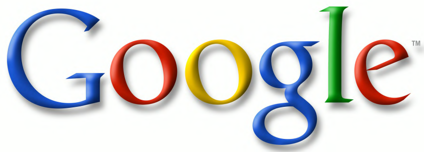
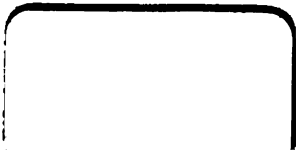




LE

CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LAUSANNE — IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL & Cie

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

REVUE RELIGIEUSE DE LA SUISSE ROMANDE

Que, suivant la vérité dans la charité, nous croissions à tous égards en Celui qui est le chef, savoir Christ. — Eph. IV, 15.

Bel état de l'Eglise, quand elle n'est plus soutenue que de Dieu! — Pascal.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

1892

LAUSANNE
BUREAU DU CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE
chez Georges Bridel & Cie éditeurs.

Le Comité de rédaction dirige la marche générale du journal. Chaque collaborateur demeure d'ailleurs responsable de ses propres articles, sans être solidaire des vues exprimées par d'autres collaborateurs.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

SOUCI ET INSOUCIANCE

> Ne soyez point en souci pour le lendemain, car le lendemain prendra soin de ce qui le regarde ; à chaque jour suffit sa peine.
> (Mat. VI, 34.)

La sainte Ecriture est une porte d'or ouverte sur l'avenir ; l'ancienne Alliance n'a eu d'autre but que de former un peuple de la promesse, vivant d'espoir, attendant tout du futur ; et si l'Evangile proclame la réalisation des vieilles prophéties, ce n'est que pour dérouler à nos yeux de nouveaux et plus vastes horizons, pour nous convier à de plus sublimes attentes. La dernière page de l'Ancien Testament disait : « Le jour vient... voici je vais vous envoyer Elie ; » et la dernière page du Nouveau lui renvoie comme un écho cette déclaration du Seigneur : « Certainement je viens bientôt ! » Regarder en avant c'est la mission de l'Eglise et celle de chacun des disciples du Christ, regarder en avant c'est notre consolation et c'est aussi notre devoir : « Oubliant les choses qui sont derrière moi, dit l'apôtre, et m'avançant vers celles qui sont devant moi, je cours vers le but. » Eh bien, dans ce livre de Dieu, qui ne cesse de nous exhorter à diriger notre regard vers l'avenir, voici une parole qui nous engage à vivre dans le jour actuel, sans anticiper sur celui qui va suivre : « Le lendemain prendra soin de ce qui le regarde ; à chaque jour suffit sa peine. » Ces mots causent quelque étonnement au premier abord ; mais mieux on les étudie, et plus on voit disparaître toute ombre de contradiction entre eux et l'esprit général de l'enseignement biblique ; mieux on scrute notre

texte, et plus on s'aperçoit qu'en nous interdisant de nous tourmenter au sujet de l'avenir, Jésus nous enseigne la vraie manière d'en entretenir l'espérance et d'en préparer l'avènement.

I

Ce que le Sauveur nous exhorte à borner au présent le plus immédiat, ce sont nos soucis. Et voyez quelle touchante compassion se révèle dans cet ordre. « A chaque jour suffit sa peine ; » chaque jour traîne avec lui son fardeau de misère et de fatigue, assez lourd déjà pour nos pauvres cœurs, sans qu'il y faille ajouter. Il le sait bien, ce Fils de l'homme qui est venu porter le poids de nos infirmités et se charger de nos douleurs ; il le sait bien, ce souverain sacrificateur qui s'est rendu semblable à nous en toutes choses ; et c'est pour cela qu'avec une tendre sympathie il cherche à nous éviter un inutile surcroît de peine.

Inutile ? oh ! oui certes. Nos inquiétudes nous ont-elles jamais apporté le moindre soulagement ? nous ont-elles jamais fait échapper au moindre danger ? « Qui d'entre vous, dit le Sauveur, peut par ses soucis ajouter une seule coudée à sa taille ? » Qui d'entre nous a jamais retiré quelque profit de ses anxiétés au sujet du lendemain ? Le seul résultat que nous en avons obtenu n'a-t-il pas été de troubler le bonheur que Dieu daignait nous accorder, d'empoisonner les heures de rafraîchissement et de joie que nous ménageait sa miséricorde ? Et que de fois ne nous est-il pas arrivé de voir un lendemain bien redouté d'avance passer sans réaliser nullement nos craintes, et nous laisser avec le regret de nous être inutilement chargés d'un fardeau tout imaginaire ? Qui fera le compte de tout ce que nous ajoutons de la sorte, par de chimériques appréhensions, par de coupables soucis, au lot de difficultés réelles que la sagesse de Dieu nous a destiné ? Ce lot, salaire amer du péché, discipline nécessaire à l'éducation de nos âmes rebelles, nous paraît-il insuffisant, que nous l'augmentions ainsi de plein gré ? notre inévitable charge nous semble-t-elle trop légère, que nous allions de nous-même tendre l'épaule pour en recevoir le double ?

Il y a plus : cette agitation d'esprit n'est pas seulement une source de misères, que nous ouvrons gratuitement à côté de celles

qui de toutes parts jaillissent du sol de notre pauvre terre ; elle est en même temps un des plus redoutables ennemis de notre vie spirituelle. Jésus parle, dans la similitude du semeur, de ces âmes où le bon grain ne parvient pas à mûrir, étouffé qu'il est par les soucis de ce monde, comme par un buisson d'épines. Et nous sommes avertis à ce propos que de semblables soucis ne constituent pas un danger seulement pour le pauvre, qui doute de son pain du lendemain, mais aussi pour le riche, qui s'inquiète de savoir comment il pourra conserver ou multiplier ses trésors. Dans l'abondance ou dans la disette, quels que soient l'objet de nos préoccupations et la sphère de notre activité, il faut soigneusement se garder de ce souci du lendemain qui détourne l'âme du souci de l'éternité. Pour nous distraire des saintes pensées qui devraient occuper nos cœurs, nous avons plus qu'assez des travaux que le présent nous impose et des bruits dont il nous berce, sans que nous laissions arriver jusqu'à nous le tumulte des jours futurs.

Ainsi la parole de mon texte, conseil que la bonté du Sauveur nous adresse dans l'intérêt de notre bonheur, est en même temps un ordre, qui se rattache à nos plus impérieuses obligations : « Ne soyez point en souci du lendemain ! »

II

Il ne suffit pas que notre devoir soit nettement formulé. L'accomplir n'est point chose facile. Un instinct naturel nous pousse à nous inquiéter de l'avenir, et chez plusieurs cet instinct possède une force énorme, enraciné qu'il est dans le fond même de leur caractère, et pour ainsi dire dans la substance de leur tempérament. Où trouver la puissance de résister à cette impulsion ? Cœurs agités et craintifs, à quelle école irons-nous apprendre à nous délivrer des soucis mauvais ?

Avant tout, il nous faut observer avec plus d'attention les preuves du pouvoir dont Dieu dispose et de l'amour paternel dont il est animé envers nous. Le simple bon sens nous enseigne que, si le Créateur a pris soin que le petit oiseau lui-même trouvât sa pâture, s'il n'a pas dédaigné de pourvoir aux besoins de cette créature chétive et sans âme, il ne saurait demeurer indifférent à ce qui nous concerne.

Et de fait, que de choses ne nous a-t-il pas déjà données? quels gages n'avons-nous pas, dans ses grâces anciennes, des grâces futures que sa bonté nous destine et que son pouvoir saura réaliser? « La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, dit Jésus, et le corps plus que le vêtement? » Celui qui a construit cette merveille animée qui forme notre habitation terrestre n'a-t-il point fait ses preuves? pense-t-on qu'il ne sera pas capable de l'entretenir et de la protéger? Croit-on qu'après l'avoir créé il n'y attache plus d'intérêt, et qu'il en abandonne le sort au hasard?

Mais il faut sortir de ces considérations générales, et recueillir dans nos souvenirs personnels tant de preuves que le Seigneur nous a données de son pouvoir et de sa bienveillance; il faut nous rappeler tant d'heures difficiles dont il nous a fait sortir « à main forte et à bras étendu, » tant de torrents qu'il a fait jaillir pour nous du sein du désert, quand nous nous croyions prêts à mourir de soif, tant de trésors qu'il nous a rouverts au jour où nous pensions notre ruine achevée. Ah! nos soucis d'avenir sont faits d'ingratitude et d'oubli pour le passé. Si nous n'avions pas si courte mémoire, nous ne serions pas des gens de si petite foi; si nous étions plus reconnaissants, nous n'aurions pas tant d'inquiétudes.

Et puis, dirigeons mieux les désirs de notre cœur vers le but auquel ils devraient toujours tendre. Qu'au lieu de s'égarer sur les objets de ce monde, notre ambition vole droit au seul trésor véritable. A proportion que nous attacherons moins d'importance aux vanités qui passent et davantage aux biens éternels, nous pouvons être sûrs de voir nos soucis disparaître et la paix s'établir dans nos cœurs. L'avenir échappe à nos prévisions et même aux précautions de notre sagesse; nous ne savons ce que demain nous apportera. Nous répéter que le Seigneur en sera le maître ne suffit pas encore à nous calmer, tant que nous n'avons pas ramené notre volonté à celle de Dieu. Sans doute, nous sommes convaincus qu'il peut toutes choses, qu'aucun obstacle ne saurait raccourcir son bras, ni borner son secours; mais nous savons aussi qu'il ne prévient point tout malheur, qu'il n'affranchit pas de toute catastrophe, qu'il n'écarte pas toute coupe amère des lèvres de ses enfants. Ce dont vous pouvez être assurés, c'est que sa miséricorde dure à toujours et que son amour est fidèle; ce dont vous pouvez être assu-

rés, c'est qu'en toutes choses il ne cessera de travailler à votre bien véritable ; ce dont vous pouvez être assurés, c'est qu'avec la tentation il vous donnera le moyen d'en triompher ; ce dont vous pouvez être assurés, c'est qu'il a soin de vous et qu'il vous relèvera quand il en sera temps ; et c'est pourquoi vous pouvez lui remettre avec confiance tout ce qui serait capable de vous inquiéter, de sorte que vous ne vous laissiez plus aller au souci du lendemain. Si la part de l'inconnu est grande en ce qui concerne le jour à venir, plus grande encore est la part de la certitude : pour tout ce qui importe vraiment, vous êtes assurés à jamais ; si vous cherchez avant toutes choses le royaume de Dieu et sa justice, vous n'avez plus rien à craindre.

III

Notre cœur est plein de ruses, et nous ne saurions prendre trop de précautions contre ses fraudes. De ce qu'on l'exhorte à bannir les soucis impies, facilement il tirerait un prétexte pour se jeter dans une frivole insouciance ou pour s'endormir sur le moelleux oreiller de la paresse. Que de créatures humaines vont ainsi gaspillant le temps que Dieu leur prête et dilapidant leur vie ! Elles font bon marché de l'heure présente ; elles comptent sur l'avenir pour réparer les déficits qu'elle laisse s'accumuler. Certes, ce n'est point sur ce chemin-là qu'a voulu nous diriger Celui qui se déclarait pressé d'accomplir son œuvre pendant qu'il faisait jour, avant que survînt la nuit en laquelle on ne peut plus travailler. Au reste, notre texte même renferme de quoi réfuter ceux qui voudraient confondre la paix du cœur avec l'imprévoyance et l'inactivité. « Le lendemain aura soin de ce qui le regarde ; » le lendemain aura le souci qui lui revient, il aura sa tâche propre à réaliser, et c'est précisément pour cela qu'il ne faut pas rejeter sur lui ce qui appartient à la journée présente. « A chaque jour suffit sa peine ; » s'il ne faut pas accabler aujourd'hui en le chargeant par avance du fardeau du lendemain, il ne faut pas non plus écraser demain en lui laissant l'héritage de nos paresses d'aujourd'hui.

Et que dire de cette insouciance mortelle qui renvoie à plus tard la conversion même et le repentir ? N'est-ce pas à elle qu'il faut

crier : « Ne te vante point du lendemain, car tu ne sais ce que le jour enfantera ? » Se convertir, un tel souci n'est pas celui de demain, mais de l'heure actuelle ; à chaque jour sa tâche, au jour présent celle-ci, qui doit être accomplie en première ligne, avant toute autre affaire ; car c'est la question de vie ou de mort ; « aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. » Enfants, qui dites peut-être : Nous sommes trop petits encore pour songer solennellement à notre âme, et qui pensez qu'il sera temps pour vous décider au moment de l'instruction religieuse et de la première communion, vous ne savez pas que ce demain, que vous escomptez de la sorte, prendra soin de qui le regarde ; je veux dire qu'il aura ses difficultés, ses préoccupations, ses pièges, et qu'à supposer que Dieu vous laisse vivre jusqu'alors, il vous faudra plus de peine qu'à présent pour donner votre âme au Seigneur. Jeunes gens, qui dites à votre tour : Nous sommes dans la saison des plaisirs, nous ne voulons pas aliéner notre indépendance, il sera temps dans quelques années de devenir graves et de penser aux choses sérieuses ; vous oubliez que ce lendemain sera très occupé, très absorbé par les soucis de la vie, très envahi par les affaires, et qu'il est bien dangereux de renvoyer à l'âge le plus agité de tous ce qui demande les réflexions tranquilles et toute l'application de l'âme. Hommes faits, qui persévérez dans cette voie funeste, et qui, après avoir renvoyé de l'enfance à la jeunesse et de la jeunesse à l'âge mûr, voudriez maintenant attendre la vieillesse, ah ! pouvez-vous ignorer que ce lendemain très problématique apportera, s'il vous arrive, des soucis bien suffisants pour l'occuper, sans que vous rejetiez sur lui ce qui doit être fait sans retard ? Il y aura les infirmités, les regrets, peut-être les amertumes, peut-être l'affaiblissement de l'esprit, peut-être l'endurcissement de la conscience. Vous tous bien portants, qui regardez parfois à la maladie, au lit de mort, comme devant marquer l'heure de votre décision solennelle, sachez-le, ce redoutable lendemain aura bien assez à faire pour ce qui le concerne, sans que vous ajoutiez aux souffrances du corps, aux déchirements du cœur, aux agonies de la nature, l'horrible souci d'une âme qui se sent arriver aux portes de la mort sans avoir encore saisi le salut. « A chaque jour suffit sa peine ; » à notre dernier jour suffira la sienne.

IV

Si la conversion est appelée dans la sainte Ecriture une nouvelle naissance de l'âme, la vie chrétienne, dont elle est le début, se trouve comparée à la croissance d'un enfant, qui se fortifie et qui grandit jusqu'à la plénitude de l'âge viril. Il est clair que cette croissance, tout aussi bien que cette naissance, appartenant au domaine moral, notre activité volontaire, notre travail spirituel en est l'un des agents indispensables. Nous avons à poursuivre nous-mêmes, dans la communion du Seigneur, notre éducation chrétienne, nous avons à travailler à notre sanctification. Eh bien, ici encore trouve à s'appliquer le commandement de notre texte : « A chaque jour suffit sa peine. » Pas plus qu'aucune autre éducation, celle dont nous parlons ne peut se faire autrement que d'une façon progressive ; pas plus qu'aucun autre, ce grand travail ne peut s'accomplir si ce n'est jour après jour. Une fois la semence déposée dans le sillon « la terre produit d'elle-même, dit Jésus, premièrement l'herbe, ensuite l'épi, puis le grain tout formé dans l'épi. » Il ne faut pas vouloir être plus sages que Dieu. L'Eternel a jugé bon de soumettre toutes choses ici-bas à cette loi du temps qu'il a commencé par observer lui-même dans ses œuvres. Créateur, — lui qui n'avait qu'un mot à dire pour arracher l'être au néant et pour faire paraître la chose, — il a voulu que l'évolution de l'univers se déroulât à travers ces vastes périodes qui sont des jours à ses yeux, car « mille ans sont pour lui comme une veille en la nuit, » mais qui pour nous se comptent par centaines de siècles. Pendant tout ce temps son regard planait sans impatience sur ces formes provisoires où s'ébauchait la terre, et, quoique le but ne fût pas encore atteint, il contemplait avec faveur l'œuvre commencée et ne craignait pas de dire : C'est bien. Plus tard, c'est à une entreprise plus haute encore et plus nécessaire qu'il met la main : il s'agit de sauver le monde. Et cette œuvre aussi c'est dans le temps qu'il l'accomplit, c'est par une longue série d'événements qu'il prépare l'envoi de son Fils aux hommes.

« Aujourd'hui » et « demain, » ces cadres dans lesquels l'Eternel a renfermé toutes ses œuvres, comment les nôtres y

pourraient-elles échapper ? Notre cœur trouverait plus commode d'arriver d'un seul bond au terme de la course, de terminer toute lutte par une bataille décisive que suivrait un triomphe immédiat et sans retour de danger ; nous aimerions remplir nos greniers une fois pour toutes et nous reposer dans l'abondance. Mais le Seigneur veut que nous travaillions à la sueur de notre visage pour notre pain de chaque jour ; il veut que nous veillions et luttions sans cesse ; il veut que nous avançions pas à pas sur la route sainte. Et ce serait le plus sûr moyen de ne pas avancer que de se croire arrivé, ce serait la plus certaine manière de se faire battre que de déposer les armes en chantant victoire. Que de fois, en rêvant l'impossible, nous avons compromis le réel ! L'esprit bercé de chimères, nous avons négligé le devoir immédiat ; ne comptant point avec le temps, nous ne l'avons pas mis à profit. Soyons plus modestes et plus fidèles. Appliquons-nous avec zèle à la tâche, limitée, mais suffisante, du jour présent, pour l'accomplir avant que demain nous appelle à son tour, puis un autre lendemain, et un autre encore, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de temps et qu'il n'y ait plus de soucis.

PH. BRIDEL.

LA FOI CHRÉTIENNE EST-ELLE UN PARTI PRIS[1] ?

Messieurs,

Pour élargir et élever nos préoccupations, pour corriger le caractère trop technique de notre spécialité, je vous propose une étude qui touche à la fois à votre vie personnelle et à bien des discussions du moment.

Vous trouverez, peut-être, que ce discours n'est pas assez différent d'un sermon ; je m'en consolerai par la pensée que vous, du moins, vous êtes au-dessus de la moyenne des auditeurs habituels de sermons par l'habitude de l'attention et la capacité de la réflexion et que vous pouvez reconnaître, même à une prédication, une certaine portée intellectuelle.

L'occasion me semble donc favorable pour traiter un sujet qui s'était déjà offert à moi plus d'une fois et je voudrais essayer de le faire en répondant à cette question : la foi chrétienne est-elle un parti pris?

Les chrétiens sont volontiers envisagés comme des gens dont l'esprit est plus ou moins arrêté dans son essor naturel, borné par des notions reçues et des solutions toutes faites. La recherche leur serait interdite, la voie du progrès leur serait fermée. Il y aurait, selon eux, péril grave à préparer des changements et des réformes ; l'autorité a prononcé, il faut se soumettre ; c'est le plus sûr, rien de mieux ne peut être trouvé. Je lisais encore tout dernièrement, dans des articles[2] fort sérieux et pénétrés d'un tout autre esprit,

[1] Cette leçon d'ouverture d'un cours d'exégèse du Nouveau Testament est imprimée ici telle qu'elle a été prononcée, le 26 octobre dernier, à la Faculté de théologie de l'Université de Genève ; il n'y a été fait que quelques retouches.

[2] *Revue chrétienne*, juillet, août et septembre 1891.

de M. Gaston Frommel, une allusion à cette manière de se représenter le christianisme dans les intelligences.

N'est-il pas particulièrement opportun de diriger sur ce point l'attention et la pensée des étudiants en théologie ? D'une part, en effet, ils sont invités, ici et chez eux, à s'approprier une grande somme de connaissances nouvelles, et d'autre part ils sont déjà entrés dans une carrière déterminée qui a ses devoirs propres et ses vues arrêtées ? On s'attend, messieurs, à ce que vous ayez l'esprit ouvert, et en même temps on serait étonné que vous ne sussiez pas ce que vous entreprenez dans la société et à quoi vous visez parmi les hommes. Ces deux exigences seraient-elles incompatibles ? Ou bien l'une est-elle subordonnée à l'autre?

Pour ne pas vous tenir en suspens et dans l'intérêt de la clarté, je vous donnerai immédiatement ma réponse à la question posée, quitte à la compléter ensuite et à l'expliquer. Je réponds : Oui, la foi chrétienne est un parti pris, et bien pris. Le mal est, non pas que la foi chrétienne soit un parti pris, mais que ce parti soit pris si rarement et si mal.

S'il en était autrement, si la résolution chrétienne était plus générale et plus énergique, la vraie nature de la foi en Jésus-Christ apparaîtrait à tous les yeux et nul ne s'y tromperait, soit en accusant, soit en se récriant.

Malgré le manque de fermeté qu'on peut remarquer chez un trop grand nombre de croyants, malgré la confusion qui leur fait saisir, dans un même effort de pensée et de volonté, des objets divers, inégaux et souvent illégitimes, le caractère fondamental de la foi n'échappe pas tout à fait aux regards attentifs et les témoins malveillants ne sont pas les moins clairvoyants. Ce sont des adversaires qui nous disent avec malice : « Vos convictions religieuses sont des partis pris, vous ne pouvez les établir et les conserver que par une décision arbitraire et obstinée. »

En nous raillant ainsi, ils se trompent, mais ils nous disent une vérité ; ils nous rendent un grand service. Bien qu'ils aient tort de parler d'arbitraire, ils nous mettent sur la voie d'une connaissance juste de ce que nous sommes et d'une conduite judicieuse et sûre. Nous ferons donc bien de les écouter.

I

Qu'est-ce, en effet, que la vie ? Est-ce un problème, ou une série de problèmes, ou un enchevêtrement de problèmes dont il faut trouver les solutions? une question posée devant notre sagacité, à laquelle une réponse ingénieuse doit être donnée ? C'est souvent ainsi qu'on en disserte, mais il y a là une erreur intellectualiste ou une simplification plus commode que bonne. Non, la vie n'est pas une énigme, elle est une entreprise qui a ses risques, ses luttes, ses plans, ses résultats et qui, pour réussir, exige du discernement et du courage ; elle est une série d'efforts combinés pour atteindre un but : la sainteté, le règne de Dieu. La volonté est donc l'agent principal de la vie.

N'est-ce pas ainsi que l'entendent, avec de grandes différences, sans doute, soit les hommes pratiques, soit les simples, soit les natures élevées et généreuses?

L'habileté dans le commerce, l'industrie, la politique est du savoir-faire ; on saisit les occasions, on se sert des circonstances et des hommes et de tout cela on se crée des auxiliaires, des instruments pour atteindre la richesse, la vie luxueuse, le brillant, la jouissance, le pouvoir, bref pour parvenir.

Les simples, les braves gens, travaillent de leur mieux pour subsister, pour élever leurs enfants, si possible pour assurer leur vieillesse et améliorer la condition de leur famille. Le reste est accessoire ou très momentané.

Les hommes d'élite envisagent la force et le temps qui leur sont donnés, les vicissitudes même de leur existence comme des moyens mis à leur portée pour s'améliorer et pour rendre service aux autres.

Ceux qui se sont fait une spécialité de connaître et de comprendre auraient-ils le droit de sortir des rangs et de dire au vulgaire : « A vous d'agir, d'agir avec succès, avec patience, avec générosité, mais avec naïveté, toujours plus ou moins au hasard. Pour nous il est un autre souci, nous voulons savoir, et tant que nous n'aurons pas pénétré le comment et le pourquoi de tout, le secret qui ne vous intéresse pas et que vous ne soupçonnez même pas, nous ne nous

joindrons pas à vos efforts ? » Non, les savants ne sauraient tenir ce langage dédaigneux, quoiqu'ils en aient souvent envie et qu'on en retrouve quelque chose dans certaines de leurs paroles. Ils seraient inconséquents puisqu'il leur arrive, à eux aussi, de participer à la vie générale, et surtout parce qu'ils ont le plus grand besoin de pouvoir compter sur le labeur naïf des gens d'action. Néanmoins leur penchant est d'exagérer le rôle de la connaissance ; leur devoir est précisément de se vaincre pour mettre leur connaissance au service de l'action, au lieu d'en faire l'aliment d'un orgueil de caste.

Nous sommes restés jusqu'ici dans cet examen en dehors du christianisme, nous avons porté nos regards sur le vaste champ de l'existence humaine ; tournons-nous maintenant vers les chrétiens. Que sont-ils, les chrétiens ? Ou, ce qui est plus facile à observer, que leur prêche-t-on, avec plus ou moins de succès, mais au nom de leur foi ? Quelle est l'attitude qu'on leur prescrit à l'égard des événements comme étant la meilleure et la plus conforme à leur religion ?

Les chrétiens, n'est-ce pas, doivent être, — et pour une partie d'entre eux, la plus semblable au type, ils sont — des êtres vigoureux qui ne se laissent vaincre ni par les infortunes, ni par le péché ; ils surmontent les tentations multiples de toutes les conditions, ils tiennent bon, ils ne souffrent pas d'être détournés de la vie supérieure qu'ils ont saisie en Jésus-Christ et qu'ils comptent posséder un jour pleine et entière. Quand ils sont découragés ou seulement dans l'embarras, ces moments laissent dans leur conscience le souvenir d'une défaillance, et leur foi, reprenant le dessus, leur apprend à réparer cette perte et à détruire les conséquences de ce recul. Le chrétien se propose, non pas tant d'être, mais de grandir, non pas tant de posséder la vie que de la conquérir.

Pour satisfaire à ce programme qui, dans les complications de tous les jours est vraiment héroïque, le courage et la volonté doivent être toujours en éveil, pour prendre toutes les résolutions commandées par les circonstances, à commencer par la décision permanente de vivre avec leur Sauveur. Aussi n'est-ce pas sans raison, quoique trop souvent sans délicatesse que, chacune à sa manière, l'Armée du salut, dans ses appels aux dégradés, l'Eglise, dans ses réceptions de catéchumènes, veulent provoquer cette décision

initiale. Les partis pris antérieurs, même d'un ordre inférieur, conduisent à ceux qu'il conviendra de prendre demain, et la mollesse ou l'hésitation d'hier complique la tâche d'aujourd'hui. Les habitudes elles-mêmes, qui viennent soulager la vigilance, ne lui donnent pas congé; elles ne restent salutaires et morales que si la persévérance leur donne le souffle de la vie.

Par contraste avec cette fermeté chrétienne, voyez le spectacle qu'offrent les êtres sans convictions profondes et sans grandes espérances. Ils savent, sans doute, par nécessité ou par avidité, s'imposer des sacrifices et des peines toutes les fois qu'un but leur paraît bon à atteindre. Mais ce but est la plupart du temps singulièrement bas, il ne commande pas à l'être humain tout entier, et surtout il ne le développe pas, il ne stimule pas les facultés endormies, il laisse trop souvent inertes les plus nobles et les plus négligées, la conscience et le dévouement.

En dehors de la discipline imposée par l'ambition dominante, règne le laisser-aller plus ou moins complet : on s'abandonne, suivant le milieu où l'on vit et la culture qu'on a reçue, à l'exemple, à la coutume, à la passion, à la matière, aux idées régnantes. Etudiez les délassements qu'on s'accorde lorsqu'on est affranchi du joug du travail, écoutez de quelle manière on parle du travail auquel on est astreint, ouvrez les livres qui donnent aux esprits une diversion, appréciez les doctrines qui prennent la direction de l'âme, et alors vous verrez apparaître ici des corruptions brutales ou raffinées, là des luttes intérieures violentes, ou bien des inconséquences étranges; en somme des âmes troublées dans un horizon obscur. Un moraliste suisse, après avoir signalé le fait que tout est disputé de nos jours, faisait remarquer, il y a plus de quarante ans [1], que cette discussion universelle et illimitée met la société en péril. François Roget disait : « Y a-t-il aujourd'hui quelque chose qui soit hors de discussion, quelque chose pour quoi on n'hésite pas à sacrifier sa vie? » Et il ajoutait : « L'absence de ce quelque chose ne vient-elle pas de ce que le cœur de l'homme n'étant plus capable de foi et de sacrifice, il ne peut s'empêcher de repousser toute croyance qui exigerait de lui ce qu'il est intérieurement *résolu* à ne pas accorder. » Vous l'avez entendu, l'absence de résolution généreuse

[1] *Pensées genevoises*, 1859.

devient, elle aussi, un parti pris contre cette conception de Dieu qui voit en lui un être souverainement généreux dans ce qu'il accorde à sa créature comme dans ce qu'il en réclame.

Seule la foi en Jésus-Christ est une résolution assez forte et assez haute pour dominer les instincts et les hasards, pour sonder l'horizon, dissiper les apparences, percevoir la lumière, tracer la route et entretenir le courage.

Prenez maintenant la Bible, ou pour nous exprimer plus clairement, lisez l'histoire de la révélation du règne de Dieu, spontanément écrite par quelques-uns de ceux qui en avaient été les témoins ou les organes, et dites ce que sont les hommes qui ont répondu par la foi à cet appel de Dieu, les prophètes et les apôtres. Les prophètes sont des hommes d'initiative et d'énergique action ; ils s'épuisent à donner une impulsion à leur peuple qui s'abandonne à la rébellion ou à l'indifférence. Si vous voulez les classer, vous les mettrez aux antipodes des curieux de certaines époques et de la nôtre qui cherchent, sans vouloir trouver, épris d'un scepticisme railleur ou mélancolique, toujours profane ; ils ont trouvé que Dieu règne et que tout dans la vie de chacun et dans l'histoire du monde doit se subordonner à ce fait souverain, et ils le disent. Ils ne se demandent pas jusqu'à quel point les tendances opposées ont leur raison d'être, ils les jugent au nom de la souveraineté de Dieu et les condamnent. Leurs discours sont des protestations ou des injonctions.

Les apôtres ont trouvé en Jésus, non seulement le Messie, ce serait peu, guère plus qu'un terme convenu et un thème à déclamations patriotiques ; il est le Prince de la vie, le Sauveur, le Vainqueur du monde, celui en qui ils sont morts et ressuscités. Après la Pentecôte, les douze ont la résolution arrêtée de se fier à Christ ressuscité, de tout braver pour rester attachés à lui et pour le faire connaître.

L'Epître aux Hébreux est écrite pour décider des chrétiens ébranlés par les contradictions et la lenteur des événements à s'affermir pour ne pas revenir en arrière.

Paul reproche à d'autres chrétiens de n'être point assez fixés dans la foi au Christ pour pouvoir s'affranchir des appuis du passé.

Jean pose nettement, dès l'entrée de son écrit, quel est le sens et la portée de ce qu'il va raconter.

Partout, chez l'homme naturel, chez les chrétiens, chez les hommes de la révélation, nous retrouvons la volonté en activité et exerçant sa prépondérance. La foi chrétienne est, dans les orages de la vie, le coup de barre qui donne au navire la direction et qui la maintient.

Aussi sommes-nous reconnaissants aux sceptiques qui, pour nous faire honte, nous disent avec une forte dose de mépris pour l'action et la volonté : « Votre foi est un parti pris. » Ils nous avertissent, et si nous savons ce que parler veut dire, ils nous empêchent de tomber dans leur découragement moral voilé sous le luxe de l'érudition et le raffinement de la curiosité.

II

Il y a lieu maintenant de définir ce parti pris après l'avoir constaté. L'expression est en général prise en mauvaise part ; on peut l'accepter pour mettre en évidence un caractère trop oublié de la foi, mais il est indispensable d'écarter un malentendu en indiquant sur quoi porte le parti, la décision irrévocable.

D'un jeune homme qui a eu une grande déception, on dit : « Il a pris son parti. » On veut faire comprendre par là qu'au lieu de se livrer à de vains regrets ou même à un entier désespoir, il a pris la décision de se remettre à l'ouvrage, considérant que, malgré les charmes et surtout les airs intéressants de la mélancolie, l'activité est un devoir et que la vie entière n'est pas attachée à un seul projet, si cher qu'il ait été pendant un temps. L'accusera-t-on pour cela d'être un aveugle et un esclave? Certes non ; on reconnaît qu'il a agi dans la pleine possession de sa raison et sous l'empire d'une conscience réveillée.

Tout au contraire, avant d'en arriver là, ce même jeune homme, toujours amoureux de son plan préféré, ne voulait pas se laisser convaincre de l'impossibilité où il était de le réaliser. On lui démontrait par des faits positifs que ses calculs étaient faux et ses espérances trompeuses. Néanmoins il y persistait ; ses conseillers s'en allaient lassés disant : « On n'y peut rien, c'est un parti pris. » Dans ce cas ils le blâmaient, lui reprochant de se décider sans motif, par obstination ou pur sentiment. Il était alors aveugle, esclave d'une passion.

Le chrétien est-il victime d'un parti pris ou bien a-t-il pris un parti sérieux et éclairé ? Voilà maintenant le sens de notre question.

Afin de sortir de cette alternative, commençons par rappeler que le chrétien dont il s'agit ici est celui qui agit le mieux possible, le chrétien plus ou moins idéal, car dans la réalité il arrive fréquemment que, très convaincu et très sincère, il mêle à des résolutions irréprochables des volontés quelque peu arbitraires, des parti pris au sens fâcheux. Je suis fort loin de le nier et de l'oublier, je n'hésite pas à dire que cet alliage a toujours des inconvénients et souvent des suites graves ; mais il faut reconnaître aussi que cela est, dans bien des cas, inévitable et même préférable à une paralysante circonspection.

Revenons maintenant au chrétien tel qu'il doit être et tel qu'il est dans les types authentiques.

Prenant conseil du caractère de la vie que nous avons déjà relevé, il a arrêté sa ligne de conduite, et par conséquent son examen, en plusieurs points que nous allons énumérer.

En premier lieu, il est irrévocablement décidé à faire toujours, partout, quoi qu'il arrive, ce qui est bien, à préférer à tout la poursuite du bien et à considérer le mal comme le plus grand des maux. Cette décision est la première, la plus élémentaire, la plus fondamentale. On me dira probablement qu'elle va sans dire, que, bien loin d'être le propre du chrétien, elle est le caractère commun à tous les êtres humains vulgairement honnêtes.

Je pourrais répondre que lorsqu'on est honnête on n'est jamais vulgaire ; mais pour arriver plus directement au cœur de la question, il vaut mieux dire que cette manière de voir qui est, elle, très vulgaire et très répandue, est la plus grande des illusions ; ce langage trahit cette moralité au rabais, cette moralité trompeuse qui vicie toute la vie humaine et qui mérite cet arrêt sévère : « Si la lumière qui est en toi n'est que ténèbres, quelles ténèbres ! »

La distinction du bien et du mal est, j'en conviens, une qualité propre à l'être humain, mais cette distinction qu'en fait-on ? Vague, instinctive, théorique, elle n'est pas équivalente à une volonté qui exécute, on ne la prend pas même au sérieux. Il y a deux manières d'y échapper ; l'une est celle de tout le monde : on y est infidèle

dans les mille rencontres de la vie, on se néglige dans certains détails ou dans le détail, c'est-à-dire presque toujours, tout en maintenant le devoir comme une enseigne. L'autre manière est celle des dialecticiens, qui, au contraire, savent très bien s'interdire beaucoup d'actes mauvais, mais qui, par des raisonnements et des gradations habiles, effacent l'opposition absolue entre le mal et le bien.

En fait, il est excessivement rare, et, pour ne rien atténuer, disons : il n'arrive jamais qu'un homme soutienne sans broncher cette résolution de mettre le bien au-dessus de tout. On parle souvent des moqueries qu'on s'attire en faisant profession de piété ; ces sarcasmes sont aussi sûrement le partage de ceux qui s'abstiennent du mal ; dans certains milieux, cette abstinence est ridiculisée, même lorsqu'elle porte sur des actes grossiers comme l'ivresse et le libertinage ; ailleurs, on plaisante sur la sottise ou la prétention de ceux qui invoquent un motif purement moral. Voyez avec quelle mollesse bien des personnes très sérieuses protestent contre des scandales ; et quand elles se décident à les condamner, c'est plutôt à cause des préjudices qu'ils portent que pour leur immoralité. On veut être honnête, mais on ne tient pas du tout à passer pour un moraliste, et qu'est-ce que cette crainte d'être appelé rigide ou strict dans ses principes, sinon la répugnance à aller jusqu'au bout dans la décision de faire toujours triompher le bien ? Les saints sont vénérés, admirés ; qui donc les envie ? on ne souhaite pour soi-même ni leurs vertus, ni leur réputation. Des intentions, oui, des limites qu'on se pose, encore, mais une volonté ferme, persévérante, clairvoyante, c'est autre chose. C'est, laissez-moi vous le dire en toute sincérité, au-dessus de la nature humaine telle que nous la connaissons ; et si l'on me demandait une définition du surnaturel, je souscrirais volontiers à celle-ci : le surnaturel, c'est le bien.

Le chrétien a donc ce parti pris : ne rien sacrifier au mal, ni dans les actions, ni dans les idées. Une doctrine qui affaiblit cette distinction entre le bien et le mal ou qui porte atteinte à l'absolue souveraineté du bien peut contenir du vrai ; mais elle est fausse, il faut la purger de ce venin et, si ce n'est pas possible, il faut la proscrire définitivement de l'esprit. Au contraire, tout ce qui favorise le développement du sens moral et affermit la bonne volonté est tout au moins présumé vrai.

Nous arrivons ainsi à la seconde décision du chrétien. Il a pris le parti, c'est aussi pour lui une chose faite, de vivre avec Christ.

Certes, les récits évangéliques prêtent à beaucoup de discussions sur leur origine, leur composition, leur contenu, sur les discours de Jésus et les événements de sa vie, sur la prédication apostolique ; de la multiplicité de ces débats, de la complication des questions peut résulter le trouble et l'hésitation : beaucoup ne concluront pas, ils contesteront, ils pèseront, ils éviteront même de s'introduire dans cette forêt sombre. Le chrétien n'a sans doute pas tout examiné ; s'il est sage, il n'a pas une solution pour tous les problèmes, mais il a mieux que des solutions : il a une résolution prise à l'égard de ce Jésus, le centre de ces faits compliqués.

Dominé par l'ambition simple et suprême de bien faire, il a reconnu dans ce Jésus discuté, méconnu de son temps autant et plus qu'en tous les autres, il a reconnu le Sauveur, c'est-à-dire l'ennemi déclaré et victorieux du mal, l'ami et le libérateur attendu de quiconque soupire sous l'esclavage de ce maître du monde. Sa curiosité ne va pas s'égarer et se poser sur des difficultés soulevées par un incident ou par un détail ; son œil, qui est en santé, discerne le caractère principal de cette vie et de cet être, l'affection pour le bien et pour les hommes qui étaient et qui sont encore destinés au bien.

Ne parlez pas à cet aspirant à la sainteté de suspendre son jugement, de poursuivre son enquête ; il en sait assez, il a devant lui le Saint qui veut sanctifier les autres, il ne saurait se séparer de lui ; il se fie à lui, il s'attache à lui, il lui appartient, il vit en lui. Après cela, il va commencer une nouvelle enquête, une nouvelle recherche, pour se rendre compte de ce qu'il possède et pour connaître ce monde qui n'est plus pour lui seulement un ennemi rusé et tout-puissant ; au sujet de Christ lui-même, des intentions de Christ à son égard et de ses sentiments à l'égard de Christ, il est fixé, il croit, il aime. Si des faits ou des notions s'offrent à lui qui menacent de relâcher ce lien, d'affaiblir cette confiance, il les tiendra à distance et, placé entre ces nouveaux venus et son Sauveur, il se rapprochera de celui-ci pour juger ceux-là ; puis, armé pour l'épreuve, il examinera ; sans faiblesse, il ouvrira les yeux pour savoir si ces faits et ces notions doivent être définitivement écartés

comme étant sans réalité ou sans valeur ou bien si leur aspect premier était trompeur et s'ils peuvent, ramenés à leurs justes proportions, prendre place dans la vérité.

Sommes-nous au terme des partis pris du chrétien? Je ne le pense pas. Dans le cours de la vie nous rencontrons un nombre considérable d'individus de notre race; de ces contacts, de ces échanges rapides il ne nous reste souvent rien du tout, ici un souvenir sans profit, là un profit sans souvenir; dans la foule toutefois nous distinguons quelques personnes avec lesquelles nous avons de vraies relations, et parmi ces relations nous mettons à part celles qui nous laissent une impression de notre petitesse et de leur supériorité d'intelligence ou de caractère. Le respect s'impose à nous, plus ou moins complet, plus ou moins profond; ces personnes restent près de nos âmes et la place qu'elles y prennent est grande, mais la mort ou des circonstances moins fatales nous en séparent, on ne peut pas dire qu'elles vivent en nous.

Jésus qui a pris dans le chrétien la place que nous avons indiquée, inspire un bien autre sentiment. Sa supériorité est sans égale, sa présence n'est empêchée par aucune circonstance à laquelle il devrait se plier, ni sa mort, ni la nôtre n'y changent rien. Il règne sur chacun dans la mesure où celui-ci l'a introduit dans son intimité. Gagné jusqu'au fond, le chrétien n'a rien à refuser à son Sauveur, il se décide alors spontanément à avoir pour lui plus que du respect et de la vénération, il l'adore et cette adoration à la fois humble et familière rend la relation plus étroite et plus bienfaisante.

Si nous voulons résumer en quelques mots cette série de décisions qui fait de l'homme un chrétien, nous le laisserons parler lui-même. Il nous dira : Je veux faire le bien, je veux vivre avec Christ, j'adore Christ et je ne veux pas que rien vienne m'empêcher de l'adorer.

Vous remarquerez, messieurs, que ce témoignage renferme non pas des abstractions mais des actes, et que chacun de ces actes conduit au suivant. Il y a une logique qui enchaîne les idées; il y a dans les résolutions autre chose que la logique fatale, c'est la conséquence des actes qui se montre, la puissance morale qui se propage, la volonté qui se constitue. Un premier effort rend les sui-

vants possibles et ceux-ci à leur tour complètent et renouvellent le premier. Vouloir étendre le règne de Christ, sans l'asseoir sur la conscience et sans le préparer par la connaissance du caractère de Jésus et par les premiers débuts de la communion avec lui, c'est tenter une œuvre plus impossible encore que stérile. Réciproquement prétendre développer le sens moral, sans lui donner en Christ un appui, un stimulant et un consolateur, c'est se rendre responsable de l'orgueil ou du désespoir qu'on évoque chez les autres.

Vous pouvez maintenant juger ces partis pris, messieurs, et je tombe d'accord avec vous si vous préférez appeler résolutions des actes aussi sérieux et aussi éclairés.

III

Ces résolutions ne demeurent point isolées dans la vie intime du chrétien, elles suggèrent d'autres décisions partielles qui à leur tour réagissent sur les plus fondamentales pour les consolider et elles sont en relation directe avec toutes les activités de l'individu.

Pour n'être pas trop incomplet, il nous reste à dire encore quelques mots de deux de ces relations, savoir le rapport des décisions du chrétien, d'un côté avec l'autorité et de l'autre avec l'acquisition de connaissances intellectuelles.

Je suis de ceux qui admettent une autorité, non seulement une autorité morale qui a le droit et le pouvoir de se faire respecter, mais une autorité doctrinale qu'il est nécessaire et prudent de conserver au-dessus de soi. Ce ne sont pas les enfants proprement dits qui auraient seuls besoin d'être conduits, préparés, initiés ; tout homme, à quelque âge qu'il soit parvenu, quelle que soit sa mission et son rang, est encore un enfant, c'est-à-dire un être qui est fort loin d'avoir atteint le terme de sa croissance morale ; il a des supérieurs en science, en moralité, en expérience, en foi. Ces supérieurs ont autorité sur lui ; s'il ne le comprend pas, c'est tant pis pour lui ; leurs paroles ne doivent pas être reçues par lui sans considération, elles demandent à être pesées, examinées de très près, et s'il y a divergence entre sa manière de voir et la leur, il ne peut sans doute parler qu'au plus près de sa conscience, mais il ne doit pas être si sûr de lui-même qu'aucun changement de vue ne lui

paraisse possible et que l'opinion de ses supérieurs lui devienne négligeable.

Si la supériorité est très considérable, elle conduira l'inférieur à douter de soi-même surtout dans des matières où l'expérience propre est faible et où l'on ne réussit pas à embrasser le sujet tout entier. Tel est notre cas vis-à-vis des écrivains du Nouveau Testament ; leur qualité de familiers, de contemporains du Sauveur ou de membres d'une génération très rapprochée de lui, leur mission de premiers porteurs de l'Evangile, leurs dons spirituels, les mettent hors de pair parmi nos semblables.

Nous pouvons avoir fait des expériences qui leur sont étrangères et surtout nous les exprimons en termes qui ne leur seraient pas venus à l'esprit, et notre travail a sa raison d'être pour donner une forme à nos convictions. Toutefois la parole de ces hommes reste tout à fait supérieure à celle de nos plus grands chrétiens et de nos plus puissants théologiens. Ils ont été plus près de Christ non seulement dans le temps mais aussi par l'âme et la conscience. Il y avait entre eux et lui bien moins d'intermédiaires, le fait de la foi, de la possession du Saint-Esprit avait chez eux une intensité, une pureté, une simplicité incomparables.

L'acceptation de cette autorité doctrinale a ses dangers comme tout ce qui existe en ce bas monde ; elle risque de devenir un mérite ou d'être considérée comme suffisante, de remplacer la foi et l'effort personnels. C'est ce qui se passe dans l'Eglise catholique, où cette autorité est absolue et se concentre dans les mains du chef terrestre de l'institution officielle ; la soumission est la vertu pleinement suffisante. C'est ce qui peut arriver encore parmi nous, lorsqu'on accorde trop à cette autorité, mais la satisfaction de l'orthodoxe intellectualiste est-elle donc plus dangereuse et plus fréquente que l'orgueil du protestant sans doctrine qui se fait un mérite de n'être pas né dans la superstition romaine ? De plus, cette autorité que nous maintenons comme nécessaire et conforme à la nature humaine, on peut prévenir et combattre ses dangers, précisément par ce que nous avons appelé les partis pris de la foi personnelle.

Si chacun est invité à se décider par soi-même pour faire un usage constant et détaillé de la distinction entre le bien et le mal,

pour rester en relation avec Christ et pour l'adorer dans le sanctuaire de sa conscience, les chances d'abus de l'autorité de la part de ceux qui l'exercent seront singulièrement diminuées, et les négligences morales de celui qui admet passivement l'autorité n'auront guère l'occasion de se produire.

La vigilance et la prière ne tariront pas pour écarter les profanations et les idolâtries, les révoltes et les servilités. L'homme n'est ni esclave ni maître, il est responsable, on ne l'oubliera pas.

Enfin ces partis pris seront-ils conciliables avec la recherche aussi bien qu'avec l'autorité ?

Sans doute ; l'esprit scientifique et les connaissances de cet ordre se répandent si largement que chacun en est plus ou moins pénétré. La crainte de se laisser gagner par quelque influence malfaisante émanée de la science se comprend chez des personnes qui ne se rendent pas un compte exact des dangers à courir et des biens possédés, qui mettent sur la même ligne tout ce qu'elles ont appris et pour qui tout enseignement reçu est également sacré, comme toute idée nouvelle est également profane. Si, au contraire, on sait ce qu'on veut, si on met au-dessus de la discussion certaines décisions aussi réfléchies qu'irrévocables, il en résulte une très grande liberté à l'égard des connaissances que les investigations de tous genres mettent en circulation. Les faits bien observés et bien établis sont acceptés sans bouderie et sans scrupule, et quant à ceux dont le caractère est complexe et discutable, il n'est pas impossible de les apprécier à la lumière des expériences et des convictions morales qui ont pris la direction de la vie et de la pensée.

Une forte proportion des connaissances scientifiques nouvelles n'entrent pas en conflit, à peine en contact avec les décisions directrices ; il n'en est pas de même des notions philosophiques et théologiques qui, presque toutes, y touchent naturellement. Je ne crois pas m'égarer en soutenant, sans avoir le temps de le démontrer aujourd'hui, que les décisions dont nous venons de parler et les idées qu'elles renferment, sont de première valeur pour éclairer le jugement sur les notions théologiques qui apparaissent et disparaissent dans notre milieu. Les doctrines chrétiennes qui ont prévalu se sont-elles formées d'après ce principe ? Nous n'avons pas à

l'examiner en ce moment. Convient-il de les corriger et comment faudrait-il s'y prendre pour le faire, s'il y a lieu? Autres questions graves et opportunes. Vous n'exigerez pas que nous les résolvions toutes à la fois. Il suffira d'en reconnaître l'existence et de ne pas les confondre.

Ce que j'ai voulu vous faire sentir aujourd'hui, messieurs, c'est qu'avant de discuter la vérité d'une doctrine ou la légitimité d'une institution, il y a lieu pour nous, j'entends pour nos Eglises quelles qu'elles soient, pour chacun de nous, dans sa vocation, ses pensées et ses actes, de sauver le caractère moral de l'homme. Si l'intelligence ne voit pas le péril ou si elle l'aggrave, il appartient à la volonté, c'est-à-dire à l'être humain, de le lui rappeler et de l'y arracher.

ERNEST MARTIN.

LA NATURE DE LA CONSCIENCE MORALE

Dans ses *Esquisses contemporaines*, un ouvrage de critique littéraire fort bien fait et qui répond au vœu que nous formulions naguère ici même à propos du livre de M. Molines, M. Gaston Frommel demande pourquoi M. Charles Secrétan n'a jamais cherché à fournir « une justification théorique du sentiment de l'obligation. » M. Charles Secrétan répond dans le *Chrétien évangélique* qu'il ne voit pas bien « comment une théorie qui prend le caractère de l'absolu impératif pour point de départ, en fournit proprement la raison suffisante et réussirait à convaincre les gens fort nombreux aujourd'hui qui l'envisagent comme le reste d'un dogme arbitraire[1]. » Cette réponse, donnée en termes si modestes, nous paraît la seule bonne. Nous regrettons que l'éminent philosophe ne l'ait pas formulée en termes plus catégoriques et n'ait pas développé ses raisons d'affirmer que le devoir, objet propre de la foi, ne se démontre pas. Il aurait rendu service à bien des gens.

Que de fois n'ai-je pas vu des jeunes hommes sérieux, avides de certitude, peser avec angoisse les preuves, données par les philosophes ou les théologiens, de l'universalité et du caractère éternel de la loi morale, de l'existence du mal comme étant ce qui ne doit pas être, de l'existence même de Dieu, et se demander en tremblant si ces preuves en étaient vraiment pour leur esprit ! Oh ! quel service on leur eût rendu en leur faisant comprendre que les vérités spirituelles, perçues immédiatement par le sens moral qui est le sens de la vue pour l'âme, ne sauraient ni se définir, ni se démontrer !

Des milliers d'esprits se sont épuisés, dans le cours des siècles, à cette tâche surhumaine de démontrer des vérités dont l'intelli-

[1] Voir le numéro de décembre 1891, p. 559.

gence ne saurait faire le tour, parce qu'elles résident dans le monde de l'absolu.

Si l'on avait pu prouver que Dieu existe, serait-il encore possible d'être athée ?

Le mathématicien qui a, le premier, démontré que dans un triangle le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés, a-t-il jamais rencontré dans le monde un seul contradicteur ?

Non ; et cela, parce que toute intelligence d'homme est obligée de s'incliner devant une preuve mathématique.

Les théorèmes de la géométrie ne rencontreront jamais de sceptiques ; les théories philosophiques ou religieuses en rencontreront toujours. Or, une preuve qui se laisse discuter n'est pas une preuve ; en dehors de la démonstration mathématique, il n'y a rien d'absolument incontroversible dans le monde des idées.

L'opération intellectuelle à laquelle M. Frommel convie M. Secrétan, n'est pas seulement impraticable ; il serait dangereux de la tenter. Loin de faire briller à tous les regards l'évidence de l'obligation morale, elle ne pourrait que l'obscurcir.

Le sentiment de l'obligation est fondamental ; il tient à l'essence même de la nature morale. Comme tel, il échappe à toute définition ; il ne serait pas plus aisé à l'homme de le comprendre, qu'il ne lui serait possible de manger sa tête. Pour donner une théorie véritable de la conscience, il faudrait la faire passer de l'absolu au relatif, de l'indéfini au défini, l'amoindrir, la dénaturer.

Les adversaires auront beau jeu, quand après avoir en quelque sorte solidifié, matérialisé l'idée de la conscience, vous leur livrerez tout palpitant ce corps mutilé. A vos arguments, ils opposeront d'autres arguments ; vous n'aurez convaincu personne, parce qu'en réalité vous n'aurez rien démontré. Et vous aurez peut-être troublé la vision spirituelle de plus d'un croyant.

Oh ! l'orgueil de la pensée humaine voulant toujours et à toute force embrasser ce qui est extérieur à ses limites, atteindre à ce qui est au-dessus de sa portée !

Qu'est-ce que la vie ? qui l'a jamais dit ? qui le dira jamais ?

Les plus avisés parmi les physiologistes contemporains ont renoncé à cette recherche infructueuse. Ils savent que la vie ne s'ex-

plique pas ; ils se contentent d'y croire, parce qu'elle s'impose, et d'en étudier les manifestations. Je voudrais bien que les théologiens fussent aussi avisés en présence de la vie spirituelle et se contentassent d'en étudier les manifestations, sans en vouloir faire la théorie. Ce serait du temps gagné.

Amiel disait : « Nous sommes traversés par la vie ; nous ne la possédons point. » N'avait-il pas raison ? La vie nous prend, la vie nous quitte, souverainement et sans que nous ayons rien à y voir. Pour la posséder, il faudrait la comprendre ; et nous ne le pouvons pas.

Comme la vie, la conscience, qui est la vie spirituelle, s'affirme et se manifeste ; elle ne s'analyse ni ne se prouve.

M. Secrétan estime que la mission intérieure, qui a pour objet de rétablir la vie spirituelle dans les âmes, n'obtient quelques résultats que « dans les milieux où le christianisme est encore l'objet d'un préjugé favorable. » Et il demande avec une angoisse qui l'honore « comment rétablir le problème religieux devant les classes cultivées. »

Comment ?

D'abord en renonçant au plus tôt à la tentative d'étayer de preuves intellectuelles les vérités de la religion.

Comment ensuite ?

M. Frommel reconnaît, avec une douleur que nous partageons, que l'idée du devoir se retire peu à peu des générations nouvelles. Il voudrait qu'on travaillât à combler cette lacune, en faisant à l'usage des sceptiques... la théorie de la conscience !

Non, ce n'est pas ainsi qu'on comblera la lacune et qu'on rétablira le problème religieux devant les classes cultivées. Les sceptiques opposeront théorie à théorie ; tout sera à recommencer.

Il y a deux mille ans, la société humaine en était à peu près au même point qu'aujourd'hui. Les Frommel d'alors déploraient que l'idée du devoir se retirât peu à peu des générations nouvelles ; et c'était un problème inquiétant, même pour un Plaute ou un Térence, que de savoir comment rétablir le problème religieux devant les classes cultivées de Rome, Alexandrie ou Athènes.

Survint un homme, — ce n'était ni un grand de la terre, ni même un savant, — qui, sans jamais descendre à prouver quoi que ce

soit, se mit à affirmer, d'une affirmation claire, catégorique, absolue, la réalité du monde invisible de l'esprit, l'impératif de la conscience et le règne de Dieu.

A cette affirmation, il ajoutait une preuve irréfutable, la seule que comporte la nature de la conscience : une vie de sainteté. Il affirmait l'obligation morale et il s'y soumettait ; il affirmait la vie et il vivait. Rien de plus, mais aussi rien de moins.

Ses disciples firent comme lui. Le plus célèbre de tous et dont l'influence fut la plus considérable, saint Paul, celui-là même qui ne voulait savoir que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, bien éloigné de chercher à rien prouver, disait hautement que son enseignement était une révélation, c'est-à-dire un scandale et une folie pour la raison.

Nous savons tous quel fut le résultat de cette grande affirmation de vie divine. Grecs et Juifs durent se rendre ; la philosophie de l'ancien monde fut anéantie, un monde nouveau s'éleva sur les ruines de l'ancien.

La décadence du christianisme commença, lorsque les théoriciens parurent dans l'Eglise.

Aujourd'hui comme au temps de César-Auguste, le monde est sceptique, invulnérable aux raisonnements. Il a mis à l'épreuve toutes les théories à mesure qu'elles se produisaient et les a rejetées, parce qu'il s'est aperçu qu'il pourrait toujours leur opposer des théories contraires. Il a perdu tout espoir d'arriver à la vérité par le seul exercice de la raison, il ne veut plus accepter que ce qu'il voit.

Ce n'est pas nous qui l'en blâmerons. Et plût à Dieu que le christianisme fût demeuré toujours ce qu'il était à l'origine, une manifestation de vie divine dans le cœur, dans la conscience, dans la vie des disciples du Christ, une révélation permanente du monde invisible. C'est la raison humaine qui a tout gâté en se mêlant de ce qui ne la regardait pas.

La seule apologétique possible est celle des faits, parce que les faits, ceux du monde spirituel comme les autres, s'imposent à la vision humaine. Jésus-Christ disait : « Je suis venu afin que ceux qui ne voient point, voient. » Il montrait l'invisible, il ne le démontrait pas.

C'est lui encore qui a dit cette parole presque brutale de franchise : « Je te rends grâces, ô Père, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents et les as révélées aux petits enfants. » En parlant de la sorte, il condamnait à l'avance toutes les théories, il donnait à entendre que les choses spirituelles doivent être le sujet d'une révélation, et que ce n'est pas au moyen d'un raisonnement qu'on se les approprie comme les principes de la géométrie, mais par une aperception directe, par intuition.

Révéler, c'est faire voir. Les affirmations de la parole et de la vie de Jésus-Christ, sa doctrine et ses œuvres étaient une révélation. En l'écoutant, en le regardant, on voyait, on entendait Dieu, Dieu l'auteur de la loi morale, Dieu l'objet propre du devoir.

Amiel, qui eut parfois l'intuition de la vérité, écrivait un jour dans son *Journal intime :* « Ce n'est pas aux gens d'esprit, ni même de science, qu'appartient l'empire sur les âmes, mais à ceux qui font l'*impression* de parler non le langage de la sagesse humaine, mais celui de la volonté divine. Dans l'ordre religieux, c'est la sainteté qui fait l'autorité. »

Nous avons souligné le mot *impression,* parce qu'il est ici le mot propre. La vérité, en se manifestant, fait une impression sur le sens de la vue morale ; on la perçoit immédiatement, elle n'est pas pour l'âme le fruit d'un raisonnement.

Le poète Corneille avait compris la vraie nature de la religion chrétienne et de ses moyens de propagande, quand il faisait répondre Polyeucte à toutes les objurgations de Félix par ces seuls mots : « Je suis chrétien. »

Dans cette tragédie d'une admirable vérité psychologique, ce n'est ni par des raisonnements, ni par l'exposé d'une théorie que le martyr chrétien cherche à gagner ses contradicteurs ; il se contente d'affirmer sa foi par ses paroles et de mourir pour elle, sachant bien que Dieu ne lui en demande pas davantage et que :

C'est en vain qu'on se met en défense ;
Ce Dieu touche les cœurs, lorsque moins on y pense.

Aussi Pauline pourra-t-elle dire pour expliquer sa conversion :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée.

Ce n'est pas que son intelligence ait fait le tour de la vérité,

mais que son sens moral s'est éveillé et qu'elle a eu la vision des choses invisibles.

M. Charles Secrétan met le doigt sur le nœud de la question, quand il affirme que la solution de la crise sociale est dans la justice et la charité. Ce n'est pas l'intelligence qu'il importe d'atteindre, mais la conscience et le cœur. Et il en est de la question religieuse comme de la question sociale. Affirmez hautement l'existence du Dieu de Jésus-Christ, affirmez-la par vos paroles et plus encore par vos actes, vivez au milieu des hommes une vie divine, toute de devoir ; vous ferez ainsi rentrer l'élément divin dans la vie humaine. La lacune signalée par M. Frommel se comblera graduellement.

Chrétiens, vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde ; vous, dis-je, et non vos théories.

Ecoutez ce que dit Amiel :

« ...La messagère vient d'emporter mes lettres. Pauvre petite femme, quelle existence ! Elle passe ses nuits à courir de son mari malade à sa sœur qui ne l'est pas moins, et ses jours à travailler. Résignée, infatigable, elle va toujours sans se plaindre, jusqu'à ce qu'elle tombe.

» Des vies pareilles prouvent quelque chose : que l'ignorance véritable, c'est l'ignorance morale. Le royaume de Dieu n'est pas aux plus éclairés, mais aux meilleurs ; et le meilleur est celui qui se dévoue le plus.... La société repose sur la conscience et non pas sur la science. Le devoir est ce qui supporte tout. Ceux qui, dans l'ombre, le remplissent et donnent un bon exemple, sont donc le salut et le soutien de ce monde brillant qui les ignore. »

Aveu précieux, n'est-il pas vrai, à recueillir de la bouche d'un Amiel ?

A ce qui précède, avons-nous besoin d'ajouter que nous ne faisons pas fi de l'intelligence humaine ? Nous lui demandons seulement de s'abstenir de franchir les limites que sa constitution même lui assigne. Son domaine propre, c'est l'étude des phénomènes et des lois qui les régissent, non celle des causes premières.

La physiologie, par exemple, en étudiant le phénomène de la vision, en montrant le rôle de la rétine et du nerf optique, est dans son droit, ainsi que lorsqu'elle cherche à se rendre compte de la

manière dont l'impression lumineuse est transmise au cerveau. Mais si, allant plus loin, elle prétendait montrer comment nous arrivons à prendre conscience de l'objet lumineux, de quelle manière le mouvement moléculaire qui part de la rétine pour arriver au cerveau se transforme en une vision immatérielle, devient une idée, si en un mot elle prétendait donner une théorie de la vision, elle dépasserait les limites de sa compétence et ne pourrait se tirer d'affaire qu'en matérialisant ce qui est d'ordre spirituel. M. Alfred Fouillée, par exemple, n'en agit pas autrement.

Encore un exemple. Deux sensations sont transmises en même temps à mon cerveau, l'une par un nerf qui part de l'oreille interne, l'autre par un nerf qui part de l'œil. Ces nerfs sont de substance et de structure identiques, et ils agissent de la même manière. Je défierais un physiologiste à qui on les présenterait sur un plateau de verre de dire quel est l'optique et quel l'acoustique. Comment se fait-il que l'un me donne une impression de son, l'autre une impression de lumière ? En quoi consiste la différence du mouvement vibratoire dans les molécules nerveuses ? Comment s'opère le jugement qui leur donne à chacun sa place ? Entre la partie matérielle et la partie intellectuelle de l'opération, il y a un abîme que nulle intelligence humaine ne saurait franchir.

Il en est de même en psychologie, de même encore en théologie. Une théorie de la vision spirituelle est aussi impossible qu'une théorie du même genre dans le domaine physiologique. On voit que le champ laissé aux opérations de l'intelligence, pour être limité, n'en est pas moins assez vaste pour que nous nous en contentions.

« Il faudrait, écrit M. Frommel, remonter bien haut dans l'histoire, aller peut-être jusqu'aux temps de la décadence romaine, pour rencontrer une situation analogue à celle de nos civilisations occidentales.... Jamais un avenir plus sombre n'a entr'ouvert des perspectives plus redoutables qu'à l'époque où nous sommes parvenus. »

Nous avons déjà donné à entendre que cette affirmation nous paraît juste. Nous y voyons un pressant motif de recommencer l'œuvre accomplie au sein de la décadence romaine par Jésus-Christ et ses premiers disciples.

Dira-t-on encore avec M. Secrétan qu'il faut autre chose que la mission intérieure pour rétablir le problème religieux devant une société plus cultivée qu'elle ne le fut jamais?

Mais non; sa culture ne fait rien à l'affaire. Elle ne détruit pas les instincts primitifs de la nature humaine, ce besoin impérieux d'aller au delà du visible, de connaître le monde des esprits. La société a donné assez de marques de sa soif de l'invisible dans ces dernières années, quand elle s'est tournée vers les rêveries des spirites et vers les phénomènes hypnotiques exploités par des charlatans.

Un exemple, d'ailleurs, nous suffira à prouver que la mission intérieure est à la hauteur de sa tâche, quand elle se trouve entre les mains d'hommes ayant les mêmes sentiments et le même esprit que Jésus-Christ.

Il y a une vingtaine d'années, un ex-marchand de chaussures, homme sans lettres, mais rempli du Saint-Esprit, parut en Angleterre prêchant le royaume de Dieu. Il ne raisonnait pas, n'avançait aucune théorie, ne se livrait pas à des mouvements oratoires. C'était Moody.

Or, un jour, Moody eut l'idée, bien hardie, de s'attaquer à la jeunesse lettrée ; il alla prêcher l'Evangile à Cambridge et à Oxford. Ce n'est pas le lieu de raconter les scènes dont ces antiques universités furent le théâtre. Etudiants et professeurs se convertissaient à l'envi.

Moody reprit le chemin de l'Amérique, pour revenir quelques années plus tard en Angleterre. Et savez-vous qui l'avait rappelé ? L'Université d'Oxford. Une pétition, signée de centaines de noms, dont plusieurs étaient des illustrations scientifiques, était allée le chercher au delà des mers.

Cet exemple suffit pour montrer que depuis dix-neuf siècles, la constitution de l'être humain n'a pas changé. Aujourd'hui comme alors, la croix du Christ est la toute-puissance. *Hoc signo vinces.*

N'y aurait-il pas une incrédulité coupable dans ce besoin si commun d'étayer de preuves intellectuelles les vérités religieuses? On se défie de la puissance intrinsèque de la vérité ; on s'imagine follement que l'arche sainte ne saura pas se défendre toute seule ; alors, pour empêcher qu'elle ne tombe, on étend le bras du raisonnement.

Cette crainte est un outrage à la vérité. La vérité se recommande d'elle-même au cœur et à la conscience. Il suffit qu'elle se manifeste dans sa nue simplicité, pour que quiconque ne ferme pas les yeux de parti pris, reconnaisse son existence et du même coup son autorité.

Ces sceptiques, sourds à tous les raisonnements et qu'aucune théorie ne pourra jamais séduire, vous les verrez s'émouvoir toutes les fois qu'une grande affirmation de conscience se produira devant eux. Scherer lui-même se laissait parfois ébranler. Certains passages de ses derniers articles montrent clairement qu'il n'avait pas réussi à étouffer complètement sous les syllogismes entassés la voix de sa conscience. Il en était venu à reconnaître que l'idée de l'obligation morale est indestructible et qu'elle persiste malgré tout.

Oui, l'affirmation de la vérité rencontre un écho dans toute conscience d'homme. Elle la fait vibrer. Plus l'affirmation sera puissante, plus la vibration correspondante sera forte. La conscience qui dormait d'un sommeil de mort, sortira de son engourdissement. C'est ainsi que la vérité divine, en se manifestant, finit par ressusciter les morts.

Aug. Glardon.

NOUVELLES

CHRONIQUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Rectification et explication. — Encore la confirmation du baptême sans le baptême. — Statistique des sociétés de tempérance en Suisse. — Manifeste des ouvriers de Berne contre l'irréligion. — Congrès de la Société pour l'observation du dimanche. — Pénalités contre le blasphème en Suisse. — Congrès catholique à Zurich. — Programme de la prochaine réunion de la Société pastorale suisse à Berne. — Bibliographie.

Une rectification et une explication, courtes l'une et l'autre, pour commencer.

Je ne sais quel lutin m'a fait écrire dans ma chronique d'octobre, page 400, première colonne, ligne 2 : « Près du sommet, » au lieu de : « Sur le sommet. » Comme il y va de l'honneur de trois braves montagnards, qui d'ailleurs ne m'ont pas chargé de faire mention d'eux dans le *Chrétien évangélique*, vous me pardonnerez d'y être revenu[1].

Mon sympathique confrère de Zurich, le rédacteur du *Wochenblatt*, me prend amicalement à partie au sujet des critiques contenues dans ma chronique d'octobre (p. 463) sur la conduite de nos amis de la Suisse allemande en matière ecclésiastique : « Notre situation ecclésiastique est en fait, écrit M. L. P., meilleure que ce qu'elle paraît être en théorie, et, de plus, notre peuple ne possède pas le personnel nécessaire, soit en chefs, soit en laïques, pour fonder une Eglise libre. Echanger les courants d'air pour l'air renfermé ne nous conviendrait pas non plus. C'est, ajoute M. L. P., ce que nous voudrions faire comprendre à nos amis des Eglises libres de la Suisse occidentale, et en particulier à notre critique du *Chrétien évangélique*. Ce qu'il dit est en grande partie vrai, mais... les

[1] Il s'agit des feux allumés pour célébrer le sixième centenaire de la Confédération suisse. Le *lutin* qui, à ses heures, lutine les textes, courait la montagne le soir du 1er août ; il a vu (on dit que les lutins ont de bons yeux la nuit) le feu des Diablerets briller au pied du Pas-du-Lustre, à une altitude plus que suffisante d'ailleurs pour sauver l'honneur des braves montagnards. (*Réd.*)

hommes capables d'en entraîner d'autres après eux vers une Eglise libre nous font défaut, et, jusqu'à ce qu'ils apparaissent, la patience est de rigueur pour les petits esprits. »

C'est vraiment trop de modestie, et nul de nous, suisses occidentaux, ne songera à s'en prévaloir. Ce n'est pas chez nous plus qu'ailleurs qu'il faut chercher les « grands esprits » et les cœurs sans peur et sans reproche. Mais nous sommes porté à croire que, par notre faute sans doute, nos principes comme nos critiques ont été mal interprétés, et même que les divergences qui nous séparent de M. L. P. sont moins grosses qu'il ne le croit. Il y a beau temps que nous sommes convaincu que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas la panacée universelle, et que nous avons renoncé à l'imposer à tort et à travers. Nous n'ignorons pas que les sept Eglises d'Asie Mineure, dont la plupart étaient, au bout de cinquante ans déjà, des astres obscurcis ou éteints, et dont une seule a survécu jusqu'à cette heure, étaient des Eglises indépendantes de l'Etat. Ce que, maladroitement ou témérairement, nous nous sommes permis de reprocher à nos amis de la Suisse allemande, c'est que, préférant, à tort ou à raison, le système de la pénétration à celui de la substitution, la peur excessive que leur inspire le mot *Separatismus* les empêche d'appliquer avec la résolution, la promptitude et la conséquence qui nous paraîtraient désirables, leur propre système.

Encore la question de la confirmation du baptême sans baptême !

Vous vous rappelez le vote du Grand Conseil de Zurich renvoyant au Synode, comme un devoir de composition mal fait, une décision de ce corps qui, selon l'avis de l'autorité législative, manquait de clarté. Cela signifiait que le Synode de Zurich n'avait pas proclamé assez clairement et explicitement le droit de chaque pasteur zuricois de recevoir à la confirmation du baptême des catéchumènes qui n'avaient pas reçu le baptême. Nous avions dès le premier moment prévu que l'autorité ecclésiastique tergiverserait. C'est le 10 du mois de novembre que cette grave question a été remise en discussion, et l'événement n'a pas démenti nos prévisions.

Comme les lumières de la révélation naturelle ne paraissaient pas suffisantes pour résoudre le problème posé, il fallut qu'un jurisconsulte distingué, professeur de droit à l'Université de Zurich, M. le professeur A. d'Orelli, donnât pour la circonstance une consultation en six chapitres sur les droits et la compétence du Grand Conseil de Zurich en matière d'Eglise en général, de baptême et de catéchuménat en particu-

lier, et il s'était prononcé catégoriquement dans le sens de l'obligation du baptême comme condition nécessaire pour appartenir à l'Eglise. On peut lire le résumé de cette étude dans les Nos 43 et 44 du *Wochenblatt.* Mais l'histoire de la première tentation a déjà montré que raisonner avec l'évidence, c'est accepter d'avance la défaite, et l'Eglise de Zurich devait renouveler l'expérience de la mère du genre humain. Ce fut donc à l'énorme majorité de 153 voix contre 9 (données à la proposition du doyen Zimmermann de déclarer simplement la confirmation inadmissible sans le baptême) que fut adopté le texte de la décision dilatoire suivante :

« Le Synode :

» Vu la décision du Grand Conseil du 4 mars 1890,

» Considérant, *a*) qu'il est convaincu d'avoir par sa décision du 4 décembre 1889 agi conformément aux principes de l'Eglise protestante et dans les limites de la Constitution ;

» *b*) que, d'autre part, il tient pour d'autant moins opportun de revenir actuellement sur le rapport de la confirmation au baptême qu'il est désirable que, dans les tractations à reprendre concernant une nouvelle loi ecclésiastique, une décision de principe soit introduite sur l'interprétation de Sect. LXIII, Par. 3 de la Constitution, spécialement sur le droit accordé à l'Eglise nationale d'administrer son culte d'une manière indépendante, sous la haute surveillance de l'Etat,

» Arrête :

» 1° Il est pris acte de la décision du Grand Conseil.

» 2° Il n'y a pas lieu de revenir sur cette affaire.

» 3° Le Conseil d'Eglise est invité, en revanche, moyennant l'adjonction de huit membres du Synode, d'entreprendre de nouveau l'étude d'une loi ecclésiastique et de faire au Synode un rapport et des propositions. »

Le *Wochenblatt* ajoute à cette décision la réflexion suivante : « L'union fait la force, mais c'est surtout lorsque nous sommes unis au Seigneur et à sa Parole, plus durable que toute parole humaine. »

Nous avons reçu de notre ami, M. le pasteur Arnold Bovet, de Berne, sa brochure portant le titre, dont notre langue française ne saurait rendre l'impétueuse énergie : *Heraus aus dem Wirthshaus.* Nous extrayons de la dernière page de ce volume quelques chiffres statistiques qui attestent le mouvement en général progressif des sociétés de tempérance en Suisse :

	Membres et adhérents.			
A. *Suisse française.*	1881	1882	1889	1890
Canton de Genève.	65	128	387	371
» Vaud	27	172	1554	1535
» Neuchâtel	106	240	1245	1195
Jura bernois	139	352	900	756
B. *Suisse allemande.*				
Canton de Berne (partie allemande)	29	47	609	610
» Bâle.	—	13	362	333
» Zurich.	—	—	280	350
» Argovie	—	—	116	109
» Glaris	—	—	41	25
Autres cantons.	—	—	45	64
Total pour la Suisse entière . .	366	952	5539	5348

On remarquera toutefois avec regret un recul presque général des chiffres de 1890 sur ceux de 1889.

Une manifestation propre à nous réjouir est celle qui vient d'être faite par un certain nombre d'ouvriers de Berne contre les tendances irréligieuses. Le secrétaire des ouvriers de la ville, le docteur Wassilieff (un Russe, sans doute), voulait fonder une école libre pour ouvriers et ouvrières en annonçant pour programme : *La religion de la démocratie sociale et l'hypocrisie de la bourgeoisie.* Ce programme, à ce que raconte le *Kirchenblatt* (N° 46), provoqua les protestations d'un certain nombre d'ouvriers qui ont déclaré dans une feuille volante imprimée qu'ils s'opposeraient énergiquement à ce qu'on présentât la foi chrétienne comme un obstacle au progrès, et à ce qu'on tentât de la leur enlever : « Nous avons été, disent-ils, élevés dans cette foi ; nous nous en sommes bien trouvés et nous ne voyons pas pourquoi nous la rejetterions. Celui qui conspue le christianisme ne le connaît pas ; c'est notre ferme conviction. » Mettons qu'il n'y ait dans ces paroles guère plus que la *fides implicita*, qui trouve plus sûr de garder les croyances reçues des pères que d'en changer, nous n'en saluons pas moins comme un bon signe ce petit échec infligé à l'esprit moderne par l'ancienne piété suisse.

Le 24 novembre se sont réunis à Berne environ 30 délégués des différents comités suisses pour l'observation du dimanche (je dis observation et non sanctification, parce que je crois que tous les jours du chré-

tien sont saints et doivent être sanctifiés). Les plus nombreux de ces délégués appartenaient à la Suisse romande ; de la Suisse allemande étaient représentés Argovie, les deux Bâle, Berne, Saint-Gall et Zurich. La présidence de la séance, qui dura de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi, était occupée par M. le pasteur Bernard, de Berne. Nous reproduisons le résumé des résolutions prises, d'après le *Kirchenblatt*, N° 48.

1. Le Comité central s'adressera directement à l'assemblée des actionnaires du Jura-Simplon pour obtenir la suppression des billets du dimanche.

2. Les deux questions suivantes sont renvoyées à l'examen du Comité : comment la nouvelle loi fédérale sur le repos du dimanche doit être appliquée aux employés inférieurs de la poste et aux employés des péages ; puis, comment le service de la poste pourrait être simplifié le dimanche par l'établissement d'une distribution unique et l'ajournement des mandats et des colis non susceptibles d'être endommagés.

3. Il sera fait une enquête sur les cas d'inobservation du repos dominical qui ont pu se produire au service militaire. On décide d'adresser une pétition à l'état-major pour qu'aucun transport de troupes ne puisse avoir lieu le dimanche.

A la satisfaction générale, lecture fut faite d'une lettre de M. le conseiller fédéral Frey, dans laquelle le chef du département militaire se déclarait entièrement d'accord avec les efforts de la Société. On constata d'une manière générale que les succès de la Société se sont manifestés surtout dans le domaine militaire.

4. La question du repos dominical des sommeliers et sommelières donna lieu à un débat plus prolongé. On fut unanime à reconnaître le sort lamentable d'un grand nombre des sommelières qui servent dans les 22 000 auberges de la Suisse. Mais on fut partagé sur la question de savoir jusqu'à quel point cet objet rentrait dans le programme de la Société. En attendant, des vœux furent exprimés et soumis à l'examen du Comité, concernant *a*) la fermeture des auberges le dimanche matin ; *b*) la diffusion d'écrits populaires en allemand et en français, propres à attirer l'attention publique sur cette question, dans le genre des brochures de M. Schmidt : *Kellners Wohl und Weh*, et de M. le pasteur Hahn : *De la condition des sommelières au point de vue social et chrétien.*

Enfin, M. le Dr Courvoisier, avocat à Bienne, présenta un intéressant rapport sur la fermeture des ateliers et des fabriques le samedi après-midi. Il propose de remplacer la disposition établissant le maximum de

onze heures de travail par jour par une autre qui, selon le modèle anglais, fixerait 60 à 64 heures de travail par semaine, et introduirait le chômage de l'après-midi du samedi, où se placeraient les affaires et les préparatifs qui aujourd'hui occupent une partie du dimanche.

Nous transcrivons ici toutes ces propositions sans en discuter l'à-propos ni surtout la praticabilité. Je crois qu'entre autres il faut d'avance renoncer à obtenir jamais la fermeture des auberges pendant toute la matinée du dimanche, et je me demande surtout si les constitutions fédérale et cantonales accorderaient à aucune autorité le droit de décréter une pareille mesure.

Auriez-vous cru qu'il existât en Suisse des pénalités contre le blasphème? C'est le cas cependant, et voici quelques exemples. Le blasphème ayant causé un scandale public peut être puni :

Dans les Grisons, de deux mois d'emprisonnement ou d'une amende de 170 francs ;

Dans le Valais, de *dix ans* d'emprisonnement ;

A Lucerne, de six ans de travaux forcés ;

A Obwald, de six ans de fer ou de travaux forcés ;

En Bâle-Campagne, d'un an d'emprisonnement ;

A Schwytz, d'une amende ou d'une réclusion allant jusqu'à quatre ans.

Jusqu'à ce que, à Obwald, à Lucerne et dans le Valais, l'Eglise soit séparée de l'Etat !...

Nous avons précédemment déjà signalé le mouvement progressif du catholicisme en Suisse. Le congrès catholique qui s'est tenu à Zurich le 11 octobre a donné une nouvelle preuve de cette recrudescence, moins par le chiffre des participants, qui ne dépassa pas 500, hommes et femmes, que par l'animation qui paraît y avoir régné : « La ville de Zwingle, remarque le *Kirchenblatt*, devient de plus en plus le théâtre d'une agitation ultramontaine très consciente de son but, et ce qu'écrit la *Nouvelle Gazette de Zurich* mériterait d'être sérieusement médité : « Nous autres » protestants, nous avons toute sorte de motifs de nous laisser secouer » un peu dans notre indifférence religieuse par le zèle de nos catho- » liques, si nous ne voulons pas que la désorganisation de notre Eglise » augmente encore. »

Qu'il y ait, en effet, quelque relation entre l'abolition de l'obligation du baptême comme condition d'entrée dans l'Eglise et les succès du

catholicisme dans la cité de Zwingle, c'est ce qui ne devrait étonner personne, non pas même la *Nouvelle Gazette de Zurich.*

Le numéro du 9 janvier 1892 du *Kirchenblatt* nous apporte le programme de la prochaine session de la Société pastorale suisse, qui se tiendra à Berne :

Première journée : *Influence de la dogmatique réformée sur la moralité.* Rapporteurs : MM. E. Martin, professeur à Genève, et Blösch, professeur à Berne.

Seconde journée : *La cause de la tempérance à la lumière de l'Evangile.* Premier rapportour : M. Marthaler, pasteur à Bienne. Second rapporteur encore inconnu.

Bibliographie. — *Wanderungen durch das heilige Land,* von Dr Konrad Furrer. 2te verm. und verb. Auflage, Zurich, 1891. On dit beaucoup de bien de cet ouvrage, dont l'auteur a parcouru à pied la Palestine et fait ainsi de nombreuses découvertes intéressant les études bibliques.

A. GRETILLAT.

FRANCE

Aspect de la Normandie. — Caractère du peuple. — Sommeil des Eglises. — Bolbec ; le Havre ; Rouen. — Partis religienx au Havre. — Evangélisation dans la banlieue de Rouen.

La région normande, où j'invite aujourd'hui nos lecteurs à m'accompagner, est très différente de la Bretagne[1]. Nous sommes ici dans une contrée riche, sur un terrain gras et fertile ; c'est le Basan et le Galaad de la France, je veux parler surtout de ses vastes pâturages où l'on élève un bétail renommé. Les villes sont commerçantes, et la mer elle-même, sur les côtes, fournit sa part de biens, elle est très poissonneuse. La température est humide et un peu froide, la vigne a disparu, le pommier abonde et la remplace ; on boit du cidre, boisson froide et peu favorable à l'enthousiasme, au contraire, elle calme et appesantit son homme, et le Normand, pour se réveiller, recourt au café, ce qui ne serait pas un mal s'il n'y joignait trop souvent un ou plusieurs petits verres. Je ne crois pas au fatalisme de la race, la Normandie a produit des poètes et

[1] Voir les lettres de notre correspondant dans les numéros de septembre et de novembre 1891.

des artistes : Corneille, Bernardin de Saint Pierre, le Poussin, Boïeldieu, en étaient originaires. Mais j'admets que le climat ait contribué à former le caractère général de ce peuple froid et calculateur ; le Normand est laborieux, s'entend au commerce, mais il est rusé, défiant, âpre au gain. Autant il est facile d'avoir l'opinion et même l'autobiographie d'un Languedocien, autant il est malaisé, par ici, d'obtenir sur n'importe quel sujet une réponse positive :

— Combien voulez-vous vendre votre terrain ?

Réponse :

— Combien que ça vaut pour vous ?

Vous demandez conseil à quelqu'un :

— Ma fine, mon bon monsieur, v's allez faire comme v's allez vouloir.

— Etes-vous content de votre nouveau pasteur ?

— Heu, je n'en sommes point mécontent !

Un éloge qu'on fait volontiers d'un mort, c'est de *n'avoir jamais donné un démenti à personne.*

On comprend que notre peuple protestant, déjà trop disposé au calme plat, ne prodigue pas, dans un tel pays, les manifestations extérieures de la piété. Peut-être est-elle plus répandue qu'il ne le paraît, peut-être la vie chrétienne se cache-t-elle au fond de bien des cœurs, mais à première vue, l'impression générale est que les Eglises de Normandie dorment paisiblement. Celles de Basse-Normandie (8 paroisses), sauf Caen, font l'effet d'être tombées en léthargie. Le Mans participe de cet état. Le culte est cependant assez bien suivi, surtout dans les Eglises du Bocage (au nord-ouest du département de l'Orne), Athis, Montilly, Condé-sur-Noireau, mais l'indifférence prédomine, au point qu'une seule paroisse de ce côté, celle de Caen, collecte pour les missions.

Cependant toutes les Eglises de cette province sont desservies par des pasteurs évangéliques, sauf le Havre, où le rationalisme occupe la moitié de la place. La Normandie protestante est divisée en 5 consistoires : Bolbec, Rouen, Dieppe, le Havre, Caen. Elle forme la seconde circonscription synodale, et son synode particulier a déjà tenu 13 sessions, dont la dernière a eu lieu à la fin de mai. En général les délibérations de cette assemblée ont porté la marque d'une grande prudence et d'un vif attachement à l'officiel.

Parmi les Eglises réformées de la Haute-Normandie, on découvre trois points lumineux : Bolbec, le Havre et Rouen. Le nombre des protestants de Bolbec s'élève à environ un millier, et l'on a le chagrin d'y constater une décroissance lente, mais régulière. On célèbre deux cultes chaque

dimanche, et celui du matin rassemble de 250 à 300 auditeurs. Bolbec est doté d'un beau temple contenant 650 places et d'un presbytère vaste et confortable. L'école du dimanche est bien suivie ; elle compte 110 enfants inscrits, dont 90 en moyenne sont présents. Ce chiffre témoigne de l'intérêt que les parents doivent y mettre, et révèle, sinon une vie chrétienne intense, du moins des habitudes religieuses et de bonnes traditions. Certainement les habitudes et les traditions tiennent une grande place en Normandie, parmi les protestants comme parmi les catholiques, et pour toutes choses. Quelquefois elles recouvrent le feu sacré, d'autres fois rien. Mais je sais qu'on trouve à Bolbec un bon petit groupe de personnes pieuses.

Le trait caractéristique de cette Eglise, c'est sa générosité. Elle est riche, elle sait donner, et si un de ces jours la suppression du budget des cultes nous surprend, le protestantisme ne périclitera pas à Bolbec. Toutes les fois que la solution d'une difficulté dépend d'une condition financière, on peut être sûr qu'elle sera trouvée. Il faut dire que dans Bolbec, petite ville de 12 000 habitants, occupés aux filatures et au tissage, la plupart des grands industriels sont protestants ; ils tiennent, comme on dit, le haut du pavé. Mais le même trait se retrouve ailleurs, sans que les cordons de la bourse s'élargissent aussi facilement. Le budget du Conseil presbytéral, bien alimenté par des dons et legs, s'élève à 7000 ou 8000 francs. Les pauvres sont nombreux, mais abondamment secourus par un diaconat qui fonctionne avec intelligence, et par une nombreuse et active réunion de couture. On signale aussi à Bolbec la présence d'une de ces sociétés de *fourmis* qui s'occupent non pas à gronder et à chasser les *cigales*, mais à leur procurer, contre le froid une robe ou un jupon qu'elles ont fait elles-mêmes. Elles travaillent *chez elles*, et de la sorte elles ne peuvent nuire aux réunions de couture. Une salle de lecture publique et bien fréquentée a été fondée par une dame protestante, qui pourvoit aux frais de son entretien.

En parcourant le compte rendu des souscriptions recueillies en 1890 dans cette Eglise, je vois qu'elle a donné pour 19 œuvres chrétiennes différentes, entre autres pour les bourses des séminaires protestants (supprimées par l'Etat), plus de 1600 fr.; pour la caisse synodale, 1287 fr., près de 300 fr. pour la colonie de Sainte-Foy, 823 fr. pour les missions, etc., outre les collectes spéciales, après quelques services au temple.

Je me suis permis tous ces détails pour vous donner le type d'une des bonnes paroisses nationales en Normandie ; cela me dispensera d'être aussi prolixe sur les autres. Dans la grande ville du Havre, sur une po-

pulation de 115 000 âmes, on compte de 5000 à 6000 protestants. On célèbre chaque année environ 50 mariages, 150 baptêmes et 140 enterrements, et l'on reçoit à la première communion de 75 à 80 catéchumènes. Les écoles du dimanche et du jeudi (je ne parle jusqu'ici que de l'Eglise nationale) comptent 600 enfants inscrits.

Comme je vous l'ai dit, la paroisse du Havre est partagée entre la tendance dite libérale, et l'orthodoxie. Leurs luttes, depuis quarante ans, ont fortement agité cette Eglise et forment le trait principal de son histoire. La majorité des électeurs est toujours restée acquise aux rationalistes ; ce qui explique pourquoi, dans la répartition des pasteurs, ils ont la part du lion, bien que le troupeau en lui-même, considéré en dehors des élections, paraisse également partagé entre les deux tendances. Sur trois pasteurs titulaires officiels, deux se rattachent au rationalisme, et un à l'orthodoxie. Ce poste-ci a été longtemps occupé, on peut sans doute dire aussi *défendu,* par M. le pasteur Amphoux, qui vient de prendre sa retraite : il est remplacé par M. P. Morize.

Une excellente institution, qui fait honneur au parti évangélique du Havre et le protège contre un dangereux éclectisme, c'est une chapelle destinée à fournir une prédication fidèle les jours où la chaire du temple est occupée par un des pasteurs libéraux. C'est un prédicateur des environs, ou de Paris, qui s'y fait entendre tous les quinze jours. C'est dans cette *chapelle de la Paix* que, l'été dernier, le culte a été troublé par des anarchistes. Outre de nombreuses collectes pour les principales sociétés religieuses de France, une vente se fait chaque année pour les œuvres de l'Eglise du Havre, et une autre alternativement pour la Société des missions et les œuvres de La Force.

Un des pasteurs nationaux est spécialement chargé du culte en langue allemande. Les anglicans ont du reste leur Eglise et leur pasteur, ainsi que les luthériens des Etats scandinaves. Les wesleyens y sont aussi établis, comme sur d'autres points de la Normandie : Rouen, Lisieux, Granville. Ils tiennent au Havre des conférences populaires placées sous la direction de M. Welton, Anglais, je crois, possédant une grande fortune et pourvoyant aux dépenses de l'œuvre, ce qui ne l'empêche pas d'y contribuer par ses efforts personnels. Il s'est assigné son district et en a confié un autre à son collaborateur M. Gray. Celui-ci évangélise 200 ou 300 enfants, la plupart catholiques, et les a soumis à une discipline quelque peu militaire, leur faisant, par exemple, réciter tous en même temps la prière du Seigneur. Quant aux réunions pour adultes, elles ne paraissent pas avoir produit de résultats bien encourageants.

Le croirait-on ? les protestants du Havre ont peu de sympathie pour cette œuvre. Les gens bien posés, considérés, très convenables, riches armateurs ou autres, qui sont au premier plan, admettent qu'un protestant remplisse « ses devoirs religieux, » mais, regardant sans doute le catholicisme comme d'une valeur égale au protestantime, ils désapprouvent la propagande. Alors pourquoi eux-mêmes font-ils partie de l'Eglise *réformée* ?

Un philanthrope chrétien, qui certainement ne partage pas des opinions aussi pâles, est M. le docteur Gibert, bien connu dans les Eglises libres dont il est membre *in partibus*, inscrit d'ailleurs à Paris dans l'Eglise du Nord. Il évangélise à sa manière, en fournissant aux malheureux des remèdes gratuits, dans un dispensaire qu'il dirige.

Rouen, où l'Eglise réformée a aussi quelque importance, est une de ces grandes villes (on pourrait en dire autant du Havre) qui se peuplent aux dépens des campagnes. Un courant continu d'émigration y amène chaque année des familles protestantes des environs de Bolbec ou de Luneray, sans parler des Suisses, des Anglais, des Alsaciens. Et autour des grandes cités se forme toute une ceinture de communes industrielles dont quelques-unes sont déjà des villes importantes : ainsi, aux abords de Rouen, Sotteville, qui a 15 000 habitants, le Petit-Quevilly, qui en a 11 000, Darnetal, Boisguillaume, Déville, Maromme, qui vont de 3500 à 7000. Toutes ces communes suburbaines fourmillent de protestants. Il y en a au moins un millier dans la banlieue de Rouen. Mais ils ne reçoivent que de rares visites. Beaucoup n'ont aucun lieu de culte à leur portée. Aussi tombent-ils dans la plus profonde indifférence, que la généralité des mariages mixtes manifeste et accroît encore.

Le dernier rapport de la Société d'évangélisation de Normandie (branche de la Société centrale) attire l'attention sur ce fait qu'aujourd'hui nos coreligionnaires de la campagne, dans cette province, sont suffisamment évangélisés, leur nombre ayant presque diminué de moitié, tandis que celui de leurs pasteurs a sensiblement augmenté depuis un demi-siècle. En revanche, les protestants entassés dans les villes ou autour des villes sont forcément négligés par les pasteurs, dont le temps est presque absorbé par les fonctions régulières et habituelles du ministère. Aussi cette association a-t-elle récemment décidé qu'elle emploierait une partie de ses ressources à fonder, dans la banlieue de Rouen, un poste de pasteur ou d'évangéliste.

Déjà le Comité de M. Mac All soutient une œuvre d'évangélisation qui se fait à Sotteville et à Martainville. Une dame chrétienne s'y em-

ploie, surtout parmi les femmes et les enfants. A Sotteville l'ouvroir est prospère, et recrute ses habituées surtout parmi les catholiques ; car la liste d'inscription ne porte que 5 femmes protestantes. Quelques-unes de ces braves ouvrières apprennent des versets qu'elles récitent chaque lundi. Elles donnent pour les missions, et leurs pites, pour 1891, se sont montées à 8 fr. 75. A Martainville se tient une classe d'enfants, le dimanche et le jeudi ; un noyau d'élèves réguliers s'est formé, qui ont suivi l'école pendant l'année entière.

Les baptistes, à une date assez récente, ont aussi établi à Rouen une œuvre sous la direction de M. le pasteur Guignard, qui s'occupe principalement de la classe ouvrière. Il se fait entendre dans trois salles différentes, l'une à Rouen même, quai Saint-Séver, l'autre au Petit-Quevilly et une autre à Martainville, avec quelques résultats sérieux en perspective.

La prochaine fois je vous parlerai de Caen, puis d'Alençon que j'ai habité.

CH. LUIGI.

P.-S. Je reçois, à propos de ma précédente lettre, une communication de M. P. Calvino, pasteur à Lugano, concernant les funérailles de personnes non protestantes. Dans quelle mesure un pasteur doit-il y concourir ? Le temps et l'espace me commandent d'en réserver pour ma chronique de mars une mention plus étendue.

ÉTATS-UNIS

Un professeur rentré en grâce. — J'ai quelque raison de croire qu'en pays romand, et dans le canton de Vaud surtout, on ne sera point fâché de connaître l'issue du conflit *Briggs* dont vous entretenait ma correspondance d'août. Malgré le vote incriminant du Synode presbytérien, le Comité de l'*Union Seminary* avait résolument laissé au professeur sa chaire d'exégèse de l'Ancien Testament. Cet état de tension ne pouvait durer.

Une commission spéciale est donc nommée pour instruire le cas. Elle justifie absolument la conduite du Synode en relevant, dans le discours d'ouverture du professeur *Briggs, huit* erreurs doctrinales. On propose alors de remercier chaudement cette commission et... d'abandonner les poursuites. Vrai coup de Jarnac à l'adresse du professeur et du séminaire, officiellement accusés et officiellement privés du droit de défense.

Après un débat assez orageux, la proposition est rejetée par 64 voix contre 62.

Que faire? Pour ne pas aggraver la crise, il faut, à tout prix, mettre le collège hors de cause. On y arrive en modifiant la procédure : M. *Briggs* ne sera plus poursuivi comme professeur, mais comme *membre du presbytère* de New-York. Ce corps l'assigne donc à sa barre le 4 novembre dernier. Un mois lui a été donné pour rédiger sa défense.

Après la lecture de son long plaidoyer, on procède au vote et, sans que l'accusé ait modifié ses vues en quoi que ce soit, par 94 voix contre 39, un fraternel *satisfecit* lui est accordé, avec cette seule réserve que le presbytère n'entend pas approuver la teneur du discours d'ouverture, origine du débat. Que s'est-il donc passé? Rien que de très naturel. Un peu de calme est rentré dans les esprits, avec lui les sages réflexions. On s'est aperçu qu'un procès en hérésie ou la seule poursuite du cas n'amélioreront pas la situation, au contraire, le débat s'envenimera et quelque schisme en sera le résultat le plus clair. Les principaux membres du presbytère sont donc venus à la séance avec un vif désir de tout pacifier pour peu que le professeur eût une brindille d'olivier en main. Au lieu d'une brindille, c'est un vrai rameau qu'il a présenté ; voilà toute l'histoire du vote.

Il a commencé par constater, sans récrimination, quelques fautes de procédure, très manifestes à son égard. Puis il a donné son adhésion formelle à la confession de foi, affirmé sa loyauté, son profond respect à l'égard des Ecritures. Enfin, il a franchement *désavoué* certaines expressions piquantes, certains de ses jugements agressifs à l'adresse des « traditionalistes. » Il a surtout très habilement justifié sa thèse concernant l'autorité respective de la Bible, de l'Eglise et de la raison en réfutant les exagérations de Newmann sur l'Eglise et celles de Martineau sur la raison. Il a aussi nettement affirmé, à la base du Pentateuque, une histoire des institutions, une législation d'origine purement mosaïque. Tout autant d'affirmations qui contrastaient avec l'ambiguité de sa fameuse leçon d'ouverture.

Mais, plus que toute autre chose, l'*humilité* accompagnant le ton très ferme de sa défense lui a conquis beaucoup d'estime. Tel membre du presbytère, qui lui était très hostile, fut complètement gagné par ces seules paroles : *Si j'ai directement ou indirectement troublé l'Eglise, je le regrette profondément, et si j'ai fait de la peine à mes collègues et au peuple de Dieu, j'en suis attristé.*

La grande majorité du presbytère a vu là une preuve de sa *sagesse* et

de sa *modération* futures. On ne lui demandait plus d'autres garanties. Car, je le dis bien haut, ayant suivi ces débats avec une grande attention, la cause de tout ce malheureux conflit venait moins d'erreurs de doctrine que d'un *déficit de prudence* chez M. *Briggs*, déficit qui devait fatalement amener la « faillite » de toutes relations cordiales avec lui si, tout en demeurant fidèle à son point de vue, il n'avait pas fait amende honorable quant aux troubles qu'il avait provoqués.

Quelques entêtés (où n'en voit-on pas?) ont décidé de porter le cas devant le Synode de 1892, qui... leur fermera la bouche, c'est à prévoir.

Une pseudo-revision. — Les discussions concernant le cas *Briggs* avaient rendu plus instantes les réclamations de beaucoup de membres influents de l'Eglise presbytérienne concernant la revision totale de leur confession de foi (celle de Westminster). Depuis longtemps on ne la trouvait plus en harmonie avec les besoins actuels. Pour répondre à ce désir, une grande commission fut nommée, chargée de recueillir les *desiderata* et de rédiger un projet de revision.

Plusieurs proposèrent d'élaborer deux confessions, l'une, *très brève*, à l'usage du troupeau, l'autre, *plus développée*, pour ses conducteurs. La proposition fut écartée sans examen ; elle n'aurait fait qu'augmenter l'imbroglio présent. D'autres réclamèrent, à cors et à cris, l'abandon absolu de l'ancienne confession ; ils en voulaient une nouvelle, aussi débarrassée que possible du « fumet calviniste » (lisez : théorie rigide de la prédestination). Mais les Mentor et les Ulysse de la commission décidèrent d'éviter, à tout prix, les débats spéculatifs et les questions de controverse dans son sein. Voilà pourquoi son travail est devenu un simple « récrépissage ; » c'est un « Westminster » de *forme* rajeunie, mais adieu la vivification *doctrinale* si désirée.

Pour ne pas tenir l'Eglise en suspens de longs mois durant, il faudra bien accepter cette pseudo-revision, malgré son peu de portée et son manque de cohésion. Elle vient d'être soumise à tous les presbytères ; voici les résultats qui me sont connus, jusqu'ici : 67 approuvent, 10 d'entre eux regrettent qu'on ne soit pas sorti de l'ornière, 36 demandent le renvoi de toute adoption à plus tard. Plusieurs rejettent le projet (7, je crois), ils sont opposés à quelque revision que ce soit. Pour eux, la confession de Westminster n'est pas un *consensus hominum*, c'est un « aérolithe » auquel nul ne doit toucher. D'ailleurs, on l'a dit en tout autant de termes, dans sa seconde épître (III : 16) l'apôtre Pierre s'est déclaré *antirevisionniste !*

L'affaire d'Andover. — Le Séminaire d'Andover est universellement

connu, aux Etats-Unis, par ses vues, très opposées sur plusieurs points, à la stricte orthodoxie. A sa tête est un *Comité directeur* placé lui-même sous le contrôle d'une *Commission de surveillance*. Or, dès 1886, cette Commission était nantie d'une plainte contre tous les professeurs, leur enseignement étant « contraire aux statuts de l'établissement et à la volonté des fondateurs et donateurs » (le plus grand grief concernait « le salut possible après cette vie »). En 1887, après mûr examen, la Commission décide le renvoi pur et simple du professeur E. Smith, les autres étant mis hors de cause. Ce professeur ne tarde pas à interjeter appel devant la Cour suprême de l'Etat, à Boston.

Pour divers motifs, plus ou moins plausibles, l'enquête ne fut ouverte qu'en octobre 1890, et la Cour n'a rendu son verdict que tout récemment. Devant ce tribunal, le défenseur de M. Smith réclamait en nullité de jugement pour plusieurs raisons ; la Cour n'en releva que deux : 1° le Comité directeur devait faire partie du jury qui prononça le renvoi du professeur ; 2° il était illégal de ne poursuivre qu'un seul maître, tous ayant été accusés et se rendant solidaires les uns des autres. Par ces deux considérants et sans se prononcer sur le fond du débat, 6 membres de la Cour sur 7 ont déclaré le verdict de la Commission nul et non avenu, renvoyant celle-ci à mieux juger.

Après cinq ans de luttes, d'attente et d'espoir de gain, la pauvre Commission va renoncer à toute poursuite. A quoi bon ? Elle irait au-devant d'un échec certain : le Comité directeur est en entier dans la manche des profeseurs (un seul membre fait exception). Sans entrer moi-même dans le vif du conflit, je ne puis que qualifier d'étrange ce prononcé de la Cour. Elle a reconnu pleinement à la Commission son droit de *juridiction*, au Comité son rôle *administrateur*, et la première aurait besoin du second pour exercer son mandat ? Et le second serait à la fois juge et partie ? On comprend l'irritation de plusieurs amis de ce Séminaire. Aussi bien l'effet moral n'est-il pas détruit, le conflit restera pendant jusqu'à l'arrivée, très prochaine, de nouveaux éléments moins stricts de doctrine dans la dite Commission.

Théologie moderne en Amérique. — Puisque débats il y a, voici quelques jalons indicateurs dans ce vaste domaine. On constate bien ici une gauche, une droite et un centre ; mais leur distribution et les points de démarcation ne sont pas aussi accentués qu'en Allemagne ou en France. Le plus gros des bataillons est nettement *centre droit*. Les Séminaires d'Andover, de l'Union, l'Université Hopkins et d'autres sont résolument entrés dans le courant de la critique moderne, tandis qu'à

Chicago, à Princeton et ailleurs on en est toujours à soutenir l'infaillibilité verbale. Je sais tel milieu où, naïvement, on dira volontiers : « Orthodoxy is *my* doxy, heterodoxy is *your* doxy ; » plusieurs *clergymen* et beaucoup de *laymen* soupirent après un bon petit « bill Mac Kinley » qui refoulerait en pleine mer toutes les importations de la théologie européenne. Mais c'est trop tard, les exigences scientifiques des uns, le bon sens des autres réclament un christianisme plus ouvert, plus compréhensif, plus humain que celui qui, depuis si longtemps, est emmaillotté et couché dans le calvinisme étroit. L'intellectualisme doctrinal a, grâce à Dieu, un peu partout le pied dans la tombe : *requiescat in pace.*

Oui, malgré les cas Briggs et Smith, malgré les échappés du moyen âge, l'esprit de tolérance, de largeur, de support mutuel fait de constants progrès. La quarantaine se lève jour après jour sur ces expressions d'outre-Atlantique : esprit scientifique, pensée moderne, critique religieuse. La base se déplace lentement, mais sûrement, pour aller du *biblicisme* au *christ*ianisme ou, selon l'expression favorite des théologiens de langue anglaise, pour devenir plus *christocentrique.*

Il y aura encore des conflits, des échauffourées peut-être, ici et là, mais les Eglises d'Amérique seront toujours à l'abri de crises graves, grâce à leur esprit pratique, à leur besoin d'action qui primeront toujours les questions d'école. Place au *business man*, à l'homme d'affaires jusque dans les choses de la foi. Voilà pourquoi les associations masculines et féminines, les œuvres philanthropiques, l'esprit missionnaire vont se multipliant dans les milieux qui seraient les plus menacés de disputes théologiques.

Le concile pan-méthodiste. — Pour la seconde fois, les disciples des Wesley ont tenu leurs grandes assises. Les premières étaient à Londres en 1881 ; celles-ci ont eu lieu à Washington, du 7 au 20 octobre passé. Cinq cents délégués y ont pris part, dont 300 pour les Etats-Unis 200 pour le reste du monde. N'accusez pas les Américains de s'être donné la part du lion, il y a *5 millions* d'adhérents chez eux (dont 2 240 000 méthodistes épiscopaux) alors que la Grande-Bretagne n'en a que 860 000 (dont 490 000 wesleyens).

Impossible de vous donner le moindre compte rendu ou quelque physionomie de l'assemblée, l'espace me manque. Je me bornerai à ces simples aperçus : les travaux furent substantiels, remarquablement clairs, les discours très brefs. Il y a bien eu, à deux reprises, des altercations un peu vives, mais ce fut vite calmé et vite oublié ; la plus

entière fraternité n'a cessé de régner ensuite ; un grand esprit de charité dominait le tout. Je suis demeuré abasourdi en constatant que les délégués anglais s'étaient montrés presque aussi généreux que leurs frères américains dans les concessions à faire aux femmes ; elles gagnent du terrain sans relâche, ces honorables candidates aux présidences à venir.

Une séance intéressante et mouvementée a été celle consacrée à l'arbitrage international. On avait prié le président de la république de l'honorer de sa présence. En toute simplicité il y est arrivé, au coup d'onze heures. Son discours, de quinze minutes, n'avait rien d'empesé, de cérémonieux ; il fut simple, pratique, éloquent comme toujours. Le même matin, M. Harrison avait inspecté une des fonderies de canons du gouvernement ; cette coïncidence et ce contraste entre les deux visites lui ont fourni le thème de son allocution. C'était des variations originales et fort sages sur le *si vis pacem para bellum.*

Mais il importe de vous dire quel heureux résultat ce concile a eu sur le méthodisme entier. Vous savez que cette Eglise est morcelée, *émiettée en 35 corps différents*, indépendants, souvent rivaux. Les scissions s'opéraient pour des enfantillages, aux Etats-Unis du moins : question des *camp-meetings*, des allocutions libres, du rôle des anciens, etc., et les fragments séparés vivaient un peu en frères ennemis. Souvent une petite ville avait deux ou trois Eglises méthodistes rivales qui végétaient où une seule aurait été très prospère. Cet état de choses ne pouvait durer. Les délégués étaient unanimes à arrêter les bases d'une *fédération* plus complète, de *fusion* dans plus d'un cas. Ils avaient d'ailleurs comme exemple le Canada, où, depuis plusieurs années, les groupes méthodistes ne forment plus qu'un corps. Des résolutions ont donc été prises, leur réalisation est affaire de temps, car il ne faut rien brusquer ; c'est pour le coup que nos frères méthodistes doivent procéder « méthodiquement. »

Vous le comprendrez quand vous saurez que certains corps sont très épiscopaux, ritualistes à l'extrême, et d'autres aussi dissidents que possible dans leurs rites. En Angleterre, si je suis bien informé, la position sociale, les vues politiques vous ouvrent ou vous ferment tel ou tel groupe. Les wesleyens sont très conservateurs, les méthodistes plutôt libéraux. Les membres d'une Eglise wesleyenne iront au culte en voiture, les « méthodistes primitifs » ne peuvent y aller qu'à pied et pour cause ; mais une fois dans leurs chapelles respectives, services absolument semblables ! Il y a là un manque sensible de confraternité. Or, les désirs d'union ont été vivement exprimés *par les délégués anglais*, à la grande joie de tous ; c'est un précieux gage de succès. JH.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Essai sur l'idée de Dieu dans l'Ancien Testament, par W. *Merminod.* — Genève, Beroud et Jeheber, 1891.

L'étude de M. Merminod sur le monothéisme des Hébreux (car c'est bien là le sujet proprement dit du travail) nous semble mériter pleinement d'être signalée au grand public qu'intéressent encore les questions soulevées par l'Ancien Testament. D'ailleurs, il circule aujourd'hui tant d'idées fausses, inspirées par la tradition ou par les théories récentes, que ce sera toujours une œuvre utile de chercher à se rendre compte, sans parti pris, du véritable état de la question d'après les documents que nous possédons.

M. Merminod s'applique à montrer que les Hébreux, bien loin de commencer par ce monothéisme primitif que prônent certains historiens, ont été à l'origine, et durant la plus grande partie de leur histoire, livrés à un polythéisme plus ou moins compliqué, contre lequel s'élevèrent sans cesse les prophètes, sans pouvoir arriver jamais à le déraciner du sein du peuple. De ce polythéisme, Israël passa à ce qu'on appelle, dans l'histoire des religions, l'hénothéisme, c'est-à-dire la suprématie accordée, par telle nation donnée, à un certain dieu considéré par elle comme possédant une supériorité réelle sur les autres divinités, dont l'existence n'était, d'ailleurs, pas mise en doute. Puis, comme dernière étape du développement, on en vint au monothéisme proprement dit. Mais cette étape ne fut franchie qu'à une époque relativement récente, car ce n'est qu'après le retour de l'exil de Babylone que l'idolâtrie disparut.

On le voit à ce rapide résumé : l'auteur trace, en réalité, l'histoire de tout le développement religieux d'Israël, et son exposé, nécessairement sommaire, mais très lucide et bien proportionné, est de nature à soulever dans l'esprit du lecteur un grand nombre de questions de la plus haute gravité. Que le polythéisme ait existé à l'origine chez les Hébreux, cela semble hors de doute ; qu'il se soit perpétué dans le cœur du peuple de l'Ancien Testament, durant à peu près tout le cours de son histoire, cela ressort d'une façon assez nette de l'étude des documents qui sont en nos mains. Mais, qu'on soit en droit de parler d'un hénothéisme israélite, comme on parle de l'hénothéisme indou, par exemple, cela

paraît beaucoup plus contestable, et il serait facile de rappeler bien des textes de l'Ancien Testament qui semblent être en complète opposition avec cette hypothèse. Du reste, avant toute autre question, il s'agit de savoir ce qu'on entend par *religion d'Israël*. Est-ce la religion de la majorité, celle qui était répandue dans la masse du peuple? N'est-ce pas plutôt, comme on l'a souvent montré, la religion qui a été légalement proclamée par le ou les législateurs, et défendue (d'aucuns diront préparée et recommandée) par les prophètes?

Il est certain que, à telle parole, à telle apostrophe des prophètes, on est parfois tenté de se demander si ces derniers ne croyaient pas, en quelque mesure, à la réalité des divinités païennes dont ils raillaient le culte. Cependant, il n'y a là, à notre avis, qu'une apparence. Ces dieux ne sont réels qu'aux yeux de leurs adorateurs, étrangers ou israélites. Mais sera-ce en niant purement et simplement leur réalité, en n'en tenant nul compte, que les prédicateurs du Dieu un accompliront leur mission et retiendront leurs contemporains sur la pente du polythéisme? Il y aurait eu, dans l'emploi de ce procédé, un manque de sagesse, une maladresse psychologique insignes. Ce n'est pas ainsi que l'apôtre Paul comprenait la prédication du vrai Dieu lorsque, à Athènes, il complimentait ses auditeurs de ce qu'ils étaient « singulièrement religieux. » Ainsi, lorsque nous voyons les prophètes parler de manière à faire supposer qu'ils établissent un parallèle entre Jahveh et les idoles, nous ne dirons nullement qu'ils se livrent à une simple adaptation; il y a plus que cela, il y a de leur part la constatation d'un fait religieux, avec lequel il faut compter et qu'on ne saurait supprimer par le moyen d'une simple négation.

Il n'est pas possible, au cours d'une brève notice bibliographique, d'entrer dans le vif de semblables questions, ni même d'indiquer les réserves et les points d'interrogation que la présente tractation pourrait soulever. Disons, en terminant, que le travail de M. Merminod sera lu avec intérêt par tous ceux que préoccupe cet important sujet, car il est l'œuvre d'un esprit droit et il présente tous les caractères de la loyauté scientifique.

A.-J. B.

SERMONS CHOISIS, par *Eugène Bersier*. — Paris, Fischbacher, 1891.

Exegi monumentum aere perennius: J'ai élevé un monument plus durable que l'airain. Cette parole du poète revient tout naturellement à la mémoire en présence du magnifique volume que les amis de M. Bersier ont édité comme un monument destiné à « honorer son nom et à continuer son œuvre. » C'est un monument qui vaut bien le marbre ou l'airain d'une statue et qui en aura, nous l'espérons, la durée.

L'accueil fait à ces *Sermons choisis* a été dès l'abord très encourageant. Rarement livre semblable a remporté un succès pareil et mieux

mérité. Si l'on tient compte du petit nombre des protestants de langue française parmi lesquels ce volume devait s'écouler, ce succès égale ou dépasse celui des livres religieux anglais qui ont eu le plus de retentissement et le plus de lecteurs.

La tâche des éditeurs n'était pas facile. Il s'agissait de faire un choix parmi les quatre-vingts et quelques sermons qu'a publiés M. Bersier. Comment procéder à ce choix entre tant de discours d'une haute valeur, se recommandant les uns et les autres par des qualités de premier ordre? Comment se résoudre à éliminer de ce recueil tant de prédications qui vous ont intéressé et ému? Force était cependant de se borner et d'appliquer le *non multa sed multum*. Le choix nous parait excellent. Les sujets sont variés et montrent l'orateur à peu près sous toutes ses faces.

Ce qui a fait le grand et légitime succès du prédicateur de la chapelle de l'Etoile, c'est le rare assemblage de qualités excellentes et éminentes qu'on retrouve dans tous ses discours.

Le style est coulant, d'une limpidité parfaite et d'une beauté qu'on peut appeler classique. L'ordonnance du sermon est simple et lumineuse.

Les qualités de fond ne sont pas moins remarquables. Ces discours sont fortement pensés et donnent à l'intelligence, sous une forme toujours attrayante, une nourriture solide et substantielle. Ils s'adressent plutôt à un auditoire d'élite. Ils parlent aussi au cœur et à la conscience, parfois avec une grande force; à la lumière s'unit une chaleur communicative qui peu à peu vous saisit et vous gagne.

On peut citer sans doute des noms d'orateurs chrétiens qui ont été plus véhéments et plus vibrants, qui ont eu plus d'élan et plus de flamme, nous n'en connaissons pas qui allient d'une manière plus heureuse les qualités diverses qui font le prédicateur.

M. Bersier connaît l'homme en général, l'homme de son temps en particulier. Il sait quels sont les besoins profonds de son âme, ses aspirations secrètes; il sait aussi ses misères, ses bassesses, ses doutes. De là le caractère essentiellement *apologétique* qu'il a donné à sa prédication en montrant que l'Evangile est recommandable à l'intelligence, au cœur et à la conscience de tout homme, qu'il est fait pour l'âme humaine et que l'âme humaine est faite pour lui.

Ces discours pourraient être plus bibliques si l'on entend par là des citations nombreuses de l'Ecriture, un usage fréquent des termes et des images qu'elle emploie; ils sont éminemment bibliques si l'on entend par là une parole tout imprégnée de l'esprit et des vérités de la Bible. Les doctrines évangéliques sont nettement affirmées. Puisse ce volume, qui honore le nom du grand prédicateur, véritablement continuer son œuvre et qu'il contribue à glorifier le nom qui est au-dessus de tout nom dans ce siècle et dans celui qui est à venir! E.-L. B.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE



PORT-ROYAL

Esquisse historique [1].

Il y a dans le domaine de l'histoire des faits qui ne sont jamais complètement oubliés ; ils s'imposent au contraire à l'attention des esprits sérieux, par les enseignements qu'ils contiennent ; les événements qui les suivent semblent en préparer le retour et en évoquent le souvenir. Un fait peut évidemment se renouveler tant que la cause qui l'a produit n'a pas disparu. Or, Port-Royal est un fait historique amené par des causes qui subsistent encore aujourd'hui ; les mêmes raisons, les mêmes motifs auxquels il doit sa naissance et son développement, existent actuellement, à peu de chose près, dans toute leur importance et toute leur gravité. Toutes les choses contre lesquelles Port-Royal voulut réagir, le relâchement dans la morale, l'erreur dans la doctrine, la superstition et la mondanité dans le culte, règnent, fleurissent et s'épanouissent plus que jamais dans le sanctuaire sous l'influence triomphante de l'ultramontanisme. Ce dernier, sans doute, répète sur tous les tons qu'il a vaincu, qu'il est maître de la maison, qu'il ne s'en laissera plus déposséder ; mais il oublie que l'homme « n'a aucune puissance contre la vérité [2], » cette vérité peut faire surgir une force capable de vaincre et de reconquérir la maison envahie par l'erreur.

[1] Cette esquisse a été lue le 10 juin 1890 devant l'Union pastorale de Versailles qui, ce jour-là, tenait sa séance aux ruines mêmes de Port-Royal. Elle a aussi été lue à la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise, dans la séance du 28 novembre 1890, et le 16 décembre suivant en présence de la Société de théologie de Paris. — [2] 2 Cor. XIII, 8.

Quoi qu'il en soit, nous avons cru qu'il était utile et même opportun de nous remettre en mémoire ce qu'a été Port-Royal ; en face de ce qui se passe sous nos yeux dans le catholicisme, son histoire, rappelée en quelques pages, pourra peut-être nous faire entrevoir dans l'avenir un de ces événements dont Dieu seul a le secret, mais que nous pouvons espérer quand nous nous rappelons sa puissance et sa bonté. L'histoire de Port-Royal prouve qu'à telles ou telles heures il est permis à un certain pouvoir « de faire la guerre aux saints, et de les vaincre [1] ; » mais rappelons-nous que la victoire finale appartient à Celui qui est la vérité et qui « fait triompher la justice [2]. »

Voyons donc sommairement ce que fut ce monastère dont le nom seul comporte en histoire un sens complexe de la plus vaste et de la plus auguste importance.

I

L'abbaye de Port-Royal fut fondée en 1204 par Mathilde de Garlande, femme de Matthieu Ier de Marly, cadet de la maison de Montmorency, et d'après les conseils de Odon de Sully, évêque de Paris, prince du sang royal et proche parent de Philippe-Auguste. Placée sous la direction des religieux de l'ordre de Citeaux, elle reçut de divers papes des privilèges particuliers, celui par exemple de pouvoir continuer la célébration des offices, lors même que tout le pays eût été en interdit. La dédicace de son Eglise eut lieu le 25 juin 1230 ; on en célébrait l'anniversaire le premier dimanche de juillet de chaque année. Depuis cette époque jusqu'en l'an 1600, l'histoire de cette maison religieuse ne présente rien de bien saillant, la ferveur des premiers jours avait fait place au formalisme et à la mondanité. En 1602, on donna à ce monastère une abbesse de onze ans; cet abus ne semblait pas devoir y faire rentrer la piété. C'était Jacqueline-Marie-Angélique Arnauld.

Six ans s'écoulèrent ; elle avait seize ans et demi (1608), lorsqu'un événement, bien ordinaire selon le monde, mais grand selon Dieu, se produisit dans son existence assombrie par le dégoût que lui inspirait la vie du cloître. Voici les circonstances qui y donnè-

[1] Apoc. XIII, 7. — [2] Mat. XII, 20.

rent lieu, et que nous rapportons d'après les *Relations* authentiques du temps[1].

Un soir du carême de l'année 1608, vers la fête de l'Annonciation, un capucin, nommé le père Basile, arriva au monastère comme on allait allumer les flambeaux et demanda à prêcher. La jeune abbesse, qui venait de se promener au jardin, trouva qu'il était bien tard. Changeant aussitôt d'avis, elle ordonna de sonner le sermon, et dit qu'il tiendrait lieu de la lecture qui, selon la règle de saint Benoît, se fait avant complies. Elle y assista par manière d'acquit, sans presque l'avoir voulu, quoiqu'elle aimât à entendre prêcher. Il y avait trente ou quarante ans qu'on n'avait prêché à Port-Royal lorsqu'Angélique y vint, excepté à quelques professions; c'est d'elle-même qu'on tient ce détail d'après la relation écrite plus tard de sa main.

Ce père Basile était un pauvre personnage, ayant mené une vie de désordre en plusieurs monastères, et qui, depuis, se fit protestant à l'étranger. On prétend que plus tard il rentra dans l'Eglise romaine.

Néanmoins, ce soir-là, le père Basile parla avec une grande force ; il avait pris pour sujet les anéantissements et les humiliations du Fils de Dieu se faisant homme, naissant dans une étable et vivant dans la pauvreté, puis mourant au sein de la douleur. La jeune abbesse fut puissamment remuée et touchée ; on peut regarder ce moment comme celui où Dieu changea son cœur par la grâce de l'Esprit saint. « Dès ce moment, dit-elle elle-même, je me trouvai plus heureuse d'être religieuse que je ne m'étais estimée malheureuse de l'être ; et je ne sais ce que je n'aurais pas voulu faire pour Dieu[2]. »

Désormais, cette âme régénérée par la grâce s'éprend avec ardeur de tout ce qui peut contribuer à l'avancement du règne de Dieu. Les saintes Ecritures deviennent sa nourriture de toutes les heures ; convertie à Christ, elle s'est donnée à lui avec une sorte d'intrépidité, et ne se reprendra jamais. Sans doute que, pour des

[1] Nous croyons bon de dire ici que, dans cette étude, nous n'avons eu recours qu'à des documents originaux.

[2] *Relations écrites par la M. M.-Angélique*, 1716, p. 14 ; Guilbert, *Mémoires historiques et chronologiques sur Port-Royal*, Ire partie, tome Ier, p. 314, 315.

chrétiens protestants, il y aura des surprises et comme des inquiétudes au récit des austérités auxquelles cette religieuse se croit obligée après sa conversion ; mais ce qu'ils ne pourront qu'honorer, c'est la sincérité, c'est la grandeur morale de ce dévouement d'un cœur qui croit n'avoir jamais assez fait pour le Maître divin, à cause de la grâce qu'il a reçue de lui. Car ce que la jeune abbesse vient d'éprouver, ce n'est pas une émotion passagère, un enthousiasme éphémère ; non, elle est bien entrée dans cette crise décisive de l'âme qui passe des ténèbres à la lumière, elle soutient les luttes qu'ont connues tous ceux que la grâce a retirés de la mort du péché pour les amener à la vie de la justice. « Je vis aussitôt, dit-elle, la nécessité de la vraie obéissance, du mépris de la chair et de tous les plaisirs sensuels,... et Dieu me donna tant d'affection pour ces vertus, que je ne respirais que de trouver les moyens de les pouvoir pratiquer. Mais ma misère, ma légèreté, le peu de vraie assistance que j'avais eue pour correspondre à cette première grâce, quoique ma volonté soit demeurée ferme au fond de mon cœur pour chercher les moyens de la suivre, m'ont fait commettre de très grandes fautes et infidélités, dont j'avais très souvent des remords de conscience qui me mettaient en d'extrêmes angoisses. Je demeurai fort touchée de servir Dieu, néanmoins avec très peu de lumières de ce que je devais faire pour ma conscience. Je priais seulement Dieu le plus et le mieux que je pouvais [1]. »

Angélique, en se réformant elle-même, souhaite avec ardeur de réformer son abbaye ; elle ne peut supporter la pensée de voir la mondanité dominer une maison où doit régner la ferveur. Elle s'efforce de faire pénétrer dans ses religieuses la vie nouvelle qu'elle vient de recevoir du ciel. Elle leur en parle, prie pour elle pendant des nuits, dans une cellule froide où les vents soufflent de toutes parts. Elle se refuse toutes les commodités de la vie afin de donner l'exemple de la consécration à Dieu, avant d'y exhorter par les accents de sa parole suppliante accompagnée de « torrents de larmes. » — « Dieu bénit si bien cette conduite, dit un mémoire du temps, qu'elle gagna toutes ses religieuses les unes après les autres ; » en moins de cinq ans, la piété selon l'Evangile régna

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, 1742, tome I[er], p. 345 ; Guilbert, *Mémoires*, I[re] partie, tome I[er], p. 316.

dans toutes ces âmes, piété qui se traduisait avec une sorte d'héroïsme : communauté de biens, jeûne, abstinence, veille de la nuit, silence ; s'il y avait exagération, il y avait aussi une intensité de foi, de vie religieuse qui doit nous porter malgré tout au respect.

Cependant, notre abbesse n'en vint pas à toutes ces réformes sans rencontrer beaucoup d'obstacles, surtout de la part de sa famille. Son père, sa mère, quoique gens religieux, redoutaient pour leur fille une vie trop austère comme pouvant nuire à sa santé et même abréger sa vie.

Son père, M. Arnauld, avait coutume d'entrer dans l'intérieur du monastère avec sa famille quand il venait voir sa fille. L'abbesse ayant persuadé les religieuses de la nécessité de rétablir la clôture qu'elles n'observaient plus depuis longtemps ni pour elles ni pour leurs parents, se décida à refuser l'entrée de la maison du dedans à son père et à sa mère. C'était en 1609, elle avait à peine dix-neuf ans ; M. et Mme Arnauld, accompagnés de leurs enfants, arrivèrent à Port-Royal à l'heure du dîner. La mère Angélique, qui se préparait par la prière au moment décisif, était dans l'église quand le carrosse de son père arriva dans la cour extérieure. Elle court alors à la porte du monastère où l'on frappe déjà ; l'abbesse en ouvre le guichet ; son père se présente et demande qu'on lui ouvre. Elle le supplie alors de vouloir bien entrer dans son parloir ; il refuse d'y entrer, insiste, presse et commande qu'on lui ouvre ; sur le refus de sa fille, il se fâche, frappe plus fort. Mme Arnauld parle à son tour, non sans dureté et avec hauteur. D'Andilly, qui n'avait alors que vingt ans, s'exprime en termes injurieux sur le compte de sa sœur. Il somme les religieuses d'ouvrir à son père, mais les religieuses, qui approuvent leur abbesse, ne répondent pas à son appel.

M. Arnauld avait alors dans la maison deux autres filles très jeunes, Agnès et Marie, il les redemande, on les lui rend par une porte de derrière. D'Andilly va au-devant de sa sœur Agnès en invectivant l'abbesse, mais la petite Agnès défend sa sœur en répondant qu'elle était obligée de faire ce qui était commandé par le concile de Trente. « Vraiment nous en tenons, s'écrie le jeune homme ; en voici encore une qui cite les canons et les conciles ! »

Le père fait remettre les chevaux au carrosse pour s'en retour-

ner ; mais Angéliqne le prie avec tant d'instance d'entrer au parloir qu'il y consent enfin. Elle y pénètre de son côté. M. Arnauld, très ému et avec une expression de douleur profonde, lui dit que « jusqu'ici elle avait eu en lui un père qui l'avait aimée, mais que sa conduite envers lui l'empêcherait de lui donner à l'avenir les mêmes preuves de l'amour qu'il conserverait pour elle ; et qu'en lui déclarant qu'il ne la verrait plus, il lui faisait une dernière prière, qui était que pour l'amour de lui elle voulût bien ne pas ruiner sa santé par des austérités indiscrètes [1]. »

La mère Angélique avait pu affronter la colère ; mais en voyant la souffrance peinte sur les traits d'un père chéri, en entendant l'expression poignante de son affection, de sa tendresse, les forces lui font défaut, elle tombe évanouie de douleur ; le cœur succombait en obéissant à la conscience.

Le père croit que sa fille se meurt, il appelle au secours, il frappe de nouveau à la porte ; les religieuses fuient au lieu d'accourir. Heureusement d'Andilly arrive à leur faire comprendre que leur abbesse est privée de connaissance et tombée à terre. On vient enfin, mais on a beaucoup de peine à faire revenir à elle la pauvre enfant. Quand elle ouvre de nouveau les yeux, elle aperçoit son père derrière la grille et le prie de rester à l'abbaye ; celui-ci le lui promet. On dresse un lit au parloir d'où elle expose alors à M. Arnauld que les règles de la profession religieuse auxquelles elle est soumise exigent l'inviolabilité de la clôture. Ce dernier comprend enfin la hauteur de vue de cette conscience consacrée au devoir, il devine les souffrances de ce cœur torturé par les mouvements d'une tendresse étouffée comme à regret, et se rend au désir de sa fille avec laquelle il est désormais pleinement réconcilié ; les petites Agnès et Marie sont remises dans la maison, où le calme rentre avec la joie d'une grande victoire obtenue. Cette abbesse de dix-neuf ans a, par cet acte, commencé un mouvement de réforme qui va s'étendre sur toute la France et qui exercera son influence sur l'Eglise entière pendant plus d'un demi-siècle. Telle fut cette « journée du guichet, » si triste et si célèbre, diversement jugée sans doute, mais qui eut sa grandeur.

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*. Utrecht, 1742, tome Ier, p. 47, 48 ; Guilbert, *Mémoires*, tome Ier, p. 352.

II

A partir de ce moment, Angélique prend possession d'elle-même, sa personne morale s'accentue avec une puissance auguste, elle se livre tout entière à la vie religieuse, son cœur est pris pour Dieu ; changée, convertie, régénérée, elle se fortifie dans un christianisme austère qui repousse tout compromis avec la chair, et néanmoins sa piété n'a rien de sombre ; dure pour elle-même, elle a pour ses religieuses des attentions qui vont jusqu'à la tendresse. Elle est aimante et cependant, quant aux démonstrations, elle demeure réservée ; elle est sobre de paroles, simple, intérieure. Nous voulons éviter le panégyrique, il nous faut pourtant mentionner encore certains traits de son caractère, sa compassion pour les malades, son inépuisable générosité pour les pauvres, sa sympathie pour le malheur. Quant à passer les nuits auprès des moribonds, soigner les personnes atteintes de maladies contagieuses, c'étaient là choses qu'elle considéra pendant toute sa vie comme faisant partie de ses devoirs les plus élémentaires.

Une telle piété exerce généralement une grande influence, aussi voyons-nous l'abbesse attirer à Dieu cinq de ses sœurs qui viennent la rejoindre dans son monastère. C'est d'abord Agnès, qui sera plus tard cette mère Agnès si douce et si aimée, à la plume naïve et gracieuse, et dont les sept cents lettres publiées de nos jours par le savant éditeur de Pascal, M. Prosper Faugère, sont dignes de figurer auprès de celle des grandes épistolières du siècle de Louis XIV.

C'est aussi Marie-Claire, une figure bien attachante au sein de ce monde sévère de notre abbaye. Ame brûlante et silencieuse, d'une nature séraphique, Marie-Claire est la religieuse idéale, belle et timide, recueillie et discrète, d'une intelligence d'élite, vivant de prière et d'adoration en s'imposant des austérités qu'elle cache à tous les regards, telle est cette figure devant laquelle on demeure comme interdit, tant est respectueuse et profonde l'admiration qu'elle inspire. Elle suffirait, elle seule, à faire aimer cette société de femmes chrétiennes, et on comprendrait qu'un écrivain délicat

considérât comme une noble tâche de faire revivre cette suave personnalité.

Les trois autres sœurs d'Angélique, devenues ses compagnes de cloître, mériteraient sans doute d'être l'objet d'une étude attentive, notamment l'admirable religieuse Anne-Eugénie, mais il faut savoir se borner.

La réforme entreprise par la mère Angélique eut un grand retentissement. Beaucoup d'autres maisons religieuses l'embrassèrent, mais pour mieux la réaliser, elles demandèrent l'assistance de l'abbesse de Port-Royal et de ses religieuses qui eurent à se transporter dans ces monastères. Angélique se rendit à Maubuisson, au Lys, à Saint-Aubin ; la mère Agnès et d'autres religieuses allèrent à Saint-Cyr, à Gomerfontaine, au Tard, aux Iles d'Auxerre et ailleurs, où elles furent accueillies comme des messagères du ciel ; leur piété, l'exemple de leur vie retirée et méditative, leur activité dans le service de Dieu et la profonde humilité de leur conduite eurent un grand effet pour le rétablissement de la discipline et la restauration du vrai christianisme dans chacun de ces établissements monastiques.

Toutefois ces réformes ne s'opéraient pas sans difficultés. A Maubuisson, près Pontoise, lorsqu'en 1618 la mère Angélique y arriva, elle trouva vingt-deux religieuses qui, sous une abbesse indigne, Mme d'Estrées, y menaient une vie absolument mondaine ; elle eut beaucoup à souffrir des résistances que lui opposa l'esprit d'indiscipline, mais grâce à sa sœur Marie-Claire qui s'immola à l'œuvre de conversion de ses compagnes égarées, la piété finit par s'établir là où jusqu'alors avait régné une scandaleuse dissipation. Après cinq ans de travail à Maubuisson, Angélique retourna à son cher Port-Royal, accompagnée de trente religieuses sans aucune ressource ; mais à Port-Royal on savait affronter la faim pour recueillir les enfants de Dieu qu'on y aimait et recevait en son nom. Ces trente religieuses qu'elle avait amenées à Dieu avec une puissance extraordinaire de direction, lui demeurèrent si attachées qu'elles demandèrent à la suivre dans son propre monastère quand l'abbesse dut y revenir. Elles savaient pourtant qu'en quittant la riche abbaye de Maubuisson pour la maison de Port-Royal, elles échangeaient l'opulence contre la pauvreté ; n'importe, la présence

de leur mère spirituelle leur suffisait et passait, pour elles, avant tous les autres avantages. Deux traits distinctifs caractérisent Port-Royal ; tout d'abord, la pauvreté ; ensuite, l'intensité des affections. Plus qu'ailleurs on y fut pauvre et l'on y sut aimer.

Quant à cette puissance de saintes amitiés qui fut si remarquable au-dedans et autour de notre monastère, pour n'en citer que deux exemples pris entre beaucoup d'autres, c'est d'abord Nicolas Fontaine arrêté et conduit à la Bastille en même temps que son maître et ami M. de Sacy, et qui, enfermé à part, devient malade, non de la perte de la liberté, mais de ne plus voir celui qu'il regarde comme son père selon Dieu. On lui apprend que des amis s'emploient pour le faire rendre à la liberté : « Ma liberté, s'écrie-t-il, c'est d'être avec M. de Sacy. » Il montre la porte de sortie et la porte de la prison de M. de Sacy, et ajoute : « Ouvrez-moi ces deux portes, et vous verrez à laquelle je courrai. Tout me sera une prison dès que je n'y verrai point M. de Sacy. Je serai libre où je le verrai. » On vient lui dire qu'on le réunit à son ami et qu'on va le conduire auprès de lui, Fontaine demeure « comme pâmé » de joie, il perd connaissance et tombe à la renverse [1].

L'autre fait, non moins touchant, c'est celui de la sœur Christine Briquet qui, à la mort du même M. de Sacy, semble transformée en statue de la douleur : rien ne transpire au dehors, elle a seulement mis sa main sur son cœur, en disant qu'elle y a entendu « une réponse de mort. » A partir de ce moment, elle s'impose la mission de réunir les lettres que son pasteur et conseiller avait écrites à diverses personnes ; elle les recopie de sa main, les classe, les coordonne avec un soin pieux, et quand elle les a ainsi assemblées de manière à en former la matière de deux volumes in-octavo, elle pose la plume et meurt pendant qu'on les imprime.

Mais revenons à l'abbesse et aux trente pauvres filles qu'elle avait recueillies ; un ecclésiastique de marque, ami d'Arnauld d'Andilly, Jean Du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, ayant appris cet acte généreux de la mère Angélique, lui écrivit pour l'en féliciter ; il alla ensuite la voir, prêcha à Port-Royal, en devint bientôt le directeur, et eut, comme tel, une influence considérable sur le monde religieux en relation avec cette abbaye. Savant, pieux,

[1] Fontaine, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, tome Ier, p. 337.

homme d'étude et de pensée, chrétien dans toute la force du terme, Saint-Cyran éprouva un sentiment de sainte révolte à l'endroit de la morale relâchée des jésuites et des abus qui en résultaient dans le culte de l'Eglise et dans les mœurs ; il conçut la pensée d'une réforme religieuse et entreprit de ramener les âmes à la piété des premiers âges du christianisme. Directeur des consciences, il les arrachait au monde, au convenu prétendu religieux qui régnait alors, et les poussait à la séparation, à l'isolement du siècle en les envoyant dans le silence de la retraite. Les lettres qu'il écrivit dans la suite à l'abbesse et à ses religieuses constituent l'un des documents les plus intimes sur les mœurs religieuses, non seulement du dix-septième siècle, mais de tout un monde spirituel que nous ne connaissons peut-être pas assez. Saint-Cyran écrivait mal, ne prenait aucun soin de son style, mais quelle science du cœur, quelle sûreté d'appréciation dans le discernement des esprits ! Quelle tendresse sous la rude et austère parole de ce guide sérieux et expérimenté ! Il faut les lire, ces pages écrites au crayon du donjon de Vincennes où il fut renfermé plus tard par ordre de Richelieu ; on n'écrit plus guère comme cela, et on ne conçoit plus le saint ministère d'aussi haut. Il serait bon aux pasteurs de lire Saint-Cyran ; c'est ce qu'avait bien compris notre grand Vinet, lui qui l'a tant étudié, qui le recommande et qui le cite si souvent dans son beau livre de la *Théologie pastorale* où il semble tout savoir et le savoir si bien.

Le nombre des religieuses s'étant de beaucoup augmenté à Port-Royal, — il y en avait alors quatre-vingts, — la maison était devenue trop étroite ; le lieu d'ailleurs était humide et fiévreux à cette époque par le voisinage de l'étang qui depuis a été desséché ; Mme Arnauld acheta une vaste maison au faubourg Saint-Jacques de Paris, et on y transféra les religieuses en 1625. La maison « des Champs » fut donc évacuée ; elle conserva néanmoins le droit de paroisse, un chapelain y fut laissé pour y célébrer les offices ; le silence qui y règne à cette époque semble être comme un présage des grandes douleurs de l'avenir et du délaissement sans retour. C'est cette seconde maison qui devint le Port-Royal de Paris, et qui devait plus tard contribuer à la destruction du monastère des Champs. C'est aujourd'hui l'Hôpital de la maternité. A peine la

communauté y fut-elle installée que Mme Arnauld, devenue veuve, y entra comme novice et y devint religieuse sous la conduite de sa fille. Il n'y a qu'à Port-Royal qu'on rencontre des faits semblables. Plus tard, c'est une autre mère, Mme Le Maistre, aussi devenue religieuse, qui se confesse mourante à son fils M. de Sacy, devenu prêtre deux ans auparavant, et qui reçoit de sa main la suprême et dernière communion.

En 1627, la mère Angélique obtint que son abbaye, placée jusqu'alors sous la juridiction de l'abbé de Citeaux, passât sous celle de l'archevêque de Paris, et que son titre d'abbesse perpétuelle fût changé en celui d'abbesse élective et triennale. Cet acte d'humilité, destiné à prévenir des abus dans l'avenir, devint par la suite une des causes de la ruine de son monastère.

III

Ce fut vers cette époque que les religieuses de Port-Royal se consacrèrent d'une manière spéciale à la dévotion envers le saint sacrement, qu'un évêque de Langres, M. Zamet, prélat mondain et superficiel, voulait établir par leur moyen, avec appareil de belles parures dans le costume et de pompe dans les cérémonies. Mais la simplicité évangélique de ces femmes austères leur fit comprendre que l'évêque de cour n'était pas le guide qui leur convenait ; elles l'écartèrent pour s'attacher définitivement à M. de Saint-Cyran, que la rancune de l'évêque et les susceptibilités jalouses de Richelieu firent enfermer peu après à Vincennes où il resta cinq ans, et d'où il ne sortit que pour mourir au bout de quelques mois.

Il faut exposer, ne serait-ce qu'en quelques mots, ce qu'était cette piété des religieuses de Port-Royal envers le saint sacrement de l'eucharistie. Elle consistait en un culte permanent et ininterrompu envers Jésus-Christ considéré comme présent dans ce sacrement ; ce culte entraînait « une continuelle assistance » des religieuses devant l'autel, « adorant d'une continuelle adoration, » jour et nuit, les unes après les autres, et cela, en toute saison, les nuits froides et glacées de l'hiver n'étaient point exceptées. Dans les *Constitutions de Port-Royal*, rédigées par la mère Agnès, voici ce que nous lisons sur ce point : « Que les religieuses se servent seulement de

quelques paroles qui soient comme une effusion de la plénitude de leur cœur, en disant à Jésus-Christ avec saint Pierre : « Seigneur, » nous ne pouvons aller qu'à vous, parce que vous avez les paroles » de la vie éternelle. » Et avec saint Thomas : « Vous êtes mon » Seigneur et mon Dieu. » Et comme la Samaritaine : « Donnez-» moi, Seigneur, votre eau divine. » L'heure de leur assistance étant passée, s'il arrive que les sœurs qui les doivent suivre ne soient point arrivées, elles demeureront pour les attendre. Enfin, la devise des religieuses du saint sacrement doit être cette parole du Cantique : « Je dors et mon cœur veille [1]. »

Cette dévotion de Port-Royal envers l'eucharistie a donné lieu à la publication d'un recueil de passages des pères de l'Eglise sur cette matière et qui présente, sous un petit espace, la tradition historique de la pensée des écrivains de tous les siècles sur le sacrement de la communion. Les religieuses récitaient ces morceaux dans l'office eucharistique qu'elles célébraient chaque jeudi en souvenir du jour où Jésus-Christ avait institué la sainte cène.

Malgré cette dévotion spéciale, on évitait à Port-Royal ces exhibitions de l'hostie si fréquentes aujourd'hui sous le nom « d'expositions du saint sacrement ; » la religion des filles de Saint-Cyran s'attachait, on le sent, beaucoup moins aux éléments eucharistiques qu'à la personne du Christ vivant dans la gloire du Père. Le culte de la Vierge était peu en faveur auprès de ces religieuses et des autres solitaires, on le leur a reproché, et il faut convenir que ce reproche était mérité ; Jésus-Christ occupait trop exclusivement le cœur de ces femmes pieuses pour qu'un culte rival pût y trouver place. Ce trait, tout à fait remarquable au sein du catholicisme, appartient en propre à Port-Royal, et frappe dès le premier regard qu'on porte sur son histoire. Ce fait s'est produit sous l'influence de la méditation journalière des saintes Ecritures en dépit des attaches subsistantes à l'Eglise romaine, tant il est vrai que là où la Bible parle, la superstition doit se taire.

Ce fut pendant sa captivité à Vincennes que Saint-Cyran enfanta dans ses liens, pour ainsi dire, Antoine Arnauld, qu'il dirigeait par

[1] Les *Constitutions du monastère de Port-Royal du saint sacrement*, p. 6, 10, 11. Voir aussi la *Lettre intéressante du père Vincent Comblat à un évêque sur le monastère de Port-Royal*, p. 18-20.

ses lettres et qui devint comme son fils spirituel. Arnauld fut l'Elisée qui recueillit le manteau de cet Elie enfermé sous les verroux. Mais avant et pendant sa captivité, Saint-Cyran avait peuplé les dehors de Port-Royal de solitaires ; hommes, pour la plupart, distingués, avides de sainteté, ayant tout quitté, honneurs, fortune, faveurs du monde, pour se consacrer à la prière et à l'étude des saintes Ecritures, apparaissant comme un anachronisme dans ce siècle de grandeur mondaine et en face de cette société brillante et agitée de la Fronde. Leur piété méconnue, objet des railleries de la cour et de la ville, attira néanmoins dans ce vallon des hommes de toutes les classes sociales ; évêques, magistrats, savants, hommes d'épée, personnes de condition et jusqu'aux simples gens de campagne, tous arrivaient dans ce coin de terre caché par les hauteurs boisées qui l'environnent, tous se donnaient à Dieu, et, venus quelquefois pour visiter, ils restaient et mouraient là où ils avaient trouvé la vie de leur âme. Il faut avouer qu'il n'y a pas beaucoup de lieux dans nos environs de Paris où nous pourrions rencontrer de pareils souvenirs. Souvenirs impérissables, car c'est là qu'ils ont vécu, prié, travaillé, adoré pendant de longs jours, qu'ils ont servi Dieu et chanté ses louanges dans le silence des nuits, ces hommes qui ont été l'honneur de leur siècle qu'ils fuyaient, pour méditer sur le siècle à venir. C'est dans cette vallée que les Le Maistre, les Arnauld, les Singlin, les Sacy et autres ont traduit le Nouveau Testament, qu'ils ont respiré du côté du ciel, en butte aux colères d'une hiérarchie mondaine et cruelle.

Le premier en date de ces illustres solitaires fut Antoine Le Maistre, neveu de la mère Angélique, avocat au Parlement, qui, à l'âge de vingt-neuf ans, renonça au barreau, où il avait une réputation d'éloquence, et se fit aux célèbres petites écoles de Port-Royal le professeur de notre poète Jean Racine. Il fut bientôt rejoint dans son désert par ses deux frères MM. de Séricourt et de Sacy ; ce dernier, si connu plus tard par les nombreux ouvrages dont il a enrichi la littérature chrétienne, venait se préparer dans la retraite au sacerdoce dont il fut l'un des modèles les plus accomplis. L'exemple de ceux-ci attira encore d'autres hommes de toutes les classes, tant ecclésiastiques que laïques, qui, comme eux, dégoûtés du monde, vinrent embrasser la vie humiliée de la pénitence et du

recueillement. Pourtant ce n'était point une vie oisive, car ils s'employèrent à l'administration des biens de l'abbaye, cultivant les terres comme des gens de journée, réparant les bâtiments. C'est ainsi que vinrent successivement Arnauld d'Andilly, M. de Luzancy, son fils ; M. Pallu, médecin, converti par la lecture de la *Fréquente Communion*[1] que le Dr Antoine Arnauld avait publiée quelque temps auparavant ; M. de la Petitière, gentilhomme et, disait-on, la première épée du royaume, qui apprit le métier de cordonnier et fit dès lors les souliers des religieuses et des solitaires ; M. de Pontis, vieux gentilhomme dont les mémoires furent publiés dans la suite, et qui s'employa à défricher les terres ; M. Girout de Bessé, officier, devenu valet pour servir les ecclésiastiques et les personnes qui venaient visiter Port-Royal ; M. Gibron, capitaine, qui devint cuisinier des gens de la ferme ; M. de Pont-Château, établi à la ferme des Granges sous l'habit et les fonctions de jardinier ; Nicole, le fécond écrivain et moraliste éclairé ; Fontaine, le naïf et pieux auteur des *Mémoires* sur l'abbaye ; Dufossé, le commentateur auquel on doit aussi des *Mémoires* pleins de détails curieux ; Tillemont, Arnauld, Pascal, ce terrible esprit et ce génie effrayant dont la phrase merveilleuse donne à notre langue un éclat sans précédent ; M. Hamon, le médecin et le consolateur des religieuses dans les mauvais jours ; M. Duchemin, ecclésiastique qui embrasse les durs travaux de la ferme ; M. de la Rivière, M. de Beaumont, l'un et l'autre officiers ; M. de Saint-Gilles, M. de Bascle, tous deux hommes de qualité, et beaucoup d'autres que nous ne pouvons énumérer et qui tous se dérobent au monde pour se consacrer à Dieu dans les exercices de la piété la plus humble et la plus sincère. N'oublions pas qu'à côté de ces travaux tout extérieurs ces hommes remarquables trouvaient le temps de se livrer à l'étude et qu'ils produisirent des ouvrages savants et pleins de foi, connus par leur érudition et leur pureté de style.

La maison de Paris avait été progressivement aménagée pour les besoins de la communauté, son église terminée venait d'être consacrée (1648)[2] ; mais la mère Angélique, ne perdant pas de vue tou-

[1] Besoigne, *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, tome Ier, p. 304.

[2] C'est la charmante construction qu'on peut voir encore aujourd'hui et qui sert de chapelle à l'Hôpital de la maternité.

tefois son cher Port-Royal des Champs, se résolut à y faire retourner quelques-unes de ses filles. Plus tard toute la communauté fidèle y retourna. Pendant l'absence des religieuses les solitaires avaient occupé l'abbaye et en avaient entretenu les divers bâtiments ; mais, à leur retour, ils la quittèrent pour aller habiter la maison des Granges, située sur la hauteur. Néanmoins, l'année suivante (1649), les solitaires redescendirent dans les dehors de l'abbaye pour protéger la maison contre les incursions des soldats de la Fronde et l'entourer de murs et de tours dont on peut encore voir les derniers vestiges.

Le livre de la *Fréquente Communion* attira de violentes persécutions à son auteur, Antoine Arnauld ; les jésuites effrayés du succès des écoles de Port-Royal, succès qui menaçait la prospérité de leurs collèges ; envieux comme gens de lettres de la faveur avec laquelle le public accueillait les écrits des solitaires, suscitèrent, à l'occasion de ce livre, une persécution par laquelle ils espéraient amener la perte du monastère où Arnauld avait sa mère, plusieurs sœurs et plusieurs nièces. Mais cette première attaque n'eut pas les résultats qu'on en attendait.

On en tenta une seconde, voici à quelle occasion. En 1653 parut la bulle d'Innocent X qui condamnait les cinq fameuses propositions que le Dr Cornet prétendait avoir trouvées dans l'ouvrage de Jansénius, évêque d'Ypres, intitulé : *Augustinus ;* les jésuites dépeignirent à la cour les religieuses de Port-Royal comme professant les erreurs condamnées et obtinrent qu'on leur enlevât leurs novices ainsi que les enfants confiés à leurs soins et qu'on exilât les solitaires. Au milieu de leurs tribulations, ces humbles chrétiennes étaient soutenues par le zèle et les exhortations d'un directeur plein de piété, Antoine Singlin, déjà distingué par l'œil clairvoyant de Saint-Cyran et qui était tout à fait dans son esprit. Homme modeste et plein de ferveur, Singlin fut un pasteur fidèle et dévoué. Ses *Instructions chrétiennes*, publiées à diverses reprises, sont substantielles, pleines de saveur scripturaire et demeurent un véritable trésor pour tous ceux qui ont l'amour de la Parole de Dieu et surtout pour ceux qui ont la mission de la prêcher. Le jugement de Sainte-Beuve sur la valeur de ces *Instructions* ne doit pas nous empêcher de les lire, de les étudier même ; on comprend que l'on-

doyant critique n'ait pas eu tout ce qu'il fallait pour apprécier un tel livre.

Deux ans après la bulle d'Innocent X, en 1655, se produisit un incident pénible qui devait avoir les plus graves conséquences. Un gentilhomme de haute lignée, M. le duc de Liancourt, homme pieux et universellement estimé à cause de son caractère aimable et doux, se présenta dans l'église Saint-Sulpice pour la confession; le prêtre qui le reçut lui refusa l'absolution à cause des relations d'amitié que ce seigneur soutenait avec les solitaires de Port-Royal où sa petite-fille, Mlle de la Roche-Guyon, était élevée. L'outrage ne pouvait passer inaperçu; Antoine Arnauld publia deux lettres pour justifier la religion du duc de Liancourt, mais ces lettres déférées à la Sorbonne l'en firent exclure par les intrigues des jésuites. Expulsé de la savante compagnie, Arnauld voulut se défendre, mais son style terne et lourd ne sembla pas concluant à ses amis; c'est alors qu'on pria Pascal de prendre la plume pour plaider la cause du docteur persécuté. On sait de quelle manière Pascal s'acquitta de sa mission dans les immortelles *Lettres provinciales*. Malheureusement ces *Lettres* amenèrent une recrudescence de mesures vexatoires et persécutrices à l'égard de Port-Royal, dont les célèbres écoles furent fermées.

A. MAULVAULT.

(*A suivre.*)

UNE APOCALYPSE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

A quelque distance de Montricher, dans la commune de *Prébois*, j'ai souvent fait visite, cet été, à la famille R. de Claire-Fontaine. D'origine, ce sont gens des Charbonnières, au bord du lac des Brenets. Leur bisaïeul prit femme à Prébois et quitta La Vallée pour s'établir sur le versant du Jura qui s'abaisse lentement jusqu'aux rivages du Léman. La jolie habitation des R., à vingt minutes du village, est située au pied d'une pente couverte de noisetiers; à cinquante pas vis-à-vis, une forêt de sapins ferme l'horizon. Mais d'un champ voisin, leur propriété, on voit la plaine immense, à l'extrémité de laquelle les tours de la cathédrale de Lausanne s'estompent sur le ciel bleu. Les R. ont conservé la physionomie des gens de La Vallée, de grands traits, une remarquable expression d'honnêteté, le regard doux et mystique. Membres zélés de l'Eglise libre, ils vivent en excellents termes avec l'Eglise nationale. Une commune inclination nous a souvent fait parler ensemble de choses religieuses, et nous nous sommes, en général, assez bien entendus. Aussi, lorsque je pris congé du chef de la famille, il me remit un manuscrit conservé depuis longtemps par les siens. Il l'avait lu et relu avec plaisir; sa conviction était que j'en prendrais connaissance avec intérêt. Je vais le reproduire dans son intégrité.

Copie d'une lettre de monsieur le ministre d'Embden, adressée en 1734 à M. Davy, pasteur à Vufflens-la-Ville.

« Monsieur,

» Je me donne l'honneur de vous faire part de ce qui m'est survenu dernièrement. La chose est si surprenante, si extraordinaire, que vous ne regretterez pas d'en être informé. Cela d'autant plus que, par la grâce de Dieu, le fait n'est pas seulement arrivé

pour le bien de mon âme, mais aussi pour le bien de la vôtre et pour celui de tous ceux qui voudront en faire leur profit. Dieu, dans sa grande miséricorde, nous avertit ainsi des terribles malheurs qui nous menacent, et qui fondront bien certainement sur le monde universel, à moins que les hommes ne se repentent et ne s'amendent. Car, l'événement que je vais vous raconter est véritable ; j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles. Dieu veuille seulement, mon cher monsieur, que nous ne négligions pas un tel avertissement et que nous ne payions pas d'ingratitude la bonté avec laquelle le Seigneur veut tirer les hommes de leur effroyable endurcissement. N'est-ce pas, en effet, une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant, lorsque sonne l'heure de sa juste vengeance ?

» Voici donc comment les choses se sont passées. Etant sorti de la ville d'Embden, vers sept heures du matin, pour aller prêcher à Haren, je méditais sur mon texte, tout absorbé par les choses qu'il me fallait dire dans mon sermon. Je suivais, les yeux baissés, un petit sentier, dont le sol, détrempé par les pluies des jours précédents, avait été en quelques endroits recouvert de planches. Après un quart d'heure de marche, comme je relevais machinalement la tête, je vis une personne arrêtée, qui paraissait m'attendre.

» Je n'en avais jamais vu de semblable. Représentez-vous un vieillard à la tête chenue ; sa barbe, ses cheveux étaient d'une blancheur de neige. Un bâton l'aidait à marcher. Ses habits avaient une teinte jaunâtre, qui faisait penser à l'airain bien poli. Il portait des bas d'une nuance pareille. Un bonnet à trois pointes, d'un bleu céleste, couvrait sa tête. Ce personnage me frappa par son air majestueux, sa contenance grave et sérieuse. Après m'être arrêté quelques instants pour le considérer, je passai devant lui en lui souhaitant le bonjour. Il ne me répondit point, et se contenta de me remercier d'un signe de tête. Tout pensif, je continuai à marcher, me demandant ce que pouvait bien être un homme d'apparence aussi extraordinaire. J'avais à peine fait quelques pas, l'inconnu était encore devant moi. Tout d'abord, il me parut avoir rencontré une autre personne qui lui ressemblait étrangement. Mais, m'étant retourné pour revoir celui que j'avais dépassé, je ne le vis plus. Cette fois-ci, le vieillard m'adressa la parole et me dit :

» — Or ça, mon ami, vous allez donc prêcher ? Votre texte n'est-il pas tiré de l'évangile selon saint Luc, chapitre XXI, verset 34 en ces termes : « Prenez bien garde à vous-mêmes, de peur » que vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise, l'ivro» gnerie et les soucis de cette vie, et que ce jour-là ne vous sur» prenne ? »

» L'objet de ma méditation était, en effet, ce texte de saint Luc. Les paroles du vieillard m'effrayèrent à tel point, que je crus en perdre le sens. Continuant à parler il me dit alors :

» — Ayez garde de dire franchement la vérité à vos auditeurs, et prenez soin de leur faire reconnaître les impiétés qui règnent présentement parmi eux, les exhortant à faire pénitence et à changer de vie. Car, de toute nécessité, ils doivent être avertis de ce qui arrivera vraisemblablement dans peu de temps ; choses étonnantes et terribles pour tout le monde universel, qui se produiront principalement dans les lieux éclairés par la lumière de l'Evangile. Ces pays seront alors visités de grandes plaies, et de rudes et pressants châtiments. Je le sais, poursuivit le vénérable vieillard, vous vous êtes proposé souvent de résigner votre ministère. Aujourd'hui même, vous formiez le dessein de prononcer votre dernier sermon.

» A ces mots, de terreur je me sentis chanceler, une défaillance me prit. Mais, continuant à parler, l'inconnu me dit :

» — Ne vous effrayez point, en m'entendant vous prouver combien je connais vos pensées et vos œuvres. Il vous faudra ouïr de bien autres choses, renforcez-vous donc dans le Seigneur.

» Ces paroles me ranimèrent, puis, pour la seconde fois, le vieillard disparut. Il s'était évanoui comme une fumée. Ce mystérieux personnage connaissait mes plus secrètes pensées. Il était informé de ce qui faisait, au moment même de notre rencontre, l'objet de mes réflexions. Oui, voyant le peu de fruit de mes prêches, je prenais la résolution de monter en chaire ce jour-là pour la dernière fois. Et, de cette intention, qui depuis longtemps hantait mon esprit et que j'allais réaliser enfin, je n'avais informé personne. Comme je regardais autour de moi, le vieillard se trouva de nouveau à mes côtés. Pour le coup je fus réellement épouvanté. L'idée de rebrousser chemin me vint à l'esprit. Cependant, je ne sais pourquoi, rassem-

blant mon courage, je regardai l'inconnu d'un air interrogatif, et il recommença à m'apostropher de cette sorte :

» — Malheur à vous, si vous délaissez votre ministère ; le plus rigoureux châtiment vous en punira. Vous aurez affaire non avec les hommes, mais avec Dieu lui-même, sans pouvoir vous soustraire à sa main vengeresse.

» A l'ouïe de ces paroles, je recommençai à trembler et à craindre. Mais il me dit :

» — Cessez d'être effrayé, croyez en Dieu et tenez-vous fortement attaché à lui.

» Le vieillard s'arrêta un instant, puis, me voyant par ces dernières paroles sensiblement mieux et presque réconforté, il continua à me parler en ces termes .

» — Sachez-le, bientôt peuvent survenir des temps extrêmement fâcheux, car les hommes sont devenus atrocement méchants, ingrats et impies par toute la terre, mais surtout dans les pays où l'Evangile a été le plus prêché, et dans lesquels sa lumière a lui davantage. Dieu est en droit d'exiger des hommes, en tels pays, plus de vertus et d'œuvres de lumière qu'en d'autres contrées, et pourtant, il n'y voit qu'injustice et impiété. C'est pourquoi, après une longue patience, ainsi a dit le Seigneur du ciel et de la terre : Voici, je vais en ma fureur visiter cette chrétienté perverse, et prendre vengeance d'elle par des fléaux, maladies pestilentielles, guerres, famines qui augmenteront peu à peu, jusqu'à mettre les hommes en la dernière extrémité d'infortune. Ainsi, dans ma colère, je frapperai cette fausse chrétienté ; elle perdra la lumière et la doctrine de l'Evangile. Les téméraires qui m'ont offensé seront frappés d'aveuglement.

» J'appellerai des lointains pays les païens et principalement les Turcs, afin d'exterminer cette fausse chrétienté et de renverser tous ces cultes et dévotions de religion hypocrite. Bien peu demeureront fidèles à leur Dieu et à la vérité, découragés qu'ils seront par d'horribles persécutions. Mais le Seigneur conservera ceux qui voudront rester siens ; il les délivrera et se tiendra près d'eux. Ces affreux malheurs prendront naissance lorsque, poussé par son orgueil et son ambition, le roi de France voudra encore plus s'agrandir et parvenir à la monarchie universelle. On fera, en tous pays,

des préparatifs de guerre, cela par crainte de tomber sous la domination de la France. Et il arrivera que son roi se verra arrêté au milieu des entreprises de sa grande puissance, tant par des désunions et des troubles s'élevant dans son royaume, que par d'autres événements défavorables à ses projets, qui se produiront dans le reste de la chrétienté. Tôt après, surviendront des choses plus effroyables et plus terribles encore. Le grand seigneur turc fera pour la seconde fois juridiction sur la Pologne. Il la subjuguera, et la traitera horriblement, comme les autres royaumes dont il a fait la conquête. On aura partout, vers cette époque, une telle nécessité de vivres que les hommes ne sauront où trouver leur subsistance. On les verra se massacrer les uns les autres sans aucune crainte ni scrupule. Ils se laisseront emporter par toutes sortes de fureurs, et commettront d'incroyables et innombrables abominations. Dans ce temps, presque partout, se produiront des maux étranges et inconnus jusqu'alors : faiblesses de corps et d'esprit des plus douloureuses et angoissantes, fièvres chaudes, rages homicides. La peste fera de nouveau de grands ravages en tous lieux. Des souffrances physiques exaspéreront tellement les hommes, que partout où ils se rencontreront, dans les chemins, dans les rues, les maisons, les édifices publics même, ils se jetteront les uns sur les autres avec fureur. On les verra se mordre et se déchirer, comme autant de chiens enragés. Le monde paraîtra et sera un véritable enfer.

» Oui, ces calamités arriveront bientôt, sans aucun doute, si les hommes, rebelles à la conversion, persévèrent sous l'influence de l'esprit d'anathème à vivre dans leur endurcissement. Prières, jeûnes et amendements immédiats sont les seuls moyens de prévenir ce cas terrible.

» En disant ces mots, le vieillard disparut pour ne plus revenir.

» Toutes les jointures me faisaient mal, mes jambes vacillaient, un brouillard passait devant mes yeux, une sueur glacée couvrait mon visage. Cependant, je pus me traîner jusqu'au village où je devais prêcher. Lorsque j'arrivai il me parut impossible de m'acquitter de ma fonction. Toutefois, étant monté en chaire, je fus porté à parler et rempli d'une grande aptitude à le faire. La force et l'à-propos de mon discours frappèrent mes auditeurs. Ils me

dirent avoir été touchés jusqu'à la moelle de l'âme des vérités solides et évidentes dont je les entretins.

» L'action passée, je me trouvai un peu incommodé, il me fut pourtant possible de retourner à pied chez moi. Mais, deux jours après je tombai assez sérieusement malade et dus garder le lit pendant trois semaines. Mes forces revinrent cependant avec rapidité, dès que je me levai. Dieu m'ayant ainsi rendu ma santé première, je me suis efforcé d'informer mon prochain, tant en public qu'en particulier, mais sans en voir beaucoup de fruit, des choses dont vous venez de lire le récit. Néanmoins, je continuerai à m'acquitter de ma commission, fût-ce au péril de ma vie. Et je prie Dieu d'augmenter en moi la force et la sagesse nécessaires pour travailler ainsi à la gloire et au salut de mon âme et des âmes de mes frères, et détourner de mes semblables les maux les plus terribles. »

« Copié fidèlement par Davy Reymond, de Charbonnières ; fait le 10 mars, l'année de grâce bissextile 1816.

» Pour mon usage personnel et pour tous ceux qui voudront en profiter, et j'espère que chacun de ceux qui liront cette lettre la recevra docilement et en tirera les fruits que le Seigneur attend de cet avertissement.

» Ceci est arrivé à Embden, le dimanche après la Toussaint, 1734. Embden est une Eglise réformée dans la principauté de Porrentru (*sic*) aussi bien que celle de Saint-Marismée, qui dépendent l'une et l'autre de LL. EE. de Berne.

» Davy-Samuel-Jacob-Reymond. »

Que faut-il bien penser de ce curieux récit ? Evidemment, le ministre d'Embden raconte une hallucination dont il fut l'objet. Ceux qui éprouvent de semblables illusions y trouvent souvent de grandes jouissances. Leur souci inconscient, mais très réel, est de baser leurs rêves sur des apparences de réalité. Un fait matériel, qui n'est d'aucune importance comme preuve de ce qu'ils estiment être arrivé, en devient à leurs yeux une démonstration péremptoire. J'en citerai un exemple dont il m'a été donné d'être le témoin, il y a quelques années.

Un homme, occupant en Italie une place distinguée dans l'ensei-

gnement, prend la fièvre typhoïde. Sa vie est longtemps en danger, puis il entre en convalescence. La fièvre tombe, mais son système nerveux reste fortement ébranlé. Pendant sa maladie il s'est imaginé avoir reçu le diplôme et la croix d'un ordre italien. Convalescent, il prend le souvenir de ce rêve pour un fait. Cet honneur n'a rien d'étonnant ; on se demandait depuis longtemps pourquoi il n'en avait pas encore été l'objet. Il l'annonce à ses amis, sans vanité, comme une chose due et attendue. Les paroles de la lettre ministérielle qu'il cite sont, dans leur sobriété, ce qu'elles doivent être en pareille circonstance. Un collègue lui ayant demandé à voir lettre, diplôme et croix, il dit les avoir envoyés en Allemagne à son père; mais le ruban, qui à l'en croire entourait le paquet, est là sur une table près de la fenêtre. Il le montre, et personne ne doute de ce qu'il dit. L'aberration persiste quelques semaines. Cependant, après un petit voyage, notre homme, retrouvant le ruban sur sa table, se souvient en avoir vu un tout pareil entourer un bouquet que lui ont offert ses élèves le jour de sa fête, quinze jours avant sa maladie. Quand il relit les lettres de son père, qui lui sont parvenues pendant sa convalescence, il est surpris de n'y trouver aucune félicitation au sujet de la distinction dont il a été honoré. Tout à coup, il craint d'avoir été le jouet d'une hallucination. Les informations prises à Rome changent ses soupçons en certitude. En y réfléchissant il comprend comment il a été abusé ; le ruban aux couleurs italiennes a frappé son regard pendant que sa tête affaiblie rêvassait de distinctions honorifiques, il a pris pour un fait le rêve échafaudé sur ce ruban.

Le cas du ministre d'Embden ressemble singulièrement à celui que je viens de raconter. Cet ecclésiastique associe intimement, dans sa pensée, le vieillard au bonnet à trois pointes et le sentier détrempé par la pluie et recouvert de planches, où il croit l'avoir rencontré. Très probablement, c'est en le parcourant que son esprit troublé, agité, affolé, est arrivé au paroxysme d'une hallucination qui le hantait depuis longtemps. Cette aberration de son esprit s'est unie d'une manière indissoluble dans sa pensée avec le lieu où elle s'est exactement formulée. Voici sous quelle influence l'aberration s'est produite : il devait et il allait prêcher, l'âme navrée de l'insuccès de sa prédication, croyant devoir se retirer du

ministère, mais affligé de prendre cette détermination. Au fond, il aimait son travail difficile et ingrat, il soupirait après un encouragement qui lui permît de le continuer. Il y avait lutte, chez lui, entre l'inclination du cœur et la lassitude de la volonté.

Imaginez cet état d'esprit chez un homme hystérique, solitaire, mystique, affaibli par la maladie et le travail de tête. Cet homme pourra, en de telles conditions, devenir un halluciné. Maintenant, supposez qu'ainsi surexcité, dans les jours de l'arrière-automne, il traverse les bois. Le brouillard est bas, épais ; se déchirant parfois, il laisse voir le long du chemin, jusqu'à hauteur d'homme, les troncs des sapins chaudement éclairés par les rayons du soleil. Les objets extérieurs semblent parler, le silence de mort qui règne dans la nature rend d'une audition plus facile les voix qu'entend l'halluciné. Soudain, se produit la période aiguë d'une souffrance nerveuse qui affole l'esprit, le pasteur d'Embden devient hors de sens. Dans cet état, où la raison fait éclipse, son désir dirige son rêve, comme cela nous arrive souvent dans le demi-sommeil qui précède le réveil du matin. Il veut la preuve qu'il doit continuer son ministère ; une vision va le satisfaire. Un vieillard inconnu, personnage mystérieux et céleste, lui donne la mission de Jean-Baptiste : conjurer les hommes de fuir la colère à venir.

Cette colère à venir, courroux du Dieu vengeur, sera, dans les coups de sa verge de fer, la répétition des fléaux dont l'Europe a gémi pendant les siècles précédents. Le solitaire d'Embden connaît peu les événements contemporains. La publicité, de son temps, n'était pas une trompette retentissante. Il vit sous l'influence de cet effroi populaire qui, dans les temps passés plus qu'aujourd'hui, persistait de longues années après l'événement qui l'avait produit. Les horreurs de la peste, de la vérole, les famines, les cruautés des Turcs victorieux ont été les grandes tribulations de l'Europe au commencement des temps modernes. Le ministre d'Embden attend et prédit la répétition de ces fléaux.

Cependant il voit un moyen de les prévenir, un seul : *le repentir*. Il compte sur l'effroi pour l'obtenir. Pour réconcilier l'homme avec Dieu, le ministre d'Embden ne pense pas à ce grand travail de sanctification qui s'opère en nous par le Saint-Esprit. Il ne lui vient point à l'esprit de ramener les hommes à pratiquer la justice par

reconnaissance pour le Dieu d'amour qui a donné son Fils, et dont les anges proclament la sainteté. Pour ramener les hommes à Dieu, il compte, avant tout, sur la crainte. Son apocalypse, conception d'une religion essentiellement légale, est mesquine et utilitaire; c'est le rêve triomphant d'un maître d'école. Une idée de Dieu, dans laquelle la justice prime l'amour; l'influence des appréhensions populaires, la solitude, un cerveau faible ou affaibli, un tempérament nerveux, une saison de l'année qui porte à la mélancolie, voilà comment je m'explique l'aventure du ministre d'Embden. Dès qu'il s'imagine être un nouveau Jean-Baptiste, il se met à l'œuvre. Se croyant la vertu d'Elie, ce prophète imaginaire parle à ceux qui l'entourent ; il prend la plume pour agir également au loin. De son presbytère, il écrit aux Eglises : « Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende ! » Le pasteur Davy, de Vufflens-la-Ville, me paraît devoir être un ancien camarade mis par son confrère allemand au bénéfice de ses élucubrations prophétiques avec une abondance de détails qui ne saurait abuser sur la pauvreté de sa pensée.

Maintenant comment se fait-il que cette lettre, traduite selon toute vraisemblance par le ministre Davy, se soit conservée dans la vallée du lac de Joux ? Comment comprendre que beaucoup l'aient considérée comme une vraie source d'édification, et que l'excellent Davy-Samuel Raymond en ait parlé avec une si grande componction ? Eh ! ne l'oublions pas ! Bien des gens, encore aujourd'hui, voient dans le merveilleux, dans l'extraordinaire, les plus désirables des manifestations divines. Ils voudraient que Dieu usât de prodiges pour leur témoigner son amour, et tiennent en importance secondaire ce qu'il leur dit par la conscience, le cœur et les saintes Ecritures. Ils verront facilement un prophète de Dieu dans le premier venu qui prétendra guérir les malades, entendre le Très-Haut comme Moïse en Sinaï ; ils croiront et crieront bien fort à l'autorité absolue de sa parole. Si des manières de prophète abusent, à notre époque, des gens d'une certaine culture, il n'est pas surprenant qu'elles aient pu en imposer il y a cent ans à de naïfs habitants de la vallée du lac de Joux.

Davy-Samuel Reymond, en parcourant les environs de son village, en descendant dans la vallée de l'Orbe, par les sentiers, sous des sapins séculaires, pensait à la vision dont il aimait à lire

le récit pendant les soirées d'hiver. Elle concordait avec les idées courantes de son temps, elle reproduisait cette doctrine du Dieu vengeur qu'il entendait chaque dimanche du pied de la chaire, elle flattait sa théologie, plus pénétrée de l'idée de justice que de l'idée d'amour.

Puis, à une époque où les livres étaient peu répandus, chacun se jetait avec avidité sur le moindre imprimé, dans l'espoir d'y trouver quelque pâture pour son esprit. L'almanach d'alors, avec son mélange d'astrologie, de recettes agricoles, d'anecdotes comiques, de conseils moraux et spirituels, jouissait d'une vogue extraordinaire. La lettre du pasteur d'Embden était au bénéfice de cette indigence intellectuelle, preuve en soient les nombreuses copies, qui, m'a-t-on assuré, en circulaient à La Vallée vers l'an de grâce 1820. Enfin, les événements dont le monde avait été récemment le témoin, pouvaient sembler à Davy-Samuel-Jacob Reymond l'accomplissement de la lugubre prophétie du vieillard que coiffait d'une manière si originale le bonnet bleu céleste à trois pointes.

Napoléon vaincu n'était-ce pas le roi de France qui avait rêvé la monarchie universelle, arrêté dans sa grande puissance ? Le blocus continental n'avait-il pas élevé d'une manière exorbitante le prix de la vie matérielle ? Pendant les jours de la révolution n'avait-on pas vu des hommes massacrer impitoyablement d'autres hommes ? Les guerres meurtrières de l'Empire venaient de décimer les nations européennes. De cruelles maladies s'étaient ajoutées, pour désoler la terre, aux œuvres de carnage. Les jours où Dieu dans sa fureur devait frapper la perverse chrétienté étaient arrivés. Ainsi pensait Davy-Samuel-Jacob Reymond et bien d'autres avec lui. Telle est notre appréciation du manuscrit qui tomba récemment entre nos mains. Sans être d'une importance de premier ordre, il nous a paru néanmoins mériter qu'on le fît connaître. Plusieurs seront peut-être de cet avis.

J. PETER.

L'ÉCOLE D'ALEXANDRIE ET L'ANCIEN TESTAMENT[1]

Dans une fort belle page de son *Voyage en Terre sainte,* M. Félix Bovet fait ressortir en ces termes le rôle providentiel de la ville d'Alexandrie :

« Rome n'hérita d'Alexandre que son épée ; ce fut à Alexandrie que l'élève d'Aristote légua sa pensée et sa mission : ce fut là que s'ébaucha d'abord par la philosophie païenne et se réalisa plus tard par la théologie chrétienne, l'union de l'Orient et de l'Occident. Tous les peuples vinrent y mettre en commun leurs religions, leurs cosmogonies, leurs croyances, de même qu'ils y déposaient leurs livres sacrés dans la bibliothèque des Ptolémées : ce fut là que l'Orient vint révéler à la Grèce ses symboles et ses mystères et que les disciples de Platon retrempèrent la doctrine de leur maître aux sources antiques où elle avait pris naissance ; ce fut là enfin que l'Evangile lui-même, par les soins de Clément, d'Origène, d'Athanase, se fit Grec pour les Grecs et conquit l'intelligence humaine, comme il avait déjà conquis les cœurs et les consciences. »

L'un des produits les plus remarquables de cette rencontre de l'Orient et de l'Occident est la philosophie qui naquit à Alexandrie sous l'inspiration du génie hébraïque et de la pensée grecque. Tandis qu'en Palestine même le judaïsme se tenait à distance de la culture hellénique et que les luttes soutenues pour l'indépendance et la foi au temps d'Antiochus et des Macchabées transformaient cet éloignement instinctif en hostilité, le judaïsme alexandrin s'imprégnait de platonisme par le travail de penseurs juifs, dont le plus remarquable, mais non pas le seul, fut Philon.

[1] *Essai sur les origines de la philosophie judéo-alexandrine*, par *Henri Bois*. — Paris, Fischbacher, 1890.

On connaît les traits les plus caractéristiques du système auquel est resté attaché le nom de ce philosophe. Le dualisme, qui fait résider le mal dans la matière, suscite des tentatives énergiques pour surmonter ou du moins pour tourner la contradiction à laquelle on vient se heurter, et pour faire voir comment Dieu peut tout ensemble être la cause de tout et n'être que la cause du bien. Le Dieu invisible, suprême, inconnaissable est maintenu à distance de l'univers. Cet espace infranchissable qui l'en sépare est comblé au moyen d'êtres intermédiaires empruntés au monde intelligible de Platon, le Logos, la sagesse, les puissances. La création est conçue de manière à tenter de concilier la toute-puissance divine avec l'impossibilité que Dieu entre directement en contact avec la matière. La morale se ressent du point de vue qui fait résider le mal dans le monde visible ; enfin la méthode d'interprétation des écrits sacrés est déterminée par la préoccupation de détourner de leur sens naturel, tous les passages qui présentent le Dieu inconnaissable et absolu sous une forme humaine, et finit par transformer toute l'histoire de l'Ancien Testament en une vaste allégorie.

Où faut-il chercher le point de départ de ce mouvement philosophique ? A quelle époque a-t-il commencé ? Et, ce qui nous intéresse surtout, est-il possible d'en retrouver l'origine dans l'Ancien Testament lui-même ? Telle est la question qui a inspiré le livre de M. Bois. Si spéciale qu'elle soit, elle n'en présente pas moins un sérieux intérêt. Il s'agit de savoir à quelle époque l'hébraïsme, devenu le judaïsme, a commencé à subir l'influence de la philosophie platonicienne. Et d'abord, cette influence s'est-elle exercée sur le canon hébreu ? Le livre auquel on pense en premier lieu, quand cette question se pose, c'est l'Ecclésiaste. M. Bois examine sérieusement les systèmes de Tyler, de Pfleiderer, de Plumtree, qui ont voulu successivement retrouver dans cet écrit l'influence du stoïcisme, celle de l'épicuréïsme, celle d'Héraclite, ou enfin celle de tous les systèmes de son temps. Le dernier de ces auteurs en particulier, a dépensé beaucoup d'esprit pour reconstruire la biographie de l'auteur inconnu de l'Ecclésiaste, qui serait un Juif ayant vécu à Alexandrie. M. Bois n'a pas de peine à démontrer qu'un livre où on peut, en quelque sorte, à volonté retrouver l'influence d'Epicure ou celle de Zénon, doit être, en réalité, assez indépendant de l'une et de l'autre, que les rapprochements que signale

une critique ingénieuse se réduisent à de simples coïncidences, et il nous paraît fonder solidement sa conclusion que le canon hébreu de l'Ancien Testament est resté, dans son ensemble, étranger à l'influence hellénique.

En serait-il autrement du canon grec ? Cela paraît vraisemblable à la première inspection de la version des Septante qui, comme on sait, a introduit les êtres intermédiaires, les puissances, les anges, là où le texte hébreu mentionne le Dieu souverain et offre ainsi un point d'attache à l'un des enseignements préférés du philonisme. Cette impression se précise dans deux écrits de philosophie morale dont l'étude occupe la plus grande partie du livre de M. Bois. Nous voulons parler de l'Ecclésiastique de Jésus-Sirach, et de la Sapience, du pseudo-Salomon. Dans le premier de ces deux écrits, l'influence du platonisme est encore flottante au point de devenir contradictoire. Tantôt la sagesse est considérée comme un simple attribut de Dieu, tantôt elle paraît conçue comme une personne à part servant d'intermédiaire entre le Dieu suprême et le monde. Tantôt elle paraît nécessaire pour connaître Dieu, tantôt elle semble aussi incompréhensible que Dieu lui-même. En résumé, nous avons affaire ici avec des personnifications d'un caractère trop flottant pour qu'on soit bien fondé à assigner à ce livre, dans le développement des idées, une place intermédiaire entre le livre des Proverbes et les écrits de Philon ou même le traité de la Sapience.

Ce dernier écrit offre certainement des traces plus sensibles de l'influence grecque et en certains points le courant d'où sortira le philonisme s'accentue. Nous aurions cependant à faire quelques réserves sur les thèses de M. Bois. Les traces de l'allégorisme qui jouera un si grand rôle dans la philosophie judéo-alexandrine ne nous paraissent pas assez sensibles pour justifier l'assertion qu'aux yeux de l'auteur de la Sapience, l'histoire d'Israël n'est déjà plus qu'une parabole (p. 214). L'allégorisme, si l'on veut, se prépare par la tendance à chercher partout des applications morales, mais le pseudo-Salomon paraît si bien convaincu de la réalité matérielle des faits de l'histoire israélite qu'il y ajoute même des détails concrets assez curieux. (Sapience XVI, 2-11.) Nous ne voyons pas comment, dans le passage XIV, 2 et suiv. « l'arche de Noé montre la sympathie que Dieu éprouve pour la navigation et le commerce, » et la remarque, un peu plate, si l'on veut, suggérée à l'auteur par

l'histoire de Noé, « qu'on peut se sauver en toute vocation, lors même qu'on s'embarquerait, sans être marin » (Sapience XIV, 4, traduction de M. Reuss), n'a rien à faire avec la méthode allégorique.

A certains égards, il est vrai, l'auteur de la Sapience mérite mieux le titre de précurseur de Philon. C'est le cas pour la notion de la sagesse et des êtres intermédiaires, beaucoup moins vague et plus raisonnée que dans l'Ecclésiastique. Les déterminations de la création rappellent aussi beaucoup celles de Philon. D'autre part, l'ascétisme est étranger à notre auteur et on ne saurait lui imputer la thèse que le corps est la source du péché. Quant à la doctrine eschatologique, à la croyance à l'immortalité de l'âme, empruntée non point à l'antique hébraïsme, mais à la philosophie hellénistique, elle paraît se résoudre en une théorie un peu flottante, entre la notion de l'immortalité de tous et la pensée de l'anéantissement des méchants.

En résumé, tandis que le canon hébreu ne contient nulle trace certaine de l'influence de la philosophie grecque, cette influence est manifeste dans quelques-uns des écrits que nous appelons apocryphes. Malheureusement, bien des éléments nous font défaut pour entreprendre une étude qui serait intéressante, celle du développement successif de ces importations étrangères à l'esprit de l'Ancien Testament. L'une des conditions de cette étude, serait de posséder la date exacte de la composition de la Sapience, et il règne là-dessus des incertitudes colossales. Dans l'une des quatre intéressantes dissertations qui servent de supplément à son livre, M. Bois expose les diverses opinions émises sur ce point. Les dates assignées par les savants les plus compétents flottent entre les années 217 et 31 avant notre ère, et lui-même finit par se ranger à l'opinion d'un critique qui déclare tenir le problème pour insoluble.

La lecture du livre de M. Bois laisse l'impression qu'on ressent quelquefois après avoir recueilli les opinions de savants médecins, c'est que la richesse des informations et la précision des méthodes redoublent souvent les incertitudes au lieu de les dissiper. C'est le cas très particulièrement quand il s'agit de la question délicate des origines d'une pensée ou d'un système. On est réduit à tirer parti, comme le dit M. Bois lui-même (p. 273), « d'une idée exprimée

dans le recoin obscur d'un membre de phrase. » Nous en avions encore la preuve l'autre jour, en lisant un article sur l'origine de la pensée de saint Paul. Un théologien rompu à l'étude des sources chrétiennes affirme que la pensée de l'apôtre plonge ses racines dans le pur hébraïsme. Vous n'y êtes pas, lui répond un autre, non moins compétent. Paul dérive de la théologie des écoles juives.

Toutefois, l'étude du point très spécial d'histoire religieuse à laquelle M. Bois a consacré un gros volume, aura certainement mis en lumière un point, à nos yeux fort essentiel : le caractère tout spécial, l'originalité profonde de la révélation juive ou chrétienne. Le courant de celle-ci ne s'est pas chargé de limon étranger. Si la pensée grecque n'est pas entrée dans le canon hébreu, comme M. Bois nous paraît l'avoir établi, c'est que la direction des esprits était de part et d'autre fort différente. C'est certainement un fait providentiel que le génie hébraïque, destiné à servir d'organe à la révélation, soit demeuré complètement étranger à la spéculation et voué tout entier à la pure préoccupation religieuse. Voilà la réponse à une objection qu'on ne manquera pas de nous faire en alléguant, par exemple, que le prologue de saint Jean, avec ses thèses sur la préexistence, se rattache directement au point de vue de Philon, et que les doctrines que les théologiens évangéliques s'efforcent de maintenir comme fondamentales, se sont, en réalité, formées dans le cours de cette époque intermédiaire qui s'étend entre la clôture de l'Ancien Testament et l'apparition du Nouveau. Nous estimons qu'il n'en est rien. Les thèses du prologue de saint Jean, si elles dérivent de notions de l'Ancien Testament, comme celle de l'ange de l'Eternel, de la sagesse dans le livre des Proverbes, s'y rattachent directement, comme une doctrine religieuse à une autre doctrine religieuse, et non par l'intermédiaire de Philon. L'école judéo-alexandrine représente un mouvement philosophique parallèle, si l'on veut, mais d'un tout autre caractère. Le Logos révélateur, personnification plus ou moins abstraite, est tout autre chose que le Logos qui apporte la vie au monde en devenant chair par un effet de l'amour du Père. En un mot, l'école d'Alexandrie représente non pas un développement, mais une déviation du génie de l'Ancien Testament.

H. N.

NOUVELLES

GENÈVE

Le *Messager*, journal de l'Eglise évangélique. — Professorat de M. Aug. Bouvier. — Conférences de M. Frommel sur l'anglo-catholicisme. — MM. R. Pictet et P. Godet à l'Aula. — Promenade philanthropique.

Sous l'empire des préoccupations générales de notre époque, des faits économiques qui s'y produisent, l'activité chrétienne se tourne toujours plus vers l'application sociale des principes évangéliques ; autant il y a à raconter dans ce domaine, aussi peu y a-t-il à glaner sur le terrain purement religieux ou intellectuel. Rappelons brièvement l'apparition d'un nouveau journal, *le Messager*, destiné à servir de lien entre les membres de l'Eglise libre, à l'imitation de ce qui se fait ailleurs avec avantage. Plusieurs l'estiment superflu dans une ville où il y a tant à lire, mais on a bien fait de penser aussi aux isolés, aux absents ; cette feuille devra conserver un caractère de pure édification.

Les nombreux disciples et amis de M. Aug. Bouvier ont célébré, dans une fête intime, le trentième anniversaire de son enseignement ; l'honorable professeur de théologie a reçu de tous, même de ceux qui ne partagent pas ses opinions, des témoignages de reconnaissance et de vénération bien mérités ; il y a répondu en exposant à grands traits l'idéal qu'il a poursuivi dans sa carrière, où, chose à noter, l'étude du côté social du christianisme tint, dès l'origine, une grande place ; son désir est de consacrer toute la force que Dieu lui donnera au bien de l'Eglise et de la patrie.

Un auditoire nombreux suit les conférences de M. G. Frommel sur l'anglo-catholicisme, sujet très spécial au premier abord, mais actuel par

l'influence de l'Angleterre dans le monde et par les questions qu'il soulève. Après les développements historiques nécessaires, on attend avec curiosité les conclusions et le jugement que portera M. Frommel sur le mouvement ritualiste. Le beau parallèle établi dans la première séance entre le culte de Spurgeon et celui de Westminster-Abbey fait supposer que, sans méconnaître les besoins légitimes qu'il prétend satisfaire, ce mouvement de recul vers les formes anciennes, vers le symbolisme et la majesté du culte n'a pas les sympathies de M. Frommel; qu'il en voit les dangers et qu'il saura en présenter les graves lacunes au point de vue de la spiritualité chrétienne.

Notre Aula s'est remplie d'une foule énorme pour entendre M. Raoul Pictet, le physicien bien connu, maintenant fixé à Berlin; ce qui a donné à ces séances une signification particulière, ce ne sont pas seulement les expériences dont le public est toujours friand, mais les considérations philosophiques dont elles ont été accompagnées. M. Pictet, qui, dans sa jeunesse, avait penché vers les théories matérialistes, en est revenu. Après l'avoir franchement avoué, il a énergiquement affirmé qu'un acte de volonté, un potentiel inexplicable par le simple jeu des forces physiques et par les lois de la matière, se trouve au fond de tout acte humain.

Cette profession de foi spiritualiste venant d'un homme si compétent dans l'étude de la nature, ne peut que contrebalancer heureusement d'autres influences auxquelles est soumise la jeunesse universitaire. C'est encore un savant qui se range avec M. Ernest Naville, après l'avoir autrefois combattu. Dans la même salle se sont données des conférences littéraires parmi lesquelles on a goûté particulièrement celles de M. Philippe Godet sur Marivaux; ces spirituelles études, pleines de naturel et de fraîcheur, contrastent heureusement avec les mièvreries sentimentales, le mysticisme vide et prétentieux des quelques disciples de l'école moderne que nous avons le bonheur de posséder.

Il nous semble qu'après nous être si souvent étendu sur les questions sociales, il serait bon de donner à nos lecteurs, surtout à ceux qui n'habitent pas Genève, un aperçu des institutions où se met en pratique notre zèle philanthropique; les faits valent toujours plus que les discours; nous ne voulons pas en faire une sèche nomenclature, mais les présenter successivement comme dans une promenade à travers nos rues et notre banlieue. Commençons par ce qu'on appelle la Rive droite,

portion de la ville située à droite du lac et du Rhône. Resserré autrefois entre les fortifications, le faubourg de Saint-Gervais, « le lion de Saint-Gervais, » comme on l'appelait au temps lointain de nos révolutions, a bien changé ; il s'est étendu en tout sens, principalement dans la direction des Pâquis. La population y est fort dense, très mélangée, cosmopolite, et renferme bien des misères de tout genre. Les institutions de bienfaisance n'y manquent pas non plus. A l'extrémité nord de cette grande agglomération, on trouve deux hôpitaux, modèles dans leur genre ; l'infirmerie du Prieuré, pour hommes, fondée, il y a plus de vingt ans, par la générosité de la famille Butini ; soutenue par ses héritiers, elle est installée dans une ancienne maison de campagne et offre aux malades, sous une direction chrétienne, les soins les plus entendus ; combien de pauvres naufragés de la vie y ont trouvé la paix ! l'hôpital cantonal étant fort loin, on transporte volontiers au Prieuré les malades et les blessés du service du chemin de fer. Tout à côté, s'élève l'hôpital ophtalmique fondé par le baron de Rothschild ; Mme de Rothschild a aussi doté l'Etat d'un grand asile pour convalescents, situé sur la commune de Saconnex ; il faut rendre justice à ce couple israélite qui a consacré de fortes sommes au soin gratuit des malades sans distinction de confession et de nationalité. Nous passons devant la chapelle et le presbytère des Buis et arrivons en quelques pas au Nouveau Restaurant ; les cuisines populaires et scolaires ne lui enlèveront pas l'honneur d'avoir été le premier dans son genre et d'avoir frayé la voie à tant d'établissements de même espèce. Nous avons assisté à la réunion convoquée en 1876 chez une dame chrétienne où M. J.-P. Dardier plaida la fondation de ce restaurant populaire ; notre ami a le premier réalisé l'idée, maintenant banale, de donner à l'ouvrier une nourriture saine à bon marché, en même temps qu'un lieu de délassements honnêtes ; il y joignit un cercle ouvrier avec section de chant et de récitation que dirigeait habilement M. Emmanuel Petavel. Presque en face, vient de s'établir un dispensaire médical, avec policlinique pour les nombreux malades du quartier.

A l'entrée de la ville, dans la maison occupée par la chapelle de la Rive droite, se trouve une pension destinée aux jeunes ouvrières isolées ; elles y jouissent de la vie de famille qui les met à l'abri des tentations qu'elles peuvent rencontrer dans les ateliers et les grands magasins. Non loin de là, une pieuse demoiselle s'est consacrée à la direction du *home* pour les arrivantes. En descendant du train à Genève, au sortir de la gare, vous remarquez une dame respectable portant une plaque et bien connue de tous les garçons d'omnibus et agents de police. Au

milieu du flot des voyageurs, ses yeux exercés discernent la jeune fille ignorante, sans protection, qui passe par Genève ou s'y arrête à la recherche d'une place; la dame en question aborde la voyageuse, l'entoure de ses conseils, la remet entre bonnes mains et, s'il y a lieu, l'envoie au *home* où elle recevra bon accueil et judicieuse sympathie.

Au bord de la route de Lausanne, s'étend un assez vaste bâtiment, flanqué de pavillons ; jadis il émergeait, d'une manière grandiose, en face d'une belle vue; maintenant il est écrasé par les rues adjacentes. C'est l'asile des orphelins genevois, une des premières créations du régime radical de 1846, qui aimait à frapper l'imagination du peuple par de grandes constructions; le gouvernement y plaça comme directeur un de ses amis : il se trouva que c'était un brave homme, dévoué à la tâche qu'il a remplie pendant quarante ans; l'institution est utile, les enfants sont envoyés aux divers ecclésiastiques pour l'instruction religieuse et apprennent surtout des états manuels. L'orphelinat des filles, situé dans la même région, est basé sur les mêmes principes ; dans un accès de laïcisme, l'administration de l'hospice général retira des établissements particuliers et dirigés au point de vue chrétien, les orphelines dont il payait la pension. Elles sont maintenant réunies à Varembé dans une fort belle campagne. Ne passons pas à Montbrillant sans donner une mention à la belle œuvre qui s'y poursuit sous le nom d'Union suisse des amis des employés de chemin de fer ; c'est au personnel de la gare qu'elle s'adresse, employés de tout genre, en majorité français, parmi lesquels il n'y a pas mal de protestants ; population confiante, sensible à l'affection chrétienne; après un dur travail on vient en famille aux réunions, on trouve ouvroir, bibliothèque, consultations médicales, caisse d'épargne ; tout est calculé en vue de la catégorie d'hommes qui se rassemblent là : chants pleins d'allusions à leur dangereux métier, petit recueil de passages à lire avant d'aller à l'ouvrage et dans les longues veilles; et sur toute cette organisation plane la charité contagieuse et la vaillante initiative des deux fondatrices ; maintes fois le *Courrier* a attaqué cette entreprise, qui n'a point pour but le prosélytisme et qui, nous l'espérons, trouvera des imitateurs.

Z.

ALLEMAGNE

La session du Synode général de l'Eglise évangélique de Prusse. — Le nombre des communiants dans les diverses contrées de l'Allemagne protestante. — Succès des sermons populaires de M. Stöcker. — Le nouveau projet de loi et les écoles primaires.

Parmi les événements religieux des dernières semaines, mentionnons au premier rang la session du Synode général de l'Eglise évangélique de Prusse, qui a eu lieu à Berlin, du 10 novembre au 3 décembre de l'année écoulée. Un Synode de trois semaines de durée, un Synode qui représente toute l'Eglise évangélique de la Prusse, un Synode ne siégeant que tous les six ans et ayant inscrit à son ordre du jour toutes les questions brûlantes qui passionnent en ce moment l'opinion religieuse de l'Allemagne, certes, il vaut la peine qu'on en parle ! L'intérêt de ce Synode grandissait encore du fait que les représentants du ministère et du Consistoire supérieur, MM. le comte de Zedlitz et Barckhausen sont tous les deux de nouveaux venus, mais des hommes dont les antécédents promettaient les plus légitimes espérances. Enfin, la présence de l'empereur et de l'impératrice aux deux services religieux qui ont marqué l'ouverture du Synode, rehaussait encore la portée de ces grandes assises des Eglises évangéliques de Prusse. On y voyait du reste siéger les représentants les plus brillants de la science théologique contemporaine, de la chaire et de la presse, et mainte discussion vit entrer successivement en lice MM. Schulze, Beyschlag et Stöcker, les chefs respectifs des trois grandes fractions du protestantisme prussien.

La longue durée de cette session du Synode général donne une idée de la somme et de l'étendue des travaux qui ont fait l'objet de ces délibérations, qui se prolongeaient souvent fort avant dans la nuit. Tous les domaines de l'activité religieuse contemporaine y ont été successivement abordés, depuis l'abolition du casuel jusqu'aux Facultés de théologie, depuis la question sociale et les missions en pays païens jusqu'à l'organisation liturgique du culte, de Rome jusqu'à Berlin.

Quelques membres du Synode avaient formulé une proposition tendant à obtenir du gouvernement la convocation plus fréquente de ce corps, si possible tous les trois ans. On espérait par là, en donnant plus de poids aux délibérations du Synode, exercer une action plus directe sur le Consistoire supérieur et sur le *summus episcopus*, c'est-à-dire l'empereur. La majorité des voix s'est prononcée contre cette propo-

sition et a appuyé son vote sur des raisons d'ordre pratique et de convenance qui nous paraissent assez plausibles. Les frais considérables qu'entraîne pour le gouvernement une session de trois à quatre semaines, les difficultés matérielles qu'amène le déplacement d'un si grand nombre de pasteurs, la somme de travail énorme que le Synode laisse au Consistoire supérieur et au ministère ne sauraient légitimer l'espoir d'une réunion plus fréquente de ses membres. Comme le remarquait finement le président de la session, si le Synode voulait exprimer son opinion sur tous les événements qui modifient sans cesse la physionomie de l'Eglise et de la nation, il faudrait alors que « ces messieurs demeurassent perpétuellement en session. »

La question du jour d'humiliation et de prières (notre jour de jeûne en Suisse) qu'on proposait de transporter au terme de l'année ecclésiastique, par exemple, au dernier vendredi qui précède la période de l'Avent, n'a pu être définitivement tranchée, vu l'infinie multiplicité des points de vue qui s'est manifestée en cette matière et l'excessive susceptibilité des divers Etats intéressés, qui n'entendent nullement se laisser dicter leur calendrier par la Prusse. Il serait fort désirable, en somme, que toutes les fractions de l'Eglise évangélique d'Allemagne finissent par s'entendre et par tomber d'accord sur un jour universellement accepté par toutes les provinces, attendu que l'ordre de choses actuel, en faisant porter le jour férié tantôt sur une date, tantôt sur une autre, entraîne de graves inconvénients pratiques, surtout dans les localités limitrophes des divers Etats.

La discussion relative à l'abolition du casuel a donné raison aux innombrables voix qui s'élèvent de toutes parts dans l'Eglise en faveur d'une modification de l'état de choses actuel. La Saxe et la Hesse-Darmstadt ont remédié courageusement à ce vieux mal, enraciné dans nos mœurs publiques, en dotant les pasteurs d'un traitement plus en rapport avec leurs besoins et qui leur permette de se passer de ces maudites taxes prélevées soit officiellement soit librement sur les mariages, les enterrements et les baptêmes, sortes de pourboires qui ôtaient au ministère évangélique une bonne partie de sa dignité et en faisaient volontiers, par devers le peuple, un métier et un gagne-pain comme un autre. C'est une grosse pierre d'achoppement qui va être enfin enlevée du chemin.

Une proposition ayant pour but de donner aux conférences ecclésiastiques d'Eisenach qui ont lieu tous les deux ans, un caractère plus œcuménique, en les élargissant jusqu'à devenir une sorte de Synode de l'empire, a échoué devant les justes appréhensions qu'on a eues de froisser

les susceptibilités des Etats confédérés. Mais un jour ou l'autre, la proposition fera son chemin, peut-être par des voies moins officielles, car il faut que, sous une forme ou sous une autre, les chrétiens évangéliques de l'Allemagne entière puissent se rencontrer sur un terrain commun, comme les catholiques dans leurs grands congrès annuels. Il est vrai que les assises régulières de la Société Gustave-Adolphe et de la Mission intérieure répondent déjà dans une large mesure à ce besoin si légitime et si généralement senti.

De l'avis de tous, le point culminant de la session du Synode a été le large et beau débat consacré à la question sociale et l'éloquent et solide discours qu'a prononcé, à cette occasion, l'infatigable Stöcker. La résolution dans laquelle il a concentré son long et intéressant discours, a rencontré l'adhésion unanime de l'assemblée. Le Synode, qui venait de l'applaudir chaleureusement, l'a récompensé de sa peine en l'éliminant du comité du Synode général dans lequel il siégeait depuis de longues années et où il représentait dignement le parti dit de l'Union positive, qu'il avait contribué à créer jadis. Cette étrange attitude du Synode ne peut se comprendre que par la crainte émise, du reste, hautement, par plusieurs des anciens amis de M. Stöcker, que sa nomination n'offensât l'empereur. Quelque légitime que cette appréhension puisse paraître, elle jette un triste jour sur le caractère de ceux qui lui ont sacrifié l'une des forces les plus énergiques et les plus vitales de l'Eglise évangélique de Prusse. Inutile d'ajouter que la presse radicale tout entière a jubilé de cette humiliation publique infligée à son vieil adversaire.

Suivant que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements d'autrui vous feront blanc ou noir.

On vient de publier à Stuttgart quelques communications statistiques d'un douloureux intérêt sur la participation moyenne à la communion dans les diverses contrées de l'Allemagne protestante. C'est la principauté de Schaumburg-Lippe qui tient la tête avec 81 $^0/_0$ communiants. Puis viennent Waldeck-Pyrmont avec 73 $^0/_0$, la Bavière avec 67 $^0/_0$, la Hesse avec 56 $^0/_0$, Bade avec 55 $^0/_0$, Wurtemberg 52 $^0/_0$. La luthérienne Saxe en a 49 $^0/_0$, le duché de Meiningen 38 $^0/_0$, la Saxe-Gotha 26 $^0/_0$, la Saxe-Cobourg 19 $^0/_0$, Berlin et Brême 16 $^0/_0$, enfin Hambourg 9 $^0/_0$. Ces chiffres humiliants ouvriront-ils enfin les yeux à ces incorrigibles optimistes qui s'en vont parlant de la piété allemande comme si nous étions encore au bon vieux temps de Martin Luther? Jamais les faits n'avaient

établi avec une semblable évidence le fossé qui s'est creusé lentement entre le peuple et l'Eglise et l'urgente nécessité de l'évangélisation populaire pour combler les déficits de l'Eglise officielle.

Opposons à ces navrantes révélations un motif d'encouragement entre beaucoup d'autres. C'est le succès merveilleux des fameux sermons populaires que M. Stöcker fait distribuer de semaine en semaine, dans toutes nos grandes villes, à ceux qui ne peuvent fréquenter le culte public. Voici plus de dix ans qu'a commencé ce travail d'évangélisation populaire, et c'est par 120 000 exemplaires que ces sermons s'en vont porter les bénédictions du dimanche à des milliers d'employés privés des bienfaits du culte. On aime à constater, parmi les distributeurs volontaires de ces sermons, les noms de 36 officiers et de 6 généraux appartenant à l'armée active. Ainsi, à côté des ombres, les lumières !

La discussion du projet de loi relatif aux écoles primaires a donné lieu, à la Chambre des députés de Prusse, à des débats parfois très animés mais généralement élevés, dans lesquels le nouveau ministre des cultes, le comte de Zedlitz a fait preuve d'un remarquable talent oratoire et d'une sympathie évidente pour l'Eglise évangélique, disons mieux, pour l'Evangile. On sait que le projet de loi, déposé à la tribune du Reichstag par le gouvernement, non seulement confère aux ecclésiastiques l'enseignement religieux dans les écoles primaires, mais leur octroie, en outre, dans les conseils scolaires, des pouvoirs plus étendus que jusqu'ici. Le ministre, d'accord sur ce point avec l'empereur et la plupart des membres du gouvernement, s'est laissé inspirer par le désir d'imprimer à l'enseignement primaire un caractère chrétien prononcé, Le but inavoué, mais réel, du projet de loi est la lutte contre l'influence du socialisme. Il fallait s'attendre à ce qu'il rencontrât une vive opposition, non seulement dans l'extrême gauche et les partis radicaux (*freisinnig*), mais aussi dans les rangs des nationaux-libéraux.

Cette opposition pourrait bien coûter la vie au nouveau projet de loi, dont l'adoption dépend entièrement des ultramontains et des conservateurs. La majorité ne dépassera pas, en tout cas, une vingtaine de voix, et cette amitié toute accidentelle d'Hérode et de Pilate, ne saurait être de longue durée. La seule crainte du danger social ne formera jamais un point d'appui suffisant pour faire vivre une législation.

J'ai eu la curiosité d'assister récemment à une assemblée du parti national-libéral, dans laquelle le député de Francfort devait exposer à ses électeurs l'attitude de ses amis du Landtag. Il ne m'a pas entière-

ment convaincu que le projet du gouvernement soit aussi mauvais que ses intentions sont excellentes. Ses protestations empressées que personne, pas même les radicaux (!?) ne songe à enlever la religion de l'école, et que messieurs les nationaux-libéraux sont « au moins autant, sinon plus religieux que MM. Stöcker et de Hammerstein, » m'ont fait regretter les paroles émues et animées d'un souffle chrétien qui sont tombées des lèvres de M. de Caprivi et de M. de Zedlitz au cours de ces mémorables débats. A entendre les chefs d'une des premières nations de l'Europe rendre un si sincère hommage aux convictions religieuses, on éprouvait une satisfaction intime et bien légitime. Jamais M. de Bismarck n'eût tenu un si courageux, un si fier langage. Il avait trop peur de la piété conséquente pour en faire un éloge aussi élevé que celui qu'en a fait M. de Caprivi. L'attitude frondeuse, hargneuse même parfois de la gauche à l'ouïe de l'éloquent plaidoyer du chancelier en faveur du christianisme, donne une idée peu favorable de l'état spirituel et moral de nos populations. Le nouveau projet de loi ne nous satisfait guère, pas plus dans la lettre que dans l'esprit, mais ce n'étaient ni des sifflets ni des ricanements, c'étaient des applaudissements qu'eût dû arracher à l'assemblée palpitante, partagée entre l'admiration et la rancune, un discours qui renfermait des paroles comme celles-ci : « Messieurs, si sur quarante de nos écoliers, il y en avait un seul qui, à l'heure de l'infortune, en consultant ses souvenirs d'enfance, se rappelait qu'il y a un Dieu qui aide et qui délivre, cela suffirait pour justifier le maintien de l'enseignement religieux. » De telles paroles font honneur au courage moral et à la sincérité de l'homme qui les a prononcées. M. de Caprivi s'est révélé, dans cette virile allocution, comme un chrétien aussi convaincu qu'il est un valeureux général et un habile chancelier. Sentir ce pilote avisé et prudent à la barre du grand navire de l'Allemagne, cela rassure et fait du bien.

Ch. Correvon.

P.-S. Pour l'appréciation du projet de loi, au point de vue de la liberté des convictions religieuses et de l'opportunité, nous renvoyons nos lecteurs à l'avant-dernier numéro du *Journal religieux*.

GRANDE-BRETAGNE[1]

En 1891. — Etroitesse et largeur anglicanes. — L'Eglise libre d'Ecosse. — Choses et hommes de là-bas. — Gladstoniana à propos de l'union des Eglises. — Une Revue sans pareille.

L'année passée n'a pas été marquée par des événements saillants au point de vue qui nous occupe ici. Le mouvement ritualiste a continué à se fortifier par de nombreuses adhésions. Il est considérable le nombre des *clergymen* qui reçoivent des pénitents à confesse et qui prient pour les morts le jour de la Toussaint. Les discussions sur la question de l'autorité en matière de foi ont pris une grande extension. Un recensement de la fréquentation des églises à Liverpool, d'où il est ressorti qu'elle est là en baisse notable, a créé une grande émotion. D'autre part le concile pan-congrégationaliste à Londres a donné de grandes espérances pour ce christianisme évangélique qui sait également se disposer à la pensée et à l'action. Les grandes sociétés missionnaires ont eu une activité plus qu'ordinaire. La Société des Missions de Londres continue sa carrière avec une nouvelle organisation. La Société des Missions anglicanes, qui a le budget le plus élevé de toutes les institutions de ce genre, a décidé une extension considérable de son grand champ de travail. Les baptistes vont célébrer leur centenaire, qui doit être marqué par la formation d'un fonds de 2 500 000 francs; pas d'argent, pas de bonne fête. L'Eglise libre d'Ecosse est arrivée à son cinquantenaire. Quelques détails sur ces différents points.

Même dans la puritaine Ecosse, les Eglises épiscopales ne se gênent plus pour se rapprocher le plus possible de l'Eglise romaine. Le « prêtre » affectionne de se tourner vers l'orient, pratique le signe de la croix, les hosties, les cierges. La belle musique attire les amateurs, qui deviennent des habitués, puis des fidèles.

Sur la question de l'autorité des Ecritures, la haute Eglise s'exprime comme Rome; le doyen Goulburn, l'archidiacre Denison et d'autres dignitaires viennent de formuler, à coups d'affirmations et à grand renfort d'appels à l'autorité de l'Eglise, leur foi en l'inspiration verbale, dédaignant toute discussion et fulminant contre la critique. Il faut dire que leur manifeste n'est signé d'aucun jeune théologien qui marque. Ce

[1] L'abondance des matières a empêché l'insertion de cette chronique dans le précédent numéro.

n'est pas pour recommander la dogmatique d'une Eglise, quand celle-ci a des « prêtres, » pareils à celui de Clapham. Un de ses paroissiens qui, à deux reprises, a pris la sainte cène avec le ministre indépendant bien connu, M. Guinness Rogers, a été suspendu de la communion dans son Eglise pour ce que ce « prêtre » a appelé une insulte à Dieu. L'Eglise anglicane possède heureusement des esprits et des cœurs d'une autre trempe : tel l'archidiacre Farrar qui, prêchant en décembre dans la cathédrale de Worcester, a protesté contre l'intolérance de beaucoup de ministres anglicans à l'égard des dissidents.

A Chipping Norton, un enfant meurt ; il avait été baptisé par le ministre wesleyen. Quand le convoi funèbre arrive à l'église paroissiale, on en trouve la porte fermée. Le vicaire lit sur la tombe une partie du service liturgique. Le ministre wesleyen somme le vicaire de dire s'il prétend contester par là la validité du baptême wesleyen. Le rév. Mozley répond que non, mais que le « prêtre » est libre de laisser entrer, ou non, un convoi funèbre dans l'église. Il ajoute : « L'Eglise anglicane est la mère de tous les chrétiens anglais, c'est pourquoi nous nous servons de la liturgie funèbre pour tous les chrétiens. Mais, par malheur, beaucoup d'enfants de l'Eglise ne la reconnaissent pas comme leur mère, et, puisqu'il existe une forme de service plus condensée et plus courte, ce n'est que juste, je pense, de s'en servir dans le cas des enfants moins étroitement rattachés à l'Eglise. » On lui demande comment un baptême peut être valide et irrégulier en même temps. Il se refuse à des explications et renvoie les curieux au théologien Hooke et au dictionnaire théologique de Blunt, à l'article sur le baptême laïque. Ce serait tout à fait réjouissant, si ce n'était pas révoltant. Que ces protestants-là ont raison d'être honteux qu'on leur donne ce nom, qu'ils ne peuvent plus porter !

A Belfast, une dévote a donné un tapis pour « l'autel » de l'Eglise épiscopale de Sainte-Marie ; elle y avait brodé le monogramme JHS. Il y dix-huit mois le tapis dut être enlevé un soir devant l'indignation d'une partie de la congrégation. L'évêque intervint pour le faire remettre en place. Protestations inutiles du Conseil de paroisse dont, un de ces derniers dimanches, onze membres se promirent de se rendre justice eux-mêmes. Mais, au moment où ils arrivaient devant la balustrade pour enlever de force le tapis, ils se trouvèrent en face du « prêtre, » en vêtements sacerdotaux. Ils le prièrent de ne pas provoquer de tumulte. Pour toute réponse, il saisit le tapis, que les autres tirèrent de leur côté ; lui, de s'y cramponner de toute son énergie. Contre onze, que vouliez-vous qu'il fît? Les onze eurent le tapis, en arrachèrent le monogramme, qu'ils

brûlèrent dans la sacristie. La police mandée arriva et prit les noms des iconoclastes, qui déclarèrent avoir usé de leur droit strict. Dès lors elle est représentée chaque dimanche, par deux agents. Comme ce culte doit être édifiant et pacifiant! Dans ce diocèse d'Ulster ce sont les laïques qui résistent aux empiètements du ritualisme des « prêtres. »

L'Eglise libre d'Ecosse se propose de fêter son cinquantenaire en portant à 5000 francs le traitement fourni à chacun de ses pasteurs par sa caisse centrale. Il est indépendant des allocations que les Eglises particulières sont libres, et ne se font pas faute d'y ajouter. Dès le lendemain de la séparation, cette puissante Eglise s'était fixé comme but à atteindre le chiffre de 3750 francs; il a été atteint après le premier quart de siècle de son existence, en 1868. Il n'y a pas de doute qu'elle n'arrive aux 5000 pour la fin de son demi-siècle. C'est une « fin » qui vaut mieux que toutes les fins de siècle dont on nous rebat les oreilles. Cela représente une augmentation annuelle de 750 000 francs pour cette caisse centrale et un ensemble de dons de près de 4 millions.

La question de la revision de la confession de foi n'a pas beaucoup avancé dans les corps officiels de l'Eglise. Mais ses porte-parole ont dû s'exprimer publiquement à ce sujet et de façon à donner satisfaction aux laïques et aux ministres toujours plus nombreux qui estiment qu'il y a, comme l'a dit le principal Rainy, des détails d'importance secondaire dans cette confession. Cependant l'Eglise exige encore une adhésion sans réserve à ces détails. Il y a là une inconséquence et une équivoque qui ne peuvent plus subsister longtemps.

L'Eglise libre a quatre de ses membres qui sont lords-prévôts ou maires en Ecosse : à Edimbourg, à Glascow, à Aberdeen et à Perth. Un seul, et le seul autre lord-prévôt, celui de Dundee, appartient à l'Eglise nationale ou établie. L'élection de celui d'Edimbourg est toute récente. Le Dr J.-A. Russell, qui a mérité d'être élevé à cette haute dignité, sort d'un humble presbytère des Highlands ; j'y ai passé avec lui, alors qu'il était mon élève, de beaux mois d'été, quoique bien pluvieux, comme c'est l'habitude sur ces côtes d'Ecosse où l'on vit dans l'eau presqu'autant que sur terre ferme. Suivant la tradition, le nouveau lord-prévôt a assisté au culte, le dimanche qui a suivi son élection, dans l'Eglise libre, dont il est un des anciens, accompagné par ses conseillers municipaux et les huissiers du Conseil, tous en grand costume de cérémonie. Voilà des choses dont on n'a pas d'idée sur le continent.

L'Ecosse va recouvrer son Spurgeon, M. Mc Neill. Après un très

court ministère à Londres, il revient au dur pays de sa naissance, qu'il préfère encore à l'Angleterre, à l'Amérique, où on lui a offert récemment un traitement annuel de 50000 francs et 30000 francs de retraite. La fruste et géniale nature de M. Mc Neill a besoin de son cadre natal pour se sentir à l'aise. Parti d'une position inférieure, il ne peut se plier à des exigences raffinées, que l'Ecosse ne lui demande pas. Elle lui a fait fête à son retour. Le soir où il a prêché dans la grande église du Dr Whyte, plus de deux mille personnes ont attendu dehors sans parvenir à entrer[1].

L'union des chrétiens ne cesse pas d'être à l'ordre du jour et de s'affirmer tantôt dans des faits, ce qui est la meilleure manière, tantôt dans les préoccupations de ceux qui écrivent et qui cherchent à agir sur l'opinion, ce qui est une bonne manière de préparer la meilleure. La *Revue des Eglises* a provoqué sur ce sujet un *symposium*, dans lequel M. Gladstone a fait entendre sa voix autorisée : « Quoique mes mains soient trop pleines pour me permettre d'examiner votre plan en vue de collaborer à son exécution, je pense que poursuivre des discussions et des plans pour l'union de corps chrétiens, maintenant séparés, est un objet digne d'être considéré avec beaucoup d'intérêt et de vœux, pour autant qu'il ne touche à aucun point où la foi elle-même ou de grandes institutions seraient compromises. »

M. Gladstone a grande confiance dans le pouvoir bienfaisant de la parole ; on sent qu'un homme qui fonde sur elle de si hautes espérances, ne désire s'en servir que pour persuader et convaincre, et non blesser.

On lit dans la vie récemment publiée de sir James Picton, l'anecdote que voici : « C'était au commencement de ce siècle. M. Henry Pooley, le beau-père de sir James, arriva un jour chez sir John Gladstone (le père de l'homme d'Etat actuel) pour y travailler à quelque ouvrage de serrurerie. Un des enfants, William de son nom, s'approcha pour regarder le travail. Au bout de quelques instants, d'un air réfléchi et fixant M. Pooley dans les yeux : « M. Pooley, lui demanda-t-il, aimez-vous Jésus ? » On s'imagine le bonheur du méthodiste d'être interpellé ainsi. Il vécut assez longtemps pour voir son jeune évangéliste député de Newark au Parlement et l'auteur du livre sur l'Etat dans ses relations avec l'Eglise. » Il n'est pas rare ici de rencontrer cette précocité religieuse ou propagandiste chez les enfants ; il l'est davantage qu'ils conservent jusqu'à l'âge où est arrivé le « grand vieillard » leur ardeur enfantine de piété. Ce l'est moins pourtant que dans d'autres pays.

[1] M. Mc Neill va pour le moment collaborer à la mission de MM. Moody et Sankey en Ecosse.

Un éditeur qui peut être content de l'année passée et de la précédente, c'est M. Stead. Sa *Revue des Revues* a atteint un tirage de 200 000 exemplaires par mois ; il espère arriver au premier quart de million à la fin de cette année. Inventif, audacieux, il a certes une idée nouvelle par mois sinon par jour, et, qui mieux est, il l'exécute. Il a créé un état-major d'« aides, » auxquels sa Revue sert de centre de ralliement, qui sont groupés, dans un grand nombre de villes, en associations libres s'occupant du bien-être matériel et moral des habitants, travaillant l'opinion publique en vue des élections pour obtenir que les candidats soient des gens moraux, barrant le chemin aux hommes comme sir Charles Dilke qui, tarés au point de vue des mœurs, prétendent reparaître sur la scène politique. C'est surtout aux entreprises philanthropiques que M. Stead pousse ses « aides, » sans négliger les intérêts des Eglises, mais conçus d'une façon très large. Ainsi il voudrait qu'elles se réunissent en un concile pour s'entendre au sujet des prochaines élections générales, ce qui donnerait sûrement à celles-ci un caractère tout particulier par le choix des candidats que recommanderaient les Eglises en se plaçant sur le terrain de la moralité chrétienne. Il a organisé une « mission par la lanterne magique ; » la société compte près de 400 membres. Elle possède une collection, se complétant chaque jour, d'excellentes vues bibliques, qu'elle met à très bon compte à la disposition de ceux qui veulent donner des conférences. Celles-ci se multiplient en proportion des facilités qu'on a à les organiser. Tous les mois il sort des bureaux de la Revue une collection de 30 à 50 vues coloriées illustrant les événements du mois précédent ; elles servent beaucoup dans les campagnes et les grands centres pour les gens qui ne lisent pas. Le texte qui les accompagne est conçu dans un excellent esprit.

M. Stead, adoptant une suggestion d'un de ses aides, a mis en mains une traduction du Nouveau Testament dans le langage que parlent aujourd'hui les hommes et les femmes du peuple. Les évangiles et les Actes sont sur le chantier ; la « vieille histoire » paraîtra tout entière en une langue toute rajeunie pour la fin de 1892. Que n'a pas imaginé M. Stead ? Une consultation sur les apparitions réelles d'esprits ! Il faut bien qu'un grain de bizarrerie se mêle à son tas de bon blé.

***

P.-S. Toute la race anglo-saxonne chrétienne est dans le deuil : Spurgeon, son plus grand prédicateur, est mort à Menton, le 31 janvier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Un artiste chrétien. Souvenirs du peintre Louis Richter. Avec portrait. — Lausanne, Georges Bridel et C[ie] éditeurs.

Ce n'est pas ici une biographie complète de l'éminent artiste. Des souvenirs tracés de sa main, des fragments de son journal intime et de ses lettres, voilà ce que nous trouvons dans cet ouvrage, qui a eu un très grand succès en Allemagne. Il nous fait assister à ce qu'il y a peut-être de plus captivant dans la carrière d'un homme, nous voulons dire la période de formation. Période laborieuse, malaisée à tous égards pour le peintre Louis Richter. Mais, en raison même de ses difficultés, elle fait ressortir les nobles qualités de cette nature d'élite : l'énergie qui sait persévérer ou attendre, qui pousse ou retient selon les circonstances ; la droiture et l'indépendance ; la simplicité faite de bon sens et d'humilité ; l'élévation de la pensée et des aspirations.

Il y a bien des pages attachantes dans ces *souvenirs*, à commencer par celles qui nous introduisent dans la demeure des grands parents de Richter, simples et honnêtes bourgeois, dont la physionomie, si bien esquissée, ne manque pas d'originalité. On voit cette grand'mère, aveugle depuis vingt ans, heureuse d'entendre son petit Louis et de le palper. « Lorsque j'arrivais, son premier soin était de me tâter pour voir si j'avais grandi et si mes vêtements avaient encore la longueur suffisante. » On voit ce vieux Schumann, un habitué de la maison, naïvement vaniteux de son modeste emploi, consistant à distribuer des billets de concert et à transporter les instruments et les cahiers de l'orchestre. « Ce n'est pas le tout, aimait-il à dire, que de porter des cymbales, il faut encore savoir comment on le fait. » Et ces voyages à Rome, le second surtout qui se fit à pied, s'il vous plait, aller et retour ! Oh ! le bon temps que celui où l'on pouvait se rendre de Dresde à Rome, sac au dos, à petites journées !

Richter trouve dans la grande cité mieux que des artistes et des œuvres d'art ; il y trouve le Sauveur en qui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la connaissance, des amis chrétiens, des conseillers comme le célèbre théologien Rothe, dont il goûte beaucoup les prédications.

La piété de Richter, née au travers d'un travail de conscience sérieux

et profond, porte hautement l'empreinte de l'Esprit de Dieu. Elle est vivante, ferme, se mêlant à sa vie entière, à ses joies et à ses douleurs, inspirant l'art, le sanctifiant tout au moins pour le mettre au service de Dieu. En même temps, la piété de l'artiste, ainsi que son talent, a un cachet franchement individuel; rien de formaliste, de conventionnel; rien non plus d'excentrique ni d'étrange, pas de sensiblerie, ni de parfum de boudoir, tout intime qu'elle est.

Richter rappelle souvent que « les preuves et les théories sont impuissantes à amener une âme à la foi; » impuissantes aussi à l'y maintenir. « Après avoir trouvé, nous cherchons encore à fortifier notre foi par des preuves extérieures. Ce sont des clous de paille qui cèdent dès qu'on y suspend un fardeau. » (P. 283.) Il a fort peu de confiance dans le raisonnement et les dissertations. « Un arbre en fleurs, entouré d'abeilles bourdonnantes, me prouve mieux l'existence de Dieu que la plus savante dissertation. » (P. 274.) « La foi est une grâce, un don de Dieu; pour arriver au salut, il s'agit non d'avoir la tête cassée, mais le cœur brisé. » (P. 279.) Néanmoins, il ne nie pas la liberté de l'homme et ne tombe point dans un quiétisme vague et énervant. Il faut vouloir, il faut lutter pour croître dans la grâce.

Avec cela, peu d'inclination pour la dogmatique; on peut s'y attendre de la part d'un peintre qui a dans l'âme beaucoup de poésie. Richter raconte qu'à Rome, ce qui lui tenait à cœur, « ce n'était pas la forme extérieure de la croyance, mais la vie et la puissance de la foi. » (P. 200.)

En matière d'Eglise il est éclectique; il déclare qu'il ne connaît que l'Eglise invisible, celle des âmes rachetées par Christ, et que les formes extérieures lui sont absolument indifférentes. Aussi, à Dresde, il communie, lors des fêtes de Pâques, dans l'église catholique. On pourrait ici opposer à notre peintre la remarque si juste qu'il fait ailleurs : « Une certaine largeur, qui tolère tout parce qu'elle ne tient fortement à rien, n'est que de la faiblesse. » (P. 230.)

Mais il faut se souvenir que Richter vivait dans un milieu rendu aride par la sécheresse dogmatique et le fétichisme ecclésiastique. Or, l'abus de la forme et de la formule en entraîne le mépris; au nom de la liberté et de la vie morale, on les met au rebut, tombant ainsi dans l'extrême opposé. On voit combien sont actuelles les questions soulevées dans ce livre. Il nous apprendra aussi le danger qu'il peut y avoir dans les lectures, même d'ouvrages d'édification (p. 230, 283), ou dans nos rencontres avec les hommes (p. 231). Il nous dira à quel prix la douleur devient salutaire. « Quand, marchant sur les traces de Celui qui est saint, nous prenons pour mobile de nos actions l'humilité, l'obéissance et l'amour, notre vie sous la croix devient une vie paisible... lumineuse au dedans. » De là cette expérience que nous aimons à rappeler en terminant : « Mon chagrin ne me consume pas comme un feu qui couve sous du bois, il est plutôt comme les charbons dans l'encensoir; le suave parfum de la prière

s'en échappe et rend mon cœur plus libre, il s'élève en actions de grâce vers Dieu et la paix d'en haut descend sur moi comme un souffle de vie. »

J. FAVRE.

ALPHÉE DE NAZARETH, scènes et mœurs galiléennes au temps de Jésus-Christ, par *Jules Joseph*. — Montreux, Monnerat et Vodoz.

Il serait superflu, croyons-nous, d'analyser ou de recommander cet écrit auquel le public religieux a déjà fait un accueil empressé. Il ne manque pas de commentaires ou de publications populaires pour vulgariser un certain nombre de renseignements historiques propres à éclairer les récits bibliques. Mais ces détails, reproduits sans qu'il y ait grand lien entre eux, produisent souvent cet effet un peu froid qu'on éprouve en présence d'une collection étalée dans un musée archéologique. On sent le besoin d'un guide qui fasse revivre à nos yeux ce passé. C'est un service de cette nature que M. Joseph rend à ses lecteurs en ce qui concerne les scènes racontées par les évangiles. Il fait passer devant eux, comme dans une série de tableaux de genre, les diverses faces de la vie israélite au temps de Jésus, y compris les préoccupations qui avaient trait à la personne du prophète de Nazareth, dont tout le monde parlait et dont la voix se fait entendre à la fin du récit.

On pourrait faire à cet essai des objections analogues à celles maintes fois formulées à l'endroit du roman historique : qu'elles soient fondées ou non, il reste toujours tel roman historique que nul ne regrette d'avoir lu ; le tout est de réussir dans l'exécution. M. Joseph a franchi plus d'un écueil sans s'y heurter. Il fallait beaucoup de tact et de délicatesse pour mener à bien, sans rien gâter, cette sorte de transposition de l'histoire évangélique. La sobriété, la noble simplicité des pages qui montrent le Seigneur visitant à Nazareth une famille amie rappellent en quelque manière le succès d'une œuvre plus risquée, alors que Marc-Monnier entreprit de mettre en vers français la vie et les discours de Jésus et qu'il réussit à ne choquer ni le goût ni la piété.

Plus d'un lecteur, cependant, aura éprouvé quelque surprise en retrouvant maintes paroles de Jésus dans une toute autre situation que celle où les évangiles les ont placées. Quelque impression qu'on ressente à cet égard, il convient de se souvenir que M. Joseph ne fait qu'user d'une liberté dont les évangiles eux-mêmes, ou les documents qui leur servent de base, ont donné l'exemple. Nombreuses sont les paroles de Jésus qui sont liées à des circonstances différentes, selon qu'elles sont rapportées par Matthieu ou par Luc. Il suffisait, d'ailleurs, au dessein de l'auteur, de respecter la vraisemblance des situations et de ne pas défigurer le Christ des évangiles tout en sortant telles de ses paroles de leur cadre traditionnel pour les mettre dans un contact plus évident avec les réalités de la vie quotidienne.

V.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

L'AUTORITÉ DOCTRINALE DE JÉSUS-CHRIST

La science n'est pas une création des individus pris isolément, mais la somme des efforts intellectuels accumulés d'âge en âge, c'est-à-dire une forme de l'activité sociale. Il en est de même de la théologie. Pareille à ces antiques cathédrales qu'on rajeunit sans cesse, œuvre toujours inachevée des générations successives, elle est la résultante du travail collectif de l'Église; et, parmi les fidèles qui cherchent à se rendre compte de leur foi, il n'en est pas un qui ne puisse, à l'occasion, apporter sa petite pierre à la construction de l'édifice. Les ouvriers de l'esprit ont besoin les uns des autres. Cette pensée de leur solidarité, de leur dépendance mutuelle, pensée si propre à les remplir de modestie et de zèle, de bienveillance et de courage, nous stimule à aborder à notre tour, — après tant d'autres mieux qualifiés que nous, — le grand problème posé devant la conscience de l'Eglise actuelle, celui de l'autorité dans le christianisme.

La parole du Sauveur, le témoignage apostolique, la Bible en général, tels sont les trois cercles concentriques, d'inégale importance, qu'on peut distinguer dans la sphère de la révélation. Mais le sujet est beaucoup trop vaste pour que nous songions à l'embrasser dans son ensemble. Il nous paraît plus opportun de nous restreindre au point essentiel, centre et base de tout le reste, à l'autorité doctrinale de Jésus-Christ.

Doctrinale, ai-je dit, car tous les chrétiens sont d'accord pour attribuer à leur Maître un certain genre d'autorité; la question qui les divise, et sur laquelle il serait infiniment désirable qu'on parvînt

à s'entendre, est justement de savoir si l'autorité du Christ s'étend à l'élément doctrinal, et dans quelle proportion. C'est à cette double question que nous voudrions répondre. Dans une première partie nous établirons la *légitimité* de l'autorité doctrinale de Jésus-Christ; puis, dans une seconde partie, nous rechercherons quelles en sont les *limites*[1].

I

Les contemporains du Seigneur ont eu sur nous un précieux avantage, celui de le voir de leurs yeux, d'entendre sa parole, chaude, vivante, colorée, à mesure qu'elle sortait de sa bouche et qu'il la soulignait du geste et du regard. Fixée aujourd'hui dans le saint volume et en quelque sorte cristallisée par l'écriture, elle n'a plus ce mouvement, cette animation qui la rendait si populaire. Toutefois, quant au fond des choses, elle n'en demeure pas moins ce qu'elle a toujours été. L'âme de Jésus y est encore vibrante. Quand nous relisons, par exemple, le sermon sur la montagne; quand nous nous représentons le fils de Marie prêchant aux multitudes suspendues à ses lèvres, nous ne sommes point surpris qu'elles aient été frappées de son enseignement, aussi bien du fond que de la forme, et qu'elles en aient résumé les caractères dans ce seul mot : *autorité*. (Mat. VII, 28, 29.)

Pour nous rendre compte de cette impression des foules, relevons un premier trait : Jésus ne se distinguait point des autres hommes par l'apparence ou le costume; il n'avait rien d'extraordinaire, rien qui dût attirer l'attention. Ayant vécu jusqu'à l'âge de trente ans dans les ateliers de son père adoptif, charpentier à Nazareth, il avait, sans doute, l'extérieur d'un simple artisan. S'il étudia la théologie, ce ne fut pas aux pieds d'un Gamaliel; il n'avait aucun diplôme humain à faire valoir. Néanmoins, dès le début de son ministère, on lui confère spontanément le titre de « Rabbi, » maître, docteur; et cette appellation qu'il n'avait point réclamée, ce titre que les savants juifs étaient si fiers de porter, Jésus l'accepte comme son droit légitime, il se l'approprie au point de dire à ses disciples : « Christ seul est votre docteur, et vous êtes tous frères. » (Mat. XXIII, 8.)

[1] Les pages qu'on va lire étaient écrites lorsqu'a paru le livre de M. le professeur Doumergue sur *l'Autorité en matière de foi et la nouvelle école.*

Aussi le peuple ne se borne-t-il pas à faire un rapprochement entre l'autorité de Jésus et celle des scribes : il établit d'instinct une opposition entre elles. Au lieu de dire, comme on s'y attendait : « Jésus enseigne avec une autorité égale, ou même supérieure à celle des scribes, » il porte ce jugement significatif : « Jésus enseigne comme ayant autorité, et non pas comme les scribes. » C'est dire que, comparée à celle du Seigneur, l'autorité des scribes paraît nulle et non avenue ; elle s'évanouit comme l'ombre devant la réalité. Pourquoi cela? Les scribes ne sont-ils pas des hommes influents, chargés d'expliquer la loi au peuple ? Ne font-ils pas « autorité » en matière religieuse ? Il est vrai, ils ont pour eux le prestige légal et, au besoin, l'appui du pouvoir ; mais précisément parce qu'ils la tiennent de leur position officielle, leur influence a quelque chose d'emprunté et de factice. Jésus, au contraire, ne doit rien aux circonstances ni aux hommes ; son influence ne lui vient pas du dehors, mais du dedans, et le nom de « docteur, » dont on lui fait hommage, n'est que la sanction publique de l'autorité inhérente à sa personne. Les scribes sont redevables de leur autorité à leur titre, tandis que l'inverse a lieu pour Jésus-Christ : son autorité est apparue en première ligne et le titre l'a suivie de près.

Elle se révèle dans cette calme assurance avec laquelle il expose les vérités les plus sublimes, les paradoxes les plus étranges ; dans cette dignité imposante à la fois et pleine d'abandon, dans cette gravité suave que respirent tous ses discours. C'est de l'abondance de son cœur que sa bouche parle ; on sent, en l'écoutant, que la vérité est son élément naturel : elle découle de ses lèvres sans effort, avec une énergie contenue et une intarissable richesse. Son sang-froid, sa présence d'esprit ne l'abandonnent pas un instant ; il n'est jamais embarrassé, il n'a point peur des objections. Que de fois les pharisiens et les scribes n'ont-ils pas essayé de lui tendre des pièges, de l'enlacer par d'insidieuses interrogations, de le jeter dans des impasses où il semble qu'il doit succomber, quelle que soit sa réponse ! Et il se trouve que chaque problème qui lui est posé, fait jaillir de son sein des flots de lumière. D'un mot qui va droit au fond des choses, il écarte les obstacles, il dénoue les plus redoutables nœuds gordiens, et cela avec une telle aisance que ses adversaires ont la bouche fermée et doivent se retirer confus. Jamais il n'avoue que les questions lui paraissent douteuses, bien qu'il recon-

naisse humblement n'avoir pas la toute-science. (Marc XIII, 32.) Comme nous, il est instruit des événements extérieurs par l'intermédiaire des hommes. (Jean IX, 35.) Il apprend la mort de Jean-Baptiste par les disciples de ce dernier. (Mat. XIV, 13.) Avant le miracle des pains, il s'informe de l'état des provisions : « Combien avez-vous de pains ? Allez voir. » (Marc VI, 38.) Il demande au père du jeune épileptique qu'il va guérir, depuis combien de temps son fils est atteint de cette maladie. (Marc IX, 21.) Et ainsi de suite. Mais cette absence totale d'affectation, cette parfaite candeur à ne paraître que ce qu'il est, fait d'autant mieux ressortir, par voie de contraste, l'autorité indiscutable des jugements qu'il porte sur les plus hautes questions qui intéressent l'humanité. Il parle toujours comme si ses affirmations avaient une valeur universelle. Ses enseignements n'expriment pas de simples opinions, mais des préceptes absolus, des sentences définitives.

Ce n'est pas que sa parole ait rien de violent ni de heurté : elle est tout imprégnée de grâce. Une mansuétude inaltérable s'allie chez lui à l'inflexible fermeté ; on dirait un souverain qui n'a pas besoin de « hausser la voix » ni d'user de contrainte pour obtenir l'assentiment de tous. Jésus parle comme « celui qui sonde les cœurs et les reins. » Lorsqu'il attaque le mal jusque dans les racines de notre être moral, il sait qu'il a des intelligences dans la place. Les consciences ont beau être peu éclairées, endormies dans le formalisme ou obscurcies par mille préjugés, son doigt met à nu les plaies les plus secrètes ; à travers ces amas de décombres que le péché a accumulés dans l'âme humaine, sa parole « pénètre jusqu'aux jointures et aux moelles comme une épée à deux tranchants ; » et, parvenue à cette profondeur dernière, elle y retrouve les traces plus ou moins effacées, mais indestructibles, de l'image de Dieu en nous, de cette nature primordiale que l'Eternel avait créée et qu'il avait marquée de son sceau en y inscrivant sa loi.

Sans doute la loi du Sinaï était déjà un acheminement, une préparation providentielle à ce retour vers l'idéal. Elle contenait en principe la loi morale éternelle, mais elle la renfermait comme un germe dans son enveloppe, et le zèle inintelligent des scribes l'avait encore matérialisée en la surchargeant de pratiques minutieuses, d'ordonnances futiles. Jésus paraît et il l'aggrave à son tour, mais en la spiritualisant. Il brise l'écorce rudimentaire de l'ancienne éco-

nomie, il amène le germe de vie à maturité, il en déploie le divin contenu, identique à la loi originelle, en sorte que sa parole se rend témoignage à elle-même dans l'âme de ses auditeurs et y réveille de sympathiques échos en dépit du péché.

Telles sont, en face l'une de l'autre, les deux autorités rivales, la fausse et la vraie, celle des scribes et celle de Jésus-Christ. La première est celle de tous les partis « autoritaires, » de tous les sacerdoces et de tous les clergés qui, par esprit de domination, ont emprisonné la vie dans des formes ou dans des formules. Comme elle s'appuie sur le sable mouvant des traditions humaines et non sur le roc vierge de l'éternelle vérité, elle ne règne qu'à la surface, elle est incapable de se légitimer au regard de la conscience, elle fait sur l'âme l'impression d'un joug étranger. Aussi ne peut-elle compter que sur une obéissance servile : elle est obligée de s'imposer du dehors, de recourir à des moyens artificiels pour fonder son empire ; il lui faut de pompeux décors, un appareil grandiose, et, le cas échéant, le cliquetis des épées, en un mot l'étalage d'un pouvoir officiel qui frappe les imaginations et décourage les dissidences.

La seconde, en revanche, celle qui attirait les foules à Jésus-Christ, mais qui n'a pas empêché son martyre, est une autorité toute morale et spirituelle ; et c'est la seule digne de ce nom, la seule qui, dans le domaine religieux, ne soit pas une usurpation et un instrument d'hypocrisie. Elle n'a que faire de la soumission passive, de l'obéissance aveugle ; elle a horreur de toute pression exercée par la force, car elle est infiniment plus exigeante que l'autre ; il ne lui suffit pas, comme à celle-ci, de régner sur des cadavres, elle « regarde au cœur. » C'est la loi royale de l'amour, du don de soi-même, c'est l'idéal de la sainteté dont elle réclame la réalisation ; et, quoiqu'elle n'ait d'autre puissance que celle qui gît dans la vérité, ou plutôt par cette raison même, elle se sait invincible, elle sait qu'il y a harmonie préétablie entre elle et l'âme humaine : elle n'a qu'à se montrer, comme le soleil, pour se démontrer, et la conscience, réveillée à son contact, la salue comme son bien suprême et y reconnaît son patrimoine originel.

L'autorité de Jésus-Christ est donc spirituelle par essence, et, quelle que soit la forme de ses manifestations, elle ne perd jamais ce caractère. Qu'elle se déploie en paroles ou en actes, par l'ensei-

gnement ou l'exemple, par des commandements ou des promesses, par des révélations du monde suprasensible ou par des exhortations pastorales, elle est toujours respectueuse de notre liberté, elle n'opère jamais que par voie de persuasion, elle a pour unique objet l'avènement du royaume de Dieu dans nos cœurs et dans le monde, et n'emploie que des moyens appropriés au but. Et comme la parole est ici-bas le moyen spirituel par excellence, le moyen par lequel les esprits communiquent entre eux et exercent une action les uns sur les autres, la parole est le principal organe de la royauté spirituelle du Sauveur. « Je suis roi, disait-il au gouverneur romain, et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix. »

Mais « qu'est-ce que la *vérité ?* » Il est bien permis de poser la question sur un autre ton que Pilate, car c'est là un de ces mots abstraits qu'on a souvent sur les lèvres sans avoir une notion précise de leur contenu. Nous ne parlons pas de la vérité en tant qu'opposée au mensonge, de la vérité qui consiste dans l'accord parfait de la parole et de la pensée, c'est-à-dire de l'individu avec lui-même. Cette acception subjective du mot, de beaucoup la plus ordinaire, est sans application à notre sujet. Objectivement, la vérité est toujours le rapport normal entre l'idée et la réalité ; mais la *norme* diffère du tout au tout, selon qu'il s'agit de la vie ou de l'intelligence, du domaine pratique ou du domaine théorique. Dans ce dernier, le fait est la norme de l'idée, parce qu'il constitue l'élément fixe, définitif, auquel on ne peut rien changer : ce qui est, est ; on n'invente pas l'histoire, on la constate. C'est donc à l'idée de se conformer au fait, pour que le résultat mérite le nom de vérité. Dans le domaine pratique, c'est l'inverse. Un être vivant n'est dans le vrai que s'il remplit sa destination, s'il obéit à la loi de son être, s'il est conforme à son idée. La réalité est ici l'élément mobile et accidentel, dont l'idée, ou l'idéal, est la norme suprême.

Or, les deux sens parallèles du mot « vérité » sont étroitement unis dans la déclaration du Seigneur : « Je suis venu rendre témoignage à la vérité. » D'abord, il est lui-même « la vérité. » (Jean XIV, 6.) Nous contemplons en sa personne Dieu tel qu'il est, et l'homme tel qu'il doit être. En lui le rapport normal qui devait exister entre le Créateur et la créature se trouve réalisé dans sa plénitude. Qu'est-ce qui lui prête cet accent de majesté sereine, cette grâce

divine, sinon la conscience qu'il a de sa pureté morale et de son union absolue avec le Père ? S'il y avait eu la moindre tache dans son cœur et dans sa vie, il eût souffert d'une dissonance intérieure, son ascendant incomparable s'écroulait du même coup, il n'aurait pas eu le droit de parler comme il l'a fait et l'on aurait pu lui retourner ce reproche qu'il adressait aux scribes : « Vous imposez à autrui des fardeaux que vous êtes incapables de porter vous-mêmes. » Il n'a pas prononcé une affirmation religieuse ni formulé un précepte, qui ne répondît exactement à l'état de son âme. Sa parole n'est qu'un reflet de son être intime, et l'autorité qui en émane est le rayonnement de sa sainteté.

Jésus est donc l'idéal réalisé, la vérité incarnée, la vie divine concentrée dans une personnalité humaine, pour être mise à la portée des pécheurs. Mais cette vérité *substantielle* n'a pu se communiquer à d'autres esprits, manifester dans les âmes sa vertu salutaire, qu'en se révélant au dehors par le témoignage, en se transportant du domaine de la vie dans celui de la pensée, c'est-à-dire en devenant vérité *formelle.* Et toute vérité formelle, tout enseignement relatif à ce qui est ou à ce qui doit être, prend le nom de *doctrine.* Il ressort de là que l'autorité doctrinale de Jésus-Christ par où j'entends *le droit qu'il a d'être cru sur parole dans les choses qu'il a enseignées,* est un postulat nécessaire de son autorité spirituelle. On peut les distinguer l'une de l'autre *in abstracto,* comme on distingue entre le fond et la forme ; de fait, elles sont inséparables, la première n'étant que l'expression intellectuelle de la seconde.

L'intellectualisme, qui subordonne la vie au dogme, l'élément pratique de la foi à l'élément intellectuel, ou du moins qui les identifie, a été un des grands maux de l'Eglise dans le passé, surtout aux époques d'orthodoxie morte ; et l'on ne peut que se féliciter de le voir tomber en discrédit. Mais la réaction de l'heure actuelle dépasse vraiment les bornes. Elle a rompu l'équilibre en sens inverse et risque de consommer le divorce entre la pensée et l'action[1]. Si

[1] La « réplique » de M. Sabatier à M. F. Godet, parue en janvier dans la *Revue chrétienne*, peut être citée comme un modèle du genre. La tendance antidoctrinale, défendue avec le talent qu'on sait, y a trouvé sa forme achevée, son expression la plus systématique. A propos de la *prière*, par exemple, ne semble-t-il pas que d'après l'auteur (je voudrais bien me tromper) il y ait contradiction entre cet acte religieux et les principes de la raison? (Voir p. 35.)

l'ancienne théologie a eu tort de confondre ce qui est distinct, la nouvelle n'est pas moins dans l'erreur en « séparant ce que Dieu a uni. »

M. Léopold Monod lui-même, dans la remarquable brochure qu'il a publiée sur le *Problème de l'autorité*, et dont je signerais le plus grand nombre des pages, n'a-t-il pas versé inconsciemment dans le subjectivisme ? Son paragraphe sur « Jésus-Christ, » qui devait être le point culminant de son étude et le centre du débat, se meut trop, à mon gré, dans les généralités et ne m'a pas laissé une impression bien nette. L'auteur admet-il, oui ou non, l'autorité doctrinale de Jésus-Christ ? Je n'ai pas su découvrir sa véritable pensée sur ce sujet capital. Il a raison dans la plupart des choses qu'il affirme, mais c'est justement dans ce qu'il ne dit pas, dans ce qu'il aurait dû dire, que gît le nœud de la question. Etait-ce la résoudre que de la poser en ces termes : « Si Jésus-Christ a voulu communiquer à l'esprit des hommes une métaphysique religieuse, accompagnée d'une éthique ;... si le salut est essentiellement dans l'orthodoxie, dans la rectitude des croyances, alors l'autorité de Jésus-Christ est d'ordre intellectuel avant tout[1] ? » (P. 79.)

Il n'est personne aujourd'hui, parmi les chrétiens évangéliques, pour soutenir de pareilles thèses. Tous sont d'accord, soit pour répudier cet intellectualisme à outrance, soit pour affirmer que l'autorité du Seigneur est essentiellement religieuse et morale. Alors, à quoi bon combattre des ennemis qui n'existent pas ou n'existent plus ? Au lieu de réfuter le thème que « l'autorité de Jésus-Christ est d'ordre intellectuel avant tout, » — ce que nul ne professe, — il était plus urgent de nous dire si et dans quelle mesure elle est aussi d'ordre *intellectuel*. Admettre qu'elle est spirituelle par essence (ainsi que nous l'avons montré), est-ce nier qu'elle soit en même temps doctrinale ? Admettre qu'elle est aussi doctrinale, est-ce prétendre que le Christ ait « voulu communiquer aux hommes une métaphysique religieuse, » ou « fonder une orthodoxie ? »

L'enseignement doctrinal de Jésus-Christ fait-il autorité pour l'Eglise ? Tel est le problème que nous cherchons à élucider. Si nous laissons parler le sentiment chrétien dans sa fraîcheur native,

[1] Ici, nos observations coïncident d'une manière frappante avec celles de M. Doumergue. Voir *l'Autorité en matière de foi*, p. 129, 130.

dans son premier amour, la réponse ne se fera pas attendre. Il ne creuse pas un abîme entre la personne et la parole du Sauveur, puisqu'il ne perçoit la première qu'à travers la seconde. Le fidèle prosterné devant son Maître et qui s'écrie avec Simon Pierre : « Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as des paroles de vie éternelle ! » ne se relève pas pour lui dire en face : « Seigneur, je fais toutes mes réserves sur ton enseignement doctrinal. Je ne partage pas tes idées sur les anges, par exemple, ni sur l'Ancien Testament, ni sur la résurrection des corps, ni sur la fin du monde. Sur ces points-là, et sur d'autres peut-être, — soit dit, d'ailleurs, sans t'offenser, — tu es resté Juif, tu es imbu des préjugés de ta nation. » Une pareille attitude serait trop contradictoire pour n'être pas une impossibilité morale.

Aussi, pour les âmes simples, pour les esprits non prévenus par les discussions d'école, les enseignements de Jésus sont-ils, selon le mot populaire, « paroles d'Evangile. » Instinctivement, irrésistiblement, le croyant qui se livre à l'impulsion de sa foi est prédisposé à recevoir comme vraies, sans autre examen, toutes les doctrines que son Maître a professées. Est-ce foi d'autorité ou foi d'expérience ? Ici encore, on statue une opposition qui n'existe souvent qu'en théorie. Les deux éléments ne s'excluent pas ; ils concourent ensemble au résultat que j'ai indiqué. Lorsque la foi d'autorité est engendrée par la foi d'expérience, est-elle encore foi d'autorité ? On me dira : le sentiment chrétien est une excellente chose, mais d'un caractère trop *subjectif* pour valoir une preuve. Loin de contester la justesse de l'observation, nous aviserons plus loin à y faire droit, en parlant des *limites* de l'autorité doctrinale de Jésus-Christ. Mais je constate, en passant, que le subjectivisme se condamne lui-même, quand il repousse un argument comme trop subjectif.

Le sentiment chrétien n'est pas le seul appui de l'autorité doctrinale du Seigneur. Elle est fondée *objectivement*, nous l'avons vu, sur le rôle indispensable que joue l'intelligence dans le « culte en esprit et en vérité. » Ce n'est pas le Juif seulement qui parlait par la bouche du Sauveur, quand il disait à la Samaritaine : « Vous adorez ce que vous ne connaissez pas ; pour nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. » (Jean IV, 22.)

Je regrette que M. L. Monod n'ait pas tiré les conséquences logiques de l'aveu qu'il fait en ces termes : « Pour nous mettre en contact avec ces vertus divines, il faut que nous apprenions à les connaître. » (Préface, p. 13.) Prolonger la ligne de cette pensée, n'est-ce pas aboutir à l'autorité doctrinale de Jésus-Christ ? La vertu vivifiante du Sauveur ne parvient jusqu'à nous qu'à la condition préalable de se traduire en notions et de passer par le canal de notre entendement. « La foi vient de ce qu'on entend ; » l'Evangile ne pénètre dans le cœur que par l'intermédiaire de l'oreille, non celle du corps seulement, mais celle de l'âme, qui est la faculté de connaître.

C'est donc dans le domaine de la *connaissance* que s'opère le premier contact entre nous et la vie divine. Et comme la parole du Christ est la source directe de cette connaissance, il faut apparemment avoir *compris* cette parole, bien plus, l'avoir reconnue vraie, l'avoir acceptée comme parole de Dieu, pour en saisir le divin contenu. L'élément intellectuel est nécessaire à la formation de notre foi. Et n'est-il nécessaire qu'à ce moment initial ? Ne l'est-il pas également à l'entretien de la piété, à la croissance de l'homme nouveau ? Assurément ; son rôle est actif, inéluctable, à tous les degrés de la vie chrétienne. On ne possède pas réellement ce qu'on possède sans le savoir. Nos expériences les mieux vécues, nos sentiments les plus intimes, ne deviennent notre propriété personnelle, inaliénable, que par le concours plus ou moins intense de la réflexion. Le recueillement est-il autre chose que la concentration de nos forces spirituelles à la lumière de l'œil intérieur ? Cet œil est la conscience, mais éclairée par le flambeau de la raison.

Nous devons « ajouter à la foi la vertu, à la vertu la science. ». Or, à chaque progrès que nous réalisons, c'est le même Evangile, le même témoignage du Sauveur (et de ses apôtres) qui met à portée de notre âme les divins trésors du salut. Et ce témoignage, oral ou écrit, se présente toujours sous la forme d'un langage humain, qui n'a de prise sur nous que s'il est intelligible. « Comprends-tu ce que tu lis ? » demandait Philippe à l'Ethiopien. La parole, c'est-à-dire la pensée, une et diverse tout ensemble ; une dans son principe et dans son but, dans son inspiration et dans sa substance, mais diverse dans ses formes et dans ses applications ; la pensée,

identique à elle-même à travers la multiplicité infinie de ses aspects, indissolublement liée dans toutes ses parties par une logique intérieure d'autant plus sûre qu'elle est moins apparente ; la pensée, par conséquent l'enseignement doctrinal, tel est pour tous les âges, de par la volonté de Dieu, l'agent de transmission de la vie divine. La doctrine n'est pas la vie, mais elle en est le porteur indispensable. Il ne faut pas prendre la condition pour la cause, ni le moyen pour le but ; il ne faut pas confondre le vase et la liqueur : c'est le danger de l'orthodoxie ; mais il ne faut pas dire non plus : la liqueur seule importe, brisons le vase ! C'est le danger du subjectivisme.

L'image que nous venons d'employer n'est même pas suffisante pour dépeindre la liaison intime de la doctrine et de la vie. Entre le vase et la liqueur il y a simple juxtaposition, rapport superficiel et fortuit ; entre la doctrine et la vie, il y a, au contraire, il doit y avoir pénétration mutuelle et relation organique. J'aime à représenter ce rapport sous une autre image, plus familière encore et non moins scripturaire. Les petits enfants de nos missionnaires au sud de l'Afrique sont nourris au moyen de lait venu de Suisse : nous leur envoyons des boîtes de lait condensé. Eh bien, la doctrine, c'est la vie sous une forme condensée, c'est « le lait spirituel et pur de la parole de Dieu » fixé dans un moule, solidifié à l'état intellectuel[1]. Toute doctrine qui n'est pas l'expression d'une réalité vivante, ne saurait alimenter la vie, et doit être rejetée comme une superstition ou un mensonge. Mais la doctrine évangélique, prise dans la totalité de ses éléments, sans falsification d'aucune sorte, renferme un principe substantiel qui doit inévitablement engendrer la vie, quand elle rencontre un milieu favorable, comme « le cœur honnête et bon » de la parabole. De là l'immense responsabilité des chrétiens. Ce n'est pas impunément qu'on possède la vérité. Elle ne nourrit qu'à la condition d'être assimilée, et il est dangereux de la laisser sans emploi. Professée sans être pratiquée, elle n'est pas seulement un capital improductif, elle devient semblable

[1] « Jésus, dit M. Sabatier (*Revue chrétienne*, 1892, p. 35), savait changer les pierres en pains, et il me semble que vous réussissez à changer en pierres les pains de l'Evangile.... Est-ce parce que sous cette forme plus dure ils peuvent mieux servir à lapider l'adversaire qu'à le nourrir ? » Espérons que notre « lait condensé » ne paraîtra pas une arme trop dangereuse à l'éminent professeur de Paris.

à une matière organique en décomposition, qui empoisonne l'âme à la longue en paralysant ses énergies.

Ainsi, l'importance vitale de la doctrine en religion est le réslutat d'une nécessité naturelle. Mais, à son tour, cette nécessité naturelle est fondée sur des motifs d'ordre supérieur. Sans l'élément intellectuel, — il ne sied pas aux fils de la Réforme de l'oublier, — le salut serait une opération magique, et le christianisme un mélange de mysticisme et de formalisme, de religiosité sentimentale et de pratiques extérieures, c'est-à-dire un paganisme de plus. C'est parce que nous sommes des êtres moraux et responsables, parce que Dieu respecte notre liberté, parce que l'Evangile est une religion de sainteté et d'amour, c'est pour cela que Jésus-Christ, avant de mourir, s'est adonné à la prédication et à l'enseignement durant deux ou trois années, appelant les hommes de franche volonté à entrer dans le royaume de Dieu. Son ministère de *prophète* était la préface obligée de son office de médiateur. Il n'a pas voulu prendre le monde par surprise ; il ne pouvait nous sauver sans notre consentement ; et, pour amener les pécheurs à croire en lui en connaissance de cause, il fallait bien qu'il annonçât ce qu'il allait faire, qu'il expliquât les motifs de sa venue et la nature de sa mission. Pour cela, évidemment, il a dû posséder une claire intelligence des conditions de son œuvre, du but à atteindre (l'établissement du royaume de Dieu), des obstacles à surmonter (la puissance du péché et tout ce qui s'y rattache), des moyens à employer (la rédemption par sa mort et par son triomphe), ainsi qu'une parfaite connaissance intuitive des acteurs du drame universel : Dieu, l'homme, Satan, et, par-dessus tout, lui-même.

On demande s'il a voulu faire de la métaphysique ? Non, certes ; mais cela n'empêche pas ses discours d'avoir dans ce domaine un retentissement qui s'impose à l'attention, et d'y répandre des clartés inattendues. Lorsque, par exemple, il proclame que « Dieu est esprit » (Jean IV, 24), sa parole tranche une de ces hautes questions ontologiques, sur lesquelles le génie des penseurs anciens et modernes a souvent divagué : Jésus ne songeait pourtant qu'à évangéliser une femme ! Pour enseigner la métaphysique, il faut avoir la science pour objet, se faire de la culture intellectuelle une spécialité, se sentir à son aise dans le monde des abstractions ; il

faut disséquer les idées, user de la méthode dialectique, et arriver de déductions en déductions à un système fortement agencé par la logique formelle ; en un mot, comme Platon ou Aristote, il faut être philosophe de profession. Et Jésus-Christ ne l'était point. Il n'a voulu être que « l'Amen véritable, le *témoin* fidèle. »

Or, il convient de laisser à ce rôle sa réelle signification, sans l'exagérer ni l'amoindrir. Un témoin affirme ce qu'il sait ; il raconte « les choses qu'il a vues et entendues. » Ne lui demandez pas d'en faire la philosophie ! Ce n'est pas à lui de les soumettre à l'analyse, d'en expliquer le mécanisme caché ou de les formuler théoriquement. Tout ce qu'on peut exiger de lui, c'est qu'il soit vrai. La validité d'un témoignage ne dépend pas avant tout des faits rapportés, quelque invraisemblables qu'ils puissent paraître, ni de la forme, peut-être inculte, sous laquelle ils sont exposés, mais de la valeur du témoin lui-même. Est-il digne de foi ? telle est la question. S'il a parlé au plus près de sa conscience, il n'admet pas qu'on doute de sa parole ; si l'on ose la déclarer suspecte, il se redresse alors dans le sentiment de son bon droit, et, fût-il seul contre tous, il réitère sa déposition avec une fermeté virile, qui réduit au silence ses contradicteurs.

Que de fois, hélas ! le Seigneur n'a-t-il pas eu l'occasion de protester contre les défiances de son entourage ! Il réprimande ceux auxquels sa simple parole ne suffit pas, et qui la veulent toujours corroborée par des miracles. Il censure ses disciples eux-mêmes à cause de leur incrédulité ; il les trouve « lents à croire et sans intelligence. » Ils croyaient en lui, pourtant ; ils avaient pour sa personne un attachement profond, une affection sincère ; mais il attend de ceux qui l'aiment une foi sans réserve. C'est à Thomas, ce disciple courageux qui, dans un moment critique, avait entraîné ses collègues à suivre le Maître, en s'écriant : « Allons et mourons avec lui ! » (Jean XI, 16), c'est à Thomas qu'il a fait ce tendre reproche : « Parce que tu as vu, tu as cru ! Bienheureux ceux qui n'ont pas vu, et qui ont cru. » (XX, 29.)

Jésus-Christ exige donc qu'on le croie sur parole. A ses yeux, l'acceptation docile de ses enseignements est une preuve de confiance en lui, un acte d'obéissance. Il ne sépare jamais l'élément intellectuel de l'élément moral, et il ne distingue pas davantage,

dans la matière de ses prédications, entre vérités obligatoires et vérités facultatives, comme le fait saint Paul, par exemple, dans les conseils qu'il donne à ses lecteurs[1]. (1 Cor. VII, 12.) Toutes les parties du témoignage de Jésus sont empreintes de la même autorité, non qu'elles soient d'égale importance, mais parce que, les unes comme les autres, elles portent la signature de Celui qui a dit : « Christ seul est votre docteur, et vous êtes tous frères. » (Mat. XXIII, 8.) « Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites vrai, car je le suis. » (Jean XIII, 13.)

Et cette autorité doctrinale qu'il a si hautement revendiquée, comment se justifie-t-elle, sinon par la conscience qu'il avait d'être l'organe absolu de Dieu sur la terre ? « Les choses que je dis, je les dis comme mon Père me les a dites. » (Jean XII, 50.) La théologie moderne cite volontiers, et avec raison, cette autre sentence de Jésus-Christ : « Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il connaîtra si ma doctrine vient de Dieu, ou si je parle de mon chef. » (Jean VII, 17.) C'est, en effet, une des plus lumineuses qu'il ait prononcées ; mais elle est surtout décisive au point de vue qui nous occupe, car nous y trouvons réunies dans la même affirmation la méthode spirituelle et l'autorité doctrinale. C'est par la voie de l'obéissance, de l'expérience morale, qu'on arrive à « connaître ;... » mais, à connaître quoi ? La mission divine de Jésus, sa qualité de Sauveur ? Oui, sans doute ; mais aussi et par là même la divinité de « sa doctrine, » la valeur normative de son enseignement.

Alors, demandera-t-on peut-être, vous croyez à l'inspiration littérale de toutes les opinions que Jésus a émises, même de celles qui sont sans rapport avec le salut ? Telle n'est point ma pensée ; et je vais essayer, — au risque de mal réussir, — de montrer jusqu'où s'étend, et par conséquent où s'arrête, l'autorité doctrinale du Seigneur. C'est le point délicat du problème.

ALOYS BERTHOUD.

(A suivre.)

[1] M. F. Godet fait remarquer, en revanche, que Jésus distingue dans son enseignement « les choses *terrestres* », que notre foi peut connaître par expérience, et « les choses *célestes* », qu'elle ne peut recevoir que sur son divin témoignage. (Jean III, 12.)

PORT-ROYAL

Esquisse historique.

(*Suite et fin.*)

IV

C'est à cette époque (1656) que se place un événement extraordinaire et qui produisit dans le monde d'alors une impression profonde. Parmi les pensionnaires de Port-Royal (de Paris), il y en avait une âgée de dix à onze ans ; elle était fille de M. Périer, conseiller à la cour des aides de Clermont et nièce de Pascal [1]. Cette enfant était atteinte depuis trois ans et demi d'une fistule lacrymale dont les ravages l'avaient comme défigurée ; l'os du nez était carié, le palais perforé, les narines et les joues atteintes par l'inflammation ; nous passons les détails répugnants que donnent les documents contemporains. « On ne pouvait, dit l'un d'eux, la regarder sans une espèce d'horreur [2] ; » cet ulcère, d'après l'avis des chirurgiens, avait nécessité l'isolement de la jeune malade et sa séparation complète des autres pensionnaires. On n'avait cependant épargné aucun soin pour la guérir, les oculistes et les médecins les plus célèbres avaient été consultés, mais les remèdes semblaient avoir plutôt irrité qu'adouci le mal. De l'avis des chirurgiens, il fut décidé qu'on aurait recours au moyen suprême, l'application du feu. On attendait l'arrivée de M. Périer à Paris pour effectuer la redoutable opération, lorsqu'un ecclésiastique de Paris, M. l'abbé de la Potterie, grand-oncle des mères Arnauld, qui possédait plusieurs reliques, fit porter à Port-Royal un fragment provenant, disait-on, de la couronne d'épines. C'était le 24 mars 1656 ; les religieuses ayant reçu cette sainte épine la placèrent dans leur chœur, sur une sorte d'autel contre la grille. Après les vêpres, le chant des hymnes et les

[1] M. Périer avait épousé Gilberte Pascal.

[2] Mlle Poulain, de Nogent, *Histoire abrégée*, tome Ier, p. 103 et 104.

prières en rapport avec le mystère douloureux de la Passion, elles allèrent, chacune à leur tour, baiser la relique. Après elles, vinrent les novices, puis les pensionnaires. Quand ce fut le tour de la petite Marguerite Périer, la sœur Flavie, maîtresse des pensionnaires, « qui s'était tenue debout près de la grille pour voir passer tout ce petit peuple, l'ayant aperçue, ne put la voir défigurée comme elle était sans une espèce de frissonnement mêlé de compassion, et elle lui dit : *Recommandez-vous à Dieu, ma fille, et faites toucher votre œil malade à la sainte épine.* La petite fille fit ce qu'on lui dit, et elle a depuis déclaré qu'elle ne douta point, sur la parole de sa maîtresse, que la sainte épine ne la guérît [1]. »

Rentrée dans sa chambre, l'enfant s'écria : « Ma sœur, je n'ai plus de mal, la sainte épine m'a guérie. » La sœur Flavie, s'étant approchée, trouva, en effet, l'œil parfaitement guéri ; toute trace d'ulcère avait disparu. Cependant on ne fit sur le moment aucun éclat dans la maison au sujet de ce merveilleux incident. Le soir même, le père de Marguerite, M. Périer, arriva, et le lendemain il vint à Port-Royal, accompagné de trois chirurgiens [2], pour l'opération. Entrés dans la chambre de la malade, les médecins préparèrent leurs instruments ; plusieurs religieuses étaient présentes et gardaient le silence. Tout étant prêt, on tira le rideau du lit ; M. Dalencé et ses confrères, ne voyant encore la malade que dans une demi-obscurité, lui adressèrent quelques paroles de sympathie pour l'encourager, en l'exhortant à la patience. On fit apporter des oreillers, et les chirurgiens se mettant en état d'agir, l'enfant se plaça sur son séant. M. Dalencé, qui devait l'opérer, « regardant son œil et ne voyant plus de mal, fut dans une étrange surprise. Il l'examina encore, le pressa,... regarda dans le palais..., et enfin, tout hors de lui d'avoir vu encore le jour précédent cet œil « dans un état lamen- » table » et de le trouver si parfaitement guéri qu'on avait peine à discerner lequel des deux avait été malade, il demanda ce que cela voulait dire. On lui avoua ingénument comment la chose s'était passée. Il contempla encore la petite fille, et regarda M. Périer, ainsi que tous ceux qui étaient présents, sans rien dire, « tant il était épou-

[1] Mlle Poulain, de Nogent, *Histoire abrégée de Port-Royal*, tome Ier, p. 106 et 107.

[2] C'étaient MM. Dalencé, Guillard et Cressé. Bouvard, premier médecin du roi, le docteur Hamon et les deux Renaudot, trois semaines après, donnèrent en commun le certificat où était exposée leur appréciation de l'événement.

vanté. » Cependant, à la fin, bouleversé et comme suffoqué, il s'écria : « Messieurs, messieurs, il y a ici du divin ; il faut rendre témoignage à la vérité que nous voyons clairement de nos yeux [1]. » Néanmoins, la maison garda une très sage réserve au sujet de cette circonstance, qui ne produisit son impression que sur la déclaration publique et authentique des médecins. Tel est ce « miracle de la sainte épine » auquel Pascal crut et, avec lui, la société de son temps. Diversement apprécié depuis, selon le point de vue où l'on se plaçait pour le juger, il paraît difficile aujourd'hui d'en concevoir une opinion susceptible de satisfaire tous les esprits. Sainte-Beuve est obligé de modifier les documents originaux qu'il cite et d'en changer les termes pour justifier les réflexions sceptiques de son esprit railleur et enjoué. Sans doute, la crédulité de certains en matière pareille va beaucoup trop loin et prédispose les âmes sérieuses à la défiance, mais s'ensuit-il de là que toute créance doive être refusée à des faits semblables à celui qui nous occupe ? Un esprit religieux reconnaîtra facilement que tout n'est pas expliqué au moyen d'une négation frondeuse inspirée par le parti pris, et il se rappellera que l'Evangile promet au croyant un exaucement proportionné à sa foi. En se rappelant ce fait, qu'on a peut-être trop perdu de vue dans cette affaire de guérison, que la petite Marguerite Périer *ne douta point que la sainte épine ne la guérît,* on eût peut-être trouvé la meilleure explication du prodige qui s'opéra en elle ; c'est qu'il « lui a été fait selon qu'elle a cru [2]. »

Quand on lit sans esprit préconçu les documents contemporains, on est frappé de leur simplicité naïve ; on y chercherait en vain les indices d'un *arrangement* calculé ; rien de combiné dans les récits des témoins oculaires, tout y porte l'empreinte d'une véracité absolue [3].

Cinq ans après ce miracle de la sainte épine, pendant de nouvelles contradictions et violences dont Port-Royal était l'objet, la mère Angélique s'éteignit ; un mémoire du temps dit simplement :

[1] Mlle Poulain, de Nogent, *Histoire abrégée de Port-Royal*, tome Ier, p. 108-110.

[2] Mat. VIII, 13.

[3] Voir, en particulier : *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, p. 283-304 ; *Lettres de la révérende mère Angélique Arnauld*, tome III, p. 226-232 ; Du Fossé, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, p. 192-204 ; Fontaine, *Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal*, tome II, p. 132-137.

« Le 6 août 1661, elle se reposa en paix, dans le Seigneur, de tant de travaux si généreusement soutenus pour la gloire de son saint nom. » Elle avait deviné les persécutions qui devaient ruiner son œuvre ; elle les envisagea avec un calme plein de foi, y préparant ses filles par des exhortations à la fidélité. Humble et forte, douée d'un esprit supérieur, d'une simplicité touchante, ferme et d'une extrême sensibilité, ce fut un grand caractère et une noble figure.

Nous n'entrerons point dans les détails concernant les longs et fastidieux débats de l'affaire du « formulaire ; » il suffira de rappeler que, par ce formulaire, on déclarait que les cinq propositions condamnées étaient bien dans Jansénius. Il fallait signer cela pour demeurer bon catholique aux yeux de la cour et de l'autorité ecclésiastique. Les religieuses de Port-Royal, qui n'avaient jamais lu le gros volume in-quarto de Jansénius, et cela par le motif bien simple qu'il était écrit en latin, ne crurent pas pouvoir en conscience signer sur une chose qu'elles ignoraient ; l'archevêque d'alors, M. de Péréfixe, les en châtia durement. Il les priva de sacrements, enleva seize d'entre elles qu'il fit emprisonner dans divers couvents, fit occuper leur monastère par des archers, et les frappa de toutes les censures et sévérités dont ses pouvoirs lui permettaient de disposer ; il alla même jusqu'à leur retirer les secours de M. Singlin et des autres directeurs qui les soutenaient de leurs consolations. Rien n'est plus pénible à considérer que ce pasteur se livrant à de cruelles tracasseries poussées jusqu'au délire, envers de pauvres filles dont le seul crime était le respect de leur conscience.

Pendant ce temps de tribulations, M. de Sainte-Marthe, l'un de leurs directeurs, non content d'instruire les religieuses de Port-Royal, de les fortifier par ses lettres et par ses écrits, alors qu'elles étaient gardées fort à l'étroit par les archers dans leur maison des Champs, M. de Sainte-Marthe, par une touchante sollicitude envers elles, partait de Paris le soir, ou de Gif, qu'il habitait par moments, et, faisant le trajet à pied, il franchissait les murs du monastère et leur apportait la communion. Il venait parfois aussi à un endroit désigné d'avance, où il montait dans un arbre au pied duquel elles étaient réunies, et il leur faisait de là un sermon destiné à les consoler. Or, cela se passait en hiver.

Cet état de choses dura plusieurs années ; enfin, en 1669, ce qu'on a appelé la paix de Clément IX, leur donna quelque repos ; mais l'ennemi de toute vérité veillait, forgeant dans l'ombre de nouvelles armes, et celles-ci devaient frapper d'une blessure mortelle.

V

On avait commencé par accorder le titre d'abbaye royale à la maison déchue et mondanisée de Port-Royal de Paris qui, depuis un certain temps, était séparée de celle des Champs, lorsque, en 1701, le parti ultramontain souleva l'affaire du fameux « cas de conscience. » C'était une question agitée à la Sorbonne en ces termes : « Peut-on donner l'absolution à celui qui ne croit pas que les cinq propositions soient dans Jansénius, et qui ne croit pas que l'Eglise puisse en exiger la croyance ? » Une bulle du pape Clément XI, *Vineam Domini*, condamna l'interprétation favorable des jansénistes ; la cour, à l'instigation des jésuites, exigea une signature de soumission à cette bulle ; les religieuses de Port-Royal la donnèrent en y ajoutant cette réserve que c'était « sans déroger à ce qui s'était passé à leur égard à la paix de l'Eglise sous le pape Clément IX. » Ces deux lignes ajoutées à leur signature furent le prétexte des dernières violences sous lesquelles elles succombèrent. Pendant huit ans, les religieuses de Port-Royal des Champs, privées de sacrements, même à la mort, furent l'objet des procédés les plus injustes et les plus vexatoires, des plus odieuses persécutions. Les ennemis de Port-Royal des Champs dépouillèrent ce monastère au profit de Port-Royal de Paris, où, par leurs intrigues, ils avaient fait entrer des personnes sans vocation religieuse. Cette maison de Paris n'était plus qu'un foyer de rivalités mondaines et jalouses, d'où l'esprit de piété s'était retiré ; il n'avait plus, spirituellement, rien de commun avec Port-Royal des Champs.

Enfin, le 29 octobre 1709, à sept heures et demie du matin, au moment où les religieuses, venant d'assister à la messe et de réciter les psaumes de Prime, étaient réunies au chapitre pour régler ce qui regardait l'office divin, le lieutenant de police d'Argenson, accompagné de deux commissaires, d'un greffier et de plusieurs exempts à cheval, envahit l'abbaye au nom du roi. Trois cents

archers arrêtés et comme cachés dans les bois d'alentour l'avaient suivi. En entrant, il se fit donner toutes les clefs de la maison, s'empara des papiers et des titres, dont il remplit trois coffres sur lesquels il apposa les scellés. Il fit lire ensuite l'arrêt du Conseil d'Etat en vertu duquel il agissait. S'étant fait conduire au chapitre, il ordonna qu'on y fît venir toute la communauté. On sonna l'assemblée. Toutes les religieuses se rendirent au chapitre avec leurs grands voiles baissés. Il les compta plusieurs fois : il y en avait vingt-deux professes, quinze de chœur et sept converses. Se plaçant dans la chaire de l'abbesse, et ayant les commissaires à ses côtés, il déclara les volontés du roi qui les exilait de leur monastère et les dispersait dans divers couvents de son royaume. Les religieuses, entendant sonner l'heure de tierce, s'en allèrent à l'Eglise, dans leur chœur, réciter les psaumes et les portions de l'Ecriture de cet office, sachant que c'était pour la dernière fois qu'elles chantaient les louanges de Dieu dans ce sanctuaire vénéré. Toutes elles étaient vieilles : une d'elles avait quatre-vingt-sept ans, une autre en avait quatre-vingt-cinq. La plus jeune était âgée de cinquante ans. On comprend ce qu'elles durent éprouver en se voyant arracher de ce monastère où elles avaient tant souffert, tant prié et où reposaient des cendres chères à leurs cœurs.

Rappelées de nouveau par M. d'Argenson, elles reçurent de lui l'ordre de se préparer au départ ; il leur accorda un demi-quart d'heure pour réunir les quelques vêtements indispensables à leur voyage. Ouvrant une cassette qu'il avait apportée, il en tira la liste des villes et des lieux d'exil, ainsi que l'argent des frais de voyage. Il remplit les lettres de cachet qui étaient en blanc, écrivant sur chacune le nom de la religieuse qu'elle frappait et l'indication du lieu de son bannissement. Immobiles, sans dire un mot, les religieuses écoutaient leur sentence et priaient intérieurement pour être soutenues de Dieu. Il y eut des détails navrants : une d'elles tomba presque évanouie ; une autre, qui avait été saignée la veille, sentit que son bras s'était rouvert et qu'elle perdait son sang ; il fallut la permission du lieutenant de police pour la faire sortir et lui donner des soins. Pendant tout ce temps, ces pauvres filles étaient à jeûn ; on apporta du pain et du vin, mais leur émotion était si grande, leur douleur si profonde, qu'aucune n'y toucha. Enfin l'heure su-

prême était arrivée, les carrosses s'approchèrent, et le départ fut si précipité, que ces infortunées n'eurent même pas le temps de se faire de mutuels adieux. Chacune partit pour le lieu de son exil, où elle devait aller mourir seule, car à l'exil on avait ajouté l'isolement.

Si édifiant et si émouvant surtout que soit le récit des adieux, longuement raconté par divers historiens qui se sont plu à l'envi à en dramatiser les péripéties, nous nous sentons obligé de le rejeter comme absolument apocryphe. Ces voiles qui s'entremêlent, ces sanglots qui accompagnent des effusions poignantes, ces : « Adieu, ma sœur, soyez fidèle ; demeurons fermes, la foi nous fera retrouver partout un petit Port-Royal, » ces agenouillements au moment de la séparation suprême devant la prieure, qui donne des bénédictions successives à chaque départ d'une religieuse, ne s'accordent guère avec les rigueurs de M. d'Argenson. L'auteur de l'*Histoire de la dernière persécution de Port-Royal*, l'abbé Pinault, est le seul qui rapporte ces détails, et le grand historien de notre monastère, dom Clémencet, n'ose pas les rapporter sans les accompagner d'un doute. Les « relations » du moment n'en font aucune mention, mais affirment tout le contraire. Guilbert, dans ses *Mémoires*, si intimes et toujours si précis dans leurs informations, nie positivement la scène classique des adieux. L'histoire vraie n'y perd rien, car ce qui subsiste, ce qui demeure, c'est cette brutalité atroce qui donne un demi-quart d'heure à ces martyres pour quitter une maison et se séparer de compagnes avec lesquelles elles ont vécu depuis plus d'un demi-siècle !

Mais ce n'est pas tout : on procéda ensuite à la démolition du monastère. On y était autorisé par la dernière bulle, qui ordonnait que « ce nid d'erreur fût ruiné de fond en comble, *evellatur et eradicetur.* » En conformité de cette bulle, les ennemis de Port-Royal, par le crédit de Mme de Maintenon, obtinrent un arrêt, le 22 janvier 1710, qui ordonnait la démolition de cette maison, dont la construction avait coûté plus de 1 500 000 livres, somme énorme pour l'époque, et qui équivaudrait aujourd'hui à plus de 15 millions de francs. L'arrêt du Conseil qui ordonnait la démolition ne faisait pas mention de l'Eglise : il semble même qu'il supposait qu'elle subsisterait, puisqu'il réservait un petit bâtiment pour le logement du chapelain qui la desservirait. Cependant, sur la fin de 1710, il y eut

un arrêt du Conseil pour sa destruction : on ne voulait rien laisser subsister d'un lieu dont on avait tant d'aversion. On eût souhaité en anéantir la mémoire, si la chose eût été possible. L'Eglise fut donc démolie l'année suivante, en 1711, et en 1712 on détruisit le cimetière, dont on exhuma les corps. Toutefois, avant cette exhumation, quelques familles obtinrent la permission de faire transporter décemment les corps de leurs parents en divers lieux de sépulture.

Quant à l'exhumation officielle, elle fut faite par des hommes grossiers, souvent en état d'ivresse, qui amoncelaient les ossements pêle-mêle, fendaient à coups de bêches les corps non consumés pour les faire entrer dans des paniers avec lesquels on transportait le tout pour le jeter dans un trou creusé à cet effet dans le cimetière de Saint-Lambert, paroisse voisine de Port-Royal, endroit désigné pour cet enfouissement. On vit même des chiens se repaissant de quelques-uns de ces corps dépecés d'une façon horrible. Les pierres tumulaires des religieuses furent vendues et dispersées, plusieurs furent trouvées dans des auberges et des cabarets où elles servaient de pavé et même de table à boire.

En 1652 on avait rehaussé le pavé de l'église d'environ douze pieds [1], en sorte que les piliers étaient enterrés et leurs chapiteaux n'étaient qu'à trois pieds du sol ; comme un grand nombre de corps y étaient enterrés, ils échappèrent à la profanation. On a calculé que depuis l'an 1204, époque de la fondation, en ne supposant que six morts par an, le cimetière et l'église devaient contenir les débris d'au moins trois mille corps, ce qui fait qu'il y en a encore beaucoup qui reposent dans les ruines [2].

« Ainsi périt après cinq cent cinq ans d'existence un monastère qui pouvait servir de modèle à tous les autres [3]. »

Bien que champions de la grâce, les chrétiens de Port-Royal conservèrent encore trop d'attachement à la valeur des œuvres ; c'était une bien regrettable contradiction, dont notre bienheureuse Réformation fut préservée, c'est là sa gloire ; elle nous a apporté la doctrine du salut par la foi seule, du moins elle nous l'a rendue

[1] Besoigne dit six pieds. Voir son *Histoire de Port-Royal*, tome Ier, p. 334.
[2] Grégoire, *Ruines de Port-Royal*, nouvelle édition, 1809, p. 34.
[3] Grégoire, *ibid.*, p. 41.

de la part de Dieu ; doctrine consolante, affranchissant l'âme, la délivrant de l'esprit de servitude et lui donnant l'assurance joyeuse de l'adoption. Mais si nos frères de Port-Royal ont trop regardé à leurs œuvres tout en ayant beaucoup de foi, si leur religion avait plus de piété que de lumières, n'aurions-nous pas à craindre le reproche inverse, d'avoir parfois plus de lumières que de piété ? En tout cas, si nous avons plusieurs choses à enseigner aux chrétiens de l'école janséniste, n'aurions-nous pas à apprendre d'eux plus de séparation d'avec le monde, plus d'esprit de discipline, plus d'humilité de mœurs, plus de renoncement à nous-mêmes ? Nous nous persuadons au contraire que nous aimerons à retourner plus d'une fois en pensée dans cette famille des solitaires pour les entendre pleurer sur eux-mêmes, prier leur Dieu, rechercher la grâce et adorer leur Sauveur. Il nous semble entendre du fond de cette vallée de Port-Royal des Champs une voix qui s'adresse à nous et qui nous dit : *Vade, et tu fac similiter.*

Car malgré les lacunes de leurs doctrines, les jansénistes combattaient les erreurs romaines que nous combattons ; s'ils ont retenu certains dogmes que nous avons repoussés avec raison, en somme ils s'attachaient à l'essence même du christianisme, dédaignant les formes vaines et les pompes inutiles. C'est ce qui n'a pas échappé à un catholique de notre temps, M. Prosper Faugère ; dans sa Préface aux *Lettres de la mère Agnès,* voici comment il s'exprime : « Ce qui constituait le caractère et les tendances de Port-Royal, dès les premiers temps où la mère Angélique y introduisit les principes et, s'il est permis de le dire, le levain de la réforme, c'était un retour au christianisme pur et renouvelé par le secours de la prière et des livres saints ; c'était une régénération morale demandée avant tout à l'inspiration directe de Celui dont l'Esprit souffle où il veut.

» Les religieuses et les solitaires de Port-Royal ne voulaient point, quoiqu'on l'ait prétendu, instituer comme une Eglise au sein de l'Eglise ; mais il est vrai qu'ils se montraient plus soucieux de l'esprit de la religion que des cérémonies ou des formes de culte. Leur ambition suprême était de retremper la morale et la foi à la source même ; de retrouver dans la méditation de l'Ecriture et l'étude des saints pères et surtout dans la contemplation et la

prière et les pratiques austères, le christianisme des anciens jours; de remonter jusqu'au Sauveur lui-même et de voir en lui en quelque sorte leur véritable directeur. Le culte extérieur, les pénitences corporelles, l'observation du silence ou le chant des offices, les prédications ou les conseils des directeurs, n'avaient de valeur à leurs yeux qu'autant qu'ils conduisaient les âmes aux pratiques plus difficiles de la vie spirituelle et du culte intérieur.

« Je crois, écrivait la mère Agnès à une religieuse, que vous
» n'avez guère besoin de la conduite du dehors, ayant avec vous
» l'Esprit de vérité qui vous enseignera toutes choses. Il n'y a
» rien de plus rare maintenant que des directeurs qui nous mènent
» à Dieu sans aucun mélange de traditions humaines.... Il faut être
» à Dieu, ma chère sœur, en esprit et en vérité, et ne pas s'arrê-
» ter à la superficie des choses [1]. »

Qu'on nous pardonne la longueur de cette citation, il nous a semblé qu'on ne pouvait mieux dire. Nous ajoutons qu'à notre point de vue du moins, il n'y a peut-être pas d'histoire comme celle de Port-Royal, pour faire mieux apprécier le bonheur de posséder l'Evangile dans sa simplicité pure et belle, et le privilège de ne relever que de lui seul, sans entrave, dans le service de Jésus-Christ. Oh ! la liberté des enfants de Dieu, ne la compromettons pas par notre mondanité ou notre tiédeur, mais sachons montrer combien elle est précieuse pour affranchir le cœur de tout joug vil et profane ! Pauvre Port-Royal, il a cru devoir nous attaquer, nous, les disciples de la Bible que, lui, traduisait, répandait et aimait pourtant ; il nous a parfois bien malmenés ; et nous l'aimons et le vénérons néanmoins, car malgré tout, nous sentons que ceux qui y ont lutté et prié étaient nos frères ! O vicissitude des choses ! que se passe-t-il en effet aujourd'hui ?... Tandis que le matérialisme religieux ou athée maudit ou dédaigne Port-Royal ; tandis que les descendants de ceux qui l'ont détruit continuent à l'outrager jusque dans son souvenir, ce sont les chrétiens évangéliques, les fils de cette Réforme qu'il a trop sévèrement condamnée, qui se découvrent devant Port-Royal, qui recueillent ses livres, qui les méditent, les apprécient et viennent saluer ses ruines avec un sentiment de

[1] Prosper Faugère, Introduction aux *Lettres de la mère Agnès Arnauld*, p. XXIX et XXX.

respect qui n'est pas sans émotion, ce sont eux qui « sont affectionnés à ses pierres, et ont pitié de sa poudre[1]. »

VI

Quels sont les enseignements qui se dégagent pour nous de cette histoire ? quelles leçons pouvons-nous en retirer ? Nous allons essayer de le dire aussi brièvement que possible.

Ce qui frappe dès l'abord chez les gens de Port-Royal, c'est l'amour de la vérité ; cette vérité, ils la cherchent avec passion ; aussi commencent-ils par l'étude de l'Ecriture sainte dont ils se nourrissent le jour et la nuit. En face de l'ultramontanisme qui tue la conscience, qui supprime l'individualité morale et ne cherche qu'à parler aux sens par l'emploi des pompes d'un cérémonial éblouissant, le monde de Port-Royal fait au contraire consister la religion dans l'amélioration de l'état moral par le moyen de la pénitence ; il relève l'individualité humaine en lui rappelant sa responsabilité, et, loin d'agir sur les sens, il les prive de tout ce qui pourrait les flatter et les soumet au régime austère de la solitude et du jeûne. Port-Royal attache peu d'importance aux cérémonies, il ne recherche pas ce qui complaît aux yeux ou à l'oreille ; ses temples seront pauvres ; il dédaigne les ornements, les dorures ; nous croyons même qu'au fond il les condamne. Des murs sobres de décoration, un autel de bois, un sanctuaire presque nu, voilà pour l'extérieur ; mais, d'autre part, un culte où toute la personnalité adore en esprit et en vérité, où l'être entier se donne avec toutes ses aptitudes et ses facultés. Jamais peut-être, d'après les témoignages les plus sérieux de l'époque, les Psaumes n'ont été « digérés intérieurement, » chantés avec autant d'expression que par les religieuses de Port-Royal. Chaque mot de l'Ecriture était retenu par la pensée de ces solitaires et ils en vivaient pendant tout un jour ; leur culte était donc continuel, leur cœur y vibrait et n'éprouvait aucun besoin d'y rencontrer ces fleurs, ce clinquant, ces oripeaux si fréquemment employés ailleurs. Devant ces cérémonies écœurantes qu'aime le matérialisme ultramontain de nos jours, il nous semble voir les fronts attristés des Saint-Cyran, des

[1] Ps. CII, 14.

Le Maistre, des Singlin, des Hamon, des Sacy et des autres solitaires ; avec quel dégoût, avec quelle douleur ne verraient-ils pas de pareils abus ? Oui, nous aurions beaucoup à recueillir pour notre édification si nous voulions étudier ce que fut à Port-Royal la sainte Ecriture, l'influence qu'elle y exerçait, la place qu'elle y occupait dans la vie et dans le culte de chaque jour.

Mais si Port-Royal aima la Bible, la traduisit en français, la répandit, s'efforça de la mettre dans la main de chaque fidèle, il voulut aussi en faire connaître les commentateurs les plus autorisés. De là sont nées ces belles traductions des saints pères et des meilleurs auteurs ecclésiastiques qui n'étaient guère connus que dans l'enceinte de l'école, et que nos solitaires ont fait connaître au grand public en les faisant passer dans sa langue. Nous sommes grandement redevables à Port-Royal sous le rapport des études historiques concernant les premiers âges de l'Eglise ; il a produit une quantité d'ouvrages excellents sur l'antiquité chrétienne, notamment les savants *Mémoires* de Tillemont, si précieux pour tous ceux qui veulent se livrer à l'investigation des origines chrétiennes. Les ecclésiastiques formés sous l'influence de Port-Royal ont été des prêtres savants ; on est étonné de la force de leurs études et de l'étendue de leur érudition. Mais aussi, c'est que Port-Royal avait une haute conception du saint ministère. Il faut lire les *Lettres* de Saint-Cyran, les *Traités* de M. de Sainte-Marthe, de Duguet et des autres docteurs de cette maison, pour se faire une idée de la grandeur de leur appréciation des fonctions pastorales. Cette conception fut réalisée en chacun d'eux et dans les hommes qu'ils formèrent à leur école et qui furent, nous ne craignons pas de le dire, des hommes uniques ; où retrouver des prêtres comme Saint-Cyran, Singlin, Sacy, Sainte-Marthe ?...

Dans tout cela Port-Royal qui avait reçu de Dieu le baptême de feu, la grâce de l'Esprit saint qui donne la vie, Port-Royal cherchait à ressaisir la pureté de la doctrine, la puissance de la sainteté, sans sortir d'une Eglise mondanisée, égarée et corrompue ; il ne voulait pas rompre avec elle, ni s'en séparer, il avait horreur du schisme et chérissait l'unité. Port-Royal a donc été essentiellement respectueux du passé de l'Eglise, c'est ce qui expliquerait peut-être son impatience et sa sévérité envers l'esprit huguenot qu'il accusait

de radicalisme. Ayant le sens profondément conservateur dans toutes les tendances de son mouvement, il s'éloigne de nous et nous méconnaît. Nous ne cherchons pas à excuser, mais à expliquer ses rigueurs de plume envers nous qu'il aurait dû aimer, car enfin le génie de la Réforme et celui de Port-Royal ne sont-ils pas congénères? Quoi qu'il en soit, pour nous, chrétiens évangéliques et disciples de la Bible, il est certain que Port-Royal qui a aimé la Bible, qui a souffert à cause des traductions qu'il en a données, doit nous intéresser, nous attirer même, car nous pouvons acquérir à son école certains éléments spirituels qui nous manquent. D'ailleurs, il a été persécuté et, chose remarquable, par le même pouvoir qui révoquait l'édit de Nantes et qui frappait nos pères, c'est un point de rapprochement de plus. Entre les femmes héroïques de la Tour de Constance et les religieuses séquestrées, entre Marie Durand qui grave son « resistez » sur la pierre de sa prison et la sœur de Sainte-Euphémie (Jacqueline Pascal) qui meurt de douleur d'avoir signé le formulaire, n'y a-t-il pas des traits de ressemblance qui nous prouvent que ces admirables chrétiennes étaient de la même famille, en dépit de quelques nuances extérieures qui les séparaient?

Royer-Collard avait coutume de dire : « Qui ne connaît pas Port-Royal ne connaît pas toute la nature humaine. » Ce mot si vrai a suggéré à Victor Cousin la réflexion suivante qui n'est pas moins exacte : « Port-Royal, dit-il, est peut-être le lieu du monde qui a renfermé dans le plus petit espace le plus de vertu et de génie, tant d'hommes admirables et de femmes dignes d'eux [1]. Ce sont même les femmes qui nous frappent surtout à Port-Royal,... chez elles tant de fermeté, de constance, d'héroïsme, étonne et saisit davantage. Il a été particulièrement donné à Port-Royal d'élever les âmes ; il les prépare aux luttes de la vie ; il enseigne à résister à l'oppression ou à la supporter avec courage, à tout braver pour la justice, non seulement les persécutions de la puissance, la violence, la prison, l'exil, mais les ruses de la calomnie et les égarements ou les abattements de l'opinion [2]. » Chacun de ces traits ne convient-il pas aussi aux admirables confesseurs de la foi de l'Eglise réformée de la même époque? Port-Royal et les chrétiens réformés

[1] V. Cousin, *Du Vrai, du Beau et du Bien*, leçon X^e^, de l'*Art français*.
[2] V. Cousin, *Jacqueline Pascal*, p. 7, 8, 9.

représentent deux grandes infortunes qui sont sœurs en Dieu par la souffrance ; elles sont faites pour se comprendre.

Mais on entend dire parfois : « Dieu n'a pas donné raison à Port-Royal, il a disparu, le ciel n'a pas voulu qu'il subsistât. » Si le succès et la prospérité d'ici-bas sont une preuve de l'approbation du ciel, les jésuites, la papauté, l'ultramontanisme, les adeptes de Notre-Dame de Lourdes, doivent être considérés comme les représentants de la vérité et comme objets d'une bénédiction éminente, car ils sont à l'apogée de la prospérité, leur influence grandit et leur triomphe donne le vertige. A nos yeux, la ruine de Port-Royal doit être attribuée à sa doctrine de la grâce qui plaçait l'homme dans la poussière pour attribuer toute puissance à Dieu, doctrine qui devait soulever contre lui toutes les haines de la nature humaine. Sa doctrine de la grâce a pu être confuse, nous n'entrerons pas dans le long débat qu'elle a occasionné, mais les jésuites, eux, ont parfaitement compris qu'elle mettait l'âme en présence de Dieu dans une relation d'intimité qui la dispensait de tout intermédiaire humain ; du moment où l'âme entendait Dieu dans sa Parole, où Dieu lui parlait par sa grâce, le prêtre n'était plus qu'un conseiller ; son rôle de médiateur, sa primauté sacerdotale s'écroulaient avec toutes les pratiques de la superstition. C'en était fait de toute la grandeur mondaine de l'Eglise, de sa hiérarchie superbe, de son centre pontifical romain, si Port-Royal triomphait, car l'Eglise cessait d'être un système oligarchique où les consciences devaient obéir à un ordre donné, elle devenait une famille dont chaque membre sentait sa responsabilité et vivait de la grâce dans une communion directe avec Dieu. Les liens d'amour et de sympathie mutuelle établis entre les membres de cette famille étaient formés par cette grâce sans intervention de la part d'un clergé mondain et incirconcis de cœur.

Il y a pourtant un caractère tout à fait intime qui a tristement distingué le jansénisme, c'est son manque d'onction. Il est pénible d'avoir à l'avouer, mais, — selon nous du moins, — il n'a pas su émouvoir ; il est savant, érudit, consciencieux, austère, mais il ne sait pas toucher. En lisant ses écrits, on est intéressé, on s'instruit, mais on attend toujours la note émue qui ne vient jamais. Nous dirions volontiers que ces hommes qui priaient jour et nuit, n'ont

pas su trouver la langue de la prière. Le culte de cette école est raide, d'une correction presque dure, il est certainement dépourvu de cette douceur pénétrante qu'on retrouve presque toujours dans la piété des jésuites, ces charmeurs du sanctuaire! On comprend que Port-Royal ait été l'antagoniste du mysticisme ; son tempérament, qui n'avait rien de cette tendance, devait le porter à la combattre. Entre Saint-Cyran et saint François de Sales, ce n'est pas une nuance qui existe, c'est un abîme ; ces deux esprits représentent deux écoles religieuses absolument opposées l'une à l'autre. Tout le monde connaît la grâce aimable de l'auteur de la *Vie dévote*, grâce qui va même jusqu'à l'afféterie, son style à paillettes est une musique, mais s'il est efféminé, il a aussi de l'élévation et surtout de l'émotion ; il gagne le cœur, le touche et s'en empare avec un charme irrésistible. Saint-Cyran et ses amis, au contraire, beaucoup plus sérieux dans le vrai sens chrétien, s'adressent avant tout à la conscience pour la terrasser dans ses résistances et la jeter vaincue et convaincue aux pieds de Dieu, mais ils oublient trop le cœur qui, lui, a besoin de sympathie et de tendresse. C'est une chose singulière et douloureuse à la fois de constater que Port-Royal, qui était beaucoup plus avancé dans la science de la vérité que l'école opposée, n'a pas su, comme elle, employer pour prier Dieu ce chant doux et attendri qu'on rencontre si fréquemment dans les mœurs et les habitudes de ses adversaires. Cette oraison qui est comme la respiration de l'âme ravie en Dieu, il semble ne l'avoir pas connue ; cette prière où l'on sent la présence de l'extase et du sanglot, qui est tout à la fois musique et encens montant du cœur vers le ciel, on la cherche en vain dans la bibliothèque ascétique du jansénisme. Les jansénistes l'ont certainement pratiquée, mais ils ne nous ont rien laissé qui permette d'en entendre les échos.

Sans doute que plus d'un conclura de l'histoire de Port-Royal, que toute tentative de réforme au sein du catholicisme romain est impossible. Ce n'est pourtant pas la conclusion que nous en tirerons nous-même. Outre que cette possibilité ou cette impossiblité de régénération du catholicisme est le secret de Dieu, personne n'a le droit de « limiter le Saint d'Israël [1] » et de désespérer de sa puissance, surtout de sa puissance de grâce. A un jour sombre de son histoire,

[1] Ps LXXVIII, 41.

l'Eglise semble courbée sous la déplorable doctrine d'Arius, et cependant Dieu est intervenu pour l'en délivrer. Nous ne saurons jamais assez remercier le ciel de nous avoir envoyé Luther, et peut-être, de nos jours, par de sourdes tendances à un sentimentalisme blasé et à un ritualisme maladif, sommes-nous devenus trop tièdes envers notre bienheureuse réformation ; toutefois, où et quand voyons-nous que Dieu se soit engagé à ne restaurer l'Eglise que par la voie de la séparation du protestantisme ? Dieu qui « est magnifique en moyens » s'est-il obligé à n'en employer qu'un seul ? Est-ce à nous de lui interdire les voies inconnues à notre intelligence et que sa suprême sagesse peut découvrir pour le relèvement de son royaume ? Nous ne le pensons pas ; nous allons plus loin ; en nous appuyant sur le dire de plusieurs auteurs ultramontains de nos jours qui gémissent de ce que l'Eglise catholique de France est encore pénétrée de l'esprit janséniste, fait, je le répète, dont ils ne peuvent se consoler, qui nous dit que cet esprit ne se réveillera pas un jour ? En effet, c'est que si l'on a pu renverser notre monastère, démolir son sanctuaire, on n'a pu jusqu'ici déraciner complètement l'esprit de Port-Royal du clergé catholique français. « Car il ne faut pas croire que l'œuvre de Port-Royal soit anéantie. Les hommes ont bien pu démolir les édifices extérieurs, profaner, fouler aux pieds, ensevelir dans la poussière des lieux consacrés par la présence du Seigneur, et par les plus étonnantes merveilles de son Esprit et de sa grâce ; mais le plan de Dieu est resté sans atteinte [1]. » La persistance inquiète avec laquelle le parti ultramontain s'efforce de flétrir le jansénisme, la vigilance qu'il apporte à en empêcher le retour, le soin jaloux et ombrageux qu'il met à détruire les écrits et les documents relatifs au mouvement réformateur de Port-Royal, tout cela n'indique-t-il pas que, malgré son triomphe de l'heure actuelle, il ne se sent qu'à moitié rassuré au souvenir de ce monastère dont la mâle et profonde piété demeure comme une protestation en face de ses dévotions malsaines du Sacré-Cœur et des scapulaires.

Il faudrait peut-être bien peu de chose pour réveiller le jansénisme des premiers jours. Dans plus d'un presbytère ignoré, nos solitaires sont encore lus et respectés ; leurs principes de piété et

[1] *Exercices de piété à l'usage des religieuses de Port-Royal, 1787 ;* Avertissement, p. VII.

de rénovation morale sont plus d'une fois évoqués comme le seul remède à opposer à l'athéisme brutal qui nous environne ; et, en voyant l'impuissance de l'ultramontanisme contemporain à enrayer l'incrédulité envahissante de nos jours, qui donc peut assurer que parmi les cinquante mille membres du clergé catholique français et les millions de fidèles de cette même Eglise, il n'y aura pas un de ces jours, un ou plusieurs ouvriers de Dieu qui tourneront leurs regards vers ce monde religieux de Port-Royal, et qui, en en rappelant les souvenirs, viendront au sein de ses ruines retremper leur âme préparée pour renouveler la religion de l'avenir?... Dieu le veuille ! Il est permis d'espérer que le Dieu des promesses ne laissera pas toujours cette vaste Eglise catholique sous la servitude de l'ultramontanisme, et qu'il se souviendra d'elle pour lui rendre la vie de la foi et de la vérité, qu'il réveillera dans son sein l'esprit et la piété de Port-Royal pour faire triompher son Evangile éternel qui réunira toutes les brebis d'Israël sous un même pasteur.

Sans doute, les voiles de l'avenir sont impénétrables, mais il est permis de croire à l'heureuse possibilité d'un rapprochement pour les jours futurs entre tous ceux qui aiment Jésus-Christ et qui l'adorent comme leur Dieu Sauveur. En nous rappelant ceux qui dorment encore dans cette vallée de Port-Royal des Champs où Dieu fut servi dans l'humilité et la foi, nous nous posons cette question : « Ces os revivront-ils ? » Et nous répondons : « Seigneur, Eternel, toi tu le sais[1] ! »

A. Maulvault.

[1] Ezéch. XXXVII, 3.

NOUVELLES

CHRONIQUE VAUDOISE

Une circulaire de la Commission synodale de l'Eglise libre. — Une brochure de circonstance. — La pétition des instituteurs primaires. — Un deuil ; un nouveau missionnaire.

Notre chronique du mois de décembre ayant été consacrée presque en entier à l'exposé du conflit soulevé dans l'Eglise libre à l'occasion de M. le professeur Astié, nous pourrions nous dispenser de revenir aujourd'hui sur ce sujet, s'il ne convenait de faire mention de deux documents nouveaux qui s'y rapportent. En date du 25 janvier, la Commission synodale s'est adressée aux Conseils d'Eglise par une circulaire plus étendue qu'à l'ordinaire, la 292e émanant de cette autorité. Cette pièce, fort intéressante, débute par un aperçu des faits. Ceux-ci ont été déjà résumés dans nos colonnes, nous pouvons passer outre. Non pas, toutefois, sans avoir dit une impression qu'éveille dans notre esprit l'ensemble de ces circonstances. C'est dans les jours orageux qu'une institution humaine montre le degré de force ou de souplesse qui lui est inhérent. A cet égard, les faits dont nous parlons ne sont pas sans intérêt pour ceux qui, chez nous et ailleurs, se préoccupent de l'avenir des Eglises et des conditions d'existence qu'elles doivent désirer et rechercher. Jusqu'ici, du moins, l'Eglise libre a fait preuve de cette élasticité, de cette aisance que donne seule l'habitude de la liberté. Ses membres ont senti que tout incident sérieux qui se produit réclame leur attention et leur impose une responsabilité. Les uns se sont acquittés de leur part d'action par la prière ; ceux qui estimaient avoir quelque chose à dire l'ont dit, et c'est à bon droit que la Commission synodale, parlant des réclamations en sens opposés qu'elle a reçues, se réjouit de voir régner cet esprit de franchise et de sincérité qui lui paraît être une des garanties de la vie d'une Eglise.

Ce double mouvement, qui s'est fait sentir d'abord au centre par les

communications adressées à la Commission synodale, s'est répercuté ensuite à la circonférence de l'Eglise sous la forme la plus utile et la plus féconde. Sur plusieurs points du pays, les graves questions qui sont au fond de ces débats ont été étudiées et discutées dans des réunions de diverse nature où les opinions en présence se sont heurtées sans blesser personne, mais en faisant jaillir au moins quelque étincelle. En ce faisant, on a fini par où il aurait fallu commencer, mais c'est bien finir. On comprendra toujours mieux, il est permis de le croire, que les questions qui se posent devant la pensée chrétienne sont bien assez délicates et difficiles en elles-mêmes, sans qu'on les complique par des accusations et des menaces qui ne peuvent que troubler la sérénité indispensable à de telles recherches : c'est lorsqu'une nappe d'eau est calme qu'elle peut réfléchir le ciel.

Au cours d'un entretien demandé par la Commission synodale à M. le professeur Astié, elle lui présenta diverses observations au sujet des plaintes dont il était l'objet. Au reproche d'avoir mal répondu aux inquiétudes de l'Eglise en publiant des thèses qui pouvaient paraître peu en harmonie avec la confession de foi acceptée par lui, M. Astié réplique que ses thèses avaient un but tout spécial qui concernait les théologiens et ne prétendaient point exposer sa foi complète ; que sa réponse aux inquiétudes de l'Eglise devait être cherchée dans son discours d'ouverture, son premier acte officiel depuis le Synode du mois de mai, discours dont on s'est scandalisé avant de l'avoir entendu. A la demande qui lui est faite d'exprimer à l'Eglise un regret au sujet des faits qui sont devenus une cause de trouble, M. Astié répond qu'il est allé audevant de ce désir en témoignant, dans la séance même où ses thèses ont été discutées, son regret d'avoir donné à un débat théologique un faux air d'attaque personnelle qu'il ne devait pas avoir ; il renouvelle l'expression de ce sentiment, déplorant d'avoir par cette inadvertance prêté le flanc à de funestes malentendus, tout en usant de son droit de légitime défense. Il fait observer, d'ailleurs, que l'agitation soulevée à son sujet était antérieure à la publication de ses thèses et signale quelques faits tendant à prouver que les plaintes formulées contre lui étaient loin d'être toutes spontanées et réfléchies. La Commission synodale l'ayant invité à se préoccuper non pas seulement d'une Eglise libre idéale, telle qu'il voudrait qu'elle fût, mais de l'Eglise libre concrète et réelle, M. Astié rappelle quelques textes qui expriment la pensée authentique de ses fondateurs et montrent que sa manière de concevoir et de pratiquer la liberté théologique est historiquement fondée et constitu-

tionnelle. Il déclare enfin que, défenseur des principes qui sont la raison d'être de l'Eglise libre, il a confiance dans leur triomphe et qu'il estimerait leur être infidèle en cédant aux suggestions qu'on ne lui a pas épargnées de rendre la paix à l'Eglise en se retirant : « Une paix achetée de cette façon conduirait l'Eglise à l'abdication de ses principes. »

Nous nous bornons à ce rapide aperçu du contenu des deux lettres échangées entre la Commission synodale et le professeur en cause; l'une et l'autre sont empreintes de beaucoup de dignité et de franchise. Elles sont accompagnées de déclarations par lesquelles M. Astié précise sa pensée sur quelques points mentionnés dans la confession de l'Eglise Dans la conclusion qui termine sa circulaire, la Commission synodale résume le point de vue auquel elle s'est placée ; il y avait lieu, pense-t-elle, à donner quelque satisfaction aux griefs élevés contre M. Astié, mais non à sévir en suspendant son enseignement ou en le déférant à un jury chargé d'examiner sa conduite. Nous avons déjà dit notre sentiment sur l'exécution de la première partie de ce programme ; nous ne pouvons qu'applaudir à la seconde qui touche au fond même de la question.

C'est cette dernière conclusion qu'appuie avec décision M. Aug. Glardon dans un opuscule qui, fort bien écrit, est plus encore un acte qu'un écrit et appartient à ce titre à la chronique plutôt qu'à la bibliographie [1]. On sait que l'auteur, — il le dit lui-même, — n'a pas de tendresse particulière pour les opinions qui ont ému une partie de l'Eglise. Ce n'est pas sans réflexion, ni sans informations jugées suffisantes par lui, qu'il affirme le droit de ceux qui les professent à demeurer et à enseigner dans l'Eglise libre. « Un hérétique, dit-il, c'est l'homme qui, sur un point fondamental, ne partage pas la foi de l'Eglise. » (Nous laissons l'énumération de ces points fondamentaux qui repose, elle aussi, sur ce que l'auteur appelle avec raison des opinions controversibles.) Or, il estime qu'à ce taux-là il n'y a pas d'hérétiques dans l'Eglise libre et que ceux qu'on soupçonne de l'être sont des croyants, des frères ayant la même foi que les autres et qui usent de leur droit constitutionnel en construisant de leur mieux, sur la base de leur foi, un édifice théologique dont ils ouvrent la porte sans contraindre personne à y entrer. Plusieurs théologies peuvent coexister dans une société chrétienne qui n'a pas de théologie reconnue, mais bien une confession de foi ; et la Faculté de théologie n'est pas soumise à cet égard à d'autres conditions que l'Eglise elle-même. « Je bénis Dieu, dit M. Glardon, de m'avoir fait

[1] *Les Hérétiques dans l'Eglise libre*, lettres à un ami, par Aug. Glardon. — Lausanne, Georges Bridel et Cie.

rencontrer une Eglise basée sur la profession individuelle d'une foi purement religieuse,... c'est sur le roc qu'elle est fondée, sur une base éternelle, à l'abri des agitations de la pensée humaine. »

Cette brochure, qui est un heureux symptôme, aura à son tour une action bienfaisante et contribuera, s'il en est besoin, à épargner aussi à l'Eglise l'hérésie aux termes de la seconde définition donnée par l'auteur : « Les hérétiques, ce sont ceux qui... argumentent là où il faudrait se contenter de croire et qui, en imposant leur opinion à leurs frères, cherchent à placer ceux-ci sous un autre joug que celui de Christ. »

Pendant que l'Eglise libre était occupée à se mettre au clair sur les vraies limites de la liberté théologique, une autre question qui intéresse tout ensemble la liberté, la justice, l'école publique et l'Eglise nationale, se posait devant le pays, non sans occasionner quelque émoi. On sait que la nouvelle loi scolaire dispense de toute obligation relative aux fonctions d'Eglise les instituteurs primaires nommés depuis sa promulgation ; ce n'est qu'après leur nomination qu'il est permis de leur faire des propositions à ce sujet. Un certain nombre de régents installés sous l'empire de l'ancienne loi ont jugé que cette mesure devait, en toute justice, leur être aussi applicable. Un comité d'initiative se forma en vue d'obtenir cette satisfaction ; son projet, communiqué à quelques hommes politiques, reçut l'accueil le plus décourageant, accompagné de la menace éventuelle d'une réduction de traitement. Fi donc ! des régents qui se mêlent de faire acte d'indépendance, de réclamer un droit au nom de la seule justice sans avoir reçu aucun mot d'ordre d'une bouche autorisée ! Où mèneront-ils le pays si on les laisse faire ? Ce premier choc faillit désarçonner les promoteurs du mouvement ; un instant ébranlés, ils furent sur le point d'abandonner la partie et de sonner la retraite avant la bataille. Mais bientôt ils s'avisèrent qu'il était trop tard pour reculer et que, déjà compromis, ils n'avaient rien à perdre et probablement quelque chose à gagner en persévérant. Une pétition signée par un bon nombre de leurs collègues, parvint donc sur le bureau du Grand Conseil. Elle fait appel à la Constitution fédérale, violée par l'obligation dont on se plaint et contre laquelle ne saurait prévaloir la loi ecclésiastique qu'on a négligé de mettre en harmonie avec les libertés constitutionnelles. Les pétitionnaires font remarquer, en outre, les grandes inégalités qui existent entre eux dans l'exercice des fonctions d'Eglise, très nombreuses pour les uns, rares pour les autres. Ils protestent d'ailleurs de leur zèle pour le bien public toutes les fois qu'on fait appel à leur bonne volonté.

Autant cette démarche paraît naturelle, autant l'on doit s'étonner de l'agitation qu'elle a soulevée et qui s'est traduite par l'envoi d'une contre-pétition réclamant le maintien du *statu quo*, si ce n'est même le retour à l'ancien ordre de choses. Qu'est-ce qui peut donc provoquer l'indignation et presque l'effroi dans une demande non seulement juste en elle-même, mais qui n'est qu'un corollaire nécessaire des dispositions de la loi scolaire sur ce point spécial? Le motif de cette opposition, qui n'a rien de glorieux pour le pays, n'est pas douteux. Ceux qui l'invoquent infligent, sans y songer, une humiliation à l'Eglise nationale dont ils prétendent défendre les intérêts. Si l'on exonère les régents des fonctions qu'ils remplissent dans le culte public, l'Eglise, nous dit-on, sera mise dans un sérieux embarras et ne trouvera pas à les remplacer pour la direction du chant et la lecture en chaire. Quoi? L'Eglise *nationale* d'un pays où tout le monde sait lire, où dans chaque commune plusieurs peuvent le faire convenablement, où les sociétés de chant abondent, cette Eglise ne peut mettre son espoir que dans des régents contraints par la loi pour pourvoir aux besoins de son culte! Ce serait là le résultat de trois siècles de protection et de cette union intime avec le peuple qui est censée être son privilège? Une pareille constatation serait aussi éloquente que les paroles de Vinet pour prouver combien il est vrai qu'une entière indépendance est une condition plus favorable au développement de la vie intérieure de l'Eglise et à l'activité de ses membres. L'occasion est bonne pour l'Eglise nationale de faire un pas dans ce sens, de prouver qu'elle a foi en elle-même et comprend qu'il est de sa dignité de réclamer les services de ses membres de franche volonté, régents ou non, plutôt que d'accepter ceux qu'on impose en son nom à des hommes qui peut-être ne lui appartiennent pas. Nous sommes convaincu qu'elle trouvera les aides dont elle a besoin dès qu'elle les cherchera avec la volonté de pourvoir elle-même à ce qui la concerne. Elle les trouvera, s'il le faut, en dehors des Conseils de paroisse, partout où ceux-ci persisteront à négliger leur office naturel.

Quoi qu'il en soit, nous ne voyons pas comment le Grand Conseil pourrait écarter la réclamation qui lui est soumise. Il craindra de pousser des citoyens vaudois à aller à Berne pour en rapporter la liberté. Il tiendra lui-même à honneur, nous l'espérons, de compléter les dispositions libérales de la loi scolaire qu'il a promulguée. En tous cas, il ne se passera pas long temps avant que les fonctions d'Eglise dévolues aux régents aillent rejoindre le mariage religieux obligatoire, les registres ecclésiastiques de l'état-civil et autres choses vieilles qui sont passées.

Les premiers jours de l'année ont apporté à l'Eglise libre un deuil sensible, par le départ de M. le professeur Henri Lecoultre, dont l'enseignement avait été précédemment interrompu par la maladie. Il laisse derrière lui non seulement des travaux appréciés dans le domaine de l'histoire ecclésiastique et de la philosophie, mais le souvenir d'un noble caractère et d'une piété dont l'épreuve a mis en évidence le profond sérieux et la touchante modestie. Peu de jours après, le 10 janvier, un nouveau messager de l'Evangile, M. Paul Rosset, était mis à part, dans la chapelle de l'Eglise libre de Nyon, par le ministère de M. William Rivier, qu'il avait secondé dans ses fonctions à Bienne. Après une séance d'adieux, présidée à Lausanne par M. le pasteur J. Favre, M. Rosset est parti pour le Transvaal, où son champ d'activité lui est assigné.

A. V.

FRANCE

La question des enterrements. — En Basse-Normandie : l'Eglise de Caen. — Exemple d'un poste isolé en pays catholique : l'Eglise d'Alençon, ses difficultés ; souvenirs personnels, état présent.

Un collègue de Lugano, M. P. Calvino, m'a soumis quelques observations au sujet des cas, nombreux en France, où nos pasteurs président les funérailles de personnes catholiques auxquelles le clergé a refusé la sépulture ecclésiastique. Je regrette que le défaut d'espace ne me permette pas de publier sa lettre. Notre frère exprime des scrupules sur la solidarité qu'on risque de nous attribuer avec les opinions parfois très négatives du défunt. Il fait remarquer que souvent on invite le pasteur pour donner à la cérémonie un caractère plus solennel ou pour narguer le clergé romain, ou même contre les intentions dernières du mort.

Pour ma part, il me semble que, dans ce dernier cas, lorsque nous savons pertinemment que notre présence serait opposée aux volontés formelles du défunt, nous devons refuser notre ministère. Mais, dans toute autre circonstance, je pencherais pour l'accorder. C'est un précieux moyen d'atteindre, par la prédication de l'Evangile, nombre de personnes qui ne l'auraient jamais entendue. Nous avons la facilité, comme le devoir, d'expliquer nettement notre attitude, de combattre l'incrédulité, le suicide, toutes les fausses opinions qu'on pourrait nous prêter. Parlons clairement et l'on nous entendra. Nous faisons aussi acte de charité en témoignant notre intérêt cordial à une famille affligée, atteinte dans ses

affections, peut-être dans son honneur ; et cette bienveillance de notre part est, je le crois, commentée par le public d'une manière très favorable. Maintenant, qui voudra croire et faire accroire que nous approuvons l'impiété, le suicide et autres erreurs ou scandales ? Le clergé, ses amis ? Ils trouveront toujours moyen de nous dénigrer, quoi que nous fassions ; et si nous tenons compte de leur jugement, nous n'oserons bientôt plus bouger. Remarquez que ceux qui ne prennent pas la peine de venir nous entendre sont mal venus à nous apprécier, et qu'aux yeux de la foule ignorante notre *refus* aussi pourrait donner lieu à des interprétations très fâcheuses.

Revenons maintenant, s'il vous plaît, en Normandie. Puisque je vous ai parlé du Havre, deux mots sur les récentes élections paroissiales. Les évangéliques se sont abstenus. Sur 451 électeurs, 220 seulement ont pris part au vote. Les électeurs « libéraux » ont réélu les conseillers sortants ; et dans le Consistoire, où ils se sont attribué 14 places sur 14, ils ont donné le siège vacant à un des leurs.

Passons dans la Basse-Normandie et visitons Caen, son ancienne capitale, ville importante, d'environ 44 000 habitants. La Réforme y comptait autrefois parmi ses adeptes les principales familles ; témoins les registres consistoriaux dont la garde a été confiée aux archives publiques. Le vieux temple ne fut pas démoli, il fut démonté ; on numérota les pierres et l'on bâtit l'église Saint-Louis.

Par un singulier retour des choses d'ici-bas, le temple actuel est l'ancienne chapelle des Bénédictines. Il y a quinze ans, on découvrit dans le sous-sol l'abbesse reposant en un cercueil digne d'une abbesse ; le verre permettait de voir la physionomie, dont les traits étaient distincts. Le Consistoire, plein de courtoisie, offrit la relique aux religieuses, qui l'acceptèrent, mais refusèrent d'en délivrer reçu au Consistoire. Un correspondant du journal *le Christianisme*, racontant ces faits, ajoute : « L'abbesse refit le voyage et revint prendre place dans le caveau où elle est encore ; imagine-t-on pareil entêtement, quand il était si simple d'écrire sur une feuille de papier : *Reçu une abbesse des Bénédictines, dont quittance.* »

L'Eglise réformée de Caen, très attachée à l'orthodoxie, s'est signalée, la fin de l'empire, par un beau trait que j'aime à rappeler. Elle éta- :hez elle, tout simplement, les conditions religieuses de l'électorat ssial ; révolution considérable et qui, sérieusement opérée, transfor- ait l'Eglise nationale et fournirait une partie des garanties que

réclament les Eglises libres pour la profession et le maintien de la foi. Mais le gouvernement cassa cette décision hardie et rappela ainsi à nos frères de Caen que celui qui tient les cordons de la bourse entend tenir aussi le bâton du commandement.

Depuis l'automne dernier, cette intéressante Eglise est entrée dans une autre voie, non moins digne d'éloge, celle de l'évangélisation du peuple. Le *Herald of Mercy*, ce bateau aménagé en chapelle, qu'un Anglais, M. Cook, fait voyager dans nos ports, a fait, en septembre, une station de treize jours dans celui de Caen. MM. Weiss, secrétaire de la Société de l'histoire du protestantisme, et Bourgeon, président du Consistoire local, consentirent à ouvrir les premières réunions qui furent, d'abord, houleuses. De jeunes messieurs du monde clérical interrompaient en termes grossiers les orateurs. Mais les gens du peuple furent retenus et captivés, et dès la troisième séance, où parla M. Théodore Monod, l'assistance devenait très attentive et bienveillante. Il fallut bientôt, vu l'affluence, organiser presque tous les soirs une seconde réunion pour ceux qui n'avaient pas trouvé place à la première. On arriva même à chanter les cantiques populaires avec entrain, sans le secours de l'harmonium. La presse républicaine de la ville parlait de l'œuvre dans un langage respectueux.

En présence du succès obtenu, le pasteur de Caen et ses amis pensèrent que l'entreprise devait survivre au départ du bateau et se constituer sur terre ferme. Ils ont donc loué, rue Saint-Pierre, un local où se tiennent, tous les jeudis soir, des réunions comme celles du *Herald of Mercy*. Une circulaire explicative fut imprimée, largement répandue : « L'œuvre ainsi entreprise, y lisait-on, n'est pas spécialement protestante. Elle contribuera, avec l'aide de Dieu, à faire des hommes de devoir et des chrétiens, mais sans se préoccuper de la communion religieuse à laquelle ils appartiendront. »

Un visiteur parisien écrivait, quelques jours après : « La salle basse a le défaut d'être petite et l'avantage d'être comble. On se presse à l'entrée ; si cela continue, il y aura lieu de faire deux réunions par soirée.... Laisserons-nous refroidir le fer ? Bien qu'avocat, j'ai eu, de la part du *Journal de Caen*, les honneurs d'un refus d'annonce[1] ; ce n'est pas moi qui avais fait la démarche, c'est un autre avocat, M. Legost, homme distingué à tous les points de vue, et qui me disait, lui aveugle, ces paroles mémorables : « Depuis que Dieu m'a ôté la lumière du corps, il m'éclaire inté-

[1] Le curé de Saint-Pierre disait en chaire, à propos des conférences sur le bateau : « C'est une école de concubinage. » L'aimable homme !

» rieurement ! » M. Gallant est, avec M. Legost, le meilleur appui de ces réunions. Je serais injuste d'oublier M. Julien, professeur du lycée, qui a composé pour l'inauguration de la salle un cantique, dont voici une strophe :

> **Et sans regret, sans crainte, sans colère,**
> **Abandonnons nos frivoles soucis,**
> **Car le bonheur que nous offrait la terre**
> **Nous a trahis. »**

Depuis, d'autres chrétiens de Paris sont allés prêter leur concours à M. Bourgeon et se félicitent de l'accueil qu'ils ont reçu. L'auditoire se recrute aux trois quarts parmi les catholiques et surtout dans la petite bourgeoisie.

La Société d'évangélisation de Normandie fait prêcher la Parole de Dieu sur un assez grand nombre de points. Son poste principal est celui d'Evreux et des environs, paroisse importante, mais *officieuse*, l'Etat ne créant plus, depuis plusieurs années, de paroisses nouvelles. Le pasteur, M. Chauvet, dessert régulièrement tous les mois six lieux de culte, qui servent de points de ralliement à plus de 300 protestants. A Evreux même, les réformés, au nombre d'une centaine, fréquentent *tous* le culte plus ou moins régulièrement. C'est un bon témoignage en faveur de leur pasteur. L'œuvre de Sainte-Opportune, non loin d'Evreux, est une des plus anciennes de la Société ; elle s'appuie sur une école, la seule qui existe dans ce hameau perdu sur le plateau du Neubourg.

Une œuvre d'évangélisation intéressante se fait à Diélette (Manche), petit port de mer, très pittoresque, au pied des falaises, au sud d'une vaste baie inabordable du Cotentin. Le village est habité par des paysans et des marins aux mœurs extrêmement simples. Un frère de Cherbourg, M. Lebel, colporteur évangéliste, va tous les quinze jours en voiture, le dimanche soir, présider la réunion. Il faut du temps pour franchir cette distance, à travers un pays ravissant, vraie Suisse normande, mais où toutes les routes sont en montées et en descentes, où souffle sur les hauteurs un âpre vent de mer. Mais une fois à Diélette, on est dédommagé par l'attention et la reconnaissance de ces braves gens. La réunion est un peu troublée par les pleurs des petits enfants, les chants imparfaits. Mais les auditeurs parviennent à entendre, à force d'écouter, et remercient ensuite de tout leur cœur celui qui les visite et qui ne rentrera chez lui qu'à une heure du matin.

Pour vous donner, dans la même région, l'idée de ce que peut être une euvre d'évangélisation en pays catholique, non plus dans les campagnes

ni dans les grandes villes, mais dans une de nos petites villes de l'intérieur, je ne saurais mieux choisir qu'Alençon, où j'ai passé les trois premières années de mon ministère, comme agent de l'excellente Société évangélique de France, la doyenne de nos associations poursuivant le même but. Comme cet Alençon me paraissait triste et morne, et l'œuvre encore plus, à mon arrivée ! Il faut dire que je venais de Londres, que j'y avais observé de près la mission populaire s'épanouissant en pleine liberté : la transition était violente ! Des écoles qui existaient plutôt en essai qu'en réalité, des auditeurs découragés, froids, peu accueillants, me semblait-il, anciens catholiques pour les deux tiers, mais presque tous âgés, sans enfants, ou célibataires, ou entourés d'une famille hostile, quelques familles protestantes d'origine, diverses de situation ; une bourgeoisie catholique qui nous regardait d'un œil malveillant, un préfet clérical ; et le pasteur tout jeune et sans expérience ! Avec le temps, toutefois, l'œuvre prit un aspect meilleur, l'auditoire, d'une soixantaine de personnes, augmenta un peu ; des liens de cordiale affection chrétienne se formèrent entre le pasteur et le troupeau ; de nouvelles personnes s'y ajoutèrent, entre autres un vieux gentilhomme dont la femme était protestante et qui, né catholique, fut gagné par la simple prédication de l'Evangile et communia un jour de Pâques avec la petite Eglise, où tous les rangs de la société se trouvaient représentés, ouvriers, paysans, soldats, négociants, industriels, dames anglaises, etc. Quand je partis, il y eut déchirement dans mon cœur et vifs et sincères regrets échangés ; j'entends encore, au service de cène, le brave maçon, Mimbré, demander à Dieu de m'accompagner et de me bénir : ces souvenirs-là ne passent pas !

L'Eglise, depuis, s'est rattachée à l'Union, mais elle est restée petite et pauvre : il y a eu des morts, des départs, la jeunesse manquait en grande partie ; c'est beaucoup que l'œuvre et le troupeau se soient maintenus ! Les membres de l'Eglise sont au nombre de 36, la paroisse dans son ensemble, y compris, je pense, les annexes de Mamers et d'Argentan, comprend 121 personnes. Le culte se célèbre toujours rue du Jeudi, dans une chapelle très bien installée autrefois par M. Audebez, avec presbytère et salles d'écoles ; mais les écoles n'existent plus et leur suppression a été fatale. Cette maison a le défaut d'être au nord : ce n'est pas le *Presbytère en plein soleil*, on n'en reçoit pas un rayon ; mais la famille du pasteur est nombreuse, de sorte que le logement doit être moins triste qu'autrefois. Mais l'œuvre rencontre des difficultés énormes. Chose étonnante, sous notre régime de liberté, la pression cléricale redouble et

n'a de longtemps été aussi redoutable. Les superstitions romaines s'affichent plus que jamais devant la foule qui s'incline. Cercles catholiques d'ouvriers, collèges de jésuites à Alençon, à Mamers, à Argentan, instruction des jeunes filles faite dans les couvents, voilà quelques-unes des citadelles qui nous barrent le chemin. Quant à l'instruction dite laïque, la prétendue neutralité de l'Etat est illusion pure. A Alençon et dans tout l'ouest, sauf de rares exceptions, les maîtres conduisent leurs élèves au catéchisme, à la messe et à confesse.

Les catholiques qui essaient de venir au culte ou de suivre la réunion populaire du faubourg de Montsort, sont notés et persécutés. On détourne les enfants de l'école du jeudi. L'espionnage est organisé et fonctionne à merveille. La femme d'un contre-maître d'atelier avait entendu le pasteur dans la chambre d'un agonisant. Elle assista aux funérailles et fut touchée des paroles consolantes qu'elle recueillit. Elle vint alors au culte, pleine de joie et d'entrain; mais les chefs de la maison la firent prévenir de cesser et finalement, mus par le clergé, chassèrent le mari et la femme.

Et cependant l'œuvre se poursuit. Je recommande vivement cette petite Eglise, faible, isolée, à l'intérêt de tout le peuple chrétien.

CH. LUIGI.

GRANDE-BRETAGNE

In memoriam : Spurgeoniana.

Le nom de Spurgeon s'est trouvé bien des fois dans cette chronique. Il n'en pouvait être autrement. A lui seul, le grand prédicateur était toute une partie de la Grande-Bretagne protestante. Il s'imposait; ses paroles étaient de celles qu'on recueille avec bonheur et qu'on répète avec admiration. Ce n'est que justice, justice combien inférieure à son mérite ! de lui consacrer toute cette chronique. Vos journaux ont raconté sa vie, où les événements extérieurs tiennent peu de place; sa mort, que tout chrétien souhaite pour soi; ses funérailles, que les plus glorieux pourraient envier. Les lecteurs n'avaient pas besoin qu'on leur apprît l'incomparable force religieuse qu'était Spurgeon, son éloquence sans pareille, son ministère absolument dévoué; mais ils ont aimé à relire ·ut cela, en se remémorant la perte subie par tout le protestantisme, et bénissant Dieu pour le grand serviteur qu'il lui avait donné. Ce mortira moins vite que la foule des morts; il sera longtemps permis d'en

parler encore; seulement plutôt que de répéter ce qui a été dit, et de faire un panégyrique qui pourrait ne satisfaire ni le lecteur, ni surtout l'auteur, je préfère glaner ici et là, sur Spurgeon, des anecdotes inédites pour vous, qui, sortant des généralités, le révèleront plus largement dans sa riche, géniale, humaine et chrétienne nature. Le champ est immense. Le *Times*, *Daily Chronicle*, *Review of Reviews*, *British Weekly*, etc., les plus grands journaux politiques et religieux, comme les plus humbles; les plus généraux, comme ceux de la dénomination baptiste, à laquelle appartenait Spurgeon, fournissent des épis pour des gerbes qui ne pourraient tenir dans l'espace dont vous disposez.

Tout enfant, il laissa voir qu'il était d'une nature exceptionnellement bien douée. Un pasteur de mérite l'ayant rencontré un jour chez son grand-père, le prit sur ses genoux et dit : « Cet enfant prêchera un jour l'Evangile, et il le prêchera à de grandes foules. »

Le 11 octobre 1864, déjà pasteur de son « Tabernacle, » il prêchait à Colchester dans la chapelle où il avait été converti quinze ans auparavant, à l'âge de quinze ans. Il prit pour texte ces paroles d'Esaïe : « Regardez à moi et soyez sauvés, » etc. « Voilà, dit-il, ce que j'ai entendu prêcher dans cette chapelle, quand le Seigneur m'a converti. » Et montrant du doigt une place à gauche sous la galerie, il ajouta : « J'étais assis dans ce banc quand j'ai été converti. » Cette courageuse confession produisit un effet saisissant sur l'auditoire.

A l'âge de seize ans, il prêcha par raccroc son premier sermon; il venait de le finir et allait indiquer un cantique, quand une voix de vieille s'éleva :

— Dieu vous bénisse ! mais quel âge avez-vous ?

— Attendez que le service soit fini, pour faire de ces questions.

Le service fini, ce fut un feu roulant de questions, où dominait celle-ci :

— Quel âge avez-vous ?

— Moins de soixante ans.

— Oui, moins de seize, dit la vieille.

— Qu'importe mon âge ! pensez à Jésus et combien il est précieux pour nous.

C'était le texte du sermon.

Dans ces *debating Societies* où les jeunes gens aiment à essayer leurs talents oratoires en défendant le pour ou le contre dans un sujet controversé, l'alternative plaidée par lui étant toujours sûre d'être adoptée, on lui demandait parfois de plaider l'autre aussi, afin qu'elle ne fût pas

trop inférieurement traitée et parce qu'il n'y avait que lui de force à répondre à lui-même.

Il était doué d'une mémoire excellente, qui le servait particulièrement bien pour reconnaître les physionomies. Il lui suffisait d'avoir vu une fois une personne et de lui avoir parlé, pour la reconnaître après dix ans de séparation. Il connaissait tous les membres de son énorme congrégation et se souvenait de leurs noms. Lui arrivait-il d'en estropier un, il se tirait d'affaire par un jeu de mots. Sa vue était perçante. Se penchant un jour vers un diacre pendant un service : « Allez dans tel banc, lui dit-il, à côté du frère un tel, il y a un voleur qui vient de lui faire son porte-monnaie. » Le diacre alla cueillir le pick-pocket, qui, avec le volé, le dénonciateur et le policeman improvisé, furent les seuls à noter l'incident.

Comme à tous les riches d'esprit, on a prêté à M. Spurgeon beaucoup de mots. Ainsi il aurait dit ceci : « Résistez au diable, et il s'enfuira de vous ; résistez à un diacre, et il sautera sur vous. » — « Je n'ai jamais eu assez d'esprit pour inventer cela, dit-il un jour à son ami le Dr Wright, qui l'interrogeait à ce sujet ; je n'ai pas non plus fait d'expérience m'autorisant à répéter cela. Au surplus, la plupart des vulgarités dont on m'attribue la paternité, sont plus vieilles que mon grand-père. »

Il lisait beaucoup. Il se donnait pour tâche de lire chaque semaine une demi-douzaine de livres d'étude ; il retenait tout ce qu'il lisait. Il n'était ni un hébraïsant, ni un helléniste, mais il étudiait la Bible dans les textes originaux, et pratiquait les commentaires. Ayant à parler une fois de l'olivier, il envoya prendre des renseignements au British Museum ; des pages que lui communiqua le conservateur, il fit quelques phrases à sa façon.

On a beaucoup raconté comment il se préparait et surtout ne se préparait pas pour ses prédications. « J'ai souvent, a-t-il dit, rencontré ces informations, et ne m'y suis pas reconnu. » Il se préparait toujours, tous les jours et tout le jour, et résumait sa préparation le samedi soir. Voici ce qu'il a écrit dans la préface de ses notes de sermons sur la Genèse, etc. : « Les notes dont je me sers étaient trop succintes pour être comprises par personne d'autre que par moi, aussi je leur ai donné du corps. La face d'une enveloppe ordinaire m'a souvent suffi pour noter mes memoranda ; maintenant que je vois la nécessité d'écrire plus gros, j'emploie une demi-feuille de papier à lettre. Quelquefois, je voudrais n'avoir jamais usé de ces procédés, car la mémoire aime qu'on se fie à elle, et plus on s'y fie, plus elle répond à cette confiance. » Quelqu'un

qui possède une épreuve d'un sermon de M. Spurgeon, dit qu'elle présente plus de deux cents corrections.

Il était tout à son avantage chez lui, le samedi soir, dans sa campagne à Norwood; il passait l'après-midi dans la ferme, avec ses vaches, ses chevaux, ses chiens, ses dindons, ses oies, des volatiles de toutes sortes, et d'autres animaux moins aériens. Il connaissait toutes ces bêtes et elles le connaissaient. Il traversait les serres pour rentrer, s'arrêtant presque devant chaque plante, devisant au sujet de chacune. On prenait le thé, puis il faisait le culte de famille avec toute la domesticité, donnant un commentaire des Ecritures aussi animé et intéressant que s'il avait prêché. Ensuite il entamait une conversation, laquelle parcourait à bride abattue, avec des saillies pittoresques, des fugues humoristiques, bien des domaines : la littérature, la théologie, la philosophie, la politique, l'économie sociale, ses aventures, ses projets, tout au monde. A neuf heures il congédiait ses visiteurs; il devenait sombre, était préoccupé. « Je dois maintenant préparer quelques miettes pour mes poulets pour demain matin. » Une courte prière était son bonsoir.

Homme dans toute la force du terme et croyant jusqu'aux moelles, il était la sincérité même et détestait toute affectation, tout maniérisme. Ni les apocalyptiques rêveurs, ni les *cœurs purs* n'étaient en faveur auprès de lui : nature qui laissait toujours chez elle voir le tuf, il le voulait voir chez tous. Un jour il dit, étant dans son jardin, à son ami, le docteur Wright : « Est-ce que vous n'êtes jamais ennuyé par ces partisans de la sainteté? Nous en avons un nid ici, et les jardiniers sont férus de cette sottise. J'ai convoqué mes trois jardiniers samedi passé, et je leur ai dit : Voilà quelque temps que je vous surveille, vous, les saints; vous arrivez en retard et vous partez tôt, et vous me gâtez mes massifs; je n'ai plus besoin de vos services. Je ferai faire dorénavant mon jardin par des pécheurs. Et, ajouta-t-il, j'ai maintenant trois pécheurs, et ils font magnifiquement mon jardin. » Le talent d'observation, la perspicacité, la pénétration, le bon sens allaient chez lui jusqu'au génie qui donne la divination des cœurs.

La foi et le bon sens, la prière et l'action se pénétraient en lui. Une fois qu'il revenait de Menton, il trouva ses diacres éplorés; il n'y avait plus que 1250 francs dans la caisse de l'orphelinat. « Demandons à notre Père céleste ce dont nous avons besoin, » dit-il. On s'agenouilla autour de la table et l'on pria : « Maintenant, dit-il, voyons ce que nous pouvons faire nous-mêmes. » Et prenant une feuille de papier, il s'y inscrivit

pour 1250 francs, et la passa à son voisin. Quand elle eut fait le tour de la table, elle contenait des promesses pour dix fois cette somme. Rentrant chez lui ce soir-là, il entend une altercation à sa porte : son domestique refusait de laisser entrer un monsieur. Spurgeon s'approche : « J'arrive, lui dit l'étranger, des Indes, je voulais vous remette 17 500 francs que j'avais promis là-bas de donner pour votre orphelinat. » Le lendemain, la première lettre qu'ouvrit Spurgeon contenait la même somme.

Ses écrits lui ont rapporté beaucoup d'argent ; mais, comme Beecher, il donnait beaucoup, et il a laissé une très médiocre fortune. Sa veuve n'aura guère que le montant des droits d'auteur de son mari.

Accablé des témoignages de reconnaissance et de sympathie qui, du trône à la chaumière, lui ont été prodigués pendant sa maladie, il disait : « Mais *comment* vais-je devoir vivre ? » Son penchant à la domination, favorisé par ses succès et l'enthousiasme de ses fidèles, était cependant accompagné d'humilité et du sentiment de sa responsabilité.

Il aimait le rire, large, sonore, épanoui, bon enfant. Il le portait en chaire : « J'aime mieux, disait-il, faire rire mes auditeurs une demi-minute que les faire bâiller une demi-heure. » Comme tous ceux qui ont un grand fonds d'esprit comique, il avait de grands accès de mélancolie. On ne se doutait guère, en l'entendant parler avec une merveilleuse aisance, que, avant de monter en chaire, il éprouvait une anxiété qui allait parfois jusqu'au malaise physique.

Rigide jusqu'à l'intransigeance en fait de doctrine, il avait, comme Luther, une pratique très large et prenait la liberté chrétienne fort au sérieux. Prêchant dans une église où il était près d'une fenêtre ouverte, il demanda au diacre de la fermer, remarquant qu'il aimait bien une coulée de bière (*a draught of porter*), mais pas un courant d'air. (*A draught of air ;* ce jeu de mots n'est pas facile à traduire.) Ce n'est que sur le tard qu'il se rangea à l'abstinence totale et employa pour la sainte cène du vin non fermenté.

« Avant de mourir, il faut que j'aille à Londres voir le musée de Mme Tussaud et entendre M. Spurgeon, » voilà le souhait sorti plus d'une fois des lèvres de gens du peuple. Il donne la mesure de la popularité de Spurgeon.

En 1874, grande clameur contre lui à propos de son apologie de l'usage du tabac. Voici ce qu'il écrivit à cette occasion [1] :

[1] Le chroniqueur se permet de remarquer qu'il ne fume pas.

« Je me refuse absolument à admettre que fumer soit un péché en soi.... Cela peut devenir un péché.... Comme je ne voudrais pas sciemment vivre dans la plus petite violation de la loi de Dieu,... je n'avouerai pas que je pèche, quand je n'en ai point le sentiment. Il s'élève dans la société un système pharisaïque qui ajoute aux commandements de Dieu des préceptes humains; je ne me soumettrai pas un instant à ce système. Je veux garder ma liberté en dépit des reproches des bons et des sarcasmes des justes à leurs propres yeux....

L'expression « fumer à la gloire de Dieu » sonne mal, isolée, et je ne la maintiens pas telle quelle; mais dans le sens où je l'ai employée, je la garde. Nul chrétien ne doit faire chose où il ne puisse glorifier Dieu, et cela peut être fait, suivant l'Ecriture, en mangeant, en buvant et dans les choses ordinaires de la vie. Lorsque, grâce à un cigare, j'ai été soulagé d'une douleur intense, que mon cerveau est reposé, que j'ai eu un bon sommeil, j'en suis reconnaissant à Dieu, et je bénis son nom; voilà ce que j'ai voulu dire et je n'ai nullement employé des mots sacrés en profane. Si, en fumant, j'avais perdu mon temps; si j'en avais diminué mes dons aux pauvres, si j'avais débilité par là mon intelligence, je suis sûr que je verrais ma faute et m'en détournerais....

» On me dit que ce franc aveu diminuera mon influence.... L'influence que j'ai acquise en paraissant autre que je suis, je n'y tiens pas. »

On a beaucoup dit, dans un intérêt facile à comprendre, que son dernier message avait été celui-ci : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. » Non, son dernier message a été ce télégramme à sa congrégation : « Donnez de cordiales offrandes de reconnaissance... Amitiés (*Love*) à tous les amis. » Mais on a pu, à bon droit, mettre en grandes lettres sur son corbillard les paroles du grand apôtre.

Loin d'avoir fini (ce serait difficile), je dois cependant terminer. Plus d'un lecteur a conservé le souvenir des deux « leçons à mes étudiants, » qui ont paru ici même[1]. Pasteurs et laïques s'en sont également délectés, et quelle bonne gaîté, avec d'inappréciables conseils, elles leur ont apportée! Votre consciencieux éditeur, M. G. Bridel avait jugé qu'il fallait demander à l'auteur l'autorisation de les traduire. Cela valut au traducteur la lettre suivante, qu'il conserve comme un précieux souvenir à cause de la dernière phrase. Elle est datée de Menton, le 31 décembre 1879; elle est sur papier rose, d'une belle écriture rapide, dénotant une nature exubérante, avec des jaillissements comme ceux dont parlent les dernières lignes. Elle a naturellement ici sa place.

« Cher monsieur.

» Je donne joyeusement mon consentement à la traduction en langue française de mes deux volumes de *Lectures to my students*. Je ré-

[1] *Chrétien évangélique*, XXIII[e] année, p. 11, 65.

clame seulement que mes vrais sentiments soient exprimés aussi exactement que possible. Je n'objecte point au retranchement ou à la condensation de quelques passages, mais j'objecterais beaucoup à toute autre altération.

» Je pourrais, je crois, vous procurer les clichés des illustrations à un prix modéré chez les éditeurs ; elles semblent nécessaires pour les chapitres sur « l'attitude, les gestes, » etc.

» Veuillez m'envoyer deux exemplaires de tout ce que vous publierez. J'ai le regret de dire que les éditeurs en général ne m'envoient pas des exemplaires de leurs traductions. Ce n'est que naturel que je désire conserver des exemplaires de mes propres écrits.

» Votre courtoise et fraternelle lettre m'a fait grand plaisir ; puisse l'amour éternel verser d'incessants torrents de bénédiction pour vous.

» Votre cordialement,

» C.-H. SPURGEON. »

***

ÉTATS-UNIS

Un congrès pan-religieux. — Ma lettre d'octobre mentionnait le projet de convier des représentants des principales religions du globe, à Chicago, durant l'Exposition universelle ; et plus d'un le jugea un américanisme à ne pas prendre au sérieux. Les détails suivants prouveront le contraire ; ils méritent d'être cités tout au long.

Il s'agit bien de réunir des « docteurs » attitrés de toutes les grandes religions historiques du monde : branches du protestantisme, catholicisme, Eglise grecque, judaïsme, islamisme, bouddhisme, parsisme, confucéisme et brahmanisme. Ce sera un vrai *concile théiste œcuménique*. Il tiendra ses assises du 29 août au 3 septembre 1893, sur les quais du Michigan, dans un tabernacle pouvant contenir plusieurs milliers de personnes. Une circulaire signée par les représentants de seize dénominations religieuses très diverses, a été envoyée aux hommes les plus marquants des deux mondes. Tous l'ont favorablement accueillie, plusieurs ont déjà promis leur concours. Voici quelques-uns des résultats espérés par les très optimistes promoteurs du congrès :

Il mettra vivement en relief les vérités proclamées simultanément par toutes ces religions et comment chacune les enseigne.

Il manifestera ainsi la puissance du théisme et de la foi en l'immortalité, pour les opposer fructueusement au matérialisme moderne.

Il permettra d'affirmer un esprit vraiment fraternel entre ces divers représentants par d'amicales discussions, sans pousser à l'indifférentisme doctrinal ni poursuivre une unité extérieure illusoire.

Il fera ressortir quelles sont les vérités importantes qu'enseigne chaque religion et chaque branche du christianisme.

Par des représentants qualifiés, chaque culte fera connaître son influence particulière sur la littérature, les arts, le commerce, le gouvernement, la vie sociale et domestique des peuples qui le pratiquent.

Il permettra de constater quelles lumières chaque religion a fournies ou peut apporter aux autres religions du globe.

Il montrera aussi quelles lumières la religion en général est capable de projeter sur les grands problèmes sociaux actuels (travail, éducation, paupérisme, etc.).

Enfin, par cette bienveillante rencontre, le congrès engagera les nations du monde à des relations plus fraternelles pour préparer une paix durable sur la terre.

Les organisateurs du congrès ont prévu qu'une avalanche d'objections les attendaient ; c'est pour en écarter quelques-unes qu'ils ont pris les résolutions suivantes :

1° Quiconque prendra part aux travaux du concile devra se conformer aux directions générales du comité et rester fidèle à l'esprit et aux principes de la circulaire.

2° Les orateurs feront connaître, en toute liberté, leur foi et les raisons qui les y rattachent, mais sans recourir à des critiques antifraternelles à l'égard des autres religions.

3° Le congrès sera une grande assemblée d'informations mutuelles pouvant aboutir à des résolutions pratiques, toute controverse restant rigoureusement exclue.

4° La langue anglaise sera seule employée dans les séances.

5° D'ici à un an, les promoteurs de ces conférences, leurs adhérents et les représentants ou groupes locaux des religions convoquées formeront un total de deux mille cinq cents délégués qui seront les membres effectifs du « Congrès des religions. »

Des chrétiens distingués et zélés dirigeant cette entreprise, notre devoir est de la prendre au sérieux. Qu'il me soit donc permis d'émettre quelques idées générales à ce sujet : Evidemment ce concile nous ouvre des horizons tout nouveaux ; il pourrait modifier sensiblement nos relations avec les diverses religions du globe, raviver l'apologétique chrétienne ou... n'être qu'un coup d'épée dans l'eau, un *curiosum* religieux. Alors même, ne serait-il pas un signe des temps ? Jusqu'à ce jour un pharisaïsme chrétien disait : Les « nations » ont à apprendre de nous, nous n'avons rien à recevoir d'elles, et, d'autre part, les religions extra-

chrétiennes ne s'étaient jamais mesurées sérieusement entre elles, pas plus qu'avec le christianisme ; que de sujets de surprise pour plusieurs !

J'invite ceux qui, par fausse interprétation de 2 Corinthiens VI, 14-16 et autres, blâmeraient cette tentative de rapprochement, à relire Actes X, 35. *Quiconque* craint Dieu, selon qu'il le connaît, et pratique la justice, en obéissant à sa conscience, n'est pas sauvé pour cela, mais Dieu lui est favorable. Aurions-nous le droit, chrétiens imparfaits que nous sommes, d'être moins favorables au parsi allant à ce congrès et prouvant de ce chef la réalité de sa piété et la sincérité de sa foi, si « enténébrées » qu'elles soient ? A un autre point de vue, heureux les théologiens, pasteurs, moralistes qui assisteront à ces séances ! Elles leur vaudront tout un cours de religions comparées, si vraiment les croyances susnommées ont des représentants qualifiés.

Puis n'est-il pas bienfaisant de voir notre dix-neuvième siècle, après ses grandes découvertes scientifiques, ses conquêtes morales et au milieu de tant de conflits sociaux et politiques, aboutir à de solennelles assises religieuses, où les problèmes de la foi, du Dieu personnel, de la vie future, seront à l'ordre du jour ?

Enfin, est-il besoin de le dire, la *vérité évangélique* n'a rien à redouter de ce contact si nouveau. Que ses représentants soient dignes de leur Maître et j'affirme, au contraire, qu'elle aura tout à gagner. Qu'ils restent fidèles et larges, humbles et forts en Christ, que nos prières les soutiennent et, sans être taxés d'utopistes, nous aurons le droit d'attendre du bien de ce Congrès.

Vous le voyez, je ne lui marchande ni espérances ni sympathies, mais que de difficultés à prévoir pour lui ! Pour ne pas allonger, je ne citerai que celles-ci : on a peine à se représenter la somme de sagesse, de fermeté, de tact que son bureau devra déployer pour éviter tout frottement fâcheux. La controverse sera bannie, mais comment empêcher l'orateur, teinté de fanatisme ou simplement conséquent, de montrer à ses auditeurs ce qu'ils auraient à gagner en partageant ses vues ? Et ne sera-t-il pas sollicité à taire les lacunes de sa religion ?

L'esprit le plus fraternel devra présider aux débats ; comment l'obtenir de ceux qui abhorrent cette fraternité par principe religieux ? (Pour un fidèle *uléma,* — docteur musulman, — quiconque ne reçoit pas le Coran doit être traité comme un *ibn al kelb*, un fils de chien.) Comment tenir en quarantaine la *rabies theologica*, catholique ou protestante ? A quoi aboutiront des entretiens avec ces philosophes d'extrême-orient, rompus aux subtilités dialectiques et dogmatiques ?

Enfin, qu'on le veuille ou non, un « signe » sera là, au milieu de l'assemblée, y provoquant la contradiction (Luc II, 34) : Jésus-Christ. Les unitairiens disent : c'est un simple *homme*, les chrétiens : c'est le *Fils de Dieu*, les musulmans : un simple *prophète*, les Juifs sincères : un simple *docteur* et les Indous : un *défenseur des parias !*

Non, tout en saluant de nos vœux ce parlement des religions, n'allons pas en faire l'avènement d'Esaïe LXV, 25. Quand le lion mangera du chaume, le lion aura changé de nature et ce n'est pas un agréable voyage à Chicago qui opérera cette merveille. Demandez-le plutôt aux missionnaires de tous pays.

Puisse cette entreprise devenir, malgré tout, un moyen entre les mains de l'Eternel pour ouvrir des portes à l'Evangile, abaisser des barrières entre les peuples et préparer au vingtième siècle de nouvelles conquêtes.

Les dollars dans le salutisme. — Aux Etats-Unis, plus de 80 000 protestants ont un *revenu* net dépassant 50 000 francs. Voilà ce qui a décidé Mme Booth-Clibborn à passer la mer pour apprendre aux millionnaires américains (ce sont ses propres paroles), à vider leurs poches en faveur de ses opérations en France. D'octobre à janvier dernier, elle a parcouru le pays, parlé à d'imposants auditoires, mais... n'a pas récolté tout ce qu'elle espérait. Il fallait s'y attendre après le vaste drainage opéré annuellement ici par l'Armée. L'an passé, par collectes, fruits de la semaine de renoncement, suppliques de tous genres, son commissaire a reçu *3 millions 750 000 francs !* Et le voici qui recommence à crier famine ; si le sage hébreu eût connu la « caisse salutiste, » elle figurerait comme une cinquième chose dans Proverbes XXX, 15.

A côté de cette réputation de « vide-poches, » l'Armée encourt un sérieux reproche. Nos Américains, en hommes d'affaires, entendent juger d'une société religieuse par ses œuvres et... par ses comptes. Or, les chefs salutistes ont pour principe de garder par devers eux leurs bilans détaillés. Dès 1867, de fâcheuses suppositions circulaient en Angleterre sur ce point ; en 1883, ces suppositions passaient le détroit et les voici maintenant qui ont traversé l'Atlantique. Le « général » les a fait réfuter par des tiers, absolument dignes de confiance, je le constate ; ceux-ci ont déclaré « qu'ils souhaitaient à toutes les institutions charitables d'avoir des livres aussi bien tenus que ceux de l'Armée. » Alors, pourquoi ne pas faire comme ces institutions ? Publiez donc, une bonne fois, le relevé de vos *dépenses*, cela vaudra toutes les déclarations du monde. En Amé-

rique, plus qu'ailleurs, on aime à voir clair dans des comptes où le public remplit si largement la colonne des *recettes*.

Une Bible américaine. — L'esprit scientifique va s'affirmer par une œuvre importante ; une nouvelle traduction de la Bible. Le comité à la tête de ce travail me paraît vouloir donner, en langue anglaise, ce que Reuss a donné en français : une Bible renfermant les apocryphes, les pseudépigraphes, chronologiquement classés, et des notes explicatives (avec illustrations) accompagnant le texte. L'éditeur-chef est M. *Haupt*, directeur des études orientales à l'Université Hopkins ; il a comme principaux collaborateurs les professeurs *Moore* (Andover), *Toy* (Cambridge-Mas.), *Briggs* et *Brown* (New-York), *Curtis* (Yale), *Harper* (Chicago) et M. *Ward*, le savant assyriologue de l'*Independent*. Leur œuvre formera 4 volumes octavo, c'est dire qu'elle sera plus théologique que populaire.

Le grain de sénevé. — Voici des chiffres qui seront singulièrement éloquents au Congrès de Chicago, dont je parle plus haut. Au premier siècle, il y avait environ 50 000 chrétiens, au quatrième siècle 5 millions, au dixième siècle 50 millions, au quinzième 100 millions, au dix-huitième 174 millions, et aujourd'hui environ 450 millions (les confucéistes, bouddhistes et Taoïstes réunis, n'atteignent plus même ce chiffre) ; au point de vue gouvernemental, les $^{4}/_{5}$ du globe sont sous le contrôle des chrétiens ; ajoutez-y l'influence morale exercée sur les gouvernements non chrétiens et vous aurez une paraphrase de Matthieu XIII, 31, 32. Ce passage est encore illustré par l'*American Board*, qui vient de publier la statistique officielle des 74 missions protestantes aujourd'hui à l'œuvre dans le monde païen. Quels réjouissants totaux ! 10 310 stations, 18 200 missionnaires et évangélistes, 605 800 communiants, 575 800 élèves. La *Mission romande*, bien que de date récente, s'y trouve en fort bon rang. Elle est environ la quarante-cinquième par le nombre de ses ouvriers et stations.

J. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Un Vaudois de la vieille roche. Souvenirs de Joseph Malan, recueillis par *W. Meille*, pasteur. — Turin, Carlo-C. Clausen.

Nous avions jusqu'ici des biographies de pasteurs vaudois et celles de leurs protecteurs. Voici le récit d'une belle vie, celle d'un simple « homme d'affaires, » mais qui, parmi cette vaillante race des Vaudois du Piémont, eut un droit incontestable au titre de « bienfaiteur du peuple et de l'Eglise. » Le Synode des Vallées de 1887, saisi par la grandeur de la perte faite en la personne de M. Joseph Malan, chargea M. le pasteur W. Meille à Turin de rappeler aux générations à venir les services éminents rendus par ce frère à son Eglise et à son pays. Sans doute la tâche était difficile, vu les relations de parenté entre l'écrivain et son héros, mais il me paraît s'en être tiré à l'honneur de tous. Comme il le dit lui-même dans l'avant-propos, il a montré qu'aujourd'hui encore « Dieu peut tailler, de la même vieille roche, des hommes forts en Israël, que la race de ces cœurs intègres n'est pas éteinte dans nos Vallées. »

Joseph Malan est né le 5 janvier 1810 à Saint-Jean (Vallées vaudoises) dans une famille originaire du hameau des Malans. Entré à seize ans dans une maison de commerce à Turin, il épousa, en 1838, Mlle Caroline Peyrot, et sa maison de Turin devint promptement le cercle protestant important de la capitale. Après une carrière commerciale des plus actives et des plus honorables, où il fut le promoteur du chemin de fer de Turin à Torre-Pellice, il se retira des affaires en 1872, pour se consacrer plus complètement à sa chère Eglise vaudoise et à l'œuvre du Seigneur.

Jusqu'à la fin, il resta la personnification de l'honnêteté dans les affaires et put dire : « J'ai toujours eu l'habitude de consulter dans les questions sérieuses, non seulement ma conscience, mais surtout ce qui est prescrit par les lois divines, bien plus que par les lois humaines. » Aussi le dimanche était-il scrupuleusement observé dans sa maison de commerce.

Membre du Parlement dès 1849, il fut promptement remarqué par ses aptitudes commerciales, et aussi par son libéralisme éprouvé que Cavour appréciait hautement. Tout en gardant son entière indépendance, il fut toujours à la brèche pour défendre les intérêts protestants, non seulement à Turin, mais dans toute l'Italie. L'opposition systématique ne le

compta pas parmi ses adhérents. Il pouvait dire en sincérité : « L'esprit de parti et celui de l'ambition n'auront pas de prise sur moi, et je ne donnerai jamais un vote qui ne soit l'expression de mon intime conviction. »

Comme administrateur ecclésiastique, il fit partie de la Table vaudoise jusqu'en 1860, où il entra dans la nouvelle Commission d'évangélisation, présidée par son ami, le Dr Revel de Florence.

Tantôt il s'intéressait activement à l'augmentation du traitement des pasteurs et régents des Vallées ; tantôt il contribuait à l'inauguration du culte évangélique à Turin (1850), et son cœur tressaille d'allégresse quand il voit le drapeau de l'Evangile planté à Florence, à Palerme, à Venise, enfin à Rome même, où le 25 novembre 1883 on pouvait inaugurer le beau temple de *Via Nazionale*, que l'Eglise vaudoise devait, avec d'autres immeubles, à l'inépuisable générosité du Dr Stewart. C'est alors qu'il s'écrie dans son légitime enthousiasme : « Je suis Vaudois et tout mon être tressaille de bonheur à l'idée que notre chère Eglise vaudoise plante son domicile dans le boulevard à l'abri duquel Rome a fulminé contre nous depuis des siècles. »

Le 8 janvier 1865, son ami J.-P. Meille devenait le pasteur de la nouvelle communauté de Turin ; il reprit alors les fonctions d'ancien qu'il garda jusqu'à sa mort. M. William Meille relève avec raison sa parfaite droiture, mêlée d'une brusque franchise et avant tout sa grande humilité. Longtemps avant sa mort, il pensait à sa fin, en sondant avec amour les Ecritures dont il admettait la pleine autorité. Au bureau et chez lui la Parole du Seigneur siégeait en permanence comme loi souveraine : c'était le seul code auquel il voulut en appeler.

Le 10 octobre 1887 il s'endormit comme un enfant dans les bras de son père. Ce que nous ne saurions exprimer d'une manière convenable, c'est la vive sympathie que M. Meille nous inspire pour son héros. En présence d'un témoignage si vivant de ce que peut l'Evangile dans un cœur, il termine en rendant grâce par les seuls mots : *Gloire à Dieu.*

CH. CHATELANAT.

APRÈS LA MORT, de *Splittgerber*. Traduit de l'allemand par Eugène Courvoisier. — Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

Cette nouvelle édition (la première date de 1879) ne diffère de l'ancienne que par un certain nombre de développements nouveaux et par quelques légères modifications qui ne changent pas la portée générale de cet ouvrage. S'il s'agissait d'en faire un examen critique, nous aurions de nombreuses objections à présenter aux idées de l'auteur, et nous nous sentirions tenu de discuter en détail ses affirmations ou ses hypothèses ; mais dans ce simple compte rendu nous nous bornerons à relever quelques traits généraux.

Disons d'abord que ce livre est conçu dans un esprit de piété incon-

testable et que la lecture en est souvent réellement édifiante pour l'âme. Peut-être bien que l'étendue donnée aux développements d'une question aussi spéciale, ainsi que les considérations philosophiques et théologiques destinées à appuyer cette étude, paraîtront un peu considérables aux uns, tandis que d'autres trouveront que ce n'est pas assez scientifique. L'auteur se défend, sans doute, d'avoir donné trop libre cours à l'imagination ; cependant il nous présente tant d'hypothèses diverses, — chose inévitable d'ailleurs dans un sujet pareil, — qu'on ne peut lui donner un bill d'indemnité. Nous l'avouons, c'est, à notre avis, le plus grave défaut de cet ouvrage ; car si nous comprenons fort bien le désir de lever un peu le voile qui nous cache l'avenir, il nous paraît que toute tentative de cette sorte se heurte à de tels mystères que le plus sage est encore de les respecter, parce que tout ce qu'on peut dire de la vie future reste toujours infiniment au-dessous de la réalité, et que les fausses idées sont plus dangereuses que l'ignorance.

Après cela, que les esprits cultivés et capables de discuter les idées étudient ce livre ; ils en retireront certainement de réels avantages et remercieront avec nous l'auteur allemand et son intelligent traducteur.

P. V.

Les diamants de Bristol. Traduit librement de l'anglais. — Lausanne, Georges Bridel et Cie.

Cette nouvelle, qui a pour théâtre un coin de l'Angleterre au siècle passé, met en scène deux jeunes filles qui offrent deux types très différents. L'une, Phyllis, est l'enfant gâtée de la fortune : richesse, haut rang, beauté, esprit, elle a reçu en partage tout ce qui plaît et captive. Elle adore le plaisir, le monde, la parure, plus encore que les hommages de ses admirateurs, car son sens droit et sa vive intelligence lui font apprécier à leur valeur les flatteries dont elle est l'objet. Vienne l'épreuve sous la forme de la maladie, et alors notre jeune beauté reconnaîtra le néant de toutes ces choses. Ruth, sa compagne, est une âme d'élite, un cœur fidèle qui se sacrifie avec un désintéressement complet au bonheur de celui qu'elle aime, ce qui ne l'empêche pas d'en être récompensée à la fin. Aimable petit livre, moins sérieux que la préface ne pourrait le faire supposer, puisqu'il s'agit d'un amour terrestre, mais bon néanmoins à lire à notre époque réaliste.

La traduction est d'un style coulant et agréable, et les jeunes filles qui ne comprennent pas l'anglais sauront gré à la traductrice d'avoir mis à leur portée ce charmant récit.

S. V.

Braves Gens. Nouvelle neuchâteloise avec illustrations, par *Adolphe Ribaux*. — Neuchâtel, Attinger frères.

C'est dans une touchante dédicace à la mémoire de son grand-père qu'il faut chercher l'inspiration du nouveau livre de M. Ribaux. On ne

peut s'empêcher de penser qu'il a cherché ses modèles dans de chers souvenirs et de précieuses traditions de famille. Heureux celui qui a grandi auprès du foyer de *braves gens* comme ceux qu'on apprend à aimer dans ces pages, et le public doit être reconnaissant envers un écrivain qui emploie son talent à éveiller des sentiments toujours bienfaisants et purs ! En lisant M. Ribaux, on sent que le bonheur est à la portée des plus humbles, que les pauvres seraient riches s'ils comprenaient les saintes affections et s'ils ouvraient les yeux au luxe que Dieu leur prodigue dans la nature. Puisse le respect et l'amour de M. Ribaux pour la campagne, ses travaux salutaires, ses incomparables beautés devenir contagieux ! Il nous semble impossible que tant de récits charmants n'aient pas ce résultat désirable entre tous.

Nous n'empiéterons pas sur le plaisir qu'auront à lire ce volume ceux qui ne le connaîtraient pas déjà. Disons seulement qu'on pourrait lui donner pour épigraphe : « Surmontez le mal par le bien. » Et que ceux qui se scandaliseraient de la naïve imprudence de Silvain se souviennent qu'un cœur pur et pieux est plus propre que la sagesse humaine à éclairer notre sentier.

L'auteur nous promet un quatrième volume de *Nos paysans*, ainsi qu'une nouvelle pleine de vie, de réalité et d'un intérêt pratique : *Deux frères*, qui a paru dans la *Bibliothèque universelle*. D'avance on les accueillera avec plaisir, se réjouissant de les lire et de les faire lire autour de soi.

C. M.

LA FÊTE DE NOEL, par *Schleiermacher*. Dialogue traduit par D. Tissot. — Paris, Fischbacher.

Il est difficile d'apprécier en quelques mots ce petit volume, qui pose devant l'esprit une foule de questions dogmatiques sur la signification de la fête de Noël, et sur la religion chrétienne tout entière. Dans le cadre en apparence populaire d'une scène de famille, Schleiermacher a, en effet, abordé de très graves sujets, mais dans un langage si peu populaire que cet ouvrage, fort intéressant à divers égards, ne s'adresse qu'à des lecteurs habitués à étudier les questions religieuses. La préface du traducteur est d'ailleurs le meilleur compte rendu qu'on puisse donner de cet essai, et nous y renvoyons ceux qui veulent connaître les idées du grand théologien allemand, car, la préface lue, on voudra connaître la suite.

P. V.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LE PLUS HEUREUX DES TROIS

Comme il disait ces choses pour sa défense, Festus dit à haute voix : Tu déraisonnes, Paul ; ton grand savoir dans les lettres te met hors du sens ! Mais lui : Je ne déraisonne point, dit-il, très excellent Festus ; mais je prononce des paroles de vérité et de sagesse. Car le roi, à qui j'ose aussi m'adresser, est informé de ces choses, et je ne crois pas qu'il les ignore, car elles ne se sont pas passées en cachette. Crois-tu, roi Agrippa, aux prophètes ? je sais que tu y crois. Et Agrippa dit à Paul : Tu me persuades presque de devenir chrétien. Paul dit : Je souhaiterais devant Dieu, pour peu et pour beaucoup, que non seulement toi, mais tous ceux qui m'entendent aujourd'hui, devinssiez tels que je suis, hormis ces liens.

Actes XXVI, 24-29.

C'est dans une salle de tribunal que notre texte nous transporte. Un gouverneur romain et un roi président la séance ; un petit Juif enchaîné est assis au banc des prévenus. Qu'a-t-il fait ? Il a cru et il a parlé. Il a annoncé aux grands et aux petits, aux individus et aux foules que Jésus déclaré mort par ses meurtriers, est vivant et ressuscité. Ce sont ces mains enchaînées qui viennent d'écrire ces immortels chefs-d'œuvre que la postérité appelle les épîtres aux Thessaloniciens, aux Galates, aux Corinthiens, aux Romains. O justice humaine, voilà bien de tes méprises ! Et toi, Dieu de vérité et de justice, si tu existes, si tu regardes ce qui se passe sur a terre, si tu es capable de compassion et de colère, as-tu vu ce qui s'est passé à Césarée il y a dix-huit cents ans ? As-tu connu cette interversion des rôles : l'ignorance et le vice revêtus de tous les insignes du pouvoir et du mérite, occupant le siège de la justice, et le génie et la vertu comparaissant devant eux, méprisables, impuissants, honnis, enchaînés ? Et ce ne fut ni la première fois ni la dernière

que ce suprême scandale : le vicieux tout-puissant et le juste persécuté, a été donné à la conscience. Quelques années auparavant, la salle du sanhédrin de Jérusalem avait vu une scène plus révoltante encore : le chef de la religion d'Israël accusant de blasphème le véritable Messie d'Israël, sans être foudroyé sous ses vêtements sacerdotaux par la voix du Sinaï.

N'ayez crainte cependant ! la conscience humaine n'aura pas pour tous les cas à attendre sa revanche jusqu'au jugement dernier, ni même jusqu'à la vie future. Les siècles à venir qui se souviendront à peine des faits et gestes de ces deux importants personnages : Festus et Agrippa, porteront le nom de Paul, le nom de Jésus, le nom de Marie de Béthanie, avec une reconnaissance inégale mais sans pareille, jusqu'aux îles les plus éloignées de la planète que nous habitons. Ce serait peu encore : c'est jusque dans les chaînes que la récompense suprême est venue chercher et trouver le héros de la scène de mon texte. Ecoutez les propos de ces trois personnages, le gouverneur romain, le roi et le captif ; comparez-les l'un avec l'autre avec sagesse et impartialité, et vous me direz lequel des trois, dans le moment même où ils parlent, vous paraît le plus digne d'envie. N'est-ce pas celui qui a osé exprimer aux deux autres, sans être contredit, ce vœu ridicule et outrageant : Plût à Dieu que vous fussiez tous tels que je suis, hormis ces liens !

Le plus ignorant des trois, le plus coupable des trois, le plus heureux des trois, tels sont les trois caractères qui ressortent du récit que nous allons étudier.

I

Instruit, intelligent, relativement honnête, mais parfaitement ignorant des choses les plus essentielles à savoir : tel nous apparaît le premier des trois personnages de notre texte, le gouverneur Festus

Intelligent et instruit, il l'était : en matière juridique, c'est-à-dire dans le domaine propre de sa profession, on ne le trouvait pas en défaut. Il connaissait son droit romain comme personne : « Ce n'est pas la coutume des Romains, répond-il aux accusateurs de Paul, de livrer qui que ce soit pour le faire mourir sans que l'accusé ait été mis à même de se justifier en présence de ses accusateurs. » Et

dès le début de la séance, il constate que la cause n'est pas suffisamment instruite : « Or, dit-il à son voisin, le roi Agrippa, il ne me semble pas raisonnable d'envoyer un prisonnier, sans marquer de quoi on l'accuse. » Puis je l'entends résumer les débats en dégageant avec une promptitude et une précision surprenantes l'objet de la contestation entre juifs et chrétiens : perpétuel thème de discussion entre partisans et adversaires du christianisme, orthodoxes et hétérodoxes, jusqu'à aujourd'hui : le point de savoir si Jésus est mort ou vivant.

Une autre marque d'intelligence que nous donne ce Festus, et non la moins significative, c'est d'avoir su si bien discerner la supériorité intellectuelle chez autrui ; fût-ce sous la livrée d'un prisonnier, et dans un des domaines qui lui étaient sans doute étrangers, celui de la littérature : « Paul, s'écrie-t-il avec une admiration non feinte, ton grand savoir dans les lettres !... » Et certes il ne se trompait pas ! et il semble que Dieu ait voulu confondre successivement l'orgueil de la science et l'orgueil non moins absolu et intraitable de l'ignorance, en appelant à l'œuvre de la fondation de l'Eglise, à la suite des pêcheurs de Galilée, un des plus grands savants de l'époque, un des grands génies de l'humanité.

A l'intelligence, je me plais à dire que Festus joignait une honnêteté relative, une certaine probité administrative, une bienveillance personnelle contenue par les usages barbares du temps, mais qui fut remarquée et parut remarquable à l'historien. Quelle différence entre Festus et son prédécesseur Félix au point de vue moral ! Eh ! pourquoi, je vous prie, nous défendrions-nous de reconnaître des différences et des degrés de moralité entre païens mêmes ? Pourquoi ne nous plairions-nous pas à rencontrer et à signaler, au milieu des ténèbres et de la corruption communes, des exemples ou des lambeaux de vertu chez un personnage étranger au christianisme, chez un païen de naissance, chez un magistrat romain, chez un ministre de Néron ?

Quelle différence, dis-je, entre Festus et son prédécesseur ! L'un, lâche, cupide et cruel, spéculant sur la misère de ses victimes, n'ayant qu'un but : extorquer de l'argent à ceux qui en avaient et même à ceux qui n'en avaient pas ; exploiter sa place jusqu'à extinction. Rien de semblable chez Festus : aucune sollicitation

intéressée ; aucune pression illicite ; aucune prévarication ; et il déclare qu'il relâcherait sur-le-champ son prisonnier, si, usant de son droit imprescriptible de citoyen romain, Paul lui-même n'en avait pas appelé à César : « Tu en as appelé à César, dit le juge au prisonnier, tu iras devant César ! »

Mais transportez le gouverneur Festus, ce personnage intelligent, instruit et relativement honnête, dans le domaine des choses de Dieu, en face d'un des mystères de la religion du salut, que dis-je ? en présence d'un fait historique, bien et dûment constaté, mais unique de son espèce, renversant toutes les vraisemblances, démentant toutes les expériences, déroutant toutes les habitudes d'esprit de cet homme du monde, et vous n'avez plus devant vous que le plus irréfléchi et le plus ignorant de vos semblables. Car c'est au premier mot de résurrection, de miracle, à la première mention d'un mort ressuscité que, sortant de sa placidité ou de son indifférence, il coupe la parole à l'accusé qu'il avait écouté longuement et patiemment jusque-là, et s'écrie : « Paul, tu déraisonnes ; ton grand savoir dans les lettres te met hors du sens. »

Pauvre raison, pauvre intelligence humaine, pauvre bon sens de l'homme enfermé dans la routine des choses terrestres, visibles et tangibles, dans le cercle étroit des affaires et des intérêts, et qui se réveille tout à coup impatient, révolté, dédaigneux, exclusif, intransigeant, au premier contact, à la première approche, au premier soupçon de réalités supérieures ! Partout ailleurs, dans le commerce ordinaire de la vie, cet homme du monde, honnête et intelligent, ce magistrat, ce commerçant, cet industriel, ce savant, cet homme de société réfléchit avant de parler et d'agir ; et en présence d'une nouvelle ou d'une réflexion inattendue, il est trop poli ou trop avisé pour crier aussitôt à la folie. O que cet homme du monde, honnête et intelligent, transporté dans le domaine religieux, est tout à coup changé ! N'allez plus lui demander de suspendre son jugement à l'égard des nouveautés qui le dépassent ; de s'accorder à leur occasion le luxe d'une heure de réflexion ; d'examiner une fois seulement avec calme ces questions et ces problèmes qui rompraient le cours de ses pensées, qui consternent sa vulgaire logique !

De la morale, passe encore ! une bonne petite morale qui ne fasse de mal à personne ; qui laisse chacun vaquer tranquillement

à ses petites affaires et à ses plaisirs, il en faut ; certaines opinions religieuses qui s'accordent avec la raison universelle, à la bonne heure ! Parlez-leur de l'existence terrestre de Jésus-Christ et de sa charité, de sa philanthropie, de sa vertu éminente, de la noblesse de ses enseignements, ils vous laisseront dire. Mais voulez-vous aborder avec eux les vérités célestes, celles qui posent les grandes et difficiles questions, celles qui engagent jusque dans leurs racines le cœur et la volonté ; voulez-vous leur montrer dans le Fils de l'homme le Fils unique du Père ; dans la croix du Calvaire, l'instrument de propitiation de l'humanité ; dans le Crucifié du Calvaire, le Rédempteur des pécheurs et le leur ; dans le tombeau de Jésus-Christ, la première victoire remportée sur la mort, et dans la fondation de l'Eglise, le gage du retour final et victorieux de Jésus-Christ ; essayez-vous de leur faire entendre que la foi et les espérances chrétiennes reposent tout entières, d'après saint Paul et d'après l'Eglise universelle, sur le fait que la chrétienté tout entière et eux-mêmes célèbrent chaque dimanche depuis dix-huit cents ans, alors, alors se vérifiera une fois de plus la parole de saint Paul : « L'homme animal ne comprend point les choses spirituelles, et elles lui sont une folie. » C'est alors qu'ils vous interrompront par les exclamations : Théologie, métaphysique ! Bon pour nos ministres, disent les uns ; pour les femmes et les enfants, disent les autres ; inutilités, superfétations, rêveries, folie, folie !

S'il y avait parmi les auditeurs de nos cultes ou les lecteurs de nos journaux religieux des hommes qui soient dans le cas que je viens de décrire, Festus d'aujourd'hui par la probité, l'intelligence, le savoir-faire, la respectabilité et... l'incapacité de penser à la foi des saint Paul, des Pascal et des Vinet sans sourire ; qui acceptent ou subissent notre compagnie, mais seulement jusque sur le seuil du sépulcre de Jésus-Christ, contentons-nous de leur faire pour le moment la réponse de Paul à Festus : Non, mes amis, nous ne sommes point hors du sens ; mais nous croyons et confessons des choses qui ont été crues et confessées par quelques-uns des plus grands génies, des esprits les plus forts de l'humanité ; qui ont fait la joie et la force des plus grands saints ; qui ont arraché au désespoir et à la dégradation depuis dix-huit cents ans des milliers et des millions de créatures humaines ; qui ont changé maint lit de

mort en un lieu de triomphe, et qui ont fini par être reconnues, confessées et proclamées par quelques-uns de leurs plus passionnés et de leurs plus dangereux négateurs.

II

Il y avait une excuse pour Festus d'être si peu au courant des choses de Dieu, c'est qu'il n'en avait pas été instruit dès sa jeunesse ; c'est que jamais sans doute l'Ecriture sainte n'avait été placée sous ses yeux ; c'est qu'il n'avait entendu de l'Evangile que ce qui venait de sortir devant lui des lèvres de Paul.

Voici à côté de lui un homme qui avait été en contact fréquent avec la religion et les croyances d'Israël. Non seulement il avait lu et entendu les Ecritures de l'Ancien Testament, mais il y reconnaissait les documents d'une révélation divine. Il connaissait les prophètes, admettait qu'ils avaient annoncé un avenir de grâce et de salut ; et il en était venu jusqu'à croire que leurs oracles venaient de s'accomplir en Jésus de Nazareth. Et quel commentaire vivant de ces grandes vérités que la personne même de Paul, que l'exemple de cette vie toute vouée à une seule idée ! Comment douter que là soit la vérité, là, le salut, là, le bonheur : « Tu me persuades presque d'être chrétien ! » Voilà l'apostrophe du roi Agrippa répondant à l'apostrophe de l'apôtre Paul : « Crois-tu aux Ecritures? Je sais que tu y crois. » Le roi Agrippa est donc un presque chrétien. Il a la connaissance ; il a les traditions ; il a les bons exemples ; il a la conviction ; il a la persuasion ; il a tout, moins quelque chose.

Ah ! si l'Evangile n'était qu'une belle chose, une intéressante histoire, que dis-je ? un système de doctrines mystérieuses et de faits miraculeux, Agrippa n'y répugnerait pas ; il accepte le miracle ; il accepte la prophétie ; il acceptera au besoin les éléments les plus transcendants de la révélation biblique et chrétienne. Il n'y a qu'une chose qu'il n'accepte pas dans l'Evangile, c'est le mot par lequel il commence : Amendez-vous ! Il n'y a qu'un obstacle entre le christianisme et lui : c'est le péché ; c'est un péché, une passion, un amour coupable, un interdit ; l'obstacle, le voilà ! c'est sa complice ; c'est Bérénice qui est assise là, à côté de lui. Agrippa, presque chrétien, est le plus coupable des trois.

Presque chrétien, vous le fûtes, lorsque dans un jour de votre vie la parole du salut se présenta à vous avec tant de force, tant d'insistance, dans des circonstances si émouvantes, en traits si vivants et servie par une si forte et si véritable éloquence des choses, qu'il y eut un moment où vous dites : « Tu me persuades presque ! » Alors il ne vous manqua plus qu'une dernière et suprême décision, une dernière et suprême rupture avec une unique, dernière et suprême idole ; celle que vous connaissez bien, qui était le secret entre Dieu et vous. Puis les échos de la voix divine se sont éteints ; les mille sons des choses du monde les ont emportés ; la satiété a remplacé la première émotion, l'admiration momentanées. D'ailleurs, l'épreuve qui vous avait rendu la vérité précieuse était passée ; la maladie, le péril qui vous avaient arraché la question : Que faire ? ne sont plus que des souvenirs ; l'interdit seul reste ; et le jour est venu où, comme Félix, vous avez dit à la vérité : Quand j'en aurai la commodité, quand je n'aurai plus rien à perdre, quand je n'aurai plus à donner à Dieu que les restes de mon temps, de mes forces et de mes talents, je te rappellerai.

Presque chrétien, vous le fûtes, au moment de prendre une de ces grandes résolutions de la vie ; de faire un de ces sacrifices qui décident de tout le cours d'une existence ; de mettre le pas sur le sentier étroit qui était manifestement tracé devant vous par une main providentielle ; d'accepter une tâche. Presque chrétien, vous le fûtes au moment de faire une confession, une réparation nécessaire. Et cette heure décisive a été mal employée, et cette minute de retard vous a écarté jusqu'à cette heure et de plus en plus du poste du devoir, de l'honneur et du salut. Presque chrétiens, c'est-à-dire chrétiens instruits, convaincus, professants, mais sans conversion décisive, sans prière, sans besoin de pardon, sans faim et sans soif de la communion avec Dieu ni désir de la communion avec les frères, sans discipline intérieure, sans graves chutes et sans progrès. Ce « presque chrétien » était peu, et, comme il arrive à celui qui manque d'une demi-seconde le train qui devait l'emporter, ce peu a été tout.

Ah ! qu'il est malheureux, ce roi Agrippa ! Sa conscience lui dit : Va, et une autre voix lui dit : Reste. Ses pensées se combattent l'une l'autre, sans trêve et sans résultat, s'accusent et se défen-

dent. Je le vois frustré à la fois des joies du sacrifice et de celles du péché ; plus coupable, disons-nous, que Festus l'ignorant. Car celui-là pèche qui sait faire le bien et qui ne le fait pas, et le serviteur qui aura connu la volonté du Maître et ne l'aura pas exécutée sera battu de plus de coups.

III

« Plût à Dieu que vous fussiez comme moi, hormis ces liens ! » Il y avait chez Paul des choses qu'il ne nous souhaitait pas, et d'autres qu'il nous souhaitait.

Ce qu'il ne nous souhaitait pas! Eh! quel homme fut plus déshérité que lui de tous ces biens qui font la joie et la dignité de l'existence ? Mettez-vous un peu et pour un instant à sa place ! Avait-il la fortune ? Il n'avait que ce que les Eglises lui donnaient et qui s'ajoutait au produit de l'âpre travail de ses mains. Avait-il les avantages personnels dont tant de créatures humaines, nées de la poussière et destinées à la poussière, se glorifient follement ? Non, sa personne apparaissait chétive et disgraciée, manquait totalement de prestige. Avait-il la santé ? Non, il portait une infirmité douloureuse et si humiliante qu'il lui répugne de la désigner autrement que par des images : une écharde en sa chair, un ange de Satan qui le souffletait [1].

Avait-il la considération ? Je ne parle même pas de la considération du monde, de cette notoriété qui s'attache à un nom légitimement respecté ? Qu'était-ce alors, je vous prie, qu'un chrétien ? et qu'était-ce aux yeux des peuples et des princes d'alors qu'un Juif, un apôtre de Jésus-Christ ? Paul nous l'a appris lui-même : c'étaient les balayures du monde et le rebut de toute la terre. Mais était-il du moins entouré du respect qui lui était humainement dû

[1] Dans un ouvrage consacré à la personnalité de Paul, un auteur allemand, Krenkel, vient de réunir plusieurs raisons plausibles et frappantes en faveur de l'hypothèse que l'infirmité douloureuse et humiliante dont Paul se plaignait était l'épilepsie, la maladie des grands personnages de l'histoire, Jules-César, Mahomet, Pierre le Grand, Napoléon Ier.

Les principaux indices sur lesquels Krenkel s'appuie sont tirés de l'épître aux Galates ; ainsi les mots *οὐδὲ ἐξεπτύσατε* (Gal. IV, 14) seraient une allusion à l'habitude superstitieuse de cracher en présence des épileptiques. Les mots du verset 15 : « Vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner, » qui font soupçonner chez Paul une faiblesse des yeux, confirmeraient cette supposition, en ce qu'il est reconnu que l'épilepsie affaiblit la vue. Les anciens médecins prescrivaient la tonsure aux épileptiques. (Comp. Act. XVIII, 18 ; Rom. XVI, 1.)

dans toutes les Eglises que lui-même avaient fondées ? Non ! A Corinthe, par exemple, son autorité était contestée, sa personne vilipendée, sa réputation de probité avait même été attaquée par des intrus qui avaient trouvé des gens pour les croire.

Regardait-il autour de lui, il ne voyait que sujets d'amertume et d'alarmes. Son peuple, ce peuple qu'il aimait d'un cœur de patriote et de chrétien, était chez lui le sujet d'une douleur de tous les instants ; il était sans cesse consumé par le souci que lui causaient toutes les Eglises. Et maintenant, il peut s'attendre à tout instant, prisonnier de Rome et sujet de Néron, à subir un supplice qui terminera ses trente ans de travaux, de fatigues, de périls et d'apostolat.

Ah ! quel paradoxe déplacé et audacieux que de dire, dans une pareille situation, à un magistrat et à un roi : « Plût à Dieu que vous fussiez comme moi ! » Et ce sera le même qui, quelques années plus tard, osera écrire du fond du cachot de Rome aux chrétiens de Philippe : « Soyez toujours joyeux ! »

Eh bien, je voudrais énumérer en peu de mots les sujets de joie de saint Paul, tels que je me les représente, et qui justifient ces étonnantes paroles.

Le premier de ces sujets de joie, le principal à ses yeux, n'en doutez pas, c'est la joie d'être pardonné, racheté dans le passé, aimé dans le présent, fait héritier de Dieu et cohéritier de Christ pour l'avenir, d'être sauvé, en un mot ; la joie de pouvoir dire : « Je suis assuré que ni la vie, ni la mort, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir ne pourront nous séparer de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ. »

Le second sujet de joie de l'apôtre Paul, — oh ! un sujet de joie tout pénétré d'humilité, car je l'entends s'écrier : « Non pas moi, mais la grâce de Dieu qui habite en moi, » — mais pourtant un sujet de joie intense, ardente, enivrante, c'est la conscience d'une grande tâche accomplie : tant de travaux supportés, tant de périls affrontés, tant d'Eglises fondées, tant d'âmes sauvées et édifiées, tant de semences répandues, tant de conquêtes faites, humbles à la chair, mais impérissables dans l'ordre de l'esprit ! Avec quelle joie Jésus-Christ disait : « J'ai achevé l'œuvre que tu m'avais donnée à faire ! » et avec quelle joie Paul écrivait au terme de sa carrière,

dans sa dernière prison : « J'ai achevé la course. » Se convertir à la onzième heure, oui, cela est suffisant pour le salut ; mais avoir consacré de longues années au service du Seigneur et de ses frères : c'est la suprême récompense dans le salut !

Un troisième sujet de joie pour l'apôtre, c'était de se savoir dans ce moment même à sa place ; oui, d'être à la place où Dieu le voulait. Etre dans les chaînes, dans un cachot, habiter une cabane ou un palais ; être assis sur le banc d'un accusé ou sur un trône ; avoir une profession manuelle ou libérale ; être ministre de l'Evangile ou simple fidèle ; être malade dans un lit ou se sentir dans la pleine possession de ses talents ; travailler dans son pays ou au delà des mers, là n'est pas la question ; mais d'être à la place où Dieu nous a mis et de faire l'œuvre qu'il nous a préparée. Hors de cette place, trouble, revers, mécontentement ; à cette place, satisfaction, joie et paix dans la prospérité, joie et paix dans l'épreuve.

Tels sont les sujets de joie que Paul nous souhaite. Puissiez-vous vous en contenter, vous qui les possédez ; puissiez-vous les désirer ardemment et regretter par-dessus tout de vous en être privé jusqu'ici, si vous ne les possédez pas encore. Car vous l'avez entendu : ils n'étaient pas propres à l'apôtre ; ils sont destinés ou ils étaient destinés à chacun de vous : être sauvé pour le présent et pour l'éternité ; avoir un peu travaillé pour la gloire de Dieu ; être à la place où Dieu vous veut ; et ne vous est-il pas arrivé com meà nous-même d'entendre jusqu'à aujourd'hui sortir des plus humbles bouches, au sein de l'épreuve, en face même de la mort, cette confession toute semblable à celle de l'apôtre : Non, je ne voudrais changer de sort avec personne !

Je suis pardonné, dites-vous ; mais tant de journées perdues, tant de talents dissipés ! et me voilà dans une de ces fausses positions, conséquences d'infidélités passées, où le bien semble être devenu une impossibilité et le mal une fatalité !... Comment le vœu de saint Paul pourrait-il jamais être exaucé à mon égard ? Je vous réponds : Si vous êtes pardonné de Dieu, ce Dieu qui a créé les cieux et la terre, qui a donné son Fils unique au monde, et qui vous a pardonné, peut encore, à travers beaucoup de luttes et de douleurs sans doute, et veut tout réparer. Amen.

A. GRETILLAT.

L'AUTORITÉ DOCTRINALE DE JÉSUS-CHRIST

Suite et fin[1].

II

Dans quelles *limites* devons-nous aux paroles de notre divin Maître une adhésion inconditionnelle ? Quel critère choisir[2] ?

La perfection morale de Jésus-Christ, « homme semblable à nous en toutes choses, excepté le péché, » est tout ensemble la source de son autorité spirituelle et la norme de son autorité doctrinale. Cette perfection suppose, non les attributs infinis comme la toute-science, mais l'équilibre de toutes les forces, la suave harmonie des facultés. Puissances affectives, énergies de la volonté, aptitudes intellectuelles, il possédait tout avec plénitude. Aucun des traits de sa riche individualité n'avait la prépondérance, n'était accusé aux dépens des autres : il réalisait l'idéal. Partant de là, étudions le développement de sa faculté de connaître, et voyons comment elle a dû se comporter pour demeurer toujours à la hauteur de son caractère.

Bien penser est un devoir de morale, ainsi que l'a dit Pascal, car la vérité seule a droit à notre obéissance. Pour la posséder, il faut qu'elle nous possède, et en nous possédant elle nous affranchit. L'erreur, au contraire, on ne la « possède » pas, puisqu'elle est un déficit, une privation de la réalité ; mais on est « possédé » par elle, et, à proportion de sa gravité, asservi au mal. Pour agir

[1] Voir le numéro de mars.

[2] M. Doumergue, je le crains, va juger cette seconde partie de notre travail doublement inutile. Il déclare cette question de limite à la fois « terrible » et « inoffensive ; » terrible, parce qu'elle est « insoluble par nature » comme toutes les questions de limite (« je ne puis dire la seconde où finit le jour et où commence la nuit ») ; inoffensive, parce que sa solution n'importe guère. (P. 172-174.) Ce serait vrai, si la lumière *spirituelle* avait l'évidence de la lumière physique. S'il est bien entendu qu'il fait *jour* tant que le soleil brille, et qu'il fait *nuit* quand on ne discerne plus les objets, à la bonne heure ! Que m'importe la durée du crépuscule ? Mais nous avons besoin de certitude ; et, pour en trouver quelque part, il ne faut pas que la région indécise puisse être étendue indéfiniment. La question de limite n'est donc « inoffensive » qu'à la condition d'avoir elle-même des *limites*. Cela suffit pour justifier notre propos.

bien, il faut penser juste ; et pour penser juste, il faut vouloir la vérité, il faut être résolu d'avance à s'incliner devant elle, coûte que coûte, et devant elle seule. L'homme qui la cherche dans cet esprit-là ne fait qu'obéir à sa conscience, mais il trouve dans cette obligation même la promesse et la garantie qu'il ne sera jamais vaincu par l'erreur comme il doit l'être par la vérité. Il ne prendra pas une probabilité pour une évidence, ni une induction pour un axiome : ce serait dévier de la ligne droite. Les choses douteuses resteront pour lui choses douteuses, les opinions traditionnelles un pieux héritage du passé, aussi longtemps qu'il ne pourra pas dire en son âme et conscience : Je vois, je sais ! Une *conviction*, c'est l'âme se donnant à qui l'a vaincue, et elle ne se donne que si elle le veut bien.

Dès lors, comment est-il possible d'affirmer avec conviction des opinions fausses ? Cela se voit tous les jours, mais cela arriverait-il si nous étions dans l'état normal, si nos facultés étaient en équilibre, si le désordre, en un mot, ne régnait pas dans le monde ? L'erreur a ses martyrs, mais c'est en usurpant les titres du vrai, en lui empruntant son éclat, et l'enthousiasme qu'elle réussit parfois à inspirer s'appelle du fanatisme.

Cette affinité naturelle, primordiale, de la conscience et de la vérité, de l'œil et de la lumière, nous permet de formuler le principe suivant : *l'erreur ne peut être objet de certitude qu'en raison de l'imperfection du sujet moral.* En effet, ce dernier commet abus quelque part ; il se fait illusion sur son propre compte ; en croyant réaliser les conditions du savoir, il affiche une prétention déplacée, et, dans la mesure où il pouvait l'éviter, une prétention coupable. Ou bien il s'est soumis aveuglément à une autorité qui ne méritait pas sa confiance, il s'est abandonné quand il fallait tenir bon ; il a aliéné sa liberté de penser et, par là même jusqu'à un certain point, sa responsabilité morale. Ou bien c'est lui qui, de son propre chef, a posé comme vrai ce qui était faux ; il a déduit de certaines apparences des conclusions hâtives, il a porté un jugement qu'il n'avait pasle droit de porter, et, dans ce cas, il a fait acte d'autorité arbitraire ; il a employé indûment sa liberté. Soit qu'il abdique devant un pape où qu'il s'érige en pape lui-même, lâche ou téméraire, dans les deux cas il est en faute.

Le principe que nous venons d'établir sous une forme négative, appelle logiquement, comme son corollaire, cette affirmation positive : *un être moralement parfait ne peut avoir que des convictions vraies.* Il ne se livre qu'à bon escient, il ne s'avance qu'à coup sûr, parce qu'il vit en pleine lumière, quelles que soient d'ailleurs les bornes de son horizon. Il lui est permis d'ignorer bien des choses, il ne lui est pas permis d'en parler comme s'il les savait. Il ne sera sujet à l'erreur qu'au degré où elle est inséparable de l'ignorance. De fait, il n'est pas possible de tracer entre elles une ligne de démarcation absolue. L'esprit, comme la nature, a horreur du vide : il ne peut rester toujours en suspens, il faut qu'il se fixe quelque part, du moins provisoirement. Des mille choses que j'ignore, mais dont je suppose l'existence ou dont j'ai entendu parler, je ne puis me représenter aucune sans lui prêter une forme quelconque et certains attributs ; je ne saurais créer quoi que ce soit sans y mettre un peu d'imagination. J'ignore, par exemple, ce qu'est la matière en soi, mais je ne puis m'empêcher de m'en faire une idée, qui est probablement fausse. Un être parfait qui n'a pas la toute-science, disons un homme parfait, sera donc susceptible de notions inexactes à l'extrême frontière de son savoir, *sans que sa perfection d'homme en souffre nulle atteinte.*

Il recevra sans doute du milieu ambiant, il acceptera sur le témoignage d'autrui une quantité d'opinions toutes faites, de préjugés même, qu'il ne se croira pas tenu ou qu'il ne sera pas en mesure de vérifier, et qui seront comme la monnaie courante de ses rapports sociaux ; mais il se gardera bien d'en revendiquer la paternité ou d'y attacher son nom, et il ne les enseignera pas *ex professo*, comme s'il en assumait la responsabilité. Il en fera, pour ainsi dire, un usage anonyme, comme d'un terrain neutre et commode où il rencontre ses semblables, de la même manière qu'il se sert constamment de la voie publique sans avoir l'idée d'y fixer son *chez soi.* Au reste, ces « lieux communs » ne tirent pas à conséquence ; ce sont des opinions de surface, toujours revisables, et qui, vraies ou fausses, ne constituent pas le trésor de ses convictions personnelles, des vérités acquises, auxquelles seules il a le droit et le devoir de rendre témoignage.

Ces remarques ne nous fournissent-elles pas un critère légitime

pour déterminer le champ d'action de l'autorité doctrinale de Jésus-Christ ? Les croyants, par le fait même qu'ils se sont convertis à sa voix, admettent implicitement comme vraie chacune des paroles qu'il a prononcées, chacune des opinions qu'il a émises. A leurs yeux, tout ce qui est sorti de sa bouche est marqué d'un cachet spécial, par ce seul motif que c'est elle qui a parlé. L'auréole dont il est revêtu enveloppe tout ce qui émane de lui. C'est bien naturel. Et cette confiance n'est pas aveugle, puisqu'elle repose sur un fait initial, sur une expérience fondamentale et salutaire dont il est l'auteur. Mais, malgré sa fleur de poésie et son parfum mystique, rien ne nous garantit *a priori* que ce sentiment tout spontané soit exempt d'illusion jusqu'au bout, et qu'il ne puisse, éventuellement, se heurter à des faits positifs dans la région douteuse où la perfection de Jésus est compatible avec l'ignorance. Une présomption favorable n'est pas encore une preuve. Le nimbe lumineux qui entoure le Maître ne doit pas être un voile jeté sur sa physionomie.

Il est dans la nature du sentiment de ne pouvoir se juger lui-même ; il n'a pas qualité pour se mesurer et se fixer des limites ; il va aussi loin que le lui permet sa force d'expansion. Il faut que la raison intervienne, non pour l'affaiblir, mais pour le régler, en lui donnant une conscience plus nette des réelles proportions de son objet. La piété, d'ailleurs, ayant pour objet Celui qui est la Vérité, ne saurait que se réjouir de le mieux connaître. Plus nous avons de respect et d'amour pour une personne, plus nous sommes jaloux de la distinguer de tout ce qui n'est pas elle ; nous prenons soin de laisser à ses paroles et à ses actes leur sens intentionnel, et de ne point lui attribuer un rôle qu'elle n'a pas ambitionné ou des prétentions en dehors de son caractère. Le sentiment chrétien aurait quelque chose de maladif s'il agissait autrement à l'égard du Seigneur. Justement froissé par une science qui ternirait les traits adorables du Fils de l'homme, il ne peut empêcher l'histoire de constater ce qui est. Tout ce qu'il est en droit de réclamer, c'est que la perfection morale de Jésus-Christ ne soit en cause que pour juger le débat.

Or, voici l'affirmation qu'elle postule : *la sainteté du Sauveur implique son absolue compétence dans les choses qu'il a enseignées,*

mais dans celles-là seulement. Cette restriction est aussi importante que nécessaire. A chaque ordre de faits doit correspondre une méthode qui lui soit propre, un *criterium* selon son espèce. Attribuer à Jésus une sorte d'infaillibilité universelle, c'est oublier qu'il fut un « homme semblable à nous en toutes choses excepté le péché ; » ce n'est pas ajouter à sa gloire, c'est ajouter des traits de fantaisie au portrait si vivant, si ressemblant (on le reconnaît sans l'avoir vu) que les évangiles nous ont tracé de sa personne. Lui, qui n'a pas voulu se mêler de politique, — bien qu'il fût roi, — ni se poser en réformateur social, — bien que son œuvre eût une portée sociale infinie, — lui qui s'est récusé comme arbitre dans une querelle d'héritage, en répondant : « Qui m'a établi sur vous ? » il n'est point sorti du rôle que Dieu lui avait assigné, il s'est renfermé scrupuleusement dans sa mission rédemptrice, et n'a avoué sa compétence que dans le domaine religieux et moral.

Il ne s'est jamais donné pour un savant ni pour un lettré. Les questions de pure science, d'archéologie, de critique littéraire, d'histoire, ne rentrent pas dans le champ de son autorité. Elles sont l'affaire des spécialistes, qui seuls ont le droit d'en parler *savamment.* Je dis « savamment, » car il faut bien que tout le monde en parle ! Le soleil luit pour tous ; le ciel et la terre, y compris l'histoire, appartiennent à tout le monde, en sorte que la science n'est pas un monopole ; elle ne vit pas pour elle-même, elle doit travailler au bien de tous ; il faut que la société entière en profite et soit mise au bénéfice de ses résultats généraux. Et c'est ainsi qu'à chaque époque, entre l'élite des savants et la classe des illettrés, il se forme une moyenne des connaissances humaines, représentée par la simple bourgeoisie. De là un ensemble d'opinions reçues, de traditions communes, qui accusent le niveau d'un peuple à un moment donné.

Eh bien, dans ces questions-là, Jésus a parlé comme tout le monde, j'entends au point de vue scientifique. En un sens (ses paraboles en font foi), loin de parler « comme tout le monde, » il a parlé de tout avec une originalité créatrice, parce qu'il était doué d'un bon sens, d'une pénétration d'esprit, d'une puissance d'observation, en un mot d'aptitudes hors ligne, en vertu de sa perfection morale et de l'harmonie de son être. Mais un simple charpentier,

sans culture spéciale, a beau avoir du génie, il n'en est pas moins homme du peuple. Tel a été Jésus. Né dans les rangs du peuple, il a été assez humble pour vouloir y grandir et y demeurer jusqu'à la fin. Il n'a pas plus fait partie de l'aristocratie du savoir que de celle de la richesse ; sa seule aristocratie, — où il a brillé d'un éclat unique, — est de l'ordre spirituel.

Pourquoi s'étonner, dès lors, qu'il ait partagé les idées de son temps sur tous les sujets qui, ne touchant pas directement à son œuvre, n'étaient pas de son ressort ? Je m'étonnerais plutôt d'un Jésus dissertant comme un expert sur des matières indifférentes à la vie religieuse, et j'aurais peine à reconnaître en lui le prophète que « le zèle de la maison de Dieu a dévoré. » Le fait qu'il attribue tel Psaume à David ou qu'il parle des « écrits » de Moïse (Jean V, 47), doit-il couper court, *ipso facto*, à toute recherche critique sur l'origine du canon et l'authenticité des livres saints ? Sommes-nous tenus d'avoir la même opinion que lui sur des problèmes de ce genre [1] ?

Ah ! s'il les avait résolus pour son propre compte et qu'il eût commandé notre adhésion, ce serait autre chose. S'il avait à leur sujet, pour parler en style moderne, « posé la question de confiance, » comme il le fit un jour à Simon Pierre (Jean XIII, 8), il n'y aurait plus qu'à se soumettre ; car, encore une fois, il n'eût fait acte d'autorité qu'à bon escient, et ce serait le cas de nous appliquer sa parole : « Celui qui n'est pas pour moi est contre moi. » Mais, d'abord, rien ne prouve qu'il les ait scientifiquement résolus ; et ensuite, même si la chose était prouvée, je doute qu'il eût imposé sa manière de voir sur des questions de cet ordre, comme pour nous dispenser de travailler nous-mêmes au développement de nos facultés et de remplir une tâche inhérente à notre qualité d'hommes. C'eût été sortir de ses attributions légitimes et empiéter sur cette loi naturelle que Dieu a établie dès le commencement du monde : « Tu mangeras ton pain (le pain de la science aussi, car

[1] Jésus a-t-il positivement affirmé que le Psaume CX est de David ? Oui, d'après Marc (XII, 35-37) et Luc (XX, 41-44) ; mais, d'après Matthieu (XXII, 41-46), il procède par une série de questions qui n'expriment pas *nécessairement* son opinion personnelle. Il aurait pu parler dans les mêmes termes en se plaçant au point de vue de ses adversaires. Or, il suffit de comparer les trois synoptiques pour donner ici la préférence au premier évangile. Dans les deux autres, nous avons une paraphrase approximative ; dans celui-là, la scène est prise sur le fait.

l'un ne va pas sans l'autre) à la sueur de ton visage. » Aussi n'a-t-il jamais, que je sache, usé d'autorité dans un pareil domaine.

Serait-il permis de préciser davantage ? Nous avons parlé des Psaumes de David et des « écrits » de Moïse. Pour montrer jusqu'où il me semble qu'on peut aller dans cette direction, prenons un exemple typique. Notre Seigneur a cité plus d'une fois le livre de Jonas, et l'on peut inférer de ses paroles qu'il croyait à la réalité historique des faits qui y sont racontés. (Mat. XII, 39-41.) Est-ce la condamnation des théologiens qui, après une étude serrée et impartiale des textes, sont arrivés à une conclusion différente ? L'opinion juive, acceptée par Jésus, nous interdit-elle de voir plutôt dans l'histoire de ce prophète une émouvante parabole ? Réel ou fictif, ou mélange des deux éléments, le récit n'en est pas moins sacré, ni la leçon qui s'en dégage moins impressive. Ce livre demeure dans tous les cas un des plus « évangéliques » du recueil de l'Ancien Testament, un de ceux où l'inspiration divine est le plus manifeste. Aussi la *Bible annotée* dit-elle fort sagement, tout en défendant l'opinion traditionnelle : « Nous ne voudrions pas, sans doute, insister trop sur le témoignage de Jésus, quand il se compare à Jonas [1]. » Le Seigneur, en effet, n'a pas eu l'intention de donner un cours d'exégèse sur cette page biblique ; il l'a utilisée, en passant, comme moyen oratoire, pour illustrer son propre enseignement ; mais il n'a point *enseigné* qu'il fallût la prendre au pied de la lettre. Et puisqu'il ne s'est pas porté garant de l'interprétation usuelle, pourquoi mettrions-nous sur son compte une responsabilité qu'il eût peut-être désavouée ?

Ces exemples suffisent pour montrer comment il est possible, du moins en principe, de circonscrire la sphère où la parole du Maître engage la foi du chrétien. Nous avons allégué deux motifs principaux pour justifier cette tentative :

1° Les restrictions que nous avons signalées sont du domaine scientifique, dans lequel l'activité collective du genre humain peut et doit s'exercer avec compétence, indépendamment de toute considération étrangère à ce domaine, et selon la méthode qui lui est propre.

2° Jésus lui-même, en s'exprimant occasionnellement sur des

[1] Livraison XII, p. 120.

questions de cette nature, n'en a pas fait l'objet d'un enseignement *ex professo*.

Or, ces deux motifs se réduisent à un seul : le Sauveur s'est strictement limité à l'accomplissement de la tâche pour laquelle il est venu au monde. Il n'a voulu régner que sur les âmes, en les réconciliant avec Dieu, et il a laissé en dehors de son champ d'action tous les problèmes, si importants qu'ils fussent à d'autres égards, politiques, sociaux, scientifiques, littéraires, dont la solution n'importait pas directement à l'établissement de son royaume.

Mais ici apparaît la contre-partie de nos réserves précédentes. En disant que nous avons liberté entière au delà de la ligne que j'ai esquissée, je déclare du même coup que nous sommes moralement obligés en deçà. Moralement, car nous ne sommes jamais contraints, mais réellement. Le Christ n'ayant rien enseigné qui ne fût en relation intime avec son œuvre, tout le contenu de son témoignage fait autorité pour ses disciples. Ils ne peuvent refuser leur assentiment aux affirmations positives qu'il a prononcées, aux doctrines, si mystérieuses qu'elles soient, dont il a pris notoirement la responsabilité. Ce serait, à leur insu peut-être, contredire le mouvement initial qui les a amenés captifs aux pieds du Seigneur, et par lequel ils ont fait abandon d'eux-mêmes entre ses mains. Ce serait du plus au moins renier leur qualité de *disciples*.

Remarquons, en effet, que la question a changé de face. Il ne s'agit plus d'opinions courantes sans rapport avec le salut, mais de révélations du monde invisible, de vérités qu'il a tenues pour divines, et qu'il a explicitement proclamées pour faire impression sur nos âmes. Lui demander comment il les a apprises, serait de notre part une question indiscrète. Que ce soit par intuition prophétique ou par des réminiscences d'une vie antérieure, par une méditation approfondie de l'Ancien Testament ou par ses réflexions personnelles (divers modes ont pu entrer en ligne de compte), il n'importe. Ces vérités, il doit nous suffire qu'il les ait prêchées. A l'exemple de Marie, assise aux pieds de Jésus et écoutant sa parole, notre position normale est celle d'une intelligente réceptivité. Que les « gens du dehors, » comme il les désigne, choisissent dans ses discours ce qui plaît à leur goût et rejettent tout ce qui les im-

portune ou les dépasse ; qu'ils n'acceptent ses paroles qu'après les avoir pesées une à une à la balance de leur propre sagesse, qui en serait surpris ? Jésus n'est pour eux qu'un étranger ! Et quand, par hasard, ils donnent leur adhésion à telle sentence tombée de ses lèvres, quand ils en admirent la beauté, peut-on appeler cela « croire à ses paroles ? » Ce n'est pas en lui, c'est en eux-mêmes qu'ils croient, et ils en feraient autant à l'égard de Platon ou de Confucius.

Mais que des disciples, qui ont « renoncé à eux-mêmes » pour Christ, se permettent un semblable triage, n'est-ce pas une anomalie ? Précisément parce que la foi est un acte moral, qui engage l'être tout entier, un acte de confiance absolue dont le Sauveur est l'objet, elle suppose dès le principe qu'il est la Vérité en personne, et que, par conséquent, toutes les déclarations qu'il a marquées de son cachet personnel sont vérité, comme tous les rayons du soleil sont lumière. Mettre en suspicion son témoignage sur tel ou tel point, c'est l'invalider sur d'autres, car un témoin qui mêle l'erreur à la vérité est déjà un faux témoin. Et les erreurs involontaires ? Nous avons répondu d'avance à cette objection. Il n'y a d'erreur involontaire que dans l'état d'ignorance. Or, un être moralement parfait ne peut affirmer avec conviction des choses qu'il ignore. Et c'est ainsi qu'un premier acte de défiance envers le Seigneur en entraîne d'autres, plus graves : son caractère moral lui-même n'est plus à l'abri des soupçons.

La sainteté de Jésus-Christ, je le répète, implique son absolue compétence dans les choses qu'il a enseignées, c'est-à-dire son *infaillibilité doctrinale.* J'emploie ce terme à dessein, parce qu'il me semble le vrai mot de la situation, quoi qu'on en dise. M. Léopold Monod s'écrie : « Pour avoir un guide infaillible,... allez jusqu'à Rome ! » (P. 102.) Je comprends que de telles expressions aient effrayé plusieurs de ses amis. Où serait notre sécurité, si nous ne pouvions nous fier aux affirmations du Sauveur ? Et comment nous fier à elles, si nous n'avions la certitude qu'il n'a pu se tromper ? Et comment formuler notre assurance à cet égard, si ce n'est en parlant de son infaillibilité ?

Les explications que M. Monod donne de sa pensée renferment, je l'avoue, une grande part de vérité ; et le malentendu est peut-

être dans les mots plus que dans les choses. Je conviens que les deux notions d'autorité et d'infaillibilité ne sont pas équivalentes, pas plus que celles d'infaillibilité et d'inspiration. Il y a des autorités relatives et pourtant légitimes, celle d'un père, par exemple; tandis que l'infaillibilité est absolue par définition. Mais il importe de bien poser les termes du problème. Si je disais d'une manière toute générale que Jésus-Christ est infaillible, je laisserais croire que, selon moi, il possédait la toute-science. Or, Dieu seul est infaillible dans ce sens-là. De là vient sans doute que, dans son sermon sur le témoignage de Jésus-Christ (cité par le *Journal religieux* du 26 décembre 1891), M. Babut oppose « à l'Eglise romaine et à son pape *infaillible*... Jésus-Christ dans toute l'*autorité* de sa parole. » Les deux termes que nous avons soulignés se correspondent. Logiquement, pour que l'argumentation fût concluante, il aurait fallu le mot « infaillible » dans les deux cas. Cependant l'auteur a bien fait, en parlant du Sauveur, d'éviter cette expression, qui aurait eu besoin d'être expliquée longuement, sous peine d'être mal comprise. En revanche, si j'établis au préalable que l'autorité du Christ est limitée au domaine spirituel, il n'y a pas la moindre contradiction à ajouter qu'elle est infaillible dans ce domaine.

M. Monod expose, dans des pages excellentes, que la raison, le fait, le devoir, sont des « autorités universelles[1]. » Pourquoi « universelles, » si elles ne sont marquées nulle part du sceau de l'infaillibilité ? Si les lois fondamentales de notre esprit, qui constituent la raison, n'étaient pas infaillibles, où serait le moyen de penser juste? Et que deviendrait la science? Les astronomes ne pourraient plus prédire « infailliblement » les mouvements des corps célestes et toutes nos discussions théologiques seraient frappées d'inanité. Et le *fait?* Pourquoi, du moment qu'il est bien constaté, devient-il une autorité irrécusable qui met fin à toute hésitation? Apparemment parce que le fait est un point fixe, une infaillible réalité. Si le sentiment de l'obligation, à son tour, comme le veut la psychologie évolutionniste, n'était que l'empreinte héréditaire du joug social, quelque chose de dérivé et de malléable ; si la loi du devoir ne correspondait à aucune réalité primordiale, si la conscience n'était pas

[1] A vrai dire, la notion d'autorité ne s'applique pas au *fait*, mais à ses preuves, aux témoignages (de la science, de l'histoire, etc.) qui nous font croire à sa réalité.

infaillible dans ses éléments simples, serait-elle encore « l'impératif catégorique ? » On nous dit qu'elle se trompe souvent dans ses prescriptions ! Ce n'est pas elle qui se trompe, c'est l'homme ; de même que ce n'est pas la faute de la raison si nous raisonnons mal. Il serait aisé de montrer que le principe formel de l'obligation implique déjà virtuellement tout le contenu essentiel de la morale, la justice et l'amour, la possession de soi-même et le don de soi-même. Ainsi, les autorités ne sont « universelles » qu'à la condition d'être infaillibles dans leurs facteurs constitutifs. Il faut nécessairement qu'elles aient à leur centre un élément d'absolu, une base irréductible, un roc immuable, pour qu'elles soient autre chose que du sable mouvant, c'est-à-dire une usurpation mensongère.

Notre Seigneur, lui aussi, a prétendu être une « autorité universelle » au point de vue religieux et moral : « Tu lui as donné pouvoir sur toute chair, » dit-il à Dieu dans sa prière. (Jean XVII, 2.) Entreprenez, si vous voulez, de circonscrire la sphère où se déploie son autorité ; rétrécissez le cercle à votre guise ; mais ne niez pas que, dans un cercle déterminé, sa parole soit infaillible : ce serait lui ôter tout droit à notre confiance. L'infaillibilité de Jésus est le foyer lumineux dont son autorité est le rayonnement ; les deux choses sont distinctes, mais solidaires. Il y a donc place pour l'infaillibilité ailleurs qu'à Rome et bien mieux qu'à Rome : celle-ci a le mot, nous avons la chose.

Ce principe admis, nous serons d'accord pour attacher peu d'importance aux variantes du texte sacré et à ses incorrections. Raisonner comme s'il n'y avait pas de milieu entre l'inspiration verbale et le subjectivisme, c'est nous reporter un demi-siècle en arrière, c'est agiter un vain épouvantail. Ce dont notre foi a besoin, ce n'est pas de savoir que la lettre des Ecritures est infaillible ; c'est de pouvoir se confier pleinement dans le témoignage de Jésus-Christ. Or, le contenu de ce témoignage est facile à recueillir ; en dépit des variantes, il resplendit en caractères d'or dans les Evangiles. Nous demanderons seulement quelle est la partie de ce témoignage que vous jugez infaillible ? S'il ne l'est pas dans son entier, où placez-vous la limite ? De quel compas vous servez-vous pour tracer un cercle plus restreint ? En vertu de quel critère prononcez-vous que telle doctrine, positivement enseignée par le Maître, ne lie pas

le chrétien, et que telle autre fait autorité pour sa foi ? Au nom de quel principe choisissez-vous ?

Il n'y a, me semble-t-il, que deux attitudes possibles en face de l'enseignement du Seigneur. Ou bien vous le passez au crible de votre jugement individuel, et il n'est plus question d'autorité là où règne l'arbitraire ; ou bien vous lui subordonnez votre jugement individuel, et dès lors le contenu intégral de ce divin témoignage fait autorité à vos yeux : vous confessez l'infaillibilité doctrinale du prophète de Nazareth. Il ne s'en suit pas que vous réussirez du premier coup à vous assimiler le trésor infini de ses révélations. Jésus, si patient avec ses disciples, si attentif à proportionner ses instructions à leur capacité spirituelle, n'a jamais eu pareille exigence. Mais autre chose est d'accepter comme vrai tout ce qu'il a dit, parce qu'il l'a dit, en s'efforçant de grandir dans l'intelligence de sa parole ; autre chose de répéter avec Thomas : « Tant que je n'aurai pas vu et touché, je ne croirai point, » ou, en d'autres termes : « Je ne puis croire que ce qui m'est démontré par ma propre raison ou par mon expérience subjective. » Jésus-Christ seul a eu le droit d'employer sans réserve la « méthode expérimentale, » parce qu'il était la vérité incarnée ; mais, aussi longtemps que nous ne sommes pas à la hauteur de sa « parfaite stature, » l'autorité réside dans son expérience à lui, non dans la nôtre. Donc, son témoignage est la *norme* de la vérité.

Citons un exemple qui a fait quelque bruit. M. Léopold Monod demande « qu'on ne conteste pas le titre de disciple à celui qui (sans croire à l'existence personnelle de Satan) combat la puissance du mal dans l'esprit de Jésus. » (Préface, p. 12.) Cela va sans dire. On peut être disciple pieux, exemplaire même, sans admettre sur ce point l'enseignement du Seigneur. Mais là n'est pas la question; il s'agit de savoir si ce n'est pas une inconséquence. Pourvu que le cœur y soit, il faut si peu de chose pour être chrétien ! Un regard d'amour jeté sur le Sauveur suffit pour créer entre lui et nous un courant de vie, une relation intime qui nous sauve. Les humbles femmes qui l'assistaient de leurs biens, les disciples attachés à ses pas en Galilée ou à Jérusalem, étaient les prémices du royaume de Dieu, bien que leur bagage doctrinal fût réduit à un *minimum*. Est-ce une raison pour regretter ce temps-là, pour revenir à cet état rudimen-

taire ? Nul n'oserait le soutenir. A mesure que l'Evangile s'enrichissait d'éléments nouveaux par les faits rédempteurs de la mort et de la glorification du Fils de l'homme, à mesure que se complétait le cycle des révélations, il était du devoir de l'Eglise naissante de se les approprier par la foi. Si les croyants s'y étaient refusés, sous prétexte que leur lot primitif suffisait amplement à leur salut, ils eussent été coupables d'infidélité, et, comme les Ebionites, sur la voie d'une défection totale. La position est tout autre, suivant qu'on profite du peu de lumière qu'on a, ou suivant qu'on s'appauvrit soi-même en négligeant tels rayons qui viennent pourtant du Seigneur.

La question est donc celle-ci : L'idée de la personnalité de Satan fait-elle partie des doctrines que notre Seigneur a enseignées *ex professo ?* Poser la question, c'est la résoudre. En vain alléguerait-on ici l'influence du milieu. Jésus n'a pas admis sans discernement toutes les élucubrations de la théologie régnante. Avec quelle pénétration critique ne l'a-t-il pas percée à jour, mettant à nu les points faibles, et faisant voler en éclats les superfétations dont les Juifs avaient surchargé la religion d'Israël! Quand il sanctionne de son autorité certaines de leurs croyances, n'en doutons pas, ce n'est qu'après mûr examen et en pleine connaissance de cause. Tel fut le cas, par exemple, pour la doctrine de la résurrection des corps, qui occupe dans l'Ancien Testament une place si effacée, et dont le rôle est si capital dans le Nouveau. Sans avoir la même importance religieuse, la doctrine de Satan n'en offre pas moins dans ce domaine un poignant intérêt, et M. Monod lui-même est obligé d'en « avouer la gravité. »

Il serait donc étrange que Jésus l'eût adoptée, si elle n'était qu'une erreur, d'autant plus qu'elle influait directement sur l'idée qu'il se faisait de sa propre mission. Lui qui devait croire au bien plus aisément qu'au mal, étant parfaitement saint lui-même et plein de charité, il aurait vu le monde trop en noir! Lui qui devait être, si j'ose ainsi parler, optimiste par tempérament, il aurait pris les choses trop au tragique! Il aurait imaginé la puissance du péché sous la forme d'un royaume occulte hiérarchiquement organisé, ayant à sa tête le diable, ou « Prince de ce monde, » au joug duquel l'humanité entière serait assujettie! Si c'est à tort qu'il a cru à l'existence des démons, il faut convenir qu'il s'est fait de la réa-

lité du mal une représentation bien fantastique. Et comme la nature du remède dépend de la nature du mal, il a dû s'exagérer l'un comme l'autre. Sa manière de concevoir la rédemption est peut-être le résultat de son erreur. Sans cette dernière, qui sait s'il n'eût pas modifié son plan, s'il eût encore envisagé sa mort sanglante comme une nécessité ?...

En tout cas, Jésus n'a pas été purement passif dans l'usage qu'il a fait de cette doctrine. Il n'a pas été un simple écho de l'opinion traditionnelle ; il l'a renforcée de traits nombreux et précis, ou, si l'on préfère, il l'a aggravée à beaucoup d'égards ; on peut dire qu'il lui a donné un relief extraordinaire par les illustrations et les commentaires qu'il y a ajoutés. Essayez de retrancher de nos quatre évangiles tous les passages où il met en scène « le malin » ou les démons.... Vous serez frappés de la déchirure ; et, en constatant avec quelle abondance et surtout de quel accent convaincu il en parle, il vous sera difficile de retenir cet aveu : Voilà qui jaillit des profondeurs de sa conscience.

Jésus-Christ est donc pleinement responsable des opinions qu'il a émises sur ce point, car il les a expressément formulées et en a fait l'objet d'un enseignement positif. S'il nous a induits en erreur, il n'est pas à l'abri de tout reproche, soit qu'il ait affirmé des choses qu'il ignorait, ou qu'il ait été le complice volontaire d'une déplorable superstition. Lui qui déclare être venu pour nous délivrer de la puissance des ténèbres, il eût mieux fait de nous débarrasser une fois pour toutes de ce malfaisant cauchemar. Hâtons-nous d'en conclure que notre Seigneur a su parfaitement ce qu'il disait et que son autorité doctrinale demeure intacte.

Notre critère a l'avantage d'être fondé dans la nature des choses. Loin d'être un moyen empirique à l'usage de l'opportunisme, un expédient jugé nécessaire pour « faire la part du feu, » il a sa raison d'être dans le caractère moral de Jésus-Christ, dans sa sainteté parfaite, et repose sur l'affirmation première de la foi chrétienne. Mais, pour excellent qu'il soit en principe et précieux dans l'application, nous ne prétendons pas qu'il lève toutes les difficultés comme par enchantement. Entre le domaine scientifique, où le fils de Marie n'a jamais songé à se poser en Maître, et le domaine religieux, auquel

se rapporte son divin témoignage, il existe une zone intermédiaire malaisée à définir, un terrain vague où les deux sphères entrent en contact et peuvent quelquefois paraître se heurter, je dis « paraître, » car la science, comme la théologie, est sujette à l'erreur et au changement. Ceux-là même qui trouveront légitime notre critère moral ne seront pas toujours d'accord sur ces questions de frontières. Qu'importe ? Resserrées dans l'étroit espace qui sépare la plaine de la montagne, le visible de l'invisible, elles ne sont plus troublantes pour la foi[1]. Si toutes les paroles du Christ qui échappent à la compétence des savants, étaient tenues pour *divines* par l'unanimité des théologiens, ceux-ci seraient bien près de réaliser le vœu de l'apôtre : « Que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu. » (Eph. IV, 13.)

Il n'en est pas moins vrai que des dissentiments peuvent naître au point d'intersection des deux sphères. Ainsi, quand le Seigneur s'appuie sur la Genèse pour condamner le divorce, en disant : « Au commencement, Dieu fit un homme et une femme » (Mat. XIX, 4-8), ne confirme-t-il pas de son autorité le récit biblique dans ses grandes lignes, sinon dans sa lettre ? L'homme, objet d'une création immédiate de Dieu (contrairement au *dogme* darwiniste), l'unité de l'espèce humaine (contestée par Agassiz et d'autres), voilà deux données qui semblent corroborées par son assertion, et dont la seconde tout au moins intéresse de près la foi chrétienne. (Rom. V, 12-19.) Dira-t-on qu'ici encore Jésus s'en réfère à l'opinion reçue ? Mais c'est justement pour combattre les idées courantes, les coutumes consacrées, qu'il remonte si haut dans l'histoire ! Il va jusqu'à signaler une contradiction entre la Genèse et la loi de Moïse : « Si Moïse vous a donné ce précepte, c'est à cause de la dureté de votre cœur ; au commencement il n'en était pas ainsi. » Quelle liberté critique et quelle sûreté de coup d'œil ! N'est-ce pas le cas de redire : « Il parlait avec autorité, et non pas comme les scribes ! »

Toutefois, je ne serais pas étonné que des chrétiens à la piété desquels je ne puis que rendre hommage, et partisans d'une autorité objective, fussent d'avis que ces questions-là ressortissent à la science et qu'il serait dangereux d'y attacher la cause de la religion. Je ne saurais les blâmer, puisqu'il s'agit de la zone moyenne. Mais,

[1] C'est dans ces limites-là qu'elles deviennent « inoffensives. »

pour ma part, tant que la science n'a pas prouvé ses hypothèses par des faits indubitables, je m'en tiens à la parole de Jésus-Christ. Ce ne sont pas les dires des savants, ce n'est pas la science abstraite, — cette idole d'un grand nombre, — qui est une autorité à mes yeux, ce sont les *faits*. A eux de dire jusqu'où rayonne l'autorité de notre Maître ! Semblable à une force expansive, dont l'intensité diminue en raison de la distance, il est impossible de déterminer la ligne précise où s'arrête son pouvoir, jusqu'à ce que des autorités d'un autre ordre, également légitime, se dressent devant elle sous la forme de vérités acquises, et fassent, pour ainsi parler, écran à sa lumière.

A défaut de pareilles rencontres, il vaudrait mieux dire : « Je crois... jusqu'à plus ample informé, » que de dépasser sa propre conviction, en disant : « Je sais ! » Suspendre son jugement n'est pas facile, ni même désirable ; mais il faudrait moins le fixer que le poser, comme l'oiseau,

Qui sent plier la branche et qui chante pourtant,
Sachant qu'il a des ailes.

Dans ces régions flottantes, ouvrons nos ailes ! Il y règne encore un certain chaos ; et si notre foi est trop faible pour voler sur les abîmes, rentrons au plus vite dans l'arche, je veux dire sur le terrain ferme de la religion du salut, où l'autorité du Sauveur brille d'un céleste éclat, sans qu'il y ait de conflit possible.

De ce foyer central, cependant, elle domine l'histoire universelle et fait apparaître sous leur vrai jour le passé et l'avenir. Rayonnant en arrière à travers les pages de l'Ancien Testament, dont elle dévoile l'unité profonde et la prophétique inspiration; rayonnant en avant à travers les livres de la nouvelle alliance, qu'elle couvre de sa garantie, elle enveloppe de ses clartés la Bible entière et la marque d'un sceau divin. C'est à bon droit que l'Eglise vénère l'Ecriture sainte comme le document de la révélation et, dans la mesure où Christ la pénètre, comme la Parole de Dieu. C'est à bon droit que la foi des chrétiens, cherchant instinctivement dans ses pages bénies tout ce qui lui est homogène, y retrouve partout, sous mille formes variées, le pain qui vivifie, la substance de l'Evangile éternel.

En vertu du miracle d'amour par lequel ils se sentent sauvés, les fidèles ne doutent pas que le saint volume auquel ils doivent de connaître Jésus-Christ, ne soit digne de toute leur confiance. L'autorité du Seigneur sanctionnant à leurs yeux celle de ses organes, selon cette déclaration : « Qui vous écoute, m'écoute ; qui vous rejette me rejette, » ils ne peuvent s'empêcher de croire ceux-ci sur parole, quand ils disent parler en son nom. Des études ultérieures, jointes au développement de leur vie chrétienne, pourront modifier leurs idées sur divers points, préciser le côté intellectuel de leurs croyances ; elles ne changeront pas leur attitude fondamentale, qui est positive et non négative. M. Astié, dans son discours sur *Edmond Schérer*, caractérise fort bien la tenue normale du croyant en face de la critique, lorsqu'il donne ce conseil aux étudiants en théologie : « Ne vous pressez pas.... Consentez à passer pour le plus obstiné des retardataires, plutôt que de céder à la tentation d'afficher des idées progressives, qui devanceraient, ne fût-ce que d'une ligne, votre développement religieux personnel ; c'est à ce jeu-là qu'on se perd. »

Voilà pourquoi la méthode expérimentale, conçue d'une façon exclusive, me semble étroite et arbitraire. Partant avec raison de la foi personnelle au Sauveur, elle se retourne contre elle aussitôt après, en disant : « Je suis chrétien, cela suffit ; tout le reste est superflu ! » Le procédé me paraît contre nature. Si je mets au bénéfice de ma foi en Christ tout l'ensemble des Écritures qui lui rendent témoignage, c'est par un sentiment invincible et spontané. Cette généralisation, qui sans doute n'est pas une preuve, est inhérente à ma conviction chrétienne, et je ne puis la juger incorrecte ou exagérée qu'en présence de faits dûment établis. Les vrais chrétiens n'ont plus besoin de preuves pour croire ; il leur en faut pour ne pas croire, il leur en faut pour limiter leur foi. Ils admettent implicitement comme vrai, *jusqu'à preuve du contraire*, non seulement le témoignage de Jésus lui-même, mais encore celui des prophètes qui ont préparé sa venue et celui des apôtres qu'il a choisis comme ses témoins.

Or, la théologie qui veut rester croyante ne saurait avoir une autre tendance que la foi, ni s'orienter en sens inverse, puisqu'elle n'est autre chose que la foi se rendant compte d'elle-même. Et la foi

recèle, outre les trésors dont elle a conscience, des trésors latents dont elle est déjà l'héritière de par l'autorité du Christ. Partir du connu, non pour supprimer l'inconnu, mais pour le conquérir pied à pied à la lumière de l'Evangile ; partir du centre, non pour tourner le dos à la circonférence, mais pour l'embrasser toujours mieux, afin de ne rien perdre du rayonnement qui émane de la personne du Sauveur ; en un mot, partir de l'expérience du salut pour s'assimiler graduellement tout le contenu des révélations divines, telle est la méthode conforme aux lois de la vie, à la genèse réelle des choses, telle est la méthode que j'appellerai *organique*, et que j'oserai substituer à la méthode expérimentale, qui a aujourd'hui tous les honneurs.

ALOYS BERTHOUD.

NOUVELLES

GENÈVE

M. Guillermet ; M. Th. Audéoud ; l'évêque Mermillod ; influence de sa mort sur la situation des catholiques. — La revision de la Constitution. — Séances sociales, MM. Perrenoud et Wuarin. — Alcoolisme, enfance abandonnée. — Association suisse antiesclavagiste.

Chacune de nos Eglises principales a fait une perte sensible. L'Eglise nationale n'a pas à regretter en M. Guillermet un orateur de grand talent, mais bien un pasteur zélé ; chargé depuis plus de trente ans de la pauvre et populeuse paroisse de la Madeleine, il y avait consacré toutes ses forces et, durant un long ministère, avait vu bien des misères humaines qu'il a décrites dans plusieurs séries de discours ; son adhésion au libéralisme ecclésiastique n'avait rien d'agressif ; il cherchait bien plus ce qui peut rapprocher les esprits ; c'était un homme de paix et de charité pratique. Plusieurs candidats se préparent à briguer la succession de M. Guillermet ; le résultat de l'élection ne peut avoir une grande influence sur la situation actuelle.

Dans l'Eglise libre, la mort de M. Théodore Audéoud s'est fait douloureusement sentir, non seulement parce qu'il en présidait le presbytère d'une manière distinguée, mais parce qu'il était profondément attaché à la cause de l'indépendance de l'Eglise, et ne lui épargnait ni son temps, ni ses forces ; bien au delà de ce cercle, il était connu et apprécié comme habile homme de loi, de bon conseil pour petits et grands. Ce qui caractérisait surtout notre frère, c'était l'indépendance de son caractère, la fermeté et la conséquence de ses convictions ; il ne craignait pas de s'élever au-dessus des opinions courantes, et même de les braver ; la notion de l'Etat autoritaire lui était antipathique, et il a su lui résister quand il s'agissait de la liberté de conscience ; aussi a-t-il forcé le respect de ses adversaires, qui distinguaient sous une certaine raideur de formes un cœur chaud et une conscience droite.

Voici enfin le cardinal Mermillod, qui a suivi de peu d'années son grand adversaire, Carteret, et a voulu mourir *ad limina apostolorum*. Tout a été dit sur cet homme dont les talents étaient réels, mais dont le caractère n'était pas à la hauteur du rôle qu'il aspirait à jouer; il y avait chez lui plus de brillant que de solidité; il nous est difficile, avouons-le, de prononcer maintenant un jugement tout à fait impartial sur cette personnalité remuante et ambitieuse, à laquelle on doit en grande partie les troubles religieux qui ont agité notre pays pendant trente ans.

Sa disparition tombe à un moment psychologique et reçoit des circonstances politiques une certaine importance. Evidemment, le rôle international du défunt prélat, ses relations extérieures excitaient contre lui des méfiances; l'Eglise catholique de Genève, tout en le couvrant de fleurs, en célébrant des messes pour le repos de son évêque, logé en purgatoire, vu les faiblesses bien connues de sa vie, hérite une position financière assez difficile et n'est plus tenue de se retrancher dans une absolue intransigeance; l'obstacle à une pacification est enlevé, et cela au moment où se pose la question de la revision constitutionnelle. Aurons-nous à procéder à cette revision? le vote du 22 mai nous le dira; pour le moment, on ne peut prévoir ce que donnera la consultation populaire. Les partis sont fort divisés, les radicaux demandant la revision, mais sans avoir de programme bien arrêté, les démocrates se prononçant dans le sens opposé et estimant que, pour ne pas plonger le pays dans une agitation inutile, il suffit d'apporter à notre charte des modifications partielles. Entre deux, les catholiques pencheraient plutôt vers l'affirmative, espérant par là reconquérir ce qu'ils ont perdu.

En attendant, le *Courrier* de Genève vient de lancer un manifeste qui fait quelque bruit. Tous les députés et les notables catholiques les plus connus ont signé cette pièce, dans laquelle ils se placent en dehors de la revision et font appel à la justice de leurs concitoyens.

Ils consentiraient au maintien de l'Eglise catholique nationale telle qu'elle est, mais pour réclamer deux choses, d'abord une allocation équitable pour les besoins du culte et l'entretien des prêtres romains, puis la concession des églises et presbytères aux communes, qui en disposeront librement, suivant le vœu de la majorité. Ce document marque un vrai progrès; le ton en est respectueux, mais, au fond, il ne fait pas de concession sérieuse et l'on peut se demander si l'Etat pourra revenir sur les principes législatifs de 1873, par exemple l'élection des curés par le peuple; puis voudra-t-il donner de l'argent sans en contrôler l'emploi?

En tout cas, le manifeste est un facteur dans nos prochaines discussions. Nous sommes en face d'une situation nouvelle et de symptômes d'apaisement ; il faudra toutefois de part et d'autre de la bonne volonté pour arriver à une solution.

Le Grand Conseil vient de consacrer plusieurs séances à d'importants travaux législatifs. Justement ému des ravages de l'alcoolisme, il a élaboré, selon la compétence laissée aux cantons par la Constitution fédérale, un règlement sur la police des auberges et cabarets. L'objectif était de diminuer le nombre des débits de boisson et d'en ramener la proportion à un pour cent âmes de population ; c'était une restriction, bien modérée, mais trop sérieuse encore pour nos grands amis de la liberté à outrance ; ils ont de la tendresse pour ces salons du pauvre, dont le nombre immense n'est point à leurs yeux une cause de démoralisation. On a beau citer les faits les plus patents ; ils consentent tout au plus à ce qu'on surveille la qualité des boissons ; le grand remède, pensent-ils, c'est l'instruction, les habitations saines ; tout cela est vrai, mais n'empêche pas la nécessité, démontrée par des crimes récents, de sévir contre cette plaie sociale. La loi, bien étudiée par la Commission, a été tellement édulcorée, qu'elle a perdu une bonne partie de son efficacité et ne marquera qu'un bien faible progrès dans la répression de l'alcoolisme.

On s'est aussi occupé de l'enfance abandonnée ; mais là encore la loi est loin d'être parfaite ; plusieurs points sont restés dans l'obscurité ; il fallait étudier ces questions en étroite connexion avec la loi sur la puissance paternelle ; dans quels cas l'Etat est-il autorisé à sévir, à prendre la place des parents pour veiller à l'éducation des enfants ? A-t-on pris des précautions pour que l'ingérence de l'Etat ne soit pas un oreiller de paresse pour les parents dénaturés ? Là se sont dessinées les méfiances de plusieurs à l'endroit de la charité privée, qui jusqu'à présent n'a pas donné de si mauvais résultats et n'a besoin que d'être encouragée et appuyée par la loi. Malgré les objurgations de l'école radicale contre le piétisme, on n'est pas près de se passer du dévouement individuel basé sur la religion. Demandez aux malades de l'Hôpital, mal soignés par un personnel incapable et vexé d'avoir à se retirer, avec quelle satisfaction ils ont vu les diaconesses occuper le service de la médecine après celui de la chirurgie ; c'est une transformation complète.

Nos deux Sociétés pour l'étude des questions sociales n'ont pas été inactives non plus. La Société chrétienne a eu l'heureuse idée de susciter des conférences contradictoires sur les syndicats. Elle n'a pas choisi pour

l'un des champions M. Favon, parce qu'il attribue à l'Etat une action beaucoup trop grande ; elle s'est adressée à M. Perrenoud, de la Chaux-de-Fonds. De l'avis unanime, M. Perrenoud a défendu les syndicats obligatoires avec une réelle supériorité et une modération qui a fait plaisir. M. Wuarin, son contradicteur officiel, avait affaire à forte partie, à un homme versé dans toutes les questions pratiques de l'industrie. Cette joute pacifique a excité grand intérêt et apporté de la lumière sur le sujet.

Presque en même temps, la Société présidée par M. Rœhrich exposait à la salle de l'Institut comment, ne se contentant pas de la théorie, elle essaie de mettre en pratique ses idées sur la coopération productrice. Elle a fondé, de concert avec les ouvriers eux-mêmes, quelques groupes actifs, bien modestes il est vrai, luttant contre maints obstacles, mais qui méritent d'être encouragés.

La philanthropie chrétienne a pour champ le monde tout entier et nous transporte au delà du cercle restreint de la patrie. Depuis longtemps Genève est un centre où l'on étudie avec soin ce qui concerne l'Afrique ; le journal publié par M. Faure, l'*Afrique explorée*, y a bien contribué ; et c'est encore de notre sein que part un appel bien propre à toucher les cœurs. La Société suisse de secours pour les esclaves affranchis nous expose, par une circulaire très bien faite, comment elle a été appelée à se constituer. Voici l'origine du mouvement. M. Fabri en Allemagne, M. Ruffet en Suisse donnèrent sur le triste sujet de la traite des conférences émouvantes ; une première association antiesclavagiste interconfessionnelle ne réussit pas ; mais le projet fut repris l'an dernier à Florence et aboutit à la fondation de la Société actuelle. Elle repose sur une base protestante évangélique et a nommé son Comité directeur ; l'objectif en est, non pas de combattre directement la traite, tâche dont sont seuls capables les Etats signataires de l'acte du Congrès de Bruxelles; eux seuls ont la force et le personnel nécessaires pour la répression de l'odieux trafic et les journaux signalent de temps en temps leurs réjouissantes victoires sur les chasseurs d'esclaves ; mais il reste à protéger les esclaves libérés, à créer pour eux des établissements propres à grouper ces malheureux, à les soigner physiquement et spirituellement. La Société suisse est pour le moment dans la période des études, des enquêtes ; elle interroge les missionnaires, les explorateurs, pour se rendre compte de ce qu'elle peut entreprendre. Il lui faudra du temps et de l'argent pour mettre à exécution ses plans, pour trouver les hommes habitués au

climat de l'Afrique, et pour créer ses établissements ; mais, convaincue que l'œuvre est selon la volonté de Dieu, elle surmontera tous les obstacles et gagnera la sympathie des amis de l'humanité souffrante.

Z.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

La justice humaine. — Réclamation du Comité de la Croix-Bleue. — Les réformistes et l'école du dimanche. — Les réformistes et les réunions de prières. — Election à Berne. — Conflit à Lucerne. — Le *Kulturkampf* à Aarau. — Deux bustes.

Figurez-vous que l'oracle de Delphes eût prédit à Socrate, à Platon, à Aristote, ou à quelque autre des grands génies de l'antiquité que le jour viendrait sur la terre où une dépêche pourrait arriver à sa destination avant l'heure de son départ, ils auraient certainement pris cette sentence pour une de ces spirituelles fumisteries dont les pythonisses de ce lieu étaient coutumières.

On peut dire que si la perfection est quelque part atteinte dans ce bas monde, s'il y a dans la société humaine un service qui ne laissera à peu près plus de progrès à réaliser à l'époque du Millénium, c'est l'office des postes ; et lorsque je jette une lettre à la boîte, munie d'une adresse lisible et d'un timbre de 25 centimes, pour s'en aller indifféremment et sans que je m'en inquiète plus, à Pontarlier, à Lourenço-Marquès ou à Québec, j'admire chaque fois de nouveau la puissance et les bienfaits du principe de l'association. Vous me croirez ou ne me croirez pas ; mais je sais un de mes compatriotes alors établi à Paris, feu M. Fritz Berthoud, qui reçut à son domicile, de la main du facteur postal, une lettre envoyée par une bonne vieille de Fleurier, et portant pour toute adresse : *Monsieur Fritz à Paris.*

Les lignes qui précèdent étaient une *captatio benevolentiæ* destinée à montrer que je ne suis point un pessimiste de profession, un censeur à tous crins de tout ce qui se fait dans le monde sublunaire ; et me voici au fait. Plût à Dieu qu'en cette fin de siècle tous les départements des états civilisés de la terre en fussent au même point que l'office international des postes ! Passons sur le département des cultes dont, selon moi, le premier tort est d'exister ; mais que dire de la façon dont la justice humaine s'administre ici-bas ? La justice humaine !... en voilà une qui, plus que l'apôtre saint Paul, aurait ses raisons de dire : Je ne suis pas encore parvenue à la perfection ; et le malheur, c'est qu'elle n'a pas

l'air d'y tendre. Il y a trois mille ans que les juges ont été appelés élohims par l'auteur du Psaume LXXXII ; et depuis ceux qui, sous les yeux du prophète Amos, changeaient effrontément le droit en absinthe jusqu'aux juges contemporains de Pascal qui ne savaient rendre la justice qu'en portant sur le crâne un bonnet carré, le déni de justice est, on a droit de le dire, le plus fréquent et le plus cruel des maux qui ont déshonoré la terre et affligé l'humanité.

On eût pu croire que notre libre Suisse de 1892 était cette terre, si longtemps et si ardemment désirée, où enfin habitera la justice. Mais les juges de Zurich et de Berthoud, qui ne portaient pas de bonnets carrés, n'ont rien fait pour consoler nos esprits du spectacle des iniquités de ce bas monde.

Il faut convenir que je n'ai pas de chance avec la Société de la Croix-Bleue. Chaque mention que j'en fais, et toujours dans les termes les plus affectueux, voire même admiratifs, vaut un communiqué à la rédaction du *Chrétien évangélique*. Ma dernière chronique contenait une statistique des sociétés de tempérance en Suisse, puisée dans le plus récent document que je venais de recevoir, le livre de M. Arnold Bovet : *Heraus aus dem Wirtshaus*, et qui s'arrêtait au 30 septembre 1890. La rédaction du *Chrétien évangélique* a bien voulu me renvoyer une rectification signée Em. Bn. et intitulée : *Mouvement de la tempérance en Suisse*, qui, « dans l'intérêt de la vérité, » laquelle n'avait point été menacée, nous communique les chiffres du recensement du 30 septembre 1891. Je transcris volontiers ici la partie principale de ce document, qui accuse, en effet, — et cela, qu'on veuille m'en croire, à ma très grande satisfaction, — « un progrès général dans tous les cantons où l'œuvre s'est implantée : »

« Suisse française : Genève, 462 membres et adhérents ; Vaud, 1769 ; Neuchâtel, 1277 ; Jura bernois, 763. Total, 4271. Augmentation, 414.

» Suisse allemande : Berne (partie allemande), 645 ; Zurich, 426 ; Bâle, 424 ; Argovie, 117 ; Schaffhouse, 25 ; Glaris, 20 ; autres cantons, 45. Total, 1702. Augmentation, 211. »

M. Em. Bn. ajoute que « la Croix-Bleue n'est plus seule à combattre l'ivrognerie par l'abstinence. Dans le canton de Neuchâtel, à Lausanne, Bâle et Zurich, existent diverses associations qui exigent aussi de leurs membres l'abstinence totale. On peut évaluer le nombre de ces membres à 300 au moins, ce qui nous donnerait pour la Suisse un total de

6300 abstinents environ, sans parler de ceux qui ne se rattachent à aucune société. »

Je remercie le Comité de la Croix-Bleue d'avoir complété de cette façon les données contenues dans ma dernière chronique, tout en le prévenant que je n'ai pas reçu le don de deviner les chiffres qui ne m'ont pas été communiqués.

Le parti réformiste s'émeut à jalousie. Nous l'avons déjà vu fonder une mission au Japon pour pouvoir fermer la bouche aux positifs qui l'accusaient méchamment de n'avoir rien à porter aux païens. Il vient de découvrir à son tour l'utilité des écoles du dimanche, et le *Schw. Prot. Blatt* publie un appel : *An alle Freunde der Sonntagsschule.*

Nous en traduisons quelques lignes :

« L'établissement d'écoles du dimanche ou des cultes d'enfants est devenu une nécessité toujours plus pressante pour les organes des Eglises nationales de toute tendance. Nous sommes tenus envers l'Eglise, la patrie et la jeunesse de ne pas souffrir de plus longs délais. Si l'on critique, et à bon droit, les écoles du dimanche dirigées par les sectes, il n'y a qu'un moyen radical d'y remédier, c'est que les serviteurs de l'Eglise se lèvent et fassent mieux. Si nous nous plaignons souvent de l'ignorance où se trouvent nos élèves des éléments les plus utiles des histoires bibliques, il n'y a encore qu'un moyen radical d'y remédier, c'est de leur procurer ces connaissances (remarquons la sage lenteur avec laquelle l'auteur de l'appel passe du connu à l'inconnu). Et si le temps ou les forces nous manquent pour tout faire, nous avons le droit de frapper aux portes amies et de faire appel au concours dévoué de nos paroissiens....

» (*Signé*) LIENHARDT, pasteur à Schöfflisdorf, canton de Zurich. 15 janvier 1892. »

Deux réflexions naissent de la lecture de ce document ; l'une, qu'il semble supposer qu'aucune instruction religieuse n'est donnée jusqu'ici à la jeunesse par les pasteurs réformistes ; puis, qu'il sera fort difficile d'appliquer au cœur et à la conscience des enfants des histoires, dont la plupart sont tenues par le maître pour des légendes enfantines, impures ou cruelles, et je comprends les pasteurs réformistes qui ne font pas d'écoles du dimanche.

Si le parti réformiste songe à nous emprunter l'école du dimanche, il nous laisse pour notre usage exclusif les réunions de prières du mois de

janvier. « Dans les trente réunions diverses, lit-on dans le *Schw. Prot. Blatt*, numéro du 16 janvier, qui ont été tenues du 3 au 10 janvier dans diverses chapelles de Bâle, on a prié pour toute sorte de choses, qui intéressent aussi d'autres gens que ces messieurs de l'Alliance. Si ces assauts de prières, qui font honneur « au génie religieux » du général Booth, sont des fleurs de la piété chrétienne, c'est ce que nous n'examinons pas, quoique les instructions sur la prière dans le Sermon sur la montagne nous donnent la vraie mesure. Ce qui était plus choquant était d'entendre prier pour les membres des unions chrétiennes de jeunes gens et de jeunes filles qui (eux tous ou eux seulement ?) résistent aux vices du monde. Le principal triomphe fut remporté le mardi 5 janvier. On pria ce jour-là dans une demi-douzaine de chapelles pour que le christianisme rationaliste, c'est-à-dire le christianisme réformiste cédât le terrain. Nous n'avons rien à ajouter. Celui qui, avant de prier, commence par se dévisser la tête, puis, chrétien sans tête, demande à Dieu la mort de la raison (ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises) est déjà jugé. Il serait intéressant d'apprendre si des théologiens formés à l'université prennent part à ces exécutions à mort de la raison. »

Le *Schw. Prot. Blatt* fait comme David chez le roi Akis ; il fait l'ignorant. Oui, grâce à Dieu, il y a encore en Suisse et ailleurs des professeurs d'université qui fréquentent les réunions de prières en compagnie des plus humbles brebis du troupeau ; et il y a des théologiens allemands, même éminents, qui croient encore à l'existence d'un Dieu personnel.

Dans une série d'articles intitulés : *Unser Reformideal*, le *Schw. Prot. Blatt* a exposé le programme du parti, c'est-à-dire quel est le christianisme qu'il professe. « Nous voulons, est-il dit en premier lieu, une simplification de notre religion.... Aime Dieu et aime ton frère : ce simple évangile de l'amour de Dieu et des frères est aussi toute notre religion.... En même temps que cette simplification, nous voulons (ce qui paraît difficile à réunir) un approfondissement (*Vertiefung*) de la religion.... La religion doit devenir toujours plus affaire de conviction personnelle et intérieure.... Nous voulons enfin amener une extension de la religion.... L'histoire de la religion est celle de la conquête du monde par la religion ; et nous aussi nous voudrions frayer de nouvelles voies à la religion. »

A ce programme en trois points, où le nom de Christ brille par son absence, succède la question pratique : « Comment voulons-nous annoncer cette religion ? » Et c'est ici que les choses se gâtent. « C'est la chaire, le culte dominical, les moyens de proclamation consacrés par les siècles

qui nous sont offerts. Mais que serait-ce si cette vénérable tradition, elle aussi, avait besoin de réforme? Les bancs vides des églises répondent hautement : Oui! si dans les grandes villes une paroisse fidèle au culte est comme une île au milieu de la mer mugissante de la vie du monde, la petite église de village nous parle, elle aussi, de désertion croissante et de refroidissement de la vie du culte. Où est la cause de cette fuite hors des églises, *solcher Kirchenflucht?* » Laissons l'organe réformiste à ses plaintes amères et à ses questions naïves, auxquelles le prophète Jérémie a dès longtemps répondu : « Ils se sont creusé des citernes crevées qui ne peuvent contenir les eaux » (II, 13); ils commencent à s'apercevoir que les majorités des jours d'élection ne sont pas celles qui remplissent les bancs des églises, non pas même à la campagne.

La chronique électorale signale en effet une nouvelle victoire des réformistes dans la grande paroisse du Saint-Esprit, à Berne, qui compte plus de 20000 âmes, et qui était desservie jusqu'ici par deux réformistes et un représentant du juste-milieu. La démission d'un des réformistes avait fait espérer un moment que la minorité évangélique qui s'est constituée provisoirement en communauté indépendante, obtiendrait justice; mais le parti réformiste a bientôt répudié ses fugitives velléités de concessions et, dans l'élection du 17 janvier, a fait passer son candidat, M. Ryser, pasteur à Morat, à la majorité de 584 voix contre 432 données au candidat des positifs, M. Studer. Franchement, toutes ces défaites successives nous paraissent moins tragiques qu'à nos confrères de la Suisse allemande, et si le sage Joseph était ici, il nous dirait que ce que les hommes pensent en mal peut toujours, si nous le voulons, être tourné en bien.

Un autre conflit entre la minorité évangélique et la majorité réformiste a éclaté à Lucerne dans l'année dernière, et s'est terminé, comme de coutume, par l'éviction de la minorité. Il s'agissait de l'usage du temple demandé par la fraction évangélique pour un dimanche sur trois. Cette demande si modeste n'en fut pas moins rejetée par l'assemblée générale de l'Eglise à la majorité de 128 voix contre 31. Il n'est pas inutile d'ajouter que la belle église protestante de Lucerne, qui est actuellement la propriété de la majorité réformiste, a été construite en grande partie par des contributions orthodoxes; et cet exemple vient s'ajouter à d'autres pour conseiller la circonspection aux donateurs dans les cas de demandes de subsides pour construction d'édifices religieux.

Le Synode d'Aarau vient d'être violemment agité par un petit *Kulturkampf* à l'occasion de l'enseignement religieux non-confessionnel donné

janvier. « Dans les trente r
Blatt, numéro du 16 janvier
diverses chapelles de Bâle,
ressent aussi d'autres gen
de prières, qui font honne
des fleurs de la piété ch
quoique les instructions
nous donnent la vraie m
prier pour les membres
filles qui (eux tous ou
principal triomphe fut
dans une demi-douza
liste, c'est-à-dire le ch
rien à ajouter. Celu
tête, puis, chrétien
qu'en termes gala
intéressant d'appr
part à ces exécut

Le *Schw. Prot*
rant. Oui, grâce
d'université qu
plus humbles
même éminen

Dans une s
Blatt a expo
nisme qu'il
plification d
évangile d
gion.... En
parait diff
gion.... La
sonnelle e
religion...
religio
tion.

seul ! Les jésuites l'entourent et sa solitude n'en est que

eux et des nièces, il a même un neveu qui fait le grand l'être ; mais cette affection elle-même, si naturelle chez un he, n'est pas sans épines. Il n'est pas un oncle d'Amérique. veut voir et savoir ce qu'il donne à son neveu, on ne per- gauche d'ignorer ce que fait la droite et la terrible pasqui- sur Clément VII est bien faite pour l'effrayer, car elle dit : *us suæ devoravit illum.* (Le zèle de *sa* maison l'a dévoré.) , en outre, fort attristé par les dilapidations qui ont plus que revenus de l'obole de saint Pierre, et puis...et puis surtout il y a *nza* qui n'a pas épargné le haut clergé. Elle a fait des ravages t ailleurs, et pour le pape, le départ de plusieurs cardinaux est ssement. Il a un grand âge et ceux qui l'ont devancé ont dû lui *mento mori !*

arler de la mort de Mgr Freppel et de celle du cardinal Manning quelle l'Angleterre perdait son dernier et unique représentant sacré collège, car le cardinal Howard est fou depuis trois ans), bre faucheuse a moissonné parmi les prélats ceux qui semblaient is dévoués à la curie et à son attitude actuelle. Mermillod, cardinal *ile*, l'archevêque de Gênes, le patriarche de Venise, le cardinal oni ont suivi le chemin de toute la terre.

st par la mort du patriarche Agostini que la vieille légende romaine, veut que les cardinaux meurent toujours trois à trois, a eu sa con- ation : d'abord Mgr Place, archevêque de Rennes, puis Payà y Rico, hevêque de Tolède et le débonnaire Agostini, patriarche de Venise. bonnaire, oh ! non ; faible, il l'était ; car après avoir béni et baptisé s monstrueuses machines de guerre et les vaisseaux cuirassés de l'Etat ui sont appelés à semer la mort, il allait tout tremblant au sujet de son èle patriotique implorer les indults du Vatican. Oh ! il est avec le ciel, avec l'Eglise, avec la cour, avec l'Etat, des accommodements.

Avec ces cardinaux le pape a aussi perdu les deux chefs reconnus et tout-puissants de l'Eglise, le père Anderledy, général des jésuites, et son *alter ego* le père Cornoldi. Le premier était favorable à la participation des catholiques aux luttes électorales et si ses désirs avaient été agréés, municipalités et bien des collèges électoraux auraient eu de irprises dans leurs urnes ; mais le père Cornoldi, intransi- és, inflexible ennemi du nouvel ordre de choses, ne voulut Léon XIII ne l'aimait pas, mais devait le subir. Le père Cor-

noldi, en effet, était l'écrivain le plus habile, le plus mordant et retors de la Compagnie. C'est lui qui imposa le thomisme aux congrégations, qui soutint les accusations les plus iniques contre Liserani, Passaglia, Audisio, Rosmini et Curci et qui les fit condamner. La guerre antirosminienne, dont j'ai plusieurs fois entretenu les lecteurs de cette revue, était dirigée par lui et l'on sait tout ce qu'il a fait souffrir aux pauvres et savants pères rosminiens de Rovereto!

On raconte à son sujet l'anecdote suivante : Un jour, le père Curci trouva dans la librairie de la *Propaganda fide* un père jésuite qui feuilletait les catalogues. Il ne fit d'abord pas attention à lui, mais lorsqu'il se fut retiré il demanda son nom. « C'est le padre Cornoldi, » lui fut-il répondu. Le *padre* Curci, alors âgé de plus de soixante-dix ans, devint pourpre de colère et le jour après, parlant à un de ses amis, il s'écria : « Voyez, je suis vieux, mais lorsque j'appris que ce... était Cornoldi, j'aurais voulu lui courir sus et le souffleter sans miséricorde! »

Ce récit n'est pas très édifiant, mais il nous prouve que, sous le masque de l'unité catholique, il y a de grandes haines et de terribles déchirements.

Parmi les prélats enlevés par la mort, nous ne devons pas oublier Mgr Boccali, l'ami intime, le confident sûr et affectionné du chef de l'Eglise romaine, qui n'avait pas de secrets pour lui. Le pape a perdu avec lui son bras droit, le vrai ami de son cœur, son compagnon fidèle depuis vingt-cinq ans, l'enfant qu'il avait élevé lui-même et qu'il destinait aux plus hautes charges de la curie. La vie du vieux pontife a été brisée par ce départ inattendu. Mgr Boccali, en effet, travailleur infatigable, perspicace, d'un esprit souple et délié, possédait à un degré éminent le talent de cacher, de voiler et même de supprimer sa personnalité, l'unissant d'une manière complète à celle du pape. A cet égard il était un véritable artiste. Il connaissait le pape intimement, il savait le prendre sans trop d'adulation, et, au milieu des intrigues infinies d'une cour papale, il sut conserver son amitié jusqu'à sa mort. Mgr Boccali était contraire à tout éloignement du pape de Rome; avec quelques utopistes il aurait désiré que le gouvernement garantît d'une manière plus absolue la souveraineté de l'Eglise en lui cédant un lambeau de territoire romain.

De tous les cardinaux qui assistaient à la proclamation du dogme de l'Immaculée conception, le pape est le seul qui survive. Il n'y a plus de cardinaux créés sous Grégoire XVI, et des soixante-quatre nommés par Pie IX, onze seulement, dont quatre décrépits et tombés dans l'enfance, entourent le pauvre vieillard.

Un prélat qui ne veut pas mourir et qui a donné beaucoup de fil à retordre aux congrégations vaticanes, c'est Mgr Folchi. On aurait pu l'appeler le ministre des finances de l'Eglise. Il est tombé, sa ruine peut paraître grande, mais doué d'une élasticité peu commune il saura bien se relever. Il a perdu beaucoup d'argent pour le compte du saint-siège : il a joué à la bourse et il a perdu ; il a fait des prêts imprudents et des spéculations malheureuses. Le saint-office le juge, le condamne, le dépouille de tous ses titres et de son superbe orgueil ; mais il se venge en se défendant devant le gros public et en soutenant qu'il n'a rien entrepris sans le consentement exprès du pape lui-même.

Mgr Folchi, dans un mémorandum qui continue à faire beaucoup de bruit, soutient qu'il est pur et innocent comme l'enfant qui vient de naître, car : 1° les fonds du denier de Saint-Pierre ont été, sur l'ordre du pape, employés en partie à l'achat des actions de l'*Acqua Pia ;* 2° à son insu, une autre partie de l'argent fut versée à la Société des omnibus de la ville et à la banque de Rome ; 3° la troisième partie, le *résidu,* a été remise, sur l'ordre de Léon XIII, à onze familles patriciennes de Rome, tombées dans la misère, ou incapables de conserver le décorum réclamé par leur position [1]. Comme l'a bien observé un journal de Rome, le *date pauperibus* ne paraît pas avoir des partisans bien zélés dans les onze mille chambres du Vatican. Nous le comprenons, car c'est la haute noblesse qui fournit toujours à Rome les plus fidèles adeptes du parti intransigeant. En parcourant les pages du mémorandum de Mgr Folchi, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler la terrible invective du Dante :

Fatto v'avete Dio d'oro e d'argento [2],

mais il est bon que le public sache que l'argent des pauvres et des pèlerins, au lieu d'être employé pour le bien et la gloire de l'Eglise, est dilapidé dans de fausses et ruineuses opérations de bourse ou jeté dans les mains percées du patriciat romain.

L'un des ennemis les plus acharnés de Mgr Folchi, le cardinal de Ruggiero a reçu la pourpre, grâce aux instances de celui qu'il veut maintenant ruiner et faire disparaître.

Pour consoler le pape de tous ses déboires et de tous les deuils qui l'accablent, on vient de lui faire des fêtes magnifiques pour célébrer son jubilé épiscopal. Tous ceux qui aspirent à sa succession lui ont présenté

[1] Les actions de l'*Acqua Pia,* des omnibus et de la banque de Rome subirent, en effet, une baisse désastreuse.

[2] Vous vous êtes fait un Dieu de l'or et de l'argent.

des hommages divins, tels que nul pape ne peut se flatter d'en avoir jamais reçus. Porté sur sa chaise *gestatoria*, revêtu des habits pontificaux et couronné du *trirègne* précieux, tout resplendissant de joyaux rares, le pape a parcouru son palais, entre les cordons de ses gardes en grand uniforme de parade, jusqu'à la chapelle Sixtine, pendant que le drapeau suisse, avec les couleurs pontificales et le blason de la maison Pecci, flottait au vent.

Toutes les ambassades auprès du saint-siège étaient représentées et l'on s'arrachait les billets d'introduction parmi les nombreux étrangers qui voulaient assister à la cérémonie. Nous avons à Rome plusieurs Eglises évangéliques, mais presque personne, parmi les voyageurs protestants qui affluent dans la ville éternelle, ne cherche à les découvrir pour assister aux cultes. Anglais, Américains, Suisses, Allemands, même des pasteurs, s'évertuent pour obtenir une libre entrée aux cérémonies païennes du Vatican et sont tièdes ou indifférents pour l'œuvre difficile, ardue, et même audacieuse que nous, évangéliques, nous soutenons de toutes nos forces près du siège de Saint-Pierre.

On a même fondé un journal pour les fêtes du jubilé. Il porte le nom du pape, qui s'en est trouvé très flatté. Ce journal, qui maintient la nécessité du pouvoir temporel, a été soutenu et l'est encore par des cardinaux que leur conduite portait à croire favorables à une conciliation entre l'Eglise et l'Etat. Les adhésions des prélats, des cardinaux et des évêques qui passaient pour *liberali* sont fort curieuses, mais on les comprend en murmurant tout bas :

Quantum mutati ab illo tempore.

C'est ainsi que le système de l'évolution trouve des disciples même dans un milieu où il n'osait guère y compter.

Malgré l'opposition cléricale toujours plus puissante et audacieuse, malgré les luttes des dénominations étrangères qui fournissent des armes à l'ennemi, notre petite Eglise vaudoise tend à multiplier le nombre de ses pavillons en Italie. Les cultes sont bien fréquentés. Il n'y a pas à Milan une seule Eglise catholique, excepté pendant le carême, qui accueille un public aussi nombreux que notre belle Eglise vaudoise à San Giovanni in Conca. Le dimanche matin, à l'heure du culte, le temple est bondé d'auditeurs sympathiques et souvent le dimanche soir il en est de même, à la grande joie du pasteur qui écrit ces lignes.

Nos écoles de San Remo, de Florence, de Pise, de Livourne, de Rio Marina (Elbe), de Sicile sont très prospères ; dans d'autres localités leur

vie est plus lente, mais elle se maintient malgré les attaques incessantes de l'ennemi. Aimons les catholiques ! car « un même cœur peut entretenir la haine du système catholique et la plus franche sympathie pour les chrétiens que réclame cette communion. » (A. Vinet.)

Nous prions pour nos frères catholiques que la superstition a conduits à l'incrédulité ou à la religion de la forme sans que le cœur y entre pour rien. Vous, amis chrétiens, priez pour nous, afin que, après la brèche faite par le canon piémontais à Porta Pia, l'Evangile fasse une brèche large et bienfaisante dans les âmes de nos concitoyens.

PAOLO LONGO.

ALLEMAGNE

La crise ministérielle. — Le troisième centenaire d'Amos Coménius. — Le procès du recteur Ahlwardt, à Berlin. — Questions sociales. — M. Louis Bonnet. — Bibliographie.

La période de crise ministérielle que nous venons de traverser a été l'une des plus graves, l'une des plus agitées que l'Allemagne ait jamais eues, et rappelle, *mutatis mutandis*, le laborieux exode du ministère Falk après l'équipée du *Culturkampf*. La désorientation des esprits ne tenait pas seulement au malencontreux projet du ministre des cultes, M. le comte de Zedlitz, mais surtout au fait que le chancelier, M. de Caprivi, et la personne même de l'empereur étaient directement engagés dans le débat. Le chancelier, on s'en souvient, avait couvert le projet scolaire de sa haute responsabilité, et l'empereur, en déclarant à la diète provinciale du Brandebourg que « son cours était le seul bon » et en insinuant aux mécontents de secouer la poussière de leurs pieds et d'émigrer vers des terres plus faciles, avait paru sanctionner de son autorité l'œuvre du ministre des cultes. Il est vrai qu'on cherche aujourd'hui à atténuer la portée de cette intervention du souverain, en expliquant qu'il n'avait approuvé le projet de loi scolaire qu'avec beaucoup de réserves et poussé par l'insistance du ministre des cultes. C'est possible, mais pour qui compare certains passages psychologiques du discours impérial avec les diatribes que la veille encore ce projet avait suscitées au Landtag, il est difficile de méconnaître la filiation logique des événements. Les sérieuses objections qu'avait soulevées dès le début, dans la gauche de la Chambre, le projet de M. de Zedlitz en faisaient prévoir l'échec à peu près certain, et l'on s'attendait pour le moins à ce que ce projet subît dans les bureaux des commissions parlementaires des remanie-

ments qui en eussent profondément modifié la physionomie et l'esprit. Il reste à savoir si, dans ces conditions, la majorité de la Chambre des députés, composée des conservateurs et du centre catholique, eût adopté l'ensemble du projet et si le ministre des cultes eût consenti à une semblable mutilation de son œuvre.

Pendant ce temps, une violente opposition éclatait dans le pays tout entier. La presse était à peu près unanime à anathématiser le projet de loi. On a objecté, je le sais, du côté droit, que la presse, étant entre les mains des Juifs, ne représente nullement l'opinion de la nation et que le projet scolaire, étant assuré de l'assentiment de la majorité au Landtag, pouvait affronter sans crainte l'orage qu'il avait déchaîné dans le pays. Mais, sur ces entrefaites, d'innombrables pétitions signées par les plus éminents représentants du corps enseignant, depuis M. Virchow jusqu'au théologien Beyschlag, parvenaient chaque jour au ministère, qu'on savait, du reste, profondément divisé sur cette matière. L'Allemagne du Sud s'insurgeait contre les tendances réactionnaires et les velléités de catholicisme du ministre des cultes. L'opinion du grand-duc de Bade, oncle de l'empereur, acheva d'aggraver la situation. On tenta d'amener M. de Zedlitz à composition ; on lui offrit un autre portefeuille ; tout fut inutile. Le ministre des cultes, homme aux viriles convictions, refusa de transiger et donna sa démission, qui fut acceptée. M. de Caprivi en fit autant, mais l'empereur dégagea le chancelier de la paternité compromettante du projet scolaire, et M. de Caprivi demeura à son poste. M. le comte de Zedlitz a été remplacé par un homme d'un grand savoir et d'une piété personnelle très convaincue, un juriste qui a manqué, dit-on, sa vraie vocation de pasteur, M. Bosse. Quant au fameux projet qui a soulevé de telles récriminations, il dort son dernier sommeil dans les cartons du ministère, et si le proverbe est vrai que « chat brûlé craint l'eau chaude, » on peut prévoir que cette incommode question scolaire ne reviendra pas de sitôt à l'ordre du jour des délibérations parlementaires.

Nous demeurons sur le terrain de l'école populaire en mentionnant le trois centième anniversaire de Jean-Amos Coménius, que l'Allemagne a tenu à célébrer d'une manière solennelle et digne de la mémoire du grand éducateur. Sur l'invitation du Comité général qui avait pris l'initiative de cette fête, le dimanche 27 mars a été consacré spécialement à la mémoire de Coménius. La plupart des prédicateurs ont rappelé dans leurs discours l'influence considérable exercée par Coménius sur l'édu-

cation populaire. Comme M. Ernest Naville l'a exposé naguère, si je ne fais erreur, dans les colonnes de ce journal, la plupart des grands initiateurs dans les lettres, les sciences, les arts ont été des croyants convaincus, et ce sera l'honneur de Coménius d'avoir su associer à une piété personnelle intime, quoique entachée d'un mysticisme prophétique parfois dangereux, des intuitions géniales et fécondes sur les diverses méthodes d'enseignement de la jeunesse. J'ai sous les yeux le catalogue, très incomplet, des innombrables ouvrages publiés par cet infatigable explorateur de l'esprit humain, et l'on demeure confondu devant cette prodigieuse activité constamment entravée par les persécutions religieuses et les revers de la patrie. Que serait-ce si nous possédions les précieux manuscrits de Coménius qui ont disparu sous les flammes des autodafés et dans les horreurs des guerres civiles qui ont ensanglanté son pays d'origine, la Moravie et la Bohême ? Ce que Luther avait été pour l'Eglise au seizième siècle, Coménius le fut pour l'école au dix-septième ; il demeurera devant l'histoire l'un des plus grands instituteurs de l'humanité.

On a beaucoup parlé, il y a quelques semaines, d'un procès en diffamation instruit par les tribunaux berlinois contre un certain recteur Ahlwardt, lequel, malgré ses opinions orthodoxes, nous laisse une impression peu favorable de sa personne et de son caractère. Le dit recteur, ayant la tête un peu trop près du bonnet, s'était permis de faire de la propagande antisémitique dans son école et d'accorder des marques d'amabilité à ceux de ses subordonnés qui pensaient comme lui. La municipalité berlinoise, soumise à l'influence juive, ne l'entendait pas de cette oreille ; et, par malheur, des irrégularités de conduite ayant été constatées dans la vie privée du recteur Ahlwardt, ce dernier fut bientôt enveloppé dans un procès dont l'issue lui fut fatale. Retenons en passant quelques faits révélés, chemin faisant, par ce procès, instruit presque exclusivement par des avocats et des magistrats israélites. 1° La délégation scolaire de la ville de Berlin, à la tête de laquelle se trouve un athée déclaré, le Dr Hermes, exerce un véritable terrorisme sur les maîtres d'école dans un sens antichrétien. 2° Sur 24 membres, cette même délégation scolaire, qui est censée représenter l'opinion berlinoise sans distinctions confessionnelles, en compte 11 « chrétiens » ou non Juifs, et parmi ces onze figure le fameux Dr Hermes, l'avocat passionné de l'athéisme. 3° Ce même Dr Hermes, en examinant les candidats aux fonctions d'instituteur, s'est permis mainte fois de leur poser des ques-

tions comme celle-ci : « Vous ne croyez pourtant plus à la légende de Jésus ? » 4° Enfin, tout candidat qui a eu le malheur d'être suspect d'attaches antisémitiques est irrévocablement éconduit. Voilà, on en conviendra, une situation qui ne paraît pas précisément favorable au développement de l'école non plus qu'au progrès des idées évangéliques.

La question sociale est toujours au premier rang des préoccupations actuelles de nos Eglises évangéliques. Par la plume, par la parole, par l'action, elles font des efforts désespérés pour opposer une digue à la marée montante de la démocratie socialiste. Trêve à des illusions trop faciles ! Ces efforts n'ont eu jusqu'ici que des succès bien relatifs. Il semble même que la lutte ne fasse qu'exciter davantage les passions et que donner un aliment nouveau au mécontentement des masses. M. Stöcker a eu le courage de descendre dans l'arène du socialisme et de lui disputer le terrain pouce après pouce. La rage de l'adversaire s'en est accrue. Un agent de la Mission intérieure dans notre ville, le pasteur Naumann, a eu l'idée de convier les socialistes à des débats contradictoires sur les questions controversées. Il est probable qu'il y faudra renoncer une fois pour toutes. Les avances faites aux socialistes par des chrétiens animés des meilleures intentions et très instruits de la cause, n'ont abouti qu'à de navrantes scènes de tapage et d'objurgations réciproques, où les chrétiens perdent aisément leur calme et leur dignité, tandis que les socialistes réussissent généralement à s'y tailler la part du lion.

Nous craignons fort qu'on ne réussisse jamais à gagner les socialistes par la persuasion intellectuelle et en opposant système à système. C'est leur cœur qu'il faudrait d'abord conquérir à l'Evangile, et c'est là avant tout la tâche de l'Eglise. Une tournée d'évangélisation que nous faisions récemment sur les bords de la Lahn nous en a plus que jamais convaincu. Toutes les portes sont ouvertes. Jamais moment ne fut plus propice pour l'évangélisation des masses. Des foules de paysans se pressaient chaque soir dans le modeste *Vereinshaus* où nous annoncions l'Evangile, et Dieu a ouvert le cœur de mainte Lydie pour écouter les paroles de ses serviteurs. Voilà notre meilleure arme ; l'épée de l'Esprit seule est capable de blesser le vieil homme et de frapper au bon endroit. Ne l'oublions pas.

L'un des premiers collaborateurs du *Chrétien évangélique*, théologien distingué, écrivain religieux universellement aimé dans nos pays de langue française, pasteur pendant plus de cinquante ans dans notre

Eglise wallonne de Francfort, M. Louis Bonnet, vient de passer « de ce monde au Père. » Il était de ceux qui « en ont amené plusieurs à la justice » et qui « brilleront comme des étoiles à toujours et à perpétuité. » Ses beaux livres, en particulier sa *Communion avec Jésus* et ses *Notes sur le Nouveau Testament*, sa piété vivante et chaude, ses rares qualités de l'esprit et du cœur, son ministère d'un demi-siècle dans notre ville, lui assurent dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu un impérissable et reconnaissant souvenir. Christ était sa vie, la mort a été pour lui un gain. Il se repose de ses travaux et ses œuvres le suivent. « Souvenez-vous de vos conducteurs spirituels, et imitez leur foi. »

Je signale aux théologiens deux ouvrages récemment parus, tous deux d'une haute valeur, quoique appartenant à deux domaines bien différents. Le premier est une savante étude critique, généralement positive dans ses résultats, de la composition du troisième évangile et des Actes: *Eine vorkanonische Ueberlieferung des Lucas in Evangelium und Apostelgeschichte*. Eine Untersuchung von Dr Paul Feine, zu Göttingen. Le second est une synthèse aussi profonde que brillante des enseignements bibliques d'après la méthode de Ritschl, mais dans un esprit de piété sincère : *Unterricht im Christenthum*, von Dr Bornemann, in Magdeburg. Ce livre constitue assurément l'une des études théologiques les plus solides qui aient été publiées de nos jours. Il a le rare mérite d'établir une distinction absolue entre la révélation et la raison, distinction qui, en séparant nettement les deux domaines, relève tout ensemble la valeur de la science et celle de la Parole de Dieu. La part de la critique y est considérable ; mais cette critique est sincère, pieuse, respectueuse de la Bible et tout entière au service de la foi. C'est un vrai catéchisme doublé d'un manuel de dogmatique, à l'usage non seulement des théologiens, mais également des laïques instruits et pieux. Nous le signalons avec plaisir à leur attention.

CH. CORREVON.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LA MAISON D'ERASME, par A. *Bachelin.* — Neuchâtel, A.-G. Berthoud.

Sans vouloir émettre un paradoxe, nous dirions volontiers que ce qui nous a le plus frappé, dans ces récits du regretté Bachelin, c'est moins leur valeur littéraire que l'élément moral qui s'en dégage. On est heureux de trouver la loi de la conscience, le sentiment du devoir présentés nettement dans un ouvrage qui n'a pas de prétentions religieuses. A cet égard, le morceau intitulé *l'Idiot* vaut mieux que bien des traités religieux. Mais, d'autre part, nous ne pouvons nous empêcher de trouver une lacune fâcheuse, même au point de vue littéraire, dans la manière dont la piété nous semble avoir été comprise par l'auteur, surtout dans le petit roman *la Maison d'Erasme.* Supposez, en effet, ce qui serait naturel, que l'héroïne fût arrivée, dans l'intérieur béni de Mme Mérian, à une réelle vie chrétienne, elle n'en aurait pas moins rencontré la tentation, mais elle aurait remporté la victoire d'une manière plus digne et, croyons-nous, plus vraiment morale, en même temps que tout aussi dramatique. Les luttes d'une âme chrétienne seront toujours les plus belles, si l'on sait les comprendre et les décrire par expérience.

Si nous relevons ce caractère, c'est pour prouver que nous avons lu avec sérieux ce volume, dont nous pouvons recommander la lecture, tout en regrettant que l'auteur ne soit plus là pour nous donner encore quelques œuvres semblables. P. V.

ETRENNES RELIGIEUSES. 43e année. — Genève, veuve J. Carey.

Cette publication, due à la fraction évangélique de l'Eglise nationale de Genève, a réussi à se maintenir d'une manière intéressante, et, cette année encore, elle offre à ses lecteurs des morceaux de genres différents et d'inégale valeur, mais qu'on lira avec plaisir. Le comité directeur aspirant à en faire de plus en plus les *Etrennes religieuses* de la Suisse romande, et donnant dans ce but une large place aux chroniques religieuses et ecclésiastiques de nos trois cantons, nous pouvons d'autant mieux recommander ce volume à ceux de nos lecteurs qui désirent se tenir au courant de ce qui s'est passé chez nous dans ce domaine pendant l'année écoulée. P. V.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

LE PROPHÈTE AMOS

I

A deux lieues au sud de Bethléem, aux confins de ce qui s'appelait autrefois le désert de Juda, s'élèvent sur une gracieuse colline les ruines de la bourgade d'où surgit un jour la « femme habile » qui obtint du roi David la grâce d'Absalom [1]. C'est dans ce même village de Tekoa que naquit, quelque deux cent trente ans plus tard, l'enfant qui devait devenir le prophète Amos. Nous ignorons le nom de son père, et son livre est très sobre de détails biographiques ; mais le peu que nous savons de sa personne suffit à nous la rendre sympathique. Cet homme, dont la parole devait traverser les siècles pour parvenir jusqu'à nous comme celle d'un messager de l'Eternel, n'était ni de race royale comme Esaïe, ni de race sacerdotale comme Jérémie, Ezéchiel ou Zacharie ; sa famille n'avait jamais compté de prophètes et il n'avait point étudié dans quelqu'une de ces écoles dont Samuel passe pour avoir été le fondateur. Il était tout simplement berger, comme tant d'autres de ses combourgeois, peut-être au service de quelque propriétaire, peut-être propriétaire lui-même d'un troupeau, — modeste troupeau en tout cas, car le fruit du sycomore, à la culture duquel il se vouait aussi, ne servait à l'alimentation que des petites gens. Amos était donc ce que nous appelons aujourd'hui un laïque.

Notons ce fait. Si dans ce peuple d'Israël, où les fonctions religieuses étaient si bien délimitées, il y eut place pour l'activité d'hommes pieux et zélés qui n'avaient pas de sang sacerdotal dans

[1] 2 Sam. XIV.

les veines et n'avaient passé par aucune filière réglementaire, combien plus en doit-il être de même au sein du peuple chrétien, pour lequel la distinction entre sacré et profane, prêtres et fidèles est abolie, et qui ne doit voir dans les ministres de la religion que des hommes comme les autres, spécialement voués à ce qui est le travail de tous. N'est-ce pas une des faiblesses de l'Eglise évangélique contemporaine que le sacerdoce des fidèles y soit si peu compris et si maigrement pratiqué ? N'est-il pas profondément triste en particulier de constater le nombre plus que restreint des *hommes* qui, prenant à cœur les intérêts de leur Eglise et du règne de Dieu, joignent leurs efforts à ceux des serviteurs de l'Evangile dans ces divers champs d'activité : édification mutuelle, visite des isolés, des affligés et des souffrants, enseignement religieux de la jeunesse, évangélisation des masses ? Oh ! des Amos, des hommes de foi et de dévouement qui, sans attendre un mandat officiel, soient prêts à obéir à l'appel que Dieu ne manquera pas d'adresser à leur bonne volonté, qui se mettent résolument au travail, chacun selon ses dons, ses forces et ses loisirs, comme le firent, après le berger de Tekoa, les Aquilas et les Priscille, les Silas, les Luc, les Phœbé et tant d'autres fidèles des premiers jours, que les apôtres se plaisaient à appeler « leurs compagnons d'œuvre en Jésus-Christ, » des Amos, n'en surgira-t-il pas au milieu de nous ? Dieu le veuille ! Jamais sa cause n'en eut un plus pressant besoin.

Ce jeune berger devait être une âme profondément pieuse. Son écrit témoigne, en effet, d'une grande connaissance de la loi de Dieu, et l'on y discerne aisément l'impression produite sur l'enfant de Tekoa par le prophète Joël, dont les accents vigoureux avaient retenti environ soixante-dix ans auparavant à Jérusalem. Nous pouvons, sans crainte de nous tromper, nous représenter Amos méditant, pendant les nuits passées au pâturage, les enseignements qu'il avait entendus dans ses séjours à Jérusalem, cherchant Dieu par la prière et se préoccupant de l'état religieux et moral de son peuple, dont la condition et la marche étaient si peu en harmonie avec la haute et sainte destinée que les promesses divines lui assignaient.

Rien de réjouissant, dans la situation d'alors, pour le cœur d'un patriote plus soucieux de la gloire de l'Eternel et du vrai bien de

son pays que du succès de tel ou tel parti. Depuis la mort de Salomon, le schisme régnait en Canaan. Au sud, le petit royaume de Juda ; au nord, le royaume plus étendu d'Israël ou des dix tribus. Dix rois s'étaient succédé dans l'un, treize dans l'autre ; et plus d'une fois le spectacle d'une lutte fratricide entre adorateurs de Jéhovah avait été donné aux païens. En outre, dans l'un et l'autre royaume, il s'était produit un relâchement alarmant de la piété et des mœurs. Ni les campagnes victorieuses d'Ozias, roi de Juda, ni les conquêtes de Jéroboam II, le chef des dix tribus, tous deux contemporains de notre prophète, ne pouvaient rassurer un œil clairvoyant. Sous des dehors brillants de prospérité se cachait et travaillait le ver rongeur de la décadence. Le royaume d'Israël était le plus gravement atteint. Il fallait à ce peuple un solennel avertissement. Amos fut chargé de le lui faire entendre. Tandis qu'il faisait paître ses brebis, l'Eternel « le prit, » — c'est lui-même qui emploie ce terme, — et lui dit : « Va, prophétise à mon peuple d'Israël [1]. »

Cela rappelle la vocation d'Elisée : tandis qu'il labourait le champ paternel, Elie survint et lui jeta son manteau, signe évident d'une impérieuse vocation prophétique. Cela rappelle aussi la vocation des premiers disciples de Jésus : ils jetaient leurs filets dans la mer lorsque le rabbi de Nazareth leur dit : « Suivez-moi ! » Cela rappelle encore à quelques-uns de mes lecteurs tel moment solennel de leur vie, où le Seigneur s'approcha d'eux pour leur confier une tâche : Va, disait-il, et dévoue-toi à cette cause dépourvue de défenseurs ; consacre quelque chose de tes forces et de ton temps à ces malheureux qui ont besoin de sympathie et d'appui ; annonce le royaume de Dieu à ces délaissés qui n'entendront jamais une parole bienfaisante si une âme charitable ne va les trouver et leur parler de l'amour de Christ. Les disciples quittèrent leurs filets ; Elisée laissa sa charrue et ses bœufs ; Amos abandonna son troupeau pour obéir à la vocation divine ; et vous, qu'avez-vous fait ? Avez-vous consulté la chair et le sang ? Avez-vous calculé ce que vous perdriez à vous mettre au service du Seigneur, pour conclure par un refus motivé en apparence par votre incapacité ou votre manque de temps, en réalité par un défaut de zèle et d'amour ?

[1] Chap. VII, 15.

Amos trouverait sans peine des objections et des prétextes plausibles pour se dispenser de répondre à l'ordre divin : Qui prendra soin de mon troupeau ? Et mes sycomores, qui les cultivera ? D'ailleurs est-ce à moi, homme de Juda, d'aller faire la leçon à ceux d'Israël : ils se défieront d'un prophète venu du royaume rival ; il faudrait être des leurs pour se faire agréer ; Eternel, envoie quelque autre ; « je ne suis ni prophète, ni fils de prophète [1], » je ne suis qu'un simple berger dépourvu de tout ce qui doit distinguer tes envoyés ! Mais il est de ceux qui pensent que, quand Dieu ordonne, la seule chose à faire est d'obéir. « Le lion rugit, s'écrie-t-il quelque part, qui ne serait effrayé ? L'Eternel parle, qui ne prophétiserait [2] ? » Il va donc, certain que Celui qui l'envoie lui donnera de quoi remplir sa mission.

II

Où se rend-il ? A Béthel, l'un des sanctuaires les plus réputés du royaume des dix tribus. C'est là, devant le temple et l'autel dressés en l'honneur de l'Eternel, mais de l'Eternel qu'on s'est permis de représenter sous la forme d'un veau d'or, qu'il fera entendre son message. Les auditeurs ne manqueront pas en ce lieu.

Certes, sa tâche n'était pas facile. Il connaissait trop bien les misères de son propre peuple pour ne pas se rendre compte qu'on pourrait lui dire avec raison : Occupe-toi d'abord de tes compatriotes, tu songeras ensuite à nous réformer. Il fallait ici autant de tact que de courage. Eh bien, ce tact et ce courage lui furent donnés ; vous les admirerez en relisant à loisir les deux premiers chapitres de son livre qui reproduisent ses premiers discours. Il montre l'Eternel prêt à punir d'abord les nations étrangères, Syriens, Philistins, Phéniciens qui l'ont offensé par les attaques violentes et les procédés cruels dont ils ont usé envers son peuple, ensuite les nations parentes d'Israël coupables de méfaits semblables, savoir les Edomites, les Ammonites et les Moabites, issus les uns d'Esaü, les autres de Lot. Puis c'est le tour du royaume de Juda, la patrie même du prophète : « Parce qu'ils ont méprisé la loi de l'Eternel et qu'ils n'ont pas gardé ses ordonnances,... j'enverrai le feu dans Juda et il dévorera les palais de Jérusalem [3]. »

[1] Chap. VII, 14. — [2] Chap. III, 8. — [3] Chap. II, 4, 5.

C'est seulement après avoir prouvé ainsi sa complète impartialité qu'il en vient à ceux qu'il est spécialement chargé d'avertir, à ce peuple des dix tribus qui est là, devant lui, sur la place publique de Béthel. Mais alors il éclate. Avec une puissance et une précision saisissantes, il dénonce à Israël ses iniquités : avarice et rapacité, dureté impitoyable envers les pauvres, en particulier envers les débiteurs malheureux, amour du luxe et du plaisir, mollesse, volupté, ingratitude, orgueilleux endurcissement : « Ils vendent le juste pour de l'argent et le pauvre pour une paire de sandales.... Ils violent le droit des malheureux.... Ils entassent dans leurs palais les produits de la violence et de la rapine.... Ils reposent sur des lits d'ivoire ; mollement étendus sur leurs couches, ils mangent les agneaux du troupeau... et boivent le vin dans de larges coupes.... Et pourtant, dit le Seigneur, l'Eternel, je vous avais fait monter du pays d'Egypte... pour vous mettre en possession de ce pays ; » pour vous rendre attentifs à vos égarements, « je vous ai envoyé la famine dans toutes vos villes... ; je vous ai refusé la pluie... ; vos jardins et vos vignes ont été dévorés par les sauterelles... ; j'ai envoyé parmi vous la peste... ; je vous ai bouleversés.... Malgré cela, vous n'êtes pas revenus à moi.... Vous haïssez celui qui vous reprend... ; vous avez en horreur celui qui parle sincèrement.... C'est pourquoi, ô Israël, prépare-toi à la rencontre de ton Dieu[1] ! »

Ces citations abrégées, que vous compléterez par une lecture personnelle, nous font entrevoir la corruption qui régnait dans cette société, surtout parmi les grands. Avec cela, ce peuple conservait des habitudes religieuses et se livrait à des manifestations accentuées de piété. Aux jours de fête on accourait en foule dans les trois ou quatre sanctuaires du pays pour y sacrifier ; annoncés à grand bruit, les dons volontaires abondaient ; des dévots poussaient même la libéralité jusqu'à offrir tous les trois jours les dîmes que la loi ne réclamait que tous les trois ans[2]. Cette religion d'apparat est traitée comme elle le mérite par le fidèle interprète du Dieu de vérité qui n'abhorre rien tant que l'hypocrisie : « Je hais, je méprise vos fêtes, s'écrie-t-il au nom de l'Eternel. Je ne puis sentir vos assemblées. Quand vous me présentez des

[1] Chap. II, 6, 7 ; III, 10 ; VI, 3-7; II, 10 ; IV, 6-13; V, 10; IV, 12.
[2] Chap. IV, 4, 5.

holocaustes et des offrandes, je n'y prends aucun plaisir.... Loin de moi, le bruit de vos cantiques ! Que je n'entende pas le son de vos lyres ! Mais que la droiture jaillisse comme l'eau et la justice comme un intarissable torrent.... Ne recherchez pas Béthel, n'allez pas à Guilgal, ne vous rendez pas à Béer-Scheba ! Car Guilgal sera captif et Béthel sera anéanti. Cherchez l'Eternel et vous vivrez !... De peur qu'il ne saisisse la maison de Joseph comme un feu qui la dévore, sans qu'il y ait à Béthel personne pour l'éteindre, ô vous qui changez le droit en absinthe et qui foulez aux pieds la justice.... Car voici, l'Eternel l'a décrété : il fera tomber en ruines la grande maison et mettra la petite en pièces.... Je ferai lever contre vous, maison d'Israël, une nation qui vous opprimera [1].... »

Ne nous figurons pas Amos prononçant avec satisfaction ces sévères paroles. A l'image de Celui qui les envoyait, les fidèles serviteurs de l'Eternel dont la Bible nous a conservé le souvenir ne proféraient qu'à regret le reproche ou la menace, et nous ne saurions trop nous inspirer de leur exemple quand nous sommes appelés à exercer la répréhension. Tout en censurant ils ne cessaient d'aimer, inexorables au péché, mais pleins de pitié pour le pécheur. Animé de cet esprit, Amos joignit à son activité de prédicateur un charitable ministère d'intercession. Par deux fois l'Eternel lui fit connaître, à l'aide de visions, la destruction qui menaçait le royaume d'Israël : après une armée de sauterelles prêtes à dévorer toute l'herbe de la terre, ce fut un feu qui s'avançait pour consumer le pays.... Par deux fois cette requête touchante s'échappa des lèvres du prophète : « Seigneur, pardonne donc ! Arrête donc ! Comment Jacob subsistera-t-il ? Il est si faible ! » Et il eut le soulagement de recevoir cette réponse : « Cela n'arrivera pas [2]. »

Mais loin de céder à ces pressants appels, le peuple, ses prêtres et son roi s'endurcissaient de jour en jour. Amos en eut bientôt la preuve. Ayant prononcé un avertissement solennel à l'adresse de la maison royale, il fut dénoncé en ces termes à Jéroboam par le sacrificateur de Béthel : « Amos conspire contre toi au milieu de la maison d'Israël ; le pays ne peut supporter ses discours. » Puis se tournant contre le prophète : « Homme à visions, lui dit-il avec dédain, va-t'en ; fuis au pays de Juda. Là, tu peux manger ton

[1] Chap. V, 21-24 ; V, 3-7 ; VI, 11, 14. — [2] Chap. VII, 1-6.

pain et débiter tes prophéties. Mais tu ne continueras pas à prophétiser à Béthel, car c'est un sanctuaire du roi et une maison royale [1]. » Amos se contenta d'opposer à ces propos injurieux sa vocation prophétique et l'ordre de l'Eternel : « Va et prophétise à mon peuple [2]. » Mais éclairé désormais sur les dispositions de ce peuple, il dut consentir, quoi qu'il lui en coûtât, à proclamer l'irrévocable sentence divine : « La fin est venue pour Israël ; je ne lui pardonnerai plus [3]. » Les deux derniers chapitres de son livre contiennent la description des jugements divins qui devaient commencer quelques années plus tard par une première invasion, pour se consommer par la prise de la capitale du royaume et la déportation du peuple en Assyrie.

Le ministère d'Amos avait donc été vain ! Nullement ; il avait été en bénédiction à ces petits, à ces opprimés dont il avait si courageusement pris la défense. Grâce à lui, ils avaient compris que, méconnus des hommes, ils demeuraient chers à l'Eternel ; leur courage défaillant en avait été ranimé ; parmi eux se recruta ce « reste d'Israël » qui emporta dans l'exil les consolantes paroles par lesquelles Amos avait terminé son dernier discours à Béthel : « Un jour viendra, dit l'Eternel, où je relèverai de sa chute la maison de David ; j'en réparerai les brèches, j'en redresserai les ruines.... Je ramènerai les captifs de mon peuple d'Israël [4].... »

Nos renseignements sur le berger de Tekoa ne vont pas au delà de ce dernier discours. Que fit-il après s'être acquitté de sa mission ? Il retourna sans doute à ses brebis et à ses sycomores, mais pour se tenir prêt à répondre à tout nouvel appel de Celui qui, en l'envoyant prophétiser à son peuple, l'avait fidèlement assisté de sa force toute-puissante.

Cette vie, ce ministère ne nous apprendront-ils pas quelque chose ? Au moment où les mauvaises passions du cœur humain faisaient rage en Israël, minant la prospérité de ce peuple et préparant sa ruine, Amos, simple berger, apparut comme un messager de salut par ses avertissements, par ses appels courageux à la conversion, par ses intercessions, par l'exemple d'une vie sainte et d'une inébranlable assurance en Dieu. Après avoir parcouru son

[1] Chap. VII, 10-13. — [2] Chap. VII, 14, 15. — [3] Chap. VIII, 2. — [4] Chap. IX, 11, 14.

livre, demandons-nous si le monde où nous vivons n'est pas miné par des passions, ravagé par des vices, livré à des égarements tout semblables à ceux qui attirèrent les jugements de Dieu sur le royaume d'Israël : avarice, égoïsme, dureté, amour du luxe et du plaisir, orgueil, mollesse, impureté, intempérance. Ne pensez-vous pas que, quelle que soit votre vocation terrestre, vous pourriez, vous aussi, exercer dans votre maison, parmi vos voisins, dans votre ville ou dans votre village, au sein de votre patrie ou au dehors, si vous devez la quitter, une activité et une influence pareilles à celles dont l'humble pâtre de Juda vient de nous donner l'édifiant exemple? Tâche plus facile, plus douce que la sienne; car pour nous, chrétiens, il s'agit moins de reprendre et de menacer de la part de Dieu que de proclamer ses compassions infinies, et, à force d'amour manifesté en paroles et en œuvres, d'amener ceux qui périssent à ce Jésus que le prophète ne pouvait que vaguement pressentir, mais que nous connaissons et bénissons comme notre Sauveur. Des Amos, redirons-nous en terminant, des Amos chrétiens, que Dieu s'en crée parmi nous ! Qu'il daigne rapprocher nos Eglises de l'idéal que cette parole leur propose : « Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin d'annoncer les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière[1]. »

ED. HERZOG.

[1] 1 Pier. II, 9.

LA FOI ET LA SCIENCE

Qu'est-ce que la foi, au sens général du mot ?

C'est la confiance qu'a l'homme dans le témoignage de ses sens ; rien de plus, rien de moins.

Enfermé en lui-même comme dans une prison, il ne peut entrer en relation avec l'univers que par l'intermédiaire de ses sens. Ses sens reçoivent des impressions ; et comme, sous peine de demeurer dans un isolement absolu, force lui est de se fier à leur témoignage, il s'y fie, il croit à l'existence des objets extérieurs qui ont fait impression sur eux.

Voilà la foi, phénomène d'intuition où le raisonnement n'entre pour rien, qui est antérieur à tout exercice de la raison et par lequel nous prenons directement connaissance du monde extérieur.

Mais l'homme ne se contente pas de connaître, de savoir ; il a la faculté de comparer ses sensations entre elles, de les apprécier, de les juger. Il n'est pas seulement un être sensitif et passif, il est aussi intelligent et actif. Il use de son intelligence pour se faire une idée des choses que ses sens lui ont révélées ; il cherche à les comprendre. Le voilà dans le domaine de la science.

Seulement, comme la vérité est dans les choses et non dans son intelligence qui les apprécie, il peut arriver qu'il se trompe dans son appréciation. Il peut arriver également qu'il ne comprenne qu'en partie, qu'il tire de ses jugements incomplets des conclusions en partie erronées ; et l'expérience a montré que l'individualité entrant ici en jeu, tous les individus ne comprennent pas invariablement de la même manière. De là, l'incertitude des opinions et les variations de la science.

On voit que le domaine de la foi ou certitude intuitive, et celui de la science ou appréhension intellectuelle, sont tout ensemble parfaitement distincts et indissolublement unis, puisque l'esprit humain ne peut pas s'empêcher d'apprécier par l'intelligence les objets, à

l'existence desquels il croit sur le témoignage de ses sens. Indissolublement unis, disons-nous, mais aussi absolument distincts ; ce sont bien deux domaines différents.

Prenons un exemple.

L'existence du soleil m'étant révélée par deux de mes sens, elle se fait connaître à mon esprit par deux sensations, une de lumière, une de chaleur. Sur le témoignage de mon sens visuel et de mon sens tactile, je crois à l'existence de ce foyer de lumière et de chaleur. J'y crois avant tout exercice de ma raison, uniquement par intuition.

C'est là le domaine de la foi.

Je demeurerai dans ce domaine, soit que, par aversion pour l'obscurité, je recherche instinctivement la lumière du soleil, soit que, par crainte du froid, je m'expose à ses rayons. Je serais un être dépourvu d'intelligence, que je ne laisserais pas de chercher instinctivement le soleil, comme le fait la plante, et de retirer le bénéfice de son existence.

Mais je suis un être intelligent. Un impérieux besoin me pousse à étudier ces phénomènes de lumière et de chaleur auxquels l'existence du soleil donne lieu, et à rechercher quelle est la nature de l'astre lumineux. Je me fais une idée du soleil. Cette idée peut être juste, elle peut être fausse ; n'importe, me voilà dans le domaine de la science.

L'humanité a toujours cru à l'existence du soleil, parce qu'elle n'a jamais cessé d'avoir foi au témoignage de ses sens ; ses théories au sujet de la nature du soleil et des phénomènes auxquels il donne naissance, ont beaucoup varié dans le cours des âges et varieront peut-être encore. Nous connaissons le soleil ; il nous est permis de ne pas comprendre ce qu'il est et comment il produit la lumière et la chaleur. L'homme qui refuserait de croire à l'existence du soleil ne pourrait être qu'un aveugle ; celui qui prétendrait imposer à ses semblables une théorie quelconque au sujet de la nature du soleil, cette théorie fut-elle admise par l'universalité des savants, irait au delà de ses droits et mériterait d'être flétri du nom de fanatique.

Or, qu'est-ce, je vous prie, que la foi religieuse, sinon une simple application spéciale de cette foi universelle qui régit nos rapports avec le monde extérieur ?

Notre esprit n'a pas que des organes matériels ; il en a de spirituels aussi. Il a un sens spirituel de vision, qu'on appelle en philosophie le sens moral, en théologie la conscience. Il a un sens spirituel tactile, auquel tout le monde s'accorde à donner, très improprement, le nom de cœur.

Par l'intermédiaire de ces deux sens spirituels, et uniquement par leur intermédiaire, j'entre en communication avec l'univers spirituel. Je me fie, par un instinct invincible, à leur témoignage, chaque fois qu'un objet spirituel produit une impression sur eux. Je crois à l'existence de cet univers spirituel avec autant d'assurance que, sur le témoignage de mes sens matériels, à l'existence de l'univers matériel ; j'apprends à le connaître, et quand je connais, je sais. Il y a pour moi une évidence spirituelle aussi digne de ce nom d'évidence que l'évidence matérielle, parce qu'elle se fonde sur un témoignage de même ordre, celui de mes sens.

Voilà la foi religieuse, voilà le domaine de la religion.

Notez que, jusqu'ici, il n'a été question ni de juger, ni de comprendre, mais uniquement de constater l'existence de choses spirituelles par le moyen des sens spirituels.

Cependant, pour l'homme, le besoin de juger ses sensations est aussi impérieux dans ce domaine que dans l'autre. Au moyen de sa faculté de raisonnement, il compare les impressions reçues par sa conscience et par son cœur, il les juge, il cherche les lois qui en régissent les phénomènes. Le voilà entré dans le domaine de la science, qui sera psychologie, si l'homme en est l'objet, théologie si c'est Dieu.

Le domaine de la foi religieuse et celui de la théologie sont donc, eux aussi, absolument distincts, en même temps qu'unis de telle façon que l'esprit humain passe irrésistiblement de l'un à l'autre, sans même s'en apercevoir. On pourra toujours, par l'analyse, les distinguer l'un de l'autre, faire dans toute exposition religieuse la part de la religion et celle de la théologie ; il ne sera pas possible de les séparer jamais.

Prenons un exemple.

L'existence de Dieu m'est révélée en même temps par mes deux sens spirituels, la conscience et le cœur. Mes sens matériels ne recevant de lui aucune impression, j'ai la révélation d'un esprit pur.

Ma conscience me le fait connaître comme un rayonnement de sainteté ; mon cœur me fait sentir la chaleur de son amour. Je crois donc à l'existence d'un Dieu, esprit de sainteté et d'amour ; j'y crois sur le témoignage de mes sens et avant tout exercice de ma raison. Je suis ici dans le domaine de la foi religieuse.

J'y demeurerai, si instinctivement, par aversion pour le mal, je me soumets au Dieu de la conscience pour être délivré du mal, et si encore, attiré par la pénétrante chaleur de son amour, je lui donne mon cœur. Je serais un être dépourvu de raison, un petit enfant, que je ne laisserais pas de chercher d'instinct la lumière et la chaleur du soleil des esprits. L'âme du dernier des sauvages se tourne instinctivement vers Dieu, en dehors de tout effort d'intelligence. Il le saisit par la conscience et par le cœur ; il possède l'évidence, il croit en Dieu et, tout imparfaitement que ce puisse être, il connaît Dieu.

Mais que ce sauvage essaie de concevoir la notion de la divinité, — et il ne peut faire autrement, — il entrera, par cet exercice de sa raison, dans le domaine de la théologie. Et c'est ici que les notions vont varier à l'infini, de peuple à peuple, d'individu à individu.

L'humanité a toujours cru à l'existence de Dieu, parce qu'elle a foi au témoignage de sa conscience et de son cœur, les deux sens au moyen desquels elle le perçoit. Ses théories intellectuelles au sujet de la nature de Dieu et de son action dans le monde, n'ont cessé de varier ; il y a presque autant de théologies que de théologiens. Comme les Aryas des temps védiques, comme les habitants de l'ancienne Egypte ou de la Perse, nous connaissons Dieu ; nous savons qu'il existe, qu'il est la sainteté et l'amour infinis, source intarissable de lumière et de vie pour les esprits créés ; il nous est permis de ne pas comprendre ce qu'il est.

L'homme qui refuse de croire à l'existence d'un Dieu juste et bon est un aveugle, dont il faut avoir pitié. Celui qui prétendrait imposer à ses semblables son idée de Dieu, serait un fanatique, un transgresseur de la loi de la liberté.

Passant par-dessus les intermédiaires, dont je n'ai que faire ici, puisque mon dessein n'est pas d'établir la genèse de la foi chrétienne, j'arrive sans transition à Jésus-Christ.

Voilà un être humain que je ne connaissais pas. On me le pré-

sente ; j'entre en communication avec lui ; il fait sur ma conscience l'impression d'une absolue sainteté, sur mon cœur celle de l'amour dans sa perfection.

Qui est-il ? D'où vient-il ? Quelle est sa nature ? Je ne le sais pas encore, ma raison n'étant pas encore entrée en activité. Mais en voyant par le sens moral, en sentant par le cœur cet être en qui l'amour et la sainteté sont sans mesure, je reconnais Dieu et, d'un seul élan, ma conscience se soumet à sa loi, mon cœur se donne à lui. De déiste que j'étais, me voilà devenu chrétien.

Cependant, les impressions que je reçois de Jésus-Christ demandent à être comparées. Je connaissais Dieu comme un être spirituel que mes sens matériels ne pouvaient atteindre ; je perçois Jésus-Christ comme appartenant aux deux sphères de la matière et de l'esprit. Quelle est la nature de cet être à la fois dieu et homme ? Je ne puis pas ne pas me le demander ; ma raison veut percer l'obscurité de ce mystère, je fais acte de théologien.

Malheureusement, si j'ai l'évidence de mes sens pour affirmer, sans hésitation possible, que Jésus-Christ est la réalisation divine de l'humanité et l'incarnation humaine de la divinité, et si grâces à cette évidence je puis m'écrier : « Je sais en qui j'ai cru, » il m'est défendu de parler avec la même assurance de l'idée que je me fais de la nature du Christ ; parce que si la vérité est en lui, elle n'est pas en moi et que ma raison est sujette à l'erreur. D'Arius à Anselme de Cantorbury, la distance est grande ; les opinions théologiques qui relient ces deux points extrêmes sont très diverses ; cela était peut-être inévitable. Mais, en même temps, d'Arius à Anselme de Cantorbury, il n'est pas un théologien qui n'ait reconnu dans le Christ l'idéal humain réalisé et la plénitude des éléments divins de la sainteté et de l'amour.

Tous l'ont vu de la même manière par la conscience, tous ont pris possession de lui de la même manière par le cœur ; pourtant leur théologie a été aussi diverse que leur individualité. Les uns lui ont accordé la toute-puissance, la toute-science, etc., en un mot ce qu'on appelle les attributs métaphysiques de la divinité ; les autres les lui ont refusés. Pourquoi cette diversité ?

La réponse est facile à faire, quoique personne ne me paraisse s'en être avisé. Les attributs métaphysiques de Dieu ne sont per-

ceptibles ni pour la conscience, ni pour le cœur ; ce ne sont pas des objets, capables comme tels de faire impression sur nos sens. Ce sont des qualités que, à la suite d'un raisonnement, notre raison *attribue* à Dieu ; ce sont des idées que nous avons au sujet de Dieu. Dans ce domaine, l'évidence n'est que médiate, quand elle existe ; c'est une évidence intellectuelle, affaire d'opinion. Voilà pourquoi les divergences surgissent ; voilà pourquoi de deux théologiens chrétiens, croyant tous deux à la divinité de leur Sauveur, l'un vous dira qu'il avait la toute-puissance pendant son existence terrestre, l'autre qu'il ne l'avait pas. Ces deux opinions sont aussi légitimes l'une que l'autre.

Un des cas les plus instructifs sous ce rapport est celui de Jean-Jacques Rousseau. Si vous lisez la *Profession de foi du vicaire savoyard*, vous verrez que cet écrivain se donne pour déiste, adepte de la seule religion naturelle et qu'il refuse absolument de se dire chrétien, quoique parlant de Jésus-Christ comme un chrétien pourrait le faire, et même avec plus de justesse et de clarté que beaucoup de chrétiens.

Cette anomalie provient de ce que l'illustre et malheureux philosophe se défiait de sa raison et ne voulait rien croire que sur le témoignage de ses sens, matériels ou spirituels. Sa conscience et son cœur lui avaient fait connaître un Dieu juste et bon et montré en Jésus-Christ le représentant de la divinité sur la terre ; mais l'Eglise lui faisait une obligation de recevoir une dogmatique toute faite. Incapable d'accepter les formules et les définitions données par l'Eglise, il aima mieux rejeter le christianisme en bloc que de manquer de sincérité.

Celui qui avait dit : « Trop souvent la raison nous trompe, nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser ; mais la conscience ne trompe jamais, elle est le vrai guide de l'homme, » qui avait dit encore : » J'affirme les attributs de Dieu sans les comprendre ; j'ai beau me dire : Dieu est ainsi, je le sens ; je n'en conçois pas mieux comment Dieu peut être ainsi ; » et qui terminait sa profession de foi par ces mots : « J'ai fait ce que j'ai pu pour atteindre à la vérité, mais sa source est trop élevée. Quand les forces me manquent pour aller plus loin, de quoi puis-je être coupable ? c'est à elle à s'approcher,... » pourquoi ne s'est-il pas trouvé un chrétien non dogma-

tisant pour lui montrer que dans la personne et l'œuvre de Christ, son vœu avait été exaucé, qu'en Christ la vérité s'était approchée des hommes et que Dieu était en Christ réconciliant le monde avec soi ?

Car il avait vu le Christ, il l'avait bien vu, et il aurait ici encore pu se fier au témoignage de son sens moral : « ...La sainteté de l'Evangile parle à mon cœur.... Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoire de l'Evangile est inventée à plaisir ? Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ.... L'Evangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

Si Rousseau avait compris que la religion et la théologie sont choses absolument distinctes, et qu'il est loisible pour l'homme de s'associer à la foi de l'Eglise tout en n'acceptant la dogmatique de l'Eglise que sous bénéfice d'inventaire, nul doute qu'il n'eût embrassé le christianisme. Et c'est peut-être ce qu'il a fait, après tout ; dans les derniers jours de sa vie, il ne lisait plus guère que les évangiles.

Quoi qu'il en soit, la prétention de l'Eglise d'imposer une dogmatique comme partie intégrante de la religion, fut la pierre d'achoppement contre laquelle sa foi religieuse vint se briser.

Si la définition que nous avons donnée de la foi est juste, — *la confiance instinctive de l'homme dans le témoignage de ses sens, soit physiques, soit spirituels,* — il ne saurait être question d'avoir foi en un dogme quelconque, puisque le dogme ne tombe pas sous les sens. Le dogme n'est pas un objet susceptible d'être perçu par les sens ; c'est une formule intellectuelle, une idée à laquelle notre faculté intellectuelle de raisonnement donne ou refuse son adhésion. Vous pouvez solliciter l'adhésion de notre jugement à un dogme ; quand vous nous demandez d'avoir foi à un dogme, vous nous demandez une absurdité, attendu que nous ne pouvons avoir foi qu'au témoignage de nos sens et que ni la conscience, ni le cœur ne sont impressionnés par une idée. Il ne serait pas plus absurde d'exiger que les lois de l'optique, par exemple, fassent une impression sur la rétine de notre organe visuel, ou que nous puissions toucher de la main, palper, la loi de la gravitation.

Et c'est par malheur à chaque instant que les théologiens font cette méprise, de parler de foi dans un domaine où il ne saurait être question que d'adhésion intellectuelle, de compréhension.

L'école théologique prétendue nouvelle et qui est renouvelée de l'antiquité, a pourtant apporté un élément scientifique nouveau ; c'est sa méthode. Ou plutôt, elle a appliqué à la théologie une méthode nouvelle, que les siècles passés n'ont pas connue, et qui a renouvelé les sciences, la méthode expérimentale. Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, les savants ont toujours confondu le domaine de la foi et celui de la science. Il a fallu les admirables travaux des Littré, des Claude Bernard, des Pasteur, pour les amener à comprendre que ce sont là deux domaines absolument distincts, que la science est incapable de connaître les objets en eux-mêmes, les objets ne pouvant être connus que par l'intermédiaire des impressions qu'ils font sur les sens, et qu'elle doit se contenter de juger, d'analyser, de comparer ces impressions entre elles, sans se permettre d'aller au delà de cette étude des phénomènes. Ils ont montré, par exemple, qu'en botanique, l'intelligence humaine peut étudier le phénomène de la germination, parce que ce phénomène tombe sous les sens, mais qu'elle est incapable d'atteindre à la réalité du germe, parce que cette réalité n'est pas appréciable par le moyen des sens. Nous avons foi à l'existence du germe, dont les manifestations sont appréciables à l'œil et au toucher, notre science ne saura jamais rien de sa nature ; elle devra se cantonner dans l'étude des manifestations visibles et sensibles de cette réalité insaisissable.

Or, la méthode inaugurée dans les sciences naturelles devait faire son apparition dans le domaine religieux ; elle l'a fait sous les auspices de l'école nouvelle. Et il faudra reconstruire la théologie sur cette base, comme on est en train de le faire pour les sciences naturelles.

La méthode expérimentale est la seule qui soit scientifique, parce qu'elle est la seule qui distingue avec soin la doctrine et le dogme, l'enseignement qui est la constatation d'un fait et la théorie qui est une explication toujours revisable du fait. Elle exige la foi à la doctrine ; elle ne demande qu'une adhésion intellectuelle au dogme.

La vertu curative de la quinine dans les cas de fièvre paludéenne est une doctrine médicale, à laquelle croira quiconque l'aura expé-

rimentée ou l'aura fait expérimenter par des personnes compétentes. Pour croire à cette doctrine, il suffit qu'on ait le témoignage des sens qui auront constaté que la quinine guérit la fièvre. C'est affaire de confiance dans ce témoignage ; le raisonnement n'y entre pour rien.

D'autre part, les médecins ont fait la théorie de cette vertu curative de la quinine ; ils disent qu'elle tient à une essence vénéneuse qui neutralise dans le sang infecté l'action de certains microbes. Si cette théorie se recommande à votre raison, vous êtes libre de l'accepter, d'y donner votre adhésion intellectuelle ; ce n'est plus affaire de foi, mais de jugement. Et peut-être dans quelques années, les savants auront-ils une autre théorie à vous proposer, plus en harmonie avec les lumières du jour.

L'Evangile nous enseigne que la mort de Christ a une vertu rédemptrice. On peut croire à cette doctrine sur le témoignage des apôtres, si l'on a confiance dans l'expérience qu'ils en ont faite. Ce sera une foi au second degré, ou plutôt de seconde main ; mais ce sera toujours la foi au témoignage des sens, une évidence intuitive, quoique par procuration. Si vous avez fait dans votre personne l'expérience de cette vertu rédemptrice, vous aurez, par le témoignage de vos propres sens spirituels, l'évidence proprement dite. Mais veuillez remarquer que dans votre foi n'est entré aucun élément rationnel, et que l'évidence dont vous jouissez n'est pas le fruit d'un raisonnement : par la conscience, par le cœur, vous avez touché et goûté. C'est l'intuition directe, fruit de l'impression produite sur votre sens moral par la mort de Christ. On voit ou l'on ne voit pas, on croit ou l'on ne croit pas ; aucun raisonnement ne pourrait ni fortifier, ni infirmer cette foi, le raisonnement étant d'ordre différent.

D'autre part, les théologiens ont fait la théorie de cette vertu rédemptrice de la mort du Christ ; ils ont cherché à se l'expliquer et à formuler d'une façon précise leur opinion à ce sujet. Si cette théorie, si ce dogme se recommande à votre raison, vous êtes libre de l'accepter, d'y donner votre adhésion intellectuelle ; ce n'est plus affaire de foi, mais de jugement.

Dès lors, il ne sera pas toujours facile, je le veux, mais il sera toujours possible de faire dans chaque cas particulier la part de la

doctrine, qui est l'énoncé du fait, et la part du dogme, qui est l'explication systématique, rationnelle, du fait. Essayons.

Avec tous les chrétiens et sur l'autorité de Jésus-Christ, je crois au Père, au Fils et au Saint-Esprit. J'ajouterai que si je suis vraiment chrétien, je suis entré par l'intermédiaire du Fils en relation avec le Père et que j'ai reçu le Saint-Esprit. J'ai le témoignage de mes sens spirituels pour affirmer l'existence du Père, du Fils et du Saint-Esprit. L'évidence est aussi complète qu'elle peut l'être, qu'elle le serait par exemple pour me permettre d'affirmer l'existence des amis terrestres avec lesquels je suis en relation.

Un seul Dieu en trois personnes, telle est la formule dogmatique au moyen de laquelle les théologiens orthodoxes ont cherché à s'expliquer le mystère de la divinité, ce qu'ils appellent la trinité (triunité).

Or, veuillez remarquer que ce dogme ne peut pas être l'objet de la foi, puisque une formule exprimant les relations de divers objets entre eux ne saurait faire une impression sur les sens, ne saurait être le sujet d'un témoignage rendu par les sens. Je connais le Père, je connais le Fils, je connais le Saint-Esprit ; je les connais, parce que je suis entré en relations avec ces trois êtres divins par l'intermédiaire de ma conscience et de mon cœur ; je ne peux ni voir, ni sentir une formule. La formule s'adresse à ma faculté intellectuelle de raisonnement ; à celle-ci de juger. Et suivant son jugement, je donnerai librement mon adhésion ou je la refuserai, à la formule.

Or, dans le cas particulier, me sera-t-il permis d'avouer que mon intelligence ne va pas jusqu'à comprendre ce que signifie ce terme de trinité ? Cependant vous vous adressez à mon intelligence, puisque votre formule est un essai de synthèse rationnelle ; j'ai donc le droit d'exiger que votre formule soit intelligible.

Elle ne l'est pas. Car, par exemple, au point de vue rationnel, quelle différence faites-vous entre la personne du Père et celle du Saint-Esprit ? Le Père n'est pas un esprit, limité par d'autres esprits ; il est l'Esprit au sens absolu, et de plus l'Esprit qui est sainteté, l'Esprit saint. Mais s'il est l'Esprit saint, il n'est plus le Père, puisque le Père et le Saint-Esprit sont d'après votre formule deux personnes distinctes.

Vous répondez qu'il y a là un mystère. Soit; je crois à ce mystère, seulement je n'ai pas la prétention de formuler un mystère, et votre dogme est une formule.

Alors, me direz-vous, vous niez la personnalité du Saint-Esprit?

Je ne la nie, ni ne l'affirme; je ne comprends pas ce que vous entendez par ce terme, appliqué à Dieu, voilà tout. Et je me contente de croire au Saint-Esprit, que je connais pour l'avoir reçu.

La distinction sur ce point entre la foi et la théologie paraît suffisamment nette; voyons sur d'autres points.

Je crois en Jésus-Christ, Fils de Dieu et Fils de l'homme, mort pour la rémission de mes péchés, ressuscité le troisième jour, monté au ciel où il s'est assis à la droite de Dieu, où il vit, où il règne et d'où il reviendra pour juger les vivants et les morts.

Tel est l'enseignement, la doctrine de l'Ecriture; je ne serais pas un chrétien, si je n'y croyais de toute ma conscience et de tout mon cœur. Mais les hommes ont voulu formuler cette doctrine; ils en ont fait une série de dogmes rationnels avec explications et preuves à l'appui. C'était leur droit; j'ai celui d'accepter ou de rejeter leurs formules, sans cesser pour cela d'être un croyant.

Parmi ces dogmes, il y en a deux qui ont attiré récemment l'attention du public religieux : celui qui a trait à la préexistence du Christ et celui qu'on essaie de formuler au sujet de sa résurrection. Cherchons à faire, ici encore, la part de la doctrine et celle du dogme.

C'est, si je ne me trompe, à leur sujet que le *Journal religieux* posait récemment cette question : « N'arrive-t-il jamais que sous le nom de théologie et sous couleur de liberté scientifique on s'attaque aux fondements mêmes de la foi, que, en prétendant interpréter, on en vient à faire disparaître l'objet même de la foi? »

Cela pourrait arriver, en effet; je n'en connais pas d'exemple chez nous. Les docteurs dont l'enseignement est incriminé affirment, en effet, qu'ils croient à la réalité des faits qu'on les accuse de faire disparaître. Ils ont d'autres lunettes que vous, voilà tout; et si vous pouviez vous décider à poser vos lunettes pour essayer les leurs, vous verriez reparaître l'objet de votre foi. En refusant de vous placer, ne fût-ce qu'un instant, à leur point de vue, vous

vous condamnez vous-même à ne pas voir l'objet que, de leur place, on voit différemment sans doute, mais probablement tout aussi bien.

J'ajouterai qu'il n'y a pas de discussion qui puisse aboutir lorsque, sur le terrain d'une foi commune, on n'est pas résolu à respecter les idées d'autrui.

Jésus-Christ a affirmé sa préexistence ; c'est là un fait que personne parmi nous ne songe à nier. Nous sommes tenus, si nous professons d'être chrétiens, de croire à la préexistence de Jésus-Christ.

Si l'on en restait là, sur le terrain de la foi religieuse, il n'y aurait point de dissentiment entre nous. Mais on a voulu expliquer. En quoi consistait cette préexistence ?

Nous voilà sur le terrain de la théologie. Les uns ont dit : préexistence idéelle et inconsciente ; les autres, préexistence personnelle, consciente.

Qui décidera ? L'Ecriture ?

Les uns et les autres prétendent interpréter l'Ecriture. Si je n'écoutais que mon sentiment, je serais du côté des orthodoxes, probablement parce que j'ai été élevé dans l'orthodoxie. Mais le sentiment n'a rien à faire dans le domaine de la science ; j'ai donc cherché à peser les arguments des deux parties et n'ai pu donner entièrement raison ni aux uns, ni aux autres.

Il est si difficile de se faire une idée nette du sujet ! Se représente-t-on réellement ce qu'était Jésus-Christ, avant d'être Jésus-Christ, ce Jésus-Christ, Fils de l'homme, que nous connaissons ?

La Parole ? Que faut-il entendre par ce terme appliqué à la divinité ? Une parole n'est pas un être personnel et conscient. D'autre part, une existence qui ne serait pas consciente se conçoit dans le végétal, même chez l'animal ; elle ne se comprend guère chez le Fils éternel de Dieu.

Qu'est-ce même, à vouloir s'en rendre compte, que ce terme de Fils éternel de Dieu ? Fait-il naître une idée précise dans votre cerveau ? Je défie l'homme le plus intelligent de comprendre ce qu'il dit, quand il parle de l'éternité du Fils de Dieu, puisque l'idée de filiation emporte celle de subordination dans le temps, aussi bien que dans le rang.

Assurément, sur l'autorité de Jésus-Christ, je crois à la préexistence du Fils de Dieu ; mais j'y crois, sans qu'il me soit possible de comprendre en quoi elle consistait. Comment le comprendrais-je, lorsque je ne comprends même pas ce qu'était la nature de ce Fils de l'homme que je connais pourtant et en qui je crois?

Les orthodoxes disent que, dans la prière sacerdotale, Jésus en appelle à ses souvenirs. Rien dans l'attitude et les paroles du Seigneur n'autorise cette assertion. Tout ce qu'il dit de sa carrière préhistorique a un caractère de généralité d'où l'on peut inférer qu'il ne connaissait ce passé extra-terrestre que par les révélations reçues au cours de son existence terrestre. S'il avait eu un souvenir personnel de son action dans le monde avant l'incarnation, de la part qu'il avait prise comme Verbe éternel à la création de l'homme et à la formation des destinées d'Israël, il me semble qu'il eût parlé tout autrement qu'il ne l'a fait. On eût senti quelque chose de cette science historique dans ses discours. Au contraire, quand il parle de la création de l'homme, c'est pour l'attribuer d'une manière générale à Dieu ; il ne paraît pas connaître l'histoire du peuple autrement que par les récits de l'Ancien Testament. Donner ses enseignements au sujet du passé comme émanant de ses souvenirs personnels, c'est appuyer sur une simple hypothèse l'idée d'une préexistence consciente.

Pour moi, je crois à la préexistence du Fils de Dieu dans les termes et dans la limite des termes qu'il a employés pour en parler. Il ne l'a jamais définie, et je ne veux pas chercher à la définir. C'est affaire des théologiens, s'ils le peuvent ; je crois avoir montré que ni les uns, ni les autres n'ont réussi à la définir d'une manière intelligible.

Passons au dogme de la résurrection.

Avant le dogme, il y a la doctrine, savoir l'enseignement de Jésus-Christ et l'affirmation des témoins qui le virent après sa résurrection. C'est sur cette doctrine que l'Eglise a été fondée et qu'elle repose ; elle n'existerait pas si Jésus-Christ était resté dans le sépulcre. Dans nos Eglises, il n'y a pas de dissentiment sur ce point ; tous, nous croyons que Jésus-Christ est ressuscité et qu'il a été élevé à la droite de Dieu.

Seulement, les théologiens ayant voulu faire la théorie de la ré-

surrection, deux partis se sont formés, dont l'un affirme que la résurrection a été corporelle, tandis que l'autre soutient qu'elle a été spirituelle. Les premiers déclarent en outre que, à leurs yeux, le point de vue de leurs adversaires est une négation du fait de la résurrection.

Avant de lancer dans le public une accusation aussi grave, les orthodoxes devraient bien commencer par nous dire ce qu'ils entendent par résurrection corporelle. Je l'ai demandé aux plus autorisés ; aucun ne m'a donné de réponse intelligible. En réalité, par résurrection corporelle ils entendent une résurrection matérielle ; mais comme, d'autre part, ils savent que ni la chair, ni le sang n'entreront dans le royaume des cieux, ils expliquent que cette matière a été transmuée, le corps matériel étant devenu corps spirituel. Et ils ne veulent pas d'une résurrection qui ne serait que spirituelle !

Y comprenez-vous quelque chose ?

Moi, non plus. Nous avons pourtant le droit d'exiger que si l'on fait tant que de nous donner une explication, elle soit intelligible.

Les partisans de la théologie nouvelle se rattachent à la conception de saint Paul, qui parle d'un corps spirituel, c'est-à-dire « d'un organisme chez lequel le facteur matériel et l'esprit sont dans d'autres rapports que chez nous actuellement. » Pour eux, le Christ est actuellement vivant, et vivant avec un corps spirituel ; il n'est pas un pur esprit. Mais qu'est-ce que ce facteur matériel dans un organisme où la matière n'a point de place ?

Y comprenez-vous quelque chose ?

Moi, non plus. La seule chose que je perçoive clairement, c'est que, d'accord les uns avec les autres sur le fait de la résurrection, les uns et les autres en donnent une explication qui n'explique rien du tout.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que tous, orthodoxes et hétérodoxes, estiment que, au matin du troisième jour, le corps du Christ n'était plus dans le tombeau et que les disciples sont innocents du crime d'enlèvement. Seulement, qu'est-ce que ce corps est devenu ?

Les uns répondent : Il est devenu corps spirituel, affirmation qui n'offre aucune idée à l'esprit.

Les autres : Nous n'en savons rien.

Le fait est que les uns n'en savent rien de plus que les àutres. Mieux vaudrait cesser de se disputer, puisque aussi bien les deux théologies ont l'une et l'autre pour résultat de nous mettre en présence d'un Christ ressuscité, vivant, à qui toute puissance a été donnée dans le ciel et sur la terre.

Un grand pas aura été fait dans la voie de la conciliation, quand tout le monde aura compris qu'il faut faire la même distinction entre la doctrine et le dogme qu'entre la foi et la science.

On nous parle toujours de l'autorité dogmatique de Jésus-Christ et de ses apôtres, quand c'est autorité doctrinale qu'il faudrait dire. Je ne nie pas que les apôtres n'aient fait quelquefois de la théologie, ainsi lorsque saint Paul formule le dogme de la justification par la foi ; mais c'est là l'exception. D'une manière générale, on peut dire qu'il n'y a que des doctrines dans l'Ecriture, à savoir l'affirmation de certains faits et un enseignement au sujet de la valeur religieuse de ces faits. Ni Jésus-Christ, ni les apôtres n'ont fait de la théorie ; ils n'ont jamais réduit la doctrine à ses éléments rationnels pour en faire ensuite la synthèse intellectuelle et en donner cette formule scientifique, en laquelle consiste le dogme. Et c'est cette confusion entre la doctrine et le dogme faite par les théologiens du passé, à commencer par ceux de l'Eglise catholique, qui est la cause efficiente de toutes les querelles.

Pour en citer un exemple, ils ont fait la théorie de l'incarnation. Prêtant leurs idées aux écrivains sacrés, ils prétendent trouver dans l'Ecriture le dogme de l'incarnation et s'indignent contre quiconque ne l'y trouve pas comme eux.

J'en suis bien fâché, mais je ne trouve pas ce dogme dans l'Ecriture. Le fait de l'incarnation y est très clairement enseigné, et c'est même une des doctrines capitales de l'Ecriture ; nulle part ce fait n'est expliqué d'une façon rationnelle, sous forme de théorie, de dogme.

Vous trouverez dans les écrits de saint Paul une doctrine sur l'élection de grâce ; s'il en avait donné une explication rationnelle, s'il l'avait formulée en dogme, on ne se disputerait pas depuis tant de siècles sur la valeur dogmatique de cette doctrine. Calvin en a fait un dogme ; il n'y a jamais eu d'incertitude au sujet de sa for-

mule, on peut ne pas l'accepter, personne ne s'est jamais trompé sur le sens à lui attribuer. Et le fait seul qu'il y a presque toujours deux manières différentes de comprendre et de formuler les doctrines scripturaires, n'est-il pas la preuve que, à part une ou deux exceptions, il n'y a pas de dogme dans l'Ecriture ?

Nous ne poursuivrons pas plus loin cette analyse des dogmes chrétiens. Pour faire jusqu'au bout dans chacun d'eux la part de la foi et celle de la science, il faudrait des volumes et notre démonstration n'y gagnerait rien ; un seul exemple suffit pour montrer comment l'esprit humain passe du domaine de la religion à celui de la théologie et quelle est la distinction à établir entre la doctrine, qui fait appel à nos sens spirituels, et le dogme qui demande simplement l'adhésion de notre raison.

Ceux de nos lecteurs qui nous ont suivis jusqu'ici comprennent maintenant quelle est la confusion faite par les théologiens de l'ancienne école, quand ils soutiennent que la vérité s'adresse à l'homme tout entier, conscience, cœur et intelligence. Ils auraient raison, s'il s'agissait vraiment de la vérité; mais ce qu'ils entendent par vérité, c'est le dogme, c'est-à-dire l'explication qu'ils donnent de la vérité, autrement dit encore leur opinion, individuelle ou collective, n'importe, ce qui n'est pas du tout la même chose que la vérité. Or, une opinion ne saurait exiger de nous autre chose qu'une adhésion intellectuelle.

Retenir fermement la doctrine des apôtres, c'est-à-dire leur enseignement et n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les dogmes formulés par les théologiens, tel est le devoir du chrétien. C'est là ce que font nos Eglises évangéliques ; elles ont une profession de foi qui est leur raison d'être ; elles n'ont point de théologie officielle, ce qui fait leur sécurité.

AUG. GLARDON.

JOSEPH EN ÉGYPTE

On ne peut pas lire avec quelque attention les chapitres que la Genèse consacre à l'histoire de Joseph, sans être frappé du caractère profondément égyptien de ces récits. Plus les découvertes de l'égyptologie se multiplient, plus on est forcé de convenir que l'écrivain, auquel nous devons ces pages si vivantes, a été fort exactement renseigné et n'a point composé un roman. Bien des noms connus dans la science ont déjà publié cette observation et rendu de la sorte un loyal hommage à la vérité. Un des plus autorisés, sans doute, est celui du Dr *H. Brugsch* dont il faut citer, outre plusieurs ouvrages étendus, un article paru dans le cahier de mai 1890 de la *Deutsche Rundschau.*

Exposer en détail tous les points où l'histoire de Joseph se rencontre avec les traits les mieux constatés de l'histoire et des mœurs de l'ancienne Egypte, dépasserait à la fois les limites de notre compétence, et la place dont nous pouvons disposer. Contentons-nous de quelques remarques. Si notre étude a pour résultat d'augmenter la confiance du lecteur non prévenu dans un livre de la Bible, nous estimerons avoir fait une œuvre utile.

I

Un premier fait nous frappe : c'est la place considérable donnée aux songes dans les trente premières années de la vie de Joseph. C'est par des songes, d'abord, qu'il est conduit, semble-t-il, à sa perte ; c'est par des songes, ensuite, qu'il est amené sur les marches du trône. La vision des douze gerbes et celle des onze étoiles contribuent à faire de lui un jeune orgueilleux, et de ses frères des envieux criminels qui complotent sa mort. Celles des trois sarments et des trois corbeilles, racontées dans la prison par l'échanson et par le

panetier de Pharaon, semblent, pendant deux ans, n'exercer aucune influence sur le sort du captif hébreu. En réalité, ce sont elles qui préparent les voies à sa libération, et sa grandeur est assurée dès qu'il a expliqué les deux songes royaux des vaches et des épis.

Ce n'est pas la seule occasion où la carrière des hommes de Dieu nous soit présentée dans une relation étroite avec leur habileté à interpréter les songes. Il suffirait de rappeler l'exemple de Daniel à la cour de Babylone. Le chrétien aime à voir dans ces circonstances la preuve que Dieu traite chacun suivant ce qu'il a et non suivant ce qu'il n'a pas. A une époque où la révélation écrite est encore très rare, le songe, la vision sont des moyens que l'Eternel emploie volontiers pour se communiquer à sa créature intelligente. Un des amis de Job, Elihu, l'a donné à entendre d'une façon très nette : « Dieu parle tantôt d'une manière tantôt d'une autre. Il parle par des songes, par des visions nocturnes, quand les hommes sont livrés à un profond sommeil.... » Mais ce qui nous intéresse surtout ici, c'est que les hommes pieux de l'Egypte antique partageaient précisément cette manière de voir, et ne doutaient point que la divinité ne se communiquât par des songes au mortel qu'elle tenait à favoriser de ses enseignements ou de ses promesses.

Dans un article publié par la *Revue chrétienne* de 1878 (p. 73), notre savant concitoyen, M. Edouard Naville a reproduit ce qu'il appelle « un des morceaux les plus curieux dans ce genre. » C'est le songe d'un roi de la XVIIIe dynastie, nommé Thoutmès IV, et contemporain du séjour des Israélites en Egypte. Au cours d'une chasse, le monarque s'étend à l'ombre d'un sphynx gigantesque, emblème du dieu Harmachis (le soleil), et, la fatigue l'accablant, il s'endort. Une inscription a conservé le récit d'un songe qui lui fut alors accordé ; en voici le texte :

« Il lui sembla que la sainteté de ce grand dieu lui parlait de sa propre bouche, comme un père parle à son fils, en lui disant : « Regarde-moi ; contemple-moi, mon fils Thoutmès ; je suis ton père
» Harmachis. Le royaume te sera donné, et tu porteras la couronne
» blanche et la couronne rouge[1] sur le trône du dieu Set. Le pays
» t'appartiendra dans toute sa longueur et toute sa largeur, aussi
» loin qu'atteint l'éclat des yeux du maître de l'univers. Tu auras

[1] Allusion à la double royauté sur la Haute et sur la Basse-Egypte.

» abondance et richesse ; on t'apportera le meilleur du pays et de
» riches tributs de tous les peuples. Il te sera accordé une longue
» durée d'années ; mon regard est sur toi et mon cœur t'appar-
» tient, je t'accorderai la royauté avec tout ce qu'il y a de meilleur.

» Je suis recouvert du sable de la contrée dans laquelle je suis
» établi ; promets-moi que tu feras ce qui est le désir de mon cœur ;
» à cela je reconnaîtrai que tu es mon fils, celui qui me vient en
» aide. »

On en conviendra : un peuple dont la religion fait une telle place aux songes et leur accorde une pareille valeur, — car Thouthmès prit la résolution de faire enlever le sable qui entourait le sphynx, — un tel peuple devait accepter mieux que bien d'autres une autorité qui ne s'appuya, tout d'abord, que sur celle des songes.

On s'étonne, toutefois, de la rapidité extraordinaire avec laquelle s'est produite l'élévation de Joseph. Esclave et prisonnier le matin, il est vice-roi le soir. Est-ce vraisemblable ?

« Le vrai, on nous permettra de le répéter, peut quelquefois n'être pas vraisemblable. » Dans le cas présent, néanmoins, les vraisemblances sont plus favorables au récit biblique qu'on ne le supposerait au premier abord. Et c'est ici que l'histoire égyptienne nous offre les plus précieuses lumières.

Elle nous apprend, en effet, que la dynastie qui occupait alors le trône était de race étrangère et, selon toute apparence, sémite. Imposée par la force aux aborigènes, elle ne se sentait point encore appuyée sur des bases inébranlables. Elle avait trouvé moyen, sans doute, de s'entourer d'officiers et d'administrateurs sur lesquels il lui était permis de compter. Mais tout, pourtant, n'était pas sémite à la cour. Preuve en soit ce titre « d'Egyptien » intentionnellement donné à Potiphar, au moment où il nous est présenté comme chef des gardes de Pharaon. Cette épithète aurait quelque chose d'étrange ou de naïf s'il s'agissait d'une dynastie véritablement égyptienne ; elle est, au contraire, parfaitement en place dès que nous avons affaire à un monarque étranger.

Or ce monarque, Pharaon, voit tout à coup s'offrir à lui une occasion excellente autant qu'inattendue, d'affermir le sceptre dans ses mains. Joseph est un hébreu, un sémite. On le lui a présenté

comme tel. En le voyant, en l'entendant, il a reconnu en lui un homme de sa race. Ne serait-ce pas d'une très sage politique de faire de cet homme le bienfaiteur et même le sauveur de l'Egypte entière ? Quand la nation saura qu'elle n'échappe aux calamités d'une longue famine que par la prévoyance d'un sémite, elle sera moins disposée à voir dans ces étrangers des hommes haïssables. La dynastie n'en sera que mieux consolidée. Et vraiment, heureux les monarques auxquels il est permis de fortifier leur trône par des moyens si parfaitement humains. La diplomatie n'a pas dans ses annales beaucoup de souvenirs aussi purs que celui de l'élévation de Joseph par Pharaon.

Que la soudaineté de cette élévation conserve encore quelque chose d'extraordinaire, nous en convenons sans peine. Nous croyons pourtant que l'influence des songes, dont nous parlions plus haut, l'a préparée et l'explique dans une très large mesure. Hérodote, dans son second livre, rapporte un cas qui présente avec le nôtre de sérieuses analogies. Mais il nous semble surtout que des bonnes fortunes pareilles à celle qu'a rencontrée Pharaon ne se produisent pas deux fois. Son intérêt le mieux entendu exigeait qu'il en profitât immédiatement. Les *Denkmäler* rassemblés par le savant Lepsius reproduisent, comme absolument historique, une scène qu'on croirait tirée du XLIe chapitre de la Genèse. Devant un prince assis sur son trône, tous les grands de la cour sont prosternés, le front dans la poussière. Un seul reste debout ; un autre, incliné aussi bas que le lui permet l'exercice de ses fonctions, passe une chaîne d'or autour du cou de ce dignitaire immobile, et s'apprête à lui mettre au doigt un anneau de prix.

Il n'y a pas jusqu'au mariage de Joseph qui ne trouve son explication dans les circonstances politiques de l'époque. « Pharaon, dit le texte, lui donna pour femme Asnath, fille de Poti-Phéra, prêtre d'On. » Asnath signifie littéralement « trône de Neith, » divinité égyptienne. Poti-Phéra, c'est « le don, le présent du soleil. » On, enfin, c'est le nom antique d'Héliopolis, la cité du soleil. La puissante caste des prêtres, peu favorable au nouveau régime, s'était retirée dans une portion du delta. Des privilèges importants lui avaient été concédés, comme nous aurons à le voir bientôt. Rien ne pouvait tenir plus au cœur de Pharaon que de se ménager des intel-

ligences au sein de ce parti si influent, et de lui faire au besoin les avances compatibles avec ses propres intérêts. Chacun sait qu'en ces matières les mariages offrent maintes ressources. Associer par une alliance matrimoniale le prêtre même d'Héliopolis avec celui qui devenait le vice-roi de l'Egypte, cela pouvait passer pour un coup de maître. Pharaon le tenta et réussit. Oh! sans doute, ce mariage ne nous offre pas les caractères poétiques que nous aimons à rencontrer ailleurs. Ce n'est pas l'idylle charmante que nous avons vu se jouer, au bord du puits de Charan, entre Eliézer et Rébecca. Non ; c'est un mariage diplomatique bien constaté. Après cela, nous n'avons pas le droit d'en conclure qu'il ait été nécessairement malheureux. Pas un mot du récit ne tend à le prouver. Asnath, pour avoir été fille d'un prêtre du soleil, ne paraît pas avoir enlevé du cœur de son époux la moindre parcelle de foi au Dieu créateur. Les deux fils qu'elle lui donna, Ephraïm et Manassé, furent placés par Jacob au nombre des patriarches, sans qu'il ait songé à leur reprocher, pas même à mentionner, leur origine demi-païenne.

II

Il ne nous suffit pas, au reste, d'admirer le changement de fortune survenu dans les destinées de Joseph. Nous désirons le voir à l'œuvre comme gouverneur général de l'Egypte. Il a accepté la plus lourde des responsabilités. Son administration, on peut s'y attendre, n'échappera pas à la critique. A-t-il mérité celles qui lui ont été adressées ?

On n'en formule pas beaucoup à propos des mesures qu'il a prises pendant les sept années d'abondance. Si l'on veut être juste, au lieu de critiquer il faudra louer et admirer très franchement. Car enfin, c'est un travail énorme que celui qui fut alors accompli par le jeune Hébreu. On lit, dans le récit très simple donné par la Genèse, qu'il rassembla tous les produits de ces années, qu'il fit des approvisionnements dans les villes, qu'il amassa du blé comme le sable de la mer. Très bien ! Mais sait-on tout ce que cela représente de peines, de soucis et de fatigues pour un administrateur consciencieux ? Il est facile, relativement, de donner des ordres. Il l'est beaucoup moins de s'assurer qu'on les exécute, de ne pas s'épar-

gner soi-même, d'agir par l'exemple plus que par les décrêts, de payer de sa personne, de stimuler les bonnes volontés, d'avoir raison des paresses et des routines. Le temps dont on pouvait disposer était relativement court : sept années. Pour visiter tout ce qui devait l'être, pour bâtir des greniers dont les dimensions exigeaient probablement des matériaux assez chers, et qu'il importait de mettre à l'abri des coups de mains et des accidents, il fallait non seulement disposer d'une très grande autorité, mais encore savoir déployer une très constante activité.

Sur ces points, du reste, on est volontiers d'accord. On l'est moins, beaucoup moins, dès qu'on arrive aux années de famine. Là on trouve Joseph exigeant, rapace, injuste; on a même dit tyrannique. Un homme auquel nous devons des explications géniales et maints traits de lumière inattendus dans l'exposé des scènes de l'Ancien Testament, M. le pasteur Funcke, prend résolument ici parti contre Joseph. Suivant lui, sa manière de procéder dans la vente du blé aux Egyptiens et aux Cananéens est blâmable. Il n'aurait eu d'autre but que d'agrandir à tout prix la puissance royale, en faisant très bon marché des libertés populaires [1].

Examinons. Ne nous laissons pas éblouir par les mots. Assurément, nous tenons très fort à la liberté. Nous croyons cependant qu'au temps de Joseph peuples et rois l'entendaient un peu autrement qu'aujourd'hui, et nous demandons si, à une époque aussi grave que celle d'une famine prolongée pendant sept années, la première de toutes les libertés n'était pas la liberté de vivre.

Une ou deux remarques préliminaires ne seront pas superflues.

Le blâme qu'on croit devoir adresser à Joseph, nous ne le rencontrons ni dans l'Ecriture, — qui sait pourtant très bien condamner ce qui le mérite, — ni dans le jugement des Egyptiens, les premiers intéressés, on en conviendra, et les plus aptes à juger de ce qui les touchait de si près. La seule exclamation que nous les entendions pousser, au moment où les mesures prises par le gouverneur paraissent les plus dures, c'est celle-ci, que nous recommandons

[1] « Il avait cette idée, entièrement fausse, que le devoir d'un ministre est d'agrandir, aux dépens de la liberté individuelle, la puissance du monarque. Il ne comprenait pas que, plus un peuple est libre, plus il est intelligent, brave et fidèle.... Joseph a enseigné à son roi à être le tyran et non le père de ses sujets.... Le conseil qu'il donna à son souverain l'amoindrit à nos yeux. » (O. Funcke, *Joseph ou la vie avec Dieu*, p. 293.)

aux critiques : « Tu nous sauves la vie ! » Avec cela pas d'émeutes, pas de soulèvements populaires pendant ces longues souffrances. Pas d'horreurs, non plus ; pas de scènes de cannibalisme : cela n'a pas toujours été le cas lors des famines que l'Egypte a traversées.

Observons, en outre, que Joseph n'était nullement le propriétaire du blé qu'il avait amassé. Si, poussé par son bon cœur, il en eût fait don aux affamés, il eût tout simplement exercé la charité avec ce qui n'était pas à lui. Il eût, de plus, exposé toutes les réserves à un gaspillage effréné. Avec cette belle générosité, il n'y en eût pas eu pour six mois. Il y a des cas où ce n'est pas être bon que de faire l'aumône. Joseph et l'Egypte, nous le croyons, se trouvaient dans un de ces cas. Et ce ne sera jamais un petit éloge pour la mémoire de ce gouverneur que la probité et la fermeté dont il fit preuve à un poste difficile entre tous. Pendant ces quatorze ans d'adminiistation, il a pu enrichir le trésor de Pharaon ; il n'a pas enrichi le sien. Au moins, nul ne lui en a fait le reproche.

Etudions de plus près les divers procédés dont il s'est servi.

Pendant les premières années, il a exigé, pour le blé livré, de l'argent. Le peuple en avait. On lui avait payé, sans doute à des prix raisonnables, le cinquième annuel de la récolte, que le gouvernement avait fait acheter. Prétendre que Joseph aurait vendu les provisions à des prix d'usurier, c'est lui prêter très gratuitement une malversation dont nous ne voyons nulle part la trace.

Mais l'argent s'épuise. Il faut se nourrir pourtant. Le peuple a des troupeaux ; Joseph les demande en paiement. Voilà, dit-on, où la dureté commence. Pourquoi prendre à ces pauvres gens leurs brebis, et leurs bœufs, et leurs ânes ?... Et avec quoi, répondrai-je, voulez-vous que ces pauvres gens eussent continué à nourrir leurs brebis, leurs bœufs et leurs ânes ? Les famines égyptiennes, n'est-ce pas, ont pour cause l'absence ou l'insuffisance des crues du Nil ? Quand l'eau n'a pas couvert le sol, ce n'est pas le blé seulement qui manque, c'est l'herbe aussi, ce sont les pâturages. Connaissez un moyen de nourrir les bêtes sans graines et sans herbe ? Les troupeaux des Egyptiens allaient périr, tout simplement. En les leur prenant en échange du blé, Joseph sauve à la fois les bestiaux et les propriétaires : ce n'est pas tellement inhumain. Ce qu'il a fait de ces animaux, je ne le sais pas. Je ne serais pas très étonné qu'il les

eût envoyé à Gosen, où la famine ne régnait point et où il connaissait, en la personne de ses frères, des bergers fort entendus. Ce qui est certain, c'est que, pour le moment, il arrache bêtes et gens à la mort, par un procédé qui n'a rien de vexatoire.

Si l'on nous concède encore ce point, on sera moins coulant pour ce qui va suivre. Quand ils n'ont plus de troupeaux à donner, les Egyptiens se vendent corps et biens à Pharaon. En acceptant un tel arrangement, Joseph aliène la liberté de ses administrés et se permet un abus tyrannique de pouvoir. L'objection paraît forte. N'admet-elle aucune réponse ?

Il ne suffirait peut-être pas d'observer que ce sont les Egyptiens qui ont fait eux-mêmes à Joseph la proposition si discutée ; on remarquerait aussitôt que le gouverneur n'avait qu'à la repousser. Nous demanderons plutôt si, en s'opposant à leur demande, Joseph leur aurait rendu un véritable service. Encore une fois, ne nous grisons pas de libertés populaires. Répétons que l'essentiel était de vivre. En de telles conjonctures, il semblera peut-être que les mesures prises alors par le premier ministre de Pharaon étaient les mieux faites pour assurer aux habitants du royaume l'existence présente et celle de l'avenir. « Voici, leur dit-il, de la semence. Vous pourrez ensemencer le sol. A la récolte, vous donnerez un cinquième à Pharaon, et vous aurez les quatre autres parties pour vous. »

« A la récolte. » Notons ce mot, car il annonce la fin de l'épreuve. C'est l'arc-en-ciel brillant dans la nuée ; c'est la lumière qui commence à dissiper les ténèbres. Il y aura une récolte ! Elle ne sera probablement pas aussi abondante que celles qui ont précédé les années de famine. Mais enfin, il y en aura une. Sur ce qu'elle donnera, il s'agira de prélever un cinquième. Est-ce extraordinairement onéreux ? Après une riche moisson, le prélèvement sera considérable ; dans les autres cas, il sera moindre. Voilà tout. Au surplus, ne comptons pas comme une charge ce devoir de « mettre à part. » Il nous apparaît beaucoup plutôt comme un bienfait. C'était une leçon de prévoyance et d'épargne donnée à des paysans qui, à juger d'après les fellahs d'aujourd'hui, devaient être fort étrangers à ces notions. Le cinquième mis de côté appartenait, sans doute, à la couronne. Mais les leçons de l'expérience peuvent avoir profité au gouvernement comme à la population. Et si ces réserves accumulées

devaient, au retour d'une époque de disette, en rendre le poids moins dur pour les Egyptiens, n'auraient-ils pas eu lieu de répéter le cri qu'ils font maintenant monter vers Joseph : Tu nous sauves la vie ? Aliéner une partie de leurs libertés (à supposer qu'ils en eussent beaucoup alors), affermer la totalité de leurs terres, était-ce payer trop cher un résultat pareil ?

Ajoutons que le règlement imposé liait le monarque et non pas seulement ses sujets. Sa richesse allait dépendre désormais de celle des paysans. Quand les terres auraient beaucoup rapporté, le tribut à payer serait considérable, les caisses de l'Etat seraient bien remplies. En cas de récoltes médiocres, elles aussi recevraient moins. Le prince comme le peuple était engagé par là même à ne pas compter sur des revenus inépuisables. Les ressources qui allaient lui être assignées auraient ainsi quelque chose de bien plus équitable que la constitution d'une liste civile, qu'il faut toujours payer, même quand la situation générale du pays est loin d'être brillante.

Deux questions se présentent encore à propos de ces ordonnances de Joseph. Pourquoi a-t-il exigé, en tout cas réalisé, le transfert dans les villes des habitants de la campagne ? Pourquoi, dans l'affermage des terrains, a-t-il complètement réservé les propriétés des prêtres ?

A la première question, nous avouons ne pas posséder de réponse tout à fait précise. Il n'est pas impossible qu'au moment où les cultivateurs ne possédaient plus ni bêtes de somme, ni bêtes de trait, Joseph ait trouvé humain de les rapprocher des dépôts de provisions ; or, ceux-ci se trouvaient exclusivement dans les villes. C'était un moyen aussi de mieux venir en aide aux petits, aux pauvres honteux, à tous ceux dont les besoins, souvent les plus intéressants, auraient eu peine à se faire connaître à distance. Le professeur Dods, d'Edimbourg, estime, en outre, qu'il y avait tout avantage à ne pas laisser les tribus, les grandes familles, à la fois très rapprochées les unes des autres et très éloignées des administrations centrales [1]. Les jalousies, si aisément excitées en temps difficiles par les distributions de secours, n'auraient pas manqué de dégénérer en hostilités et en guerres. Il se peut bien que cette considération ait exercé quelque influence sur l'arrêté du gouverneur.

[1] Marcus Dods ; « the Book of the Genesis, » dans : *The Expositor's Bible*.

Il n'y a, en revanche, pas deux réponses à donner à la seconde question. Prétendre que Joseph n'a su agir dans cette circonstance que par flatterie pour la caste sacerdotale, c'est lui prêter sans raison des motifs peu honorables. Le texte affirme qu'une loi spéciale avait été édictée par Pharaon lui-même en faveur des prêtres, et leur garantissait le maintien intégral de leurs propriétés [1]. Cette loi, le premier ministre n'avait aucun droit de la modifier à son gré, encore moins de la supprimer. Un contrat bilatéral ne peut être brisé que du commun accord des deux contractants.

Ces quelques remarques nous aideront peut-être à comprendre la réputation considérable que Joseph s'est acquise, non pas seulement dans les annales égyptiennes, mais nous pouvons presque dire dans tout l'orient ancien et jusqu'à nos jours. Cette réputation, qui est celle d'un grand homme, est incontestablement méritée. Un dernier trait lui donne une auréole que nous tenons à relever pour conclure : c'est la renommée de sa pureté.

Une légende arabe raconte qu'au moment où le jeune Joseph, enlacé par les séductions de Suleika, la femme de Potiphar, était sur le point de succomber, une soudaine vision l'arrêta. Dans la baie de la porte, il aurait aperçu tout à coup l'image vénérée de son vieux père, de Jacob. A cette vue, ses forces brisées se seraient réveillées en lui, et il se serait enfui en vainqueur, sans être tombé dans la tentation.

Légende, je le veux bien, mais singulièrement instructive. Quels exemples et quelles leçons Jacob devait-il avoir laissés dans l'esprit de son fils pour que son image, aperçue au bord d'un abîme, empêchât le jeune homme d'y rouler ? Ce jour-là, n'est-ce pas, Joseph fut aussi grand pour le moins qu'au temps de l'abondance et dans les années de la famine, lorsqu'il régnait sur l'Egypte?... Parents, qui lisez ces lignes, avez-vous donné, ou donnez-vous encore à vos enfants une éducation si élevée et si pure, que votre seule image, leur apparaissant là-bas, à l'étranger, quand ils sont loin de vous, suffise à les retenir victorieusement sur la pente de l'impureté ?

ED. BARDE.

[1] Gen. XLVII, 22.

UN
DOCUMENT RELATIF A LA RÉVOLUTION HELVÉTIQUE [1]

A la fin du siècle dernier, et dans les premières années du présent siècle, vivait à Lausanne un homme qui n'était pas sans mérite, bien que son nom soit dès lors quelque peu tombé dans l'oubli. Cet homme était le professeur Pichard, beau-frère du landammann Pidou, et ainsi bien placé pour être au courant des événements si caractéristiques de cette époque. L'impression produite par ces événements sur l'esprit du professeur Pichard fut telle que, sans avoir en lui l'étoffe d'un historien, il se sentit poussé à prendre régulièrement note des faits dont il était le témoin oculaire ou auriculaire. De là est sorti le volumineux *Journal* que M. Eug. Mottaz a considérablement abrégé, qu'il a annoté et dont M. Mignot s'est constitué l'éditeur.

Nous sommes pour notre part très reconnaissant envers le défunt professeur de l'excellente idée qu'il a eue de consigner ainsi, au jour le jour, durant l'importante période de 1797 à 1800, les événements au milieu desquels s'est produite l'émancipation politique du canton de Vaud. Nous remercions également M. Mottaz d'avoir mis sous nos yeux ces extraits du journal du professeur lausannois. Ce travail a dû lui coûter beaucoup. Il avait à élaguer, à abréger ; il l'a fait dans une mesure qui lui a paru suffisamment grande. N'ayant pas eu entre les mains le *Journal*, nous ne sommes pas à même d'en juger. Nous croyons pourtant qu'il y aurait eu avantage à être plus sévère. M. Mottaz s'est bien douté qu'on pourrait lui adresser cette critique et il l'a prévenue. Nous la maintenons pourtant, parce que nous ne voyons pas, dans nombre de morceaux

[1] *Journal du professeur Pichard sur la révolution helvétique*, publié et annoté par *Eugène Mottaz*. — Lausanne, Henri Mignot, éditeur.

conservés, ce qu'ils ont d'original, d'inédit ou de peu connu. En fait, il n'y a peut-être dans tout le *Journal* rien d'absolument nouveau. Ceux qui, sans même s'être livrés à des recherches spéciales, connaissent quelque peu cette période de notre histoire nationale, ne trouveront pas dans le *Journal* des faits jusqu'ici ignorés. Juste Olivier dans son *Histoire de la révolution helvétique*, Verdeil, dans son *Histoire du canton de Vaud,* sans parler d'autres auteurs, nous paraissent avoir épuisé les sources.

Quoi qu'il en soit, si le *Journal du professeur Pichard* ne nous apprend rien de bien nouveau, il ne nous offre pas moins un grand intérêt; il nous place franchement dans un milieu que l'histoire faite après coup, même l'histoire documentaire, ne parvient pas toujours à faire revivre. Nous respirons l'air du temps, l'atmosphère que les années ont dès lors imprégnée de senteurs différentes. Nous vivons une autre vie que celle que nous sommes appelés à mener présentement; c'est l'esprit du passé qui nous apparaît dans ce qu'il a de naïf à la fois et d'emporté, dans ses lassitudes et dans ses espérances, dans ses illusions comme dans ses justes revendications. Dans ces pages on voit l'homme, on l'entend parler, on le sent vivre en quelque sorte, et cet homme, c'est la génération qui s'en va en ouvrant la porte à la génération qui vient. Cela suffirait à nous intéresser vivement.

Ferons-nous maintenant un reproche à M. Mottaz de la manière dont il a cru pouvoir disposer des matériaux renfermés dans le journal du professeur Pichard ? Nous le lui dirons franchement, la classification qu'il a adoptée ne nous paraît pas heureuse. Nous comprenons qu'il y ait été conduit par le désir de grouper les faits de même nature de telle sorte que le lecteur en aperçût la suite naturelle. Mais le grand inconvénient de cette méthode, c'est au fond de briser le fil des événements, de forcer le lecteur à un travail d'attention fort pénible puisqu'il le contraint à avoir constamment dans l'esprit plusieurs séries parallèles de faits dont les dates s'entremêlent et se confondent sans cesse. M. Mottaz a cru faciliter au lecteur l'intelligence des événements et nous craignons que ce soit le contraire qui se produise. Nous sommes donc porté à croire qu'après tout il aurait mieux valu conserver l'ordre du *Journal*. Les initiés s'y seraient toujours retrouvés, tandis que nous craignons

que les non-initiés ne se retrouvent pas dans l'ordre adopté par M. Mottaz.

Nous ne saurions reprendre ici toutes les questions abordées par le professeur Pichard dans son *Journal,* la plupart, cela va de soi, étant d'une nature purement civile ou politique, et, par conséquent, ne rentrant pas dans le cadre des sujets traités ordinairement dans cette Revue. Nous ne rappellerons donc pas les illusions et les déceptions de ces jours si mouvementés de la révolution helvétique, de cette période de laborieux enfantement d'une ère nouvelle pour notre canton. Mais il est un point sur lequel notre attention se trouve naturellement attirée par le journal du professeur lausannois, c'est la question religieuse.

Au début de la révolution helvétique, l'attitude du clergé vaudois fut de tout point celle que les patriotes pouvaient désirer. Les pasteurs ne firent, — ouvertement, du moins, — aucune opposition au nouvel ordre de choses. Cependant leur caractère et la nature de leurs fonctions leur interdisant de prendre une position trop accentuée, ils ne tardèrent pas à être trouvés un peu tièdes ; l'épithète de réactionnaires ne leur fut pas toujours ménagée. Plusieurs d'entre eux eurent à souffrir d'une hostilité déclarée. Longtemps même, ils purent croire que le nouvel ordre de choses en voulait au christianisme lui-même, à la religion, et qu'il y avait un plan formé pour renverser l'édifice des croyances et des pratiques héritées des pères. Il y avait dans ces craintes quelque apparence de raison. En tout cas, ce qui constituait une réalité positive pour les pasteurs, c'était une privation de ressources matérielles presque absolue pour quelques-uns d'entre eux et, pour tous, la suspension du traitement que le régime bernois leur avait fidèlement servi. Pour le clergé, la période de la république helvétique a été, sans contredit, un temps d'épreuves patiemment supporté. Le journal de M. Pichard ne pouvait passer sous silence des faits de cette nature. M. Mottaz a réuni dans les douze dernières pages de son volume un certain nombre de citations qui ont trait à ce sujet. Nous ne saurions les reproduire ici ; bornons-nous à mentionner quelques faits.

C'est d'abord un ministre qui s'adresse à la Chambre administra-

tive du Léman pour obtenir le paiement de sa pension arriérée. La Chambre exprime son grand regret de ne pouvoir le satisfaire, mais elle écrira au ministre des arts et des sciences, idée qui provoque l'indignation des pasteurs de Lausanne. De son côté, le receveur refuse de payer les pensions parce que la Chambre administrative le lui a interdit. A son tour, le doyen de la Classe de Lausanne écrit aux doyens des autres Classes du canton pour provoquer une démarche collective auprès du Corps législatif qui siège à Berne. Les conférences entre pasteurs se multiplient, des mémoires s'écrivent, le Directoire décide que les pasteurs seront payés en grains.

Au milieu de toutes ces discussions qui, on le comprend, laissaient les pasteurs sans ressources effectives, le culte public était à peu près abandonné, le service divin souvent troublé ; on allait même jusqu'à vouloir faire exercer les soldats dans la cathédrale et il fallait toute l'énergie du doyen pour refuser les clefs de cet édifice. Tel pasteur est dénoncé au préfet parce qu'il ne porte pas de cocarde à son chapeau, et le préfet se plaint de ce que des pasteurs se sont *apitoyés* le jour du Jeûne sur les malheurs du temps !

On le voit par ces quelques citations, l'état religieux du pays n'était pas encourageant, et, à ce point de vue, le journal de Pichard renferme peut-être, dans les pages qui n'ont pas été publiées, des renseignements encore plus précis et plus complets sur cette triste période de notre histoire nationale.

En résumé, le volume publié par M. Mottaz est intéressant ; il sera utile comme collection de matériaux qui, de concert avec ceux qu'on possède déjà, pourront servir à jeter une nouvelle clarté sur l'état et les dispositions de notre peuple dans les jours qui ont vu naître son indépendance cantonale.

J. Cart.

NOUVELLES

FRANCE

Le protestantisme dans le Nord. — Aspect du pays. — Eglise réformée de Lille, ses institutions ; une amie des pauvres. — Société chrétienne du Nord. — Œuvre des baptistes : l'Eglise de Denain ; évangélisation des mineurs dans le Pas-de-Calais ; progrès de l'Eglise de Lens.

Que vos lecteurs me permettent aujourd'hui (en attendant qu'on se soit mis d'accord pour désigner les trois professeurs qui manquent à la Faculté de théologie de Montauban) de leur donner une idée de la position, assez importante, que le protestantisme, considéré soit dans sa branche réformée, soit dans sa branche baptiste, occupe dans la région nord de la France, et des progrès qu'il y accomplit. Nous sommes ici, plus que jamais, dans les grandes plaines. On se les représente, de loin, tristes et brumeuses ; il ne paraît pas que cette impression soit tout à fait juste. Sans doute le pays est très plat. De Dunkerque et Calais à Douai, Arras, Cambrai, Valenciennes, Lille, etc., c'est tout juste si les eaux coulent. Non seulement les ruisseaux, canaux, rivières abondent et sont remplis, mais on est obligé de creuser encore des fossés dans les champs pour l'écoulement des eaux, et l'hiver ils sont souvent pleins.

Mais ce pays est riche et très peuplé. Le tabac, le colza, le lin y viennent magnifiques ; le chanvre, le houblon, l'œillette y abondent. Culture industrielle, population nombreuse, développement rapide et considérable de l'industrie, tout se tient et s'appelle. C'est dans cette région qu'on a établi les premières fabriques de sucre. De grandes villes manufacturières, comme Tourcoing et Roubaix, n'étaient que d'insignifiantes bourgades il y a soixante ans.

Le climat est sain et présente moins de brouillards qu'on ne le croit, l'air est moins brumeux qu'à Lyon. Les demeures auraient encore bien des progrès à faire quant à l'assainissement ; toutefois l'hygiène est moins inconnue que jadis.

Passé Cambrai, Douai et Arras, le sol est plus ondulé ; les voitures sont pourvues de freins, tandis que, dans la plaine qui précède, elles n'en avaient pas. A mesure qu'on avance vers l'est, dans l'Aisne, les côtes sont plus élevées. Laon, située sur une haute colline, s'aperçoit de très loin et fait le désespoir des piétons et des troupes en marche. Du reste, c'est une circonstance fréquente, dans cette contrée du nord, d'apercevoir le clocher d'un pays deux et trois lieues avant d'y arriver.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la puissance du clergé romain, bien que grande encore, a diminué. Dans le département de l'Aisne, c'est plutôt l'incrédulité qui domine.

Si je voulais, pour vous retracer le mouvement du protestantisme, partir du point de vue historique, c'est par les baptistes qu'il faudrait logiquement commencer ; car ce sont eux qui ont apporté le *mouvement*, c'est-à-dire le réveil, dans cette contrée, où les protestants, vers 1820, étaient plongés dans une vraie léthargie. M. Pyt, de Genève, qui introduisit l'esprit et la prédication du réveil, n'était cependant pas baptiste lui-même ; mais il travaillait encore dans cette contrée lorsque les opinions ainsi désignées s'y manifestèrent et amenèrent quelques personnes à lui demander le baptême suivant la méthode qu'elles croyaient bonne. Plus tard, vers 1835, des Eglises baptistes furent fondées et, toute discussion à part, leur œuvre, comme vous le verrez, a été importante et profonde.

Mais, ne faisant pas de l'histoire, je ne vois pas d'inconvénients à considérer d'abord, comme je le fais d'ordinaire, le vieux tronc protestant et son jeune rameau la Société centrale, pourvu qu'il soit bien compris que l'œuvre de celle-ci est postérieure à celle des baptistes et même qu'elle est venue, sur quelques points, se placer à côté d'eux.

La première circonscription synodale comprend toute cette région et embrasse les Consistoires de Lille, Amiens, Saint-Quentin, Sedan et Nancy. Lille paraît être une sorte de métropole dans la contrée du Nord et du Pas-de-Calais. Il est d'autant plus regrettable que la vie chrétienne n'y soit pas plus ardente et que le rapport du Conseil presbytéral doive accuser une diminution très sensible dans la fréquentation du culte. Dans ces dernières années l'auditoire d'onze heures est descendu de 200-300 à 150-200, et celui de quatre heures de 80-100 à 40-50 personnes. La réunion du jeudi soir est aussi diminuée d'une bonne moitié. « Nous avons bien besoin, disent nos frères, que Dieu ait pitié de nous et nous accorde un réveil religieux qui nous réjouisse et relève nos âmes abat-

tues. » Le rapport signale aussi une diminution dans les ressources du diaconat, qui s'élèvent à 2180 fr. environ (le budget volontaire annuel pour le culte est de 2700 fr.). Mais le nombre des pauvres va en augmentant et il faut pourvoir aux besoins urgents de plus de 80 familles nécessiteuses. Il est juste d'ajouter aux travaux du diaconat ceux d'une Société de dames, d'une réunion de couture, la Société de secours mutuels, etc. ; et en général Lille nous offre l'exemple d'une organisation complète, en ce sens qu'on s'est efforcé de répondre à tous les desiderata. D'excellents traits sont à relever, par exemple l'Union chrétienne de jeunes gens, qui, tous les ans, s'occupe avec entrain de préparer l'arbre de Noël, et qui fournit des adhérents aux Sociétés de tempérance, de la Croix-Blanche et contre l'abus du tabac. Une généreuse amie des malheureux, consultée sur le plan d'un asile pour la vieillesse, a émis l'opinion de laisser les vieillards chez eux, dans la liberté de la famille, ce qu'ils préfèrent de beaucoup, et, à l'appui de ce sage conseil, elle fournit une large somme par mois pour les secourir à domicile. On distribue aussi, grâce à la même personne, plus de 3000 fr. de chaussures tous les ans ; genre de bienfait très apprécié.

La population protestante de Lille est d'environ 2000 personnes. La moyenne des baptêmes est de 36 par an, celle des mariages de 12, des décès de 35, des catéchumènes de 23. On a compté, sur un espace de vingt-cinq ans, 136 prosélytes. Le rapport qui donne ces détails se termine sur une note plutôt triste. Il fait remarquer que le nombre des décès égale presque celui des naissances, et que les mariages mixtes, qui profitent au protestantisme dans la classe ouvrière, tournent plutôt au profit du catholicisme dans la classe bourgeoise. Pourquoi ? non par attachement au catholicisme, mais par raison sociale, parce que plus tard les enfants pourront plus facilement s'établir : on tient plus aux intérêts de ce monde qu'aux vrais principes chrétiens.

La Mission populaire dirigée par M. Mac-All a une station à Lille, avec succursales au Pile, à Croix et à Roubaix. Cette œuvre est très appuyée par les pasteurs, et elle donne des encouragements. Dans un des derniers exercices, trois familles, six parents et onze enfants, ont demandé leur admission dans l'Eglise réformée ; le concours régulier de M. le pasteur Ollier fils a été pour beaucoup dans ce résultat. Mais surtout parmi les enfants cette mission a une importance considérable ; elle réunit dans ses diverses salles environ 500 élèves ; au Pile, des jeunes gens d'abord turbulents comptent aujourd'hui parmi les meilleurs audi-

teurs. Elle est patronnée par des comités locaux, où figurent des pasteurs anglais, M. Faulkner, de Croix, M. Burnet, de Lille.

Une autre force pour l'évangélisation de Lille, des environs et de toute la contrée que nous passons en revue, c'est la Société centrale, qui, malgré son nom, est constituée sous forme fédérative et se trouve la moins centralisée de nos sociétés. La branche formée dans cette région, avec son budget et ses règlements spéciaux, s'appelle Société chrétienne du Nord. Elle s'applique en premier lieu à l'évangélisation des protestants disséminés ; grande tâche, car cette dispersion ne cesse de s'accroître, par suite des crises de l'industrie, entraînant le déplacement de nombreuses familles ; par suite encore des exigences administratives, qui imposent aux fonctionnaires et aux instituteurs protestants des situations isolées ; la loi militaire aussi augmente le nombre des jeunes gens qui quittent leur lieu de naissance et dont beaucoup n'y retournent point. Le poste une fois fondé pour les protestants devient un centre de propagande parmi les catholiques de naissance, dont un grand nombre, notamment parmi les mineurs, accueillent avec intérêt la bonne nouvelle du salut.

Parmi les stations de cette Société, nous remarquons Cambrai, où le temple, encore neuf, réunit un auditoire de 80 à 100 personnes ; une société de chant, dirigée par un laïque zélé, tient le dimanche après-midi des réunions où elle groupe les fidèles dispersés et les gens qui n'ont pu assister au culte du matin ; les environs de Douai, où un colporteur évangéliste, récemment établi, tient des réunions parmi les mineurs ; Fourmies, tristement célèbre, et où le pasteur, M. Ramette, rencontre de grandes difficultés ; Roubaix, où l'évangélisation des ouvriers flamands a déjà obtenu de bons résultats.

C'est dans le Pas-de-Calais et surtout dans la région des mines, que l'œuvre rencontre le plus de succès et donne le plus d'espérances [1]. A Hersin-Coupigny, une pauvre veuve, âgée, malade, incapable de travailler, était visitée par le curé et par les religieuses qui, lui remettant un secours en argent, lui promettaient beaucoup plus si elle voulait revenir à la messe : « Je suis bien pauvre, répondit-elle, et j'ai besoin que des personnes charitables m'assistent, mais pour le monde entier je ne voudrais pas faire ce que vous me dites. » A Bruay, « la plupart des audi-

[1] Le bassin des mines de houille s'étend sur une ligne qui coupe à peu près par moitié les départements du Nord et du Pas-de-Calais, en passant par Condé, Valenciennes, Denain, Douai, Lens, Bruay, etc. Ce bassin a tantôt une lieue, tantôt deux ou trois de largeur.

teurs, écrivait M. le pasteur Ducros, ne sont pas seulement des protestants, mais des enfants de Dieu. Ils honorent l'Evangile par leur conduite et leurs bons rapports entre eux, et leur plus cher désir est de voir le règne de Dieu s'établir et grandir autour d'eux. » Le troupeau compte une centaine de personnes, pour lesquelles le seul lieu de réunion est une maison de mineur. A Hénin-Liétard, progrès importants ; un temple et un presbytère, rendus nécessaires par l'accroissement continu de l'œuvre, y ont été inaugurés l'automne dernier. A Liévin, l'évangéliste, M. Bion, estime que, si tous ceux qui ont été amenés à la connaissance de la Parole de Dieu étaient restés dans la localité, il aurait un troupeau composé de plus de 600 personnes. Lui aussi, dans ce district houiller, *à la fosse N° 3*, tient ses réunions dans la chambre d'un mineur.

L'œuvre de la Société s'étend aux départements de la Somme, de l'Aisne (école de Fresnoy-le-Grand, dont les élèves, la plupart catholiques, suivent presque tous l'école du dimanche et quelques-uns, plus tard, se joignent à l'Eglise protestante ; œuvres prospères à Laon, Soissons, Saint-Quentin), et aux départements voisins jusque et y compris les Vosges. Peut-être aurai-je l'occasion de vous en reparler.

Pour le moment je tiens à donner quelques détails sur les Eglises baptistes, qui ont dans cette partie de la France leurs principaux établissements, et cela depuis une époque déjà lointaine. Une des premières en date fut l'Eglise de Denain, où se trouvent aujourd'hui un pasteur, le vénérable M. Vincens, et un évangéliste. On y a bâti un beau temple où se réunit un nombreux auditoire. La vie spirituelle abonde dans ce troupeau et se manifeste par des réunions de prières, d'édification mutuelle, de chant, et par l'esprit missionnaire. Les jeunes gens, par exemple, se rendent dans les villages environnants et y annoncent leur présence par le chant des cantiques ; on se groupe, et l'un d'eux, improvisé prédicateur en plein air, adresse un discours aux assistants. Suit une distribution de traités, puis l'on va dans une autre partie du village.

Cette Eglise de Denain compte 211 membres (chiffre de 1890) ; les élèves de l'école du dimanche sont au nombre de 170. Denain est entouré d'annexes, Lourches, Péruweltz, Douchy, Tourcoing, Fréseau, etc., où se trouvent des chrétiens, heureux de se rencontrer avec leurs frères de Denain lors des grandes solennités telles que Noël : alors le temple est trop petit, et bien des personnes ne peuvent entrer. A Fréseau, un temple fort convenable a été bâti par les soins du petit troupeau, généreux malgré sa pauvreté. Le premier catholique converti avait prêté pendant

longtemps sa maison pour y célébrer le culte : Dieu l'en a récompensé en amenant à la conversion toute sa nombreuse famille.

Lens, Auchel et Bruay (Pas-de-Calais) sont desservis par un pasteur et deux évangélistes qui font une belle œuvre parmi les mineurs. J'ai connu un ancien travailleur des houillères ; il me faisait de si navrantes descriptions de ce monde souterrain, de la rude vie qu'on y mène, qu'en me les rappelant, je conçois le besoin de consolation, la soif de justice et de vie éternelle qui doivent disposer ces pauvres gens à recevoir l'Evangile. Ils ont fait de grands sacrifices pour construire deux temples et une grande salle, mais quelques dettes leur restent à combler, et ils espèrent que Dieu disposera des cœurs généreux à leur venir en aide.

Ces braves ouvriers n'en sont pas du reste à leurs premiers traits de dévouement. Ils ont traversé un âge héroïque, un temps où, pour avoir fait inhumer son enfant par un pasteur, l'un d'eux se voyait congédié brutalement et ne savait plus où transporter sa famille pour trouver du travail et du pain ! L'ingénieur lui donnait le meilleur certificat comme ouvrier, mais le directeur estimait que la mesure n'était pas encore assez sévère contre ces brebis galeuses. Et dans les familles, que de pénibles luttes une conversion y amenait !

A force de persévérance et de foi, ils ont conquis des jours meilleurs. Non seulement ils ont pleine liberté, mais les administrateurs les distinguent et les apprécient[1]. A Bruay, des directeurs des mines, témoins de la bonne conduite des convertis et désireux de les retenir dans l'endroit, ont voulu contribuer par un don à la construction du temple. L'œuvre des baptistes y est très prospère. Comme on l'a vu, la Société centrale a fondé aussi un poste à Bruay, bien que les baptistes y aient un temple depuis plusieurs années. Ils s'en plaignent : je le constate, mais je ne puis que le constater. Je ne saurais ici prétendre à peser les motifs et à m'ériger en juge des conflits. Cela nous mènerait loin, et changerait mes correspondances en réquisitoires.

L'Eglise de Lens, d'où ressort Bruay, comptait, en 1890, 68 membres, elle en a 123 aujourd'hui et 350 enfants dans ses écoles du dimanche. Elle comprend plus de huit localités évangélisées et où des personnes ont fait profession de la foi. Dernièrement l'ouverture du temple d'Auchel a

[1] Certaines dispositions favorables au protestantisme paraissent exister dans la région. M. le professeur Bertrand, lors d'une tournée de conférences, a rencontré un excellent accueil. Un journal de Lille, *le Réveil du Nord*, après avoir donné un résumé assez fidèle de la conférence de Maubeuge, a constaté que « le sympathique orateur avait été vivement applaudi et qu'il avait offert la parole aux contradicteurs, mais que personne n'avait osé la prendre. Nous concluons de là, dit-il, que M. Bertrand a convaincu son auditoire. »

produit une grande impression dans la contrée, même sur les mineurs en grève. Les ouvriers chrétiens, pendant la grève, avaient consacré leurs loisirs à terminer la construction du temple. Les baptistes comptent répartir bientôt ce vaste district entre deux Eglises constituées. Tout les y engage, car ils y disposent de 15 lieux de réunion, dont 6 publics et 9 maisons prêtées par des amis; ils y rassemblent 7 à 800 auditeurs.

Une autre fois je vous parlerai de l'œuvre entreprise par la même communion dans l'Aisne et dans l'Oise, et la région nord-est nous fournira encore matière à diverses études et informations.

CH. LUIGI.

Nos lecteurs regretteront avec nous les nouvelles de la Grande-Bretagne que notre correspondant nous avait adressées en temps opportun, mais qui se sont perdues en chemin. (*Réd.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Pierre Viret, par *Philippe Godet*. — Lausanne, F. Payot.

Dans le charmant petit volume qu'il vient de consacrer à la mémoire de notre réformateur, M. Godet a voulu, comme il le dit lui-même, faire œuvre de vulgarisation et nous ne pouvons qu'applaudir à son dessein. Nous le faisons avec d'autant plus d'empressement que l'histoire spécialement vaudoise n'a pas eu souvent le privilège d'attirer l'attention de nos Confédérés neuchâtelois.

L'histoire ne s'invente pas, mais M. Godet a réussi à être original tout en utilisant largement les travaux de ses devanciers. Il était difficile qu'il en fût autrement. La découverte de documents inédits peut jeter un jour nouveau sur des faits connus, — modifier les appréciations et les jugements, — mais le fond demeure essentiellement le même. La figure du réformateur vaudois est apparue à M. Godet telle qu'elle s'est toujours montrée à ceux qui ont essayé de la peindre ; mais dans ce qu'elle a de concentré, cette nouvelle biographie met nettement en saillie les traits essentiels du caractère de Viret, aussi bien que ceux de l'époque où il a vécu. Cherchant le Vaudois sous le réformateur, M. Godet a fait le plus heureux emploi de quelques pages empruntées à tel ou tel des nombreux et volumineux ouvrages de son héros.

Sans doute, ce n'est pas d'aujourd'hui que les admirateurs de Pierre Viret s'efforcent de diriger sur lui les regards des contemporains et d'éveiller en sa faveur une sympathie trop longtemps endormie. Il y a tantôt vingt ans qu'un monument, trop modeste à la vérité, lui a été élevé dans sa ville natale. Le nom du bourgeois d'Orbe fut alors dans toutes les bouches ; la presse le mentionna ; des ouvrages spéciaux furent publiés. Et puis, comme cela n'est que trop dans nos habitudes, ce nom vénéré et si digne de l'être, retomba quelque peu dans l'oubli ; si la journée du 4 mai 1875 avait été belle, elle n'eut pas de lendemain. Que les pages sympathiques de M. Godet contribuent à dissiper de nouveau ces ténèbres de l'oubli et nous en serons le premier reconnaissant.

J. Cart.

UNE HALTE AU PUITS DE JACOB, sept méditations, par *Ed. Herzog*. — Vevey, Monnerat et Vodoz.

La rencontre de Jésus avec la Samaritaine a été si souvent méditée, qu'il semble difficile d'être neuf sur un tel sujet ; M. Herzog y a réussi dans ses courtes études et a mis le doigt, avec une véritable originalité de pensée et un grand bonheur d'expression, sur le drame intime qui se déroule dans l'âme de la femme. Le tact divin du Sauveur y est aussi bien accentué. Des applications pratiques pour notre temps contribuent à exciter l'intérêt du lecteur, qui se sentira poussé par ce petit livre à suivre un des derniers conseils de l'auteur en s'approchant de Jésus et en engageant l'entretien avec lui.

Ces études sont elles-mêmes une confirmation des paroles qui leur servent de conclusion : « Les siècles ont passé et, au dire des voyageurs, la source qui alimentait le puits de Jacob s'est à peu près tarie. Mais l'eau vive qui désaltéra l'âme de la Samaritaine jaillit encore, abondante, efficace comme au premier jour : Jésus-Christ est le même hier, aujourd'hui, éternellement. »

Z.

CROYANCE LOGIQUE, par *Sed Humbert*. — Paris, Fischbacher.

Cette brochure est dédiée « à ceux qui cherchent la vérité. » Après l'avoir lue, avec intérêt d'ailleurs, ils poursuivront leur recherche. L'auteur s'efforce dans le premier chapitre de prouver l'existence d'une force intelligente, puissante, et qu'il dit juste. Puis il expose une doctrine de l'âme un peu fantaisiste, malgré des intentions louables de rigueur philosophique. Enfin des « règles de conduite » très pratiques recommandent le chemin de la vertu, de l'honneur, de la justice et de la charité. Par malheur M. Humbert a négligé de démontrer l'existence de ces lois morales. En vertu du titre de l'ouvrage, je suis en droit cependant d'en exiger les preuves. Et l'auteur ne serait pas embarrassé, sans doute, de m'en fournir, car le scepticisme ne le retient guère. Mais son assurance, sa clarté dans des sujets fort obscurs inspirent des doutes plus que la confiance. Au surplus, c'est au titre surtout que nous en voulons, car si la croyance de M. Humbert n'est pas plus logique que celle de bien d'autres, l'exposé en est fait d'une manière intéressante, et la lecture en est agréable.

E. V.

L'AMOUR DE JACQUES, roman par *Ch. Fuster*. — Paris, Fischbacher.

Cet ouvrage, déjà connu sans doute de nombre de nos lecteurs, est parvenu à sa quatrième édition. La donnée en est bien simple : un artiste, après une première jeunesse tourmentée, orageuse, s'éprend d'un amour vrai, pur et profond pour une simple jeune fille qui habite le

village natal du musicien. Mais un autre, un campagnard, l'aimait déjà et pouvait se considérer comme son fiancé. Alors Jacques, par un sacrifice héroïque, recule et s'efface devant lui. De ces données, l'auteur a su tirer des effets tour à tour charmants, pittoresques, tragiques. Les premiers chapitres surtout nous plaisent. Ce retour au printemps de la vie, cet artiste fatigué, brûlé par la vie fiévreuse de Paris et retrouvant son village avec tant de délices, cette description de forêt, cette course la nuit dans la campagne, ce caractère si vrai d'une bonne vieille mère, tout cela est si bien senti qu'on le sent soi-même et qu'on ne l'oublie plus. Mais ce qui frappe encore le lecteur sérieux, c'est l'élévation des sentiments, le plaidoyer vivant (sans nulle dissertation) pour l'amour digne de ce nom, pour l'honneur et pour le devoir. Aussi n'est-on pas étonné que ce petit livre, qui a pourtant ses défauts, ait provoqué un revirement dans le sens de l'idéalisme. Venant d'un écrivain déjà en vue, il a été noté parmi les symptômes encourageants d'une certaine renaissance littéraire et morale, timide encore, mais que tous les gens de bien, et les chrétiens au premier rang, se feront un plaisir d'appuyer. Jacques ne se marie pas, c'est vrai, mais il nous donne un exemple plus difficile, celui de se vaincre soi-même. Le lecteur, s'il l'admire, s'il l'imite, n'est pas forcé pour cela de rester célibataire.

CH. LUIGI.

VAINQUEUR, par *Arthur Booth-Clibborn*. — Paris, rue Auber 3.

Il n'est pas étonnant de trouver dans ce livre ce qui fait la force en même temps que la faiblesse de l'Armée du salut. D'une part, foi sincère, désir de triompher du péché, appropriation personnelle de la grâce régénératrice; de l'autre, conception étroite de la vie chrétienne, et glorification des méthodes et stéréotypies formalistes employées par la corporation. Pourquoi cet esprit de jugement contre les chrétiens qui ne veulent pas accepter toutes les vues de l'Armée du salut et le perpétuel témoignage de satisfaction pour tout ce qu'elle dit et fait? Au point de vue de la composition, nous relevons souvent dans cet ouvrage des définitions fausses, des pensées trop subtiles, des antithèses de mots qui ne répondent pas à des idées, et la phraséologie bien connue de l'Armée du salut. *Vainqueur* renferme, sans doute, à côté de cela, d'excellentes choses, mais qui ont été dites déjà et n'ont rien de nouveau.

Z.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE



UN ANCIEN PROCÈS SOUMIS A REVISION[1]

En lisant le titre, transcrit ci-dessous, d'une thèse qui vient d'être soutenue en Sorbonne, on se demandera sans doute pourquoi ce retour en arrière. Quelle nécessité y avait-il à ce qu'un esprit aussi distingué que paraît l'être M. Rébelliau consacrât 600 pages d'un volume in-8° à ressusciter de vieilles querelles et à étudier de nouveau, et avec un soin aussi minutieux, le dossier d'un procès sur lequel l'histoire a depuis longtemps prononcé ?

Cette question, nous nous la sommes posée nous-même dès l'abord ; mais en parcourant le livre si riche de faits et si attachant du nouveau docteur ès-lettres, nous avons promptement éprouvé le besoin de le remercier d'avoir fait revivre pour nous, protestants et hommes sérieux du dix-neuvième siècle, ces controverses d'un autre âge, restées plus actuelles que jamais, dont la forme et le genre seuls demandent à être rajeunis, et au fond desquelles se cachent toujours des problèmes dont nous ne pouvons pas nous désintéresser.

Nous désirons analyser succintement un ouvrage qui touche à tant de choses et comptera au nombre des plus solides productions de notre époque, et dire notre sentiment sur deux ou trois des questions soulevées ainsi que sur quelques-unes des appréciations de l'auteur.

I

M. Rébelliau se propose, avant tout, — il nous en prévient lui-même, — de montrer que l'*Histoire des variations des Eglises pro-*

[1] ***Bossuet, historien du protestantisme***. Etude sur l'***Histoire des variations*** et sur la controverse entre les protestants et les catholiques au XVII° siècle, par Alfred Rébelliau, maître de conférences à la Faculté des lettres de Rennes, 1891. — 2° édit. rev., 1892.

testantes est une œuvre vraiment scientifique, que Bossuet était parfaitement qualifié pour l'entreprendre, et qu'il l'a menée à bonne fin avec tout le savoir et toute l'impartialité auxquels on pouvait s'attendre. Nous verrons plus loin ce que vaut cette assertion. Bornons-nous pour le moment à donner une idée du contenu de la thèse.

L'*Histoire des variations* est de 1688. Mais elle se rattache par un lien direct à la controverse générale que protestants et catholiques soutenaient les uns contre les autres depuis une centaine d'années. De là la nécessité de jeter un coup d'œil sur l'histoire de ces discussions, plus particulièrement sur celles qui agitèrent les champions des deux communions, de 1580 à 1640. A force de batailler par la parole et par la plume, les adversaires se connurent mieux ; la controverse évolua ; de théologique la méthode devint historique. On se limita à deux ou trois points fondamentaux. Les questions qui dominent alors sont celles de l'autorité et de l'Eglise. Les protestants voient les inconvénients pratiques du libre examen individuel et de l'appel à l'Ecriture. On redoute le socinianisme, précurseur du scepticisme et l'exégèse biblique ; on reconnaît que la perpétuité de doctrine et de foi est un signe de vérité et que la variation est une marque d'erreur. C'était faire la partie belle à Bossuet et frayer la voie à son *Histoire*.

Il était admirablement préparé pour ce travail. Pendant son séjour répété à Paris, il avait fréquenté des savants, des sociétés qui avaient le goût de l'érudition, composé plusieurs livres spéciaux, une *Histoire de France pour le dauphin*, son *Discours sur l'histoire universelle*, son *Traité de la communion sous les deux espèces*. Enfin le voici tout entier à son *Histoire des variations*. M. Rébelliau nous le montre s'efforçant de remonter constamment aux sources, s'interdisant les auteurs suspects, s'attachant le plus possible aux documents originaux et inédits, écartant les ouvrages de seconde main ou ne retenant que ceux qui semblent irréprochables, discutant longuement les textes, en un mot ne négligeant rien pour arriver à la découverte de la vérité.

Dans ces conditions, il n'était guère admissible que cette longue et consciencieuse étude ne ménageât pas à l'auteur quelques surprises, ne modifiât pas quelques-unes de ses vues. Remarquons

toutefois que les conclusions nouvelles auxquelles il arrive sont toutes défavorables au protestantisme. C'est ainsi que, contrairement à l'opinion commune qui attribuait aux Vaudois une antique origine et en faisait des ancêtres de la Réforme, il ne voit en eux que des orthodoxes révoltés qui n'ont pas entendu se séparer doctrinalement de l'Eglise ; qu'en contradiction avec tous les historiens qui l'ont précédé, il assigne une cause et un caractère religieux au mouvement politique qui aboutit à la conjuration d'Amboise et à ses suites. D'autre part, le premier il replace dans son cadre vrai et en pleine lumière, Mélanchton, tombé dans un injuste oubli, peut-être pour en faire un peu un réformé malgré lui.

Le succès du livre fut considérable. Il aurait produit sur les protestants une impression profonde. Vont-ils rendre les armes ? Pas encore ; ils vont d'abord essayer de réfuter. Les meilleures plumes du parti s'en mêlent. En tête marche Jurieu avec la fougue qu'on lui connaît, plein de dédain pour une attaque qu'il qualifie de faible, mais qu'il emploie tout son talent à repousser ; puis Jacques Basnage, plus modéré et plus redoutable peut-être, Pierre Allix, Lenfant, Beausobre, Aymon, Burnet de l'Eglise anglicane, Turrettin, tous gens fort estimés dans les deux camps et dignes de l'être. Preuve que le coup avait été rude et vivement senti.

Dans l'ensemble des critiques adressées à Bossuet, les unes ont un caractère général. On lui reproche de faire de la déclamation, de se livrer à des digressions sans fin à propos, par exemple, des sectes antérieures au grand mouvement du seizième siècle : Albigeois, Vaudois, Wiclefites, etc., et d'avoir insisté sur les guerres civiles qui ont désolé la France à partir de 1562, pour en faire retomber essentiellement la responsabilité sur les huguenots.

Les critiques particulières ne manquent pas davantage. Elles portent sur le fond même des choses. Bossuet aurait mal exposé les doctrines des Albigeois et les aurait présentées sous un faux jour, parce que les sources où il puisait auraient été mauvaises. Le portrait qu'il trace de Luther, auquel il reconnaît certaines qualités, — celles qu'il ne peut nier, — toucherait çà et là à la caricature. Et puis, que d'assertions contestables ! celle par exemple de l'origine orientale des Pauliciens et des Cathares d'occident ! Est-il vrai que les pouvoirs ecclésiastiques officiels du protestantisme

aient autorisé, conseillé peut-être les guerres de religion, comme l'affirme catégoriquement M. de Meaux ?

M. Rébelliau reconnaît la justesse de quelques-unes de ces critiques, mais il repousse les autres et prétend démontrer que les théories de l'évêque-historien n'en reçoivent aucune atteinte sérieuse. Elles demeurent vraies dans le fond, à les considérer dans leur teneur générale.

Le but religieux poursuivi par l'illustre controversiste a-t-il été atteint ? Nullement. Les protestants n'ont pas été ramenés, mais ils ont fait volte-face à propos d'un point capital, celui de la variation. Auparavant elle était pour eux un signe de fausseté ; maintenant ils soutiennent une thèse bien différente et confessent que nous ne devons pas rougir d'avouer que nous grandissons en science. Bossuet avait-il prévu ce résultat de sa polémique ? C'est peu probable. Ajoutons qu'il ne se doutait pas davantage qu'il apportait une contribution importante à la transformation libérale du protestantisme et à l'évolution religieuse des temps modernes.

II

Le lecteur jugera d'après ce court aperçu du mérite, de la haute valeur de l'ouvrage que nous lui présentons. Pour nous, disciples de la Réforme, il ne peut pas y en avoir de plus instructif, de plus captivant, nous dirons volontiers de plus édifiant. Si nous avions à l'étudier au point de vue littéraire et artistique, nous y relèverions des beautés de premier ordre qui rappellent le grand siècle et parfois le style même de l'auteur de l'*Histoire des variations*. Mais nous ne pouvons nous appesantir ici sur ce côté de notre sujet.

Nous serons mieux sur notre terrain si nous examinons quelques-uns des problèmes discutés. On s'est demandé si M. Rébelliau est catholique ou protestant, et on conteste qu'il soit possible de le deviner en lisant son livre. On n'y a pas regardé d'assez près. Nous ne nions pas l'indépendance d'esprit de l'écrivain et son entier dévouement à la cause de la vérité et de la justice. Nous sommes confondu qu'il connaisse aussi bien toutes ces questions théologiques qui d'ordinaire n'intéressent guère que les hommes du métier, et les expose avec tant de netteté et d'abondance. Toutefois, nous

osons dire que certains traits, certaines réserves, certains éloges trahissent le catholique de naissance et d'éducation. Un protestant n'aurait pas pu parler de Bossuet comme il l'a fait, quelle qu'eût été son admiration pour le grand homme.

Et d'abord, dans quelle mesure peut-on se rallier à la thèse fondamentale qui est celle-ci : la réhabilitation de l'évêque de Meaux, non pas comme orateur et écrivain, — à ce double titre il reste incomparable, — mais comme historien digne de ce nom ? On sait qu'à cet égard il est tenu en médiocre estime par les savants. L'un d'eux n'est-il pas allé jusqu'à dire qu'il n'avait rien lu ? Notre critique proteste et relève le caractère scientifique de l'*Histoire des variations*. Les preuves qu'il en donne nous ont paru convaincantes. Oui, cet ouvrage est scientifique, si l'on entend avant tout par là qu'il est le fruit de longues et patientes recherches, qu'il est rempli de citations et chargé de notes érudites, que tout a été mis à contribution pour le composer : confessions de foi, décisions des synodes, extraits de livres agréés par les deux partis. Mais ces qualités sont-elles les seules qu'on doive exiger de l'historien ? N'y en a-t-il pas une autre qui les précède et les domine toutes et qui faisait sensiblement défaut à Bossuet, nous voulons dire l'indépendance ? Nous savons très bien que l'homme entièrement indépendant et par suite absolument impartial, — et M. Brunetière le faisait remarquer avec esprit lors de la soutenance, — est le *rara avis* qu'on ne rencontre jamais. Nous dépendons toujours plus ou moins de nos opinions et de nos passions qui influent à notre insu sur nos jugements. M. Renan disait un jour à propos de la *Vie de Jésus* du père Didon : « Je n'ai pas lu son livre, mais je connais ses conclusions. Moi seul qui suis dégagé de tout préjugé puis écrire une semblable histoire. » M. Renan se trompait sur son propre compte. Nul n'est plus esclave que lui de son système et de ses opinions préconçues. Bossuet, à son tour, avec tout son génie, avec ses intentions, si bonnes qu'on les suppose, pouvait moins que d'autres peut-être, échapper à la loi commune. Ses convictions dogmatiques et ecclésiastiques, sa situation et son caractère d'évêque, son rôle de polémiste et d'adversaire des protestants ne lui permettaient guère de comprendre leurs vues et le rendaient peu apte à écrire leur histoire. En le lisant, même dans les passages que souligne

M. Rébelliau, on sent qu'on a devant soi, non un historien qui raconte avec calme, mais un procureur qui instruit un procès et un juge qui va prononcer sur des gens déjà condamnés dans sa pensée.

Sans doute l'enquête a été fort étendue, mais elle a été loin d'être complète. L'auteur de la thèse l'avoue en toute sincérité (p. 158). Il y a eu des omissions inexplicables. Les commentaires de La Noue et les mémoires de Castelnau, si riches de renseignements sur les premiers troubles civils au temps de François II et de Charles IX, sont complètement négligés. D'autre part, l'évêque de Meaux ne connaît pas les langues étrangères et se voit ainsi fermer une source précieuse d'informations. Bien des faits lui ont échappé, et cette lacune infirme sensiblement l'autorité de ses descriptions. Ceux qu'il a retenus, il a eu l'art de les grouper et de les interpréter à son gré, toujours au profit de sa cause, rarement, à peu près jamais dans l'intérêt de la cause des adversaires. Avec de l'habileté et du génie il est toujours facile de produire des effets de mirage. S'il eût mis la main sur des documents défavorables à à ses idées, en eût-il tenu compte ? Il est permis de poser la question, il n'est pas aussi aisé de prévoir la réponse.

M. Rébelliau nous assure que Bossuet a été le moins oppresseur des évêques (p. 306), et que sa parole pouvait avoir quelque chance d'être écoutée des calvinistes. Nous nous rangeons à cette opinion en ajoutant : cela ne fait pas l'éloge des autres. On ne peut nier que ce prélat, en dépit de sa grande âme et de sa haute piété, n'ait nourri une antipathie profonde pour le protestantisme et n'en ait généralement parlé qu'avec un dédain peu dissimulé. Dès lors, comment aurait-il pu le juger avec impartialité ? Lui, modéré et tolérant ? Relativement et par comparaison, il le fut sans doute, mais en elle-même quelle modération fut la sienne ! Rappelons, sans y insister, ce triste passage qu'on voudrait pouvoir arracher de ses *Oraisons funèbres :* « Les faux pasteurs les abandonnent (leurs troupeaux), sans même en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur alléguer leur bannissement pour excuse. » (*Oraison funèbre* de Michel Le Tellier.) Que penser de ces paroles adressées à Nicole en 1691 : « J'adore avec vous les desseins de Dieu qui a voulu révéler par la dispersion de nos protestants ce mystère d'iniquité et purger la France de *ces monstres*? » Ailleurs, dans son *Discours sur*

l'unité de l'Eglise, ne déclare-t-il pas que l'Eglise ne se prive qu'avec peine du secours des rois qui l'aideraient à exercer plus facilement une *rigueur salutaire.* » Trouvait-il qu'on n'avait pas assez fait contre les persécutés ? Est-ce là le langage d'un homme qui compterait plus sur les armes spirituelles que sur la force pour ramener les égarés ? Ne voit-on pas à l'avance de quel côté l'entraîneront sa science, son génie.... et ses antipathies ?

Et quel moment choisit-il pour préparer et écrire son *Histoire des variations ?* Le moment où tous les chemins de l'Europe se couvrent de fugitifs, expulsés de leur pays par l'arrêt barbare de la révocation et *par la piété de Louis,* le moment où des dragons sont transformés en missionnaires et où des croyants, dignes des chrétiens des premiers âges, préfèrent l'exil et la mort à l'abandon de leur foi. Comment supposer que des gens qui sont poussés par leurs convictions religieuses à déployer un tel héroïsme, puissent être disposés à écouter avec calme les démonstrations théologiques d'un « agent officieux du gouvernement ecclésiastique de Louis XIV » et à se laisser persuader par les procédés de sa polémique ?

Pour nous résumer sur ce point, nous accordons que l'ouvrage de Bossuet est un livre scientifique où s'étale une érudition prodigieuse, mais qu'il est avant tout un livre de controverse où les arguments *ad probandum* sont plus nombreux que de raison, mais où on en laisse de côté plusieurs autres qui gêneraient l'évêque-théologien.

III

Nous ne saurions songer à aborder, même à mentionner toutes les questions qu'examine et traite le célèbre controversiste. M. Rébelliau, tout en faisant les plus expresses réserves à propos des erreurs qu'il a commises, essaie de démontrer que ces erreurs n'entament pas la justesse générale de ses théories ; que, somme toute, Bossuet a raison sur le fond des choses, qu'il a élucidé des questions fort obscures et contraint les protestants eux-mêmes à modifier leurs opinions sur plus d'un point. A supposer que tout cela fût rigoureusement exact, serait-ce un motif pour lui donner gain de cause ? Nous ne le croyons pas. A côté des erreurs reconnues, que de vices de raisonnement, que de conclusions prématurées, que

de prophéties hasardées, quel manque d'intuition et de pénétration!

Prenons la question capitale, celle de la variation. Eh oui, nous avons tous varié, protestants et catholiques, et le plus coupable de nous n'est peut-être pas celui qu'on pense. Luthériens, calvinistes, zwingliens, anglicans ont tous eu leur confession de foi distincte, et il se pourrait bien que leurs vues actuelles n'en exprimassent pas à tous égards le contenu. Mais les divergences qui les séparent les uns des autres ou les éloignent de ce qu'ont cru leurs ancêtres et dont ils s'exagèrent peut-être eux-mêmes l'importance, sont-elles supérieures aux vérités essentielles qui les rapprochent et les unissent ? Chose étonnante, ou plutôt providentielle, des livres comme ceux de l'évêque de Meaux, les progrès de l'incrédulité, l'ébranlement qui s'est produit dans les doctrines et dans les esprits ont eu pour effet de dégager les éléments fondamentaux du christianisme des surcharges pesantes dont on les avait recouverts et de rallier autour d'eux les âmes vraiment croyantes, jadis si divisées. On peut bien dire qu'aujourd'hui le protestantisme évangélique, si nombreuses que soient les dénominations dans lesquelles il s'ébranche, forme une unité compacte et puissante dont l'alliance évangélique universelle est l'expression souveraine. Les prédictions que l'éloquent prélat a faites à son sujet ne se sont pas réalisées ; il a grandi et il s'est fortifié dans l'indépendance des vues particulières, mais aussi dans la communion d'une même foi au divin Crucifié et à l'autorité de sa Parole et par les liens d'un même esprit. Et si le passé est un garant de l'avenir, si la progression numérique se poursuit dans les proportions constatées par la statistique, les premières années du vingtième siècle menaçent de réserver à l'ultramontanisme une surprise désagréable, par suite de l'impossibilité où il va être de continuer à se proclamer Eglise universelle, la majorité risquant de passer du côté des adversaires.

D'autre part, la légende d'un catholicisme doctrinalement et ecclésiastiquement fixe et immobile ne peut tenir en face des dénégations multiples et catégoriques de l'histoire. Dans la préface de son livre, Bossuet fait cette déclaration : « S'ils (les hérétiques) nous montrent la moindre inconstance ou la moindre variation dans les dogmes de l'Eglise catholique, depuis ses origines jusqu'à nous, je veux bien leur avouer qu'ils ont raison, et moi-même j'effacerai

toute mon histoire. » M. Rébelliau estime que c'est là une assertion audacieuse ; elle est bien quelque chose de plus. On ne serait pas surpris d'entendre un jésuite nier la lumière du soleil, mais un disciple de Port-Royal, aussi savant et aussi sincère !

Voir dans l'Eglise romaine de l'époque de Louis XIV la reproduction de celle des temps apostoliques, avec ses symboles si peu compliqués, son culte si simple et si spiritualiste, et son organisation si démocratique et si étrangère à toute hiérarchie, c'est se créer à soi-même une vision pour l'opposer à la réalité. Il n'est douteux pour personne que papes, docteurs et conciles se sont maintes fois contredits. Les credo se sont successivement enrichis de doctrines nouvelles inconnues aux âges précédents, n'en déplaise à Nicole et à son livre *Sur la perpétuité de la foi*, et nous avons de la peine à croire que l'auteur de l'*Histoire des variations*, qui déjà en 1682 ne pensait pas à tous égards comme le chef suprême de la catholicité et parlait de lui assez irrévérencieusement, s'accommodât aujourd'hui du syllabus et d'un système que couronnent les dogmes de l'immaculée conception et de l'infaillibilité papale.

Ici M. Rébelliau nous arrête et nous dit que cette méthode dite de récrimination n'est pas valable en l'espèce et ne nous apprend rien sur les reproches qu'on peut adresser à Bossuet, historien du protestantisme (p. 323). Nous lui en demandons bien pardon. Quand un adversaire dirige contre nous des flèches qui peuvent si aisément se retourner contre lui, nous avons bien le droit de nous en étonner et même de nous élever contre ce genre de polémique et de nous défier de son argumentation.

La question d'Eglise provoquerait de notre part des réflexions de diverse nature ; nous ne pouvons en dire ici qu'un mot. Si l'Eglise au sens chrétien est une société extérieure, enfermée dans des cadres rigoureux, se modelant sur les sociétés humaines, se continuant dans le sens d'une ligne unique et ne reconnaissant comme siens que ceux qui ne sortent pas des rangs et se courbent passivement sous son joug, il n'y a que le catholicisme qui, au milieu de ses transformations et de ses modifications incessantes, soit cette Eglise-là. Mais si l'Eglise est l'ensemble des croyants, le royaume de Dieu sur terre avec un caractère foncièrement spirituel et des frontières morales que peut seul poser son Chef invisible et tou-

jours présent, alors cette Eglise se retrouve partout où l'on rencontre de vrais disciples du Christ, quelques barrières artificielles qu'ils élèvent entre eux. Dans ce sens on peut dire qu'il y a eu des réformés avant la Réforme, non seulement dans ces sociétés qualifiées d'hérétiques, — Vaudois, Albigeois, pauvres de Lyon, etc., — qui ont été plus que des orthodoxes révoltés, mais encore dans l'enceinte du catholicisme officiel lui-même, où se sont abritées nombre d'âmes avec lesquelles les chrétiens évangéliques se sentent en parfaite communion d'esprit, depuis les premiers pères de l'Eglise, fort peu papistes et ultramontains d'ailleurs, jusqu'à l'auteur inconnu de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Nous regrettons que le peu d'espace dont nous pouvons disposer dans cette Revue ne nous permette pas de reprendre certaines questions subsidiaires que Bossuet ne nous paraît pas avoir toujours résolues d'une manière conforme aux faits reconnus : l'antiquité et l'indépendance ecclésiastique des Vaudois, les caractères de Luther et de Bucer, l'origine et la cause des guerres civiles inaugurées en France par la conjuration d'Amboise et le massacre de Vassy. Sur la plupart de ces sujets, l'auteur de l'*Histoire des variations* se montre exagéré, inconsciemment partial, quelque peu agressif et batailleur : c'est un avocat qui plaide très éloquemment une cause qu'il rapetisse ou qu'il grossit à son gré ; l'historien disparaît presque, c'est le polémiste qui occupe le premier plan.

M. Rébelliau aura eu le mérite d'avoir écrit dans un beau langage et avec beaucoup de sagacité et de savoir l'histoire de ces grands duels religieux, de ces fameuses controverses qui pendant une bonne moitié du dix-septième siècle ont mis aux prises tant d'hommes éminents qui sont restés la gloire de leurs Eglises et de leur temps. Si parfois son admiration pour Bossuet, et peut-être aussi le souvenir de son éducation première l'entraînent dans l'approbation et dans l'éloge au delà de certaines limites, il s'efforce constamment d'être impartial, équitable, mesuré ; il domine questions et situations et, sachant que le présent est gros de l'avenir, il dégage de ces luttes historiques les éléments qui doivent servir de préface à l'évolution morale et religieuse des siècles futurs.

H. FARGUES.

Nantes, 22 février 1892.

HOMMES D'ESPRIT ET PHILOSOPHES
DE LA RÉVOLUTION

Trois fois en France la fin d'un siècle a été ensanglantée et troublée par une commotion sociale. Au seizième siècle, il y eut la Saint-Barthélemy. Au dix-septième, il y eut la Révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades. Au dix-huitième, la Révolution. Cette série d'événements formidables, presque périodiques, peut offrir, on en conviendra, la matière de plus d'une réflexion à qui prend garde aux retours de l'histoire, à ses coïncidences souvent frappantes. Elle indique au moins la facilité avec laquelle les ébranlements naissent et se propagent chez une nation aussi ardente que généreuse. Aussi plusieurs n'étaient-ils pas sans inquiétude à l'égard de la fin de notre siècle, surtout après avoir vu les écrivains français réveiller à l'envi, à l'approche du centenaire de 1789, le souvenir de la grande crise qui emporta l'ancienne société. Souci qui ne s'est montré jusqu'ici qu'à demi justifié, semble-t-il. On pourrait d'ailleurs, si l'on tenait à toute force à retrouver dans le dix-neuvième siècle le rythme des siècles précédents, on pourrait remarquer que la tempête de fer et de feu s'est abattue déjà sur la France. Je ne doute guère que l'épisode de la Commune, épilogue néfaste de la défaite, plus douloureux qu'elle, ne soit placé par l'avenir plus ou moins près des cataclysmes sociaux que j'ai signalés, d'autant plus qu'il paraît n'avoir pas dit son dernier mot.

Quoi qu'il en soit, le centenaire de la Révolution s'est surtout signalé par des œuvres de plume. Une multitude d'écrits, volumineux ou petits, appréciations ou récits, ont vu le jour.

Je n'ai pas à rappeler le beau livre de M. E. de Pressensé : *l'Eglise et la Révolution française*, dont l'auteur avait voulu que la seconde édition coïncidât avec le jubilé de 1789.

Un des aspects mis récemment en lumière par ces publications

d'occasion est la gaîté de l'esprit français pendant les jours troublés, orageux de la fin du dix-huitième siècle. On souffre et l'on voit mourir, pendant la Révolution, parfois l'on meurt, sans cesser de plaisanter. Je ne dis point que ce soit la meilleure manière de souffrir. Mais il est équitable, pour bien juger cette attitude, de tenir compte de la mobilité inhérente à la race, de l'estime où elle a toujours tenu les jeux de la parole et de la pensée. La génération qui avait lu Voltaire les avait, plus que d'autres générations, en affection. On discutait sans cesse dans les salons. Projets de réforme, problèmes de législation, de morale, tout était effleuré entre gens du monde, avec une singulière aisance. Au reste, sous l'apparence de la légèreté, et à côté d'une certaine frivolité, il y avait souvent autre chose. Quoi? Le sentiment de la dignité humaine abjectement foulée aux pieds par des misérables et cherchant une revanche dans la fine moquerie. Le sentiment de l'honneur familial, d'un tribut à rendre au milieu du péril à son éducation, à son passé. La volonté d'être fidèle à soi-même, de se posséder. Qui dit volonté dit en quelque manière vertu. La vertu que je loue est bien humaine et terrestre, sans doute, faite de fierté et de grâce, en quête d'applaudissements. Elle n'en mérite pas moins à quelque degré son titre.

A côté de l'esprit brillant, beau joueur, qui jette, sans compter, les traits agréables ou mordants, comme au bon temps du dix-huitième siècle, je vois la philosophie poursuivre son travail analyste avec la même liberté, la même âme dégagée des ardeurs du moment. Je trouve fort incomplètes les vues en faveur alors sur l'origine de nos idées, le grand problème de l'époque. J'admire, en revanche, le courage de quelques philosophes. Ils me rappellent, malgré leur sensualisme théorique non déguisé, qu'une forte vie de l'intelligence ne va guère sans une certaine élévation de l'être moral et la culture de la volonté. Mon attention a été attirée sur ces œuvres éphémères ou durables de la liberté d'esprit pendant la Révolution, par les attrayantes études de M. Victor du Bled. Elles ont été réunies dans les *Causeurs de la Révolution*[1]. Je dois à cet ouvrage, où abondent les citations, de nombreux renseignements. En plus d'un endroit je me suis borné à le résumer. J'ai profité

[1] 1889, Calmann Lévy, avec préface du duc de Broglie.

également du récit captivant, très exact dans ses informations bien que se mouvant dans un cadre fictif, d'Edmond Biré, *Paris pendant la Terreur*[1]; enfin de l'*Histoire de la philosophie pendant la Révolution*[2], de M. Ferraz, correspondant de l'Institut, et de quelques publications encore.

On a dit de Rivarol, en employant l'un de ces jeux de mots auxquels il se complaisait trop, qu'il a causé la Révolution, voulant dire qu'il l'a mise en causerie. « Tout l'esprit de Mme de Staël, a écrit Chênedollé, était dans ses yeux... celui de Rivarol se retrouvait dans son sourire. » Comme Mme de Staël, qui a tenu avec lui le sceptre de la conversation, il se lançait volontiers dans le monologue. Rivarol voyait bien et avait le regard perçant. Avec le tour plaisant et ironique qu'il affectionnait, il savait être sérieux, goûter le sérieux. Il mettait Montesquieu au-dessus de tout. Lui-même, à ses meilleurs moments, fut un philosophe politique. Sa collaboration aux *Actes des apôtres*, grossière erreur, lui a fait tort. C'est dans le *Journal politique*, les *Conseils à Louis XVI*, surtout dans la *Préface du Dictionnaire de la langue française*, lequel, au reste, ne vit jamais le jour, qu'il a donné la meilleure partie de lui-même. Dans cette introduction, fort appéciée des connaisseurs, il expose son idéologie et ce qu'on pourrait appeler sa métaphysique.

Défenseur de la monarchie, il avait des vérités mordantes pour chacun des acteurs du drame de la Révolution, dont aucun à ses yeux ne remplissait convenablement son rôle. Il se défiait surtout du peuple et oubliait ses qualités pour ne voir que ses défauts. Cependant que de justesse dans ses réflexions sur la multitude qui a aussi ses affolements, comme elle a ses courtisans :

« Si un troupeau appelle des tigres contre ses chiens, qui pourra le défendre contre ses nouveaux défenseurs ?

» Malheur à ceux qui remuent le fond d'une nation !

» Le peuple donne sa faveur, jamais sa confiance. »

Remplacez le mot *jamais* par *rarement*, dans ce dernier aphorisme, et il sera tout près d'être vrai.

Aux marquis et seigneurs il lance les apostrophes suivantes :

[1] 1890, librairie académique Didier.

[2] 1889, librairie académique Didier.

« Les vices de la cour ont commencé la Révolution.

» La populace de Paris et celle de toutes les villes du royaume ont encore bien des crimes à commettre avant d'égaler les sottises des grands. »

Il surnomme les nobles « les mânes de leurs ancêtres. »

Il disait en 1790 : « Nous aurons quelque soldat heureux. Les révolutions finissent toujours par le sabre : Sylla, César, Cromwel. »

Citons encore la réponse profonde qu'il donna à M. de Malesherbes, quand il vint de la part de Louis XVI lui demander conseil :

« Dites au roi de faire le roi, tout est là ! »

Il croyait la religion nécessaire aux peuples. On lui doit cette parole élevée : « Tout Etat est un vaisseau mystérieux qui a ses ancres dans le ciel. » Saviez-vous que, sortant définitivement du persiflage, il s'est plu, dans son écrit le plus sérieux, à établir rationnellement l'existence de Dieu, à déduire ses attributs et ses rapports avec le monde? Que ne s'est-il tenu plus souvent sur les hauteurs où il n'était nullement dépaysé. Malheureusement il avait de mauvaises mœurs et ne se trouvait guère qualifié par sa conduite pour remplir la fonction de théologien de la Révolution. Ce qu'il en fit montre toutefois la profondeur de son bon sens. Il comprenait la gravité du péril qu'il y a, pour une société, à vouloir se passer de Dieu.

Le défaut philosophique de Rivarol, défaut bien compréhensible dans cette époque, c'est le dénigrement. C'est encore la surabondance des saillies. Non content d'ailleurs de l'esprit qu'il avait toujours dans la conversation, il préparait parfois à loisir des épigrammes. Montlosier affirme qu'il les écrivait même sur de petits carrés de papier et fixait ceux-ci au coin de sa glace, sur sa cheminée. Il enchâssait ensuite adroitement les mots au milieu des trouvailles de la discussion. On voit que l'improvisation absolue, complète, existe rarement.

Comme d'autres, Rivarol recourait aux almanachs pour attaquer ses adversaires. De même que les affiches, placardées à l'envi par les partis, les députés et les simples particuliers, lesquelles étalaient sur les murs les couleurs les plus diverses, les almanachs

furent alors une puissance. Il y en avait de révolutionnaires. Il y en avait de royalistes. Les derniers étaient les mieux tournés. Une petite pièce de vers de l'*Almanach des gens de bien*, met ainsi en scène un mécontent et un patriote :

— Mon cher ami, vive la liberté !
— Ah ! d'en jouir, monsieur, je n'ai plus le courage.
— Comment ! Que dis-tu là ? Vive la liberté !
— Hélas ! monsieur, je manque de place et d'ouvrage.
— Oui, mais mon cher ami, vive la liberté !
— En soldat déguisé, malgré moi volontaire,
J'ai sur mes pieds passé la nuit entière....
— Cela n'est rien ! Vive la liberté !

Et ainsi de suite. Ces flèches légères s'abattaient par nuées sur les Jacobins. En 1792 une mère est supposée passer avec sa fille devant leur local. La fille demande :

— Qu'est-ce donc que cette cloche qui fait gredin ! gredin !

Et la mère de répondre :

— C'est l'appel nominal.

Vous avez parfois envie de pleurer en lisant l'histoire. Vous avez bien plus envie de pleurer en la vivant. Mais vous savez que les larmes fatiguent et vous vous réfugiez alors dans le sarcasme. Lui aussi lasse, car il exige la tension des ressorts de l'âme. Au sarcasme se mêle donc bientôt la raillerie légère. La mollesse du grand nombre aidant, venant se greffer sur l'accoutumance, sur le goût prononcé du caractère national pour le trait plaisant, on tombe dans la facétie. C'est ce qui arriva aux forts lors de la Révolution. Incroyable la quantité de calembours, charades, bouts-rimés, énigmes, logogriphes, qui font alors les délices des lecteurs. Les journaux de 1793 provoquent à cet égard une continuelle surprise. Tandis que le tocsin sonne à tous les clochers, le 31 mai le *Mercure* publie la charade suivante :

Dans les jardins l'on trouve mon premier,
Dans les jardins l'on trouve mon dernier,
Dans les jardins l'on trouve mon entier.

Et dire que le mot de l'énigme est chou-fleur !

N'est-ce pas assez champêtre ? A côté de l'inclination de la race, de l'éternel besoin d'oublier que j'ai signalé, qui montre à la fois la

faiblesse de l'homme et son malheur ; à côté de ce contraste souvent relevé dans l'histoire qui fait que la littérature se peuple d'images riantes précisément aux époques où la réalité est le plus dure, comme pour nous rappeler que notre véritable vocation est dans la paix, ne discernez-vous pas, au fond de ces amusements enfantins, dont presque tout le monde se trouve alors friand, le plaisir que nous éprouvons à nous jouer au milieu d'un péril ? Cette satisfaction a toujours été recherchée des journalistes qui savent qu'elle ne laisse point le lecteur indifférent. Pendant la Révolution ils ont vraiment usé et abusé du procédé.

Il est à peu près sûr que plusieurs s'imaginaient, en se livrant à ces passe-temps, narguer la destinée et y cueillaient la joie de l'écolier après une niche. On s'exagérait la portée de son attitude. On cachait aussi quelquefois son émotion sous l'intérêt affiché en faveur de ces petites inventions ; ainsi l'enfant qui a peur siffle en passant dans un bois. Ce qui est sagesse, empire de la volonté chez quelques-uns, l'est rarement dans le grand nombre. La raison finissait en déraison par l'importance affectée ou sincère donnée à mille riens. Nous ne suivrons pas davantage ce courant secondaire, déconcertant, qu'il fallait pourtant mentionner et même laisser voir dans sa largeur. Nous nous attachons aux hommes qui, des deux esprits qu'avait Rivarol, le bouffon et le plaisant demi-sérieux, n'ont que le second, qui ont su mettre une pensée dans un bon mot.

Quel que soit le motif qui ait rattaché l'abbé Maury au parti du roi, il sut conduire ses troupes avec une énergie, une intrépidité qu'il est difficile de ne pas admirer. Ses reparties jaillissaient au milieu du tumulte des assemblées et non dans la tranquillité des salons. Mirabeau l'ayant menacé de l'enfermer dans un cercle vicieux, il lui répondait :

— Vous allez donc m'embrasser !

Une autre fois le même adversaire l'ayant appelé le plus grand scélérat du monde, il riposta :

— Oh ! monsieur, vous vous oubliez !

On connaît son apostrophe à la foule qui criait après lui :

— A la lanterne !

— Quand vous m'aurez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair?

Voici enfin de nobles paroles : « Le tumulte de cette assemblée pourra bien étouffer ma voix, mais n'étouffera pas la vérité. La vérité ainsi repoussée et méconnue reste toujours vivante au fond des cœurs, et la nation m'entend quand je me tais.... » Je ne crains pas de placer ce : « la nation m'entend quand je me tais, » à côté des cris fameux de l'éloquence. Comblé d'honneurs après son émigration, Maury, devenu le cardinal Maury, se laissa corrompre par la fortune. Sa souplesse envers Napoléon étonna jusqu'à ses ennemis.

Je rapproche de Maury le comte de Montlosier, parce qu'il a également prononcé à la tribune un mot qui est resté, qu'on eut raison de graver sur son tombeau. Il est l'auteur de cette apostrophe : « Si on ôte aux évêques leur croix d'or, ils prendront une croix de bois. C'est une croix de bois qui a sauvé le monde ! » Homme tout d'une pièce, un peu rude, chevalier belliqueux de la féodalité et en même temps des libertés publiques, janséniste et gallican en même temps qu'un peu mystique, Montlosier n'était point à court d'esprit. Le comte d'Artois lui ayant dit dans une audience à propos de son journal, *le Courrier de Londres :* « Eh bien, monsieur de Montlosier, votre journal.... Il renferme quelquefois bien des sottises ! » la riposte ne se fit pas attendre : « Monseigneur, j'en entends si souvent qu'il est bien possible qu'il m'en échappe quelqu'une ! » Réconcilié lui-même avec l'empire, il ne comprenait pas les regrets de Mme de Staël dans son exil de Coppet. Il disait : « Voltaire avait presque autant d'esprit qu'elle, et il savait vivre à Ferney ! » Il n'avait pas subi le charme de Mme Récamier : « Elle croit, ainsi s'exprimait-il, avoir une passion pour Dieu. Elle se trompe. Elle ne sera jamais dévote. Il faudrait pour cela qu'elle adorât Dieu et elle voudrait que Dieu l'adorât ! » Il n'aimait pas les prêtres et tomba à cause de cela sous la Restauration dans une demi-disgrâce. Ayant offert, sans obtenir de réponse, l'hospitalité à la dauphine, qui devait traverser Randanne, il l'attendit au passage avec sept paires de bœufs attelées à sept charrues, six cents moutons et cinquante vaches. La voyageuse s'inclina en passant, mais ne s'arrêta pas. Montlosier lisait chaque soir chez lui à ses domestiques un chapitre de l'*Imitation*. C'est un original ; mais c'est de plus un cœur chrétien sous une forte écorce et dans une atmosphère mondaine. Il est assez peu connu et il m'a semblé

que, dans ce défilé des esprits à saillies, il méritait, à cause de son caractère très individuel autant qu'à cause de sa verve, de n'être pas laissé dans l'ombre du second rang.

On n'ignore pas que Mirabeau savait aussi être jovial. En général son attitude à la tribune n'est pas toujours représentée au vrai. Victor Hugo en fait un tribun désordonné. Nous savons par le genevois Etienne Dumont, son confident et son collaborateur, qu'il avait le mépris de la fausse chaleur. Habituellement immobile, il demeurait calme, même au milieu de la tempête. Quand les interruptions pleuvaient, il prenait souvent un ton plus posé qui pouvait quelquefois devenir mielleux. Il dominait l'assemblée en partie par son aisance. Son débit était peu rapide, mais sa voix remplissait l'oreille. Elle avait une flexibilité incomparable, se faisait entendre aussi bien en se baissant qu'en s'élevant, et prononçait les finales avec tant de soin qu'on n'en perdait jamais une. L'organe souple et exercé en même temps que sonore, la correction de la tenue, constituaient ses moyens extérieurs. Ce n'était donc pas, comme l'a peint Hugo, un taureau foulant aux pieds, ni un éléphant colossal armé en guerre, ni un fauve écumant. Un hercule, oui, mais dans le pur goût grec et joignant l'élégance à la force. Le trait lui était naturel. Beaumarchais appelait ses pamphlets des mirabelles. Il avait ainsi caractérisé Robespierre : « Il ira loin, il croit tout ce qu'il dit. » Il s'exprimait en ces termes sur Pastoret : « Une cervelle de renard dans une tête de veau ! » Après la déclaration des droits de l'homme, il rappelait de la manière suivante les députés au bon sens : « Il serait temps de faire une déclaration des devoirs ! » Qui ne connaît cette maxime frappée par lui au courant d'une discussion : « Le silence des peuples est la leçon des rois ! » Si Mirabeau n'avait pas possédé l'esprit, à côté du don de l'éloquence, il n'eût pas été le fils de son père, le despote familial toujours prêt à donner du boutoir, que nous connaissons par sa correspondance, et que M. du Bled compare avec raison pour le style archaïque et vigoureux à Saint-Simon, écrivant des lettres.

Mirabeau a porté le génie jusque dans l'esprit. C'est un vainqueur auquel il suffit de bander son arc pour toucher le but. Talleyrand, — dont le nom a reçu un regain de popularité de la publication de ses *Mémoires* ajournée jusqu'ici, semble-t-il, pour en accroître l'in-

térêt, — était un habile. Vénal, Mirabeau se laissait pourtant entraîner par l'enthousiasme. Talleyrand ne sort pas du chemin de l'art de parvenir où il ne cesse d'avancer. Plusieurs de ses jugements, en particulier sur la manière de conduire les affaires et les hommes, sont de quelqu'un qui méprise l'humanité autant qu'il s'en sert, qui a la conscience de sa propre supériorité intellectuelle, sans avoir la moindre peur de la réclame que fait la dépravation. Cependant Edouard Fournier, dans son livre si riche : *l'Esprit dans l'histoire*, est d'avis qu'il ne faut attribuer à Talleyrand que les mots prononcés publiquement par lui. On lui a prêté, et il empruntait, en fait de méchancetés. Il paraît que le propos cynique : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, » n'est pas de lui, mais a été seulement placé sous son patronage pour mieux réussir. Talleyrand brilla de bonne heure comme un flambeau dans ce monde de la fin du dix-huitième siècle, où bien parler et entendre bien parler était une jouissance suprême, dont il a dit lui-même : « Qui n'a pas vécu dans ces années, ne sait pas ce qu'est le plaisir de vivre ! » Il garda à travers toute sa carrière, jusqu'à la fin, jusque sur son lit de mort, hélas ! une merveilleuse facilité de repartie. Mirabeau ayant tracé à la Constituante un portrait des qualités d'un bon président : Talleyrand s'écriait : « Il ne manque qu'un trait à ce que vient de dire M. de Mirabeau ; ce président doit être marqué de la petite vérole ! » On sait que l'étrange laideur de Mirabeau était due pour une part aux traces de cette maladie. De Charles X, qui prétendait qu'un roi n'a de choix qu'entre le trône et l'échafaud, le railleur diplomate disait : « Sa Majesté oublie la chaise de poste ! » Accueilli avec difficulté à la fin de sa vie chez Royer-Collard, son voisin de campagne, lequel demeurait dans un pays très accidenté, il débutait par ces mots : « Monsieur, vous avez des abords bien sévères ! » Ayant appris, près de mourir, que Mgr de Quélen avait dit qu'il donnerait sa vie pour la réconciliation de Talleyrand avec l'Eglise, il répondit : « Sa vie ! monseigneur a un bien meilleur usage à en faire ! » Soyons justes même envers ce sceptique osé ; il n'était pas sans qualités autres que l'esprit. Dans son ouvrage récent sur M[me] de Staël, M. A. Sorel cite d'elle ce propos : « Les trois hommes que j'aimais le plus depuis l'âge de dix-neuf et vingt ans, c'étaient Narbonne, Talleyrand et Mathieu de Montmorency. »

Lamartine pense qu'il eût sauvé Napoléon, si celui-ci l'avait toujours écouté, et Thiers déclare qu'il avait au moins un mérite, celui d'aimer la paix.

Talleyrand nous laisse l'impression de l'audace, de l'intelligence dépouillée du scrupule, unie à la pénétration des hommes, à l'extrême finesse du bon sens. Le regret qui accompagne cette impression et qui est causé par les déficits de son être moral, montre bien que le courage, lorsqu'il n'est qu'égoïsme, n'a qu'une parenté très éloignée avec la vertu, même terrestre.

Pour être complet, je devrais citer encore Chamfort, renommé pour son talent de conversation, qui fournit à Sieyès la formule de sa brochure : *Qu'est-ce que le tiers état ? Tout. Qu'a-t-il ? Rien* ; le vicomte de Ségur, qui a résumé toute la Révolution dans cette phrase, devenue un proverbe : « Ote-toi de là que je m'y mette ! » et bien d'autres encore. Le nombre des faiseurs de mots, réellement spirituels, la quantité des mots mis en circulation pendant les années terribles étonne, éblouit et ne laisse pas de provoquer une certaine admiration. On se demande toutefois bientôt si cette légèreté d'esprit n'a pas, tout en détendant les nerfs et en consolant, contribué à préparer les formidables déceptions qui ont signalé le cours de la Révolution. La réponse n'est pas douteuse.

Il y eut certainement des degrés dans la hardiesse montrée. Les victimes qui se voyaient sombrer dans la tourmente, avaient besoin de plus de stoïcisme pour demeurer tranquilles et garder leur bonne humeur. Le croirait-on ? Pendant les jours les plus néfastes, les prisonniers faisaient à la Conciergerie la parodie du tribunal révolutionnaire : jury, accusateur public, accusé, greffier. Toujours condamné, le prévenu se livrait à un exécuteur qui feignait de le décapiter.

Les femmes surtout furent héroïques. Mme Roland, Charlotte Corday, donnèrent l'exemple. Celle-ci répondait au boucher Legendre qui avait feint de croire qu'elle projetait de l'assassiner aussi :

— Je ne vous connais pas d'assez grands talents pour être le tyran de votre pays !

Il y en avait parfois de bien jeunes parmi ces victimes. Après

la chute de Robespierre, on délivra une enfant de treize ans dont l'écrou était ainsi conçu : « Arrêté pour avoir sucé le lait aristocratique de sa mère. »

Les philosophes nous révèlent la puissance de diversion qu'un attachement platonique à l'art ou à la science peut apporter à la plus terrible situation.

Je ne parle pas de Garat qui sut louer tous les régimes, et eut l'honneur de figurer dans le *Dictionnaire des girouettes*. Voici Destutt de Tracy qui passe son temps dans la prison des Carmes, sous la Terreur, à étudier Lavoisier, une victime de 1794, et Condillac. Il arrive à se satisfaire sur l'origine de nos idées le 5 thermidor. Tandis que les geôliers appelaient des corridors les détenus qui devaient ce jour-là être traduits devant le tribunal révolutionnaire, il écrivait paisiblement les équations logiques suivantes : « Le produit de la faculté de penser = connaissance = vérité. Vertu = bonheur = sentiment d'aimer. » La mort de Tracy était fixée au 11. Il fut sauvé par les événements du 9.

André Chénier, qui périt le 7, avec son collègue Roucher emmené sur la même charette, avait été moins heureux.

L'illustration intellectuelle était alors un motif de dénonciation. Malgré sa haine du clergé et de la royauté, Volney fut emprisonné pendant dix mois, ce qui eut pour effet de calmer son exaltation révolutionnaire.

C'est dans la retraite où il était caché, rue Servandoni, et où il passa huit mois, que Condorcet travailla à son *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*. A l'heure même où il avait à souffrir de la part des hommes, il se livrait aux plus douces, aux plus extraordinaires illusions sur l'avenir de l'humanité. Sa patience ne fut cependant pas inépuisable. Craignant de compromettre la personne qui lui donnait asile, il s'enfuit. Arrêté, conduit dans la prison de Bourg-la-Reine près Paris, il se tua au moyen d'un poison que lui avait fourni, dit-on, un autre philosophe, Cabanis.

En dehors du christianisme, le suicide devait alors être fréquent. On se tuait pour échapper à de longues angoisses, quelquefois aussi pour revêtir sa mort d'un apparât qui la fît retentissante ou laissât croire qu'elle était plus libre. Ainsi finirent, lors de la chute des Girondins, Lidon, Pétion, Valazé, Buzot.

Je voudrais qu'on demandât aux représentants attitrés du christianisme dans l'Inde, c'est-à-dire aux missionnaires, à ces hommes qui sont au fort de la mêlée, ce qu'ils en pensent.

Ils répondraient que l'éclectisme du brahmo-somadj est un de leurs pires ennemis, et que les philosophes déistes formés à l'école de Chander Sen sont de tous les Hindous les plus difficiles à atteindre, précisément parce qu'ils se considèrent comme plus avancés que les chrétiens, à qui ils ont emprunté quelques-unes de leurs croyances.

Comment le brahmo-somadj préparerait-il les voies au christianisme, puisque son prophète, cent fois sollicité de passer au christianisme, a toujours refusé de le faire ? Y aura-t-il jamais dans l'Inde un homme qui connaisse la Bible mieux que lui, qui soit mieux au courant des arguments de nos apologètes, qui sache plus clairement ce que l'Evangile réclame de l'homme ?

Chander Sen avait emprunté au christianisme la notion de la paternité de Dieu et de la fraternité humaine, les doctrines du renoncement à soi-même et de la sanctification, la prière, le baptême, un repas sacré, symbole de communion avec Dieu, où le riz et l'eau remplaçaient le pain et le vin, avec grand avantage pour les partisans, — et il en était, — de l'abstinence de toute boisson fermentée. Il admirait Jésus-Christ et professait de l'aimer d'un amour intense. Il croyait au Saint-Esprit et à l'habitation de Dieu en l'homme par le Saint-Esprit.

En vérité, nous comprenons qu'on ait dit de lui qu'il était plus chrétien que bien des chrétiens. Reste pourtant le fait, inexplicable aux yeux de plusieurs, qu'il a toujours et positivement refusé de se dire chrétien.

Qu'il eût éprouvé quelque répugnance à entrer dans l'Eglise chrétienne, nous le comprenons. Entre tant de dénominations diverses, laquelle choisir ? Il avait l'horreur des divisions ecclésiastiques, et se sentait d'ailleurs supérieur au commun des chrétiens par l'élévation de ses pensées et de ses sentiments. Mais il eût pu fonder une communauté chrétienne, comme Darby, comme d'autres encore l'ont fait en plein dix-neuvième siècle. Pourquoi s'en est-il abstenu, s'il était chrétien au fond du cœur, « éminemment chrétien, » comme le dit M. Astié ?

Il y a là une question psychologique d'un haut intérêt, à laquelle M. Byse répond d'une manière satisfaisante en quelque mesure, mais qui nous a paru incomplète. Voici, en résumé, les motifs qu'il prête au réformateur hindou.

1° Un reste d'orgueil, inconnu de lui-même, l'aurait empêché de se charger franchement du joug de Christ.

2° L'ambition d'établir une religion populaire et universelle.

3° L'idée monothéiste ne lui aurait pas permis d'embrasser la religion qui reconnaît en Jésus-Christ son Seigneur et son Dieu.

4° Son éclectisme le portait invinciblement à prendre dans toutes les religions les éléments d'une religion unique, résumé de toutes les autres.

Il y avait probablement un peu de tout cela dans la répugnance de Chander Sen pour la religion chrétienne, mais il faut aller plus profond.

Le fait est qu'il lui manquait une notion exacte du péché ; avide de pureté, il n'avait pas compris ce qu'est la sainteté de Dieu. Assurément, il parlait de repentance ; il ne perdait pas une occasion de manifester son horreur pour le mal ; mais, comme tous ses compatriotes, il n'y voyait qu'une tache, une souillure. L'élément tragique de la notion du péché, la transgression de la loi, l'état de révolte, l'abîme qui s'est creusé entre le Dieu saint et la créature rebelle, l'impuissance où se trouve l'homme de renouer, par son effort personnel le lien rompu, la nécessité d'une réparation et d'une expiation, tout cela lui avait échappé.

Quand, à l'heure propice, et en marmottant les prières magiques, l'Hindou s'est plongé dans les eaux du lac sacré de Poshkur ou dans celles du Gange, il se croit nettoyé, absolument pur de toute souillure morale. Chander Sen n'était pas aussi matérialiste que cela ; mais la prière remplaçait pour lui l'eau lustrale, et c'était tout. Quand il avait prié, il estimait s'être comme plongé dans une atmosphère divine dont il ressortait purifié, heureux, en pleine communion avec Dieu. Sa conscience mal éclairée ne lui en demandait pas davantage. Qu'eût-il fait d'un Sauveur ? Un Sauveur ne sauve que ce qui est perdu ; Chander Sen ne s'était jamais senti perdu.

Le récit qu'il a donné lui-même de sa conversion est, sous ce rapport, des plus significatifs. Il vaut la peine de le transcrire ici, d'après M. Byse (p. 37).

« J'avais abandonné l'idolâtrie, mais je n'avais aucun système de foi positive à mettre à la place. Or, comment vivre sur la terre sans une religion positive ? Enfin il plut à la Providence de se révéler à mon cœur. Je n'avais pas un seul ami qui pût me parler de religion, de Dieu, d'immortalité. Je risquais de passer du paganisme à la mondanité la plus complète. Toutefois, par la grâce divine, je soupirais après quelque chose de plus élevé, la conscience du péché était éveillée en moi, je sentais au fond de mon âme la réalité du péché dans toute son énormité et toute sa noirceur. N'y avait-il aucun remède ? La vie devait-elle continuer à n'être pour moi qu'un fardeau ? Le ciel me répondit : Non. Il y a pour toi, pécheur, une espérance. Alors je tournai mon regard en haut et je reçus une claire révélation. Je sentis que je ne tâtonnais pas dans les ténèbres comme un petit enfant incapable de tout, abandonné par ses parents dans un affreux désert. Je sentis que j'avais un Ami céleste, toujours proche et prêt à me secourir. Dieu me dit ces choses. Ce ne fut pas un livre, un docteur, mais Dieu me parlant lui-même dans le secret le plus intime de mon cœur. Il me donna la clef de la vie spirituelle : la *prière*. C'est à la prière que je dois ma conversion. Je me mis tout de suite à composer des formules de prière pour le matin et le soir.... Je sentis profondément, par ma propre expérience, l'efficacité de la prière. Je grandis en sagesse, en pureté, en amour. »

C'est là le langage d'un mystique, non d'un pénitent chrétien. Comparez-le à celui d'un Finney, d'un Luther, d'un saint Augustin, criant à Dieu et demandant grâce sous une vive impression de culpabilité, ou plus simplement à celui du geôlier de Philippe : « Que faut-il que je fasse pour être sauvé ? » La différence vous apparaîtra.

Chander Sen déclare, il est vrai, que la conscience du péché s'est éveillée en lui, il a senti la réalité du péché « dans toute son énormité et toute sa noirceur. » Mais qu'est-ce à dire, sinon qu'à ses yeux le péché est une énorme tache noire et rien de plus ?

Il ne soupire pas après le pardon, mais « après quelque chose

de plus élevé » que la condition misérable où il se trouve. Il aspire à monter plus haut, quand il aurait fallu qu'il commençât par descendre plus bas. Comme tant de chrétiens qui parlent toujours de leur misère, — dont ils n'ont pas à se repentir, puisqu'il n'y a pas de péché à être dans le dénuement, — et jamais de leur culpabilité, le noble Hindou souffre de son indigence, se plaint que la vie soit pour lui un fardeau ; je ne vois nulle part chez lui le coupable qui s'accuse et demande grâce.

Aussi, ce n'est pas un Sauveur qui lui répond, mais un Ami, prêt à le secourir. Et il lui suffit de répéter soir et matin les formules de prières qu'il a composées, pour « grandir en sagesse, en pureté, en amour. »

Un christianisme facile, sans véritable sentiment du péché et de la condamnation, partant sans besoin d'expiation.

La nécessité d'une expiation ne paraît pas, en effet, avoir abordé cet esprit hautain, sûr de lui-même et qui s'imaginait pouvoir avec ses propres forces dans la prière grandir en pureté, le péché n'étant à ses yeux qu'un accident aisément réparable. Il en eût été autrement s'il avait vu dans le Christ le Fils de Dieu, au sens spécial et unique du mot. L'idée ne viendrait à personne qu'un homme pût expier les péchés de l'humanité ; pour qu'une idée pareille naisse dans le cœur, il faut qu'on ait reconnu, dans la personne de Jésus crucifié, Dieu lui-même souffrant et mourant sous le poids de la malédiction de la loi.

« Ne fallait-il pas que le Christ souffrît ces choses ? » Oui, il le fallait, parce que le péché avait creusé entre Dieu et moi un abîme que Dieu seul pouvait combler. Ma conscience, qui réclamait une expiation, sentait, d'intuition, que Dieu seul pouvait l'accomplir ; voilà pourquoi, dans la victime expiatoire, le chrétien reconnaît l'Agneau de Dieu et se prosterne devant lui pour l'adorer.

Chander Sen se défendit toujours de voir en Christ autre chose qu'un homme ; il refusa constamment de lui adresser un culte d'adoration. Et, à son point de vue, il avait raison ; on n'adore que Dieu.

Ce n'est pas que Jésus fût pour lui un homme ordinaire. Comme certains docteurs contemporains, il accordait que Jésus s'était élevé à la divinité par la perfection de son obéissance ; seulement il était plus conséquent qu'eux. On n'adore pas une créature, quelque par-

ticipante qu'elle ait pu devenir de la nature divine. Si Jésus n'est qu'un homme élevé à la divinité, les chrétiens qui se prosternent devant lui ressemblent fort à des idolâtres ; le réformateur hindou ne se gênait pas pour le leur dire.

J'avoue ici partager son sentiment. Un homme, tant parfait soit-il en sainteté et en amour, ne sera jamais pour moi qu'un homme, mon compagnon de service. Jamais je ne me prosternerai devant lui pour l'adorer ; et si je l'appelais du nom de Sauveur, ce ne pourrait être dans ce sens spécial que je donne au seul nom par lequel le monde soit sauvé.

Je me garderai toutefois de taxer d'idolâtrie les théologiens qui adorent un Christ devenu Dieu. Ils croient à sa divinité et à son union absolue avec le Père ; cela me suffit pour reconnaître en eux des chrétiens. Seulement, ils me paraissent bien inconséquents ; leur doctrine est en contradiction évidente avec cet instinct irrésistible qui les pousse comme tous les chrétiens à se prosterner devant le Fils de l'Homme.

Pourquoi aussi vouloir absolument se faire une théorie sur la nature de Christ ? Pourquoi ne pas se contenter de croire ce que l'Ecriture nous montre et nous affirme, qu'il est à la fois un homme semblable à nous en toutes choses excepté le péché et Dieu manifesté en chair, en se refusant à chercher une conciliation, impossible à trouver, entre ces deux termes ? Depuis dix-huit siècles que la question est pendante, auriez-vous vraiment la prétention de la résoudre ?

Chander Sen, lui, était du moins logique dans sa conduite, refusant d'adorer comme Dieu un homme divinisé. Jésus-Christ était à ses yeux un homme venu de la part de Dieu pour montrer à ses frères le chemin de la sainteté. Il accordait le même honneur à Sakia-Mouni, à Moïse, à Mahomet, à tous les saints, dans une mesure plus ou moins grande, et il voulait qu'on les renfermât tous dans une même pensée de reconnaissance et de foi.

Ici encore, à son point de vue, il avait raison. Il y a dans cette conception de la religion universelle un élément de grandeur morale qui devrait séduire l'esprit des partisans de la théologie nouvelle. Une logique rigoureuse les amènerait peut-être à entrer dans le brahmo-somadj, qui n'est pas autre chose que leur christianisme

agrandi dans tous les sens jusqu'à ses limites rationnelles. L'exemple leur en a été donné, tout récemment encore, par plus d'un théologien de la Grande-Bretagne. Qui aurait cru qu'une religion hindoue recruterait jamais des partisans dans cette forteresse du christianisme évangélique ?

Quoi qu'il en soit, nos lecteurs comprendront que, tout en admirant le caractère et la noble activité du réformateur hindou, en applaudissant à ses efforts pour relever le niveau social de sa nation et lui donner l'amour du Christ, nous lui refusions ce titre de chrétien, que d'ailleurs il ne voulut jamais porter.

Une autre erreur de Chander Sen, sur laquelle nous insisterons moins, bien qu'elle ne manque pas non plus de gravité, a trait à la question si controversée de l'inspiration. Il estimait que la communion du Saint-Esprit lui donnait droit à des révélations immédiates de Dieu. Il ne niait pas que les prophètes et les apôtres eussent été inspirés d'en haut ; il leur refusait un privilège spécial. Ayant reçu le même Esprit, pourquoi ne pas compter sur des révélations de même nature ? Il lui arrivait souvent d'imposer ses idées à ses collaborateurs, en s'autorisant des entretiens qu'il avait eus avec Dieu pendant la nuit.

Ici encore, il était conséquent avec lui-même, ce qui ne me paraît pas être le cas des théologiens chrétiens qui ont la même théorie que lui au sujet de l'inspiration. Ceux-ci se gardent de donner leurs enseignements pour parole apostolique, bien qu'ils prétendent, en principe, à une inspiration de même nature que celle des apôtres.

Quelques-uns vont même plus loin que Chander Sen ; ils estiment être mieux placés que les premiers disciples pour faire de la théologie. Pourquoi, s'il en est ainsi, ne nous proposent-ils pas de remplacer les épîtres de saint Paul par les articles de la *Revue de théologie ?*

Pourquoi ? Parce qu'ils sont inconséquents avec leur principe. Heureuse inconséquence, dont nous leur savons gré et qui montre que chez eux l'instinct chrétien a plus de force que les syllogismes de la raison. Leur bon sens proteste.

Celui de l'Eglise protesterait aussi. L'histoire de Chander Sen est là pour montrer qu'il y a dans le peuple comme une intuition de la vérité qui le met en garde contre de pareilles erreurs. Le

réformateur hindou vit se détacher de lui successivement plusieurs fractions importantes de la communauté qu'il avait fondée. Quand il mourut, entouré de la vénération de tous, il ne laissait en somme qu'un petit nombre d'adhérents ; les autres étaient rentrés dans le giron du brahmo-somadj primitif, ou s'étaient unis en une nouvelle communauté, l'adi-somadja, pour échapper au joug d'une personnalité trop autoritaire.

Il n'en demeure pas moins que cette personnalité est une des plus remarquables que le monde religieux ait vues dans notre siècle. Il y a beaucoup à apprendre à l'école de Chander Sen. Sa droiture de cœur, son honnêteté, son détachement, son zèle dévorant pour la maison de Dieu, son amour intense de l'humanité, son courage et sa persévérance aux heures de crise, sa superbe éloquence enfin font de lui un modèle que nul n'étudiera sans profit.

Sachons gré à M. Byse d'avoir fait revivre cette noble figure. Son livre est un modèle, lui aussi, un modèle de clarté, de sobriété, de pondération. M. Byse aime son héros et il le fait aimer. Mais il sait aussi le juger, et il le juge avec sûreté à la lumière de cette révélation qui demeurera, quoi qu'on fasse, le critère éternel des opinions humaines.

AUG. GLARDON.

NOUVELLES

VAUD

Le Synode de l'Eglise libre.

Des circonstances personnelles nous ayant empêché de suivre sans interruption les débats du Synode, réuni à Morges du 16 au 19 mai, nous devons renoncer à donner une esquisse quelque peu complète de sa physionomie. Au surplus, chacun sait que l'intérêt se trouvait tout entier concentré sur une question que le Synode allait rencontrer dès le début et qui, grosse d'inquiétudes, faisait de la première journée de cette session une sorte de 1er mai qu'on préfère voir derrière soi. Quelle attitude l'assemblée allait-elle prendre vis-à-vis des plaintes formulées d'une part contre les faits et gestes de M. le professeur Astié, d'autre part contre les tendances qu'on réunit sous le nom assez vague de « nouvelle théologie? » Divers symptômes ont permis de constater peu avant le Synode l'état de malaise et d'agitation où était plongé l'esprit de plusieurs. C'est ainsi que quelques anciens des plus honorables ont tenté, en faisant appel à tous leurs collègues, de sauver l'Eglise par des mesures de salut public dont le premier effet aurait été de suspendre le jeu régulier de ses institutions. Le résultat immédiat de cette démarche a été de réveiller dans l'Eglise l'instinct de la conservation, la volonté de faire respecter sa Constitution, et au moment où les délégués des Eglises se trouvèrent réunis à Morges, toute mesure extrême était condamnée d'avance.

La discussion fut introduite par la lecture de trois rapports ou fragments de rapports spécialement consacrés aux questions qui avaient agité l'Eglise : celui de la Commission synodale, celui de la Commission d'examen et une portion de celui que la Commission des études devait présenter plus tard. Ces trois pièces étaient remarquablement rédigées et empreintes d'une sagesse, d'une modération de nature à produire la meilleure impression.

Ici une question subsidiaire, mais d'une certaine importance, retint

l'assemblée pendant quelques heures. Après avoir mis sous les yeux du public les pièces essentielles du débat, allait-on lui soustraire la discussion elle-même, à raison de ce qu'elle présentait de grave et de délicat? Une proposition formelle était présentée dans ce sens par la Commission d'examen. Nous pensons que le Synode doit se féliciter de n'avoir pas admis cette mesure de restriction tout à fait insolite. L'entière publicité écarte du coup le danger des indiscrétions qui partent du dedans et des suppositions qui naissent au dehors, ordinairement plus fâcheuses que la réalité; elle sauvegarde la dignité d'une Eglise qui peut avoir beaucoup de choses à discuter, mais qui n'a rien à cacher; elle fait droit au légitime intérêt que les questions en jeu éveillent dans d'autres portions du protestantisme. Et s'il était vrai, ce dont nous doutons, qu'une séance plus ou moins fermée eût le pouvoir de délier les langues timides en face du Synode, nul ne saurait se plaindre que, même en séance publique, le plus délicat des sujets n'ait été librement et surabondamment traité. Si les auditeurs ont eu des choses pénibles à ouïr, ils en ont entendu de réconfortantes aussi, et tel inconvénient possible de la publicité est bien compensé, par exemple, par cette conclusion d'un article consacré à ces débats par le rédacteur de la *Semaine religieuse :* « Dans de pareilles conjonctures, il n'y a pas lieu d'inscrire sur le fronton de l'Eglise libre vaudoise, ni un *Jcabod,* ni un *Hic jacet.* Après avoir assisté à ces débats si sérieux et après tout si chrétiens, — en dépit des quelques fausses notes qui s'y sont fait entendre, — un de nos amis, pasteur national, nous parlait, au contraire, avec émotion de la sève intellectuelle et religieuse qu'il venait de constater dans les branches de l'arbre planté à Lausanne il y a quarante-cinq ans, et ses effusions admiratives nous rappelaient cette parole prononcée par Vinet au moment où on lui apportait, sur son lit de mort, la Constitution de la nouvelle Eglise libre : « Dieu soit loué ! Je ne mourrai pas sans avoir vu une Eglise ! »

Il s'agissait tout d'abord de la personne même de M. le professeur Astié et des divers actes ou procédés qui lui avaient attiré déjà des observations de la part de la Commission synodale. Nous passons sans nous attarder sur ces questions personnelles qui ont rarement le don d'agrandir ceux qui les remuent ou d'avancer les affaires du royaume de Dieu. Ceux qui avaient besoin de donner essor à leurs plaintes l'ont fait sans ménagement aucun; d'autres ont dû rappeler qu'à côté des fautes commises, il y a des services rendus et que plusieurs sont prêts à se lever pour dire que M. Astié leur a fait du bien, et cela parmi ceux qui font eux-mêmes du bien à l'Eglise. La majorité du Synode, — telle était du moins notre

impression à la fin de la première journée, — paraissait disposée à passer simplement à l'ordre du jour ; mais ses dispositions furent changées par la manière dont M. Astié présenta sa défense. Oubliant, semble-t-il, que le Synode avait expressément distingué ce qui concernait sa manière d'agir d'avec les idées théologiques dont il est l'un des représentants, il a négligé d'établir la même distinction dans sa réponse et maintenu son droit constitutionnel à un moment où ce point n'était pas contesté et où l'on attendait de lui toute autre chose. Sous l'impression de cette déception, et attristé par le ton trop exclusivement personnel de ce discours, le Synode a voté une résolution qui, plusieurs fois amendée et adoucie, renferme un avertissement à l'adresse du professeur en cause, non sans laisser entendre que l'agitation dont il a été l'occasion dans l'Eglise n'est pas non plus à l'abri de tout reproche.

Restaient les inquiétudes exprimées de divers côtés au sujet de la doctrine professée par M. Astié et par d'autres fonctionnaires de l'Eglise. En vertu de sa composition et de sa mission, le Synode ne pouvait songer proprement à délibérer sur des matières théologiques ; mais il pouvait s'assurer que l'édifice dont il a la garde demeure bien établi sur le fondement posé à l'origine. Il a entendu à cet égard de fort utiles explications. On lui a montré d'un peu plus près ce spectre qui, sous le nom de « nouvelle école » jette l'effroi dans les esprits. On lui a représenté que, pour l'heure, cette apparition ne consiste point en un corps de doctrines déterminées et opposées aux anciennes, mais dans une tendance, une tentative de saisir la vérité religieuse par de nouvelles méthodes ou par de nouveaux côtés ; que ce mouvement ne tient à aucune personnalité particulière, qu'il est dans l'air, et qu'autant vaudrait élever des abat-vent contre les courants atmosphériques qui parcourent le globe que de prétendre arrêter au vol les questions qui agitent le monde religieux pensant. Plusieurs de ceux qui, sur un point ou sur un autre, trouvent quelque chose à prendre dans les idées qualifiées de nouvelles ont unanimement déclaré qu'ils demeurent et se sentent sur les mêmes bases religieuses que leurs frères. Dès lors, rien n'empêche et tout commande de vivre ensemble, tout en discutant librement les questions du jour.

Mais si les lignes venaient à diverger tout à fait ? Si les idées nouvelles aboutissaient aux abîmes ? Eh bien, à nouveau fait nouveau conseil. Si quelqu'un croit voir un danger précis, une erreur funeste, qu'il les signale ; mais quand on agite l'épouvantail de l'inconnu en répétant : « Avec ces idées-là on ne sait pas où on ira... voilà de bien fâcheuses tendances... ce chemin est dangereux, etc., » c'est là un de ces argu-

ments que nous voudrions ne rencontrer plus jamais, sinon dans un musée de vieilles armures ; un argument dont l'inanité ressort déjà du fait qu'il peut toujours être employé, quelque cause que l'on défende. Qu'on suive un chemin ou un autre, on peut toujours s'égarer ou dépasser le but ; tel défenseur de la liberté théologique peut aboutir au scepticisme, tel partisan de l'autorité peut arriver à Rome au bout de son pèlerinage. Il ne s'agit pas de savoir où l'on pourrait en venir en prolon geant des lignes : autant dire que des parallèles sont des lignes qui se coupent, parce que, en effet, elles se rencontrent... à l'infini. Il s'agit de savoir où l'on est en réalité, si, oui ou non, les bases de la foi de l'Eglise sont ébranlées par des personnes responsables envers elle. On l'a beaucoup affirmé; les quelques essais tentés pour le prouver nous ont paru particulièrement malheureux. Mais voici la difficulté : quelques-uns regardent comme appartenant aux bases de l'édifice des éléments qui, aux yeux des autres, sont des matériaux secondaires ou même d'une valeur contestable. Le sentiment qu'on vit pourtant de la même vie et qu'on travaille dans le même esprit doit néanmoins suffire à surmonter ces différences d'appréciation. Il faudrait seulement chercher à se mieux comprendre mutuellement; plusieurs affirmations massives ont trahi chez plus d'un représentant de l'orthodoxie traditionnelle une compréhension par trop sommaire du point de vue opposé au leur et de l'état réel des questions qu'ils tranchent avec tant de conviction. Ne faudrait-il pas rechercher les causes des idées nouvelles, examiner ce *qui* en elles répond à des besoins légitimes ou à des objections fondées, si l'on aspire à marquer avec compétence le point où elles menaceraient d'atteindre les racines de la vie ? C'est un travail auquel les conducteurs des Eglises ne peuvent se soustraire tout à fait; nous ne saurions prendre au sérieux la modestie hors de propos avec laquelle plusieurs d'entre eux se sont présentés eux-mêmes comme des simples et des ignorants, oubliant que l'Eglise et leur mission réclament d'eux quelque chose de plus [1]. Quant aux vrais simples (théologiquement parlant), ce précieux lest des Eglises, ils sont demeurés beaucoup plus calmes que ceux qui parlaient en leur nom, et c'est grâce à ce fait qu'un bon nombre d'Eglises, ainsi que la Commission synodale a pu le constater, ont été à peine effleurées par ces troubles.

[1] Dans son premier et excellent article du 11 juin, le *Témoignage* exprime la même pensée en indiquant les conditions d'un enseignement vraiment libre et vraiment chrétien : « La tâche de l'Eglise est toute tracée : il faut que dans ses représentants croyants, elle apprenne à joindre à la foi plus de science. »

Le Synode a dès longtemps senti que bien des questions sont plus complexes qu'elles ne le paraissent ; aussi personne ne s'est-il aventuré à lui proposer des déterminations dogmatiques destinées à préciser ou à compléter la profession de foi de l'Eglise. Ç'aurait été là cependant le souverain remède, s'il faut en croire un correspondant de l'*Evangéliste* (du 27 mai) ; à son avis le Synode, en s'arrêtant à une question personnelle, a pris les choses par le petit bout, en quoi ce témoin des débats pourrait n'avoir pas tort. Mais pour en finir rondement, il aurait fallu, selon lui, « affirmer dans les termes les plus explicites la foi de l'Eglise dans la préexistence et la *déité* absolue du Sauveur, dans l'autorité suprême des Ecritures, etc. » Ah ! oui : *et cetera ;* car dans ce domaine aussi l'appétit vient en mangeant, et au bout de peu d'années on verrait s'épanouir une floraison de formules à faire pâlir la *Confession de Westminster* ou le *Catéchisme de Heidelberg !* Notre écrivain pense qu'en face de ces déclarations M. Astié n'aurait pu faire autrement que de se retirer ; il ne songe pas que la préexistence, tout comme l'autorité des Ecritures, peut s'entendre de plus d'une manière et que la trace de ces conceptions diverses peut se retrouver jusque dans l'Ecriture elle-même [1]. Il faudrait donc ajouter encore une demi-douzaine d'adjectifs à ce mot pour en faire une arme qui transperçât les opposants, quitte à recommencer la même opération fructueuse sur bien d'autres points encore.

On arriverait sur cette voie à dépasser l'idéal d'unité proposé naguère par un honorable membre du Synode dans une brochure que tout le monde a lue, mais qui n'est pas en vente et que nous ne pouvons commenter ici. Il nous est permis cependant d'en citer quelques mots sur ce point d'ordre tout général. D'après lui, l'Eglise devrait adopter la forme fédérative, se fractionnant en communautés distinctes, prêtes à se tendre la main, mais conservant dans leur vie intérieure une grande unité de vues : « Ce qui me paraît indispensable, c'est que ceux qui appartiennent à la même Eglise professent une foi commune et même une pensée religieuse à peu près commune. » Combien cet *à peu près* arrive à propos ! Il fait honneur à la perspicacité de l'auteur qui semble avoir entrevu, par la porte entrebâillée de l'Eglise de ses rêves, certains symptômes inquiétants, des discussions d'autant plus âpres qu'on se croyait d'accord en tout point, des excommunications à la moindre divergence dans la « pensée religieuse. » Quelle que soit d'ailleurs la valeur propre

[1] Voir sur ce point, dans le supplément de la *Semaine religieuse* du 23 avril, l'article fort instructif consacré par M. F. Chaponnière à l'étude de M. Paul Chatelanat sur *La Préexistence du Christ*.

de cet idéal, nous constatons qu'il n'a jamais été celui de l'Eglise libre vaudoise et que, sur ce point du moins, ceux qui se donnent comme les vieux et légitimes propriétaires de l'édifice apparaissent comme des novateurs. Un type uniforme de pensée religieuse n'a jamais existé dans l'Eglise libre ; les questions qui s'agitaient au sein de la première génération étaient en partie différentes de celles qui nous préoccupent aujourd'hui ; il n'y en avait pas moins deux tendances contraires : et si, au lieu d'annoncer que la maison craque, comme on nous le dit, ce fait se trouvait être la condition de son équilibre, comme dans ces charpentes ingénieuses et très stables dont la solidité tient à une double poussée en sens inverse ? Que la pression se soit accentuée ces dernières années du côté conservateur, cela est évident, mais l'autre élément n'a rien cédé de son droit, rien abandonné de son devoir. Et le Synode de Morges n'a point modifié l'état antérieur. Il n'a point liquidé, sans doute, de manière à prévenir de nouveaux conflits, les questions relatives à l'usage de la liberté théologique ; mais aussi personne ne l'a mis en demeure de le faire. On s'est attaqué à un homme, non à une liberté. S'il est vrai que plusieurs de ceux qui ont visé les procédés de M. Astié sont les mêmes qui estimeraient avantageux d'atteindre aussi les opinions théologiques qu'ils condamnent, n'est-il pas d'autant plus significatif qu'ils aient jugé ne pouvoir toucher le premier but qu'à la condition de renoncer au second ?

Lorsque des propositions restrictives imposant certaines opinions viendraient à être formulées et que, par impossible, le Synode se laissât entraîner à les adopter, alors seulement il serait temps de parler d'un recul et d'une fausse orientation de l'Eglise libre. En attendant, la décision par laquelle le Synode se borne à exprimer sa confiance que les commissions nommées par lui feront ce qu'elles sont appelées à faire depuis qu'elles existent, cette décision consacre le maintien du *statu quo* : aujourd'hui, comme hier, l'Eglise libre entend maintenir la profession de foi évangélique qui exprime sa première raison d'être ; aujourd'hui comme hier, nul de ceux qui l'acceptent n'est gêné dans ses opinions et dans leur expression par une interprétation officielle du texte fondamental.

Est-ce à dire que l'Eglise aille devenir la proie du marasme qu'on lui a annoncé pour le cas où elle persisterait dans son ancienne tolérance ? Si au lieu de prophétiser on avait observé, ce qui est toujours plus sûr, on aurait constaté que, malgré une situation théologique qui ne date pas d'hier, le travail de l'Eglise libre n'a jamais été plus actif ni son

œuvre d'évangélisation plus encouragée. La fermentation des idées n'a point engendré le marasme; mais, pour arrêter cet élan, il ne faudrait sans doute pas beaucoup de campagnes comme celle qui a rempli l'intervalle des deux derniers Synodes.

Nous attendons cependant avec confiance un avenir plus paisible. L'Eglise apostolique n'a pas sombré jadis pour avoir traversé, elle aussi, des temps orageux, marqués par un « dissentiment et une vive discussion » (Act. XV, 2); ce conflit aboutit, au contraire, à élargir à la fois les esprits et l'activité chrétienne. Le Synode de Morges qui, dans le domaine de la doctrine, n'a voulu, lui non plus, « imposer aucune autre charge que les choses qui sont nécessaires » (Act. XV, 28), peut avoir, malgré ses ombres, un résultat semblable, si tous ceux qu'il représente s'appliquent à user de leur liberté pour suivre la vérité dans l'amour et croître à tous égards en Celui que, d'une voix unanime, ils proclament Chef et Seigneur, parce qu'il est le Sauveur.

Des autres décisions du Synode, relevons seulement celle qui intéresse l'avenir de l'assemblée elle-même; une proposition tendant à réduire le nombre des membres qui la composent a été prise en considération et mise à l'étude jusqu'à l'an prochain. Cette dernière session, présidée d'une manière distinguée par M. le professeur Gautier, avait été ouverte par une prédication de M. D. Rey, pasteur à Orbe, qui transporta les esprits dès le début au centre même des questions en litige. Ces préoccupations n'empêchèrent point le Synode de goûter la fraternelle hospitalité offerte par l'Eglise de Morges, ni d'apprécier la belle soirée à laquelle il avait été convié à Longeraie par M. H. de Mestral. Les heures laissées libres par les discussions ont été consacrées à entendre, — rafraîchissante diversion, — la voix de divers délégués et invités : MM. Roger Hollard, Pons, L. Reymond, Comtesse, Billon, Rouvière, Arnold Bovet, sans oublier celle d'un chœur fort bien exercé.

Parmi ceux qui ont été récemment enlevés à l'Eglise et dont le souvenir a été plus d'une fois rappelé au Synode, il est deux noms que nous devons inscrire ici : celui de M. Chatelanat-Escher, qui joignait d'une manière si remarquable les dons de l'évangéliste populaire à ceux d'un esprit cultivé, et qui laisse non pas un vide, mais presque autant de vides qu'il y a d'œuvres de relèvement dans notre pays. Puis M. Adam Vulliet, cet esprit large, ce cœur chaud qui vibrait à tout ce qui intéresse la patrie, la jeunesse, le bien public, auquel il a concouru dans une grande mesure par son activité et par ses écrits dont la nature et l'esprit

sont connus de tous. Plusieurs noms nouveaux ont pu, en revanche, être inscrits sur le registre des ministres de l'Eglise libre : ce sont ceux de MM. Edmond Bonnard, Paul Bonnard, Paul Rosset, Gaston Frommel, Albert Dentan. Un diplôme de licencié a été délivré par la Faculté de théologie à M. Maurice Constançon, qui lui avait présenté une dissertation sous ce titre : *Quelle importance Jésus a-t-il donnée à sa mort et à sa résurrection ?*

L'espace nous manque pour consigner aujourd'hui quelques autres faits qui concernent l'Eglise libre et sa vie intérieure. Nous ne pouvons que mentionner la belle journée dans laquelle l'Eglise de La Sarraz a pu inaugurer, le 29 mai, l'élégante chapelle qui couronne les efforts bien entendus et tout le passé de cette vaillante petite Eglise, et qui concourra pour sa part à assurer son avenir.

A. V.

GENÈVE

Le fiasco de la revision. — Incident des églises de Vernier et Meinier. — Genève, centre international protestant. — Réunions de la saison.

Après une agitation plutôt factice et qui n'a pas pénétré profondément, nous sommes retombés dans le calme plat. La revision constitutionnelle, sur laquelle le parti radical n'avait aucun programme positif, aurait été enterrée plus silencieusement encore, sans un incident qui est venu donner quelque vivacité à la lutte. Une semaine avant la votation, on vit paraître un arrêté du Conseil d'Etat approuvant la délibération des conseils municipaux de deux communes catholiques ; ceux-ci demandaient la restitution au culte romain de l'église et du presbytère ; le catholicisme national, étant en très faible minorité dans ces communes, avait laissé tomber son culte, les édifices donnaient le spectacle de l'abandon et du délabrement. C'est donc avec unanimité que l'autorité exécutive avait agi, s'appuyant sur la loi de 1873 et sur les lois subséquentes qui règlent l'administration des paroisses non organisées, obéissant, non, comme on l'a prétendu, à des motifs de basse politique, mais à un principe supérieur d'équité ; pourquoi, en effet, la population des deux villages de Meinier et de Vernier resterait-elle privée de ses églises, quand une très petite minorité ne peut en profiter ?

Mais quelle aubaine pour le parti radical ! Il saisit la balle au bond pour attaquer le gouvernement ; rallié pour la circonstance aux catho-

liques libéraux, il mène rapidement la campagne; interpellation au Grand Conseil, puis assemblée publique de protestation. Il est toujours facile chez nous de faire vibrer la corde anticléricale. Les tribunes sont alors bondées d'auditeurs. L'attaque fut conduite par M. Patru et porta sur l'art. 15 du règlement organique; il s'agissait de savoir si le Conseil d'Etat devait ou non consulter le conseil supérieur pour rendre au culte romain un édifice réclamé par les communes. M. Ador, président du Conseil d'Etat, n'eut pas de peine à démontrer que cette consultation n'est point nécessaire et que ce corps a pleins pouvoirs d'agir selon la loi. Argument irréfutable : le gouvernement radical avait suivi absolument la même voie cinq ans auparavant dans l'affaire de l'église de Confignon; ce qui était blanc sous le radicalisme, deviendrait-il noir sous le régime indépendant? M. Ador concluait en donnant quelques conseils aux catholiques libéraux et leur disait : si nous avons mal interprété la loi, allez au Tribunal fédéral.

Le seul point sur lequel le discours de M. Ador ne nous ait pas satisfait est celui-ci : remontant à l'origine de nos luttes religieuses, il en a fait peser la responsabilité uniquement sur un prêtre, M. Mermillod, contre lequel l'Etat fut forcé de sévir; l'orateur a mis les catholiques hors de cause; est-ce exact? ne les a-t-on pas vus, au contraire, approuver et soutenir en tout et partout les agissements du dit prêtre, et ne serait-il pas bon de leur rappeler à l'occasion, sans cesser d'user de justice à leur égard, qu'ils sont les premiers coupables? Après des rigueurs exagérées, ne tombons pas dans l'extrême opposé; il y a trop de gens dans le monde protestant qui, sur les traces du *Journal de Genève*, entonnant chaque matin les louanges du pape, professent une indulgence et même une admiration peu fondée pour le romanisme; on voit dans certains cercles de notre population ce qu'il en coûte de *flirter* avec le catholicisme; montrons de la largeur, de l'amour chrétien, mais aussi de la fermeté dans notre attachement aux principes évangéliques.

Revenons à l'assemblée de protestation convoquée au bâtiment électoral; elle était fort nombreuse; les deux tronçons séparés du parti radical avaient sur la tribune leurs principaux représentants; mais il y manquait la parole convaincue et puissante de Carteret; les orateurs furent passionnés sans force, embrouillés; M. Favon prétendit que la votation du lendemain serait un plébiscite sur la conduite du Conseil d'Etat, ce que ne voulaient point les catholiques nationaux. Evidemment l'effet était manqué, l'attaque ne réussissait pas; une forte majorité repoussa la revision. Il résulte toutefois de cette échauffourée que les

questions religieuses sont toujours délicates et qu'il faut les aborder avec prudence pour ne pas réveiller des susceptibilités inutiles.

Il est fort heureux que le pays évite ainsi une ère d'agitations et de discussions, d'autant plus que, grâce au droit d'initiative, notre charte politique peut recevoir les améliorations désirables ; déjà quelques points qui concernent l'Eglise nationale vont être réglés de cette manière-là ; plusieurs députés proposent que les élections consistoriales aient lieu par paroisses, ce qui ranimera l'intérêt chez les électeurs de la campagne. On demande aussi, — pourra-t-on l'obtenir ? — la division de la ville en plusieurs paroisses, puis dans le mode d'élection des pasteurs un changement qui donnerait une expression plus vraie de la majorité ; mais ce sont là des points relativement secondaires ; il ne sera plus désormais question de séparation de l'Eglise d'avec l'Etat.

Rien de spécial à dire de notre activité théologique et religieuse ; nous avons suivi avec intérêt les solennels débats du Synode de Morges ; on dit que plusieurs ecclésiastiques genevois y assistaient et conservent une impression favorable de l'Eglise libre vaudoise, de l'esprit de largeur et de sagesse qui a animé ses délibérations.

M. le pasteur Choisy fils a lancé, dans une brochure intitulée : *Genève, centre protestant international*, une idée qui mérite examen. D'après l'auteur, la situation géographique de notre ville, son passé, la place qu'elle tient comme siège de beaucoup d'œuvres philanthropiques générales, la désignent, chacun de nos cantons romands ayant du reste sa mission particulière, comme centre protestant. Elle serait ainsi la capitale d'une idée qui deviendrait concrète par la création d'une sorte d'institut protestant. Ce séduisant projet jaillit d'un esprit jeune et enthousiaste ; la *Semaine religieuse*, à laquelle M. Choisy donne une belle place dans l'organisation rêvée, l'a passé déjà au crible d'une critique dont la franchise égale la bienveillance. Personne mieux que son rédacteur ne connaît le fort et le faible de notre situation religieuse ; il en a fait à cette occasion un bilan très exact, et ses résultats ne cadrent pas avec l'optimisme de l'auteur de la brochure ; sans méconnaître les forces que nous possédons encore, il a constaté les déplacements d'influence qui ont fait perdre à notre ville la situation privilégiée qu'elle avait dans le monde protestant, l'affaiblissement visible de la piété et un courant qui entraîne les nouvelles générations moins vers les œuvres religieuses que vers l'activité politique et scientifique. Réaliser les idées de M. Choisy est donc une entreprise difficile, mais ce n'est pas

une raison de le décourager. S'il nous était permis d'exprimer timidement notre opinion, nous dirions ceci : nous souffrons toujours plus d'une trop grande multiplicité d'œuvres, d'organismes parallèles, d'où résulte une perte de temps et de forces ; il nous semble que l'époque où nous vivons exige une concentration dans le travail des chrétiens ; les circonstances ont changé, des barrières se sont abaissées, des préjugés ont disparu. N'y aurait-il pas lieu, surtout au point de vue de l'influence extérieure, du rayonnement du protestantisme hors de nos frontières, de donner, par plus d'unité d'action, une impulsion nouvelle à nos œuvres? Guidés par les événements, ne sommes-nous pas appelés à réformer nos cadres, à entrer dans des voies nouvelles et plus appropriées aux besoins présents ?

L'été sera fertile en fêtes et en réunions. Déjà l'Eglise évangélique a tenu sa première assemblée générale depuis la refonte de son organisation. On s'est félicité des résultats obtenus et du bon esprit qui règne dans l'Eglise. Nous reviendrons plus tard sur les effets généraux de cette évolution qui date d'une année à peine. Les Unions chrétiennes de la Suisse romande, accourues à Genève, ont constaté que leur influence plus expansive a gagné l'approbation de personnes qui n'appartiennent pas précisément aux cercles évangéliques ; cette association trouve décidément faveur auprès du grand public. Nous aurons aussi la fête des sociétés de tempérance, pour laquelle on fait des préparatifs, puis la fête fédérale des officiers qui se célébrera à une époque moins agitée qu'en 1860 ; on mettra à part le temps nécessaire pour un service religieux. Au milieu de toutes ces réjouissances, même chrétiennes, on éprouve le besoin de quelque recueillement et d'un peu de repos.

Z.

P.-S. Nous apprenons à l'instant que M. Berguer vient d'être nommé pasteur en remplacement de M. Guillermet. C'est un bon choix.

ALLEMAGNE

Le Congrès social évangélique à Berlin. — Evangélisation en plein air. — Besoins de sanctification et de communion fraternelle.

L'assemblée annuelle du Congrès social évangélique, qui a eu lieu à Berlin il y a quelques semaines, a quelque peu déçu les espérances qu'on avait fondées sur cette institution destinée dans l'intention de ses orga-

nisateurs à neutraliser l'action de la démagogie socialiste. La population berlinoise, toujours occupée comme celle d'Athènes à dire ou à ouïr quelque nouvelle, s'est montrée parfaitement indifférente aux préoccupations du Congrès, et notre presse quotidienne, si empressée à noter par le menu les faits et gestes des congrès ultramontains, n'a consacré que quelques lignes assez dédaigneuses à cette assemblée dont les travaux aussi actuels qu'importants semblaient être dignes de rencontrer un meilleur accueil. L'opinion publique paraît se lasser un peu de cette sempiternelle question sociale, dont la solution devient chaque jour plus difficile et plus problématique, à mesure qu'on la cherche davantage. Le principal initiateur du Congrès, M. Stöcker, n'y a joué cette année qu'un rôle très effacé, et l'une de nos grandes revues mensuelles, la *Conservative Monatschrift*, ne s'est point gênée d'avouer que le vrai motif de cette sentence d'ostracisme prononcée contre le ci-devant prédicateur de la cour est la crainte d'exciter le mécontentement de l'empereur et de son entourage. Le *Kirchenfreund*, de Bâle, a flétri comme elle le méritait, dans un article d'une vigoureuse énergie, la conduite des anciens amis de Stöcker, dont quelques-uns, pour solliciter les faveurs du trône, vont même aujourd'hui jusqu'à établir un parallèle entre le fameux discours de l'empereur du 24 février de cette année avec,... je vous le donne en dix,... l'apôtre saint Paul !

Mais revenons au Congrès évangélique social. Le premier rapport sur « le christianisme et la famille » avait été confié à M. le pasteur Naumann, attaché au service de la Mission intérieure à Francfort s/M, l'auteur bien connu d'un livre sur le programme social de l'Eglise évangélique en Allemagne. Le rapporteur a particulièrement insisté sur la mission sociale de la famille, qu'il considère comme une sorte de monade destinée à être l'instrument de la société. Dans la pensée de M. Naumann, la famille est moins un but qu'un moyen, et sous ce point de vue, il se place résolument sur le terrain du socialisme en reniant l'héritage essentiellement individualiste de la Réformation. Il estime que c'est nous qui devons marcher avec le siècle plutôt que de vouloir faire marcher le siècle avec nous. Il y a sans doute dans cette conception toute nouvelle et essentiellement socialiste de la famille et de l'Eglise une large part de vérité, mais nous ne pouvons nous empêcher d'y entrevoir un péril plus considérable encore en ce qu'elle méconnaît le but fondamental de l'Eglise qui n'est pas de former des individualités par la société, mais bien une société par des individualités. Pendant les trois années qu'il a consacrées à l'éducation et au développement de ses dis-

ciples, Jésus s'est appliqué à faire d'eux des personnalités animées de son esprit, remplies de son amour et vivifiées du souffle de ses prières. Lorsque cette action préparatoire et éducatrice eut atteint son point culminant et que ces personnalités, dépouillées de leur égoïsme et de leur propre justice furent mûres pour le baptême d'en haut, Jésus leur fit part du don suprême, celui de l'Esprit de la Pentecôte. Ce jour-là, l'Eglise chrétienne fut fondée. Les *personnalités nouvelles* firent éclore la *société nouvelle*. La théorie du socialisme, qui suit la marche inverse, contredit directement la lettre et l'esprit de l'Ecriture, et l'on ne saurait trop insister sur le danger que courrait l'Eglise, du moment où, abandonnant la méthode de son Chef, elle orienterait son navire dans la direction du socialisme, si même elle le décore du nom illusoire de socialisme chrétien.

M. Adolphe Wagner, l'éminent professeur d'économie sociale et politique à l'Université de Berlin, s'est attaché, en revanche, dans un discours de plus de deux heures (!) à faire ressortir les utopies et les contradictions innombrables de l'école socialiste proprement dite. Son point de vue, qui se rapproche de celui de l'individualisme chrétien, diffère considérablement de celui de M. Naumann. Sa longue pratique et sa connaissance approfondie des questions sociales le mettent en garde contre les exagérations que le parti socialiste chrétien n'a pas toujours su éviter. Malheureusement, le savant professeur s'est complu sur les sommets arides de la spéculation pure, et sa très longue conférence n'a pas réussi à fasciner l'attention des membres du Congrès. Il a du reste indisposé contre lui une fraction notable de l'assemblée en prenant la défense des Juifs contre leurs détracteurs, dont l'un des plus ardents, ou du moins réputé à tort ou à raison comme tel, était naguère l'intime ami de M. Wagner. La rupture lente, mais toujours plus accusée, des rapports amicaux qui existaient autrefois entre ces deux hommes très en vue l'un et l'autre, surtout après l'éloquent plaidoyer prononcé il y a quelques années par M. Wagner en faveur de Stöcker malmené par les tribunaux berlinois, n'a certes pas contribué à relever le prestige ou à assurer le succès du Congrès, et nos gazettes radicales n'ont pas manqué d'exploiter l'incident pour ridiculiser l'Evangile et ses représentants. C'est là du reste le salaire bien mérité des imprudences réitérées commises par M. Stöcker et ses amis en inscrivant dans leur programme politique ces fâcheuses agitations antisémitiques qui reposent sur une méconnaissance absolue de la haute mission que Dieu réserve encore dans l'avenir au peuple d'Israël.

Cette funeste confusion des intérêts politiques et religieux, qui ne peut que compromettre gravement la dignité et l'influence de nos Eglises protestantes aux yeux du peuple et de tous les esprits indépendants, est le plus grand obstacle que l'ennemi puisse opposer au libre déploiement de la puissance conquérante et missionnaire de l'Evangile. Un très grand nombre, pour ne pas dire le plus grand nombre de nos pasteurs, identifiant au préjudice de l'Evangile les intérêts de l'Eglise avec ceux d'un parti politique, consument leurs forces déjà trop éparpillées dans de vaines et stériles luttes de presse et de parole et gaspillent un temps précieux qu'il vaudrait bien mieux utiliser par une évangélisation intelligente des masses, d'autant que jamais peut-être l'heure n'avait été plus propice à cette action directe et agressive de l'Evangile.

Je n'en veux d'autre preuve que le succès toujours grandissant de toutes nos œuvres d'évangélisation, surtout de celles qui s'affranchissent de toute immixtion dans le domaine des intérêts politiques. Notre Société évangélique de mission intérieure à Francfort a pris l'an dernier l'initiative de grandes assemblées religieuses en plein air, sous le dôme majestueux de la forêt, à deux pas des lieux consacrés par l'usage et les traditions locales aux amusements de nos populations. Figurez-vous au beau milieu d'un bois de hêtres séculaires, à côté d'une grande route parcourue par des milliers d'équipages et de piétons endimanchés, où le millionnaire coudoie le prolétaire, une foule de trois mille personnes environ réunie autour de deux tribunes improvisées et toutes parées de guirlandes faites de feuilles de lierre et de rameaux de sapin. Les orateurs se succèdent d'une tribune à l'autre, afin que chacune des ailes de cette immense agglomération d'hommes puisse entendre à son tour au moins l'une des allocutions prononcées, allocutions très heureusement entrecoupées par les puissantes mélodies de nos fanfares des Unions chrétiennes et nos magnifiques *chorals*. C'est une gymnastique terrible pour des poumons peu coutumiers de ce genre d'exercices, et ceux des orateurs qui, comme votre correspondant, avaient à lutter contre la poussière, le bruit et la fatigue d'un auditoire déjà tendu par cinq longs discours, préféreraient sans doute à ce brouhaha, augmenté encore par le cliquetis des verres de bière sur les tables, nos paisibles assemblées de la Tourne ou de la Tour-de-Gourze.

Peut-être aura-t-on enfin le bon goût de renoncer à ce fatal mélange de deux impressions si peu faites pour s'entendre, mais, sans compter que même sous cette forme si étrange pour nos mœurs religieuses à nous, l'Evangile est pourtant annoncé, ce dont nous nous réjouissons comme

l'apôtre des Gentils, il ne faut pas juger d'un pays par un autre ni vouloir obliger des Allemands à vivre comme des Suisses ou des Français. Dieu a fait les hommes, comme les fleurs et les arbres, différents les uns des autres, et si des assemblées comme celle que nous venons de décrire manquent peut-être du cachet spécifiquement religieux et solennel qui caractérise nos réunions en plein air, on peut du moins affirmer que le formalisme et l'hypocrisie leur demeurent généralement étrangers. Les Allemands, moins conséquents peut-être, moins rigoureux que nous dans leurs mœurs religieuses, versent moins aisément dans les excès et les extravagances sectaires que nous ne savons pas toujours éviter. Leur bon sens inné, leur merveilleuse sûreté d'appréciation et de jugement les préserve de bien des folies auxquelles les populations de race latine sont plus naturellement exposées. Par où je ne voudrais point excuser assurément ce qu'il y a encore de trop mondain et peut-être de charnel dans de semblables manifestations de la vie religieuse allemande, mais l'expérience doit nous apprendre à devenir chaque jour plus rigoureux envers nous-mêmes et plus indulgents envers autrui !

Il se fait du reste en ce moment en Allemagne un grand et remarquable travail de sanctification destiné, selon notre conviction, à compléter et à consolider l'œuvre de la Réformation. Luther et les réformateurs allemands, préoccupés avant tout d'opposer une digue inexpugnable au scandale des indulgences et au mérite des œuvres, ont insisté avec force sur la grande doctrine biblique de la justification par la foi, laissant légèrement dans l'ombre la notion de la sanctification. Le réveil du commencement de notre siècle, qui a secoué la longue torpeur de nos Eglises de France et de Suisse, a manqué à l'Allemagne. Elle semble vouloir à l'heure présente prendre de cette lacune indéniable une revanche qui, pour tardive qu'elle soit, n'en sera que plus éclatante et que plus bénie. Cette même sûreté de jugement que nous faisions ressortir tout à l'heure et que nous avons pu apprécier hautement chez Luther, caractérise essentiellement le large mouvement de réveil dont M. Schrenk et ses amis sont les instruments et les représentants.

Rien n'est plus intéressant, plus édifiant à ce point de vue que le petit cercle d'amis du règne de Dieu que nous possédons dans notre ville. Riches et pauvres, nobles et roturiers, maîtres et servantes, pasteurs et laïques, se réunissent chaque semaine pour prier ensemble dans le salon d'un de nos amis, et dernièrement l'un des princes les plus pieux de l'Allemagne, descendant d'une de nos maisons royales, fléchissait avec

nous les genoux et nous invitait à le visiter un jour dans sa résidence pour l'encourager de nos prières et de nos conseils. Chose plus remarquable encore, et qui fait toucher du doigt la puissance et la sagesse de ce Dieu qui a choisi les choses faibles du monde pour confondre les fortes, cet homme a été amené à la foi par le ministère d'un simple évangéliste qui travaillait dans son entourage. En gagnant à l'Evangile les paysans et les domestiques, le simple ouvrier du Seigneur avait atteint le cœur du prince lui-même, et ce n'est pas le premier parmi les grands de ce monde en Allemagne qui a trouvé le chemin du salut par le témoignage fidèle et sincère d'un modeste évangéliste. Chaque mois, chaque semaine à peu près, nous enregistrons de semblables résultats. Si le vent de Dieu ne souffle pas encore en tempête, il souffle sur nous en brise légère et rafraîchissante ; c'est le son doux et subtil de l'Horeb qui annonce la présence de l'action cachée de Dieu dans les cœurs.

Ces réunions de prières qui n'existent que depuis environ trois ans parmi nous ont été dans ce court laps de temps l'instrument de bénédictions sans nombre. Tout un peuple s'est levé de terre à la voix du Seigneur, et nous avons eu maintes fois dès lors le privilège de distribuer la cène à des centaines, des milliers de personnes attirées vers Dieu par l'influence bénie de ce levain qui peu à peu fait lever toute la pâte. D'anciens buveurs relevés, des *leaders* socialistes transformés en agneaux du Sauveur, des riches devenus des pauvres en esprit au souffle vivifiant de l'Esprit, des nobles saisis par le sentiment de l'amour du Maître, des domestiques, des commis, des marchands, des pasteurs même emportés par la force de cette contagion sainte, louent ensemble la miséricorde et la bonté du Père céleste; et ce qui est mieux encore, tous, bien que réunis chaque semaine dans cette communion intime de la prière et de la Parole de Dieu, demeurent fidèles à leurs Eglises respectives, luthérienne, réformée, darbyste même, et ont trouvé le doux secret de l'unité des cœurs dans la diversité des intelligences. Aussi, au moment où, en foulant de nouveau pour quelques semaines le sol de ma chère patrie, je jette un regard en arrière sur la fidélité dont Dieu a fait preuve envers nous dans le cours de ces dernières années, ne puis-je que m'écrier avec le psalmiste, et mes lecteurs s'associeront volontiers à ce sentiment de reconnaissance émue :

« Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie pas un de ses bienfaits. »

CH. CORREVON.

ÉTATS-UNIS

Elections présidentielles. — A l'heure où je vous écris l'agitation électorale est près de battre son plein. Le général Harrison sera-t-il réélu président ? Sinon, sera-ce Blaine ou Cleveland, ses deux compétiteurs les plus sérieux ? Il importe aux chrétiens de tous pays de savoir les Etats-Unis présidés par un homme vraiment pieux, ce qui, dans l'espèce, équivaut à vraiment *consciencieux* et *impartial*, deux qualités dont, hélas ! l'offre est toujours inférieure à la demande sur le marché américain. Républicain, démocrate, il n'importe si ces deux conditions sont remplies. En tout cas je souhaite cordialement, pour l'Europe, un radical échec à M. Blaine. Esprit étroit, atrabilaire, ennemi juré de l'excellent M. Harrison, il avait feint jusqu'ici de décliner toute candidature. A la dernière heure, il vient de donner sa démission de membre du gouvernement et entre tapageusement en lice avec des amis pas très intéressants. Entre eux tous, ils sont défenseurs acharnés du protectionnisme à la Mac Kinley ; c'est dire que mon vœu ne fait que s'ajouter au vôtre. Pour faire élire son homme lige, chaque parti va recrutant des voix à l'aide de deux questions, celle du bimétalisme (*free silver*) et celle du bill douanier. Puisse la victoire rester aux partisans des finances propres et du libre échange. Pardonnez cette escapade en terre politique et pour faire transition aux sujets de mon ressort laissez-moi vous parler de

La question nègre. — Vraie écharde dans le pied de la grande république. Il y a actuellement 7 500 000 nègres aux Etats-Unis, ils sont en majorité dans trois Etats ; ils possèdent plus d'un milliard et demi en valeurs immobilières, 3000 d'entre eux sont médecins, avocats, pasteurs, etc., 1500 sont de grands et riches commerçants ; ils disposent de 17 académies, de 49 universités et malgré cela, depuis vingt-cinq ans, on les mène comme des parias. En 1866 il fut décidé que les nègres seraient traités *à tous égards* comme les blancs. Aujourd'hui cette décision fait l'impression d'une mauvaise plaisanterie. Voulez-vous quelques preuves ? A New-York on les parque comme des ilotes, dans des quartiers infects ; si un nègre gentleman veut louer un appartement dans un district convenable, on lui fait un prix exorbitant sous prétexte que sa présence va déprécier la maison. Sur toutes les lignes du sud le public a obligé les compagnies a fournir des wagons spéciaux aux nègres, pour qu'on ne voie pas l'ébène ternir l'ivoire. Tel homme connu, littérateur ou savant,

a vu son prestige diminuer pour avoir accepté d'être l'hôte d'un professeur de couleur noire.

Faut-il que l'aversion soit invétérée pour qu'elle ait osé s'étaler dans les Eglises les plus évangéliques. Moody dut faire, dans telle ville que je connais, des réunions spéciales pour « nos frères en deuil » qu'on avait poliment renvoyés des assemblées organisées par les blancs. Je sais une Eglise méthodiste composée de blancs qui refusa d'admettre un brave coiffeur méthodiste, venant d'une autre Eglise, parce qu'il avait la peau noire. Aussi beaucoup de nobles esprits, de grands caractères parmi les noirs, désespérant de leur avenir social en Amérique, en reviennent-ils au projet présenté jadis au Sénat, d'aller fonder une colonie dans le Haut-Congo. Ils y transporteraient la civilisation, la foi chrétienne et leurs dons aussi riches que divers. L'Afrique aux Africains, cela peut sembler une solution normale de cette grave question de « couleur. » Je la crois fausse et dangereuse ; *dangereuse :* car je crains que la théorie darwinienne du « retour au type » n'y trouve une trop prompte démonstration. Le contact avec les tribus sauvages serait, après deux générations, tout à leur détriment. *Fausse :* car c'est contredire une loi de la société moderne qui veut que les maux causés par la liberté soient homéopathiquement traités, c'est-à-dire en leur appliquant la liberté même et non la contrainte sous la forme d'une exclusion ou d'une expulsion plus ou moins déguisée. Aux chrétiens d'Amérique à donner les premiers l'exemple, il n'en est que temps.

La question indienne. — Si nègres et Chinois sont un *troublesomeness* pour l'Union américaine, les Peaux-Rouges heureusement deviennent peu à peu son réconfort, après avoir été une épine et un vivant reproche. Jadis nomades, guerroyeurs, pillards, aujourd'hui et de plus en plus, ils deviennent stables, paisibles, civilisés. La meilleure preuve est dans la disparition de nombreux forts autrefois chargés de les surveiller, de les dompter, et transformés aujourd'hui en maisons d'école. Deux cents Indiens sont déjà enrôlés dans l'armée des Etats ; ils se développent intellectuellement, témoin le Dr *Oronhyatekha,* élève d'Oxford. Ce n'est point à dire que tout marche pour le mieux. Sur 50 000 petits Indiens, il n'en est guère plus de la moitié qui fréquentent des écoles, et leurs parents ne ressemblent guère aux types conventionnels de Fenimore Cooper ; sans être des « diables cuivrés » comme on les en accuse, ils ne sont pas les « nobles hommes rouges » des vieilles romances. La subvention en vivres que le gouvernement doit leur fournir chaque

année (en retour des territoires qu'on leur a pris) entretient chez beaucoup des habitudes de paresse et de mendicité. Chez d'autres, les notions de justice et de dévouement entre *totem* font qu'une famille ayant reçu passablement de vivres convoque, à son de trompe, les amis du voisinage et l'on banquette jusqu'à extinction des mets, après quoi c'est la disette, les enfants iront mendier leur pain. La propagande catholique, toute puissante dans leurs réserves, n'est pas faite pour hâter les réformes ; aussi les Eglises protestantes multiplient-elles maintenant leurs efforts pour arriver à de meilleurs résultats spirituels et matériels.

Le congrès des religions. — Les critiques pleuvent dru sur les organisateurs de ce congrès dont vous parlait ma dernière lettre. Elles peuvent se résumer ainsi : 1° C'est une inconvenance morale de permettre à de fausses religions d'étaler leurs doctrines et pratiques en pleine exposition. 2° Ce sera augmenter la confusion déjà si grande entre le bien et le mal, l'erreur et la vérité. 3° Vouloir établir une communion, même momentanée, entre la lumière et les ténèbres, entre Christ et Bélial, c'est pervertir l'idée chrétienne de fraternité. 4° Parce que je crois la famille chrétienne l'idéal de la pureté, ce n'est pas une raison pour y introduire Turcs et mormons avec leurs mœurs dépravées. 5° Les œuvres chrétiennes en pays païens recevront un fâcheux contre-coup, etc. Ces objections-là me touchent peu, parce qu'elles dénotent une fausse notion du rôle spirituel, intellectuel, moral, que le christianisme évangélique doit jouer en cette occurence. Ce congrès, s'il s'organise sérieusement, pourrait devenir, devrait être un mont Carmel où toutes les croyances et les pratiques des « prophètes de Baal » seraient vaincues et démasquées par les prières des « serviteurs de Dieu. » Mais voilà, une condition absolue serait à réaliser : Les délégués évangéliques tous transformés en Elies. Le verrons-nous ? Dieu le veuille.

Le sabbat américain. — Et puisque je parle exposition je vous mentionne, en passant, la vigoureuse poussée qui se produit en faveur du repos dominical aussi complet que possible à l'exposition de Chicago. Le comité général a reçu plusieurs pétitions dans ce sens du comité continental (genevois), du comité anglais pour la sanctification du dimanche et de nombreux missionnaires de divers pays. Se laissera-t-il convaincre ? La réponse est dans le plan financier de l'exposition, car, il ne faut pas se le dissimuler, c'est la question d'argent et non celle de principe qui tranchera la difficulté. Tel le musée métropolitain, qui,

malgré d'énergiques protestations, avait ouvert ses portes au public le dimanche et vient de les refermer, à la grande joie des chrétiens stricts, *parce qu'il était en déficit.*

La loterie patentée. — Oui, l'argent est le grand corrupteur de la puissante république, l'agiotage, les paris, les jeux de hasard et la loterie de la Louisianne sont ses canaux les plus répandus, les plus fructueux. Cette loterie, organisée sur le pied de celle de Hambourg et de celles d'Italie, a été créée par un syndicat de tristes personnages qui obtinrent de la Louisianne une patente pour trente-cinq ans. Ces droits touchent à leur terme, un généreux effort est tenté par tous les chrétiens et les philanthropes de cet Etat pour abolir cette source de crime, de vol, de gains illicites, encourageant la paresse et la luxure. Les propriétaires de la loterie, étalant effrontément les gains énormes qu'ils en retirent, offrent de payer à l'Etat, pour une nouvelle période de trente-cinq ans, 2 à 3 millions de francs *par an !* La statistique aura beau dire que les loteries ont corrompu des enfants, qu'elles corrompent des ménages, que le 80 % des jeunes gens qui ont failli à l'honneur y ont été entraînés par la soif du jeu, il est à craindre que les Aaron de la Louisianne autorisent le veau d'or, sous prétexte qu'il leur faut ce dieu pour « marcher devant les affaires. »

Encore l'Union Seminary. — Vous vous souvenez du cas Briggs. Le vote favorable à ce professeur, dans le sein du presbytère de New-York, a été si bien interprété par des amis maladroits comme une invite à entrer à pleines voiles dans les questions controversées, que M. Briggs a renouvelé ses attaques systématiques contre les vues de la généralité des Eglises presbytériennes. Il vient de publier un volume sur la Bible, l'Eglise et la raison où, sans ménagements, il féraille de droite et de gauche, mais surtout de droite. Aussi le presbytère de New-York, qui avait à nommer ses délégués à l'Assemblée générale de Portland (19 juin), vient-il de choisir des hommes franchement hostiles au professeur. Comme il sera interjeté appel contre la décision de New-York (que mentionnait ma lettre de janvier), les délégués new-yorkais seront des plus empressés à le soutenir. L'*égotisme* ayant mal conseillé M. Briggs, il se peut fort bien que le vote de blâme l'emporte à une forte majorité. La Faculté de New-York ne pouvant accepter ce blâme pour un de ses professeurs aimés, en reviendra à la situation indépendante de l'Eglise presbytérienne qu'elle avait avant 1870. Cette solution, renouvelée d'Abraham et Lot, est la seule vraiment digne des deux parts. Elle

enlèvera sans doute des élèves à l'*Union Seminary*, mais lui en amènera certainement beaucoup d'autres. Puissent leurs conducteurs ne pas choisir pour eux les « villes de la plaine » théologique, où l'esprit uniquement batailleur et préoccupé de démolitions va se perdre dans des puits de bitume, mais, avec des méthodes plus scientifiques et des conceptions nouvelles, en revenir toujours aux purs sommets de l'Evangile !

Ce n'est pas à dire que les Abraham de l'Assemblée presbytérienne soient toujours campés sur Morija. Eux aussi vont parfois en Egypte où ils font certes plus de mal que de bien. Témoin l'orthodoxe Faculté de Princeton qui a congédié le rév. P. van Dyke, un de ses anciens élèves, non pas que dans ses cours il eût sabré autre chose que des erreurs, mais parce qu'il s'était permis d'être partisan d'une revision de la confession de foi ; la lèpre était évidente, à la porte le lépreux ! La Faculté a eu tort sur toute la ligne ; relevant de l'Eglise presbytérienne, elle n'a pas le droit d'exclure un professeur dont les vues y ont *droit de cité*.

Beaux fruits religieux. — Mais je ne veux pas clore ma lettre sur de telles impressions. Laissez-moi vous entretenir quelques instants des résultats bénis que l'Association d'émulation chrétienne enregistre un peu partout aux Etats-Unis. Unissant la jeunesse chrétienne des diverses confessions évangéliques, elle compte maintenant 19 000 groupes et 1 100 000 membres, dont le zèle, dans les diverses œuvres d'évangélisation, va croissant en étendue et en puissance. Après Dieu, après le rév. Mills et ses collègues, c'est à ces jeunes chrétiens qu'il faut attribuer une grande part du mouvement dont Cincinnati vient d'être le théâtre. On a clos en mars dernier une série de meetings organisés dans les différents quartiers de la ville. Vers la fin de cette série les besoins religieux, le zèle missionnaire étaient tels que les organisateurs ayant proposé de consacrer le mercredi 2 mars à des réunions pour employés et ouvriers, 3000 magasins, bureaux, comptoirs, banques, fermèrent leurs portes et les trois plus grandes Eglises de la ville furent remplies des foules ouvrières avides d'entendre l'Evangile. Il y a eu des centaines de conversions, des chrétiens ont été affermis, encouragés, d'autres se sont consacrés au service du Seigneur. Enfin, résultat non moins réjouissant, toutes les dénominations religieuses de la ville ont moissonné de nouveaux membres dans la semaine qui suivit. On cite telle d'entre elles qui en a reçu jusqu'à 170. Mais cette moisson avait été préparée par des mois de prières et de sages dispositions entre humbles laboureurs.

J. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Petite Bibliothèque du chercheur. JEUNES ET FORTS. Deux discours, par *Eugène Bersier*. Préface de M. *Gaston Frommel*. — L'INDIVIDUALITÉ EN PÉRIL ET SA SAUVEGARDE, par *Roger Hollard*. — LES PROBLÈMES DE LA VIE MORALE. LE CORPS ET L'AME, par *Aloys Berthoud*. — LA CONDITION SOCIALE DES FEMMES. Etude de sociologie, par *Ernest Naville*. — Lausanne, Arthur Imer éditeur, librairie F. Payot.

Ces quatre nouveaux volumes de la *Petite bibliothèque du chercheur* se sont succédé à de courts intervalles. Ils ne sont pas tous d'égale valeur, non plus que d'égal intérêt, mais tous ont de la valeur et présentent de l'intérêt.

Les deux discours du regretté pasteur Bersier sont tous deux adressés à la jeunesse. Le premier, qui traite « des causes qui éloignent les jeunes gens du christianisme, » a été prononcé le 20 août 1855, à la conférence des Unions chrétiennes de jeunes gens réunis à Paris, et le second, qui a pour titre : « le Christianisme et l'Imagination, » a eu pour auditeurs les membres de la Conférence universelle des Unions chrétiennes de jeunes gens, réunies à Genève, le 25 août 1858. Le meilleur éloge qu'on puisse faire de ces pages, c'est qu'elles aient mérité la réimpression trente-quatre et trente-sept ans après avoir été écrites. Combien y a-t il de discours qui conservent leur à-propos après un pareil laps de temps ?

Ce n'est pas, toutefois, que le temps n'ait laissé son empreinte au moins sur l'un de ces morceaux. En 1892, M. Bersier ne ferait plus exactement le même tableau de l'état social qu'en 1858. Nous avons marché depuis lors, en mal et en bien, mais nous ne sommes plus absolument au même point de vue. Il y a, parmi la jeunesse des écoles françaises en particulier, un élan vers le spiritualisme qui vaut d'être signalé et qui n'existait pas il y a trente ans. La parole du grand prédicateur s'est en partie réalisée : « Oui, elle se relèvera, cette génération qui s'affaisse, elle redemandera le souffle d'en haut ; nous assisterons peut-être à ce retour vers les choses éternelles.... » (P. 86.) La génération est en voie de relèvement, elle recommence à soupirer après les choses d'en haut : Dieu veuille que le mouvement gagne de proche en proche, se poursuive et s'achève, que la fleur passe et devienne fruit !

Quoi qu'il en soit, nos jeunes gens cultivés, et même leurs pères, ne sauraient faire une lecture plus excellente que celle de ces deux discours, tout pénétrés de l'esprit chrétien, d'une élévation, d'une sagesse et d'un bon sens réellement exquis. Les pensées fortes, profondes abondent dans ces pages qui renferment aussi la plus pénétrante analyse du cœur humain.

N'oublions pas de rendre le lecteur attentif à la courte et substantielle préface de M. Gaston Frommel, ce littérateur doublé d'un philosophe et d'un chrétien et qui, par certain côté, rappelle notre bienheureux Vinet.

Passer de M. Bersier à M. Hollard, c'est demeurer dans la même famille. Entre ces deux écrivains, en effet, si différents d'ailleurs à tant d'égards, les traits de ressemblance ne manquent pas. Tous deux, en particulier, ont subi l'influence du maître que nous venons de nommer, ce qui imprima à leur pensée un cachet de spiritualisme chrétien et de largeur tout spécial.

Dans l'*Individualité en péril et sa sauvegarde*, nous avons encore une conférence, donnée, cette fois-ci, à Lausanne, dans la chapelle de Martheray, le 4 février 1891 et répétée à Paris le mois suivant. L'individualité, ce qui fait qu'un homme est lui, qu'il se détache nettement par sa constitution spirituelle ou morale de tout autre homme, cette individualité de nos jours court des risques extrêmes. Après l'exposition plus ou moins développée de ces risques, l'orateur termine en parlant de la sauvegarde de l'individualité qui consiste essentiellement « dans le commerce de l'homme avec les puissances de l'ordre personnel, » avec Dieu très particulièrement. Tout cela, peut-être, eût demandé à être plus développé, plus creusé, non pas dans la conférence même qui ne peut durer plus d'une heure, mais oui bien dans une publication proprement dite. Tel qu'il est, ce petit volume instruira et fera réfléchir, car il est éminemment suggestif.

L'étude de M. Berthoud sur *le Corps et l'âme* est la troisième de la série des *Problèmes de la vie morale*. Comme les précédentes, plus encore peut-être que les précédentes, cette étude est d'un très vif intérêt. Il y a tout ensemble chez M. Berthoud une grande rigueur logique, beaucoup de clarté, de précision et d'élévation et une éloquence qui, pour être plus sobre et plus contenue, n'en est que plus persuasive. Nous recommanderons spécialement, sous ce dernier rapport, les pages 67-70, 77-79 et 89-92. Et puis, que de pensées justes, frappantes, originales ! Et encore, quelle conception profonde de Dieu, de l'homme, de la vie ! A lire ce petit volume, non seulement on apprend quelque chose, mais encore on devient meilleur et l'on se sent fier d'être chrétien.

Avec M. E. Naville, nous tombons en pleine controverse sociale. Il s'agit de savoir quelle doit être *la Condition sociale des femmes*.

M. Naville n'est pas avec M. Ch. Secretan, non plus qu'avec plusieurs autres écrivains en ce sujet difficile. Il veut une réforme sur bien des points, mais quant à donner à la femme le droit d'être électeur en matière politique, il s'y refuse. Nous sommes pleinement de son avis, qui nous paraît être celui du simple et gros bon sens. Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la femme est femme, elle est épouse, elle est mère, elle se doit aux siens, aux déshérités de ce monde; sa mission est toute de paix et de charité.

Sur un point, cependant, nous différons de manière de voir avec l'éminent écrivain. Celui-ci n'admet pas que les femmes soient électrices « pour le choix des pasteurs et des corps ecclésiastiques. » Et pourquoi pas? L'Eglise n'est pas un club et le domaine religieux n'a rien de commun avec le domaine politique. Les raisons avancées par M. Naville sont, d'ailleurs, par trop sommaires et ne résolvent absolument pas la question.

Ce qui nous a le plus intéressé dans ce petit volume, sans doute, parce que c'était le plus nouveau pour nous, ce sont les deux appendices par lesquels il se termine sur le mariage en Suisse et la réforme électorale. On trouvera dans ces quelques pages matière à bien des réflexions et notre désir tend à ce que ces réflexions deviennent pour un grand nombre une occasion de travailler à la modification de notre loi Suisse concernant le divorce et à faire pénétrer dans l'esprit de nos concitoyens la nécessité d'introduire dans nos codes le principe de la représentation proportionnelle en matière d'élections fédérales, cantonales et aussi communales.

E. Barnaud

L'Israel des Alpes ou les Vaudois du Piémont. Drame historique en trois actes et neuf tableaux, par *un Huguenot*. — Genève, veuve J. Carey, 1891.

Voici un auteur qui ne laisse pas chômer sa plume : chaque année un nouveau drame, depuis 1890, où parut *Martin Luther*. Ce n'est pas qu'il se dissimule les conditions et les difficultés du genre qu'il cultive; mais ce « huguenot » possède la fibre patriotique et religieuse, et il voudrait la faire vibrer dans l'âme de notre peuple, de la jeunesse en particulier.

Nous ne reviendrons pas sur les observations générales que nous avons présentées dans cette Revue [1] à propos du drame de Luther. Il n'est pas non plus dans notre intention de faire un exposé critique des deux poèmes que nous annonçons. Bornons-nous à en indiquer l'idée et la marche.

L'Israël des Alpes fait revivre les principaux moments de la lutte héroïque et sanglante des Vaudois piémontais pour le maintien de leur foi. *Les Vallées* à l'approche de l'orage; *l'exil*, qui amène les proscrits à

[1] Numéro du 20 février 1891.

Genève; *le retour*, ou la glorieuse rentrée : telles sont, dans la chaîne de l'histoire si dramatique de ce petit peuple, les cimes que le poète place devant nos yeux. Si le style, quelque peu inégal, a peine parfois à atteindre la hauteur des événements, il prête, cependant, de nobles accents aux Arnaud, aux Janavel, aux Vincent, père et fils. L'impression d'ensemble est fortifiante; malgré quelques longueurs, dans le premier tableau entre autres, l'intérêt va croissant.

BONIVARD A CHILLON. Drame historique en un acte et trois tableaux, par *un Huguenot*. — Genève, Wyss et Duchêne, 1892.

Bonivard à Chillon est moins dramatique, comme le sujet lui-même. Nous ne saurions demeurer indifférents, toutefois, au destin du parti savoyard, représenté par le duc de Savoie et Béatrix, sa femme; encore moins aux privations et aux luttes morales du prisonnier. Et quand l'heure de sa délivrance sonne, après six ans de fers, nous ressentons avec lui la joie de l'affranchissement :

> Le duc et Béatrix, montés sur leur galère,
> S'éloignent, fuyant l'ours qui gronde en sa colère.

Parmi les vers heureux, qui abondent dans ce drame, nous aimons à noter les suivants. C'est Bonivard qui parle à son compagnon de captivité.

> Sur les sommets voisins lorsque descend la nuit,
> J'aimais à contempler le coin du ciel qui luit
> A travers mes barreaux. L'étoile sympathique
> Faisait parfois monter de mon cœur un cantique.
> . . . .
> Et la lune argentait le sable de la grève
> Quand je m'assoupissais dans le berceau du rêve.

J. F.

LE CHRISTIANISME ET LA QUESTION SOCIALE. Conférences données dans la Salle de la Réformation, à Genève, sous les auspices de la Société chrétienne suisse d'économie sociale. — Genève et Paris.

Cette nouvelle publication de la Société chrétienne suisse d'économie sociale se compose d'une introduction de M. Necker, président de la Société, très intéressante, puis de trois conférences sur *Le christianisme et la réforme sociale*, par M. Lacheret, pasteur à La Haye, *Le protestantisme et la réforme sociale*, par M. le professeur Raoul Allier, *Le socialisme chrétien en Allemagne*, par l'ancien prédicateur de la cour, à Berlin, M. Stœcker.

Bien que n'épuisant pas le sujet, ces pages seront lues avec profit par ceux qui, sans s'occuper spécialement d'études sociales, attachent à ces études une certaine importance.

E. B.

Au cap Nord, aller et retour, par *Th. Calas.* 1 vol in-12 avec onze gravures. — Paris, Fischbacher.

Le cap Nord devient un but d'excursion si commun de nos jours, qu'on osera bientôt à peine avouer ne pas y être allé. Comme nous supposons cependant qu'un certain nombre de nos lecteurs n'ont pas encore bouclé leurs valises en vue de cette course, nous leur signalons cet ouvrage et les engageons à prendre M. Calas pour guide, surtout s'ils ne craignent pas les récits un peu détaillés.

Esprit cultivé et sérieux (l'auteur est pasteur en France), grand admirateur de la nature qu'il comprend et décrit avec amour, en général aussi bien renseigné qu'on peut l'être quand on ne connaît pas la langue des pays traversés et qu'on doit se fier à son Bædecker, M. Calas se fait lire avec plaisir. Parfois peut-être tel de ses lecteurs fera-t-il quelque réserve sur les appréciations de notre auteur, ou sur les *bons mots* qu'il consigne avec complaisance, mais on pardonne volontiers ces petits défauts à un homme si heureux et reconnaissant d'avoir fait ce beau voyage, qu'il ne pense qu'à faire partager sa satisfaction autour de lui.

P. V.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

L'ANCIEN-CATHOLICISME OU CATHOLICISME-CHRÉTIEN

Au milieu du tourbillon qui emporte les individus comme les sociétés, que de voisins s'aperçoivent, se saluent, se donnent même la main, et ne se connaissent pas ou se connaissent mal ! Les anciens-catholiques connaissent-ils tous tout ce qu'il y a de vrai et de bon dans le protestantisme ? J'en doute. De même, les protestants connaissent-ils tous tout ce qu'il y a de vrai et de bon dans l'ancien-catholicisme ? Certainement non.

C'est dans le but de mieux faire connaître ce dernier, sa signification réelle, sa portée morale, son but religieux, que j'écris ces lignes, en remerciant du fond du cœur le directeur de cette Revue, qui m'a fait l'honneur de me les demander.

I.

L'ancien-catholicisme n'est pas une simple protestation contre l'infaillibilité papale et contre les fausses doctrines du concile du Vatican de 1870. Il est beaucoup plus. Les définitions erronées de ce concile n'ont été qu'un point de départ. Elles ont ouvert les yeux à ceux des catholiques-libéraux qui toujours avaient distingué le catholicisme de l'ultramontanisme, et qui, grâce à cette distinction toujours admise dans l'Eglise, notamment dans l'Eglise de France, avaient repoussé les doctrines ultramontaines et jésuitiques, et n'avaient admis comme dogmes que les croyances tenues constamment pour telles par toutes les Eglises catholiques particulières. Le jour où la papauté et l'Eglise papiste ont rendu cette distinction impossible, en identifiant l'Eglise avec le pape et en déclarant celui-ci infaillible, les catholiques-libéraux, fidèles à leur ancienne

foi, persuadés, après comme avant le 18 juillet 1870, qu'il vaut mieux rester attaché à l'Eglise universelle qu'au pape infidèle et prévaricateur, se sont séparés du pape qui venait de se séparer lui-même de l'ancienne Eglise catholique et de l'ancien-catholicisme. Ils ont compris alors qu'ils devaient se reporter complètement sur le terrain du catholicisme primitif, tel qu'il était avant les erreurs commises par la papauté. De là, leur appel au catholicisme *chrétien*, contre le catholicisme *papiste*, qui à leurs yeux, n'est pas le vrai catholicisme. De là, en un mot, leur dénomination d'*anciens-catholiques*.

Donc il est déjà clair, par cette simple indication, que l'ancien catholicisme est le catholicisme qui rejette non seulement l'infaillibilité du pape, mais tous les faux dogmes enseignés par la papauté, depuis que cette dernière a commencé à falsifier le dogme, la morale, la liturgie, la discipline et la constitution de l'Eglise. En sorte que l'ancien-catholicisme est à la fois un rejet de toutes les erreurs papales et papistes, une affirmation de toutes les croyances chrétiennes universelles, et un appel à l'Eglise chrétienne une et indivisée, telle qu'elle était avant que la papauté romaine n'eût essayé de la dénaturer et de la corrompre.

Les anciens-catholiques considèrent comme une et indivisée l'Eglise des huit premiers siècles, parce que pendant les huit premiers siècles, l'Eglise d'Orient et celle d'Occident, malgré leurs divergences dans des choses secondaires, sont restées unies par la même foi, par les mêmes principes de morale et par les mêmes rites religieux essentiels. Les hérésies condamnées comme telles, l'ont été par l'Eglise universelle, c'est-à-dire catholique, qui est restée, malgré elles, une et indivisée.

Est-ce à dire pour cela que les anciens-catholiques admettent et trouvent parfait tout ce qui a été enseigné et fait pendant les huit premiers siècles dans l'Eglise par tel docteur, par tel Père, par telle Eglise particulière, etc ? Nullement. Mais distinguant l'Eglise universelle, la société de tous les croyants, d'avec telle Eglise particulière, à plus forte raison d'avec tel docteur, ils ne sauraient rendre celle-là solidaire des erreurs de tel parti, des fautes de tel individu, si puissants qu'aient pu être ce parti ou cet individu.

Les anciens-catholiques n'appellent *dogme* que ce qui a été en-

seigné par le Sauveur lui-même. Ce que les hommes ont enseigné pour expliquer le dogme n'est qu'un enseignement humain et non divin, enseignement qui peut être imparfait, même erroné, et sur lequel les fidèles mieux renseignés peuvent toujours revenir.

Les vérités enseignées par le Christ, les préceptes imposés par lui, les moyens de salut établis par lui, constituent aux yeux des anciens-catholiques, les éléments *de droit divin*, essentiels, du christianisme. Nul n'y peut toucher, ni par addition, ni par soustraction, sans altérer le christianisme et sans rompre avec le Christ même. Mais, en dehors de ces éléments divins, dans l'admission desquels tous les chrétiens doivent être uns, il n'y a plus que des éléments non divins, qui ne sauraient être imposés d'autorité divine à qui que ce soit, et qui relèvent de la liberté des Eglises particulières et des consciences individuelles.

Nous croyons donc que, si le dogme vraiment chrétien doit être un dans toute l'Eglise et pour toute l'Eglise, la théologie peut être multiple et variée, n'étant elle-même qu'une explication plus ou moins scientifique du dogme, selon les époques de progrès ou de décadence. Nous croyons que, si la morale vraiment chrétienne est une quant aux préceptes imposés par le Christ, les applications qu'on en peut faire peuvent être diverses, suivant les peuples, les temps, les climats, etc. Nous croyons que, si les rites sacrés établis par le Christ sont uns, les mêmes partout par leur essence, ils peuvent être pratiqués de diverses manières, pour la plus grande édification des fidèles, qui ont des besoins religieux divers.

La seule autorité divine que nous admettions dans l'Eglise est celle de Jésus-Christ, le seul chef de l'Eglise ; et cette autorité divine, Jésus-Christ l'exerce, même visiblement, par son dogme, par sa morale, par ses moyens de salut. Quant à l'autorité que l'Eglise possède et exerce comme société, elle n'est qu'une autorité humaine, nécessairement subordonnée à l'autorité divine susdite. Autant les fidèles, quels qu'ils soient, doivent être soumis aux éléments divins de l'Eglise ou plutôt du christianisme, autant ils sont libres dans tout le reste. La hiérarchie dans l'Eglise, loin d'avoir des droits et des privilèges particuliers, n'a que des devoirs plus stricts que ceux des simples fidèles, devoirs nombreux qui se synthétisent dans le devoir général de conserver plus particulièrement le triple

dépôt divin confié par le Christ à toute son Eglise : dépôt de la foi objective ou du dogme, dépôt de la morale, dépôt des sacrements. C'est ainsi que nous entendons concilier la liberté et l'autorité, la science et la foi objective.

Nous admettons la Bible comme un livre saint ou sacré, mais nous croyons que, loin de devoir, à ce titre, combattre la vraie science, il peut, au contraire, très bien s'harmoniser avec elle.

II

Après ces indications générales et cette définition très sommaire de l'ancien-catholicisme, je demanderai la permission d'insister sur quelques points particuliers.

Nous ne sommes pas des idéalistes dédaigneux de l'action ; nous l'avons prouvé, en ne nous bornant pas à de simples protestations théoriques contre Rome, et en nous organisant activement de manière à opérer une réforme positive du catholicisme.

Toutefois, si nous attachons un grand prix à l'*action*, nous en attachons aussi un non moins grand à l'*idée* ; et quelque désireux que nous soyons d'obtenir des succès pratiques, nous ne sacrifierons jamais une idée, un principe, à un succès extérieur. Nous préférons un succès légitime qui ne se réalisera que dans de longues années peut-être, à un succès de compromis, qui pourrait nous donner la victoire aujourd'hui, mais au prix d'une vérité ou d'un principe. Nous croyons à la puissance des idées vraies, à leur influence tardive souvent, mais finalement inévitable, sur les déterminations des volontés et sur la direction des actions.

Dès lors, étant donnée la tendance de notre époque à effacer l'idée devant l'intérêt personnel, à la subordonner à l'amour-propre, à la sacrifier au fait accompli, à la mode, aux caprices changeants des majorités plus changeantes encore, il nous a paru d'autant plus moral et d'autant plus religieux de représenter plus fidèlement et plus particulièrement certaines idées religieuses, très vraies, très chrétiennes, et malheureusement trop oubliées.

Parmi ces idées trop délaissées, je citerai les suivantes :

D'abord, le grand nombre n'est pas toujours la vérité. Dans notre société où le suffrage universel tient une si grande place et

joue un si grand rôle, où l'on s'imagine si aisément que le vrai et le bien sont toujours du côté du plus grand nombre, il est nécessaire de rappeler qu'il n'en est pas toujours ainsi ; que les masses se portent, au contraire, plus volontiers vers ce qui les flatte ; que le Christ, en comparant l'Eglise de la vérité à un modeste grain de sénevé et à un petit troupeau, a voulu nous enseigner la nécessité d'être fidèles à sa doctrine pour elle-même, indépendamment des triomphes numériques, qui ne sont souvent que des triomphes de l'erreur et de l'irréligion. Une société qui serait basée sur ce principe : « La vérité avant tout et coûte que coûte, » serait éminemment chrétienne, la sainteté étant avant tout la soumission de la conscience à la vérité. On nous reproche notre petit nombre ; et nous, nous en sommes presque fiers. On nous croit mourants, à cause de notre médiocrité numérique, surtout relativement à l'Eglise papiste, qui fait sonner ses millions d'adhérents ; et nous, nous considérons cette mort apparente comme une condition plus favorable de vie religieuse, parce qu'elle est un excellent moyen de nous maintenir dans l'humilité, de détacher notre âme des choses mondaines et de la gloriole humaine, de l'élever dans la foi divine et dans l'imitation du Sauveur, qui, lui aussi, a vécu délaissé, dédaigné, maltraité. Je n'insiste pas, les âmes chrétiennes connaissent cette parole de saint Paul : « Votre vie est cachée avec Christ en Dieu. »

Une autre idée est celle de la méthode. A une époque comme la nôtre, où le gâchis est partout, où la confusion règne jusqu'entre les Eglises chrétiennes qui, au lieu de rester unes dans la même foi et dans le même Christ, se disputent quelquefois même scandaleusement, flottant à tout vent de doctrine, manquant de boussole et de critère, il nous paraît non seulement utile, mais absolument nécessaire de conserver la méthode de l'Eglise ancienne, la règle qui l'a maintenue dans son unité et sa force, le critère d'après lequel elle a toujours distingué la doctrine du Christ des opinions des hommes. Cette méthode, cette règle, cette norme, ce critère, c'est avant tout la constatation de ce qui a été cru partout, toujours et par tous ; c'est l'appel à l'ubiquité, à la perpétuité et à l'universalité de la doctrine, de la morale, de la discipline et de la liturgie. Théoriquement, pratiquement, historiquement, la supériorité de cette méthode nous paraît trop évidente pour que nous songions

jamais à l'abandonner. Plus les Eglises qui sont en contradiction avec elles-mêmes expérimenteront les fausses méthodes qui les divisent et les affaiblissent, plus elles seront amenées, nous n'en doutons pas, à reconnaître un jour la sagesse, la vérité, la liberté de la méthode de l'universalisme chrétien.

Ici, je dois une explication sur le mot *catholique*. Le vrai catholicisme, loin d'être le papisme, en est la négation même : car le papisme n'est qu'un individualisme extrême et absolu, dans lequel l'individualité du pape absorbe toute l'Eglise, et par conséquent aussi l'individualité de chaque fidèle. Le vrai catholicisme (*κατά ὅλον*), c'est le christianisme universel ; c'est le christianisme intégral ou complet, dans lequel nul n'a le droit de faire un choix (*αἵρεσις, hérésie*), mais qui s'impose intégralement dans toutes ses parties, à tous les chrétiens. Telle est l'unité, telle est la catholicité de l'Eglise chrétienne, unité et catholicité de foi avant tout. Quant à l'unité et à la catholicité *extérieures*, elles ont été rompues à plusieurs reprises, surtout par la papauté antichrétienne. C'est donc à nous, adversaires de cette papauté, à travailler à les rétablir, avec l'aide de Dieu et pour l'extension du règne de Dieu sur la terre. Et nous, catholiques-chrétiens, nous tenons d'autant plus à l'unité et à la catholicité intérieures, telles que je viens de les expliquer, que l'unité et la catholicité extérieures sont plus en souffrance.

D'autres idées non moins capitales doivent aussi être représentées dans l'Eglise chrétienne, et nous croyons, nous anciens-catholiques, rendre service à la cause de la vérité chrétienne, en cherchant à les défendre tout particulièrement : c'est l'idée de l'union de l'autorité et de la liberté. L'autorité sans la liberté, la liberté sans l'autorité, peuvent facilement s'apercevoir dans quelques Eglises ; mais il est plus rare de trouver unies et bien équilibrées ces deux choses, essentielles dans l'Eglise comme ailleurs, et c'est à cette tâche que nous nous consacrons spécialement. Nous estimons qu'entre le système de l'absolutisme papal et le système de l'absolue liberté de chacun, il y a un milieu légitime qui a sa raison d'être ; et ce milieu, nous le voyons dans le catholicisme-chrétien, le seul catholicisme vraiment universel.

Une autre idée est celle de l'union du christianisme biblique et individualiste, et du christianisme historique et social ; union d'au-

tant plus nécessaire qu'il n'y a qu'un seul christianisme, à la fois biblique, individualiste, historique et social. Si telle Eglise représente plus particulièrement le christianisme biblique et individualiste, et si telle autre semble attacher plus d'importance au christianisme historique et social, il nous paraît nécessaire, à nous catholiques chrétiens, de les représenter l'un et l'autre dans un universalisme qui ne soit pas un vain mot.

L'idée de la tradition est également très importante. Oui, certes, il y a une tradition fausse et des traditions fausses; et, non moins énergiquement que les protestants, nous les rejetons. Mais, d'autre part, nous croyons que l'idée de la tradition vraie, du respect des ancêtres, de la fidélité à tout ce que le passé renferme de sage et d'utile, nous croyons, dis-je, que cette idée doit être maintenue. Rome ne représentant que la tradition fausse, il importe qu'il y ait des catholiques qui portent hautement le drapeau de la tradition chrétienne universelle, fidèles en même temps aux leçons de la Bible et aux leçons de l'histoire. Loin de nous la pensée de nous soumettre aux traditions particulières, restreintes, qui nous paraissent fausses; mais, ne trouvant, dans la tradition vraiment universelle, rien qui blesse la Bible ou la raison, et désireux, en outre, de manifester notre respect envers ce passé si riche d'expériences utiles, d'épreuves subies, de leçons recueillies, toutes choses dont nous héritons et dont nous bénéficions, nous croyons fortifier et honorer notre propre personnalité dans le présent, en nous sentant unis par une certaine solidarité aux générations chrétiennes qui ne sont plus et qui doivent revivre en nous. Certes, chaque génération a le droit de vivre pour elle-même et de réclamer sa propre liberté; mais nous pensons que la rupture complète avec le passé et le rejet de toute tradition conduisent à des erreurs nouvelles qui, loin d'être la liberté, sont pour ceux qui les commettent la pire des servitudes.

Bref, les anciens-catholiques ne veulent détruire que les abus, les abus dans la théologie et les abus dans l'Eglise. Ils sont persuadés que plusieurs choses bonnes et plusieurs idées vraies ont été niées, parce qu'elles ont été mal comprises, et ils refusent de s'associer à ces négations. Mais ils savent que ce refus leur impose le devoir de rétablir ces idées et ces choses dans leur vrai sens chrétien; et ce devoir, ils veulent le remplir.

Oui, la papauté et les théologiens papistes ont dénaturé et faussé les vraies notions chrétiennes de la trinité, de la divinité de Jésus-Christ, de l'incarnation, de la rédemption, de la justification, de la grâce, des sacrements, de la vie future, de la foi, du dogme, de la tradition, de l'Eglise, de l'autorité, de la liberté, etc. Le devoir des anciens-catholiques est de montrer ce qu'étaient ces notions dans l'ancien catholicisme, c'est-à-dire dans le catholicisme antérieur aux innovations corruptrices de la papauté. Ce devoir leur est d'autant plus cher qu'en faisant ce grand et noble travail, ils prouvent une fois de plus l'éternelle jeunesse et l'inépuisable fécondité du christianisme vrai, assez vaste, puisqu'il est divin, pour contenir en lui tous les progrès et pour satisfaire toutes les légitimes aspirations de l'humanité. Il ne s'agit pas d'un christianisme nouveau, mais du christianisme vrai, toujours ancien et toujours nouveau, expliqué à la lumière des sciences actuelles et des progrès nouveaux ; *non nova, sed novè.*

III

Je n'aurais donné de l'ancien-catholicisme qu'une idée bien incomplète, si je me bornais à le présenter comme une simple tentative de réforme ecclésiastique et théologique. Il est encore une tentative d'union entre les diverses Eglises chrétiennes.

Même au point de vue de la vie chrétienne individuelle, nous croyons qu'il y a avantage et même nécessité à rétablir l'unité de l'Eglise chrétienne. Plus l'Eglise chrétienne sera une, plus elle sera forte ; et plus elle sera forte, plus les individualités en bénéficieront en devenant plus fortes elles-mêmes. Il sera éternellement vrai de dire que l'union fait la force ; deux individus isolés seront toujours moins forts et moins influents que s'ils étaient unis. Le Christ a d'ailleurs tellement recommandé l'union à ses disciples, qu'il est nécessaire aux Eglises chrétiennes, si elles veulent être vraiment chrétiennes, d'être unes.

Il ne s'agit pas de l'unité romaine ou papiste, qui est antichrétienne et antisociale. La tête qui paralyse et annihile le corps, Ugolin dévorant ses enfants pour leur conserver leur père, ce sont des erreurs et des horreurs dont il ne saurait être question ici.

Jamais l'ancienne Eglise n'a été une de cette façon, jamais elle n'a connu la papauté romaine d'aujourd'hui. Elle a été une et universelle, non par la soumission au pape, mais par la profession du même christianisme un et universel. Chaque Eglise particulière professait la même foi une et universelle ; chacune était libre et autonome, chacune s'administrait elle-même suivant les règles communes. Toutes formaient ainsi, malgré leurs particularités légitimes, une Eglise une et universelle, dont le Christ seul était le Chef.

Telle est l'unité, telle est l'universalité que les anciens-catholiques réclament et essaient de rétablir. Ils n'en reconnaissent pas d'autre, et nulle autre ne saurait être durable. Celle de l'Eglise papiste n'est que factice, fondée sur des intérêts politiques et sur des ambitions malsaines ; elle disparaîtra tôt ou tard. Certes, je crois à la discipline, à sa beauté et à sa nécessité ; mais à la discipline qui respecte les consciences, et non à celle qui les viole ; à la discipline qui proclame avant tout la vérité, et non à celle qui ne vit que de mensonges et de falsifications ; à la discipline qui a souci des intérêts publics, et non à celle qui les sacrifie au profit du chef et de sa curie.

Il ne s'agit pas non plus d'une unité qui établirait entre les Eglises chrétiennes l'uniformité. L'uniformité n'est pas l'unité, et l'unité n'est pas l'uniformité. La seule unité possible est l'unité dans les éléments divins du christianisme, c'est-à-dire l'acceptation de ce que le Sauveur a enseigné et imposé. Quant à la manière de l'expliquer philosophiquement et scientifiquement, de l'appliquer dans la vie individuelle, dans la famille et dans la société, le Sauveur ne l'a pas révélée ; il l'a laissée à la liberté des Eglises et des individus. Donc, tout en étant unes par la même foi et par les mêmes éléments divins, les Eglises chrétiennes peuvent être très variées dans leurs théologies, dans leurs formes extérieures, dans leurs pratiques, en un mot dans les détails secondaires de leur vie religieuse. Telle est la véritable harmonie, la véritable unité, la véritable catholicité.

Le rétablissement de cette harmonie, composée d'unité et de variété, ferait cesser les contradictions. Le *oui* et le *non* porteraient, non plus sur les choses divines, essentielles, mais seulement sur les explications, sur les formalités, sur les extériorités, qui, on aura

beau faire, seront toujours, et heureusement, multiples et variées. Donc il ne s'agit pas d'une fusion des Eglises chrétiennes, fusion qui serait aussi nuisible que la confusion actuelle ; il ne peut s'agir que de l'union, c'est-à-dire de l'autonomie de chacune dans l'universalisme de toutes, de la liberté dans la théologie et de l'unité dans le dogme, de la variété dans les cérémonies liturgiques et de l'unité dans les mêmes sacrements.

Par cela même que les anciens-catholiques, en protestant contre le papisme et en remontant le cours de ses erreurs, depuis le faux dogme de l'infaillibilité papale jusqu'aux premières falsifications commises par la papauté, se sont placés nécessairement sur le terrain de l'ancienne Eglise, une, indivisée, catholique, c'est-à-dire universelle et non papiste, ils ont dû, d'une part, repousser tous les conciles papistes, pseudo-œcuméniques, depuis celui du Vatican de 1870 jusqu'à celui de Constantinople de 869, et, d'autre part, maintenir les sept conciles réellement œcuméniques, acceptés comme tels par les Eglises catholiques d'Orient et d'Occident. Cette attitude était la seule attitude catholique logique. Elle avait, d'ailleurs, l'avantage pour les anciens-catholiques, de ne pas les laisser isolés, mais de les unir, par la force même de l'idée catholique antipapiste, à l'Eglise d'Orient, qui n'a jamais reconnu la papauté et qui a toujours professé l'universalisme chrétien. Quoique cette union de l'Eglise ancienne-catholique et de l'Eglise orientale ne soit pas encore déclarée officiellement, elle n'en est pas moins réelle *ipso facto* : car l'une et l'autre professent la même foi objective, reconnaissent les mêmes sacrements, etc., et si elles se diversifient par des divergences disciplinaires, liturgiques, peut-être même doctrinales, ces divergences ne portent que sur des points non essentiels, purement humains, dans lesquels l'unité ne saurait être requise, comme je l'ai dit plus haut.

Ce n'est pas le lieu de relever toutes les accusations dirigées par les jésuites et par les adversaires politiques de la Russie contre l'Eglise orientale, qui d'ailleurs s'étend en dehors de la Russie. Peu à peu la lumière se fait sur les principes de cette Eglise, et justice leur est rendue chaque jour davantage. Sans aucun doute, elle a ses imperfections, ses défectuosités même ; et sans aucun doute aussi, elle s'appliquera à les corriger. Toutes les Eglises en sont

là ; que celles qui se sentent non coupables lui jettent la première pierre. Par cela même que nous proclamons l'autonomie des Eglises particulières, nous ne saurions nous immiscer dans les affaires intérieures d'aucune, du moment que la foi commune chrétienne et le droit commun ecclésiastique sont saufs.

Est-il besoin d'ajouter qu'en reconnaissant comme œcuméniques les sept conciles admis comme tels par l'Eglise d'Orient et par l'Eglise d'Occident, nous n'entendons nullement dire que tout y ait été parfait ? Jamais l'ancienne Eglise n'a confondu l'œcuménicité avec la perfection. Nous distinguons, en particulier, les doctrines qui y ont été définies selon la croyance universelle des Eglises chrétiennes, et les doctrines qui y ont été émises par tel docteur ou tel évêque. Nous ferons remarquer également qu'il faut distinguer, dans les définitions et les professions de foi, les idées et les mots ; les idées sont la foi objective même, mais les mots et les formules ne sont pas de foi et peuvent toujours être modifiés par qui de droit. Si l'Eglise chrétienne universelle juge à propos de modifier la rédaction de ses anciennes formules dogmatiques, ce ne sont pas les anciens-catholiques qui s'y opposeront, je pense ; mais, en attendant, nul ne saurait exiger d'eux qu'ils s'arrogeassent un droit qui ne leur appartient pas. C'est du simple bon sens et de la simple convenance.

Les sentiments des anciens-catholiques envers les protestants sont tout à fait fraternels. Si le protestantisme n'était qu'une protestation contre la papauté et le papisme, les anciens-catholiques mériteraient, je crois, d'être au premier rang parmi les protestants. Mais le protestantisme ne se borne pas à cette protestation. Parmi les choses qu'il professe en outre, on peut distinguer des négations et des affirmations : les négations dirigées contre les abus et contre les erreurs, nous les formulons aussi avec lui ; les affirmations des vérités évangéliques, nous les revendiquons aussi comme nôtres. Qu'il y ait des malentendus et des divergences sur d'autres points, cela est certain ; mais je crois qu'avec des explications claires, des définitions de mots plus précises, malentendus et divergences pourraient disparaître, du moins dans ce qu'ils ont de regrettable.

Anciens-catholiques et protestants, nous avons cela de commun

que, les uns et les autres, nous avons voulu, à notre origine, combattre la papauté antichrétienne et revenir à la pureté de l'Eglise chrétienne primitive. C'est encore maintenant notre plus cher désir, aux uns et aux autres. Il serait donc bien étrange qu'on ne pût s'entendre sur les éléments essentiels, c'est-à-dire divins, du christianisme. Ma conviction est qu'une entente est parfaitement possible, surtout si l'on adopte la méthode historique, qui consiste à constater d'abord, historiquement et indépendamment des opinions de chacun, ce qui a été considéré par l'Eglise universelle comme venant du Christ même. N'en cherchons pas davantage, du moins pour le moment ; mais cherchons-le sincèrement, activement, et le reste nous sera donné par surcroît. Je ne saurais entrer dans les détails, cette étude n'étant qu'une indication très restreinte ; mais je serais heureux si des occasions se présentaient d'échanger entre nous des explications loyales et sérieuses, dans la simplicité de nos cœurs.

Ce n'est pas pour nous une des moindres consolations que Dieu nous ait accordées, que cette sympathie d'un grand nombre de protestants, cet appui qu'ils nous ont prêté et qu'ils nous prêtent encore, au milieu des amertumes de toutes sortes dont nous sommes abreuvés par le parti ultramontain, par le parti matérialiste et irréligieux, et, je dois le dire aussi, par des protestants qui méconnaissent notre œuvre.

Ces derniers nous reprochent au fond d'être protégés par des gouvernements qu'ils combattent. Nous leur répondons que nous ne faisons pas de politique ; que nous acceptons le droit commun et les lois des pays où nous vivons ; et que, si cette acceptation établit, entre quelques gouvernements et nous, des relations cordiales, nul ne saurait raisonnablement nous en faire un grief, d'autant plus que, religieusement, nous sommes désireux de vivre aussi en bonne harmonie avec les protestants en question.

Ils nous reprochent de ne pas nous faire protestants. Mais pourquoi nous ferions-nous protestants, si nous voyons qu'entre le protestantisme et le papisme, il y a un milieu qui nous paraît meilleur, et où nous pouvons faire du bien aux âmes que ne satisfont ni le papisme ni le protestantisme actuel ? Des protestants ont poussé même la sincérité, l'abnégation, le désintéressement, l'élévation de

l'esprit, jusqu'à nous conseiller de garder l'attitude que nous avons prise entre le faux catholicisme et le protestantisme. D'ailleurs, si nous nous faisions protestants avec les convictions religieuses que nous avons, nous formerions une Eglise protestante de plus : c'est tout ce que le protestantisme y gagnerait. Or, serait-ce vraiment un gain ? N'est-il pas plus utile, même à son point de vue, que nous restions catholiques, et que nous donnions asile, dans notre Eglise, à toutes les âmes catholiques que le papisme indigne et écœure, que le jésuitisme révolte, et qui cependant veulent persévérer dans leur catholicisme, catholicisme qui, je le répète, les rapproche du protestantisme, pour peu que les protestants consentent à se rapprocher aussi de lui ?

Nous le déclarons sincèrement, nous sommes sans colère envers ceux des protestants qui nous maltraitent dans leurs journaux, dans leurs écrits, dans leurs prédications. Nous les plaignons seulement d'oublier aussi facilement leur propre histoire, les épreuves qu'ils ont subies comme nous, les délaissements et les trahisons dont ils ont été, eux aussi, les victimes. Nous les plaignons surtout de favoriser contre notre réforme, qui n'est cependant que la continuation, sous une autre forme, de la leur, de favoriser, dis-je, les papistes qui les traitent journellement d'hérétiques, de schismatiques, d'impies, etc. Nous sommes persuadés que cette alliance de certains protestants avec le parti papiste est trop funeste au protestantisme même, pour pouvoir durer longtemps. Nous attendons avec une patience toute chrétienne que les yeux, obscurcis par les troubles d'une fausse politique, s'ouvrent à l'évidence.

Peut-être quelques protestants nous reprochent-ils aussi de défendre le principe de la tradition. La place nous manque ici pour présenter notre justification sur ce point. Qu'ils veuillent bien remarquer cependant que nous accordons à la Bible toute la place qui lui est due ; et que, si nous défendons aussi la tradition, ce n'est pas contre la Bible, mais bien pour lui donner, au contraire, un appui précieux, appui qui ne lui a fait que trop souvent défaut dans le protestantisme même. Nous n'attaquons ici personne, nous expliquons seulement notre pensée et notre attitude.

Ainsi donc, que nos frères protestants soient bien convaincus de nos sentiments de fraternité chrétienne à leur égard. Ce n'est pas

contre eux que nous voulons combattre, mais à côté d'eux, contre l'irréligion et contre le faux christianisme ; et quand je dis *à côté d'eux*, je voudrais aussi que ce fût la main dans la main. Si nos méthodes sont diverses, l'important est que les résultats religieux soient excellents de part et d'autre, et que les sentiments d'estime et de sympathie réciproques restent inaltérables.

Notre Eglise est modeste, si modeste que beaucoup la dédaignent ; mais c'est surtout sa modestie qui nous plaît. Nous ne sommes, au milieu de la vaste mer, où tant d'âmes, hélas ! font naufrage, qu'une toute petite île ; mais peut-être cette île est-elle destinée par la Providence à servir d'asile et de port à plus d'un malheureux, qui, sans elle, périrait ? Peut-être aussi la Providence fera-t-elle un jour de cette petite île un vaste continent, tout entier consacré à sa gloire ? Nous bénissons à l'avance sa volonté, quelle qu'elle soit.

Que d'institutions, admirables en elles-mêmes, sont tenues longtemps en suspicion ou en dédain, à cause des circonstances défavorables ou de l'opinion publique tournée vers d'autres choses ! Ce n'est que fort tard qu'on leur rend justice. Nons ne prétendons pas que notre Eglise soit digne d'admiration ; mais nous croyons que notre doctrine est vraie, et qu'un jour elle « délivrera » (*veritas liberabit*) les esprits enchaînés actuellement dans le papisme. Si aujourd'hui elle n'est pas suffisamment appréciée, nous n'en sommes nullement ébranlés. Disciples de Celui qui est patient parce qu'il est éternel, nous savons prendre patience.

Michelet a dit : « Le plus mélangé des peuples et à une époque où tout se mêle, n'est pas fait pour plaire au premier aspect. » Au lieu de *peuple*, disons *Eglise* ; la vérité sera la même. Oui, notre Eglise est victime de la confusion qui règne aujourd'hui entre les Eglises, mais nous avons la conviction que cette confusion disparaîtra un jour, devant la lumière des libres discussions qui se préparent.

Michelet a dit encore : « Quoi de plus divin que l'ordre dans la liberté ? » Et voyant dans l'histoire de la France le sentiment de l'ordre, il avait foi et espoir dans les destinées « morales et religieuses » de son pays. L'agitation et le trouble du dix-neuvième siècle ne lui apparaissaient que comme des accidents passagers.

« C'est, disait-il, la péripétie d'une tragédie où la victime est tout un monde. Epoque de destruction, de dissolution, de décomposition, d'analyse et de critique. C'est en philosophie par l'analyse logique, dans l'ordre social par cette autre analyse de révolutions et de guerres, que l'homme passe d'un système à un autre, qu'il dépouille une forme pour en revêtir une autre qui donne toujours plus à l'esprit ; mais ce n'est pas sans un cruel effort, sans un douloureux déchirement qu'il s'arrache à la fatalité au sein de laquelle il est resté si longtemps suspendu ; la séparation saigne aussi au cœur de l'homme. Cependant il faut bien qu'elle ait lieu. »

Ces paroles d'encouragement et d'espoir, que les protestants n'auraient pas manqué de s'appliquer à eux-mêmes et avec raison, si elles avaient été écrites au seizième siècle, nous pouvons les appliquer à notre cause, nous, anciens-catholiques, protestants du dix-neuvième siècle. Nous voulons la liberté, et par elle nous entrons dans l'avenir ; mais nous voulons aussi l'ordre, l'ordre dans la liberté, et par lui nous restons attachés à ce qu'il y a de grand, de noble, de fécond, d'*universel*, dans le passé de notre Eglise chrétienne. Par la liberté, nous purifions notre théologie de toutes les scories humaines et nous accueillons avec amour toutes les lumières, toutes les sciences, tous les progrès ; par l'ordre, nous maintenons notre critère, nos principes chrétiens fondamentaux, nos sages traditions, la gloire de nos aïeux. Par cette conciliation, nous évitons d'une part la stagnation où croupissent les âmes, et la dissolution où périssent la foi et la charité. Victimes des troubles sociaux et ecclésiastiques de notre époque, nous souffrons, mais nous ne sommes point découragés. Ce n'est pas la tombe, c'est le berceau. Ce n'est pas la destruction, c'est la réforme ; réforme lente, humble, douloureuse, tiraillée, mais qu'importent les lenteurs, les humiliations, les tiraillements? C'est la réforme, il suffit. C'est pour elle que nous travaillons, et non pour nous.

Nous savons que « l'humanité procède éternellement de la décomposition à la composition, de l'analyse à la synthèse ; » que dans l'analyse, ce sont des liens qui se brisent, des rapports pénibles, des déceptions, des expériences douloureuses ; mais que, peu à peu, l'unité revient dans les esprits et les cœurs, comme dans la nature et dans la société ; que telle est la loi de toutes les

restaurations et de tous les progrès, et qu'il serait insensé de nous y soustraire. Nos descendants feront la synthèse ; à nous l'analyse. « La société achève un laid et sale ouvrage de démolition. Ce travail nous paraît long. Mais c'est peu dans la vie de l'humanité. Tranquillisons-nous donc et prenons courage ; l'ordre reviendra tôt ou tard, au moins sur nos tombeaux. »

Il est possible que quelques-unes de mes opinions ne soient pas partagées par tous mes coreligionnaires. J'estime cependant que, dans ce simple et modeste aperçu, j'ai exprimé exactement les sentiments de l'immense majorité. Inutile d'ajouter que je suis à la disposition de quiconque désire de plus amples explications.

Dr E. MICHAUD.

LES IDÉES-FORCES DE LA RÉVÉLATION

On connaît la théorie des *idées-forces*, telle que l'a exposée ce penseur profond et original qui s'appelle M. A. Fouillée [1]. D'après lui, toute idée est une force réelle qui tend à produire un mouvement dans une direction donnée. L'idée d'un acte tend toujours à se réaliser ; elle est déjà un commencement d'action. Si elle ne se réalise pas toujours, c'est que, dans certains cas, elle est combattue ou même neutralisée par des idées-forces contraires qui maintiennent l'équilibre intérieur dans l'esprit pensant. Au contraire, toute idée isolée, non contrebalancée, entraîne la volonté comme un poids fait descendre le plateau d'une balance quand l'autre plateau reste vide ou ne renferme qu'un poids moindre. C'est ainsi, par exemple, que ce philosophe explique les phénomènes de suggestion mentale dans l'hypnotisme. On sait qu'il tire de ces prémisses des conséquences tout à fait déterministes et n'attribue pas plus de liberté à l'homme qu'à la balance à laquelle nous le comparions tout à l'heure.

Ces conséquences déterministes sont-elles nécessaires ? Il ne nous le semble pas. Pour conserver ce que sa théorie a de juste, tout en faisant une place à la liberté, il suffit de tenir compte de ce fait que la volonté a le pouvoir d'évoquer certaines idées ou de leur accorder une attention spéciale de manière à augmenter, en quelque sorte, leur poids spécifique. Quoi qu'il en soit, l'association d'idées et de mots qu'a créée M. Fouillée en parlant d'idées-forces est féconde et susceptible d'applications très variées. Il nous semble, en particulier, que s'il y a quelque part des idées-forces, c'est bien dans le domaine moral et religieux ; l'histoire de la révélation en offre des exemples frappants.

M. le professeur A. Sabatier, de Paris, écrivant il y a quelques mois dans la *Revue chrétienne* sur la nature de la révélation, insiste

[1] *La Liberté et le Déterminisme*, par A. Fouillée.

beaucoup sur cette pensée, que la révélation consiste en une communication de vie et non d'idées. « Nous sommes morts dans nos fautes et dans nos péchés ; on ne nous aide pas en nous donnant une idée abstraite de plus, mais en nous ressuscitant. » On voit ici l'idée et la force nettement distinguées et même opposées l'une à l'autre. Ces deux choses s'excluent-elles aussi complètement ? Notre théologien ne tombe-t-il pas en quelque mesure dans l'excès qu'on a reproché aux néokantiens de l'école allemande en disant qu'ils mettent une cloison étanche entre la raison pure ou la connaissance théorique et la raison pratique ? Si la contradiction entre la théorie et la pratique est non seulement possible, mais hélas ! trop fréquente, si les idées les plus grandes, les plus sublimes restent trop souvent à l'état de capital improductif dans certains esprits, ce n'est pas une raison pour oublier la puissance et l'efficacité extraordinaire des idées dans la marche en avant de l'humanité.

C'est à mesure qu'un idéal nouveau se lève comme un astre sur l'esprit humain, que celui-ci sent se développer en lui une vie supérieure à l'animalité. A l'origine, dans l'enfance comme dans l'état sauvage, qui est l'enfance des peuples, l'homme est assujetti à la loi du plaisir et de la douleur qui régit le monde animal. Fuir la douleur, chercher la satisfaction immédiate, tel est l'instinct auquel il commence par obéir fatalement et sans aucune apparence de liberté. Mais, et c'est là la grande différence entre lui et l'animal, il a la faculté d'être affranchi de cette loi inférieure. Cet affranchissement progressif se fait par l'éducation individuelle ou collective, qui est une révélation progressive d'idées nouvelles. Il faut se garder, sans doute, de confondre l'éducation avec l'instruction ; il y a dans la première beaucoup plus que dans la seconde ; il n'en est pas moins vrai qu'il est impossible de les séparer. L'homme étant un être intelligent et raisonnable, il faut passer par son intelligence pour arriver à son cœur et à sa volonté, car les sentiments et les actes qui naissent immédiatement de la sensation sont de purs mouvements réflexes.

L'instinct animal qui porte à éviter la douleur actuelle et à rechercher le plaisir immédiat, peut être vaincu par l'idée de l'intérêt ou d'un avantage plus réel, bien que plus éloigné. Cette idée de l'intérêt personnel peut à son tour être neutralisée par celle de

l'intérêt général, collectif, de la famille, de la tribu, de l'humanité.

Parcourez l'histoire de notre race et vous verrez que ses progrès pratiques ont correspondu à l'avènement de ces grandes idées-forces qui ont étoilé son horizon comme des constellations nouvelles ; par exemple, celles de l'Etat, de la patrie, de l'unité nationale, de la beauté parfaite, de la science exacte, de la dignité et de la solidarité humaines. Vous verrez que les grands événements sont toujours préparés par une évolution, un développement dans les idées. *Natura non facit saltus,* la nature ne fait pas de sauts ; l'histoire n'en fait pas non plus, et nos historiens modernes l'ont si bien compris qu'ils poussent parfois trop loin le souci de nous montrer les racines d'une époque plongeant dans l'époque précédente et d'expliquer les bouleversements politiques et sociaux par la diffusion de certaines doctrines philosophiques. Les batailles ne se livrent en fait qu'après s'être déjà livrées dans les esprits et dans les cœurs. Les faits importants ne germent que là où a passé quelque grand semeur d'idées. Du choc de celles-ci naît non seulement la lumière, mais aussi l'action. Les grands hommes de la Révolution française, il y a cent ans, étaient des idéalistes, s'il en fut jamais ; ils se repaissaient d'abstractions, ils se payaient de mots ; ils n'en étaient pas moins des hommes d'action, qui ont contribué à changer en quelques années la face de l'Europe. Il n'est donc pas exact de réduire l'idée à n'être qu'un dérivé du fait, un résultat du travail de l'intelligence sur des données fournies par l'expérience. Souvent, au contraire, elle précède le fait et lui donne naissance.

Toutefois, elle n'exerce pas son action d'une manière fatale. Nous ne pouvons pas nous persuader que la conduite de l'homme ne soit que le résultat de la rupture de l'équilibre intérieur dans un sens déterminé par la prédominance nécessaire d'une idée sur les autres. Il faudrait pour cela que celles-ci eussent en quelque sorte un poids fixe et marqué qui permît de calculer mathématiquement leur effet. Cela est contraire à l'expérience qui nous montre cet effet variant constamment d'un individu à l'autre, et chez le même individu, d'un moment à l'autre. Nous ne croyons pas plus que M. Fouillée à l'existence d'une liberté absolument créatrice qui agirait sans *mobile* ni *motif.* Mais voici ce que les faits nous prouvent : à chaque degré de son développement, l'homme peut se fermer à la lumière

nouvelle qui brille sur son intelligence et sur sa conscience. Il peut se refuser à monter plus haut ; voilà le mal. Ne pas vouloir être tout ce qu'on pourrait être, se cramponner au passé ou au présent quand le flot monte et pourrait vous porter là où vous seriez incapable de parvenir par vous-même, c'est là l'essence du péché. Ce mal, les déterministes eux-mêmes doivent reconnaître qu'il a été commis et se commet tous les jours. Sans cela, quels progrès inouïs l'humanité n'aurait-elle pas déjà réalisés ? On ne discuterait plus pour savoir si sa marche doit être figurée par une ligne horizontale indéfinie, un zig-zag, une parabole ou une spirale. Il ne pourrait être question que d'une ligne verticale ou oblique figurant une ascension perpétuelle.

Nous concluons qu'une idée nouvelle est bien réellement une force qui tend à sa réalisation, mais une force à laquelle l'homme peut se fermer par inintelligence ou mauvaise volonté.

C'est parce qu'il en est ainsi que la révélation a dû revêtir le caractère d'une *parole.* Qu'est-ce que la parole sinon le véhicule de la pensée, le moyen par lequel se fait l'échange des idées, par lequel aussi les expériences faites par un individu peuvent profiter à d'autres et devenir un bien commun ? M. Sabatier nous dit que la révélation consiste dans les expériences dont la conscience religieuse des prophètes et en particulier de Jésus-Christ, a été le théâtre. Mais ces expériences ne pouvaient devenir une révélation à l'humanité qu'en prenant corps, en sortant de la région obscure du sentiment pour entrer dans celle de l'intelligence, en revêtant la forme de notions et d'idées. Sans cela, elles fussent restées incommunicables et n'eussent pu servir à produire dans d'autres âmes des expériences analogues. « Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé, dit saint Paul. Mais comment invoqueront-ils Celui auquel ils n'ont point cru ? et comment croiront-ils en Celui duquel ils n'ont point ouï parler ? » Est-il nécessaire de montrer que, partout, l'origine de la foi est une parole divine, c'est-à-dire la communication d'une pensée divine ? C'est là le germe qui, tombant dans une terre bien préparée, « s'y mêle » ou « s'y combine avec la foi, » selon l'expression de l'épître aux Hébreux, se développe et produit la vie. C'est la Parole divine qui, « plantée en vous, peut sauver vos âmes. » (Jacq. I, 21.)

Lorsque Christ, dans la parabole du semeur, dit : « La semence, c'est la Parole, » il fait là autre chose qu'une simple comparaison. Il veut dire que ce qui distingue la Parole divine, c'est précisément cette puissance germinative, cette capacité de féconder l'esprit et le cœur de celui qui la reçoit, d'y devenir le principe d'un développement. C'est pour cela qu'elle est appelée « la Parole de vie. » — « Au commencement était la Parole et en elle était la vie, » dit Jean. « Les paroles que je vous dis sont esprit et vie, » dit Jésus. « Tu as les paroles de la vie éternelle, » s'écrie saint Pierre. « Le ciel et la terre passeront, mais les paroles du Sauveur demeurent éternellement » et celui qui les reçoit et les met en pratique participe à leur éternité, parce qu'il puise en elles la vie éternelle.

Cette relation établie dans l'Ecriture entre la parole et la vie est trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'insister. Mais alors, comment dépouiller de tout élément intellectuel une révélation qui peut se définir en ces mots : « *Dieu a parlé ?* » Comment soutenir que les idées, lorsqu'elles précèdent l'expérience au lieu d'en dériver, restent à l'état de pures abstractions sans influence sur la vie ? Les idées divines qui ont eu la plus grande action sur la vie des croyants de l'ancienne Alliance, ne leur ont-elles pas été présentées sous forme de *promesses ?* Une promesse n'est à aucun titre une conclusion tirée des faits. Sa certitude repose uniquement sur le caractère et la puissance de celui qui l'a faite. Elle veut être reçue avec une foi implicite et c'est à cette condition seulement qu'elle devient une idée-force dans la vie de l'homme ou du peuple qui l'a reçue. L'idée que Dieu l'avait appelé à quitter son pays pour se rendre en Canaan a été la force qui a poussé Abraham à entreprendre son long pèlerinage et qui l'a soutenu de jour en jour et d'étape en étape. La promesse faite aux patriarches et à leurs descendants a été le levier dont Moïse s'est servi pour mettre en mouvement tout un peuple et le décider à quitter l'Egypte pour se lancer dans l'inconnu.

Je sais bien qu'une certaine critique tend de plus en plus à voir dans toute prophétie, et par conséquent dans toute parole exprimant une promesse divine qui s'est réalisée une fois ou l'autre dans le cours de l'histoire d'Israël, un *vaticinium post eventum.* Tous ces prétendus oracles, dit-on, ne sauraient être que des déductions

tirées *a posteriori* de l'observation des événements. Tel fait ayant eu lieu, on a conclu qu'il était l'effet d'un décret divin et que ce décret avait dû être connu des saints hommes du passé. Pour être pleinement conséquent avec cette théorie, M. Havet a dû faire descendre à l'époque des Maccabées toute la littérature d'Israël. Cela est naturel du moment où l'on n'admet pas que le monde soit gouverné par la Providence, que l'histoire humaine, en particulier, se déroule suivant un plan divin. Comment, en effet, dans ce cas-là, l'idée pourrait-elle précéder le fait ? Elle ne saurait en être qu'un dérivé, une conséquence, une induction ou une déduction. L'homme n'a autre chose à faire qu'à attendre les événements et à en tirer par l'observation et le raisonnement les lois ou les *idées* qui les régissent.

L'examen approfondi de cette opinion dépasserait les bornes de cet article. Il nous suffit de constater que, d'après la Bible toute entière, Dieu n'a pas jugé à propos d'abandonner l'homme à ses propres lumières, mais qu'il a voulu faire connaître à certains hommes d'élite de grandes idées non encore réalisées dans les faits et qu'il eût été, par conséquent, impossible de déduire de ceux-ci. Ces hommes en sont devenus les porteurs, ils les ont traduites dans le langage humain, exposées, développées, défendues, incarnées. Ils les ont fait pénétrer par là dans la conscience et dans le cœur de leurs semblables et en ont ainsi préparé la réalisation effective. Ce sont là, par excellence, les *idées-forces ;* leur révélation à l'esprit humain et leur action sur la volonté humaine ont été des facteurs de première importance dans l'histoire du royaume de Dieu. Il fallait qu'il en fût ainsi pour que l'homme restât libre et que ce règne divin dont l'établissement est le but suprême de la création eût un caractère moral, c'est-à-dire qu'il fût librement voulu à la fois par le Créateur et par la créature.

H. Appia,
pasteur à Turin.

SAINT PAUL ET SÉNÈQUE

M. le professeur Bovio, dont il a déjà été question ici plusieurs fois, entre autres à propos de sa brochure *Christ à la fête de Purim*, a donné une suite à celle-ci en un dialogue intitulé : *Saint Paul.* L'occasion de cet écrit a été « l'indifférentisme bourgeois » au sein duquel l'auteur est obligé de vivre ; pour le secouer, il offre à ses contemporains un tableau vivant où l'on voit saint Paul en prison et Sénèque qui vient lui rendre visite, « deux hommes qui ont cru et agi avec énergie. » L'auteur repousse la légende de la correspondance entre l'apôtre et le protégé de Néron ; cependant il admet qu'une entrevue entre ces deux hommes n'est pas une chose impossible, mais cela uniquement pour sauver la vraisemblance de la scène qu'il va placer dans le demi-jour d'un cachot de la prison mamertine, en l'an 65 après Jésus-Christ.

Au moment où le philosophe entre, Paul écrit aux Galates sa terrible épître ; il donne essor à son indignation en prononçant à haute voix chacun des mots qu'il trace de sa main nerveuse. L'épître aux Galates en l'an 65 ! N'est-ce pas en 55 ou 56 qu'il faudrait dire ? A nos yeux, oui, à ceux de M. Bovio, non. D'accord en cela avec d'excellents chrétiens, il ne croit « ni à la critique, ni aux critiques, qui ne font que se démolir les uns les autres. » — « En lisant les lettres de Paul, nous dit-il, j'ai cherché à distinguer celles qui sont authentiques de celles qui sont apocryphes, et cela à ma manière, parce que je la préfère. » Cette manière quelle est-elle ? « C'est, dit M. Bovio, celle du génie dirigée par l'idéal. » Acceptons-en l'augure. Cependant si le résultat de cette méthode est de placer en 65 ce qui s'est passé en 56, de faire écrire une lettre à Rome, en prison, alors que son auteur est à Ephèse, en pleine carrière missionnaire, de la rejeter au temps des épîtres pastorales, alors qu'elle doit se placer après les deux lettres aux Thessaloniciens, à moins que ce ne soit entre celle aux Romains et la seconde aux

Corinthiens, disons-le franchement, la méthode nous inspire des doutes. Nous préférons celle « de l'observation minutieuse, » que l'auteur a rejetée à dessein. S'il l'avait suivie, peut-être se serait-il rangé à l'avis de la grande majorité des critiques. Pour ne l'avoir pas fait, ce dogmatique autoritaire qui se défie des fantaisies de la critique et qui veut qu'on le croie sur parole nous lance sur une piste aussi nouvelle que celle de tel professeur de Berne, mais tout aussi fantastique.

L'auteur de *San Paolo* respecte son héros ; il le tient pour « une de ces figures rares que la critique historique n'a pu diminuer. » Mais il met Sénèque sur le même rang que lui. Nous ne croyons pas que, moralement parlant, on puisse égaler Sénèque à saint Paul. Admettons que l'un et l'autre, quoique de complexion débile, ont montré une extrême énergie au travail et à l'étude ; convenons aussi que par intermittences Sénèque fut d'un ascétisme qui, comme la piété de saint Paul, le porta à traiter rudement sa chair. Néanmoins, il est entre eux des abîmes moraux que rien ne peut combler. Ce qui sauva Sénèque de la jalousie de Caligula, ce fut l'intervention d'une courtisane. Paul n'a jamais fréquenté ce monde-là.

Quand Sénèque devint la victime de Claude gouverné par Messaline, il courut sur lui des bruits auxquels les pires ennemis de Paul, qui auraient eu tout intérêt à le perdre moralement, n'ont pas même songé ; c'est qu'il y avait chez le rhéteur romain des vices dont l'ombre n'effleura même pas l'apôtre des Gentils. Lassé de l'exil, l'auteur de la *Consolation* stoïque dédiée à sa mère Eloia adressa un écrit du même titre à l'empereur Claude, où il ne tarit ni en bassesses, ni en flatteries. Saint Paul traite tout autrement les puissances terrestres qui le détiennent en prison ; qu'on relise les chapitres XXIII à XXVI du livre des Actes des apôtres, on verra la différence qu'il y a entre un courtisan philosophe et un apôtre chrétien. Qu'on ajoute à cela la conduite de Sénèque après le meurtre de Britannicus et pendant qu'il fut le favori d'Agrippine, puis sa complicité dans l'assassinat de sa protectrice ; comment ose-t-on comparer cet homme à celui qui a pu dire aux anciens d'Ephèse : « Vous savez comment je me suis toujours comporté avec vous, servant le Seigneur en toute humilité au milieu des larmes et des épreuves ? » Quand on est historien, il faut, non s'arrêter à quelques ressemblances extérieures, mais embrasser l'ensemble de son

sujet et en considérer le point de vue moral. C'est ainsi que, à propos de Sénèque, on ne doit pas songer seulement à son traité sur *la Clémence*, à ses efforts pour dompter le fauve qui grondait en Néron, à ses jugements sévères sur les ignobles favoris qui se partageaient les dépouilles morales du fils d'Agrippine, il faut se rappeler aussi les souillures et les méfaits de sa vie ; quand on fait cela, on peut le comparer à Socrate peut-être, mais non pas à saint Paul. Sur ce point, nous croyons que M. Bovio a commis une erreur. En a-t-il commis une seconde en disant que « Sénèque fut disciple de Socrate sans avoir vu mourir le maître, comme Paul le fut de Christ sans en avoir reçu d'appel ? » Sur le premier point, avouons notre incompétence ; nous ne sommes pas de ceux qui disent : « Je suis des deux métiers, » un seul nous suffit. Il nous semble cependant, en rassemblant d'anciens souvenirs d'école, que Sénèque fut, non un socratique, mais un stoïque ; que son maître fut Zénon et non le malheureux mari de l'acariâtre Xantippe. Socrate raisonnait à perte de vue, Sénèque dogmatisait précisément comme M. Bovio, le chef du naturalisme italien, sans dire aux autres ses raisons. Sur l'âme, le sage de Rome était aussi matérialiste que celui d'Athènes était spiritualiste. Sur la vie future, Sénèque n'a que des doutes ; la certitude de l'immortalité fut le triomphe sublime de Socrate. Sur Dieu, quoi de plus affirmatif que la victime des Athéniens et de plus nuageux que celle de Néron ? En morale théorique, l'un fut aussi sobre que l'autre fut excessif. Pour la vie, Socrate a des taches et Sénèque des crimes. C'est par la mort que les deux philosophes se rapprochent, mais par là seulement : tous deux moururent pour leurs convictions. Leur courage fut presque égal. Cela suffit-il pour les ranger dans la même école philosophique ? Evidemment non, car il faudrait joindre à cette école et Ramus, et Bruno, et bien d'autres. Mais le point importe peu ici. Ce qui est plus grave, c'est de dire que l'apostolat de Paul ne dépendit que de lui-même, alors qu'on a lu l'épître aux Galates.

Pour être bref, citons Bersier : « Dieu a voulu que le Christ éternel, aussi bien que le Christ historique, eût son témoin dès les premiers jours de l'Eglise, et c'est là le sens profond de l'apostolat de saint Paul. Est-ce à dire qu'il faille prendre cet apostolat dans un sens tellement vague et général que chaque missionnaire de l'Evangile puisse se l'appliquer comme lui ? Ce serait méconnaître la pen-

sée incontestable de saint Paul. Il est apôtre par une vocation spéciale, il a été choisi pour cela, il est aussi l'un des témoins de la résurrection du Christ, il réclame cette dignité avec insistance, il ne permet pas qu'on la lui conteste. Et cependant il n'est pas l'un des douze. C'est que son apostolat voulu de Dieu a un but particulier et son témoignage une valeur spéciale. Il a été appelé à affirmer que l'histoire du Christ est une histoire éternelle, qu'on ne peut l'enfermer dans une période de l'histoire et dans une région de la terre ; ce qu'il a été, il l'est toujours et partout. »

Tel est la vérité sur l'apostolat de Paul. C'est ce côté divin de la mission de Paul qui a échappé à M. Bovio. Paul, à ses yeux, s'est élu lui-même témoin du Christ. C'est ainsi qu'à la question de Sénèque : « Pourquoi es-tu venu ici ? » Paul répond : « Pour vous détruire. » — « Qui t'a élu ? » poursuit le stoïcien. « Moi-même, » dit Paul, et pourtant M. Bovio commence sa brochure en citant et en traduisant à sa manière le début de l'épître aux Galates : « Paul apôtre, élu non par des hommes ni par le moyen d'un homme, mais par Christ et le Père qui l'a réveillé de la mort.... » D'où vient cette contradiction ? C'est que M. Bovio fait deux parts dans l'enseignement de Paul : ce qui est sensé et ce qui ne l'est pas. Sénèque nous l'apprend, quand il dit à l'apôtre : « Ne couvre pas la chaste nudité de la raison des voiles de pourpre de la fantaisie.... Cet « au delà » que tu ajoutes aux réalités du monde, il faut le renvoyer en Orient. » C'est le naturalisme moderne qui parle ici par la bouche du plus brillant des stoïciens modernes : la nature est Dieu ; au-dessus d'elle, en dehors d'elle, il n'y a rien. Dieu n'est que le feu intérieur qui l'anime. Mais, à ce prix, comment prendre encore saint Paul au sérieux ? Dans sa vie, dans sa doctrine, tout repose sur l'« au delà ; » cet « au delà, » c'est Christ au ciel agissant éternellement en tout lieu, comme jadis il agit sur la terre aux jours fortunés où il allait de lieu en lieu faisant du bien. Supprimez cela dans saint Paul, il reste quelques bribes de morale déduites de prémisses insensées. Piquez cet homme dans un musée d'archéologie, mais, de grâce, n'écrivez plus de brochures sur son compte.

Cela n'arrivera pas de si tôt, car même ceux qui veulent montrer au monde que Paul aurait été le premier des stoïciens, s'il n'avait pas donné dans de petits préjugés, sont sous le charme de sa grandeur morale et de sa puissante personnalité religieuse. M. Bovio

n'y échappe pas. C'est ainsi qu'il fait dire à son héros, avec ce trop d'imagination que Sénèque reprochait à l'apôtre : « Etienne mourant m'a vaincu. Je ne le frappai pas, je fis pis : j'ai gardé les vêtements des témoins.... En rendant sa robe à l'un des bourreaux, je sentis sur ma main le sang tiède du mourant.... Etienne ! criai-je.... Je voulus le regarder, et dans ses yeux je vis la sombre figure du Christ. Dès lors, je ne pus me défaire de lui. J'essayai de m'étourdir dans la fureur pour détruire ces hommes nouveaux. Je demandai au chef des prêtres des armes et des lettres pour aller à Damas détruire leurs conciliabules,... ces saintes assemblées qui attendaient les charismes de l'Esprit. A mi-chemin, j'agrippais en pensée un Simon Pierre, un Thomas, ces blasphémateurs de la loi. Déjà je leur perçais le flanc,... lorsqu'un de ces blessés, à genoux, s'écria : « Ne lui impute pas ce péché ! » dans sa pupille mourante, il y avait Christ. Je détournai les yeux, je les portai au ciel, lorsque, de l'orient, un rayon me transperce, portant Christ, majestueux et doux.... « ... Saul, pourquoi me persécutes-tu ?... » Je l'ai vu ! Ne dites pas que non ! Je l'ai vu ! » Fantaisie à part, le morceau a du souffle ; admettons que ce ne soit que de la phrase ou du théâtre italien, l'homme qui a écrit cela a eu un moment d'émotion.

Pendant tout le dialogue, Sénèque a été accompagné et secondé par Lucain, l'auteur de la *Pharsale*. Celui-ci, touché des paroles du prisonnier, lui offre d'abord la dédicace d'un de ses poèmes, ce que Paul refuse, car sans doute il ne lui plaisait guère de partager ce douteux honneur avec Néron. Plus tard, le jeune poète s'écrie : « Dis-moi ce que tu crois. Je ne suis ni vieux, ni philosophe, moi ! Je suis poète ! si ta parole ne laisse pas mon cœur fatidique absolument insensible, je te jure... (laissons par qui) que je brûlerai mes vers et qu'en plein théâtre de Pompée, à la face de Rome et de Néron, je citerai tes paroles dans une hymne au Christ. »

Paul aurait aimé ce jeune méridional comme Jésus aima le jeune homme riche, s'il l'eût vraiment entendu tenir ce langage. Il aurait eu pour lui une de ces paroles de père qui allaient au cœur et lui gagnaient les âmes. En vrai catholique de naissance, M. Bovio le fait parler en curé moderne, un crucifix à la main : « O jeune homme ! dit-il, si la grâce était avec toi (!), tu m'aurais déjà compris. Ma doctrine est simple ; la voici : si la science ne t'a rien donné, il te reste la foi ; la foi ne vient pas de la raison, mais de la grâce.

J'ai dit. » Lucain ne se convertit pas. Cela se comprend. Mais ce n'est pas ainsi que Paul parlait aux jeunes gens, à preuve les trois épîtres pastorales ; il allait à leur conscience et non à leur tête.

En somme, si nous avons bien saisi la pensée de M. Bovio, il a voulu montrer que la foi, représentée par le plus digne de ses apôtres, après avoir essayé de créer un monde nouveau, n'a eu d'influence ni sur les sages, ni sur les poètes de parti pris. C'est ce que Jésus avait prédit et ce dont il avait remercié son Père. Le christianisme ayant échoué, l'éloquent professeur de Naples annonce une renaissance humaine par la bouche de Sénèque. A l'avenir, la philosophie aura le dernier mot ici-bas, la religion lui ayant servi d'antichambre. C'est ce que Hégel a dit à Berlin et ce dont on a rempli nos oreilles pendant un quart de siècle. Pour nous exposer ces deux idées, M. Bovio s'est souvenu qu'un jour, dans ses fouilles archéologiques, il a trouvé un tronçon de statue sans bras ni jambes. Il lui a vissé un crâne renfermant une raison ; il lui a donné un cœur hébergeant un fanatisme majestueux et doux ; à la main, il lui a mis un crucifix ; sur ses lèvres, des phrases de rhéteur ; sur le tout, il a jeté une robe de prêtre, à moins que ce ne soit une redingote de pasteur rationaliste, puis il a écrit au-dessous : *San Paolo † 65.* Après cela, il a pris sa plus éloquente plume, l'a trempée dans son encre la plus brillante, et a écrit l'oraison funèbre du mort. Ce mort, il l'a aimé ; il le regrette un peu. Qu'il repose en paix ! On lui donnera un successeur, mort aussi, mais qu'on galvanise. Celui-là fut païen en plein catholicisme, c'est pourquoi on le brûla. « A Bruno l'avenir ! » s'écrie M. Bovio, son grand prêtre.

« Non, l'avenir n'est à personne, l'avenir est à Dieu. » Or, nous tenons Paul pour un homme de Dieu. Il fut le Nabi de la nouvelle Alliance, c'est-à-dire une âme dans laquelle Dieu fit jaillir sa révélation. Paul a passé comme nous passons tous, mais l'avenir est à sa doctrine ; le ciel et la terre passeront, mais non pas les paroles du Seigneur ; qu'elles soient tombées des lèvres divines de Jésus ou sorties de la plume de son apôtre chez les Gentils, peu importe, c'est à elles qu'est le temps et l'éternité.

F. Tissot.

NOUVELLES

CHRONIQUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Choses obligatoires. — Le *Kobold* dans l'Eglise. — Document réformiste. — Double victoire des réformistes à Bâle. — Protestation d'un laïque argovien contre la pratique actuelle du suffrage universel dans l'Eglise. — Protestation d'un pasteur contre les réélections sexannuelles. — Triomphe des catholiques. — Le missionnaire Schrenk à Bâle. — La minorité évangélique à Winterthur. — Statistique des missions.

Voici quelque temps que nous n'entendons plus parler que de choses obligatoires dans notre libre Suisse : vote obligatoire, assurance obligatoire, syndicats obligatoires ; c'est à croire qu'en Suisse comme ailleurs, dans le domaine de la politique comme dans celui de la pensée, la liberté est la chose qu'on nomme le plus et qu'on aime le moins : « Liberté, égalité, fraternité ; liberté et patrie ; liberté, reine de nos monts » (ce vocatif doit se trouver quelque part dans un de nos chansonniers romands), voilà pour les écussons et les festivals patriotiques, et nul n'oserait nous appliquer le mot de Tacite : *Ruunt in servitutem !* Il n'y a plus que le gouvernement russe en Europe qui, détestant la liberté, ait l'honnêteté de proscrire le mot en même temps que la chose, car j'ai un cousin qui s'est vu purement et simplement confisquer son exemplaire de la *Philosophie de la liberté* de M. Secrétan, sur la frontière occidentale de l'empire [1].

Pour revenir chez nous, si le rêve de MM. Forrer et consorts se réalise, on verra sous peu les six cents mille citoyens suisses alignés sur deux rangs, chacun avec le petit doigt posé sur la couture de la culotte ; et comme ce sera beau ! Comme tout sera bien balayé sur vos chemins de fer et autour de vos monopoles ! Que nos enfants ou peut-être déjà nous-mêmes vivrons plus heureux, plus instruits et surtout plus paisibles sur notre sol nationalisé ! Comme nous serons plus mo-

[1] Il est juste d'ajouter que les ouvrages de M. Godet, qui n'étaient pas trahis par leur titre, furent traités moins sévèrement. On se contenta d'en barrer à l'encre noire les passages dangereux.

raux et mieux nourris quand il nous sera défendu de travailler huit heures et demie sur vingt-quatre, car je suppose que cette interdiction salutaire sera étendue aux travailleurs de la pensée. J'espère qu'elle le sera également aux garçons de café, aux employés de chemin de fer et... aux femmes des travailleurs.

Ce qui m'inquiète un peu dans ces progrès du vingtième siècle, c'est qu'ils appartenaient déjà au moyen âge, où les syndicats obligatoires s'appelaient maîtrises, jurandes, corps de métiers, « honorables compagnies des vignerons, fabres et chapuis. » Et pour ne parler que de la nationalisation du sol, j'oserai rappeler doucement que nous autres, paysans du Val-de-Ruz, nous sortons d'en prendre. Mon père et mon grand-père l'ont vue et en parlaient sans enthousiasme. Cela s'appelait au commencement de ce siècle le droit de « libre pâture, » qui permettait à chacun, à partir du mois de septembre ou du mois d'août, de lâcher son bétail dans toute la *fin !* Ainsi, durant le dernier tiers de l'année, plus de limites ! plus de propriétés privées ! L'utopie était la réalité. L'histoire ne dit pas que le droit de pâture ait procuré aux paysans de ce temps-là plus de loisirs pour la culture de l'esprit. Ce qui est certain, c'est qu'il a disparu devant l'évolution des lumières, avec les anciens « bénéfices communaux. » Chose curieuse, il a été remarqué que c'étaient généralement les communes les plus riches en forêts et pâturages qui étaient les plus riches aussi (je ne nomme personne) en indigents, et ce fait mériterait quelque peu d'être vérifié et analysé.

Allons ! restons-en à la liberté, au *self government*, au principe de la dignité et de la responsabilité individuelles. Je trouve que les cinquantenaires, — dont je suis, — ont été bien privilégiés. Ils sont nés et ont vécu jusqu'ici pendant une des rares éclaircies de libéralisme qui se soient produites dans l'histoire de l'humanité. Mais tout fait craindre que nous ne soyons sortis de la nuit que pour y rentrer. La liberté a ses inconvénients, c'est vrai ; mais comme la lance d'Achille, elle guérit, et seule peut le faire, les plaies qu'elle a faites ; tandis que le socialisme d'état, dont nous sommes menacés et déjà envahis, tue la poule aux œufs d'or, c'est-à-dire l'individualité, ignore et veut ignorer que toute société ne se compose que de la somme des énergies et des initiatives individuelles.

Je lisais, il y a quelque temps, dans le *Kirchenfreund*, sous la signature de M. le professeur d'Orelli, à propos d'une comparaison des désavantages respectifs des Eglises nationales et des Eglises libres, que

comme le *Kobold* se retrouvera toujours dans toutes, quoi qu'on fasse, autant valait le garder là où il est que de le transporter avec soi dans une maison nouvelle. Que le *Kobold* soit inévitable dans le cours des destinées de l'Eglise chrétienne sur la terre, c'est ce que nous avait appris déjà la parabole de l'ivraie; mais ce n'est pas, selon moi, une raison pour se résigner si promptement à sa présence. La différence qui, après tout, subsiste entre l'Eglise nationale sans confession de foi et toute Eglise libre, c'est que là, le *Kobold* (puisqu'il faut l'appeler par son nom) est chez lui; il a pour lui l'existence de droit en même temps que l'existence de fait; il est légalement électeur et éligible; ici, il est un intrus, introduit « à minuit par le Malin. »

Une autre supériorité de l'Eglise libre sur l'Eglise nationale ou territoriale, c'est que, comme quelqu'un l'a dit, la première peut mourir ou du moins être tuée; comme le figuier stérile, elle disparaît, sa raison d'être cessant, du sol qu'elle occupait inutilement. L'autre reste dans l'espace et dans le temps, condamnée à traîner une de ces existences où « la vie est morte et la mort vivante. »

Mais il y a bien des gens excellents et pieux qui, soit optimisme naturel, soit horreur de toute polémique, et surtout de la polémique religieuse, ne croient pas à l'existence du *Kobold*, et prétendent qu'il n'est issu que de l'imagination surchauffée des partis orthodoxes. Sous l'identité des termes employés, dans la chaire et dans la presse, par les représentants des partis les plus opposés, ils se refusent à supposer des contrastes et des incompatibilités réelles d'opinions et de croyances, et l'on rejette toutes les divisions qui se produisent dans l'Eglise sur la célèbre « rage des théologiens. » Il est donc utile et même nécessaire de remettre de temps à autre sous les yeux du peuple de l'Eglise les principes ou l'absence de principes qui se cachent sous les boniments ordinaires du parti réformiste. Et c'est dans ce but qu'un ami m'a communiqué l'extrait suivant de la *Berner Zeitung* (N° du 17 juin 1892), comme pouvant intéresser les lecteurs de cette chronique. En voici la traduction :

« L'Eglise protestante libérale ne possède aucun contenu dogmatique proprement dit, — *keinen eigentlichen Inhalt von Dogmen;* — elle ne prescrit pas à ses adhérents une profession de foi déterminée; elle ne leur demande pas même de se représenter Dieu comme une personne; et elle considère la déification de Christ comme une incongruité (*Unfug*), car jamais Christ n'a parlé de tout cela, et toutes propositions de cette nature ne peuvent engendrer que divisions et déchirements dans l'Eglise. Celle-ci se propose, au contraire, pour seul but d'amener les hommes à

une conduite morale sur la terre, à laquelle doit les porter le sentiment de leur dépendance de Dieu, de leur filiation à Dieu, et elle a entrepris par là la fondation d'un règne de paix et d'universelle philanthropie qui soit le royaume de Dieu sur la terre. Quant à une survivance après la mort, elle ne donne à ses adhérents aucune assurance, mais elle leur recommande de remettre avec abandon leur esprit dans la main de Dieu » lisez : du Moloch inconscient et aveugle qui se nomme aujourd'hui la loi naturelle.

C'est ainsi que se vérifie de plus en plus chez le parti réformiste suisse la sentence de saint Jean : « Celui qui n'a pas le Fils n'a pas non plus le Père. » La répudiation consciente et volontaire (je ne dis pas l'ignorance) des vérités fondamentales de la révélation chrétienne a pour conséquence prochaine ou lointaine l'abandon de la religion naturelle elle-même, et la croyance en un Dieu personnel et une survivance de l'âme s'écroule tôt ou tard après la foi en Jésus-Christ comme le Fils de Dieu.

On pouvait croire un moment que ce souffle de mort était en retraite, et que la vérité chrétienne, destituée de ses appuis officiels, devait reconquérir par sa seule vertu intime le terrain disputé. Il est si commode de se redire à tout propos : Laissez-les croître ensemble ! et d'attendre la revanche du bien et du droit de l'inanité prétendue du principe contraire. J'accorde que la religion réformiste ne réussit pas à remplir les églises ni à amener en flots pressés ses fidèles à la table sainte ; mais elle s'entend très bien à combler les lieux de vote où se décident les destinées d'une paroisse. C'est ce qu'on vient de voir de nouveau à Bâle : le 22 mai a marqué une double défaite des positifs, dans l'élection trisannuelle de la moitié des membres du Synode, et dans l'élection du pasteur Steiger d'Hérisau à Saint-Elisabeth, en remplacement de M. Sartorius (positif). On fait remarquer que, pour la première fois, la paroisse de la Cathédrale s'est déjugée en donnant une majorité aux réformistes, et que, seule, la paroisse de Saint-Théodore a fait passer la liste orthodoxe. La majorité du Synode qui, depuis les dernières élections d'il y a trois ans, était acquise sans contestation au parti positif, est devenue flottante, ce qui signifie qu'elle inclinera à gauche.

Je comprends fort bien l'importance que nos amis de Bâle et de la Suisse allemande attachent à la nomination de pasteurs évangéliques ; mais étant donné le régime qui enlève toute autorité doctrinale aux corps ecclésiastiques, je ne saurais m'associer aux alternatives de joie et de tristesse que leur causent, dans ces dernières années, les élections au Synode ; et je reste convaincu (c'est mon opinion et je la partage)

que, pour un orthodoxe voulant rester dans les cadres de l'Eglise nationale, le seul parti à prendre à l'égard d'un corps ecclésiastique dont la nature et la composition proclament publiquement et manifestement l'indifférence de toutes les croyances, serait de le laisser courir. Partisan convaincu du principe de la représentation proportionnelle dans le domaine politique, qui est celui des intérêts, régi par le double fait du for et de la naissance, je me blâmerais également soit de mendier à la majorité réformiste d'un synode une représentation dite équitable de mes croyances religieuses dans l'administration supérieure de l'Eglise, soit, devenu majorité, d'accorder cette représentation à mes adversaires ; et je croirais par ces marchandages de pouvoir donner bon gré mal gré au peuple une leçon de scepticisme au nom et dans l'intérêt présumé de la vérité.

L'anarchie de suffrage universel à laquelle est livrée l'Eglise dans la plupart des cantons de la Suisse allemande, vient de soulever une protestation indignée. Je trouve dans le *Kirchenblatt*, organe du juste-milieu, No 19, la reproduction de la lettre suivante adressée par un laïque argovien à son pasteur :

« Très honoré monsieur le pasteur,

» Je prends la liberté de vous demander si on en est venu dans notre Eglise nationale réformée à ce point que ceux qui n'en sont point membres, catholiques, anabaptistes et autres sectaires, et jusqu'à des Juifs, lorsqu'il s'en trouve dans la paroisse (pour un *Kobold*, voilà un *Kobold !*), aient droit de vote dans l'élection des autorités ecclésiastiques. Du moins, dans l'élection de dimanche dernier, les bulletins de vote étaient distribués à tout venant, sans distinction de confessions. Si l'on procède avec une pareille indifférence, je fais des vœux pour la destruction de cette Babylone (qui eût cru qu'on connaissait Babylone dans la verte Argovie), et cela, j'ai regret à le dire, dans le plus bref délai possible.

» Avec considération,

» W. M. »

La rédaction du *Kirchenblatt*, tout en présumant que ce billet a été écrit dans la première excitation, reconnait qu'il vise un des points sensibles de l'organisation ecclésiastique actuelle, l'absence de registres électoraux. Je sais gré en attendant à ce laïque argovien de ne pas s'être défié de sa première impression qui était la bonne, et d'avoir une fois fait entendre dans le désert la voix de la conscience.

Une autre réforme, réclamée par un correspondant zuricois du *Kirchenblatt*, concerne les réélections sexannuelles des pasteurs, qu'il voudrait voir remplacées par un simple droit d'initiative accordé sous certaines conditions à la paroisse. C'était le système en usage dans l'Eglise

nationale neuchâteloise jusqu'en 1873, et je me souviens des indignations qu'il avait causées en succédant en 1849 au régime de l'inamovibilité des fonctions pastorales. C'est que les pasteurs eux-mêmes ont des progrès toujours nouveaux à faire dans « la patience des saints. »

On ne s'étonnera pas qu'à l'aspect de tant de désordres, les catholiques triomphent et rééditent avec moins d'éloquence l'*Histoire des variations des protestants*. C'est ce que vient de faire le *Basler Volksblatt*, organe ultramontain, à l'occasion des élections du 22 mai. Tout en accordant quelques larmes de compassion (comme le chêne au roseau) à ces pauvres « positifs, » il ne peut s'empêcher de leur faire observer que leur déplorable défaite était pourtant comprise dans la logique du protestantisme, et que positifs et réformistes sont les enfants également légitimes des réformateurs. Conclusion :

« Le sort des positifs est la preuve de la vérité du principe d'autorité de l'Eglise catholique qui dit : Ce n'est pas l'individu qui est juge de la foi, appelé de Dieu à interpréter l'Ecriture sainte, mais c'est l'Eglise qui a la charge de l'enseignement. »

C'est une chose étonnante que l'efficacité toujours renaissante, même sur les esprits de protestants sérieux, de ce sempiternel et pitoyable raisonnement, qui rappelle d'une façon si frappante celui du mémorable Gribouille. C'est encore et toujours la théorie du bloc, tour à tour appliquée au papisme et à la Révolution française, et qui, dans le cas particulier, pourrait se traduire comme suit : plutôt encore se tromper en bloc que de n'avoir raison que par parties. « La vérité, a dit Vinet, sans la recherche de la vérité, n'est que la moitié de la vérité. » Et si la vérité toute faite n'est pas la vérité, que sera-ce de l'erreur toute faite ! Je tiens que se réfugier dans l'ultramontanisme pour fuir les variations du protestantisme, est la façon la plus enfantine de professer que la vérité n'est nulle part.

Là où la « Réforme » abonde, Dieu aime à faire surabonder de temps en temps les démonstrations d'esprit et de puissance, dont l'une, et non des moins éclatantes, a été la mission de M. Schrenk à Bâle pendant deux semaines du mois de mai. Ce serviteur de Dieu, originaire du canton de Berne (sauf erreur), et qui n'est pas inconnu dans nos cantons romands, paraît particulièrement doué pour l'évangélisation populaire, tout en abandonnant de plus en plus, à ce que dit le *Kirchenfreund*, certains procédés revivalistes qui nous avaient en effet gâté l'impression que nous avions reçue de sa parole, il y a une dizaine d'années à Neuchâtel. Il a prêché deux fois par jour, le soir à huit heures, où il fallut se trans-

porter successivement du local de l'évangélisation populaire à l'église de Saint-Martin et de là à la cathédrale, qui fut remplie jusqu'au dernier siège. L'après-midi à trois heures, il faisait une étude biblique dans le *Vereinshaus ;* mais ce qui n'était pas moins bienfaisant que sa parole publique, c'étaient les entretiens particuliers qu'il a eus avec un grand nombre de personnes, et les confessions qu'il recevait de la part de consciences angoissées. Voilà la vraie « démonstration par le fait, » que les partis de gauche et de juste-milieu nous font encore attendre.

La minorité évangélique à Winterthur s'est décidée, ce dont nous ne pouvons que la féliciter, à nommer un successeur à M. Zündel-Pestalozzi, mort l'année dernière comme pasteur évangélique libre. Comme le clergé national de la ville ne compte, et encore depuis un an seulement, qu'un seul pasteur positif, M. Ryhiner, il n'y a certes pas lieu de parler de concurrence, et il y aurait là du travail pour cinq comme pour deux.

Je termine cette chronique par une courte statistique de l'œuvre des missions protestantes en 1892, que j'emprunte au N° 24 du *Kirchenblatt*. L'année où nous sommes peut être, en effet, considérée comme le centenaire de l'œuvre missionnaire en pays païens.

On compte 3000 missionnaires consacrés et 2000 femmes auxiliaires. Les missionnaires ont fait plus de 200 traductions de la Bible ; ils ont fondé 14 à 15 000 écoles chrétiennes en pays païens, tout en rendant à la science les plus grands services. Il y a actuellement environ 3 millions de chrétiens sortis du paganisme. En 1890 seulement, 80 000 païens ont été baptisés. Les recettes annuelles de toutes les sociétés de missions protestantes s'élèvent aujourd'hui à 50 millions de francs, fournis en très grande partie par l'Angleterre, ses colonies et l'Amérique du Nord, et où l'Allemagne et la Suisse comptent pour 2 500 000 francs. L'Allemagne et la Suisse comptent ensemble 17 sociétés de missions avec 561 missionnaires et 232 714 chrétiens sortis du paganisme.

A. GRETILLAT.

FRANCE

Excursions dans le nord et le nord-est. — Les Eglises baptistes de Chauny et de la Fère. — Persécutions sous les précédents régimes ; progrès récents. — Le père de la Mission baptiste. — L'œuvre de Saint-Sauveur (Oise). — Asile de Lemé (Aisne). — Nancy ; statistique protestante ; les rayons et les ombres.

Réparons d'abord une légère inexactitude. Je vous disais, dans ma dernière correspondance, que M. Pyt, un des premiers hommes du Réveil, et qui l'a introduit dans le nord, n'était pas baptiste. On m'informe qu'il

l'était ainsi que sa femme, mais que, en face d'une grande opposition et craignant de compromettre son œuvre, il cachait avec soin sa croyance sur cette question.

Je voudrais maintenant, puisque nous parcourons les contrées du nord et que nous parlions, en dernier lieu, des Eglises baptistes, vous donner quelques détails sur leur œuvre dans les départements de l'Aisne et de l'Oise. Arrêtons-nous d'abord dans la petite ville de Chauny (Aisne), jadis place forte, comptant aujourd'hui près de 9000 habitants. Les baptistes y ont un temple, un pasteur, M. Cadot, et deux évangélistes pour la ville et les environs. Cette Eglise, intéressante par elle-même, l'est encore davantage si l'on considère son passé. En 1837, elle se composait de huit personnes, amenées à la foi par les visites d'un colporteur, et surtout par la propagande infatigable d'une femme pieuse, une demoiselle Esther, qui, après sa conversion, voulant se consacrer à l'œuvre du Seigneur, se fit mercière ambulante et, par ce moyen, pénétrant sans difficulté dans les maisons, y parlait de Jésus-Christ et y plaçait le Nouveau Testament.

De Laon à Compiègne, les protestants étaient très peu nombreux et réfractaires aux doctrines du Réveil. L'œuvre se fit parmi les catholiques. De là une opposition formidable, appuyée par le gouvernement d'alors. Refus d'autorisation pour des salles publiques, tracasseries, visites des gendarmes à ceux qui prêtaient leurs maisons, procès, amendes, parfois même emprisonnement des évangélistes. Le temple, bâti sous Louis-Philippe, fut ensuite fermé plusieurs années, pendant ce même règne et sous le régime impérial. On tenait des réunions dans les champs, dans les bois, souvent la nuit, et de petites assemblées secrètes dans les maisons, mais pas toujours dans la même. Un maire ne voulait pas inscrire le pasteur au nombre des habitants de sa commune, pour avoir le droit de lui refuser un passeport ; et en même temps il le portait comme garde national, afin de l'entraver le dimanche dans ses fonctions ! Les gendarmes venaient souvent, dans un village qu'il habitait, répandre le bruit qu'ils étaient chargés de l'arrêter, ce qui jetait la terreur autour de lui. Un homme fut condamné pour un culte de famille auquel avait pris part le pasteur et un autre ami ! Cette persécution acharnée causa de nombreux départs ; les prosélytes les plus avancés se transportèrent aux Etats-Unis d'Amérique et y fondèrent des Eglises.

Aujourd'hui l'Eglise de Chauny compte 124 communiants et 30 enfants dans son école du dimanche. Elle a comme annexes Noyon, Salency et

d'autres localités où se groupent des convertis. On arrive, en additionnant tous les auditeurs réguliers, à un total d'environ 500 personnes. Douze nouveaux membres ont été reçus par le baptême depuis un an.

C'est à la Fère, même département, que réside aujourd'hui M. le pasteur Cretin, qu'on peut considérer comme le père de la Mission baptiste en France, homme d'une énergie et d'une ardeur remarquables, une de ces natures fortement trempées comme on en voit peu aujourd'hui. Il fut, du reste, élevé à bonne école. Sa mère, née catholique, était encore une jeune fille quand il lui arriva de lire une Bible prêtée par un de ses parents. Elle en reçut une impression telle, qu'elle résolut de posséder le saint volume et, dans ce dessein, parcourut à pied la longue distance qui la séparait de Lille, pour le demander au pasteur protestant, qu'elle ne connaissait pas. Chose étrange, elle ne rencontra de ce côté que refus et découragement ; mais elle fit d'autres démarches et, à force de persévérance, vint à bout de son entreprise. Mais l'étude de l'Ecriture la conduisit plus loin : elle quitta l'Eglise romaine, se vit chassée par ses parents et dut faire seule ensuite son chemin dans le monde. Il est visible que son fils tient d'elle cette fermeté indomptable qui en a fait, à travers les temps difficiles, un rude champion de l'Evangile et du baptisme. En somme, c'est par son moyen que la plupart des pasteurs des Eglises baptistes en France sont arrivés du romanisme à leurs convictions présentes. Il a aujourd'hui près de quatre-vingts ans et travaille toujours, bien qu'ayant beaucoup souffert de l'influenza l'hiver dernier.

Il comptait dans son Eglise, l'année dernière, 71 communiants ; il a, depuis, administré 5 baptêmes et 12 candidats sont encore sur les rangs pour une admission prochaine. Trente élèves suivent l'école du dimanche. Cette Eglise possède un temple bien construit et fort convenable, et fait tenir des réunions à Vaux, Laval, Athies et au moins trois autres communes où des conversions se sont produites. Le manque d'agents (et d'argent aussi, je pense) empêche seul d'ouvrir des salles de culte dans beaucoup d'autres communes catholiques. Nos frères y ont répandu des milliers de traités, reçus et lus avec plaisir. Dans les familles qu'ils reconnaissent les mieux disposées, ils placent le Nouveau Testament.

De récentes conférences, données dans plusieurs de ces endroits, ont très bien réussi. Une, notamment, pour laquelle on avait loué une salle de danse, a rassemblé 250 auditeurs, une autre 200. Les assistants sont respectueux et favorablement disposés ; plusieurs viennent à de petites réunions convoquées chez des amis chrétiens.

La puissance du clergé romain a diminué dans ce département de l'Aisne, mais trop souvent l'indifférence, c'est-à-dire rien du tout, a pris la place. Aussi, là comme ailleurs, les gens qui réfléchissent commencent-ils à s'apercevoir qu'aucun rempart ne s'élève en face de l'immoralité qui monte comme un flot menaçant. Que cette salutaire inquiétude se propage, que l'opinion s'émeuve, et nous sortirons du bourbier, et l'Evangile ne sera pas seulement prêché librement, mais recherché, demandé, reçu.

Dans l'Oise, le principal siège de l'œuvre baptiste est Saint-Sauveur, à trois lieues de Compiègne. Là aussi elle a passé par le baptême de l'épreuve. On alla jusqu'à défendre au pasteur de parler sur une tombe; et le sous-préfet de Compiègne, accompagné de gendarmes, se présenta dans le cimetière pour assurer l'exécution de cet ordre. Un prêtre dénonça trois fois le pasteur aux autorités pour le faire transporter à Lambessa. Dieu n'en a pas moins béni cette œuvre. Un temple, un presbytère ont été bâtis. La congrégation, sortie du catholicisme, a déjà fourni trois pasteurs et un évangéliste. Elle compte 96 communiants, 30 élèves à l'école du dimanche ; elle a des réunions de prière, des classes de chant, et constitue un centre d'évangélisation pour cinq communes catholiques, où se trouvent des convertis. L'Eglise a perdu un certain nombre de fidèles qui sont allés s'établir à Paris ; en revanche, elle a célébré neuf baptêmes cette année. Malheureusement, le pasteur, atteint dans sa santé depuis longtemps, a dû cesser en partie son travail.

Nous quittons les baptistes ici, nous les retrouverons ailleurs. Je ne partage pas leurs idées particulières, mais j'admire la fermeté avec laquelle ils défendent les grandes doctrines bibliques qu'ils ont en commun avec les autres chrétiens. Cela console des étranges défaillances du parti évangélique en divers endroits ; de cette votation des Consistoires, par exemple, où l'on voit un représentant du « libéralisme, » M. Montet, porté à une chaire de Montauban par le concours empressé d'un certain nombre de consistoires évangéliques. Les rationalistes tressaillent de joie et tendent la main à ceux qui jadis les considéraient comme des incrédules. Ils sont logiques. Si vous jugez des hérérodoxes bons pour instruire vos pasteurs, pourquoi ne seraient-ils pas suffisants pour conduire vos troupeaux ? Hélas ! en réalité, plusieurs évangéliques marchent déjà sous la même bannière que les libéraux, celle du scepticisme en matière de doctrine ; et ils pourraient prendre la même devise, le mot de Pilate : *Qu'est-ce que la vérité ?*

Mais revenons à notre protestantisme du nord, et parlons d'un des établissements de charité les plus considérables dans toute cette région : je veux dire l'Asile de Lemé (Aisne), le doyen de nos orphelinats, qui, fondé vers 1840 à Achicourt et transféré à Lemé en 1849, célébrait en 1890 son cinquantième anniversaire. Ses états de service sont très brillants. En 1870, il reçut 32 orphelins de la guerre, ce qui portait à 110 le nombre des enfants présents. C'est encore à peu près le chiffre des élèves dans ces dernières années; la maison est remplie, et il faut refuser des orphelins faute de place. Le budget annuel est de 33 000 francs environ.

L'Asile dispose de 9 hectares de terres, dont 7 hectares 52 ares lui appartiennent, et le reste est loué pour la culture. Les récoltes ont laissé en 1890 un bénéfice net de 2225 francs. Ainsi les orphelins sont exercés aux travaux de la campagne, sains et fortifiants, surtout pour les enfants chétifs des grandes villes, qui souvent arrivent à Lemé dans un état de navrante misère.

Depuis sa fondation, la maison a reçu environ 1400 orphelins ou enfants abandonnés. En général, les anciens élèves, ceux qu'on a pu suivre, font honorablement leur chemin ; neuf sont dans l'instruction, un est pasteur, quelques-uns sont placés dans diverses administrations.

J'ai sous les yeux une vue de l'Asile : l'édifice occupe un large espace ; il présente 13 fenêtres de façade ; je vois, en outre, sur la gauche, un grand bâtiment annexe.

Un orphelinat moins important, pour les filles, existe à Sedan ; il marche d'une manière satisfaisante.

Obliquons rapidement vers l'est et terminons par Nancy, qui en temps ordinaire, selon un reporter, est, après Versailles, la ville de France où l'on bâille le mieux, mais qui s'est réveillée il y a quelques semaines pour recevoir le président de la République et a fait beaucoup parler d'elle. Alors ses rues droites se sont remplies de joyeux cortèges, alors ses promenades régulières, ses charmilles, ses statues, ses bassins, ses nymphes de bronze, ses fontaines, ses grilles dorées et ouvragées, sa place autrefois *royale*, sont devenus le merveilleux décor d'une grande fête patriotique, où éclatait un enthousiasme sincère et spontané. Les protestants y ont pris part et les journaux ont reproduit l'allocution cordiale et franchement républicaine que M. le pasteur Nyegaard adressait au chef de l'Etat en lui présentant le Consistoire.

La population protestante de Nancy, qui doit s'être accrue notablement depuis la guerre, s'élève à 3100 personnes. On en compte 200 à Toul, où le service divin est célébré tous les quinze jours, 120 à Dombasle-sur-Meurthe et 80 à Pont-à-Mousson, où le culte a lieu une fois par mois. Il y a, en outre, 300 disséminés dans la circonscription, qui contiendrait ainsi, au total, 3800 protestants environ.

La moyenne des communiants est de 100 par communion ordinaire, ce qui suppose un auditoire assez considérable. A Pâques, ce chiffre monte à 4 ou 500, à Pentecôte, à 250 environ ; 333 enfants sont inscrits à l'école du dimanche, fréquentée par 240 présents en moyenne ; l'école du jeudi en reçoit 220.

Trois pasteurs résident à Nancy : deux pour la ville, ce sont M. Cleisz et M. Nyegaard, président du Consistoire, dont le nom est connu et apprécié dans la presse religieuse. Le troisième, M. Blanck, s'occupe de la banlieue et des villes voisines. Tout paraît organisé fort régulièrement, mais quelle foi, quelle vie spirituelle circule dans ces canaux ? C'est une question qui ne saurait guère se résoudre ; on ne peut qu'en indiquer en partie les données. Le mot de *conciliation*, qui figure à propos des élections, indique la présence d'un élément rationaliste, qui doit être assez important, puisqu'on a collecté à Nancy pour les « œuvres de la délégation libérale, » et que même le collecteur a occupé la chaire. La forte proportion des mariages mixtes, 28 sur 34 en 1890, 12 sur 28 en 1891, est un autre symptôme inquiétant. Mais nous sommes heureux d'ajouter que le Consistoire s'efforce de réagir contre ces mariages, qu'il déclare « presque toujours aussi nuisibles à la vie de famille et à la paix du foyer domestique qu'au salut des âmes et à la prospérité de l'Eglise. » Désormais, aucune de ces unions ne sera bénie que si le conjoint protestant se déclare libre de toute promesse quant à la religion de ses enfants. On a aussi interdit, pour maintenir l'égalité entre les fidèles, les ornements exceptionnels du temple pour certains mariages ou l'exécution de chants spéciaux dans les mêmes occasions et aux services funèbres.

L'Union chrétienne de jeunes gens fait de grands efforts pour grouper la jeunesse autour d'elle par les moyens les plus variés : conférences, causeries, même la gymnastique et l'escrime. L'Union chrétienne de jeunes filles rassemble 25 personnes en moyenne ; elle a des réunions intimes où l'on prie ensemble. Je signale aussi une réunion d'études bibliques pour les dames, tous les mardis, et des salles de lecture, pour lesquelles une dame catholique donne 250 francs par an. A Toul, des

dames s'occupent avec zèle de l'instruction religieuse des enfants, pour suppléer à la présence habituelle d'un pasteur.

J'eusse aimé à vous parler de l'Eglise méthodiste de Nancy, mais je n'ai pas réussi à obtenir sur elle le moindre renseignement.

CH. LUIGI.

GRANDE-BRETAGNE

Les liqueurs et le thé. — Un pasteur privilégié. — Morale et politique. — Conférence pique-nique. — Eglise libre d'Ecosse. — La Brigade.

Où en sommes-nous dans la terre élue des abstinents, en fait de consommation de liqueurs, de liquides et de tabac? Le gouvernement compte pour l'exercice 1892-93 sur plus de 121 millions provenant des droits sur les liqueurs alcooliques d'importation; 85 $^1/_2$ millions de droits sur le thé; 251 millions sur le tabac; 8 $^1/_4$ millions sur le café et le cacao; 8 $^1/_2$ millions sur les raisins secs. On compte que, à l'intérieur, les taxes sur la bière rapporteront 235 millions, et celles sur les alcools indigènes, 387 $^1/_2$ millions. Pour un pays de tempérants, ce n'est pas mal. Mais cela ne veut pas dire seulement qu'il héberge beaucoup d'intempérants, mais que les boissons alcooliques sont grevées de droits énormes. L'an dernier la consommation des liqueurs s'est élevée de 6 $^1/_2$ $^0/_0$ en Angleterre, de 1,62 $^0/_0$ en Ecosse, et de 1 $^0/_0$ seulement dans la pauvre Irlande; comme on admet en moyenne une augmentation de 1 $^0/_0$ dans le chiffre de la population, la consommation individuelle ne s'est pas élevée aussi fortement que les chiffres ci-dessus pourraient le faire supposer au premier abord.

Il y a cinquante ans, la consommation annuelle du tabac était de 13 onces par tête; en 1891, elle a été de 26 onces, ce qui prouve qu'on dépense plus facilement son argent, et qu'on en a davantage à dépenser. En 1841, la consommation annuelle du café était de 17 $^1/_2$ onces par tête; elle est tombée à 12, mais il y a compensation du côté du thé. De 1841 à 19 $^1/_2$ onces par tête, celle-ci a monté en 1891 à 87 onces. Donc il y a cinquante ans, l'usage des boissons non alcooliques ne s'élevait qu'à 37 onces par tête, tandis que maintenant elle va à 99 onces. De 1841 à 1891, la consommation des boissons alcooliques ne s'est élevée que de 7 $^1/_2$ pintes à 8 pintes par tête. Vu l'augmentation de la population, ces derniers chiffres sont fort rassurants, puisqu'il n'y a augmentation pour les liqueurs que d'une demi-pinte par tête, tandis que pour le thé il y a augmentation de 19 $^1/_2$ à 87 onces. (L'once vaut un peu plus de 28 gram-

mes et la pinte, un peu plus d'un demi-litre.) Dans le corps d'armée que Lord Roberts commande aux Indes, il y a 25 000 soldats anglais abstinents.

Le Dr Walter Ross Taylor prend depuis quelques années une place importante dans la direction de la jeune école théologique au sein de l'Eglise libre d'Ecosse. C'est un des orateurs les plus écoutés de l'assemblée générale. Ce n'est pas qu'il ait des dons exceptionnels d'élégance ou de charme dans la diction. Mais il parle avec assez de naturel pour produire un grand contraste avec le ton affecté, chantant de la plupart de ses collègues, et il excelle à tirer ses amis de mauvais pas, comme à rassurer leurs adversaires sur la parfaite correction de l'attitude et de la doctrine des premiers. Avec cela quelque chose d'ouvert, de bon enfant, qui le rend sympathique. Son Eglise a saisi l'occasion ou le prétexte de ses vingt-cinq ans de ministère révolus, pour lui remettre un chèque, oh ! une misère ! 17 500 francs que le Dr Taylor a déclaré vouloir employer d'abord à aller en Amérique cet automne, puis en Orient le printemps prochain. Le journal de l'Eglise libre, en rapportant ce fait comme une chose fort simple, ajoute : « Le Dr Taylor a conquis dans l'Eglise une place qui nous rend sa santé chose très importante à tous, et nous sommes heureux d'apprendre qu'il va jouir de deux congés assez prolongés. » On ne peut pas être plus aimable ; dans ce pays pourtant, pour quelques pasteurs qu'on ménage, on en sacrifie beaucoup, la majorité peut-être. Ailleurs, on les sacrifie tous, ou peu s'en faut. Nous avons donc encore l'avantage ici.

C'est peut-être chez les méthodistes qu'on trouve les plus rudes travailleurs et le plus de victimes du devoir. Ainsi l'on disait l'autre jour que du samedi au mercredi un des secrétaires de la Société missionnaire méthodiste n'avait pas le temps de se coucher ou même de se déshabiller ; que l'autre secrétaire, après son travail de bureau pendant le jour, passe ses soirées à présider des réunions, et ses nuits à voyager. En outre chacun de ces messieurs prêche régulièrement deux fois par dimanche. L'excès en tout est un défaut et peut-être même pis que cela.

Le Parlement qui s'en va aura une exceptionnelle et triste célébrité dans les annales de la Grande-Bretagne. En moins de six ans il a été obligé d'expulser trois de ses membres pour offenses aux mœurs. (Ailleurs ils n'auraient pas été inquiétés pour si peu.) Cela ne s'était jamais vu. Ils appartenaient à chacun des trois partis en présence. Il ne manque

pas de gens que ne choque pas la théorie des deux morales, l'une à l'usage de l'homme public, l'autre à l'usage de l'homme privé, l'une beaucoup plus large que l'autre. Mais la majorité du pays est opposée à se donner pour législateurs des adultères, des banqueroutiers, des joueurs. M. Stead, de la *Review of Reviews* combat avec acharnement la réélection de sir Charles Dilke et l'élection d'hommes tarés comme lui au point de vue de la conduite personnelle. Son influence est grande, et il a avec lui un bon nombre de journalistes, la plupart des pasteurs, et nous l'avons dit, la plus grande partie des électeurs. Voici les questions qu'il propose de poser aux candidats, en leur demandant une réponse catégorique :

1° *Mœurs privées et vie publique.* — Appuierez-vous une loi disqualifiant pour le Parlement, au moins pendant sept ans, tout homme condamné par les tribunaux pour adultère ou pour outrage aux mœurs ?

2° *Sir Charles Dilke.* — Vous opposerez-vous à tout ministère qui offrirait une position honorifique ou rétribuée à l'homme qu'un jury a trouvé coupable d'adultère scandaleux, et implicitement, de parjure et de subornation de témoins, jusqu'à ce qu'il se soit justifié ou ait confessé son crime et s'en soit repenti ?

« Le respect que chacun accorde à la vie humaine, dit-il, nous le réclamons en faveur de l'honneur de la femme et de la sainteté du foyer. Nous ne voulons ni assassins ni adultères pour députés. » Voilà ce qui s'imprime, pour ne parler que de la *Review*, à deux cent mille exemplaires. Quelle puissance d'opinion et de conviction morale chez un peuple on devine derrière cela !

Cependant il est des publicistes, comme Lady Jeune, M. Godkin, un homme comme M. Gladstone, qui affirment qu'il y a plus de pourriture dans la bonne société anglaise qu'il n'y en avait il y a trente ans. On travaille moins dans les classes riches, par conséquent on s'amuse davantage ; et on sait en quoi consistent les amusements des nobles lords et des belles ladies livrés à l'oisiveté et aux séductions de leurs riches manoirs. L'argent, pourvu qu'il y en ait beaucoup, est de plus en plus respecté, aux dépens de l'honneur, du travail modeste. Nous savons à peine établir le bilan des époques antérieures à celle-ci ; pouvons-nous dresser le nôtre ? Que chacun fasse ce qu'il doit, sans se préoccuper des conditions de l'ensemble ; l'ensemble prendra soin de lui-même.

La Conférence pique-nique de Grindelwald compte déjà plus de cinq cents adhérents. On croit que ce nombre sera triplé pour les dates fixées

aux dix séries successives des touristes. C'est l'application du principe de la coopération aux voyages de plaisir et la combinaison du plaisir et du sérieux. L'impresario, le Dr Lunn, a obtenu des chemins de fer et des hôtels des réductions considérables. Le voyage aller et retour, par le Rhin ou la France, billets en première et en seconde classe valables quarante-cinq jours, en petits groupes ou isolément, un séjour de dix jours à Grindelwald, on aura tout cela pour 250 et quelques francs, sans parler des rapports, conférences, sermons, discussions. Je les mentionne en dernier lieu, parce que je crains un peu pour cette partie du programme les attractions de vos montagnes et que nos musculeux révérends travailleront plutôt des jambes que de la tête. Aussi bien le sujet des discussions sera la réunion des Eglises protestantes ; en juillet, le congrès sera présidé par l'évêque de Ripon, M. Price Hughes, et le Dr Clifford; en septembre, par l'évêque de Worcester, le président de la Conférence wesleyenne et l'archidiacre Farrar. Ces messieurs et leurs amis s'entendront beaucoup mieux en courant ensemble les glaciers et s'attacheront beaucoup plus solidement les uns aux autres en franchissant les crevasses qu'en clamant avec feu ou en écoutant en bâillant les sempiternelles redites sur la nécessité de s'unir, qu'on se garde de mettre en pratique, aussitôt les conférences finies. Je dois ajouter que le programme comporte des ascensions et « autres récréations » pendant le jour, et des réunions sérieuses tous les deux soirs seulement ; encore ne sera-t-on pas obligé d'y assister.

Le Dr Blaikie, le modérateur élu de l'Assemblée générale de l'Eglise libre d'Ecosse, est un des rares survivants de la grande époque de la *Disruption*. Il a été un pasteur dévoué, avant d'être professeur à la Faculté de théologie d'Edimbourg ; il a été le rédacteur en chef de plusieurs périodiques, et il écrit encore beaucoup dans les revues américaines et anglaises. Sa *Vie de Livingstone* est bien connue. Il a été le fondateur et l'organisateur de l'alliance panpresbytérienne, qui paraît avoir plus de vent dans ses voiles que l'alliance évangélique, peut-être parce que qui moins embrasse, mieux étreint. Le Dr Blaikie a été l'un des premiers à s'apercevoir de la mission sociale dévolue à l'Eglise ; il me souvient du bruit que fit, il y a vingt-cinq ans environ, la publication de son livre : *Jours meilleurs pour les travailleurs*. Ce fut un événement. Il avait donc toutes sortes de droits au suprême honneur que peut conférer son Eglise.

Il a pris pour sujet de son discours d'ouverture l'état de l'Eglise libre

l'année de sa naissance (1843) et son état actuel. L'esprit de sacrifice dont ont fait preuve alors ses pasteurs est une force qui s'est presque épuisée. L'organisation de l'Eglise est toujours excellente. Ses 15 millions de recettes annuelles, à peu près le double de ce qu'elles étaient après ses quinze premières années d'existence, ne paraissent pas devoir diminuer. Mais il y a trop de discussions dans les journaux et la vie spirituelle est en déclin, ce dont il faut en partie accuser la critique, dont l'existence est légitime, l'effort souvent heureux, mais l'ambition démesurée. Le *British Weekly* trouve avec raison et malgré tout le respect dû au Dr Blaikie, qu'il est trop pessimiste. D'abord la presse religieuse ou ordinaire est une des puissances du jour et un des facteurs du progrès dans tous les domaines. Inutile de s'élever contre son intervention. Il vaut mieux la rendre inoffensive en ne s'exposant pas à ses blâmes. Quant à la critique, elle a aussi son œuvre à faire. « Ceux qui demeurent en Christ, et en qui demeurent les paroles de Christ ne craignent aucune vérité. Ils craignent les faussetés ; ils craignent les demi-vérités ; mais chaque vérité nouvelle est pour eux une nouvelle lampe allumée dans le temple du Seigneur.... L'Eglise doit constamment retourner à l'école de la vie et de l'étude, jusqu'à ce que l'ordre définitif soit établi par le retour du Seigneur. »

L'évolution théologique poursuit régulièrement, sinon toujours paisiblement, son cours. L'assemblée a adopté l'«acte déclaratoire » ou explicatif de la terrible confession de Westminster. Il est maintenant admis officiellement que ceux qui sont prédestinés à la mort, ne le sont pas en dehors de leurs propres péchés ; qu'il ne faut pas nier la possibilité du salut pour les enfants morts en bas âge ou les païens qui n'ont pas entendu l'Evangile ; qu'il reste quelque chose de l'image de Dieu dans l'homme naturel, lequel ne peut revenir à Dieu sans le secours de l'Esprit saint, mais peut en une certaine mesure connaître Dieu et son devoir, et accomplir des actions dignes d'éloge et vertueuses en elles-mêmes ; que l'Eglise reconnaît à ses pasteurs le droit de différer d'opinion sur des points non essentiels à la foi, tout en se réservant à elle-même le droit de déterminer quels sont ces points.

L'attitude du champion de l'orthodoxie intransigeante a été si piteuse qu'il vaut mieux n'en pas parler. L'assemblée l'a exécuté... comme un de vos synodes n'oserait pas exécuter un hérétique.

Chaque année elle affirme à une majorité plus considérable le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en opposition avec ses propres fondateurs, et le nombre toujours plus restreint de leurs fidèles, qui ne

voyaient là qu'une question d'opportunité, avec une secrète espérance du retour de l'Eglise à un Etat tout disposé à être son humble serviteur.

Je vous ai parlé de ces gamins des rues qu'on a embrigadés militairement pour leur apprendre l'exercice, et par là l'ordre, la discipline, le respect de soi, l'esprit de corps, et le soin du corps. Je vous ai dit combien on a réussi. Il y en a 220 compagnies en Angleterre, dont la moitié est en relation avec l'Eglise établie, 245 en Ecosse, et 35 en Irlande. C'est un principe fondamental de la Brigade, comme on appelle cette œuvre, que chaque compagnie doit se rattacher à une Eglise. Les chefs de ce mouvement n'ont pas pour but dernier d'enseigner aux enfants le métier des armes ou de leur inspirer l'amour des batailles, mais d'emprunter à la vocation et à l'esprit militaire leurs meilleurs éléments, ceux par lesquels ils font honneur à la nature humaine, et de les faire servir à l'éducation des frustes natures qui leur sont confiées. Les 500 gamins ou cadets du bataillon de Londres ont donné récemment une représentation musicale et militaire à Exeter Hall.

Le professeur Drummond, cet enfant gâté de ses compatriotes et en même temps un indépendant qui leur cause parfois certaines inquiétudes par ses hardiesses de pensée toujours revêtues d'une parole originale, a prononcé à cette occasion un charmant discours. « La Brigade, a-t-il dit, n'a fait que du bien aux garçons, aux garçons tout entiers, corps et âme. Jusqu'ici on ne s'était pas occupé des garçons entre douze et dix-sept ans. M. Smith a comblé cette lacune en inventant la Brigade. Nos jeunes gens de bonnes familles ne savent à quelles œuvres sociales chrétiennes se vouer; voilà une œuvre pour eux; c'est leur affaire d'être officiers dans la Brigade. Un grand nombre de nos jeunes gens sont en état de révolte contre les formes ordinaires de l'activité chrétienne. Ils les trouvent ou trop étroites, ou factices; ils veulent quelque chose qui en appelle à tout leur être et réponde à leur idée de l'humanité. Ils ont trouvé cela dans la Brigade. C'est une chose très naturelle pour eux que d'y être officiers; ils ont aimé cette tâche à cause de cela. Rien de plus naturel pour un jeune homme que de s'occuper des jeunes garçons. Il connaît tous leurs trucs, et lui seul les connaît. Les mères ne comprennent pas le moins du monde les garçons (?!); elles n'ont jamais été des garçons. Dites à un jeune homme de faire quelque chose pour le bien des autres : c'est trop vague. Dites-lui de prendre trente garçons, d'être l'ami de chacun d'eux, de les visiter en cas de maladie, de les aider dans le besoin : cela, c'est précis et se comprend. Avoir un petit troupeau de

garçons à conduire à Christ : la belle tâche ! Précise, elle n'est cependant pas étroite. L'officier peut faire ce qu'il veut avec ses petits hommes : leur enseigner le latin, le grec, la sténographie, jouer avec eux au lawn-tennis, canoter et ainsi de suite ; en allant voir leurs parents, il avance la solution de la question sociale par le rapprochement des classes et le contact personnel avec la misère. J'espère que la Brigade deviendra une institution nationale à l'instar de l'armée permanente ou de l'Eglise. »

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Jeunesse, par *C. Wagner*. — Paris, Fischbacher.

Nous ne pouvons que confirmer les éloges qui ont accueilli ce livre dont l'auteur, tout en se rattachant au libéralisme, a subi l'influence contagieuse de M. le pasteur Fallot. M. Wagner est rempli d'une sainte passion pour le progrès moral de la France ; il voit et décrit tous les dangers qui entourent la jeunesse contemporaine, mais repoussant tout découragement, il entrevoit des temps meilleurs et les prépare par de salutaires conseils.

On aime à entendre ce langage pénétré d'une virile énergie et cependant on sent dans ces pages une lacune regrettable. La notion du péché au sens propre y est affaiblie et la foi, indiquée comme moyen suprême de relèvement, comme sommet de la vie, est quelque chose de trop vague; elle semble une efflorescence naturelle de l'âme et son objet, Jésus-Christ Sauveur, n'est pas présenté dans toute sa grandeur ; à part cela, il y a dans ces pages beaucoup de choses à méditer et à mettre en pratique. Plein de sève morale, riche en pensées saines et fortes, ce volume mérite la distinction dont l'Académie française l'a honoré et le succès qui lui a permis de paraître déjà en cinquième édition.

Z.

Trois amis de Dieu, Nicolas de Bâle, Jean Tauler, Henri Suss, par F. Bevan. — Lausanne, H. Mignot.

En dépit de longueurs fatigantes et monotones, cet ouvrage procure les jouissances les plus succulentes à quiconque est capable de se les assimiler. Le cœur grandit au contact de ces témoins de Christ à demi noyés dans les brumes de leurs tristes siècles. Récits d'étrange douceur, qui pourtant vous donnent la soif. Il faut qu'un jeune se lève et consacre sa longue vie à ressusciter sous nos yeux ces profondes phalanges de témoins de la vérité, dont Flaccius Illyricus a, l'un des premiers, chanté les douleurs. Les voies sont aujourd'hui suffisamment déblayées. Magnifique destinée ! A qui le manteau ?

S. Lenoir.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

SUR LA QUESTION DU PENTATEUQUE

M. le pasteur Alexandre Westphal [1] a rendu un service signalé à nos Eglises de langue française en s'attaquant, pour ses thèses de licence et de doctorat en théologie, au grave et difficile problème du Pentateuque, et en fournissant à ses lecteurs un exposé aussi clair que complet de l'histoire de cette mémorable controverse et de l'état actuel de la question. Notre intention, dans ces pages qui nous ont été demandées par la rédaction du *Chrétien évangélique*, est moins de discuter avec M. Westphal les quelques points sur lesquels nos vues divergent des siennes, que de présenter ses deux volumes à nos lecteurs, de leur en montrer l'intérêt, l'importance et l'actualité, d'en apprécier brièvement les résultats, enfin d'inspirer si possible le désir de les lire et de les posséder.

I

Depuis plus d'un siècle, la question du Pentateuque occupe les savants, et le nombre des publications qui y ont été consacrées est considérable. Mais en raison même de leur nature spéciale et technique, ces débats sont demeurés fort longtemps l'apanage à peu près exclusif des théologiens de profession. Indépendamment de cette cause, une autre encore a retardé l'initiation d'un public un peu plus étendu à ces problèmes d'une haute portée : il n'y a pas longtemps qu'on éprouve le besoin de vulgariser les résultats des

[1] Alexandre Westphal, *les Sources du Pentateuque*. Etude de critique et d'histoire. Vol. I, Le problème littéraire. Vol. II, Le problème historique. Paris, Fischbacher, 1888-1892 ; XXX et 315, XXXVIII et 416 p. in-8°.

recherches auxquelles se livrent les théologiens. Actuellement, il en est autrement : l'Eglise, dans la personne de ses conducteurs spirituels et de ses futurs ministres, mais aussi dans celle de beaucoup de ses membres laïques les plus éclairés, a reconnu la nécessité de s'assimiler dans une large mesure les fruits des travaux savants qui s'élaborent dans le cabinet des hommes d'étude, et qui ne doivent plus être tenus pour suspects, *a priori* et d'une façon systématique. Le protestantisme de langue française a toutefois encore beaucoup à envier à ce point de vue à nos coreligionnaires germains ou anglo-saxons. Beaucoup moins nombreux, formant une faible minorité au sein de grandes populations catholiques romaines, nous ne possédons encore qu'une littérature théologique restreinte. Et il faut, dans ces conditions-là, vouer une reconnaissance particulière à ceux qui, comme M. Westphal, ouvrent un champ nouveau d'étude et d'intérêt à ceux des nôtres qui ne peuvent pas utiliser les ouvrages d'outre-Manche ou d'outre-Rhin.

Cette reconnaissance doit être d'autant plus grande que la tâche était plus imposante et plus délicate. Ce n'est pas une petite affaire, certes, que d'aborder ce vaste problème, si complexe et si gros de conséquences, qu'on appelle la question du Pentateuque. Nous félicitons M. Westphal de son initiative et de son succès ; il a réussi à composer, sur ce sujet d'apparence redoutable, deux volumes qui se lisent avec facilité et plaisir, et dans lesquels il a su mettre à la fois une science du meilleur aloi, un entrain juvénile et très français, et enfin un esprit de piété profonde, sereine et virile.

La préface du premier volume, dont la *Revue chrétienne* (1888, p. 769-780) a eu la primeur sous ce titre : La Critique et la Foi, a pu déjà donner une idée du point de vue très croyant et très scientifique en même temps auquel se place notre jeune docteur. Sans doute, cette publication a soulevé certaines objections, certaines appréhensions, et l'on se souvient encore d'une brochure lancée dans la circulation à propos des assertions de M. Westphal, qui avait du reste l'insigne honneur d'être incriminé en compagnie du regretté Edmond de Pressensé. Notre intention n'est pas de revenir ici sur cette controverse plutôt générale, mais de nous en tenir au sujet limité du Pentateuque.

II

En terminant la préface de son premier volume, M. Westphal parle des « patients chercheurs qui ont découvert et dégagé les sources du Pentateuque, » et il ajoute que par là ils ont mis en lumière « l'Harmonie des évangiles de l'ancienne Alliance. » Emparons-nous de la comparaison que renferme cette phrase, et essayons de montrer qu'effectivement les faits, connus de chacun, concernant le Nouveau Testament, peuvent servir à illustrer et à élucider les problèmes analogues que soulève la première partie de l'Ancien Testament.

Il y a quelques mois, nous rencontrions à Genève un pasteur de nos amis, qui nous arrêtait brusquement dans la rue pour nous demander à brûle-pourpoint : « Comment dois-je aborder la question du Pentateuque avec mes catéchumènes ? » C'est la réponse que nous lui avons faite alors en peu de mots que nous voudrions développer ici.

Nos lecteurs connaissent sans doute l'un ou l'autre des nombreux essais qui ont été faits, à diverses époques de l'histoire, en langues variées, et au sein de l'Eglise romaine aussi bien que dans les communautés protestantes, pour réunir ou plus exactement pour fondre en un seul récit suivi le contenu de nos quatre évangiles. L'un des plus récents de ce genre en français a été celui de M. F. F. Hamilton, édité en 1888 à Paris (Fischbacher), sous ce titre : *Ex Evangeliis Evangelium*, l'Evangile des évangiles ou les quatre récits canoniques réduits au texte unique le plus complet. Nous pouvons supposer que ce volume est connu tout au moins d'un certain nombre de ceux qui nous lisent, et nous pensons qu'il n'est pas difficile de se le procurer, ou à défaut un ouvrage analogue [1].

Que prétendent faire les auteurs de semblables tentatives ? Ils veulent « réduire les quatre évangiles à un texte unique. » Et leurs entreprises, que certains théologiens, certains critiques ont parfois accueillies en hochant la tête, avec une désapprobation plus ou

[1] Il va sans dire que nous ne voulons pas parler d'une *Synopse*, c'est-à-dire d'une reproduction des évangiles en quatre colonnes distinctes, mais d'une *Harmonie* proprement dite, où les quatre textes sont ramenés à un seul.

moins explicite, ont en revanche trouvé beaucoup de faveur auprès de nombreuses personnes, qui n'ont jamais songé à voir un manque de piété dans l'exécution d'un dessein de ce genre.

Eh bien ! ce que bon nombre de chrétiens ont fait pour les évangiles, ce que beaucoup de leurs frères ont admis et apprécié pour le Nouveau Testament, c'est précisément ce qu'a fait pour le Pentateuque un écrivain ancien, qui a réussi à fondre en un seul ouvrage une pluralité de travaux antérieurs, parallèles les uns aux autres comme le sont aussi nos quatre évangiles entre eux.

Seulement, tandis que, grâce à Dieu, nous possédons les quatre évangiles distincts, à côté des « Harmonies » qui les réunissent en un seul texte, la situation est différente pour le Pentateuque : les travaux primitifs et indépendants sont perdus, seule la combinaison toute faite nous a été conservée.

Nous pouvons essayer de nous représenter, par voie de supposition, ce qui arriverait à la chrétienté si elle se voyait placée en face non plus des évangiles isolés, mais seulement d'une de ces Harmonies où les quatre documents sont fusionnés. Il se trouverait peut-être des gens pour blâmer et condamner tout essai d'analyse, tout effort tenté pour retrouver la trace des quatre récits primitifs et pour les reconstituer tant bien que mal : c'est ainsi que, de nos jours, il y a bien des personnes qui considèrent l'analyse du Pentateuque et l'espoir d'en restituer les matériaux premiers comme chimériques et même coupables.

Nous pensons pourtant qu'on tenterait de retrouver dans cet évangile fusionné les éléments qui auraient servi à le produire. Nous pensons qu'on arriverait, surtout si l'on possédait la première épître de saint Jean, à découvrir et à discerner clairement les portions johanniques de l'Evangile et à reconnaître leurs caractères particuliers. Peut-être aussi serait-on frappé de l'alternance des deux termes « royaume de Dieu » et « royaume des cieux, » et cet indice, joint à d'autres, contribuerait à faire pressentir, puis affirmer, la distinction entre Luc et Matthieu. Lorsque, dans la composition de l'Harmonie, deux récits parallèles, mais légèrement différents, auraient été tous deux conservés [1], on arriverait à assigner chacun de ces deux morceaux à l'un des documents premiers.

[1] Comp. Hamilton, préface, p. 18-21.

Enfin l'on admettrait sans doute que pour raccorder ses matériaux, empruntés à plusieurs sources, le rédacteur de l'Harmonie a « supprimé ou ajouté quelques conjonctions, remplacé quelquefois des pronoms relatifs par les noms qu'ils représentent et *vice versa*[1], » bref que dans l'intérêt de son œuvre, il a usé avec discrétion de certaines libertés.

Sans pousser plus loin cette comparaison, hàtons-nous d'appliquer au Pentateuque les résultats auxquels elle nous conduit. Les travaux de la critique, au cours d'un siècle et demi environ, ont amené à reconnaître, dans les cinq premiers livres de la Bible, la fusion ou l'Harmonie de travaux indépendants les uns des autres, d'âges divers, animés du même esprit, présentant pourtant, comme nos quatre évangélistes, des caractères spéciaux, et poursuivant des buts analogues, mais non pas identiques.

III

Est-ce à dire que tous les savants chrétiens, les théologiens et les hébraïsants, appelés à s'occuper particulièrement de ces matières, soient arrivés à des résultats concordants ? Répondre affirmativement à cette question, ce serait exagérer quelque peu, car il y a encore, et cela surtout de l'autre côté de l'Atlantique, des hommes d'une réelle compétence scientifique comme les professeurs W. H. Green et E. C. Bissell, qui soutiennent la mosaïcité du Pentateuque et par conséquent son unité d'auteur et de composition. Dans notre vieille Europe, les partisans autorisés de cette solution traditionnelle se font de plus en plus rares, et ceux-là même qui, comme le Dr Ellicott, évêque de Gloucester et Bristol, s'y rattachent encore, ne le font que sous réserves et admettent que l'œuvre, une et antique, de Moïse, a été retouchée et modifiée au cours des siècles qui ont suivi. En d'autres termes, ils éprouvent le besoin et sentent la nécessité de « rectifier » l'opinion traditionnelle, comme s'exprime le prélat dont nous venons de citer le nom[2]. Ceci est déjà une concession considérable, car c'est entrer dans la voie dans laquelle la majorité des spécialistes modernes

[1] Comp. Hamilton, préface, p. 23.
[2] C. D. Ellicott, *Christus comprobator*, p. 24, 25, 34, 45-51, 75. Londres, 1892.

est actuellement engagée et dans laquelle ils sont arrivés à des résultats précis et positifs.

Résultats précis et positifs, répétera-t-on peut-être avec une surprise quelque peu ironique ! Mais n'est-ce pas un fait notoire que pour l'analyse des sources du Pentateuque comme pour la fixation de leurs dates respectives, la discorde règne au camp d'Agramant, ou, pour parler sans figure, il y a autant d'avis que d'auteurs ? Non, répondrons-nous, il est loin d'en être ainsi. Ah ! sans doute, sur les détails, il y a des divergences bien naturelles, et l'on n'est pas mieux arrivé dans ce domaine que dans n'importe quel autre ressortissant au champ des sciences historiques, littéraires ou philosophiques, à atteindre l'uniformité, encore moins l'unité. Mais cela tient à la nature même du sujet ; et ce qui nous frappe, bien plus que le désaccord des critiques, c'est leur accord sur un très grand nombre de points. Prenons par exemple la répartition des éléments constitutifs du Pentateuque entre les divers documents auxquels ils sont empruntés ; on est assurément en droit de s'attendre à certaines fluctuations, mais ce qui est manifeste et frappera quiconque a des yeux pour voir, c'est le *consensus* général des critiques, quelles que soient leur langue, leur race, leur couleur confessionnelle ou dogmatique. L'Anglais Driver, l'Américain Briggs, les Allemands Dillmann, Wellhausen, Strack, Kautzsch, le Hollandais Kuenen, les Français Bruston et Westphal, et j'en pourrais nommer bien d'autres, admettent l'existence des mêmes quatre sources principales dans le Pentateuque et leur assignent à très peu de chose près les mêmes portions des cinq livres bibliques qui nous occupent. M. Westphal l'a montré, en ce qui concerne la Genèse, volume I, pages 227-231, et pour l'ensemble du Pentateuque, volume II, pages XXVI-XXXIV.

On s'est souvent livré, à bon marché, à d'agréables plaisanteries sur les dissentiments de la critique ou plutôt des critiques entre eux. « Commencez, messieurs, par vous mettre d'accord ! » leur a-t-on crié. La réponse ne s'est pas fait tellement attendre. Et dans un récent article de la *Revue de théologie et des questions religieuses* [1], un écrivain bien connu pour sa modération, M. le professeur Hermann Krüger, sous-directeur de la Maison des missions de

[1] Première année, N° 5 (mai 1892), p. 451.

Paris, a pu dire en parlant de l'ouvrage de M. Westphal : « De quoi s'agit-il, en définitive, dans ce livre ? D'un fait d'histoire. D'où faut-il tirer la connaissance des faits historiques ? Des documents qui les rapportent. Telle est la méthode suivie par M. Westphal. Chaque lecteur peut contrôler les procédés de l'enquête. Les consciencieux, — puisse-t-il y en avoir beaucoup ! — feront une contre-enquête : conduite honnêtement et sérieusement, *elle aboutira, à peu de choses près, aux mêmes résultats généraux.* » Ces derniers mots, que nous nous sommes permis de souligner, répondent tout à fait à notre propre sentiment. Depuis environ quinze ans, nous avons vu se dérouler, non pas seulement en nous-même, mais chez un grand nombre de nos confrères, de nos amis et anciens condisciples, et même de nos maîtres comme le vénéré Delitzsch, les péripéties et les incidents d'une même lutte, aboutissant plus ou moins vite aux mêmes résultats : les uns se rangeant plus promptement et presque sans coup férir sous le drapeau de la théorie nouvelle, les autres n'en acceptant les données qu'après les avoir longuement pesées, une à une, se réfugiant momentanément dans certaines hypothèses en somme peu plausibles [1], et finissant par rendre les armes. Et qu'on ne croie pas que cela se soit fait à la légère, sans sérieux, sans angoisse même ! Les travaux imprimés de plus d'un savant, les communications manuscrites de bien d'autres sont là pour montrer que ce n'est point avec insouciance, mais au contraire après mûr examen et résistance consciencieuse, qu'on a fini par se sentir convaincu, qu'on s'est incliné et qu'on a dit : Il en est ainsi.

Mais aussi, quel soulagement, quelle saine jouissance quand enfin la clarté s'est faite et qu'au lieu d'avoir affaire à un écheveau embrouillé, on arrive à concevoir nettement le problème et à pouvoir l'exposer aux autres sans tâtonner à chaque pas. Mieux compris dans son histoire et dans son agencement intérieur, le Pentateuque et avec lui l'Ancien Testament tout entier vous deviennent plus chers, plus précieux, et l'on y puise avec un entrain tout nouveau et une admiration croissante.

[1] En lisant la note que M. Westphal consacre (II, p. 226) au remarquable ouvrage de M. de Baudissin sur le *Sacerdoce dans l'ancienne Alliance* et où il parle spirituellement d'un « voyage à la découverte d'une hypothèse qui permette au Deutéronome d'être postérieur au Code sacerdotal, » nous avons senti que d'autres que M. de Baudissin, et nous en particulier, avions fait de ces voyages-là.

IV

Si nous admettons que le Pentateuque est le résultat d'une combinaison de documents divers, sommes-nous conduits à repousser comme non fondés les témoignages rendus de tout temps à son caractère de « majestueuse unité[1] ? » Oui et non. Oui, si, par unité, il faut entendre la composition d'un seul jet par un seul écrivain. Mais non, si l'on peut maintenir le caractère d'unité à une œuvre à laquelle ont collaboré plusieurs hommes, plusieurs époques, plusieurs tendances mêmes, à condition qu'un intérêt supérieur et une inspiration commune les aient tous pénétrés. N'est-il donc pas légitime de parler de l'unité que nous trouvons dans le psautier et dans le recueil des douze petits prophètes, unité qui n'exclut pas, mais qui, au contraire, implique la variété des auteurs ? Et parmi les écrits de la nouvelle Alliance, le quadruple récit des évangiles ne présente-t-il pas un caractère d'unité réelle et saisissante ? Et pour généraliser encore, le Nouveau Testament, dans son ensemble, n'est-il pas aussi marqué d'un sceau *sui generis ?* Ses diverses parties ne sont-elles pas indissolublement liées et cohérentes ? Qu'on ne dise donc pas qu'avec la théorie des documents, c'en est fait de l'unité du Pentateuque !

Non, son unité subsiste, mais en même temps, avec la conception historique de sa formation graduelle, ses diverses parties s'éclairent d'un jour nouveau[2]. Les documents qui ont été assemblés pour constituer ce grand monument des origines d'Israël apparaissent, chacun avec sa physionomie et ses allures bien distinctes. De même que l'exégète du Nouveau Testament voit se dessiner devant lui la silhouette de chacun des quatre évangélistes, qu'il analyse et démêle leurs prédilections, leurs goûts spéciaux, qu'il s'accoutume au langage propre à chacun d'eux, de même aussi pour celui qui étudie patiemment et *con amore* les diverses sources agglomérées dans le Pentateuque, plusieurs personnalités prennent vie et consistance, on apprend à les distinguer et à les définir, et c'est une source

[1] Voir par exemple Vallotton, *la Bible, son autorité, son contenu et sa valeur*. Lausanne, 1882, p. 87.
[2] Et l'histoire d'Israël tout entière aussi !

d'intérêt nouveau qui jaillit, un enrichissement de nos connaissances et de nos admirations. Lisez, par exemple, dans le second volume de M. Westphal (p. 7-15) le portrait du Jéhoviste, tracé de main de maître, d'une plume si alerte et si juste. C'est à regret que nous nous interdisons le plaisir de donner à nos lecteurs une citation de ce passage, et nous nous consolons en pensant qu'ils auront la jouissance de lire le morceau tout entier quand ils le voudront.

Ces écrivains que nous avons ainsi appris à différencier, et qui ont acquis pour nous une existence réelle, une vitalité qui nous charme, nous ignorons leurs noms ! Nous en sommes réduits à les désigner par des appellations pédantes : le Jéhoviste, l'Elohiste, le Deutéronomiste, le Sacerdotal [1], à moins de ressusciter les fantaisies du vieil Ilgen, qui, à la fin du siècle passé, avait baptisé ces personnages anonymes de noms symboliques, ayant vraiment fort bonne tournure. Bien mieux encore, ou plutôt bien pis que cela ! il nous arrive, dans notre désir d'abréger et de simplifier, d'appeler ces écrivains hébreux J, E, D, P, et l'on ne s'est pas fait faute de se railler de ces « formules algébriques » intervenant dans le champ de la critique sacrée. Que nous importent ces moqueries, en somme ? L'auteur inconnu d'un chef-d'œuvre possède son individualité dans le produit même de son génie. L'architecte de la cathédrale de Cologne, les sculpteurs auxquels nous devons ces statues antiques qui font la parure de nos musées et l'admiration de l'humanité, les auteurs de certains grands poèmes comme le livre de Job, n'ont pas laissé leur nom attaché à leur ouvrage, mais il reste d'eux mieux que cela, ils se sont donnés eux-mêmes dans les monuments qu'ils nous ont légués. Et dussé-je paraître ridicule à tel de mes confrères, qui ne s'occupe de l'Ancien Testament qu'en dehors de ses travaux professionnels, j'avoue que je suis capable de m'électriser en bonne conscience et avec conviction pour J ou pour E,

[1] Nous regrettons fort que M. Westphal désigne systématiquement le Deutéronomiste et le Sacerdotal comme des « codes. » Ce terme est de nature à provoquer des malentendus, et vu la présence d'éléments narratifs dans l'une et dans l'autre de ces deux sources, il est décidément impropre. Les Allemands peuvent dire « Codex ; » ce n'est pas une raison pour que nous disions « code, » car ce n'est point synonyme. « Document » vaut beaucoup mieux. En outre, nous ne pouvons pas nous résigner à accepter pour le document deutéronomiste la désignation de « code moabite, » que M. Westphal a adoptée, si ce n'est créée, parce que ce document est rattaché aux « plaines de Moab ! » Nous espérons que cette appellation ne fera pas fortune.

pour le Deutéronomiste ou pour le Sacerdotal. M. Westphal connaît et partage cette jouissance, et nous souhaitons à nos lecteurs d'arriver à la goûter.

V

Ce n'est pas tout que d'affirmer et de constater la présence des divers documents dans le Pentateuque et de retrouver ce qui appartient à chacun. Il faut encore, et c'est là une tâche ardue et délicate, il faut leur assigner leur place respective dans l'histoire du peuple d'Israël. Trois événements, dûment établis par de solides témoignages historiques, servent de jalons ou de points de repère dans cette recherche.

En premier lieu, la découverte du Livre de la loi au temps du roi Josias vers l'an 623 avant Jésus-Christ, et la réforme religieuse qui en fut la conséquence, grâce à la bonne volonté du jeune souverain et à l'appui qu'il rencontra autour de lui. Ce Livre de la loi, c'est incontestablement le Deutéronome, ou du moins la portion essentielle de ce document. Le caractère de la réforme de Josias, le langage même qu'emploie le livre des Rois pour la raconter, les échos deutéronomiques que nous trouvons dans le livre du grand prophète contemporain, Jérémie, tout aboutit à ce même résultat. Voilà donc un premier point fixé : le Deutéronome a été à la base de la réforme de Josias.

Le second fait historique, dont nous avons à tenir compte, s'est passé sur la terre d'exil, en Babylonie. Le prophète Ezéchiel, déporté avec Jéconias en 599, a décrit, dans une vision prolongée (XL-XLVIII), la nouvelle économie et le nouveau temple, et cette *Thora* (révélation ou loi) que nous avons le bonheur de posséder intacte, nous pouvons en fixer la date, d'une façon tout à fait sûre, à l'an 574 avant Jésus-Christ. Voilà donc une seconde base d'opérations.

En troisième lieu, enfin, nous trouvons dans le livre de Néhémie (VIII et suiv.) le récit circonstancié des mesures prises par la communauté postexilique sous l'influence d'Esdras pour régler désormais toutes choses d'une façon conforme à la loi de Dieu (444). C'est à partir de cette date mémorable dans l'histoire du judaïsme que la période des fluctuations a cessé et que le torrent impétueux, jus-

qu'alors indompté, a été endigué et est devenu une rivière aux eaux calmes et navigables.

Trois dates, avons-nous dit, et trois noms : Josias, Ezéchiel et Esdras. Voilà des données précieuses, mais non pas suffisantes pour résoudre tous les problèmes et pour mettre tout le monde d'accord.

Nous pouvons pourtant constater comme assez généralement acquis les points suivants :

La plus ancienne législation (décalogue, livre de l'Alliance, Ex. XX-XXIV, XXXIV) et d'antiques poèmes et récits sont entrés, comme partie intégrante, dans deux ouvrages composés peu après le schisme des dix tribus, l'un dans le royaume du nord (E, Elohiste), l'autre probablement en Juda (J, Jéhoviste). De la fusion de ces deux documents principaux est résultée au huitième (ou septième) siècle une œuvre que M. Westphal appelle, avec beaucoup d'à propos, l'*écrit prophétique* du Pentateuque.

D'après M. Westphal, le Deutéronome (ou du moins son noyau central, XII-XXVI, avec son prologue[1], V-XI, et son épilogue, XXVIII) aurait été composé au temps d'Achaz (huitième siècle). Nous croyons devoir admettre pour cette composition une date un peu plus tardive, postérieure à Esaïe, et par conséquent l'époque de Manassé (première moitié du septième siècle). C'est là un des points sur lesquels nous entamerions une controverse avec M. Westphal si le *Chrétien évangélique* était une revue spécifiquement théologique. Mais cette différence de quelques années n'importe que peu dans une esquisse toute générale et approximative comme celle que nous essayons de tracer ici. C'est sur la base de ce document deutéronomique que s'est faite la réforme de Josias, et nous touchons ainsi à la première des trois dates que nous avons mentionnées plus haut. Malheureusement les fruits de cette réforme furent éphémères et la ruine de Jérusalem ne tarda pas à intervenir.

Il appartenait au prophète de l'exil, à Ezéchiel, de grouper autour de lui les déportés et de leur tracer un programme. Nous nous permettrons de renvoyer pour ce sujet à ce que nous avons dit dans un ouvrage récent, et nous nous réjouissons de l'assentiment

[1] A proprement parler, ce prologue commence avec IV, 44. Et, pour le dire en passant, le verset qui figure dans nos Bibles françaises comme XXIX, 1, est en réalité (dans les Bibles hébraïques) XXVIII, 69, et doit être traduit : *Voilà* (et non pas *voici*) les paroles, etc.

que M. Westphal a bien voulu nous donner. Et à notre tour nous lui manifesterons notre adhésion sur un point important sur lequel nous étions auparavant en désaccord : après examen renouvelé des textes, nous renonçons à maintenir la prétention d'antériorité pour le document sacerdotal comparé à la législation d'Ezéchiel.

La seconde moitié de la période exilique est marquée d'une part par l'achèvement du document deutéronomique (adjonction des parties initiales et terminales) et sa combinaison avec l'écrit prophétique, et, d'autre part, par l'élaboration d'un recueil de lois (S ou *lois de sainteté*, conservé dans Lév. XVII-XXVI), qui forme le plus ancien noyau de la grande législation sacerdotale ou lévitique, la seule des parties constitutives du Pentateuque que nous n'ayons pas encore vu naître au cours de notre énumération. C'est, en effet, tout à fait à la fin de l'exil, comme le pense M. Westphal, ou même un peu plus tard, comme nous sommes enclin à l'admettre nous-même, que ce grand œuvre s'est élaboré.

Et lorsque, au milieu du cinquième siècle avant Jésus-Christ, le scribe Esdras a conçu et exécuté le plan grandiose de doter son peuple d'une Bible, c'est-à-dire d'un recueil de livres sacrés, destinés à la lecture solennelle en public, c'est ce document sacerdotal qui a fourni la charpente ou le squelette sur lequel sont venus s'adapter les matériaux empruntés aux trois documents antérieurs, J, E et D, déjà précédemment combinés entre eux. Et la communauté postexilique est entrée ainsi en possession des livres que nous connaissons et employons sous le nom de Pentateuque et auxquels ont été adjointes plus tard les autres parties du recueil de l'Ancien Testament.

VI

Rome n'a pas été bâtie en un jour. Le Pentateuque non plus n'a pas été le fruit des labeurs d'un seul homme, le produit d'une seule époque. Il s'est formé lentement, graduellement, par couches successives, et nous tenons à faire remarquer qu'il en a été de même pour toutes les grandes œuvres du peuple juif. Les livres historiques de l'Ancien Testament, les collections que nous appelons le psautier et le livre des Proverbes, sont des œuvres non pas individuelles, mais collectives et auxquelles plusieurs générations consécutives

ont collaboré. Il en est de même de la traduction de l'Ancien Testament en araméen (ce qu'on appelle Targoum); il en est de même du Talmud; il en est de même des travaux gigantesques et minutieux de la Massore, qui nous ont légué le texte de l'Ancien Testament vocalisé, accentué et irrévocablement fixé. Tout cela est anonyme, tout cela est impersonnel, tout cela est l'œuvre de la race et du temps, non pas l'œuvre d'un homme unique. Et ce fait est d'autant plus remarquable qu'Israël n'est certes pas un peuple au sein duquel les fortes individualités, les caractères éminents aient fait défaut.

Ce qui est vrai de la formation du Pentateuque, à savoir son élaboration lente et graduelle, nous pouvons le redire aussi de la critique du Pentateuque. Et pour quiconque est un peu renseigné sur les destins de cette enquête colossale, de cette controverse interminable, il n'y aura aucun sujet de s'étonner en constatant que M. Westphal a consacré un volume entier à raconter les phases et les péripéties de ce débat plus que séculaire. Bien plutôt aurait-on le droit d'être surpris de ce qu'un volume a suffi pour en tracer un portrait aussi complet et aussi parlant. Ce premier volume est intitulé : Le problème littéraire; et le second volume à son tour : Le problème historique. Ces deux sous-titres nous paraissent défectueux, inexacts. En réalité le problème littéraire est encore traité, et avec grand détail, dans le tome second, à preuve toute cette discussion, forcément assez technique et pourtant très lumineuse, consacrée au Deutéronome (II, p. 33-114). Il eût mieux valu, nous semble-t-il, donner comme sous-titre spécial au premier volume : L'historique de la question; et au second volume : L'état actuel de la question. Et encore cette division ne serait-elle pas non plus bien exacte. Au surplus, ne nous attardons pas sur ces questions de titre, d'étiquettes. La marchandise est assez bonne pour pouvoir se passer de pavillon.

Du reste, il ne faut pas que nos lecteurs s'imaginent que M. Westphal a fait seulement office de narrateur et qu'il s'est borné à décrire dans ses deux volumes les destinées passées et présentes de la critique du Pentateuque. Il y a encore autre chose dans son ouvrage, et c'est ce que nous tenons à relever nettement. Si, dans son premier volume, il a, par sa sagacité d'historien, su projeter

une vive lumière sur l'histoire de ses devanciers, il déploie, dans le second volume, des aptitudes frappantes pour l'analyse et la systématisation. Son étude sur le Deutéronome sera certainement remarquée. Il y a dans les pages consacrées à ce document un exposé vraiment lucide et captivant d'un problème fort délicat. Quelle est, en effet, l'origine de ce livre qui présente un caractère d'unité si manifeste et qui pourtant ne peut pas avoir surgi tout d'une pièce ? Indépendamment du noyau central (XII-XXVI) peut-on assigner à l'auteur premier l'un ou l'autre des deux discours préliminaires (I-IV, V-XI) ? peut-on lui attribuer le chapitre XXVIII ? faut-il y ajouter encore XXIX et XXX ? et que penser du chapitre IV en particulier ? et de ce curieux chapitre XXVII qui se détache du reste ? Autant de questions que M. Westphal aborde de front, et auxquelles il donne des réponses, sinon toujours concluantes et définitives, du moins fort ingénieuses et dignes d'être soigneusement prises en considération. Dans sa préface (II, p. XXXV), M. Westphal suggère modestement « au lecteur qui ne demande à ce livre qu'un peu de lumière sur un obscur problème d'histoire » de « sauter sans scrupule les pages 44-114. » Bravant le risque de le contredire, nous exhortons, au contraire, tout lecteur désireux de s'éclairer à ne pas laisser de côté cette portion du volume qui lui donnera un échantillon fort intéressant et instructif de ce qu'est ou plutôt de ce que doit être la discussion objective, à la fois hardie et respectueuse, d'un délicat problème de critique historique et littéraire relatif à un de nos livres saints.

Plus importante toutefois, plus décisive encore est la troisième partie de ce second volume, dans laquelle l'auteur, reprenant l'histoire du peuple israélite et caractérisant les époques successives, montre comment le mouvement littéraire et législatif s'est propagé au travers des siècles et comment les documents constitutifs du Pentateuque ont fini par trouver leur plein épanouissement et leur forme actuelle au temps d'Esdras.

Nous espérons que ce livre sera lu, et mieux que cela, nous souhaitons qu'il soit médité et qu'il soit contrôlé. Les pages 231-312 du premier volume mettent le lecteur en mesure de juger des résultats de détail, obtenus au moyen de l'analyse critique qui reconstitue les documents primitifs. La tabelle si complète et si minu-

tieuse des pages XXVI-XXXIV du second volume permet à qui veut le faire de noter sur un exemplaire de l'Ancien Testament la répartition du texte entre les sources. Pour tout cela, et pour beaucoup d'autres choses encore, notre public doit une vive reconnaissance à M. Westphal, qui ne s'est pas contenté de soumettre un *specimen eruditionis* à la Faculté de théologie de Montauban, mais qui a tenu en même temps à travailler pour nos Eglises, en fournissant à leurs membres, et spécialement aux pasteurs et aux étudiants en théologie, un secours précieux [1].

VII

Il y a toutefois autre chose encore qu'un problème littéraire et historique, soulevé dans ce débat. Il y a une question plus grave et qu'il nous est impossible de passer sous silence ici. Nous le pouvons d'autant moins qu'un des maîtres les plus autorisés de notre protestantisme français, consacrant aux « Sources du Pentateuque » un article dans l'un des premiers organes de la presse politique de Paris, M. le professeur Sabatier, dans le journal *le Temps* (N° du 30 avril 1892), a donné aux conclusions de M. Westphal une portée que M. Westphal lui-même et beaucoup d'autres avec lui ne voudront certainement pas admettre. D'après l'éminent auteur de la *Vie de saiut Paul*, les résultats obtenus par la critique du Pentateuque, acceptés et propagés par M. Westphal, ne tendraient à rien moins qu'à ruiner définitivement la crédibilité historique des livres du Pentateuque, à vaporiser presque complètement la personnalité de Moïse et à faire disparaître de l'histoire israélite, sinon tout élément surnaturel et divin, du moins le « miracle physique et psychologique. » — « L'évolution de la conscience religieuse d'Israël dans l'âme des prophètes n'en reste pas moins quelque chose d'unique et de vraiment sacré, » ajoute M. Sabatier. Sans doute, répondrons-nous, c'est déjà beaucoup, cela, mais c'est insuffisant, et nous sommes persuadé qu'il reste plus que cela, même avec les conclusions de la critique moderne sur la composition du Pentateuque. « Il m'a paru,

[1] Il n'est que juste de mentionner ici le travail, un peu plus pesant, mais non moins solide et sérieux, de M. Ferdinand Montet, professeur à Montauban et docteur en théologie de la Faculté de Paris : *le Deutéronome et la Question de l'Hexateuque*. Paris, Fischbacher, 1891.

dit encore M. Sabatier, que M. Westphal ne se rend pas tout à fait compte de ce contre-coup de la critique sur l'histoire, et qu'après avoir montré dans la discussion des textes une rare intrépidité, il essaie bien vainement de fermer les yeux et de résister aux conséquences qui en découlent invinciblement. »

Nous avouons être dans la même situation que M. Westphal : il ne nous semble pas qu'il y ait lieu de tirer, des prémisses que nous acceptons comme lui, les conséquences que M. Sabatier en tire. Il va sans dire que, pour M. Westphal comme pour nous, les données scientifiques dont nous reconnaissons la valeur entraînent certains remaniements, certaines corrections dans la façon de concevoir et de présenter l'histoire sainte. Mais de là à renoncer complètement à savoir quelque chose de certain sur le compte de Moïse et de son œuvre personnelle, il y a une distance considérable. M. Sabatier nous semble se méprendre quand il dit : « Ne commet-on pas un cercle vicieux quand on croit pouvoir rattacher le Deutéronome à Moïse parce qu'on y reconnaît son esprit ? » Ainsi posée, cette question implique qu'on trouve « l'esprit de Moïse » dans le Deutéronome seulement. Mais c'est là méconnaître deux faits : premièrement l'existence fort ancienne de la législation d'origine mosaïque conservée par le Jéhoviste et par l'Elohiste, c'est-à-dire le Décalogue, le livre de l'Alliance ; et secondement l'étroite, la très étroite parenté qui rattache le Deutéronome à cette législation primitive, parenté si marquée qu'on peut sans se tromper employer le terme de filiation, le Deutéronome étant à un degré extraordinaire la reproduction, l'enfant si nous osons ainsi dire, du livre de l'Alliance et des dix commandements. Le souffle des anciens âges, que nous révèlent ces antiques formules de lois, et que respire aussi la poésie hébraïque des premières générations, comme le cantique de Débora par exemple, nous le retrouvons dans le Deutéronome. Comme le dit M. Westphal (II, p. 132), « le seul fait que l'auteur du Deutéronome se soit senti pressé de revenir sans cesse en son discours sur les événements du désert montre assez qu'il écrivait dans un temps où l'âme du peuple israélite vivait encore de ces grands souvenirs [1]. »

[1] Comp. aussi ce que dit au sujet du document sacerdotal M. le professeur Vuilleumier, *Revue de théologie et de philosophie*, 1883, p. 150. (Comp. Westphal, II, p. 30, note.)

VIII

Il est enfin un dernier point que nous devons toucher en terminant, quoiqu'il ne s'agisse pas de quelque chose de spécial au travail de M. Westphal. Peut-être, probablement même, tel de nos lecteurs, après avoir eu la patience de nous suivre jusqu'ici, si ce n'est déjà dès le début de cet article, se sera-t-il exclamé : Et le témoignage du Seigneur Jésus-Christ! En d'autres termes, le nom de Moïse se trouvant indissolublement uni, dans les écrits du Nouveau Testament et jusque sur les lèvres du Sauveur, à la mention des livres du Pentateuque, la question n'est-elle pas réglée par là même, et toute investigation ultérieure n'est-elle pas d'emblée à rejeter? Voilà ce que beaucoup pensent et ce que plusieurs disent. Dans l'opuscule cité plus haut, l'évêque anglican Ellicott se place résolument sur ce terrain. Et comme tout ce qui touche à la personne de Jésus est fait pour nous inspirer la plus grande réserve et la plus complète déférence, nous nous garderons bien de traiter légèrement ce point de vue, respectueux et respectable à coup sûr.

Nous ne nous sentons aucunement qualifié pour traiter *ex professo* et dans son ensemble la question de l'autorité de Jésus-Christ et de l'infaillibilité de chacune de ses paroles. Ce sujet capital a été récemment abordé par des maîtres auxquels nous sommes heureux de pouvoir renvoyer nos lecteurs [1]. Nous nous attacherons uniquement au point spécial qui nous occupe, la question de l'auteur et du mode de composition du Pentateuque. Dans une soixantaine de passages le Nouveau Testament parle de Moïse, mais sur ce nombre la plupart n'ont nullement trait au grand prophète en tant qu'écrivain des

[1] Dans le *Chrétien évangélique*, MM. Frédéric Godet (avril 1891) et Aloys Berthoud (mars et avril 1892); M. Georges Godet dans la *Nouvelle Revue de théologie* de Montauban (juille 1891). Comparez aussi *Semaine religieuse* de Genève, N° du 25 juin 1892. Et dans la *Revue chrétienne* les articles de MM. Ménégoz (juin 1892) et Bœgner (juillet et août 1892). Voic en particulier ce que dit M. Frédéric Godet : « La question la plus difficile est celle que soulèvent quelques citations qu'a faites Jésus de l'Ancien Testament, en les accompagnant des noms des auteurs cités.... La critique réclame ses droits, même en face de ces déclarations. Et pour les lui refuser, il faudrait ou attribuer à Jésus la toute-science, ce que ne permet pas le Nouveau Testament, ou statuer une révélation particulière dans chacun de ecs cas particuliers, ce à quoi il ne me paraît pas que nous soyons suffisamment autorisés.... Ce que Jésus avait appris des hommes quant aux choses terrestres, et pour autant que cela n'était pas en rapport avec son œuvre de salut, n'a pu être en dehors de la faillibilité humaine. » (*Chrétien évangélique*, 1891, p. 159.)

cinq livres de la Thora. Les uns font allusion à certains faits de sa carrière, d'autres mentionnent son rôle comme législateur, d'autres parlent d'une façon toute générale de « la loi de Moïse. » Il y en a seize en tout qui sont directement relatifs à notre sujet ; les uns sont dans la bouche de Jésus et de ses disciples, d'autres dans la bouche des Juifs, ses contradicteurs. On a tenté d'expliquer ces passages de telle manière que leur portée fût atténuée et que Moïse ne fût pas considéré comme devant être l'auteur de toute la loi[1]. Mais cette prétention nous paraît insoutenable et nous sommes persuadé qu'au temps du Seigneur la croyance à la mosaïcité du Pentateuque était universellement répandue parmi les Juifs. Jésus a-t-il partagé cette croyance ? Oui, pensons-nous. Et s'il l'a partagée, n'est-ce pas pour tout croyant une raison péremptoire d'en faire autant et de suspendre toute investigation critique sur le Pentateuque lui-même ?

Il nous semble que nous ne sommes point affranchis par là du devoir de procéder à ce travail d'étude attentive, de recherche et d'analyse, et de consulter avant toute chose, sur l'origine et la composition des cinq livres du Pentateuque, le témoignage interne de ces livres eux-mêmes. Et si cet examen, que nous avons commencé, il y a bien des années déjà, avec la présupposition et le secret désir de trouver la solution mosaïque confirmée, a fini par nous conduire, malgré notre répugnance initiale, à de tout autres résultats, à ceux que nous avons exposés dans cet article,... que faire ? Résister à l'évidence ? Non, n'est-il pas vrai ? Mais alors, les termes employés par Jésus-Christ ? Il faudra les expliquer autrement qu'en invoquant son infaillibilité. Il faudra se résigner à admettre que, sur des sujets qui ne touchent pas à la vie religieuse et morale, sur des sujets d'histoire et de littérature, fût-ce même sur des sujets d'histoire sainte et de littérature biblique, Jésus a partagé les idées de son temps et redit les assertions de ses contemporains. Et si ces idées, ces assertions étaient erronées, on arriverait ainsi à cette conclusion que, sur des questions de cet ordre, Jésus n'a pas été soustrait à la règle d'après laquelle *errare humanum est.*

[1] Comp. dans la *Revue de théologie et de philosophie* (1883-1884) la traduction (en trois articles) d'un travail de M. Francis Brown : La mosaïcité du Pentateuque et le Nouveau Testament.

A ceux qu'épouvante cette pensée (et nous comprenons leur émoi, nous en sommes touché et ému à notre tour), nous soumettrons simplement cette remarque que Jésus a été semblable à nous en toute chose hormis le péché, et que l'erreur n'est pas un péché. Et nous ajouterons que bien loin de trouver dans cette constatation une diminution, une dépréciation de notre Sauveur, nous y voyons au contraire un motif de plus de reconnaissance et d'admiration attendrie envers lui. Car il n'a pas seulement voulu partager nos misères physiques, la faim, la soif, la fatigue, nos souffrances, nos angoisses, notre mort, mais aussi s'abaisser à partager nos erreurs et nos ignorances. Son dépouillement ne nous apparaît que plus adorable et plus divin.

LUCIEN GAUTIER.

JÉSUS-CHRIST HOMME

Jésus priait. (Marc I, 35.)

Suivant le côté par lequel on aborde une montagne, son aspect change. C'est bien la même montagne, le même sommet, portant un même nom, mais à nos yeux la montagne est différente. Ce n'est pas que nos yeux nous trompent. Ils peuvent nous tromper et le font souvent. Mais lors même qu'il n'en est rien, suivant que nous abordons la montagne par un versant ou par un autre, elle se présente à nous sous un aspect différent, car, dans un cas comme dans l'autre, nous ne voyons qu'une partie de la vérité. Celui qui serait assez puissant pour embrasser d'un seul regard la montagne toute entière, celui-là, de quelque côté qu'il la contemplât, la verrait toujours la même. Mais où est l'homme qui puisse ici-bas prétendre voir comme Dieu voit et ne soit obligé dans sa petitesse d'envisager les choses de différents côtés, successivement et à divers points de vue ? Il n'est pas de colline que nous ne devions tourner et contourner pour en saisir tous les aspects. Or, quelle montagne que la montagne de l'Eternel ! Sous combien d'aspects divers le Rocher des siècles ne s'est-il pas déjà présenté aux générations qui se sont succédées à ses pieds ? Quelle naïveté et quelle illusion chez ceux qui prennent leur angle visuel pour la montagne même et identifient la vérité avec leur formule théologique !

Depuis le jour où Jésus, dans le voisinage de Césarée de Philippe, posait à ses disciples cette question : « Qui disent les hommes que je suis, moi, le Fils de l'homme ? » la pensée religieuse a, pendant les dix-huit siècles de son pèlerinage, contourné la montagne et se trouve aujourd'hui, à certains égards au moins, dans une position diamétralement opposée à celle du point de départ.

Au moment où il posait cette question, Jésus-Christ était connu de tous pour être un homme, né d'une femme, enfant de sa mère Marie, l'épouse du charpentier Joseph. Jésus avait, aux yeux de tous, grandi en suivant le développement par lequel tout enfant

est tenu de passer. Quoi d'étonnant dès lors qu'à la question posée par lui, la réponse unanime soit qu'il est homme et rien qu'un homme ? Qu'étaient les Jean-Baptiste, les Elie ou quelque autre des prophètes ? sinon des hommes, auxquels Jésus peut bien être comparé, puisque comme eux il possède une puissance supérieure, mais que de son côté il ne saurait dépasser puisqu'il est homme soumis aux mêmes infirmités que nous, tellement que ses frères eux-mêmes ne croyaient pas en lui.

Pierre le premier saisit en Jésus l'autre face de la vérité. A ses yeux, Jésus est homme, sans doute, tout aussi bien que pour les autres, mais, de plus que les autres, il a reconnu en Jésus le Fils du Dieu vivant, le Messie qui devait venir. Comme ces génies dont parle Pascal, Pierre possède les deux pôles de la vérité, Jésus est à la fois le Fils de l'homme et le Fils de Dieu.

Or, qu'aujourd'hui on pose la même question et qu'on recueille les réponses concernant le Fils de l'homme. La forme des réponses peut varier, mais, à part l'opinion des adversaires du Christ et de l'Evangile, la réponse tout aussi unanime est que Jésus est le Fils de Dieu. Loin de nous la pensée de contester la justesse de cette assertion. Jésus est aussi réellement Fils de Dieu qu'aux jours de sa chair il était Fils de l'homme. Nous nous permettons seulement d'ajouter, qu'aujourd'hui comme autrefois, nous n'avons là qu'un des pôles de la vérité et que pour être dans la vérité il nous en faut un second. L'humanité de Jésus n'est, en effet, pas moins indispensable que sa divinité. Jésus-Christ est à la fois vrai homme et vrai Dieu. La vérité n'est pas entre les deux, mais renferme ces deux points de vue en s'élevant à une unité supérieure. Ce qu'on a appelé les deux natures de Jésus-Christ, sa nature humaine et sa nature divine, ne sont pas deux diamants également précieux dont il ne faut perdre ni l'un ni l'autre, mais dont l'un pourrait à la rigueur se perdre sans que l'autre en souffrît. L'humanité et la divinité sont les deux faces d'une même vérité, faces qui peut-être ne jettent pas les mêmes feux, mais faces dont l'une appelle aussi nécessairement l'autre qu'un pôle appelle l'autre pôle. A la raison chrétienne à saisir cette vivante unité. Elle existe puisque Jésus a existé, elle a été vue, puisque Pierre l'a contemplée et a saisi dans les profondeurs de son âme ce que ni la chair ni le sang ne lui

avaient révélé. La foi est une substance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit point.

Il est vrai qu'à ce moment Pierre ne connaissait encore rien d'une coéternité du Fils avec le Père. Il n'avait point encore vu en son Maître la parole qui au commencement était avec Dieu et qui était Dieu lui-même. Il ne savait pas que celui à qui il parlait était celui par lequel toutes choses ont été faites et sans lequel rien de ce qui a été fait n'a été fait. Ce ne fut que plus tard que l'horizon du disciple s'élargit, que sa pensée s'éleva et qu'il lui fut donné de parvenir à la plénitude de la foi. Pour le moment, il ne sait qu'une chose ; c'est que Jésus est le Christ, le Fils du Dieu vivant.

Jésus suit avec ses disciples une marche d'une admirable sagesse. Il laisse la lumière pénétrer peu à peu leur esprit et leur cœur. Leur ignorance l'attriste quelquefois, elle ne l'effraie pas. Point de système tout fait qu'il prétende leur imposer. Se contentant de déposer en eux le germe fécond d'une vie nouvelle, il attend de la bénédiction d'en haut le développement et l'achèvement de son œuvre. Peut-être que tous ne parviendront pas aux mêmes hauteurs. Qui sait si, pour plusieurs d'entre eux, le sommet de la montagne ne restera pas toujours enveloppé de nuées qui le déroberont à leur vue ? Jésus ne les récusera pas cependant pour ses disciples. Il ne leur fermera pas les portes du royaume. Il ne viendra pas, nouveau prophète de malheur, leur prédire une ruine certaine pour avoir trop tôt assis leur espérance de vie éternelle. Si la même conception théologique était chose capitale, Jésus aurait-il laissé les douze dans une ignorance aussi complète de toutes les grandes questions qui agitent aujourd'hui le monde chrétien ?

Et si Jésus a trouvé bon qu'il en fût ainsi, s'il a laissé à plus tard d'instruire ses disciples, quand leur foi plus éclairée serait devenue, par le lait de sa parole, capable de supporter la viande des forts, ne serait-il pas possible aujourd'hui à ceux qui sont encore petits en la foi de se mettre au bénéfice d'une semblable méthode ? A ceux qui, se confiant en Jésus comme en leur Sauveur, ne peuvent s'élever encore à ces grandes questions de la préexistence du Fils et de ses rapports avec le Père, sera-t-il interdit de s'arrêter, comme Pierre à Césarée de Philippe, au seul Jésus tel que nous le connaissons et tel que nous l'aimons et de chercher à

comprendre ce qu'il est pour nous, laissant à d'autres, — à ceux qui sont forts, — le soin de porter leur pensée plus loin et plus haut ? Si le gland tombé en terre ne sent pas encore en lui les forces suffisantes pour pousser les racines et les branches convenables à un grand arbre, pourquoi l'empêcherait-on de pousser son jet selon sa taille et selon son âge ? La seule chose qu'on soit en droit de lui demander est de ne pas compromettre par une croissance anormale son développement subséquent. Ou pour parler sans image, lors même que nous ne parviendrions pas à expliquer toutes les difficultés ni à pénétrer tous les mystères, nous ne croirons pas nécessairement avoir compromis l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ en cherchant à en comprendre quelque chose.

Nous désirons pour le moment gravir un petit nombre seulement des pentes qui se dressent devant nous, celles qui sont le plus rapprochées. Quant aux autres, aux cimes altières, il nous suffira de n'avoir pas rendu leur accès plus difficile, plus inaccessible allions-nous dire, que par le passé.

Dans la marche que Jésus suit pour se faire connaître de ses disciples, nous pouvons distinguer trois périodes : La première commence avec le premier âge de Jésus et dure jusqu'à la scène de Césarée de Philippe. C'est le temps où Jésus n'est pas connu des siens d'une manière sensiblement différente que des foules. Son entourage tout entier ne voit en lui qu'*un homme*.

La seconde période est inaugurée par la réponse de Pierre et dure jusqu'après la résurrection. Jésus est devenu objet de foi pour ses disciples qui ont reconnu en lui un élément qualitativement différent de ce qui se trouve chez les autres hommes. Jésus est à leurs yeux *le Fils de Dieu*.

La troisième enfin est celle où Jésus après avoir reçu toute puissance dans le ciel et sur la terre s'assied à la droite de la Majesté divine dans les lieux célestes. Dans cette période, la foi des disciples franchit un nouveau degré. Jésus devient pour eux l'unique Médiateur entre Dieu et les hommes, le seul nom donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvés. Jésus est alors *Fils unique de Dieu*.

On le comprend, ce ne sont pas là trois degrés que Jésus tra-

verserait comme s'il eût été d'abord uniquement homme, qu'ensuite il fut devenu Fils de Dieu, pour être finalement élevé dans la gloire comme notre Sauveur. Jésus a été dès l'origine tout ce qu'il est devenu plus tard. Comme le gland possède dès l'origine la vie en vertu de laquelle il deviendra chêne et que, selon une expression devenue banale, le chêne est tout entier renfermé dans le gland, Jésus-Christ a dès son incarnation été homme, Fils de Dieu et Fils unique de Dieu, mais tout en lui ne s'est pas manifesté à la fois. Il y a des phases dans son développement comme il y a des degrés dans la foi des disciples. Mahomet dit quelque part que la foi n'est susceptible ni de diminution ni d'augmentation. La foi des disciples de Jésus-Christ, au contraire, s'empare toujours plus de son objet afin d'en sonder toujours plus les insondables profondeurs. « Que Christ, dit l'apôtre, habite dans vos cœurs par la foi, et qu'étant enracinés et fondés dans la charité vous puissiez comprendre avec tous les saints quelle est la largeur et la longueur, la hauteur et la profondeur et connaître l'amour de Christ qui surpasse toute connaissance afin que vous soyez remplis de la plénitude de Dieu. » (Eph. III, 17-19.)

Comme Abraham logeant des anges sans le savoir, les disciples ont vécu avec Jésus sans connaître la qualité de leur hôte. Mais peu à peu leurs yeux se sont ouverts. Derrière le premier plan de la personne humaine de Jésus, leur en apparaît un second, bientôt suivi d'un troisième. A mesure que la lumière d'en haut pénètre leur esprit, Jésus grandit à leurs yeux et d'homme devient Dieu.

La marche suivie par Jésus avec ses disciples est celle aussi que nous nous proposons de suivre dans le présent travail. Dans une première partie nous parlerons de Jésus *homme*, indépendamment de tout ce qui le distingue de nous. Dans une seconde, nous verrons précisément ce qui le distinguait du reste des hommes, à savoir sa qualité de *Fils de Dieu*. Dans la troisième enfin nous pénétrerons plus avant dans la personne de Jésus-Christ, dans ce qui fait de lui le *Fils unique de Dieu*.

Jésus-Christ homme, Jésus-Christ Fils de Dieu et Jésus-Christ Fils unique de Dieu, telles sont donc les trois faces sous lesquelles nous avons à considérer la personne de Jésus. Nous prions le lecteur de bien vouloir s'en souvenir.

I

Il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup sur le caractère réellement humain de Jésus-Christ. Personne n'ignore et, qui plus est, personne aujourd'hui ne conteste que si Jésus mangeait, c'est qu'il avait besoin de manger ; que s'il buvait, c'est qu'il ne pouvait se passer de boire ; que s'il se reposait, c'est que lui aussi était sujet à la fatigue. Sur tous ces points l'Ecriture est trop explicite pour que nous devions insister davantage. Ce n'est pourtant pas en ces besoins tout physiques que consiste proprement l'humanité de Jésus. Manger, boire, dormir, et nous pouvons dire aussi sentir, comprendre, vouloir, etc., ne sont pas l'apanage exclusif de l'homme. L'animal ne lui cède en rien à cet égard. L'homme, a-t-on dit, est un animal religieux. Il faut donc qu'au point de vue religieux Jésus-Christ ait été homme et ait vécu ici-bas dans les mêmes conditions que nous. S'il en était autrement, que deviendrait l'humanité de Jésus ? Il nous serait semblable par notre nature physique et animale et pour ce qui fait de nous, à proprement parler, des êtres humains, à l'image de Dieu, il suivrait une voie différente ! Quelle valeur aurait alors pour nous son exemple ? Du moment que Jésus eût trouvé en lui une porte de derrière qui lui eût permis d'échapper aux conditions d'existence qui sont notre partage ici-bas, la valeur morale de son exemple serait dès l'abord absolument perdue. Pour pouvoir nous être proposé comme modèle, Jésus n'a dû posséder pendant sa carrière terrestre que les seules forces et n'a dû triompher qu'au moyen des seules vertus que Dieu donne aux hommes et qu'il met dès ici-bas à la portée de chacun de nous. Nous en serions réduits sur ce point à cette seule preuve qu'elle nous paraîtrait avoir force majeure. Mais nous n'en sommes pas réduits aux seules exigences de la raison. Nous avons des preuves, la preuve faut-il dire la plus péremptoire qu'on puisse désirer, car Jésus *priait*. « Au matin, dit Marc I, 35, Jésus sortit et s'en alla dans un lieu désert et là il priait. »

Ce n'est pas une fois seulement que Jésus a prié. Il n'est pour ainsi dire pas une page des Evangiles qui ne nous montre Jésus en prière. A son baptême, c'est pendant qu'il est en prière que le ciel

s'ouvre et que le Saint-Esprit descend sur lui sous la forme d'une colombe. (Luc III, 21.) La veille de l'élection des douze, Jésus se retire sur une montagne et passe toute la nuit à prier Dieu. (Luc VI, 12, 13.) Après la multiplication des pains, Jésus sachant que le peuple le voulait enlever afin de le faire roi, se retire à l'écart, pour prier. (Jean VI, 15.) C'est pendant que Jésus prie sur la montagne que l'aspect de son visage devient tout changé et qu'il est transfiguré en la présence de ses disciples. (Luc IX, 29.) A Césarée de Philippe, il se relève de prière quand il interroge ses disciples sur ce que le peuple dit de lui. (Luc IX, 18.) Jésus sortait de prière quand ses disciples lui demandent de leur apprendre à prier, comme Jean l'avait appris à ses disciples. (Luc XI, 1.) Il prie à la résurrection de Lazare et rend grâces à Dieu de ce qu'il est toujours exaucé. (Jean XI, 41.) « Simon, fils de Jonas, dit-il à Pierre, Satan a demandé à vous cribler comme le blé, mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point. » (Luc XXII, 32.) Luc nous a conservé la prière que Jésus adresse à Dieu au retour des soixante-et-dix disciples (Luc X, 21-22), et Jean la prière dite sacerdotale. (Jean XVII.) Et en Gethsémané ! et sur la croix ! Qu'est-ce, sinon une prière, que sa dernière parole : « Père, je remets mon esprit entre tes mains ? » (Luc XXIII, 46.)

Autant que nous en pouvons juger, Jésus rend grâce avant chaque repas. (Marc VIII, 6 ; XIV, 22 ; Luc XXIV, 30.) Il est, en outre, impossible que Jésus commande à ses disciples quelque chose qu'il n'aurait pas pratiqué lui-même. S'il leur dit : « Veillez et priez ! » c'est que lui-même veillait et priait. S'il leur dit : « Aimez vos ennemis ; priez pour ceux qui vous persécutent ! » c'est que lui-même aimait ses ennemis et priait pour ceux qui le persécutaient, comme nous en avons, du reste, un exemple dans la prière qu'il offre pour ses bourreaux. Les évangiles ne disent pas tout, mais ils nous donnent encore la parabole du juge inique, prononcée, nous dit Luc (XVIII), afin de montrer qu'il faut toujours prier et ne point perdre courage. Elle nous permet de conclure que Jésus pratiquait lui-même cette recommandation.

La communion constante que Jésus soutient avec Dieu en est une preuve nouvelle. Comment Jésus se serait-il maintenu dans une semblable communion sans une prière continuelle ? La prière con-

siste précisément dans la communion de l'âme avec Dieu. Par elle notre âme s'élève à Dieu, par elle Dieu descend à nous :

> Seigneur, du sein de la poussière,
> Mon âme crie à toi.
> Descends, ô Dieu ! dans ma prière
> Que je te sente en moi !

Quand donc nous disons que Jésus a vécu dans une communion constante avec Dieu, nous disons que Jésus a prié sans cesse.

Dieu ne prie pas. On prie un plus grand que soi. En priant, Jésus reconnaît que Dieu est plus grand que lui, ce qu'il déclare du reste en tout autant de termes : « Je vais au Père parce que le Père est plus grand que moi. » (Jean XIV, 28.) Les termes de *Père* et de *Fils* qui reviennent si souvent dans sa bouche renferment aussi la même idée. Un fils n'est pas en dignité l'égal de son père. Le père est au-dessus de son fils. Au père à commander, au fils d'obéir. « Je suis descendu du ciel pour faire, non point ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a envoyé. — Ma nourriture est de faire la volonté de Celui qui m'a envoyé. »

Parmi les êtres que nous connaissons, l'homme est le seul qui prie. Les anges ne nous sont jamais présentés comme priant. Peut-être prient-ils, il serait téméraire de le nier, toutefois c'est peu probable. La prière est un acte de foi et les anges contemplent la face de Dieu. Tous les exemples que l'Ecriture met devant nos yeux se rapportent à des hommes, car nous marchons par la foi et non par la vue. Les Abraham, les Moïse, les Daniel, etc., n'étaient pas autre chose que des hommes de foi. En nous montrant Jésus en prière, l'Ecriture le place à cet égard sur le même rang que nous. Elle en fait un homme de foi.

Jésus prend soin, il est vrai, de ne pas assimiler complètement les rapports qu'il soutient avec son Père avec ceux qui existent entre ses disciples et son Père. « Je monte, dit-il, vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » Ces rapports sont, en effet, aussi différents entre eux que la position de Christ à l'égard de Dieu est différente de la nôtre. Nous sommes pécheurs, Christ est sans péché. Mais la foi n'est point une conséquence du péché. La conséquence du péché est l'incrédulité. La foi est la loi de notre nature humaine dans sa condition terrestre. Participant de notre

nature humaine et terrestre, Jésus ne pouvait pas être homme sans marcher par la foi. Contester ce fait, c'est contester l'humanité de Jésus tout entière. Dire que Jésus est homme, comme l'Ecriture le fait, ou dire que nous croyons à son humanité comme nous le faisons tous, c'est implicitement reconnaître que Jésus a marché par la foi. Ainsi l'a compris l'auteur de l'épître aux Hébreux qui met dans la bouche de Jésus cette parole : « Je me confierai en lui. » Et ailleurs : « Poursuivons constamment la course qui nous est proposée, regardant à Jésus le chef et le consommateur de la foi. » (Héb. XII, 1, 2.)

Mais ici se pose une question. La foi de Jésus est-elle de même nature que la nôtre ? Jésus a-t-il dû croire au même sens où nous devons croire ? La question, on le comprend, est d'une importance extrême. A quoi sert-il d'établir que Jésus a marché par la foi si sa foi n'est pas de même nature que la nôtre ? Aussi sont-ils nombreux ceux qui, tout en accordant que Jésus a été chef et consommateur de la foi, contestent cependant le second point et réussissent, à force de réserves, à faire passer tout un système de métaphysique, absolument étranger aux enseignements de l'Ecriture. Et cependant combien il serait étrange qu'il en fût autrement? Voilà Jésus qui, aux termes mêmes de l'Ecriture, est appelé le chef de la foi et cela immédiatement après un tableau grandiose où tous les héros de la foi ont été successivement appelés en témoignage, et l'on voudrait que le mot foi eût un sens différent dans l'un et dans l'autre cas, quand il est appliqué aux précurseurs de Christ et quand il est appliqué à Christ lui-même, quand il désigne la puissance par laquelle les hommes de Dieu ont été rendus capables d'être ses témoins sur la terre, et quand il désigne la puissance par laquelle Christ est devenu le témoin par excellence ! Ne comprend-on donc pas que la moindre différence établie entre la foi de Jésus et celle de ses devanciers est une atteinte portée à la qualité de chef que l'auteur de l'épître attribue à Christ ; que la valeur de l'exhortation en serait radicalement détruite ; qu'il serait étrange que l'auteur ne s'en fût pas aperçu et que s'il s'en était aperçu, on porte une atteinte des plus graves à son caractère moral ? Du moment que Jésus reçoit, dans le contexte qu'on sait, le titre de chef de la foi, ce terme ne peut être pris dans un autre sens que celui qu'il a dans tout le

chapitre précédent et doit être entendu en ce sens que, comme Abel, Enoch, Noé et tous les patriarches ont marché, Jésus-Christ aussi a marché, à cette différence près, que la foi encore imparfaite chez les premiers est parfaite en Christ ; de telle sorte que Jésus-Christ a non seulement été un croyant ou le plus grand des croyants, mais encore le croyant au sens absolu du mot. Il a réalisé en sa personne la foi au point d'en devenir le chef et le consommateur.

II

Ce résultat, auquel nous sommes amenés par la simple logique des choses, est confirmé de toutes parts par les récits évangéliques et c'est à l'indication des données que nous fournit l'Ecriture à cet égard que nous consacrerons la fin de cet article. Reprenons quelques-unes des prières de Jésus afin de les examiner de plus près.

La première en date est celle qui se rattache au fait de son baptême. « Tout le peuple, nous dit Luc (III, 21, 22), se faisant baptiser, Jésus fut aussi baptisé et pendant qu'il priait le ciel s'ouvrit et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle comme une colombe, » etc. Il peut sembler à première vue que nous ne savons rien de la prière que Jésus fit monter à Dieu à cette occasion, puisque aucun des évangiles ne la mentionne. Un examen plus attentif nous apprend cependant plusieurs choses. Il y a, en effet, un rapport étroit entre la prière de Jésus et le don qui lui est fait, celui du Saint-Esprit. Au moment où il prend en main la cause de notre humanité déchue, que pouvait désirer le Fils de l'homme de plus excellent que l'esprit de sagesse, de puissance et d'amour par lequel seul il pouvait mener à bien une si grande entreprise ? Les évangiles, il est vrai, ne le disent pas. L'acte de consécration à Dieu que Jésus accomplissait à ce moment suffisait, nous le voulons, à l'occuper tout entier. Jésus pouvait ne rien demander. Mais il n'importe, Dieu fait descendre sur lui la grâce qui lui est nécessaire et si cette grâce est le Saint-Esprit, c'est que ce don correspondait en Jésus à un besoin réel. Jésus avait donc besoin pour accomplir son œuvre d'une mesure plus abondante et toute nouvelle du Saint-Esprit.

Par lui-même donc et tel qu'il était avant d'avoir été revêtu de l'Esprit d'en haut, Jésus ne possédait pas une force suffisante pour

affronter les périls qui le menaçaient et sortir victorieusement de la lutte. Comment exprimer d'une manière plus claire et plus évidente le fait qu'enfant ou jeune homme, Jésus n'a pas possédé la plénitude de l'Esprit ; que cette plénitude n'est venue en lui que peu à peu, par suite d'un dépouillement de plus en plus complet de lui-même ? C'est, en effet, une des lois du royaume de Dieu que toute obéissance et tout sacrifice porte en soi sa récompense. A qui donne, Dieu donne ; à qui se donne, Dieu se donne en retour. En se faisant baptiser du baptême de repentance, Jésus prenait sur lui notre péché et s'immolait lui-même ; aussi Dieu se donne-t-il à lui dans une mesure toute nouvelle par le don du Saint-Esprit.

Sans avoir donc jamais eu défaut de la grâce de Dieu, la possédant, au contraire, dans toute la mesure où elle lui était nécessaire, Jésus a cependant crû en grâce devant Dieu et devant les hommes (Luc II, 52), et bien qu'animé de l'Esprit de Dieu dès le sein de sa mère (Luc I, 35 ; comp. Luc I, 15), il n'en a possédé la plénitude qu'au soir de sa vie. Jusqu'alors Jésus grandit. Son baptême est une des phases les plus importantes de sa croissance spirituelle, mais elle n'en est sans doute ni la première ni la dernière.

Saint Luc raconte qu'avant de choisir les douze apôtres, Jésus fut toute la nuit à prier. « Or, il arriva en ces jours-là qu'il alla sur la montagne pour prier, et il fut toute la nuit à prier Dieu. Et quand il fut jour, il appela à lui ses disciples et il en élut douze d'entre eux qu'il nomma apôtres. » (Luc VI, 12, 13.)

N'y aurait-il aucune relation entre ces deux faits et serait-ce outrepasser les règles d'une saine exégèse de faire, comme on le fait ordinairement, de cette nuit de prière une préparation pour l'œuvre si difficile du lendemain ? L'Ecriture ne le dit pas positivement et l'on pourrait à la rigueur ne voir là qu'un rapprochement fortuit. Toutefois personne à notre connaissance n'a nié un tel rapport et, sans le marquer explicitement, le récit biblique invite à une telle conclusion. Il suffit du reste de penser à l'importance capitale que devait avoir pour l'œuvre de Jésus toute entière le choix des apôtres pour comprendre que Jésus devait sentir le besoin de demander à Dieu qu'il voulût tout conduire, qu'il mît lui-même à part ceux qu'il convenait d'élire, qu'il les lui fît connaître et lui donnât pour cela l'esprit de discernement qui lui était nécessaire.

Cette conclusion serait repoussée que nous y serions ramenés par un autre chemin. Jésus déclare, en effet, qu'il n'est point venu pour faire sa volonté, mais la volonté de celui qui l'a envoyé, et cette parole il ne l'applique pas à un cas particulier à l'exclusion des autres, mais à sa vie tout entière, au choix des douze par conséquent tout comme ailleurs.

Or, qu'est-ce, dans le cas présent, que ne point faire sa volonté? Le moins qu'on puisse dire est que, dans l'élection des douze, Jésus n'a consulté ni ses goûts, ni ses désirs, ni sa propre sagesse, ni sa manière de voir ou de penser, cette manière de voir et de penser eût-elle d'ailleurs été en parfaite conformité avec celle de son Père. Pour ne point faire sa volonté, Jésus a dû tenir dans le silence tout ce qui venait ou aurait pu venir de lui. Il a dû, en revanche, reconnaître la volonté de Dieu, y mettre son plaisir et en faire, comme il s'exprime lui-même, sa nourriture, Dieu restant toujours le Maître, Celui qui commande, tandis que Jésus obéit.

Que maintenant, pour ce qui concerne l'élection des douze, Jésus ait eu connaissance de la volonté de son Père la nuit qui a précédé l'élection ou au moment de l'élection seulement, que la nuit de prière ait eu pour but de mettre Jésus en mesure de répondre d'une manière absolue à la volonté de Dieu ou qu'elle ait eu un but différent, le résultat pour ce qui nous concerne reste le même. Jésus n'a pas agi de son propre mouvement; il n'a pas tiré les lumières dont il avait besoin de sa propre expérience ou d'une connaissance surnaturelle qu'il aurait possédée en sa qualité de Fils de Dieu et qui l'aurait dispensé de recourir aux lumières et à la sagesse de son Père. Ces lumières, Jésus les a reçues de Dieu qui, en cette circonstance comme partout ailleurs, a été sa lumière et sa sagesse. De cette manière seulement, Jésus a fait la volonté de Celui qui l'a envoyé et non la sienne.

Une question encore : pourquoi Jésus prend-il cette position? pourquoi est-il à l'égard de Dieu comme quelqu'un qui est mort à soi et dont Dieu est la vie? Jésus y était-il contraint en vertu de sa qualité d'homme? ou bien, est-ce, comme tant de personnes persistent à le croire, une position à bien plaire qu'il garde parce qu'il veut bien la garder, mais qui ne l'empêche nullement d'avoir par devers lui une sagesse et une science égales à celles de Dieu?

Si les points de vue les plus absurdes et parfois les plus contradictoires n'étaient pas ceux auxquels, par motif de piété, on se cramponne souvent avec le plus de ténacité, il suffirait de poser la question pour qu'elle fût résolue. La simplicité de la foi aidant, on comprendrait qu'on ne peut appeler *pauvre* quelqu'un qui a par devers lui des trésors, dont il ne fait pas usage il est vrai, mais dont il pourrait faire usage s'il le voulait. On comprendrait surtout le danger qu'il y a à prétendre que Jésus a possédé, ou ce qui revient au même, pouvait posséder la toute-science, tandis qu'en réalité il ignorait ou feignait ignorer plusieurs choses. Mais nous savons qu'en ces matières le raisonnement sert peu. On ne quitte pas volontiers un point de vue dans lequel on s'est cantonné comme dans une forteresse. Laissant donc toute discussion, revenons-en au seul témoignage des Ecritures et cherchons à connaître Jésus tel qu'il nous est présenté dans les évangiles.

Prenons, par exemple, les questions que Jésus pose à ses divers interlocuteurs. A moins de faire des questions de Jésus un jeu aussi vain que puéril, il faut admettre que si Jésus pose une question c'est pour en apprendre la réponse. Qu'il y ait des cas qui sortent de cette règle et des questions qui ne soient qu'une manière de raisonner, personne ne le met en doute ; mais de là à affirmer que toutes les questions que Jésus pose sont dans ce cas, il y a loin. Sur quoi, par exemple, s'appuiera-t-on pour établir que lorsque, pressé par les foules Jésus s'arrête, se retourne et demande qui a touché ses vêtements, Jésus savait qui l'avait touché ? Il sait que quelqu'un l'a touché, car une vertu est sortie de lui ; mais ne peut-il avoir senti l'attouchement de la malade sans savoir qui était cette malade ? (Marc V, 30.) Ou bien, quand Jésus demande au démoniaque de Gadara quel est son nom, cette question fait-elle penser que Jésus connaissait son nom avant de le lui demander ? ou encore quand, avant la multiplication des pains racontée dans Marc VI, 38, Jésus demande à ses disciples : « Combien de pains avez-vous ? Allez et voyez ! » Jésus savait-il alors combien ils avaient de pains ? Si Jésus avait su que le figuier stérile n'avait pas de fruits, s'en serait-il approché « pour voir s'il y trouverait quelque chose ? » (Marc XI, 12, 13.) Quand, enfant et égaré à Jérusalem, Jésus est retrouvé au temple, assis en compagnie des docteurs de la loi, sa-

vait-il que ses parents le cherchaient avec angoisse ? (Luc II, 46.) Et en Gethsémané, Jésus connaissait-il toutes choses alors qu'il priait disant : « Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive ; toutefois non pas ce que je veux mais ce que tu veux ? » (Mat. XXVI, 39.) Se rend-on compte des conséquences désastreuses qu'entraînerait pour la sainteté de Jésus l'affirmation qu'à ce moment Jésus savait, ou aurait pu savoir que cette coupe ne pouvait passer loin de lui sans qu'il la bût ?

Il y a, du reste, sur ce sujet, une parole de Jésus qui, sans être à notre avis l'argument le plus fort, tranche cependant la question d'une manière absolue. C'est ce que Jésus dit à propos de son retour : « Quant à ce jour et à cette heure personne ne le sait, ni les anges qui sont dans le ciel, ni même le Fils, mais le Père seul. » (Marc XIII, 32.)

Que maintenant on affirme que Jésus a possédé une connaissance supérieure à celle des autres hommes, nous n'y contredirons point. Sa vie le prouve. Jésus a su tout ce qui était nécessaire à l'accomplissement parfait de sa tâche. Il parle lui-même de choses qu'il a vues autrefois chez son Père [1] (Jean VIII, 38) et Jean déclare que Jésus n'avait pas besoin qu'on lui rendît témoignage de l'homme, car il connaissait lui-même ce qui était dans l'homme. (Jean II, 25.) De plus Jésus était non seulement sans péché, il était parfait, et qui dira l'étendue d'une intelligence qui s'est développée dans de telles conditions ? Mais Jésus n'a pas connu toutes choses. Il ne lisait pas dans les profondeurs de l'avenir comme à livre ouvert. Les secrets de Dieu n'étaient pas les siens, du moins il ne les connaissait que dans la mesure où Dieu trouvait bon de les lui révéler.

Or, s'il en est ainsi au point de vue de la connaissance, nous étonnerons-nous qu'il en soit de même à d'autres égards encore ?

Pourquoi, par exemple, quand les foules de la Galilée, enthousiasmées par les miracles dont elles avaient été les témoins, par-

[1] Cette parole, la plus positive au point de vue de la science surnaturelle de Jésus, n'a pas et ne peut avoir le sens particulier qu'on se plaît souvent à lui attribuer. Immédiatement après, en effet, Jésus en dit tout autant en parlant des Juifs : « Pour vous, leur dit-il, vous faites ce que vous avez vu chez votre père, » ce qui, d'après le verset 43, signifie : chez le diable. Or, les Juifs avaient-ils vu ce père-là ? Et si, pour ce qui les concerne, il faut nécessairement prendre cette parole dans son sens moral, ne sommes-nous pas amenés à penser que pour Jésus il en est de même et que la vue dont il parle ici est celle de la foi dont le regard est fixé sur Dieu ?

lent de venir enlever Jésus afin de le faire roi, pourquoi Jésus oblige-t-il ses disciples à s'embarquer pendant que lui-même se retire seul à l'écart pour prier? (Mat. XIV, 22, 23; Jean VI, 15.) Jésus veut-il seulement éviter tout ce qui pourrait exciter la foule en se dérobant à leur ovation? Craint-il pour ses disciples l'effet contagieux de l'enthousiasme dont il est momentanément l'objet? Mais alors pourquoi se retirer seul? Craindrait-il pour lui aussi? Flairerait-il dans les circonstances du moment une odeur de mort contre laquelle il se met en garde? Voit-il dans les succès apparents de ses prédications, le renom qu'il s'est acquis, l'intention à peine voilée des foules de le faire roi, un danger auquel il sent le besoin de s'arracher pendant qu'il est temps, avant que la marée qui monte l'ait emporté? Dans ce cas, Jésus aurait fui la tentation. Lui qui veillait avec tant de sollicitude sur ses disciples, qui évite tout ce qui peut surexciter la foule, il aurait veillé pour lui aussi. Il ne se serait pas senti si fort qu'il pût braver le danger, il aurait agi comme il le recommandait à ses disciples et lui le premier aurait mis en pratique l'exhortation qu'il devait leur adresser plus tard en disant: « Veillez et priez de peur que vous n'entriez en tentation, car l'esprit est de prompte volonté, mais la chair est faible. »

Et les prières par lesquelles Jésus rend grâce à Dieu pour les biens qu'il en reçoit et celle surtout en Gethsémané! Qu'on se place en présence de ces larmes, de cette angoisse, de cette sueur qui de son front tombe en terre et qu'on se demande si Jésus a possédé par devers lui une puissance qui le dispensât de recourir humblement et complètement à l'Auteur de toute grâce et de tout don parfait? « C'est lui, dit l'épître aux Hébreux, qui, aux jours de sa chair, ayant présenté avec de grands cris et avec larmes des prières et des supplications à Celui qui pouvait le sauver de la mort et ayant été exaucé à l'égard de ce qu'il craignait, a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes. » (Héb. V, 7, 8.) A Celui qui pouvait le sauver de la mort! Jésus a donc été *sauvé* de la mort! que faut-il de plus pour prouver qu'il n'a point possédé par lui-même des forces suffisantes pour se délivrer de ses dangers, de ses tentations et de la mort, mais que cette délivrance, il l'a reçue, par la foi, de son Père qui est dans les cieux?

Chacun des exemples que nous avons pris et, nous n'hésitons pas à dire, chacun de ceux que nous n'avons pas pris, mais aurions pu prendre, nous ramène donc à la même conclusion. Jésus-Christ, assis aujourd'hui à la droite de la puissance dans les lieux célestes, n'a pas possédé durant sa vie terrestre de provision de sagesse, de force ou d'Esprit saint qui le dispensât de recourir à la source de toute grâce. Il n'a pas eu, en sa qualité de Fils de Dieu, de puissance inhérente qui lui aurait permis de se suffire à lui-même. Pendant toute sa vie terrestre, Jésus se montre réellement homme, vivant dans les conditions que Dieu a fixées à tout homme, à savoir de marcher par la foi. Prétendre que Jésus s'est trouvé à cet égard dans une condition différente de la nôtre est une affirmation absolument arbitraire, contraire au témoignage le plus explicite de l'Ecriture et dangereuse pour le caractère moral du Seigneur lui-même.

Nous dirons donc : ne nous faisons pas de Jésus une idée fantastique. Ne soyons pas plus sages que Dieu. Jésus n'a pas cru, alors qu'il était sur la terre, que ne pas savoir toutes choses portât atteinte à sa divinité, ne le croyons pas non plus. Attachons-nous à connaître Jésus tel qu'il s'est montré à nous. Ne lui ôtons rien, sans doute, de sa gloire, mais n'y ajoutons rien non plus. Tout ce que nous penserions y ajouter, en réalité nous l'ôterions. Vouloir glorifier Jésus en lui prêtant une autre gloire que celle à laquelle il a aspiré lui-même, c'est toujours le rabaisser. La plus belle erreur ne vaut pas la plus humble vérité. Jésus a voulu être semblable à nous en toutes choses, si l'on en excepte le péché. Bénissons Dieu qu'il en soit ainsi et reconnaissons dans ce Jésus humble et sans apparence le Fils bien-aimé du Père et le Sauveur dont nous avons besoin.

Nous résumons donc ce qui précède en disant que pendant sa vie terrestre, Jésus a été homme non seulement en ce sens qu'il a participé aux éléments inférieurs de notre être, mais qu'il l'a été encore en ce qu'il a eu une nature spirituelle en tous points semblable à la nôtre, le péché étant seul excepté.

J. Reymond.

DES CONDITIONS DU BEAU

La recherche et l'étude du beau appartiennent à cette région moyenne de l'activité humaine qui a des attaches d'une part avec le monde physique, d'autre part avec le domaine supérieur de la conscience. Il n'est pas inutile de se rendre compte de la première de ces deux relations pour bien comprendre la seconde. Certaines observations faites du côté de la nature extérieure peuvent se reproduire et trouver leur pendant lorsqu'on se tourne vers le monde moral. Cette réflexion se présente naturellement à l'esprit en parcourant un volume à la fois très spécial et fort attrayant, œuvre de M. Jacques-Louis Soret, professeur à l'Université de Genève et récemment publié après la mort de l'auteur. Il a pour titre : *Des conditions physiques de la perception du beau.*

Dans une première partie on étudie ce qui concerne la forme, la couleur et d'autres propriétés des objets matériels dans leurs rapports avec nos sens, tandis qu'une seconde partie traite du beau dans la nature, des arts décoratifs et de l'architecture, puis de la peinture, de la sculpture, de la musique et de la poésie. Malheureusement l'auteur n'a pu achever l'étude des sujets les plus relevés qui sont indiqués dans son plan et dans lesquels il aurait montré une grande supériorité de vues, encore qu'il dût sortir alors du champ de ses études habituelles. Ce qu'il a rédigé est remarquable par la lucidité de l'exposition autant que par la perspicacité dont témoignent de nombreuses observations dans les divers domaines de l'art.

M. Soret parle en physicien, en homme de science ; il ne se préoccupe point des discussions philosophiques dont l'art et la beauté sont l'occasion, non qu'il les ignore ou en méconnaisse l'intérêt, mais parce qu'il veut se tenir sur le terrain solide des faits susceptibles d'être vérifiés. Par là même il peut fournir une excellente base à ces recherches d'un ordre plus général, ou du moins une pierre de touche pour juger de la conformité de telle opinion

avec les faits. Prenons un exemple. De même qu'en morale il est des philosophes pour qui les mots *bien* et *mal* ne représentent que des notions conventionnelles auxquelles ne correspond aucune réalité permanente et nécessaire, il est une école esthétique aux yeux de laquelle les mots *beau* et *laid* n'expriment que des impressions subjectives que ne justifie aucune qualité des objets eux-mêmes. L'art n'a dès lors d'autre but que de manifester l'état d'esprit de l'artiste au moment où il s'exprime ; le sujet qu'il traite importe peu ; plus il sera insignifiant, menu, impalpable, mieux cela vaudra : ce qui faisait dire à un peintre de cette école que son idéal serait de n'avoir point de sujet du tout, s'il y avait moyen de s'en passer pour faire une toile. Il est à craindre, disons-le en passant, qu'en suivant cette voie-là, on ne fournisse mainte occasion d'appliquer ce mot de Vinet : « Il y a des rhéteurs parmi les peintres, et des tableaux qui sont des déclamations. »

Si nous plaçons ce point de vue en face des faits rassemblés par Soret, ceux-ci ne paraissent pas favoriser une théorie aussi exclusive. Ils tendent à constater que le beau ne réside pas uniquement dans l'esprit de celui qui le perçoit, mais aussi dans les choses elles-mêmes. L'esprit porte en lui certaines lois esthétiques provenant de la nature ou de l'éducation ; mais pour que l'impression du beau se produise, il est nécessaire que les objets extérieurs possèdent des caractères qui soient en harmonie avec ces lois.

« Un objet que nous considérons peut présenter en lui-même des qualités de beauté. Donner une définition de ce beau inhérent à l'objet indépendamment de l'impression qu'il peut nous produire est un problème dont les métaphysiciens ont beaucoup cherché la solution sans y parvenir d'une manière satisfaisante : on ne la trouvera peut-être jamais et nous n'avons aucune prétention à y arriver. Mais à défaut d'une définition générale et complète, on peut soulever un coin du voile et entrevoir quelques caractères de ce beau qui réside dans l'objet. En ce qui concerne la forme, nous savons que la beauté est alliée à une loi qui régit cette forme. »

Le rôle important de cette loi ressort mieux encore dans le cas où elle est imparfaitement réalisée dans l'objet : nous avons alors une impression de laideur. Un corps dont les formes sont absolument irrégulières et tracées comme au hasard n'est à nos yeux ni

beau ni laid ; mais si nous reconnaissons l'existence d'une loi qui doit le dominer et que cette loi soit violée, alors nous déclarons que cet objet est laid ; et ce jugement repose non seulement sur notre sentiment personnel, d'ailleurs très variable selon le tempérament et le degré de culture esthétique de l'observateur, mais en même temps sur un caractère positif de l'objet.

Mais le caractère de beauté, comment se révèle-t-il ? Sous quelles conditions l'impression esthétique peut-elle être éveillée ? C'est ici que nous rencontrons l'idée dominante qui ressort des études de Soret. Un examen attentif l'a conduit à attribuer un rôle capital à la reproduction fréquente des mêmes sensations ou, selon son expression préférée, aux *impressions réitérées*. On avait observé avant lui déjà que le beau musical est lié à une sorte de parenté caractérisée qui unit les notes de la mélodie et les accords de l'harmonie et qui reproduit avec insistance une sensation commune. Essayant d'appliquer cette observation à toutes les autres branches de l'esthétique, Soret fait voir, en appuyant le texte de nombreuses figures, qu'elle a le caractère d'une loi générale. C'est ainsi qu'un objet symétrique produit une impression esthétique par le fait que chacune de ses parties produit sur l'œil une impression pareille. Les couleurs dont le rapprochement paraît heureux sont celles qui présentent une parenté basée sur une impression physique commune : on aurait donc, pour discuter même sur les couleurs, une base offrant quelque consistance. La même loi se vérifie en ce qui concerne le toucher, comme on le voit lorsqu'il a acquis un haut degré de développement et qu'il est appelé, par exemple, à suppléer à la vue. Des observations faites, entre autres, à l'Asile des aveugles de Lausanne, montrent que le toucher peut produire des impressions esthétiques très prononcées et habituellement liées à la régularité des lignes, à la similitude des parties d'un même corps, à tout ce qui, en un mot, éveille des impressions réitérées.

A cette première condition du beau qui n'est autre, au fond, que celle de l'unité, s'en ajoute une seconde qui doit la compléter et la corriger ici comme dans tout autre domaine : la variété « absolument nécessaire pour raviver nos impressions et pour empêcher l'effet d'engourdissement, parfois de douleur, qu'entraîne la monotonie des sensations. »

Soret s'apprêtait à vérifier ces principes dans le domaine supérieur de l'intelligence lorsqu'il fut arrêté dans son travail. Son ami, M. Marc Debrit, a pu tout au moins, grâce à ses entretiens avec lui, indiquer son dessein. Il se proposait de montrer que le rôle des impressions réitérées, qui sont la base du beau littéraire dans son état d'enfance (chants des peuples primitifs, rondes d'enfants) reparaît dans ses diverses manifestations et devient prépondérant dans les genres qui touchent de près à l'âme humaine, comme la poésie lyrique. La pensée de Soret coïncide ici d'une manière frappante avec les remarques que, jeune étudiant, le regretté Fréderic Rambert avait consignées dans une étude dont un fragment a été publié sous ce titre : *le Refrain et la Chanson.* « Le caractère principal du refrain, disait-il, c'est la répétition ; il est formé par une idée, un sentiment poétiques qui reviennent à plusieurs reprises et à intervalles réguliers.... Notre cœur n'est-il pas comme une surface impressionnable sur laquelle les sentiments passent et repassent jusqu'à ce qu'ils y soient empreints d'une manière ineffaçable ? » La répétition appliquée à la prose n'a guère moins de puissance. « De toutes les figures de rhétorique, dit Arago, la plus puissante est la répétition ; » c'est elle, en particulier, qui marque d'un cachet de force et de beauté maints passages des discours des grands prédicateurs. Les plus puissants de ces discours ne font même qu'approfondir toujours davantage, par des développements successifs et convergents, une impression unique.

Ne pourrait-on pousser ces investigations plus loin et plus haut encore que Soret ne se le proposait et chercher à retrouver ces mêmes lois dans la sphère la plus élevée de l'esprit ? Sans songer à reproduire la thèse favorite et quelque peu aventureuse de Drummond sur l'identité de la loi dans le monde physique et dans le monde spirituel, nous croyons qu'on trouverait ici tout au moins des rapprochements dignes d'attention. Le beau moral, lui aussi, suppose un idéal présent dans l'âme humaine, fruit tout ensemble de la nature et de l'éducation, puis des actes qui répondent à cet idéal et en portent le sceau. Quelles sont les vies qui produisent l'impression bien nette de la beauté morale ? Ce sont celles où le bien se présente, non sous forme d'accès séparés par des actes qui respirent l'égoïsme ou la petitesse d'esprit, mais avec un caractère

de continuité et d'harmonie, celles qui obéissent à un principe unique dont l'empreinte est partout reconnaissable. Mais ici, comme lorsqu'il s'agit d'une composition musicale ou de l'ornementation d'un édifice, la variété est nécessaire. C'est elle, sans doute, qui fait défaut, dans plus d'une étude de mœurs, à certains personnages fort respectables dont la vertu stéréotypée et immobile, toujours égale dans une vie monotone, éveille une impression d'ennui bien plutôt que d'admiration.

La langue elle-même, en parlant d'une *belle* action, d'un *beau* caractère, témoigne de la réalité de cette esthétique supérieure qui relève de la volonté et de la conscience morale, et dont les lois ne sont pas sans analogie avec celles qui régissent le beau dans le domaine de l'intelligence et dans celui des sens. Il n'est pas sans intérêt pour la connaissance de l'homme et de sa destinée future de reconnaître une fois de plus, à l'occasion de l'esthétique elle-même, la réelle et profonde unité de l'être humain, dont toutes les parties constitutives sont organisées de manière à former une indissoluble harmonie. Mais il n'est pas superflu, surtout dans un siècle qui semble fasciné par le monde visible, de rappeler la primauté de la beauté morale qui doit dominer tout autre beauté comme l'esprit doit dominer les sens. Il serait facile de montrer que la source la plus féconde de cette esthétique morale se trouve dans l'Evangile qui lui fournit à la fois son idéal et les moyens de s'en rapprocher. Il donne à la vie un but suprême qui lui imprime cette unité de direction, cette continuité d'intention dans laquelle nous avons reconnu une condition de toute beauté. C'est lui encore qui y introduit la variété ; car il l'élève à cette liberté qui permet à chaque individualité de s'épanouir, de se déployer dans tous les sens et de colorer diversement, au moyen d'une même lumière, toutes les faces de l'existence humaine.

Mais nous ne pouvons qu'indiquer ici ce rapprochement entre les conditions du beau moral et celles du beau intellectuel ou physique, dans l'espoir qu'un esprit d'une compétence égale à celle de M. Soret creusera plus avant dans cet ordre de pensées et donnera à son œuvre le couronnement qu'elle appelle et dont elle est digne.

A. Vautier.

NOUVELLES

ALLEMAGNE

La Conférence de Gnadau. — Evangélisation des étudiants. — Deux conceptions différentes de l'Eglise. — Association de pasteurs. — Des patrons comme il en faudrait beaucoup. — Exemple à suivre. — Le Congrès dominical à Stuttgart et la question du dimanche en Allemagne. — Nos Suissesses.

L'été est, en Allemagne, la grande saison des congrès, mais c'est aussi, comme ailleurs, celle des vacances où il est plus malaisé à un chroniqueur qui s'en est allé chercher dans les hauts pâturages ou au bord des lacs bleus un peu de fraîcheur et de repos, de demeurer au courant des événements. Aussi nous efforcerons-nous de nous en tenir aux grandes manifestations de la vie religieuse et d'esquisser sommairement les principaux faits qui se sont produits dans le courant des dernières semaines.

Nous avons parlé ailleurs (voir le *Journal religieux* du mois passé) de l'intéressante et belle Conférence de Gnadau, où s'étaient donné rendez-vous, pour l'étude et la prière, les hommes qui s'occupent plus spécialement de l'évangélisation populaire en Allemagne, à leur tête MM. Schrenk, von Œrtzen, comtes de Bernsdorf et Pückler, les pasteurs Lohmann et Haarbeck, etc. On a pu constater des progrès sensibles sur les années précédentes au cours de ces journées bénies. Nul doute que Dieu ne continue à mettre le sceau de sa faveur sur ces vaillants pionniers de l'évangélisation qui sont en ce moment, en Allemagne, les instruments d'un réveil religieux d'autant plus réjouissant qu'il est plus étranger aux exagérations qui accompagnent ou suivent fréquemment des mouvements analogues. Fait singulièrement encourageant : le nombre des pasteurs favorables aux principes représentés à Gnadau grandit de jour en jour, et pour qui sait l'attachement du clergé allemand aux vieilles traditions ecclésiastiques et particulièrement au confessionalisme strict, il y a là un signe des temps dont je m'abstiens de montrer la portée.

Après les pasteurs, ce sont les étudiants en théologie qui subissent le plus immédiatement l'action de ce renouveau de la vie religieuse. Nous aurons prochainement ici même une conférence qui leur sera spécialement destinée et nous en attendons une centaine au moins venant de toutes les parties de l'Allemagne, pour chercher, dans la communion fraternelle, la prière et l'étude de sujets religieux actuels, le contrepoids nécessaire à l'influence souvent délétère de l'Université. Des hommes distingués, parmi lesquels des professeurs de théologie comme M. Lemmé, de Heidelberg, nous ont assuré leur précieux concours, et sur l'invitation du comte de Pückler, l'initiateur de la Conférence, M. le professeur Godet a bien voulu envoyer à nos jeunes gens quelques exhortations pour lesquelles nous lui adressons d'avance les remerciements chaleureux de son jeune auditoire. La bénédiction de Dieu aidant, nous caressons l'intime et ferme espoir que cette Conférence servira à populariser au milieu de nos futurs pasteurs les vues saines et bibliques qui prévalent depuis longtemps dans nos Eglises de la Suisse française touchant le sacerdoce universel, la nécessité de la conversion individuelle, les bienfaits de la communion fraternelle, de la prière et de l'étude de la Parole de Dieu. Tenir les étudiants en théologie, c'est tenir les pasteurs de l'Eglise à venir, et nous aimons mieux, quant à nous, les sentir à l'école du missionnaire Schrenk et de ses collaborateurs qu'aux pieds des docteurs ritschliens.

Le grand mérite, en effet, de l'école que je pourrais appeler du réveil, car c'est bien là la seule appellation capable de désigner clairement le mouvement religieux contemporain en Allemagne, c'est d'avoir remis en honneur, dans cette patrie du protestantisme qui l'avait trop désapprise, la méthode apostolique du travail missionnaire. Trop longtemps on s'est bercé du chimérique espoir de guérir les plaies de la nation en leur appliquant les emplâtres d'une théologie abstraite à laquelle le peuple ne voit goutte ou en y versant le vinaigre des vaines discussions confessionnelles. L'heure était venue de réunir contre l'ennemi commun (catholicisme ou socialisme, les extrêmes se touchent, et ils s'entendent à merveille quand il s'agit de faire le sac du protestantisme), toutes les forces vives de nos Eglises évangéliques en les soudant les unes aux autres, sans les amalgamer, par l'indissoluble lien de l'amour fraternel. La Bible et la prière, tels sont les deux puissants leviers par lesquels nos amis entendent soulever les masses, non pas toutefois comme masses, mais

en visant toujours et uniquement les individus, dans la conviction inébranlable que l'emploi de la méthode inverse est d'avance frappé de stérilité, comme également contraire à l'Ecriture et au bon sens. Or, c'est précisément là ce que se refusent à reconnaître la plupart des représentants de la théologie contemporaine et malheureusement aussi, il faut bien le dire, la plupart de nos pasteurs, même de ceux qui sont le plus actifs dans l'œuvre de la mission intérieure. Tous ceux-là partent du principe, à nos yeux suranné et faux, du « peuple chrétien, » de l'« Etat chrétien, » c'est-à-dire d'un système à la fois politique et religieux où de la monarchie et de l'Eglise on ne sait trop en vérité laquelle des deux a pour mission d'évangéliser l'autre ou de la gouverner. Ah ! cette illusion perfide de l'Etat chrétien, quel mal infini, incalculable, n'a-t-elle pas fait à l'Eglise en lui faisant perdre un temps précieux à convertir cet incirconcis de cœur et d'oreilles qui s'appelle l'Etat, tandis que celui-ci s'évertue à taper sur les doigts de sa grondeuse voisine !

Je retrouvais encore dernièrement l'écho de cette fâcheuse confusion dans un article du reste magistral d'allures et d'autorité, dû sans doute à la plume trotte-menu de M. Stœcker dans la *Gazette évangélique* dont il a maintenant définitivement accepté la rédaction. L'éminent prédicateur, après avoir fait le procès de M. de Bismarck, qui ne lui a jamais été très clément, il est vrai, du centre catholique, de la droite elle-même, paraît espérer d'une organisation plus solide de l'Eglise évangélique, d'un développement plus ample de nos associations religieuses, la venue de jours meilleurs. Loin de moi la pensée de récriminer sur le vœu le plus ardent de M. Stœcker, qui est aussi celui de la plus grande majorité de ses collègues, je veux dire une indépendance plus réelle, plus efficace de l'Eglise évangélique ; mais là où nous ne nous entendons plus, c'est lorsqu'on nous assure que le salut et l'avenir de l'Eglise sont dans la multiplication à l'infini de nos associations religieuses. Des sociétés ! Mais de grâce, nous en avons à satiété ! C'est à ne plus savoir où donner de la tête et, parfois, sans exagération aucune, je vous prie, à désirer par devers soi de lever le pied au plus vite pour fuir cet envahissement meurtrier des comités et pour élire domicile dans la grotte où vivait Nicolas de Flüe ! J'ignore si d'autres pays souffrent à ce point de cette manie des sociétés, des *Vereine*, qui en viennent à culbuter la vie de famille, et qui plus est, le repos trop nécessaire de nos jours à nos nerfs et surtout à nos âmes ! C'est à ce point qu'un plaisant proposait un jour de fonder une association pour protester contre les associations. Si drôlatique que soit cette boutade, nous ne serions point fâché qu'elle mît

un frein à cette fièvre de sociétés et d'œuvres nouvelles qui consume les forces et atrophie la vie individuelle de tant de chrétiens de nos jours.

Dirons-nous aussi : Anathème ! à ces nouvelles associations qui se fondent de toutes parts aujourd'hui en Allemagne sous le nom de *Pfarrvereine* et destinées à rapprocher entre eux les membres du corps pastoral et leurs familles, à leur servir de lien et à défendre devant le public les droits et les intérêts qu'ils disent être attachés à leur état de pasteurs ? (*Pastorstand.*) En vérité, je ne sais qu'en penser. Il me semble néanmoins qu'il y a quelque chose qui défend mieux les serviteurs de Dieu des attaques injustes du monde, auxquelles ils seront au demeurant d'autant plus exposés qu'ils seront plus fidèles, que cette sorte de société de secours mutuels; c'est la conduite irréprochable et la gravité que saint Paul recommande à Timothée et que l'association projetée ou déjà réalisée ne remplacera pas. Mais passons ! Peut-être nos craintes sont-elles illusoires et les associations pastorales faciliteront-elles aux pasteurs l'accomplissement de leur tâche et l'exercice d'une sorte de discipline mutuelle qui les oblige à respecter leurs fonctions. C'est l'espoir de la plupart d'entre eux. Dans ce cas, vivent les *Pfarrvereine* et périssent nos préventions !

De nos jours où la question sociale devient sans cesse plus pressante et plus grave, il faut signaler avec gratitude et empressement toute tentative de rapprochement entre les patrons et les ouvriers. Je cite avec plaisir le bel exemple donné par les époux barons de Heyl, propriétaires à Worms de tanneries considérables. Non seulement ils ont célébré leurs noces d'argent par des dons magnifiques faits à divers établissements de bienfaisance de leur cité, aux caisses de retraite ou d'assurance de leurs ouvriers; mais, ce qui a produit sur ces derniers une impression bien plus profonde encore, ils les ont invités à assister dans leur élégante demeure à cette fête de famille qui a revêtu par là même le cachet d'une immense fête populaire ! Les ouvriers de M. le baron de Heyl ne sont du reste pas de ceux qui ont à se plaindre de leurs patrons, et ils peuvent tous, en travaillant honnêtement et avec persévérance, parvenir à une modeste aisance. Quand les riches auront appris l'art d'aimer, qui vaut mieux que celui de donner, la question sociale aura fait un grand pas vers sa solution définitive, si tant est que cette solution devienne jamais définitive.

Puisque j'en suis aux nouvelles, permettez-moi d'en citer une empruntée à un journal religieux allemand et qui fait honneur à notre pays. Un pasteur suisse avait résolu d'assister à la fête des missions de Nuremberg. Il en fut empêché par la naissance d'un fils. Que fit notre heureux papa? Il envoya immédiatement à la Société de missions de Nuremberg le montant du voyage projeté, c'est-à-dire une somme de cinquante francs. Exemple à suivre!

J'arrive un peu tard pour rendre compte des importants travaux du Congrès pour l'observation du dimanche, qui a eu lieu à Stuttgart du 18 au 20 mai courant. Ouvert par une excellente prédication d'un jeune pasteur plein de talent et d'avenir, M. Schöttler, de Barmen, que nous avons eu le plaisir de posséder à Francfort pendant plusieurs années, le Congrès a donné lieu à des rapports du plus haut intérêt et à des discussions remarquables sur les sujets relatifs à la question dominicale, envisagée sous ses aspects les plus variés. Malheureusement, les chrétiens de Stuttgart n'avaient pas été très pratiques dans les préparatifs du Congrès, en sorte que la plupart des séances n'ont été suivies que par un public trop restreint. M. Stœcker a cependant fait exception, et son discours a été, dit-on, le clou du Congrès. A propos d'observation du dimanche, constatons avec plaisir que dans la plupart de nos grandes villes, les effets de la nouvelle législation sont vivement appréciés. A Berlin, les ouvriers et les petits négociants sont dans la jubilation. On dit l'aspect des rues de la métropole absolument métamorphosé. A Francfort on travaille de dix heures et demie à une heure, ce qui permet enfin à un grand nombre de personnes, frustrées jusqu'ici des bénédictions du culte public, de se rendre à l'église. J'entendais dernièrement un de nos jeunes ouvriers chrétiens tout en larmes rendre grâce à Dieu de ce qu'enfin il avait exaucé sa prière et lui avait rendu ses dimanches. Ce seul témoignage, interprète de milliers d'autres, réduit à leur juste valeur les craintes, que du reste les faits n'ont nullement justifiées, émises par des patrons trop intéressés au maintien du *statu quo*, sur les dangers que les nouvelles mesures feraient courir à la moralité des ouvriers. Quelle joie que de voir tous ces forçats du travail secouer la poussière de leurs pieds contre leurs machines et leurs ateliers, s'envoler avec femmes et *babys* vers la forêt ou la montagne, ou s'acheminer religieusement vers la maison de Dieu!

Les lecteurs du *Chrétien évangélique* ne seront peut-être point fâchés d'apprendre quelque chose de nos compatriotes en Allemagne et parti-

culièrement de nos jeunes gouvernantes et bonnes de la Suisse française. Au nombre d'une centaine environ, bien que la moitié d'entre elles seulement se soucient de l'Eglise et de ses pasteurs, elles constituent à elles seules une partie régulière, bien que modeste, de notre auditoire. Nous avons coutume de les réunir, mon collègue et moi, toutes les trois semaines, et de leur offrir, avec des rafraîchissements, quelques heures d'édification et de délassement. C'est toujours pour elles un véritable plaisir. Chaque jour, l'une ou l'autre d'entre elles vient frapper à la porte du presbytère pour obtenir une place, un conseil, un encouragement, un remède contre le mal du pays auquel elles ne résistent pas toujours victorieusement. Oh ! non pas qu'il leur soit interdit, comme jadis aux mercenaires suisses au service de l'étranger, de fredonner le *Ranz des vaches*, elles peuvent, au contraire, s'en donner à cœur joie dans nos réunions périodiques ; mais le souvenir de la

....terre sacrée
Où tous ses fils veulent au moins mourir,

de leurs lacs bleus, de leurs montagnes, avec leurs

Rocs dans les airs dressés comme des tours,

les hante parfois sur ces bords jaunes du vieux Main avec une si irrésistible puissance qu'elles cèdent désespérées à cette fascination de la patrie et nous disent adieu quatre semaines à peine après leur arrivée. Que de fois n'avons-nous pas été appelés à les retirer de mille infortunes, de mille dangers, de la prison même ou à les mettre en garde contre une inconcevable légèreté ! Si d'ici nous avions à leur donner un conseil inspiré par de longues et souvent pénibles expériences, nous leur dirions : Si l'on vous offre en Allemagne un salaire équivalent à celui que vous pouvez obtenir en Suisse et que vous ne sachiez pas exactement chez qui et à quelles conditions vous vous engagez, restez au pays. Mais si vous savez coudre, travailler, soigner les enfants et surtout écrire sans fautes et parler correctement notre langue (c'est l'exception hélas !) venez, et n'oubliez pas de faire bientôt une visite à vos compatriotes les pasteurs de l'Eglise française, et vous pourrez ensuite, quand vous rentrerez au pays, dire si réellement ils aiment l'Allemagne « d'un amour trop exclusif » et si elle leur a fait oublier la mère-patrie !

Ch. Correvon.

ÉTATS-UNIS

Le méthodisme américain, dont la Conférence générale s'est tenue à Omaha, vient de discuter longuement l'*itinérance* du pastorat et l'*électorat* des femmes. De nombreux fidèles ont, dès longtemps, réclamé l'abolition du pastorat limité. On a cru les satisfaire en prolongeant de trois à cinq ans le séjour d'un titulaire dans son poste ecclésiastique, mais en vain. La Commission des itinérances est maintenant en majorité pour la suppression de cette règle draconienne. Toutefois, dans la Conférence, on a compris que la question était trop grave pour être tranchée précipitamment ; elle est renvoyée à plus tard. N'oublions pas, en effet, que ces mutations obligatoires, ne permettant aucun travail de longue haleine et survenant parfois à des moments critiques, rendus ainsi plus fâcheux, ont eu néanmoins une large part dans les succès passés du méthodisme alors qu'il en était au défrichement. Aujourd'hui que le simple cours des choses a revêtu ses communautés de tous les caractères communs aux Eglises évangéliques d'Amérique, les inconvénients du système ne sont plus compensés par de réels avantages ; son abrogation me paraît donc certaine à brève échéance. Chose curieuse, à l'heure où les méthodistes vont jeter par-dessus bord ce pastorat limité, presbytériens et congrégationalistes songent à le repêcher pour eux-mêmes. Ils commencent à trouver injuste qu'un pasteur puisse changer d'Eglise à son gré sans que son Eglise ait la même liberté. Puis, au dire du *Presbyterian*, le caractère flottant de maints auditoires, la passion du changement chez pasteurs et troupeaux, les compétitions entre églises à qui aura le prédicateur le plus couru, les Diotrèphes américains, etc., font réclamer avec insistance un pastorat limité de trois à dix ans, au maximum.

Quant à l'*éternel féminin* qui agite si fort le méthodisme, le cas n'est pas encore résolu dans le sens envahissant où l'entendent ces dames. Mais cette solution va s'imposant, car le nombre des pasteurs favorables à leur électorat ecclésiastique s'accroît sans cesse. Le parti opposé a beau déclarer que les auteurs des articles organiques du méthodisme ne pensèrent jamais aux femmes quand ils réglèrent l'élection des délégués *laïques ;* on lui répond par l'habile raisonnement que voici : Vous avez exigé les trois quarts des voix des conférences annuelles en faveur des femmes pour leur accorder l'électorat. Si ce quorum n'a pas été atteint, la moitié des votes fut largement dépassée, vous voici donc en minorité;

la majorité de l'Eglise a prouvé par ce vote qu'elle ne veut plus du *statu quo* et, bon gré, mal gré, vous aurez à faire droit aux réclamations des femmes. Il est à prévoir que dans trois ou quatre ans les sœurs méthodistes seront donc non seulement déléguées en nombre aux conférences, mais qu'elles obtiendront encore la consécration officielle pour celles qui prêchent et, qui sait ? la charge d'évêque pour telle d'entre elles ! Ces compétitions n'empêchent pas le méthodisme de progresser grandement puisqu'en douze mois il a gagné 450 000 nouveaux membres et créé 2640 communautés nouvelles.

La foire du monde, autrement dit l'Exposition universelle de Chicago verra donc, au gré des chrétiens pétitionnaires, toutes ses machines arrêtées le dimanche. Le Sénat vient, en effet, de lui voter un subside de 25 millions de francs, à condition que le repos dominical y soit fidèlement observé. Mais à peine victorieux sur un point, les gardiens de la foi doivent lutter sur d'autres. Dans un but de lucre des quidams quelconques se sont mis en tête de transporter à Chicago, sur un théâtre *ad hoc*, les scènes de la *Passion* d'Oberammergau. De nombreuses protestations circulent déjà, et à bon droit, car autant le spectacle contemplé dans l'agreste village bavarois peut être impressif, autant la *performance* américaine outragerait le sentiment chrétien par son indigne parodie du tragique Calvaire.

Sous la présidence du philanthrope Bonney, le Comité auxiliaire des congrès s'est divisé en 16 départements chargés de patronner la centaine de congrès qui siégeront à Chicago de juin à septembre prochain. — A ce propos, je ne sais que penser du silence gardé par les journaux religieux de France et de la Suisse française sur le *Parlement des religions*. Sauf le *Chrétien évangélique*, si je suis bien informé, à peine un maigre entrefilet l'a-t-il mentionné dans quelques périodiques. Et leurs lecteurs et le dit Parlement méritent pourtant mieux. Quant à moi, fidèle au devoir, je continue à vous tenir au courant de ce qui le concerne. — L'Union internationale missionnaire qui s'est réunie à Clifton-Springs s'en est occupée ; la majorité des assistants m'a paru redouter une apparence d'infidélité à Christ en parlementant ainsi avec les représentants de fausses religions. En revanche les missionnaires aux Indes sont quasi unanimes à le saluer avec une joyeuse espérance. Il est vrai qu'un journal de Madras, *Hindu*, leur a naïvement jeté le gant en déclarant que « au parlement de Chicago le gain des Hindous sera plus grand que celui de tous les autres cultes. On verra bien alors la puissance, la

vitalité et la grandeur de notre religion écraser par son contraste les religions chrétienne, bouddhiste et autres. » La *Revue de Belgique* s'est occupée avec sympathie de ce congrès pan-religieux ; l'*Independent* de Londres en attend beaucoup pour le succès de l'Evangile et, dans un journal japonais, le rév. Yokoï en parle avec un généreux enthousiasme. Il n'est pas jusqu'au général Booth qui ne l'accueille avec joie. Enfin le distingué professeur bâlois C. d'Orelli, avantageusement connu aux Etats-Unis, vient de faire parvenir aux promoteurs du Congrès pour les soumettre à qui de droit les sept questions suivantes : « 1° Comment adorez-vous l'Etre suprême ? 2° Comment cherchez-vous à connaître sa volonté ? 3 Qu'appelez-vous mal ou péché ? 4° Qu'est-ce que votre religion enseigne sur la vie de famille ? 5° Comment votre religion se comporte-t-elle envers les pauvres ? 6° Que savez-vous de la vie après la mort ? 7° Quelles sont vos croyances concernant un jugement des hommes après cette vie ? »

American Board. — Cette dernière question me rappelle que j'ai à vous mentionner les attaques dont le Comité américain des missions étrangères est encore une fois l'objet de la part d'agitateurs malveillants. On accuse son *Prudential committee* d'excès de zèle, d'autoritarisme, tout en suspectant la loyauté de son *Home secretary*. Et tout cela parce que des questions supplémentaires sont posées aux candidats missionnaires et qu'elles portent sur l'inspiration des Ecritures, l'immortalité de l'âme et, *cave rem*, sur l'influence décisive de cette vie à l'égard de la destinée finale. L'*American Board* s'est encore permis de refuser des candidats partisans du salut possible après la mort. Aussitôt la *Revue d'Andover*, grande patronne de la *future probation*, d'affirmer que seule cette théorie fait pleinement droit à l'œuvre de Christ, soulage les esprits troublés et répond à un ardent désir de l'âme. Tout cela est très soutenable ; mais quand elle déclare que l'hypothèse ne sort pas du cadre biblique et surtout que les candidats doivent être libres d'adopter ces vues, de travailler d'après elles et que, s'ils satisfont aux desiderata généraux du ministère, il n'est pas permis de leur poser aucune question dogmatique, alors où en sommes-nous ? Le distingué président du *Board*, Dr Storrs, a victorieusement répondu que le Comité, fidèle à la très grande majorité de ses souscripteurs, agissant dans son plein droit, au plus près de sa conscience et de ce qu'il doit aux Eglises, s'est fixé deux règles dont il ne se départira pas : 1° Refuser de considérer comme sans importance ou sans influence fâcheuse des vues que la Société a désap-

prouvées maintes fois. 2o Accorder large et sympathique tolérance à tout candidat qui, sans rejeter la *future probation*, affirme ses doutes, ses obscurités, son ignorance quant au sort des non chrétiens, le *Board* ayant confiance dans ses études et ses expériences subséquentes en plein travail missionnaire.

Encore le cas Briggs. — Ma lettre de juin vous informait de l'appel interjeté contre l'acquittement de ce professeur. Ses attaquants estimant qu'il faut officiellement condamner les hérésies pour parer au mal qu'elles font et jugeant qu'une responsabilité spéciale pèse sur l'Assemblée générale, ont voulu que ce fût celle-ci, réunie à Portland, qui cassât le précédent jugement comme irrégulier, précipité, partial et erroné. Je vous fais grâce de ces débats nouveaux. Ils n'ont porté d'ailleurs que sur des questions de procédure. Le professeur incriminé, voulant maintenir non seulement son droit, mais celui du Synode de New-York, a déclaré la plainte irrégulière. Constitutionnellement elle devait être portée par le Presbytère de New-York devant le Synode de cette ville, dont il relève directement, et non devant l'Assemblée générale. L'accusé, debout derrière une longue table, a soutenu son point de vue avec une maestria admirable, au milieu des accusations et des protestations les plus diverses. Grâce au bon sens de quelques-uns qui l'ont chaudement appuyé, toute l'affaire a été renvoyée au Presbytère pour suivre une procédure plus correcte. Je n'aurai que trop l'occasion d'en reparler. L'Assemblée générale a clôturé sa session par les déclarations suivantes, dont quelques-unes laisseront mes lecteurs aussi ébahis que moi-même : Nous déclarons : « 1o Reconnaître la pleine inspiration des Ecritures. 2o Que toute assertion contraire est propre à ébranler la foi des fidèles. 3o Que l'honneur chrétien réclame de tout ministre ne partageant pas ces vues qu'il quitte aussitôt son poste. 4o Enfin que professeurs et pasteurs n'ont pas le droit de disposer de leurs chaires pour répandre leurs erreurs. *Des* erreurs passe encore, ce serait vérité à La Palisse, mais *leurs* erreurs ! commencez donc par prouver qu'ils les répandent en tant qu'erreurs.

Les Eglises réformées dites hollandaise et allemande ne se fédéraliseront pas si promptement qu'une de mes lettres le faisait espérer. Les deux tiers des Classes ont voté l'union, mais on renvoie sa réalisation par égard pour les scrupules de l'autre tiers où domine l'élément hollandais. Cette Eglise a une vie très à part, gardant, en Amérique, cette

réserve un peu défiante que la Hollande a pour tout ce qui tient à l'envahissante Germanie ; puis elle trouve les Allemands américains trop peu calvinistes ; enfin, pour tout dire, je soupçonne à bon droit que l'Eglise hollandaise retarde ce mariage de raison parce qu'elle en caresse un autre, tout d'inclination, avec le presbytérianisme américain qui, lui, ne dira jamais non. Très curieux, ces frères hollandais ; s'ils ont connu les averses et les ondées de discussions intérieures, ils ignorent les orages dogmatiques. Un cas Dodds ou Briggs serait mort-né chez eux. Ne vous hâtez pas d'applaudir et d'envier ; cela tient aux deux causes que voici : le vieux catéchisme hollandais a si bien moulé leur esprit théologique que le moule est devenu une arche sainte ; ni classe, ni synode n'oserait y porter une main sacrilège. Puis l'Eglise hollandaise s'est drapée, disons *murée*, dans les trois symboles des apôtres, de Nicée et d'Athanase, les canons de Dordrecht recouvrant le tout ainsi qu'une pierre tombale ; où trouver le théologien qui fera parvenir un peu d'air et de lumière dans ce « Serapeum ? »

Quel contraste avec l'**Eglise baptiste** dont les multiples variétés américaines ne craignent pas les divergences d'opinions. Deux courants généraux la partagent maintenant ; dans la pratique, l'un de tendance anglicane accentue la célébration rituelle des fêtes chrétiennes, l'autre, rigoriste, voit là une mondanisation du culte ; dans la théorie, l'un est ultra-conservateur, l'autre monte, voiles déployées, la pleine mer de l'esprit moderne. Aussi, dans une récente assemblée de leurs représentants, on a bien vu qu'il fallait renoncer à une fusion des diverses dénominations baptistes. Cette Eglise n'en restera pas moins un champ clos où se cultive une saine et large tolérance des opinions ; on y demeure convaincu que la vérité se sauvegardera toujours elle-même partout où la libre discussion est permise. Cette liberté, autant que le zèle des congrégations baptistes, a fait qu'elles ont doublé en vingt ans. Les baptistes sont aujourd'hui le vingtième de la population totale des Etats-Unis.

Un vrai souffle d'union, malgré ces divergences, passe sur toutes les Eglises vivantes de la grande république. L'esprit d'association va grandissant, non par scepticisme ecclésiastique, mais par besoin instinctif de cohésion dans la lutte contre l'incrédulité et l'immoralité. Il me paraît que quatre facteurs y ont contribué ; citons par rang d'importance : 1° Les multiples associations religieuses, morales et philanthro-

piques, mettant en contact des hommes d'Eglises fort diverses, leur apprenant à s'aimer, à s'entr'aider. 2° Les journaux religieux sans couleur ecclésiastique bien tranchée, qui, par nécessité autant que par choix, ont donné la prééminence à tous les sujets intéressant l'ensemble du protestantisme. 3° L'alliance évangélique universelle. 4° Les déplacements multipliés de maints Américains leur permettant de voir d'autres milieux, ouvrant leur esprit et portant leur cœur à des rapports de plus en plus fraternels. A quand le tour de leurs aînés européens ?

J. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DES PROTESTANTS FRANÇAIS EN SUÈDE, par *Frank Puaux*. — Paris, Fischbacher, 1892.

« L'histoire des protestants français en Suède n'est qu'un chapitre de l'histoire de ces persécutions religieuses qui, dès le seizième siècle, forcèrent les réformés à quitter la France. » C'est par cette phrase que s'ouvre le volume dont nous venons de transcrire le titre. Le lecteur se voit ainsi d'emblée placé sur le vrai terrain exploré par l'auteur. A certaines époques on peut dire qu'il y a eu une France protestante située en dehors et parfois fort au delà de la France proprement dite. Grâce aux persécutions religieuses, — et contrairement à ce qu'on pourrait envisager comme une des lois de l'histoire, — il y a eu émigration de l'ouest à l'est, du midi au nord. Il n'était cependant pas dans la nature des choses que la France se dépeuplât au profit de contrées moins favorisées de la nature ou de la civilisation. Aussi l'émigration pour cause de religion a-t-elle été un fait contre nature, une violation des lois naturelles, violation dont la responsabilité n'a cessé de peser de tout son poids sur les individus ou sur les gouvernements qui s'en sont rendus coupables.

Nous faisions ces réflexions en lisant l'intéressante monographie par laquelle M. Puaux a enrichi la belle et dramatique histoire du protestantisme français. L'émigration française en Suède a commencé longtemps avant la révocation de l'édit de Nantes, mais c'est plus particulièrement au souvenir de l'époque qui a suivi ce jour funeste que ces pages sont consacrées. Il en résulte que cette histoire est intimement unie à celle du protestantisme souffrant et luttant en France pour l'existence, et que, par moments, elle se confond avec elle. Le lien qui unit les exilés à la mère-patrie, et nous dirions volontiers à la mère-Eglise, est facile à discerner à travers les péripéties de l'émigration et d'un établissement toujours douloureux en pays étranger. L'unité de l'histoire se retrouve et se constate d'autant plus aisément que l'émigration a été moins forte et s'est répandue sur un moins vaste terrain. Tel fut le cas du refuge français en Suède. Au fond, l'histoire que nous avons entre les mains est essentiellement celle de cette communauté de Stockholm qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Malgré le désir que nous éprouvons d'être un peu complet, — ce que mériterait bien de notre part l'ouvrage de M. Puaux, — nous devons nous borner à jeter un coup d'œil sommaire sur l'ensemble de cette histoire et signaler les phases diverses qui ont caractérisé l'existence de cette Eglise.

Il est naturel que nous rencontrions ici la grande et noble figure de Gustave-Adolphe. De bonne heure, en effet, des gentilshommes français protestants se rendirent auprès du héros qui devait leur garantir la liberté de conscience. Mais les temps qui suivirent la mort du grand capitaine furent assombris par d'étranges manifestations d'intolérance du côté des luthériens qui ne voyaient pas de bon œil un culte réformé établi au milieu d'eux. L'apostasie de Christine, la fille de Gustave-Adolphe, devait rendre plus ardente cette intolérance. Le sentiment luthérien s'accentue ; on ne distingue plus entre Rome et Genève, et, sous le roi Charles XI, le clergé pousse aux mesures intolérantes. M. Puaux en fournit une preuve au moins singulière ; c'est l'établissement momentané d'une Eglise française luthérienne à Stockholm. Les réformés persécutés par les luthériens pouvaient être tentés de regretter la patrie, toute marâtre qu'elle s'était montrée à leur égard.

Sous Charles XII, d'aventureuse mémoire, une réaction se produisit, et le rival de Pierre Ier, aussi généreux que vaillant, accorda une pleine liberté religieuse aux protestants français dont le culte se célébrait dans la chapelle de la légation anglaise.

De 1715 à 1724 la Constitution de l'Eglise française de Stockholm rattache étroitement l'Eglise des exilés aux Eglises de France. Dès 1741, on remarque un progrès marqué dans la solidité de l'établissement et le culte se célèbre dans un local indépendant. Dix ans plus tard on entreprend de construire un temple qui est inauguré le 1er janvier 1752. Plus tard encore s'ouvrira, au moins pour quelque temps, une école française.

Malheureusement, les premiers jours du dix-neuvième siècle sont des temps critiques pour l'Eglise. En Suède aussi, les idées philosophiques du siècle précédent ont pénétré, et l'Eglise française en est si fortement atteinte que le temple, ouvert en 1752, doit fermer ses portes ; le culte cesse. Il faudra laisser passer une vingtaine d'années avant de voir des jours meilleurs. Bernadotte, l'ancien maréchal de France, l'antagoniste de Napoléon, occupe alors le trône de Suède sous le nom de Charles-Jean XIV. Ce prince, né dans le Béarn, au fait de l'histoire des huguenots français et de leurs souffrances, témoigna alors de la sympathie aux réfugiés dont le culte put recommencer en 1820. A partir de cette date, il n'a plus cessé et l'Eglise a été régulièrement desservie par des pasteurs venus essentiellement de la Suisse française. Parmi les Vaudois, nous avons remarqué les noms des Secretan, des Bauty, des Leuthold, des Krayenbühl, des Trottet, etc. A son tour, l'auteur même de

l'*Histoire* que nous analysons, M. Frank Puaux, est venu de France en 1863, et, grâce au ministère qu'il a exercé à Stockholm, il s'est mis en mesure d'étudier les origines, les phases diverses et l'histoire contemporaine d'une Eglise si digne d'intérêt. Après 1870, le vieux temple primitif a été vendu pour être remplacé en 1881 par un édifice mieux situé et plus convenable.

Indépendamment de toute considération particulière, le sujet traité par M. Puaux présente un incontestable intérêt. Mais ce qui augmente cet intérêt, ce qui en constitue la nature propre, c'est que la cause des réfugiés et de l'Eglise qu'ils ont emportée avec eux en quittant leur patrie, est la cause même de l'Eglise chrétienne, la cause de cette liberté de conscience et de culte sans laquelle l'Eglise ne se comprend plus, sans laquelle la vérité éternelle, dont elle est la colonne et l'appui, se trouve constamment entravée et compromise dans son action sur le monde. De nos jours, cette grande cause trouve des défenseurs toujours plus convaincus, toujours plus nombreux, des défenseurs qui comprennent que, parmi les arguments en faveur de la liberté, il n'en est point de plus forts, de plus décisifs que les leçons de l'histoire. Nous sommes porté à croire que telle a été la pensée qui a dirigé M. Puaux dans le choix et dans la tractation de son sujet. Au reste, il nous le donne lui-même à entendre lorsque, dans les dernières lignes de son ouvrage, après avoir montré les réfugiés ouvrant la voie à la tolérance et préparant les victoires de la liberté religieuse, il exprime le vœu que la publication de son livre contribue à faire reconnaître, dans les obscurs exilés, d'ardents défenseurs de la liberté de conscience. En terminant il ajoute : « Les fautes et les erreurs du passé ne peuvent s'oublier que par les victoires de la justice dont les droits ne se prescrivent jamais. » Nous sommes entièrement de son avis.

J. Cart.

La grande nuée de témoins, sermon prononcé à l'ouverture de la Conférence des Eglises évangéliques libres du sud-est réunie à Saint-Jean-du-Gard le 19 avril 1892, par *Ch. Luigi*. — Paris, Fischbacher, 1892.

On ne saurait imaginer une prédication plus aimable dans son sérieux que celle de M. Luigi ; et ce caractère ne pouvait manquer de ressortir bien nettement dans un discours destiné à mettre en relief le bienfait de la grande fraternité chrétienne, de la communion des saints. Un lien étroit nous unit à nos pères, aux chrétiens des époques précédentes. « Nous méprisons trop le passé ; » il est une tradition légitime qui nous préserve des écarts du sens individuel et des nouveautés parfois décevantes proposées par tels théologiens aujourd'hui en vogue.

Nous ne chercherons pas querelle à M. Luigi à propos de la défiance que lui inspire la critique dont il semble reconnaître les abus plus nettement que les services ; nous n'insisterons pas davantage sur les erreurs

auxquelles la tradition ou le sens collectif sont exposés aussi bien que le sens individuel. Le cœur s'épanouit à la lecture de ces pages empreintes d'une noble largeur et qui nous invitent à saisir notre trésor tout entier, tel que l'a conservé le peuple chrétien dans son ensemble. « L'Eglise est une personne collective et perpétuelle » dont la pensée nous inspire « une disposition conciliante, ce qu'on peut appeler la charité des opinions ; » l'Esprit qui anime tout le corps « répand notre âme aimante au loin et au large sur tous les rachetés du même Sauveur, fait venir à nous de loin comme de salutaires effluves. » Il est aisé de se mettre au bénéfice de cette communion universelle des croyants ; à ce propos on remarquera une page que j'appellerais charmante si ce mot ne risquait d'exclure la gravité, sur la lecture et les bibliothèques, « ces assemblées d'esprits... qui viennent et se présentent à notre commandement. »

La Conférence de Saint-Jean-du-Gard, ouverte par un tel discours, doit sans aucun doute s'être poursuivie dans un esprit de vraie fraternité, de saine catholicité.

A. V.

La plus grande chose du monde, discours par le professeur *H. Drummond*. 2e édition française. — Genève, Burkhardt. Brochure in-8°, 45 pages.

Etude morale translucide laissant au palais la saveur caractéristique de la douce-amère. Nous repoussons nettement l'idée centrale d'une supériorité intrinsèque de l'amour sur la foi. Nous voulons la racine, la foi, puis toutes les fleurs et tous les fruits, l'amour, bref, la plante entière.

Recommandé comme antidote aux chrétiens souffrant d'intellectualisme ou de sécheresse de cœur.

S. Lenoir.

Jésus, le Christ et sa vie, sa doctrine morale, politique, économique et sociale. Les lois naturelles et le socialisme, par le Dr *P. Coullery*. — Bienne, C. Schweizer, éditeur.

Donc, deux ou trois ouvrages en un, mais que traverse un seul et même souffle de généreuse pitié ; macédoine sociale-religieuse archihérissée d'éléments disparates qui font sourire, rire, gémir, serrer les poings.... Et de l'élan, de la bonhomie, de la crânerie naïve. On se repose avec délices dans une charmante oasis où, aimablement, l'auteur, à petits coups, nous sert son miel, une page de sa jeunesse. Docteur, voilà, voilà votre veine, rentrez-y et... n'en sortez pas.

S. Lenoir.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

DES CONDITIONS ACTUELLES DE LA FOI CHRÉTIENNE

Quelles sont, à l'heure présente, les destinées du christianisme ? Quelles sont ses perspectives probables et ses conditions prochaines de propagande ou de durée ? Sur quoi repose-t-il dans l'humanité moderne et qu'est-il en droit d'attendre de l'avenir ? Nous voudrions essayer de répondre à ces questions qu'une époque de crise générale pose devant plusieurs esprits. Mais, avant d'aborder notre sujet, il importe de le circonscrire, de préciser les données du problème et d'écarter celles qui ne sont pas d'une importance immédiate ou primaire.

Pour dire avec quelque sûreté ce que demeurent aujourd'hui les conditions de la foi chrétienne, il convient de considérer d'abord ce qu'elles ne sont plus, ce qu'elles furent un jour et ce qu'elles ont cessé d'être. Nous gagnerons, à cet examen, les éléments d'un aperçu génétique qui ne sera point peut-être sans utilité.

I

Il fut un temps, — je parle de cinq ou six siècles en arrière, — où l'on entrait dans la foi chrétienne, à la lettre, par toutes les portes. La chrétienté était conçue comme identique à l'humanité ; le christianisme était tout ensemble la civilisation, la culture et la science. En naissant au monde, on naissait à l'Eglise. La foi, ou du moins son tenant lieu et sa sœur adoptive, la croyance, gouvernait l'ensemble des activités humaines. Il était, certes, toujours possible de lui refuser l'adhésion du cœur ; il ne l'était point de lui refuser celle de l'intelligence. Le dogme chrétien constituait la forme et la

substance de la pensée générale. L'idée chrétienne était la seule par laquelle on parvînt jusqu'à la sphère des idées. La science théologique dominait toutes les autres, les résumait et les faisait servir à ses propres fins. Elle était proprement *la science*, hors de laquelle on ne pouvait qu'ignorer.

Sinon de fait, du moins de droit, la même prépondérance appartenait au christianisme dans tous les domaines. Partout l'idéal chrétien était souverainement normatif. Sans doute, il ne parvenait pas toujours à s'imposer absolument, mais il était admis comme de nature à devoir s'imposer. Il flottait devant la conscience publique et devant la conscience privée comme la règle suprême sous laquelle devait plier chaque volonté particulière. Par elle étaient universellement régis les rapports des hommes entre eux et ceux de l'homme avec la nature. Implicitement accepté, explicitement formulé, le christianisme — du moins ce qu'on connaissait du christianisme — formait corps avec l'humanité. On y entrait comme on entre dans l'existence : par la force même des choses. Tout au plus la cérémonie du baptême, d'ailleurs pratiquée sans exception et d'une manière concomittante à la naissance physique, laissait-elle entrevoir un écart possible entre l'homme naturel et le croyant. La question qui nous occupe, celle des conditions de la foi, ne se posait, ni ne pouvait se poser alors : exister et croire était une seule et même chose.

Si l'on s'enquiert des causes de cette identification complète du christianisme avec l'humanité, on s'apercevra bientôt qu'elle est due, moins au triomphe du christianisme comme tel, qu'aux compromis inconscients dans lesquels il était engagé. A partir du second siècle de notre ère, par une évolution qui est l'objet propre de l'histoire des dogmes et dont le lieu n'est pas ici d'indiquer les phases successives, le monde ancien et la religion nouvelle s'étaient rapprochés et réciproquement pénétrés. Des combinaisons s'étaient formées, d'abord instables et fortuites, mais dont la stabilité s'accrut avec le temps, auxquelles le christianisme prêtait surtout sa substance, et la culture antique sa forme et les cadres de sa pensée. A mesure qu'ils se rencontraient, l'élément philosophique et l'élément religieux perdaient chacun quelque chose de leur intégrité primitive. Ils se fondirent ensemble et bientôt se confondi-

rent à tel point qu'il fut impossible de les distinguer. Le produit nouveau de cette fusion fut le christianisme catholique.

Il ne devint homogène toutefois qu'à partir de l'invasion des barbares, c'est-à-dire du moment où, la puissance matérielle de l'empire déjà fort ébranlée, s'effondrant sous les coups d'une force incontrôlable, l'existence même du monde civilisé semblait mise en question. Pour faire face à ce péril qui les menaçait également, les deux adversaires du premier jour, — mais qui depuis longtemps pactisaient en secret, — la pensée gréco-romaine et la religion chrétienne, s'unirent définitivement. Leur commune étreinte fut si forte et la lutte qu'elles soutinrent contre le monde barbare fut si chaude, qu'elles en sortirent comme deux métaux sortent de la fournaise : formant un alliage indissoluble. La matière de cet alliage, formée à parts inégales de foi chrétienne et des conceptions juridiques et dialectiques de Rome et d'Athènes, servit de base et d'assise à l'édifice de la société nouvelle. L'Eglise, restée seule dépositaire de la culture et de la religion, apportait à des peuples nouveau-nés, non seulement la foi, mais intimement mêlés à la foi, les principes d'une philosophie, les méthodes d'une science, les catégories d'un droit social et politique qu'elle s'était incorporés, mais qui lui venaient d'ailleurs et dont son dogme était l'expression fidèle et conséquente. Ce dogme, qu'elle croyait sien et qui l'était, en effet, quoique d'une façon bâtarde, elle ne tarda point à l'imposer comme partie intégrante de son culte. Contenant en soi tous les facteurs efficients d'une civilisation, il la créa dans la mesure où il s'établissait sur des races qui n'en connaissaient point d'autres et les moula d'autant mieux sur son modèle qu'il était pour elles initiateur dans tous les domaines et qu'il se présentait au nom de l'idéal religieux.

Telle fut la source et la cause de cette identité foncière, de cette unité merveilleuse de l'homme et du croyant, de l'Eglise et de la société, du dogme et de la science, du monde et de la religion que rêvait le moyen âge et qu'il crut avoir atteinte. Telle est aussi la source et la cause de la dissociation que nous observons aujourd'hui.

Elle est si évidente qu'il serait oiseux d'y insister, et si radicale qu'il est à peine possible de l'imaginer davantage. Que l'on consi-

dère l'ensemble de nos sciences ou qu'on prenne à part chacune d'elles, l'impression est la même. Ici l'hostilité est voulue et l'incompatibilité haineuse ; là c'est une indifférence ou méprisante ou protectrice ; partout, depuis la philosophie d'école jusqu'à la littérature populaire, une indépendance complète à l'égard de la foi et de la religion chrétienne. La séparation est fondamentale entre les deux principes et le profane a le pas sur le religieux. L'autonomie de l'homme naturel à l'endroit du croyant, de la science à l'endroit de la théologie, de la société à l'endroit de l'Eglise, du monde, en un mot, à l'endroit du christianisme, éclate de toutes parts. Elle est pratique et théorique ; elle est dans l'ordre de la conduite et dans l'ordre de la connaissance ; elle se fait jour en politique, en jurisprudence et en sociologie. Il n'est pas jusqu'à la sphère la plus étroitement connexe de la religion chrétienne, la morale, qui n'aille lui échappant et se constituant sur d'autres bases.

Et cela est tellement grave, la disruption est à ce point décisive et réelle, elle porte si bien sur le fond même des choses qu'elle paraît au plus grand nombre irréparable. Ceux qui ne la tiennent pas pour définitive, ceux qui tentent d'opérer la synthèse et qui prétendent néanmoins rester aussi fidèles à leur conscience scientifique qu'ils restent fidèles à leur conscience chrétienne, savent ce qu'il en coûte de luttes, d'efforts, d'angoisses et parfois de douloureux renoncements pour demeurer d'accord avec eux-mêmes. Et peut-être n'y parviennent-ils pas toujours.

Serait-ce qu'il en dût être ainsi? Ce dualisme est-il irrémédiable? Et faut-il conclure avec Scherer que croire et savoir sont les deux alternatives d'un dilemne entre lesquelles on doit choisir, parce que les conditions de la science excluent celles de la foi et que les conditions de la foi excluent celles de la science ?

Nous ne le pensons pas absolument. Un écart, sans doute, continuera de subsister. Si intelligente que vous supposiez la foi, elle ne ressortit pas néanmoins du domaine de l'intelligence ; si croyante que vous supposiez la science, elle ne ressortit pas néanmoins du domaine de la foi. Ce sont deux ordres distincts. Mais la distance qui les sépare est portée de nos jours jusqu'aux proportions d'une antinomie pour des raisons fort simples à comprendre et dont la nature temporaire n'exclut pas la possibilité d'une meil-

leure entente pour l'avenir. Ces raisons peuvent se ramener aux deux suivantes : une révolution radicale de la méthode scientifique, un déplacement corrélatif dans les centres directeurs du monde intellectuel ; double fait dont la théologie n'a point suffisamment tenu compte et qui, dans la mesure où elle persiste à le méconnaître, ruine, avec son propre crédit, celui même de la foi chrétienne.

Une révolution radicale de la méthode scientifique, disons-nous. Inaugurée par Bacon, elle entraîne le renversement complet des procédés anciens et contient en germe cette autonomie de la science, dont nous voyons celle-ci user si pleinement aujourd'hui. Elle se résume en un petit mot : l'observation. Par l'observation la science changea de maître. Elle avait été captive du dogme ; elle devint captive de la nature. Elle cessa de se rattacher à l'enseignement formel de l'Eglise pour se rattacher à l'enseignement concret de l'expérience. Elle avait été déductive ; elle devint inductive. On avait soumis l'être aux catégories aprioriques de l'entendement ; on soumit l'entendement à l'obéissance souveraine des faits. On avait dit : les choses doivent être telles, donc elles sont telles ; on dit : les choses sont ce qu'elles sont, apprenons à les connaître, nous formulerons ensuite leurs rapports. Du même coup, l'harmonie de la croyance et de la connaissance, que le catholicisme du moyen âge avait atteinte par la scolastique et la papauté, était rompue. La fissure, d'abord imperceptible, ne tarda point à s'élargir. Le dix-neuvième siècle, par le magnifique épanouissement qu'il donnait à la science expérimentale, acheva cette rupture et la rendit béante.

Non que la théologie restât tout à fait en dehors de ce renouvellement. On put croire un instant qu'elle en subirait l'influence, que même elle prendrait sa direction et travaillerait de la sorte à combler le gouffre qui se creusait entre la pensée religieuse et la pensée profane.

La Réformation, qui est bien autre chose avant d'être cela, peut cependant être caractérisée, au point de vue de la méthode, comme un essai de retour, par-dessus des *a priori* séculaires, à l'observation directe du fait chrétien. Elle fut largement expérimentale, elle aussi, si ce n'est dans son aveu et dans sa profession, du moins par son essence. Il est vrai que, pour justifier le choix qu'ils fai-

saient de l'autorité spirituelle des Ecritures aux dépens de l'autorité traditionnelle du dogme catholique, les réformateurs invoquaient un argument d'histoire : l'excellence et la supériorité de la révélation primitive. Mais, en fin d'analyse, où trouvaient-ils la garantie de cet argument, le critère de cette excellence ? Ils ne pouvaient s'en assurer que par contrôle individuel. Et, de fait, Luther, brisant au nom de la conscience chrétienne appuyée sur le témoignage biblique les durs anneaux du système papal, faisait, dans un autre domaine, une œuvre analogue, et introduisait, dans une autre sphère, une méthode identique à celle qu'institua le philosophe anglais. Tous deux, chacun à sa place, voulurent demeurer fidèles à la réalité du fait et firent dépendre, l'un la science profane, l'autre la vérité religieuse, de l'expérience et de l'observation.

Mais ce caractère expérimental que la Réformation imprimait à la théologie eut le malheur de n'être jamais avoué, ni même conscient. Il ne fut, en aucune occasion, nettement exprimé et se perdit bientôt dans une scolastique nouvelle, d'autant plus déplorable qu'elle était protestante, c'est-à-dire en opposition flagrante avec la nature de la foi qu'elle exposait. Elle dura chez nous jusque fort avant dans la première moitié de ce siècle et c'est à peine si nous commençons d'en revenir. Nous ne faisons guère encore que de nous orienter péniblement — je parle des théologiens — vers une méthode que la science profane emploie depuis plus de cinquante années avec une maîtrise, une précision et un succès incomparables. Ce retard est immense ; il n'est pas près d'être racheté. Quant à ses conséquences, elles sont irréparables. C'est l'élite de deux générations humaines à laquelle nous avons rendu l'accès du christianisme plus difficile qu'il n'était nécessaire et dont nous avons perdu gratuitement le concours et l'appui.

Mais cela n'explique pas tout. Il est, à l'infériorité temporaire de la pensée chrétienne sur la pensée profane, une autre cause, dont nous sommes — j'entends toujours les théologiens — également responsables. Cet avènement de la méthode expérimentale, qui marque le passage de la scolastique à la science, coïncide avec un autre avènement : celui des races du Nord à la direction intellectuelle de l'humanité.

L'Eglise qui avait allié son idéal religieux aux principes directeurs

de l'ancienne civilisation gréco-romaine, en avait perpétué l'existence et la primauté durant tout le moyen âge. Faisant cause commune avec la culture antique, aux destinées de laquelle elle avait uni les siennes, elle réussit à triompher des barbares. Ceux-ci, vainqueurs par les armes, mais vaincus par un idéal à la fois intellectuel et religieux dont la grandeur et le prestige s'imposaient irrésistiblement à leurs âmes incultes, acceptèrent sa tutelle et se mirent à son école. Leur éducation fut lente ; elle dura des siècles. Après les avoir asservis, elle les émancipa. Ils reprirent peu à peu conscience du génie de leur race et l'affirmèrent en se dégageant des méthodes qui leur avaient été artificiellement inculquées. Nous assistons présentement à la seconde invasion du monde barbare ; elle menace d'être victorieuse sur toute la ligne. Tandis que l'Europe anxieuse se prépare encore à la guerre, la guerre déjà est partout déchaînée. Son lieu n'est plus comme jadis sur les champs de bataille ; il est dans les intelligences. La victoire n'est plus le prix de la valeur physique, mais de la force des idées ; son instrument n'est plus le glaive — ni même le canon, quoique là non plus le dernier mot ne soit pas dit — mais le livre.

Il serait trop long d'entrer ici dans les développements indispensables pour faire comprendre l'importance et l'extrême acuité de la lutte qui se livre actuellement entre l'esprit des peuples du Nord et celui des peuples latins, et combien l'issue en est préjugée d'avance. Je suis contraint d'en appeler au bon vouloir de ceux qui liront ces lignes, à leurs souvenirs de voyage, à leurs impressions de lecture, à cette somme de renseignements généraux qui résultent de la diffusion des lumières, même aux connaissances plus précises qui sont spéciales à la vocation particulière de chacun de nous. Et je demande quelles sont les races qui prennent aujourd'hui le plus activement possession du monde par la politique, le commerce et les colonies ? Où trouvons-nous les plus hautes facultés d'adaptation jointes aux énergies les plus intenses ? Où sont les sources créatrices de notre civilisation ? Où s'inspire notre littérature ? Où puise notre philosophie ? D'où procèdent les intuitions et les idées maîtresses de notre science ? D'où nos découvertes les plus fécondes, celles qui, en ces derniers temps, ont pour jamais transformé notre conception de l'univers et jusqu'à notre sensibilité ? D'où provient, en un mot,

la substance, la forme et la direction de notre pensée ? Je parle de la pensée dans ce qu'elle a de plus vivace ; non de celle qui appartient au passé et dont nous allons nous dépouillant, mais de celle à qui appartient l'avenir ? Est-ce du Nord ou du Sud ? D'Allemagne, d'Angleterre et même de Russie ? Ou d'Espagne, d'Italie et même de France ?

La réponse n'est pas douteuse. Je ne cite qu'un seul exemple et le choisis à dessein évident, accessible et connu. Charles Darwin est de nos jours le représentant le plus illustre de l'hégémonie que peut acquérir un homme dans le domaine scientifique. A son nom se rattache, quant à la manière de concevoir la science et de conduire la pensée, une des transformations les plus profondes et les plus durables dont l'humanité garde la mémoire. L'importance décisive et la signification de son œuvre fut d'avoir repris la notion du devenir, dont la philosophie hégélienne avait comme saturé nos esprits, sans l'asseoir pourtant sur des preuves solides, et de l'avoir fait passer, de l'idéalisme dialectique où elle se mourait, dans le réalisme ontologique où elle se confirma. En appliquant le devenir dialectique de Hegel à l'organisme vivant, en formulant les lois de la continuité organique de l'être, en plaçant les sciences naturelles — j'allais dire la science — sous le contrôle de la biologie, Darwin achevait une révolution longuement préparée et fixait le type intellectuel propre au génie des peuples du Nord.

Ce type ressemble si peu à celui du génie gréco-latin qu'il semble en impliquer négation. Pour l'un tout est stable, pour l'autre tout est mouvant ; pour l'un tout est immobile, pour l'autre tout est progrès ; pour l'un tout est devenu, pour l'autre (qu'on pardonne ce germanisme), tout est « devenant. » L'opposition n'est pas moins grande si l'on passe du fond même de la pensée au mode de son élaboration : il est plutôt analytique chez les latins, il est plutôt intuitif chez les Germains, les Slaves et les Anglo-Saxons ; les uns raisonnent volontiers, les autres plus volontiers contemplent ; les uns croient surtout à l'enchaînement logique de l'idée, les autres surtout à l'enchaînement organique de l'être ; les uns, fidèles à l'héritage romain, voient les choses davantage sous l'angle juridique, les autres sous l'aspect moral. Ce sont deux natures d'esprit antithétiques ; elles ne sauraient subsister conjointement. L'hostilité naît de

leur rencontre et le triomphe de l'une décide la défaite de l'autre. La revanche des barbares, longtemps différée, est éclatante : ils détruisent rapidement ce qui reste au monde de l'idéal gréco-latin.

Or, le christianisme, que sa nature universelle et divine préserve de toute assimilation définitive avec aucune forme particulière de la pensée humaine ; qui est loin, il s'en faut, d'être épuisé par les catégories de l'idéal gréco-latin ; dont les affinités profondes sont plutôt, croyons-nous, pour l'idéal contraire, s'y trouve néanmoins tellement inféodé et depuis tant de siècles, qu'il subit maintenant les conséquences désastreuses de cette inféodation. Son crédit baisse à mesure que tombe celui de son allié. Les coups qui, en bonne justice, ne devaient pas l'atteindre, l'atteignent également, il en est également ébranlé et paraît courir au-devant d'une ruine semblable.

Ceci est vrai surtout du christianisme catholique où l'identification des facteurs religieux éternels avec des facteurs légaux et philosophiques caducs est intégrale et en quelque sorte substantielle. Mais ce l'est aussi, bien qu'en une moindre mesure, du christianisme de la Réforme. Là aussi règnent encore des *a priori* arbitraires qui dérivent en droite ligne de la culture grecque et latine, mais qui ont cessé de se légitimer devant la nôtre, parce qu'ils n'ont plus en elle leurs prémisses consenties ; là aussi la substance chrétienne est mise en œuvre au moyen de catégories logiques, psychologiques et juridiques absolument étrangères, c'est-à-dire incompréhensibles à la pensée moderne ; là aussi le fond permanent est assimilé à la forme périssable et vieillie, de manière à rendre odieux et ridicule ce qu'il y a de plus sacré pour l'âme. Il en faut convenir, nos attaches sont plus fortement nouées avec un passé qui s'effondre qu'avec un présent qui reste à conquérir. Prophètes aveuglés et craintifs, nous n'avons pas su discerner les signes des temps, ni quelles allaient être les évolutions futures. Nous sommes restés en sacristie, alors qu'il eût fallu nous porter en avant et conquérir sur notre société une maîtrise intellectuelle autant que religieuse. Nous avons ainsi — nous théologiens — laissé s'ouvrir un abîme et presque un gouffre entre la vérité que nous portions au monde et le monde qui devait la recevoir.

Le mal pourtant n'est pas sans remède et nous osons croire que

les théologiens de l'avenir, devenus conscients de ce déficit, s'emploieront activement à le combler. Il peut l'être puisqu'il doit l'être, et nous tenons pour certain que le christianisme, sans rien perdre d'ailleurs de sa force rédemptrice, sans qu'aucun tort soit porté à sa nature essentielle, sans qu'un seul des faits évangéliques soit négligé, sans qu'une seule parole du Christ ou des apôtres soit abandonnée, est susceptible néanmoins d'une autre orientation théologique que celle qui lui a été donné jusqu'ici, d'une interprétation plus conforme, peut-être entièrement conforme à celle qui régit actuellement la science du fait cosmique. Il n'en résultera pas, sans doute, cette identification parfaite de la théologie et de la science qu'a tentée et partiellement réalisée le moyen âge. C'est un espoir chimérique qu'il n'est plus permis d'entretenir. Aussi près qu'on les rapproche, une distinction subsiste : la science n'est pas la foi, ni la foi la science. Mais il en résultera du moins une harmonie dans les méthodes, dans les prémisses générales et dans les points de vue, qui rendra de l'une à l'autre le passage plus aisé, qui préviendra les conflits inutiles et produira, en faveur du christianisme, les présuppositions favorables et les preuves analogiques dont il manque si cruellement aujourd'hui.

GASTON FROMMEL.

(*A suivre.*)

JÉSUS-CHRIST FILS DE DIEU

Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. (Mat. XVI, 16.)

Jésus n'a pas été homme seulement[1]. Même pendant son séjour terrestre, il a été *Fils de Dieu*. C'est une des faces de sa personne que l'Eglise chrétienne a toujours fortement relevée. L'Ecriture, pour son compte, l'enseigne formellement.

Déjà par les prophètes, le Messie est présenté comme l'Envoyé de Dieu, comme Dieu lui-même visitant son peuple. (Esaïe XL, 10, 11.) Il est appelé Emmanuel ou Dieu avec nous. (Esaïe VII, 14.) C'est l'enfant dont le nom est Dieu fort, Père d'éternité, Prince de la paix. (Esaïe IX, 6.) L'ange qui annonce sa naissance à sa mère déclare qu'il sera appelé Fils du Très-Haut et Fils de Dieu. (Luc I, 32, 35.) Les disciples ne manquent pas de le reconnaître comme tel ; déjà Nathanaël, lorsque Jésus se manifeste à lui. (Jean I, 49.) Ensuite les douze, quand Jésus vient à eux, marchant sur les eaux et y fait marcher Pierre avec lui. (Mat. XIV, 33.) Puis Marthe, à la résurrection de son frère Lazare (Jean XI, 27) et précédemment déjà à Césarée de Philippes, dans une circonstance non moins solennelle, Jésus est déclaré par Pierre le Christ, le Fils du Dieu vivant. (Mat. XVI, 16.)

Ce titre, Jésus le reconnaît comme véritablement sien. Il l'accepte quand il lui est donné et, bien qu'il ne soit pas habituellement dans sa bouche, il le prend cependant dans plus d'une occasion. Ainsi, après la guérison de l'aveugle-né (Jean IX, 35) et devant le sanhédrin alors qu'il est adjuré par le souverain sacrificateur de déclarer s'il est réellement le Christ, le Fils de Dieu. (Luc XXII, 70.) Toutes les controverses contenues dans les chapitres VIII et IX de l'évangile de Jean ont précisément ce titre

[1] Voir dans le numéro d'août l'étude sur Jésus-Christ homme.

pour objet. Les Juifs comprenaient bien qu'en appelant Dieu son Père, Jésus se déclarait dans un sens tout spécial Fils de Dieu.

Jésus, en effet, n'est pas un homme comme tout autre homme. Sa personne produit une impression particulière qui se renouvelle à travers les siècles sans rien perdre de sa puissance. Or, d'où provient cette impression ? Qu'y a-t-il dans la personne de Jésus de plus qu'en un homme quelconque, qui puisse justifier ce titre de Fils de Dieu ? Telle est la question qui se pose à nous maintenant.

Il serait étrange que l'Ecriture, qui à chaque instant fait naître cette question, ne fournît pas les moyens d'y répondre. S'il n'y avait là qu'un besoin de curiosité ou même un problème intéressant en soi, mais sans portée morale, nous comprendrions que la question fût sans solution possible ici-bas. Mais la divinité de Jésus-Christ n'est pas un problème comme un autre, à prendre ou à laisser selon les besoins de notre intelligence ou les caprices de notre volonté. Nous sommes appelés à croire en Jésus-Christ comme au Fils de Dieu. De cette foi dépendra et la direction de notre vie et notre salut pour l'éternité. « Celui qui croit, dit Jésus, n'est pas condamné, mais celui qui ne croit pas est déjà condamné parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. »

Or, sur quoi repose une telle affirmation ? Quel gage avons-nous que ce Jésus de Nazareth est bien ce qu'il dit être et non pas ce que les principaux de son peuple et finalement son peuple tout entier ont dit de lui ? Quelles preuves nous donne-t-il afin que nous croyons en lui ? « Ma parole et ma prédication, dit Paul aux Corinthiens, n'ont pas consisté en paroles persuasives de la sagesse humaine, mais en une démonstration d'esprit et de puissance. » Or, si l'apôtre a voulu fonder la foi des Corinthiens sur une démonstration d'Esprit et de puissance, sommes-nous trop exigeants en réclamant quelque chose d'analogue ?

Plusieurs, nous le savons, n'entendent pas la foi de cette manière. A leurs yeux, le croyant est semblable à ces enfants auxquels on dit : « Ouvre la bouche et ferme les yeux. » Accepter les yeux fermés est pour eux le signe distinctif d'une foi véritablement pure de tout alliage humain ; et il est incontestable qu'un tel procédé est sensiblement plus expéditif. C'est celui qui est employé à Rome, où l'on exige du fidèle une foi implicite à tout ce qu'enseigne

l'Eglise. Au point de vue protestant, nous n'ignorons pas que c'est à l'Ecriture qu'on nous renvoie et que c'est elle qu'il faut admettre intégralement sous peine de faire naufrage quant à la foi. Mais nous n'ignorons pas non plus que c'est à l'Ecriture, à leur Ecriture s'entend, que nous renvoient les musulmans, qui croient à Mahomet parce que le Coran lui rend témoignage et qu'ils croient tout ce que dit le Coran.

Nous faudra-t-il croire à la Bible parce que la Bible a en sa faveur des preuves d'authenticité et de vérité que ne possèdent ni le Coran ni aucun livre sacré de quelque peuple que ce soit ? Dans ce cas, ces preuves nous les demandons, ou plutôt nous ne les demandons pas. S'il faut, pour croire ou avant de croire, commencer par légitimer l'authenticité et l'intégrité de la Bible et des livres qu'elle renferme, ce n'est certainement plus là la vérité pour laquelle Jésus priait en disant : « Je te rends grâce, ô Père ! Seigneur du ciel et de la terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents et de ce que tu les as révélées aux enfants. » Une religion à laquelle on ne pourrait parvenir qu'à force de science ou d'érudition pourrait bien être celle des sages et des intelligents, elle ne saurait être à l'usage des enfants. Or, nous tenons à être au nombre de ces derniers.

Lors même que ce qui précède n'aurait pas de valeur aux yeux de plusieurs, un fait demeure : c'est qu'aucun des contemporains de Jésus, et Pierre parmi eux, n'a cru à la divinité de Jésus-Christ pour les raisons précitées. Ils n'ont pas cru sur le témoignage de l'Eglise, celle-ci n'existant pas encore. Ni sur celui du peuple Juif, peu enclin à proclamer Fils de Dieu Jésus de Nazareth. Ils n'ont pas cru non plus sur le témoignage des Ecritures ou sur celui de Jean-Baptiste, bien que ceux-ci n'aient pas été sans exercer une influence marquée sur leur foi. Mais ces moyens ne suffisent pas à nous expliquer comment Pierre, pour ne parler que de lui, a reconnu en Jésus le Fils de Dieu. D'où la lumière, cachée pour d'autres, a-t-elle jailli pour lui ? Sur quoi s'appuie-t-il pour répondre comme il le fait à Césarée de Philippes ? Qu'a-t-il donc vu chez le fils du charpentier de si particulier qu'il puisse croire ne point blasphémer en appelant cet homme Fils de Dieu ? Pierre connaissait-il le miracle de la naissance de Jésus, et reposait-il sa foi sur le récit

qui lui en avait été fait ? A-t-il été frappé des miracles qu'il lui a vu accomplir ? Les miracles de Jésus sont-ils d'une nature si particulière qu'ils le désignent comme Fils de Dieu, alors que ce nom ne pouvait être donné à un Moïse ou à un Elie ? Ou bien, Jésus le lui aurait-il dit en confidence de sorte que Pierre réciterait ici une leçon apprise ?

Aucune de ces raisons ne rend compte de la foi de Pierre et de ses condisciples. Si ceux-ci se sont attachés à Jésus comme au Fils de Dieu, c'est qu'ils ont reconnu en lui la parole de la vie éternelle. « Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché au sujet de la Parole de vie,... nous vous l'annonçons. » — « Seigneur, à qui irions-nous ? tu as les paroles de la vie éternelle, et nous avons cru et nous avons connu que tu es le Christ, le saint de Dieu. » Tel est le fondement sur lequel s'est édifiée la foi des disciples. Ils ont vu, reconnu et contemplé en Jésus la Parole divine. Voilà pourquoi ils l'ont proclamé Fils de Dieu.

Le premier qui fit cette découverte est Pierre. C'est lui qui, semblable à Christophe Colomb, a trouvé en Jésus un monde nouveau. Le moment où cette découverte eut lieu fut la scène de Césarée de Philippe. C'est alors qu'à la question de Jésus : « Et vous, qui dites-vous que je suis ? » Pierre fut le premier à s'écrier : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! »

Précédemment déjà, Jésus avait été appelé du nom de Fils de Dieu. Mais il y a entre les circonstances précédentes et celle de Césarée de Philippe, une différence essentielle. Jusqu'alors les disciples, ou quelques-uns parmi eux, avaient pu appeler Jésus de ce nom sous l'impression vive produite sur eux par un miracle de Jésus ou sur le témoignage rendu par Jean-Baptiste, mais sans se rendre compte de ce qui constituait la nature divine de Jésus. Maintenant il en est autrement. Pierre a reconnu en Jésus cette nature divine et cette vue, très imparfaite sans doute, de la divinité de son Maître est cependant suffisamment distincte pour lui permettre de répondre comme il le fait. C'est ce qui constitue toute la valeur de sa réponse. C'est aussi ce qui explique la déclaration de Jésus et la promesse, unique en son genre, qu'il lui adresse : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas ; car ce ne sont pas la chair

et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est aux cieux. Et je te dis aussi que tu es Pierre et que sur cette pierre j'édifierai mon Eglise et les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle, » etc. (Mat. XVI, 16-18.)

Qu'on explique une telle parole si Pierre ne faisait que répéter ici ce que lui-même ou ses condisciples avaient déjà exprimé dans plus d'une circonstance ! La déclaration de Jésus à Pierre, la joie que respire cette réponse, la promesse qui l'accompagne, la primauté inconcevable, pierre de scandale pour plusieurs, accordée à l'heureux apôtre, le sérieux de la question, préparée d'après Luc par la prière, toute cette scène qui, du commencement à la fin présente une solennité exceptionnelle, ne se comprend que si l'on voit ici une circonstance extraordinaire, différente de fond sinon de forme de toutes celles qui l'avaient précédées et constituant dans l'histoire du royaume de Dieu une découverte capitale.

Aucune autre solution, fût-ce même celle qui veut que Pierre reconnaisse ici Jésus comme Messie ou comme roi, ne nous paraît correspondre à l'importance de la déclaration de Jésus à son apôtre.

Que d'ailleurs cette solution soit repoussée, que les apôtres aient reconnu Jésus comme Fils de Dieu un peu plus tôt ou un peu plus tard, il n'importe. Le fait essentiel et seul important demeure ; c'est qu'à un moment quelconque de son ministère terrestre, Jésus a été reconnu par ses disciples pour être le Fils de Dieu.

Or, si Pierre et ses condisciples sont arrivés à un tel résultat, pourquoi n'y arriverions-nous pas aussi ? En vertu de quelle autorité déclarerait-on que nous ne pouvons plus aujourd'hui constater ce que les premiers disciples ont constaté ? Il n'est pas donné à chacun, nous le savons, de découvrir un nouveau monde. Mais une fois ce monde découvert, il est possible à d'autres de suivre le chemin qu'un homme de génie seul a pu découvrir. S'il en était autrement, ne voit-on pas qu'il ne serait plus possible pour l'Eglise chrétienne d'avoir d'autre foi qu'une foi d'autorité ? Que l'affirmer ce serait méconnaître le but des Ecritures, des évangiles en particulier, qui veulent constamment nous mettre en contact direct avec la personne de Jésus ? Jésus étant la lumière du monde, la première condition pour voir cette lumière, ce n'est pas de fermer les yeux, mais de les ouvrir. Si je dis, par exemple, que j'ai foi dans la

liberté, cela ne signifie pas que je m'en vais répétant : liberté! liberté ! sans savoir ce qu'est la liberté. Si j'ai foi dans la liberté, c'est que ce mot me dit quelque chose ; que sans en pénétrer peut-être le sens complet, j'en entrevois une partie ; que ma foi est assise sur des preuves et que ces preuves ont porté la conviction dans mon esprit. Ainsi, croire à la divinité de Jésus-Christ, c'est nécessairement savoir en quoi consiste cette divinité. C'est tout au moins en entrevoir quelque rayon. Le croyant n'est pas un aveugle, c'est un voyant, un homme dont l'œil plonge dans le monde invisible. « La foi est une substance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas. » (Héb. XI, 1.) Les choses qui ne se voient pas peuvent donc se voir ; la foi nous les montre. Ces choses, l'Eglise en vit ; depuis dix-neuf siècles elle contemple en Jésus-Christ le Fils de Dieu, resplendissement de sa gloire, image empreinte de sa personne. Ne nous sera-t-il pas permis de nous rendre compte enfin de ce que nous voyons ? Est-ce porter atteinte à la foi et au respect qui lui est dû que de constater ce que tous les croyants voient et ce que Pierre avant eux avait vu quand il disait à Jésus : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ? »

Dans la poursuite du but que nous nous proposons, deux chemins s'ouvrent devant nous. L'un, qu'on pourrait appeler la *voie historique*, consiste à nous placer dans la position de Pierre à Césarée de Philippe et à chercher ce qui a dû frapper les yeux de cet apôtre pour qu'il en vînt à conclure à la divinité de son Maître. Cette voie part de la supposition très légitime que nous avons aujourd'hui encore dans l'Ecriture les éléments nécessaires pour connaître la divinité de Jésus telle que les disciples l'ont contemplée.

L'autre chemin consiste à continuer la route que nous avons commencé de suivre dans un précédent article, de telle sorte qu'après avoir vu Jésus comme homme, nous comparions point par point la personne de Jésus avec l'homme tel que nous le connaissons et qu'il nous est présenté dans les Ecritures. De cette comparaison ressortira, si elle est bien faite, l'élément spécifique qui en Jésus-Christ constitue la nature divine. Cette voie pourrait porter le nom de *voie psychologique*.

Entre ces deux chemins, nous nous garderons de choisir. Nous les suivrons tous les deux, afin de contrôler les résultats de l'une

de ces méthodes par ceux de l'autre. Veuille notre Dieu Sauveur nous conduire durant cette étude et nous tenir constamment en sa sainte présence.

I

Comment Pierre en est-il venu à reconnaître en Jésus le Fils de Dieu ? Est-ce qu'à ses yeux les deux expressions de Christ et de Fils de Dieu sont identiques, ou du moins si étroitement unies que le Messie dût nécessairement être Fils de Dieu ? Ou bien Pierre serait-il arrivé à la lumière par un autre chemin ?

Sans chercher pour le moment de réponse à ces diverses questions, laissons-nous conduire par la déclaration de Jésus : « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, car ce ne sont pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux » et voyons ce que nous en pouvons conclure relativement à l'objet de cette étude.

Dire que ce ne sont pas la chair et le sang qui ont permis à Pierre de découvrir en Jésus le Fils de Dieu, c'est mettre de côté tout moyen humain. Dans la pensée de Jésus, Pierre n'est pas parvenu à la vérité par les yeux de sa chair ; il ne l'a pas entendue de ses oreilles. On ne l'a pas renseigné sur ce sujet et ce n'est pas d'un homme qu'il l'a apprise, cet homme fût-il Jésus lui-même. Pierre n'y est pas arrivé non plus par le seul travail de son intelligence, de ses réflexions morales ou philosophiques. Tout cela est chair et sang, or Pierre a été directement instruit de Dieu par le moyen d'une révélation.

Qu'est-ce à dire ? Pierre a-t-il eu une vision, un songe, un ange lui a-t-il parlé ? Sans rentrer directement dans ce que Jésus appelle chair et sang, ces divers moyens y participeraient encore. Or, Jésus fait allusion ici à un travail intérieur qui a dû s'accomplir en Pierre pour lui permettre de voir et de comprendre le divin. L'homme animal, en effet, ne comprend pas les choses de Dieu, car c'est spirituellement qu'on en juge. Comme autrefois Dieu ouvrit le cœur de Lydie pour la rendre attentive aux choses que Paul disait, ainsi Dieu dut ouvrir le cœur de Pierre pour lui permettre de contempler en Jésus le Fils de Dieu. En ce sens-là, la découverte de Pierre a été une révélation.

Qu'on nous comprenne bien. Nous ne prétendons pas que Dieu ait fait voir à Pierre des choses qu'il n'aurait pas manifestées aux autres hommes. Jésus a été le même pour Pierre et pour tous. Mais Pierre a eu les yeux ouverts et il a vu ce que les autres n'ont pas su voir. Mais vu quoi ? Jésus avait-il en sa personne quelque trait spécial qui permît de le reconnaître pour le Fils de Dieu ? Non seulement il n'est question de rien de semblable, mais, loin de chercher des témoignages extérieurs, Jésus ne s'attribue nulle prérogative, il ne veut pas de privilège. La seule distinction qu'il fasse entre lui et ceux qui l'entourent est qu'il est sans péché, tandis que ses auditeurs sont tous pécheurs. « Qui de vous me convaincra de péché et si je dis la vérité pourquoi ne me croyez-vous pas ? » (Jean VIII, 46.) « Le prince de ce monde vient, mais il n'a rien en moi. » (Jean XIV, 30.) Sur ce point Jésus établit et maintient entre lui et ses auditeurs une différence capitale qu'il ne perd jamais de vue. Cette différence serait-elle celle que nous cherchons et la pureté morale de Jésus est-elle ce qui a permis à Pierre de reconnaître en Jésus le Fils de Dieu ?

Pour qu'il en soit ainsi, deux choses sont indispensables : 1° Que la pureté morale soit quelque chose de visible, de manière à pouvoir être perçue par des hommes tels que nous ; 2° que la pureté morale soit avec le divin dans un rapport de parenté assez étroit pour que l'un emporte nécessairement l'autre, de telle sorte que Pierre doive conclure de la sainteté de Jésus à sa divinité.

Pour ce qui concerne le premier point, il ne peut y avoir de doute. Car si l'absence de péché ne constitue pas en soi quelque chose de visible, son corollaire nécessaire, à savoir la sainteté, l'est positivement, non aux yeux de la chair, mais à ceux de l'esprit. Jésus la compare même à la lumière, car elle est dans le monde moral ce qu'est la lumière dans le monde physique. « Vous êtes la lumière du monde, que votre lumière luise donc devant les hommes, afin qu'en voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux. » — « Soyez sans défauts au milieu d'une génération tortue et perverse au milieu de laquelle vous brillez comme des flambeaux. » Si donc un chrétien avec toutes ses imperfections peut être appelé par l'apôtre et par Jésus lui-même un flambeau ou une lumière, s'il est tel aux yeux de Dieu et des hommes, de

quel éclat n'a pas dû briller celui qui, pendant qu'il était ici-bas, était dans un sens absolu, la lumière du monde ? Une vie telle que la sienne devait rayonner de toutes parts. « Nous avons contemplé sa gloire, gloire telle que celle du Fils unique venu du Père, » s'écrie Jean. Et Pierre, dans une circonstance qu'on a voulu identifier avec celle dont nous parlons : « A qui irions-nous, Seigneur ? nous avons cru et nous avons connu que tu es le Christ, le Saint de Dieu. » (Jean VI, 69.)

Le Saint de Dieu et non *le Fils de Dieu.* Quelle est la distance qui sépare ces deux titres de Jésus et quel est le lien qui les unit ? Pour nous en rendre compte, voyons quels sont les rapports qui existent entre la sainteté et la divinité. L'Ecriture n'est peut-être pas aussi silencieuse à cet égard qu'il peut le sembler à première vue.

Voici, par exemple, Dieu qui apparaît à Moïse dans le buisson ardent et qui, à son approche, lui dit : « Déchausse les souliers de tes pieds, car le lieu où tu es est saint. » Qu'est-ce qui fait la sainteté du lieu où est Moïse ? Est-ce quelque qualité particulière que Moïse eût ignorée et qui eût existé déjà avant que Dieu s'y révélât ? ou bien ce lieu n'aurait-il été saint que depuis l'apparition de l'Eternel et en vertu même de cette apparition ? Personne ne peut avoir le moindre doute à cet égard. Le lieu où Dieu apparaît n'est saint que parce que Dieu y est, si bien qu'il ne le sera plus, sinon par le souvenir, une fois que Dieu s'en sera retiré.

Prenons un autre exemple : le tabernacle ou le temple, avec sa division en lieu saint et lieu très saint. Qu'est-ce qui constitue la sainteté de cet édifice ? Est-ce le genre de construction, les matériaux qui y ont été employés, le plan d'après lequel il a été construit ou l'ordre divin ensuite duquel il a été élevé ? Est-ce même la consécration qui en a été faite par les prêtres de l'Eternel ? Rien de tout cela ne peut rendre cet édifice saint. Pour qu'il le soit, il lui faut être le domicile où Dieu a établi sa résidence. Hors de là, toute la science, la piété ou la sainteté des hommes n'y feront rien. Les Juifs pourront même dire plus tard : « Le temple de l'Eternel ! le temple de l'Eternel ! » Du moment que Dieu s'en sera retiré, cet édifice ne sera rien de plus que tout autre édifice construit par la main des hommes, à la seule exception de sa grandeur passée.

Or, ce que nous disons du tabernacle se peut dire des meubles et ustensiles qui s'y trouvaient, des sacrifices, des prêtres, du peuple d'Israël lui-même, qui lui aussi est appelé saint, non en vertu de quelque qualité particulière qu'il possédât, mais uniquement en vertu de la présence de Dieu au milieu de lui.

Au point de vue de l'Ancien Testament, on peut donc affirmer que la sainteté ne se sépare jamais de la présence de Dieu et ne se distingue pas de cette présence même. Où est Dieu, là est la sainteté. Mais où Dieu n'est pas, il n'y a pas de sainteté possible. Car Dieu seul est saint et toute sainteté conférée à des personnes ou à des objets n'est pour ainsi dire qu'un reflet ou une extension de la présence de Dieu sur ces personnes ou sur ces objets.

Si de l'Ancien Testament nous passons au Nouveau, nous voyons qu'il en est de même et qu'ici encore sainteté et divinité vont toujours ensemble.

Pourquoi, par exemple, les croyants de la nouvelle Alliance sont-ils appelés saints, tandis que ceux de l'ancienne ne parviennent qu'au titre de justes ? C'est que Dieu vient personnellement habiter dans le cœur de ceux qui croient en Jésus. Mais pas plus ici que pour le temple ou pour le peuple juif ou pour un lieu quelconque, nous ne pouvons être saints indépendamment de Dieu ou séparés de lui. « Si quelqu'un m'aime, dit Jésus, mon Père l'aimera ; nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure chez lui. » Et saint Paul aux Corinthiens : « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? or, le temple de Dieu est saint et c'est ce que vous êtes. »

Il y a donc une sainteté réelle pour le chrétien, mais cette sainteté ne consiste pas en quelque qualité que le chrétien aurait reçue ou produite et qu'il pourrait posséder en dehors de la présence de Dieu. Une sainteté semblable n'a jamais existé et n'existera jamais. La seule sainteté possible est celle qui consiste dans l'habitation que Dieu réalise aujourd'hui en nous par le don du Saint-Esprit.

Entre la sainteté de l'ancienne et celle de la nouvelle Alliance, il y a cependant une différence capitale. Jusqu'à la venue de Jésus, la sainteté, communiquée aux hommes ou aux choses, est figurée, propre seulement à préparer le peuple d'Israël à ce qui devait venir plus tard. Sous la nouvelle Alliance, la sainteté est véritable.

Il n'est plus question ici d'une simple juxtaposition de l'élément humain et de l'élément divin, mais bien d'une union réelle entre la nature humaine et la nature divine. C'est même cette union qui fait de nous des enfants de Dieu, titre auquel ne pouvait jamais prétendre l'Israélite pieux, bien qu'il soit quelquefois donné au peuple pris dans son ensemble. Or, ce titre est commun sous la nouvelle Alliance pour désigner le croyant régénéré par le Saint-Esprit.

Il est vrai que dans le langage biblique les mots d'enfant ou de fils n'ont pas absolument la même valeur que dans notre langage moderne. Les expressions de fils de la géhenne, fils du royaume, fils de la résurrection, etc., en sont la preuve. Mais on doit reconnaître cependant que, lorsqu'il s'agit de rapports entre des personnes, le terme de fils, et indirectement celui d'enfant, implique toujours une descendance plus ou moins directe entre ces personnes. Ainsi un fils d'Abraham est nécessairement un descendant d'Abraham, au sens spirituel si ce n'est au sens matériel. On peut en dire autant de l'expression de Fils de David, si fréquemment appliquée à Jésus.

Nous avons donc le droit de voir dans le terme d'enfant ou de fils, appliqué au chrétien, une filiation réelle et substantielle du croyant relativement à Dieu, et cela d'autant plus que les mots de régénération, de nouvelle naissance, d'engendrement de Dieu (Jacq. I, 18), de naissance divine (1 Jean III, 9), etc., expriment tous la même pensée plus fortement encore.

Or, s'il en est ainsi pour nous, pécheurs et coupables, combien plus en est-il de même pour Jésus, le Saint et le Juste? Pour nous, en effet, nous ne parvenons jamais à la sainteté que relativement tard, — quand nous y parvenons, — et nous ne la réalisons que d'une manière fort défectueuse. Jésus, au contraire, a été saint de naissance, grâce à l'habitation de Dieu en lui et il l'est demeuré d'une manière complète, le péché n'ayant jamais eu de prise sur lui. Aussi, tandis que nous ne sommes enfants de Dieu que par grâce, en vertu de l'adoption et par la médiation de Jésus-Christ, Jésus lui, l'est de droit et par nature. N'y eût-il entre lui et nous que cette seule différence, elle serait déjà considérable.

Mais il y a plus. Car ce n'est pas seulement la personne entière de Jésus qui a été sainte, c'est la sainteté entière qui a habité en

lui. Jésus, en effet, n'est pas seulement l'être le plus saint qui ait vécu sur la terre, il est le Saint au sens absolu du mot, Celui qui a réalisé en sa personne la sainteté d'une manière parfaite.

Jésus affirme lui-même ce caractère exceptionnel de sa sainteté. Ainsi, lorsqu'il se compare au temple de Jérusalem et dit aux Juifs : « Abattez ce temple et je le relèverai en trois jours. » (Jean II, 19.) « Il disait cela, déclare Jean, du temple de son corps. » Or, s'il est vrai que tout chrétien est appelé à être un temple de Dieu (1 Cor. VI, 19), chacun cependant n'est pas appelé à être la réalité dont le temple de Jérusalem était l'image. Car ce temple était unique. Il symbolisait à lui seul l'habitation de Dieu au sein de son peuple. S'y comparer était donc de la part de Jésus se déclarer personnellement l'habitation ou le temple de Dieu sur la terre, Celui à qui nous devons aller pour trouver et rencontrer Dieu. Aurait-il parlé ainsi s'il n'avait pas eu conscience que Dieu habitait en lui dans un sens spécifiquement différent de celui où il habite et peut habiter en tout autre homme ?

Ou bien encore lorsque, répondant à Philippe qui lui demandait de leur montrer le Père, Jésus dit : « Qui m'a vu a vu le Père, comment dis-tu montre-nous le Père ? Ne crois-tu pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même ; le Père qui est en moi, c'est lui qui fait les œuvres. » (Jean XIV, 9, 10.) Jésus aurait-il prononcé une parole qui eût été un blasphème dans la bouche du plus parfait des chrétiens, s'il n'eût pas été le représentant authentique de Dieu, au sens exclusif du mot ? Tout chrétien est appelé à être, au point de vue moral, une image de Dieu sur la terre, mais jamais aucun ne peut prétendre en être l'image complète, car pour cela il lui faudrait avoir revêtu la sainteté parfaite, ce qui n'est pas. Jésus, au contraire, l'a eue. En lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité. Il est Dieu manifesté en chair. Voilà pourquoi il a pu dire : « Qui m'a vu a vu le Père. » Et encore : « Moi et le Père nous sommes un. »

Que maintenant on ne comprenne pas comment a pu se réaliser cette parfaite habitation de Dieu en la personne de Jésus, il n'importe. Comprenons-nous mieux l'union de Dieu avec notre nature, et si cette union existe cependant au moins dans une certaine mesure,

pourquoi n'aurait-elle pu exister dans une mesure même fort différente entre Jésus et Dieu ? La seule chose importante ici est de constater l'union parfaite qui a existé entre Dieu et Jésus ; car, grâce à elle, Jésus n'a pas été seulement un Fils de Dieu parmi plusieurs autres, ni même le plus grand ou le plus parfait des fils de Dieu, mais le Fils, au sens unique et exclusif du mot, Celui en qui et par qui Dieu s'est pleinement manifesté au monde.

Lorsque Jésus posait à Césarée de Philippe sa question : « Qui disent les hommes que je suis, moi le Fils de l'homme ? » ceux-ci n'avaient jamais eu l'occasion de voir un enfant de Dieu, Jésus seul excepté. Jamais non plus ils n'avaient, — et pour cause, — lu les enseignements si concluants que nous trouvons en abondance dans le Nouveau Testament sur ce sujet. Leur notion de la sainteté était encore celle de l'Ancien Testament. Elle était symbolique, matérielle, visible, du moins elle ne se séparait pas de cet élément-là. Il y avait donc une difficulté très réelle pour eux à passer de ce point de vue inférieur à un autre tout spirituel. Pour y réussir et reconnaître dans l'humble fils du charpentier le Fils de Dieu, il ne fallait rien moins qu'une action directe de Dieu dans leur cœur. Cette action, Dieu voulait la produire, sans doute, et il y travaillait. Mais elle ne pouvait aboutir qu'à condition de rencontrer chez ceux qui en étaient l'objet des dispositions morales particulières. Hors de là, l'œuvre divine elle-même ne pouvait qu'être stérile. Or, on sait quelles étaient les dispositions du peuple juif, celles de ses chefs spirituels en particulier. Chez eux, le parti pris était invétéré, l'endurcissement sans remède. Aveugles et conducteurs d'aveugles, ils n'étaient plus en état de discerner Celui qui était la lumière du monde. Transportés dans le royaume de la lumière, ces hommes n'y auraient pas vu plus clair. Les splendeurs divines n'auraient été à leurs yeux que nuit profonde. Car la gloire de Jésus dans le ciel n'est pas d'une nature différente de celle qu'il a fait briller ici-bas.

Bien différents étaient les disciples de la Galilée. Ils se distinguaient avantageusement des scribes et des pharisiens de Jérusalem, en ce que chez eux tout n'avait pas été pétrifié par l'orgueil et par un vain formalisme. Leur cœur n'était point insensible et leur œil intérieur point obscurci à toujours.

C'est chez Pierre surtout que la vie morale semble le plus développée, non qu'il fût nécessairement meilleur que les autres, c'est peut-être le contraire, mais parce que sa conscience est particulièrement prompte à parler. « Seigneur, retire-toi de moi qui suis pécheur ! » Ce cri, qu'il poussa un jour à la vue d'un miracle de Jésus, sa conscience dut le faire entendre plus d'une fois dans le secret à la vue du Saint et du Juste. Or, une conscience sur le qui-vive indique toujours une conscience pénétrante, qui plonge son regard jusque dans le monde invisible. Comment celle de Pierre n'aurait-elle pas été frappée du contraste qui existait entre la vie de Jésus et celle de tout autre homme, la sienne en particulier ? Comment cette vie sans péché, sans tache ni ride d'aucune espèce, sans souillure, sainte, séparée des pécheurs, où se réfléchissait dans son entier la face de Dieu, n'aurait-elle pas saisi d'admiration, de respect et de crainte, un spectateur aussi attentif que Pierre ?

Nous ne savons combien de temps cette conviction mit à se former dans l'esprit du disciple. Mais ce qui est certain, c'est que la lumière se fit un jour pour lui. Elle jaillit soudain à la question que Jésus posa à Césarée de Philippe : « Et vous qui dites-vous que je suis ? » A ce moment, Pierre était prêt à répondre, comme il le fait aussi : « Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant ! »

Nous concluons donc le présent article en disant :

1° Que Pierre a reconnu en Jésus le Fils de Dieu parce qu'il a vu en lui un homme absolument saint.

2° Que Pierre pouvait et devait conclure de la sainteté de Jésus à sa divinité, parce que, au témoignage de l'Ecriture, de l'Ancien comme du Nouveau Testament, la sainteté est la manifestation de Dieu dans notre nature humaine, de telle sorte que quiconque est saint est nécessairement et par cela même fils de Dieu.

J. Reymond.

(*A suivre.*)

ADOLPHE MONOD ET EUGÈNE BERSIER

C'est chose difficile, je ne me le dissimule pas, d'établir un parallèle entre deux hommes qui partagèrent la même foi, qui tendirent au même but, en suivant aussi le même chemin. L'œil du critique doit s'exercer ici à discerner moins des couleurs que des nuances. Et puis, Monod et Bersier, nos deux orateurs protestants les plus éminents de ce siècle, — dans la langue française, — ont, chacun en son temps, conquis les suffrages de leurs coreligionnaires, trop ravis de leur éloquence pour songer à balancer leurs mérites. On éprouve donc, au moment de les comparer l'un à l'autre, de les mesurer, de les critiquer peut-être, cette sorte de gêne ou de honte d'un tailleur d'habits de taille petite, qui se voit obligé de prendre la mesure d'un client de six pieds !

Si nous avons eu le privilège, commun à un grand nombre de nos contemporains, d'entendre Bersier, nous ne l'avons pas connu personnellement. Quant à Monod, nous ne l'avons ni connu, ni entendu, ni vu.... De leur agrément personnel, de leur conversation, de leur caractère, j'ajouterai de leurs habitudes de travail, du partage de leur temps, de leur vie de famille, je ne dirai donc rien. L'héritage spirituel qu'ils ont légué à l'Eglise, c'est-à-dire leurs sermons, voilà sur quoi je table. J'insiste sur ce point. Je cherche à dégager l'impression produite à la lecture de leurs sermons. Un commerce intime avec leurs personnes aurait pu, je ne l'ignore pas, modifier en certains endroits mes appréciations. J'ai en vue ici non pas l'homme, qui passe, mais le sermonnaire, qui demeure.

Qu'on nous permette de réunir quelques-unes de nos observations les plus importantes sur ces trois chefs : le croyant, le prédicateur, l'ecclésiastique.

I

Monod et Bersier, dans les choses importantes qui regardent la foi, avaient les mêmes convictions inébranlables. Ils croyaient au Christ des évangiles et des épîtres, à Jésus, Fils de Dieu et Fils de l'homme, comme y croyaient les évangélistes et les apôtres. Ils croyaient à l'efficacité de la mort de Jésus-Christ, à la vertu expiatoire de son sang.... Mais à quoi bon prolonger ? leur foi était celle de l'Eglise universelle, modifiée ou nuancée par le milieu chrétien et protestant où ils vécurent. Sur le fond des choses, ils n'apportèrent rien de nouveau et ne dirent rien d'original. Ces paroles de M. Pédézert, qui furent inspirées précisément par Monod, leur sont applicables : « Les orateurs apparaissent après les génies et les siècles créateurs. Leur mission est bien plus d'exprimer l'état des âmes que de le changer. Ils ont des audaces, mais ce ne sont pas des audaces de doctrine. Aucun système ne porte leur nom. Le plus brillant penseur de l'antiquité grecque n'est pas Démosthène, c'est Platon ; le plus hardi théologien de l'ancienne Eglise chrétienne n'est pas Chrysostome, c'est Origène. Démosthène et Chrysostome ne pouvaient avoir la puissance populaire qu'à la condition de n'avoir pas la hardiesse scientifique [1]. »

Monod et Bersier furent des propagateurs de vérités et de faits connus. Mais en passant par leur grand cœur et en s'exprimant par leurs lèvres éloquentes, quelle force et quel éclat ne revêtent-ils pas ! C'est là leur part d'originalité, commune aux orateurs, de marquer d'une énergique empreinte, de mettre en un relief puissant, ces choses de l'âme qui sont, pour d'autres, choses ondoyantes et fugitives. S'ils adhérèrent aux mêmes vérités fondamentales, ils les saisirent du moins chacun avec son intelligence, sa conscience et son cœur. Ils leur imprimèrent le libre sceau de leur individualité. Cela est si vrai que, bien qu'unis dans les choses essentielles, ils diffèrent dans la manière de les concevoir.

Monod est l'homme du réveil, il en est le représentant le plus distingué. Nature énergique, esprit ferme et logique, le réveil lui

[1] *Adolphe Monod, Etude d'éloquence religieuse*, p. 1.

donna ce dont il avait besoin, une croyance précise et définie, puisée à une source sûre. Il lui donna la Bible, c'est-à-dire une autorité souveraine, unique et dernière ; une notion claire et catégorique de l'inspiration ; le respect scrupuleux de la lettre scripturaire. Il lui donna plus encore, son esprit et sa méthode. Son esprit, qui se reconnaît à la rigueur doctrinale et à l'austérité morale; sa méthode, qui se voit dans la facture du sermon, où l'étude biblique, exégétique même, tient une si large place.

Il est bien vrai que Monod, en avançant en âge, a quelque peu varié dans sa manière de voir. Il s'agit moins toutefois d'un changement que d'un élargissement ou d'un enrichissement de ses idées. Aucune des convictions chères à sa jeunesse ne fut plus tard sacrifiée par lui. Mais d'autres vinrent et se superposèrent aux premières, qu'elles ne firent pas disparaître et ne rendirent pas inutiles. Elles demeurèrent distinctes, séparées, comme si Monod s'était trouvé impuissant à opérer leur synthèse. Dans son discours intitulé *la Parole vivante*, qu'il prononça lors de son installation à Paris en qualité de suffragant (1848), il fait entendre des paroles qui ne lui étaient pas habituelles. La preuve tirée de la conscience, de l'expérience intime, au lieu de la preuve tirée de l'inspiration et du livre, est invoquée comme préférable pour amener à la foi. Ecoutez plutôt : « Nous leur avons prouvé, — dit-il en parlant de certains hommes, — par les miracles et par les prophéties, que la Bible est inspirée : mais ces preuves, toutes solides qu'elles sont, n'entrent pas d'ailleurs jusqu'à ce dedans de l'homme où les grandes questions se décident, et ne sont pas dans le goût du temps, qui n'aime pas les démonstrations didactiques. Ce je ne sais quoi de plus direct, de plus pénétrant, de plus sympathique, de plus vivant enfin, c'est le mot où il en faut toujours revenir, où le trouverons-nous ? Vous avez répondu pour moi : dans la personne de Jésus-Christ. Comptez sur elle, vous dis-je, pour se prouver en se montrant. Mettez, mettez votre auditeur devant Jésus-Christ, le Saint des saints, accomplissant la loi de Dieu avec une perfection absolue ; devant Jésus-Christ, l'empreinte terrestre de l'amour céleste, allant de lieu en lieu pour faire le bien ; devant Jésus-Christ, guérissant, consolant, pardonnant, sauvant ; et puis voyez si la mission, l'histoire, la vie de ce Jésus, avec la perspective de

l'avoir lui-même pour Consolateur et pour Sauveur, ne le *remuera pas jusqu'au fond de son âme*[1]. Vous n'avez pu le conduire de la Bible à Jésus : essayez de le conduire de Jésus à la Bible. » Cela ne l'empêchait pas, à quatre années de là, en 1852, de prononcer un long, très long discours, intitulé *l'Inspiration prouvée par ses œuvres*. Comme ce titre nous l'indique, nous voyons que ses premières préoccupations l'assiègent encore.

Nous ne voyons pas, chez Bersier, se produire comme chez Monod cette sorte d'évolution, ou, nous l'avons dit plus exactement, cet élargissement et cet enrichissement de la pensée. Ses convictions fondamentales et l'angle particulier sous lequel elles lui sont apparues, sont demeurées les mêmes du commencement à la fin. Que ses facultés intellectuelles, que sa puissance oratoire se soient développées, que l'étude et l'expérience lui aient fourni des matériaux plus abondants, et dès lors, que son point de vue essentiel ait trouvé de nouveaux appuis et gagné une expression plus pleine, le fait est évident. Mais du commencement à la fin, les préoccupations sont les mêmes, le but poursuivi le même, la mise en œuvre oratoire la même.

Monod avait entrevu la possibilité et la nécessité d'une adaptation de la vérité religieuse moins étroite et moins théopneustique. Il avait lui-même montré la voie nouvelle dans laquelle il fallait entrer. S'arrêtant au cœur de la révélation et fixant son regard sur la personne de Jésus, il s'était écrié : « A la hauteur où l'on se trouve transporté, toutes les pensées grandes et vraies se rencontrent et se rejoignent, comme dans une région supérieure ; et chacun reconnaît à sa manière, *s'il a le cœur droit*, que Jésus est le repos de l'homme, la lumière de l'homme, le salut de l'homme, le Dieu de l'homme ; qu'en entrant dans le monde, « il est venu chez soi, » et que « les siens » ne peuvent refuser de le recevoir que *sous peine de se condamner eux-mêmes*[2]. » Mais il n'entre pas lui-même délibérément et définitivement dans cette voie. Cela était réservé à Bersier. Il lui légua, en mourant, comme Elie à Elisée, son manteau, soit une double mesure de son esprit.

[1] Les passages soulignés dans les citations sont soulignés par nous, sauf indication contraire.

[2] *La Parole vivante*, p. 49.

Comme Monod est un adepte du réveil, Bersier est un disciple de Vinet. Ils appartiennent à deux époques différentes, et chacun d'eux est bien de son temps. Bersier distingue entre la révélation et le document de celle-ci, à l'inspiration duquel il croit. Pour lui, le centre de la foi s'est déplacé. Ce n'est plus le livre, mais la personne vivante de Jésus-Christ qui devient le point central autour duquel tout gravite. Il n'en appelle plus, comme Monod, à l'autorité des passages bibliques, garantie par l'inspiration, pour convaincre de la vérité qu'il prêche. Sa preuve, son autorité par excellence, est tirée de l'harmonie préétablie entre les données de l'Evangile et les aspirations profondes de l'âme humaine. Son autorité dernière est la conscience, ou plutôt l'âme, et il pense n'avoir rien obtenu s'il ne possède son assentiment. Veut-il, par exemple, affirmer la foi en la vie éternelle ? Après avoir cité une partie du discours de la montagne, il ajoute : « Dites si chacune de ces paroles n'ouvre pas devant nos regards comme une splendide échappée dans l'éternité même. Dites si chacune de ces paroles n'aboutit pas, en se prolongeant, à la vie éternelle. Ce simple exemple vous montre comment Jésus-Christ a fondé la foi à la vie future. Il l'a fondée sur l'âme humaine elle-même, *interrogée dans ses instincts les plus profonds et les plus vrais.* » — « Plus une âme est vraiment grande, mieux elle est préparée, toutes choses égales d'ailleurs, pour recevoir Jésus-Christ ; parce que l'âme humaine tend à Jésus-Christ par tous ses grands côtés, et ne s'en éloigne que par les petits [1]. »

Un peu plus bas, dans ce même sermon, *la Vie éternelle,* parlant de l'expiation faite sur la croix, il dit : « Le besoin de réparation est au fond de notre nature ; c'est un de ces instincts que les préjugés ou l'insouciance morale peuvent méconnaître longtemps, mais qui subsistent toujours. Une voix que nous ne pouvons étouffer, nous dit qu'entre le ciel et nous il y a un mur infranchissable, et plus nous nous connaissons nous-mêmes, plus nous sentons la réalité de cet obstacle grandir. Mais qu'on nous montre un sacrifice réparateur accompli pour nous et auquel nous pouvons adhérer par la foi, *notre conscience y répond par un assentiment secret.* » Cet appel aux instincts intimes, aux aspirations profondes, à l'âme

[1] Conf. Monod, les *Grandes âmes.*

humaine est si fréquent chez Bersier qu'il est bien superflu d'insister davantage. Nous ne résistons pas cependant au désir de citer encore le passage suivant, parce qu'il peut être considéré comme une exposition directe du point de vue en question :

« Dans les temps antiques, quand deux héros unis par l'amitié se séparaient, ils brisaient entre eux un anneau dont ils conservaient chacun la moitié, et, plus tard, lorsque ceux qui avaient contracté cette alliance reposaient depuis longtemps dans la tombe, si leur fils, se rencontrant sans se connaître dans quelque coin du monde, venaient à se montrer ces deux fragments brisés, ils les rapprochaient l'un de l'autre, puis se pressant dans une commune étreinte, ils se sentaient unis et frères à jamais. Cet anneau, c'est l'image de l'union qui reliait autrefois l'âme humaine à la vérité divine. Le péché l'a brisée, et nous n'en avons gardé qu'une moitié; à nous l'âme humaine avec ses pressentiments douloureux et sublimes. Mais que Jésus-Christ s'approche, qu'il nous apporte la vérité que pressent cette âme et l'alliance rompue par le péché se refait par la grâce. » (*La Cité du ciel.*)

Nous exposons les faits, nous ne les discutons pas, sans quoi nous nous demanderions quelle est la valeur de l'autorité qui nous est ici proposée. Elle n'est pas exactement celle des réformateurs, qui se montrèrent plus prudents, en en appelant au *testimonium spiritus sancti*. Bersier semble négliger leur sage réserve, et revenant au point de vue des premiers pères, il cherche une prise plus large en invoquant le *testimonium animae naturaliter Christianae*.

Monod est resté trop en deçà ; Bersier ne va-t-il pas trop au delà ? N'y a-t-il pas, à côté des instincts profonds d'une nature façonnée par des siècles de civilisation chrétienne, les instincts plus profonds encore d'une nature primitive. La soif de justice, de sainteté, d'immortalité, dont parle Bersier, est bien réelle. Mais que penser de la soif qui s'exprime dans toute la littérature contemporaine, de cette impatience de tout joug, de cette recherche d'une liberté sans bornes, de ce désir d'un déploiement sans restriction de toutes les énergies, de cette aspiration au triomphe de la vérité vraie par le replacement de l'homme dans son état de nature ? Les aspirations de l'âme païenne, *ante païenne*, dirai-je, subsistent encore à côté des aspirations de l'âme chrétienne. Les-

quelles sont les plus vraies et les plus légitimes ? L'âme est-elle dans ses profondeurs essentiellement chrétienne ? Si la chose est douteuse, contestable et contestée, n'est-il pas dangereux de chercher en elle son seul point d'appui, son autorité suprême ?

II

Quelque grande que fût la foi des deux hommes qui nous occupent, elle ne leur eût point, à elle seule, valu la célébrité dont ils jouirent. C'est en qualité de prédicateurs qu'ils attirèrent les regards et qu'ils se placèrent au premier rang dans l'Eglise. Que ce soit notre excuse, si, au détriment de la symétrie, nous donnons à cette partie un plus grand développement.

Monod et Bersier avaient reçu un merveilleux talent de parole, un don d'éloquence qu'ils développèrent par un travail acharné. Ils se vouèrent avec un soin particulier, jusqu'à la fin de leur carrière, à l'œuvre de la prédication. Sur son lit de maladie, qui devait être bientôt son lit de mort, Monod édifiait encore les personnes groupées auprès de lui, par sa parole autant que par son exemple. Dans la nuit même où Bersier fut soudainement enlevé, des personnes réunies dans une salle populaire avaient reçu une instruction de sa bouche. Eurent-ils un égal succès ? Nous ne saurions le dire. Nous pouvons présumer que Monod, par la teneur de ses discours, plut davantage aux chrétiens décidés qui forment un cercle plus étroit. Bersier dut mieux convenir aux grandes assemblées, au sein desquelles se coudoient les croyants de toute nuance, et même les incroyants. Quoi qu'il en soit, les protestants de langue française se glorifient de les avoir possédés. Ils leur vouent une admiration égale et implicite, avant de songer à les comparer l'un à l'autre.

S'il est vrai qu'ils se servirent de la même arme, il est aisé pourtant de se convaincre qu'ils ne luttèrent pas de la même façon. Leur constitution physique nous met déjà sur la trace d'une distinction à établir entre eux ; elle peut du moins lui servir d'illustration.

Monod était de taille moyenne, plutôt petite. Il avait une complexion délicate. Sa santé ne fut jamais parfaite. Le système nerveux prédominait chez lui. Sa volonté eut à s'exercer doublement,

à la fois au dedans et au dehors. Elle y gagna en vigueur. Mais la tension qui en était la conséquence, s'accusait de diverses manières.

L'apparence de Bersier était bien différente. De grande taille, bien découplé, tout en lui respirait santé, force, plénitude. En raison de sa force, il avait l'allure majestueuse, l'aspect tranquille et pacifique.

La vivacité, l'ardeur, la fougue même, me semblent caractériser l'action oratoire de Monod. Malgré l'ampleur de ses discours, la longueur des étapes qu'il fournit, sa marche est brusque, pressée, continuellement accélérée. On sent que s'il n'opposait une résistance à l'impulsion intérieure, il donnerait toute sa voix, il gagnerait les hauteurs, il s'épuiserait avant la fin de l'exorde. C'est un cheval fougueux qui, s'il sent les brides lâches, part ventre à terre et qui, quand elles sont serrées, ronge son frein et se cabre. Ouvrez n'importe lequel de ses sermons, lisez la première phrase qui tombe sous vos yeux : vous la verrez sans doute longue, cadencée, périodique. Mais les répétitions, les accumulations, les antithèses, les interrogations véhémentes, ces signes révélateurs d'une âme qui s'échauffe et qui s'exalte, se retrouvent partout. Essayez de *dire* un morceau de Monod, vous ne le pouvez ; il vous faut le *déclamer*.

Le tempérament de Monod est essentiellement oratoire. Que son sermon, envisagé comme un tout organique, y perde plus qu'il n'y gagne, cela me semble certain. Il ne sait pas se ménager en route. Il dépense ses moyens et ses forces sans compter, avec prodigalité. Il ne peut s'empêcher de terminer chacune des parties qui composent son discours, sans frapper un grand coup. Cette ardeur continuelle, ces assauts fréquents, nuisent au mouvement de l'ensemble et à l'assaut final. Monod n'observe pas cette tactique du coureur expérimenté qui, après s'être ménagé au premier moment, accélère graduellement le pas, en sorte qu'il dépasse les uns après les autres ses rivaux les plus rapprochés, et par un dernier effort dont lui seul est capable, enlève la couronne à ceux qui déjà tendaient la main pour la saisir.

Ne pouvant entrer dans le détail de certaines transformations, bornons-nous à dire en passant que l'âge a quelque peu modifié l'allure de notre prédicateur. Ainsi, les sermons qu'il a prêchés à

Paris, où il termina sa carrière, sont plus tempérés et plus classiques.

Comme il est vif dans l'action, Monod se montre de même incisif, direct, hardi dans les exhortations qu'il adresse aux fidèles. Il est moins préoccupé de la vérité considérée en elle-même, que soucieux d'en assurer le triomphe dans l'âme de ses auditeurs. Malgré la teneur de ses sermons, qui renferment des passages souvent trop didactiques, c'est à un apôtre que nous avons affaire. Il est animé du besoin de gagner les gens à sa cause. Il voudrait que sa parole se traduisît aussitôt en acte chez ceux qui l'écoutent. Il réclame une décision prompte, immédiate. Son ardeur de prosélytisme, louable à coup sûr, car elle procède de sa grande charité, est peut-être trop impatiente et trop fiévreuse. Les âmes apathiques et indifférentes seraient tentées de l'accuser d'exagération, peut-être de fanatisme.

Monod accorde une grande place à l'application. Il ne lui suffit pas de mettre la vérité dans son jour, en comptant sur la force et le charme qui lui sont inhérents pour triompher dans les cœurs. Il reprend à nouveaux frais son thème, le présente à ses auditeurs d'une manière plus pressante, en faisant valoir les motifs et entendre des appels qui les ébranlent.

Il ne craint pas, au risque de paraître commun, de descendre parfois dans le détail de l'existence et d'en rappeler les devoirs. Il n'instruit pas seulement, il dirige. Je dis ceci intentionnellement, car en un endroit au moins il professe d'en agir autrement. Mais il se contredit, ou je me trompe, à quelques lignes de là. Parlant de la danse de Salomé, par exemple, il dit : « S'expliquer en détail sur telle ou telle pratique, et tracer une ligne de démarcation précise entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, c'est l'esprit d'un directeur, ce n'est pas celui de la Bible. La Bible ne nous conduit pas par des directions, mais par des principes. » (*Danse et martyre,* 2e sermon.) Cette ligne de conduite, Monod la fait sienne. Très bien. Mais cela ne l'empêche pas, un peu plus loin, de condamner péremptoirement la danse. Ecoutez-le plutôt : « Avec des cœurs tels que les nôtres, semblables à des eaux stagnantes qu'il ne faut qu'agiter pour y trouver quelque infection, cet enivrement, cette excitation qui entraîne vers la créature, et vers la créature

également excitée elle-même, tout cela ne va-t-il pas sans trouble et sans mauvaises pensées. Une salle de bal ou de spectacle, est-ce bien le lieu choisi pour « mortifier par l'Esprit les œuvres du corps ? » Et voici qui est plus péremptoire encore : « Voudriez-vous mourir au bal ? Si vous n'y voulez pas mourir, il n'y a qu'un moyen sûr de l'éviter : c'est de ne pas y aller, car partout où vous êtes vous pouvez mourir. Mais je suppose une chose impossible ? Je ne suppose qu'une chose qui est arrivée plusieurs fois, et récemment encore. Une jeune femme fut frappée dans un bal, au milieu des danses, et n'eut que le temps de s'asseoir et de mourir. On l'ensevelit dans sa robe de bal. Cette mort, cette sépulture, vous font-elles envie ? » (Même sermon.)

Est-ce une impression toute personnelle et fausse ? Mais nous ne trouvons pas que Monod parle au cœur, qu'il nous émeuve, qu'il soit pathétique. L'ardeur habituelle qu'il met dans son action oratoire, dans ses exhortations, procède, nous semble-t-il, de sa volonté énergique plutôt que de l'émotion de son cœur. Elle trahit l'effort, elle produit une tension générale qui n'est pas sans fatiguer même le lecteur. Monod, il est vrai, ne mettait pas sa gloire à faire couler des larmes. Il était bien trop sérieux pour ne pas se le défendre. Mais l'eût-il voulu, il n'est pas certain qu'il y fût arrivé, sans cesser du moins d'être lui. C'est une nature austère, où prédomine l'élément de la conscience et de la volonté. Avec lui, nous comprenons, nous jugeons ; nous décidons, mais en pleine connaissance de cause et dans la possession de nous-mêmes. Les satisfactions qu'il nous procure sont austères et âpres. L'admiration qu'il nous arrache est un peu celle qui s'attache aux héros de Corneille. Elle nous transporte sans trop émouvoir notre cœur.

Sur ces différents points, Bersier diffère grandement de son illustre devancier. Nous avons dit de lui qu'il était robuste, fort, et qu'il avait de l'homme fort l'apparence tranquille et pacifique.

Nous ne saurions mieux le caractériser comme prédicateur. Nature un peu massive, tant s'en faut qu'il doive, à l'exemple de Monod, veiller sur lui et se maîtriser constamment. Il se possède, marche tant qu'il lui plaît de marcher et court quand il lui plaît de courir. D'ailleurs, par tempérament et par discipline oratoire, il pratique la bonne méthode, qui est dans une action sûre, uniformé-

ment accélérée. S'il n'a pas le brio, l'impétuosité de son illustre devancier, il l'emporte sur lui par la solidité et par la puissance. Dans l'action, sa parole qui était au début lente, hésitante même, gagnait progressivement en fermeté, en ampleur, en solennité, et s'éteignait à la fin dans un roulement de tonnerre. Son discours considéré comme morceau oratoire, présente ce même caractère de continuité et de progression. Les sermons de Monod renferment des parties éloquentes : les sermons de Bersier sont éloquents.

Nul apprêt, nulle recherche, nul effort, chez Bersier. Il est la simplicité même. En le lisant, on éprouve tout d'abord quelque surprise, car on ne voit pas ce qui le distingue. Mais sa simplicité n'est point celle d'un novice, c'est celle d'un maître. Bersier ne prêche pas, il déclame moins encore, il parle sur un ton élevé. Sa phrase, généralement courte, est d'allure libre, dégagée de tout ce qui sent la rhétorique. Elle est souple et variée, car elle suit la pensée de l'orateur, lui faisant, selon le cas, un vêtement plus serré ou plus ample. A cet égard, Bersier est d'entre les meilleurs maîtres qu'on puisse donner en exemple aux jeunes prédicateurs. On ne doit pas craindre que ceux-ci le copient avec servilité. La simplicité, faite de naturel et de vérité, est variée dans son expression. On ne peut la réduire en formules et la reproduire mécaniquement.

Ce quelque chose de mesuré, de tempéré, de fort cependant, qui est dans l'action et dans le style de Bersier, se retrouve dans la manière dont il exhorte ses auditeurs. Si Monod a une ardeur d'apôtre, Bersier se montre à nous sous les traits d'un pasteur qui mène son troupeau dans des parcs herbeux, le long des eaux tranquilles. Non moins désireux de le mener à Christ, il le conduit pourtant par un chemin plus long, je ne sais si je dois dire, plus sûr. L'hygiène, dont l'action est plus lente, lui semble préférable à une médication énergique, dans la cure spirituelle. Qu'il croie ou ne croie pas que la grâce opère habituellement avec promptitude et brusquerie, c'est un fait qu'il emploie volontiers les moyens doux, pratiquant à l'ordinaire ce précepte : l'œuvre de la justice se sème dans la paix. Il enveloppe l'âme d'une atmosphère tiède et moite, qui, la pénétrant doucement, la transforme et la détache sans effort.

« Vaincre dans l'insuccès, dit-il dans son sermon *la Parole de*

Caïn, vaincre dans l'humiliation, vaincre en donnant sa vie : voilà la victoire de Jésus-Christ.

» Ce sera la vôtre peut-être. A vous non plus il ne sera pas donné de voir les fruits de votre activité. Vous aussi vous sèmerez dans les larmes, vous aussi vous appellerez des âmes qui ne vous répondront point, vous aussi vous multiplierez le pain de votre charité à des pauvres ingrats, vous aussi vous verrez vos meilleures intentions méconnues, votre amour méprisé.... Eh bien, dans ces heures sombres où le découragement voudra se glisser dans votre âme pour vous arracher la parole du fratricide : « Suis-je le gardien de mon frère ? » dans ces heures-là, contemplez Jésus-Christ, et regardant à son inaltérable amour, à sa patience extraordinaire, à sa miséricorde plus haute que toutes les haines dont on l'abreuve, vous trouverez la force d'aimer encore, d'agir encore, de bénir encore jusqu'au jour où Dieu vous dira : « Entre dans mon repos. »

Je voudrais pouvoir citer la suite de cette exhortation, où, après avoir montré l'activité continuelle du prince de ce monde, s'acharnant à la perte du jeune homme, de l'ouvrière, etc., il termine par cette belle élévation : « Et pourtant tu les attendais, ô Jésus-Christ ! Pour eux aussi tu avais souffert, et, du haut de ta croix sanglante, tu leur disais à tous : « Venez à moi ! » Mais cette croix l'ont-ils vue ? Le connaissent-ils Celui que nous appelons le Sauveur ? Qu'avons-nous fait pour l'annoncer ; qu'avons-nous fait pour lui gagner les âmes ? Seigneur parle à nos consciences, arrache-nous à notre mollesse, à notre insouciance, à notre amour du bien-être ; enflamme nos cœurs, inspire-nous de grands sacrifices, et donne-nous de montrer au monde que ton œuvre se continue et que la victoire suprême est assurée à la foi qui agit par la charité ! »

Voilà le ton habituel des exhortations de Bersier. Elles sont moins incisives, mais plus onctueuses, moins directes, mais plus troublantes. Ecoutez, par exemple, Monod pressant aussi ses auditeurs (dans un autre sujet, il est vrai) de travailler malgré les chances d'insuccès. « Qui, dit-il, parlant d'une Eglise vivant de la vie divine, qui ne l'appellerait de tous ses vœux ? Qui ne serait jaloux de lui offrir son toit pour abri et sa maison pour lieu de repos ? Que si, en parlant de la sorte, je présume trop bien de la communauté à laquelle vous vous rattachez, si l'Eglise réformée de

France, ou, pour nous restreindre, si l'Eglise réformée de Paris ne peut pas, ou ne veut pas être cette Eglise de Jérusalem, il vous reste, en attendant et pour hâter le jour où elle connaîtra mieux « les choses qui appartiennent à sa paix, » il vous reste, à vous, d'être vous-mêmes cette Eglise modèle et de l'être aujourd'hui. Qui, vous ? vous, une poignée d'hommes que l'esprit de Jérusalem anime tout seuls ? vous cent, vous cinquante, vous vingt ? Oui, vous cent, vous cinquante, vous vingt, ou même, si c'est trop demander, vous dix, vous cinq, vous deux, commencez. Commencez, non dans la puissance de votre résolution humaine, mais dans la seule force de Dieu, par sa seule grâce, et pour sa seule gloire ! oui, mon frère, oui, ma sœur, commencez, etc. » (*La Vocation de l'Eglise.*)

A. WATIER.

(*A suivre.*)

NOUVELLES

NEUCHATEL

Deuils récents. — Projet d'un Synode romand. — Deux sentences judiciaires. — Un discours d'inauguration. — Coup d'œil sur la vie intime des Eglises.

L'Eglise neuchâteloise a perdu cette année plusieurs membres de son clergé qui avaient marqué à des titres divers. Au mois de janvier, c'était M. *H. Verdan*, pendant de longues années président de la Société pastorale, un homme d'Eglise, s'il en fut, administrateur distingué, très versé dans les questions scolaires, prédicateur de talent ; il avait exercé un ministère béni dans les deux importantes paroisses du Locle et de Boudry, et son influence sur ses collègues était grande ; la maladie l'avait contraint à prendre sa retraite. MM. *A. Montandon* et *C. Sauvin* n'avaient pas servi l'Eglise neuchâteloise : l'un avait été pasteur dans diverses localités du Jura bernois, l'autre dans la colonie du refuge de Frederichsdorf, près Francfort, et ils étaient venus tous deux passer les dernières années de leur vie dans leur patrie d'origine. M. Montandon était connu par son *Manuel d'histoire sainte*, adopté par plusieurs écoles ; il avait publié l'année passée une *Notice historique* sur la réformation de la partie française de l'ancien évêché de Bâle. Cet ouvrage, fruit de longues et patientes études, a passé presque inaperçu ; il n'a point été annoncé dans la presse ; tiré à un nombre restreint d'exemplaires, il s'est placé surtout dans le Jura ; il méritait cependant d'être signalé, car les histoires puisées aux sources ne sont pas nombreuses sur cette période de la Réformation. M. Sauvin s'était fait chérir de sa petite congrégation d'anciens réfugiés français ; huguenot lui-même d'origine, il s'était dévoué à ses coreligionnaires à ce moment critique où les Eglises françaises d'Allemagne, après s'être maintenues deux siècles durant, tendent à être absorbées par le milieu germanique.

Nous devons mentionner enfin la mort de M. *Gustave Rosselet*, qui a été enlevé à sa paroisse le jour même où il aurait dû la représenter au

Synode indépendant. C'était une nature originale, primesautière, aux franches allures; théologien par occasion, il s'emparait de certaines doctrines chrétiennes, et souvent des moins aplanies, la prédestination, l'eschatologie, et il les poussait à leurs dernières conséquences. En matière d'Eglise, il voulait une Eglise nationale libre et il avait accentué tour à tour ces deux adjectifs, sans tenir compte d'aucun tempérament. Gêné par les organisations et les règlements, il s'était taillé une paroisse dans plusieurs villages du vignoble, et il y exerçait un ministère béni; il avait un don de consolation des plus remarquables, et sa prédication, où l'imprévu abondait, était vivement appréciée de plusieurs. C'était une force, une personnalité très accentuée; l'énergie de sa foi chrétienne corrigeait ce qu'il y avait de heurté dans sa physionomie.

Les pasteurs de nos deux Eglises ont constitué un fonds de retraite obligatoire pour tous les membres de notre Société pastorale mixte. Cette obligation répugnait à plusieurs, et la cotisation annuelle de 60 fr. semblait un peu lourde; mais les considérations d'ordre moral l'ont emporté, et l'on a estimé qu'il y avait de sérieux avantages à maintenir de la sorte un lien de solidarité entre les pasteurs de nos deux Eglises, s'entr'aidant pour s'assurer une retraite dans leurs vieux jours. Le mécanisme du fonds est très simple; les cotisations annuelles sont capitalisées pour une moitié, tandis que l'autre est distribuée en pensions aux pasteurs démissionnaires, proportionnellement à leurs années de service. Ces pensions seront très modestes à l'origine, mais le capital se formera peu à peu, il est probable qu'il s'accroîtra par des dons, et les intérêts amélioreront les pensions. Nous ne connaissons pas d'autre exemple d'une semblable coopération entre pasteurs d'Eglises différentes; la charité rapproche ceux que les discussions divisent.

Nous ne savons ce qui adviendra d'un autre projet de rapprochement lancé par le *Semeur vaudois*, du Synode romand que la presse religieuse discute actuellement. Tandis que la *Semaine religieuse* croit que ce rêve n'a de chance de se réaliser que lorsque les liens qui unissent les Eglises à l'Etat viendraient à se rompre, l'*Eglise nationale* de Neuchâtel estime au contraire que ce Synode resserrera ces liens et affermira les Eglises nationales. Ce sera, en effet, sur la seule base commune du nationalisme que se ferait l'union projetée, et malgré toutes les divergences doctrinales; il est possible dans ces conditions d'étudier certaines questions administratives ou d'intérêt général, mais il est difficile d'aborder les

sujets religieux les plus importants. La presse ecclésiastique dans sa majorité se montre cependant favorable à l'initiative prise par le *Semeur vaudois ;* la revision du psautier, généralement réclamée, sera certainement le premier objet à l'ordre du jour du Synode romand, s'il arrive à l'existence.

On aurait mieux compris, semble-t-il, qu'une confédération de ce genre eût été proposée entre les Eglises libres de la Suisse française ; dégagées de toute entrave, ayant le droit de limiter les pouvoirs de chaque synode particulier au profit d'un synode général, elles pourraient facilement conclure une alliance effective et elles devraient ignorer les barrières cantonales. De fait, tout en soutenant entre elles les rapports les plus fraternels, tout en professant la même doctrine, elles diffèrent trop par leurs origines et leur mode de vivre, pour qu'une fusion fût possible, maintenant du moins. Il faut reconnaître qu'elles ont chacune un type cantonal plus accentué encore peut-être que leurs sœurs unies à l'Etat, et nous croyons que le Synode national romand se réunira encore avant la Conférence générale des Eglises libres.

Nous ne voulons pas nous étendre sur certaines questions qui ont été longuement exposées dans la presse périodique ; nous nous bornerons à les rappeler, parce qu'elles doivent nécessairement trouver leur place dans cette chronique.

Le 30 janvier, M. Houst a été condamné par le Tribunal correctionnel de la Chaux-de-Fonds à deux mois de prison, à 40 francs d'amende et aux frais pour vente et distribution de littérature pornographique. Cette sentence a été provoquée par une manifestation énergique de l'opinion publique, et le procureur-général s'est prononcé avec beaucoup de force contre les agissements de ceux qui répandent ces écrits licencieux. Mais il ne faut pas que les hommes généreux qui mènent campagne contre ce fléau s'endorment sur ce succès ; et si le mal ne peut être absolument réprimé, quelques condamnations comme celles-ci feront réfléchir certains personnages et les rendront moins impudents dans leur propagande.

Le jugement du Tribunal fédéral qui déboutait les catholiques romains de la Chaux-de-Fonds de leur plainte et leur refusait le droit d'électeurs dans la paroisse catholique nationale, a provoqué une polémique sur le droit électoral des dissidents en général en matière ecclésiastique. Un membre de l'Eglise indépendante a-t-il le droit de prendre part à une vo-

tation ou à une élection de l'Eglise nationale? Nous ne posons que la question de droit et nous ne parlons pas de la convenance qu'il peut y avoir à user de ce droit. Il semble qu'aussi longtemps que tout citoyen contribue par son impôt au budget des cultes, aussi longtemps qu'il n'y a pas de registres ecclésiastiques spéciaux, tout citoyen est censé appartenir à l'un des trois cultes reconnus par la loi, protestant, catholique ou israélite. Le jugement du Tribunal fédéral est en désaccord avec ce point de vue; serait-il applicable aux protestants dont les divisions sont bien moins profondes que celles qui existent entre catholiques romains et catholiques nationaux? Nous ne le savons, mais la notion d'Eglise nationale est compromise par cette jurisprudence qui lui semble favorable ; car il est constaté que cette Eglise, malgré son privilège, ne comprend qu'une fraction de la nation et que cette fraction peut même n'être qu'une minorité, comme à la Chaux-de-Fonds.

La loi sur la représentation des minorités a été appliquée pour la première fois lors de l'élection du Grand Conseil au mois de mai dernier. M. le pasteur Vuille a prononcé le discours d'inauguration de la première session; il avait pris pour texte les paroles du psalmiste : « La justice et la paix s'embrassent. » Il a parlé en vrai ministre de Jésus-Christ devant cette assemblée politique élue dans ces conditions nouvelles; il a su éviter la banalité religieuse et le verbiage patriotique; avec une grande hauteur de vues, il a affirmé très nettement sa foi chrétienne, tout en respectant les convictions de ses auditeurs.

Nous voudrions terminer cette chronique en pénétrant dans la vie intime de nos Eglises; mais les éléments d'appréciation font défaut. Le nouveau groupe religieux dont nous avons précédemment signalé l'existence, semble passer maintenant par une crise intérieure assez grave; un schisme paraît s'être produit dans son sein; les plus ardents, ceux dont les tendances devenaient compromettantes, se seraient vus contraints de se séparer des plus modérés; nous serions heureux si cette division pouvait avoir pour effet de calmer l'effervescence qui règne dans certains milieux et qui porte un grave préjudice à plus d'une œuvre chrétienne.

Nous n'avons pas à aborder à propos de notre canton la question de la *nouvelle théologie ;* nous avons suivi et nous suivons encore avec un grand intérêt les débats qui se sont produits chez vous; mais ils n'ont pas eu de contre-coup dans nos Eglises jusqu'à ce jour. Il y aurait sans

doute parmi nous bien des nuances et même des divergences assez marquées ; mais elles n'ont pas donné lieu à des discussions publiques et notre public religieux ne fait pas d'inquisition lorsqu'il constate chez ses conducteurs une foi sincère et une vie religieuse réelle.

C. MONVERT.

FRANCE

Paris. Son premier aspect ; caractère particulier du bruit et de la foule. — Progrès de l'immoralité. — Le mal qu'on voit, le bien qu'on ne voit pas. — Religions inconnues. — Le catholicisme ; son organisation habile, sa puissance. — Nombre des pratiquants.

Le tour de France, de la France protestante, auquel j'ai associé nos bienveillants lecteurs, n'est pas encore fini. Mais, prêts à obliquer vers l'est, la Bourgogne, Montbéliard, Lyon, avec, peut-être, un coup d'œil dans le centre, pouvons-nous laisser Paris de côté, Paris dont nous avons toujours été assez loin jusqu'à présent, mais dont nous entendons le bourdonnement dans toute la France ? Non, en vérité, la tentation est trop forte, nous comprendrons Paris aussi dans notre exploration, et, dussions-nous être taxé de témérité par quelques-uns, j'ose espérer que la plupart de nos abonnés ne nous en voudront pas trop et consentiront à nous suivre.

Nous voici donc dans cette ville immense, dont Charles-Quint disait déjà, au seizième siècle, que c'était tout un monde ; que dirait-il, aujourd'hui qu'elle renferme environ 2 $^1/_2$ millions d'habitants ? Nous voici dans ses gares, dont quelques-unes déjà sont aussi grandes que plusieurs des villes que nous avons visitées, dans ses rues bruyantes, sur ses boulevards élégants, encombrés, la chaussée par les voitures, le trottoir par les passants. Quelle foule, quel mouvement, quel brouhaha !

Un instant d'arrêt : je ne prétends pas que la dite foule et le dit brouhaha doivent être du goût de tout le monde. Un de vos compatriotes, que j'ai bien connu et beaucoup aimé, un de mes condisciples à notre Faculté de Lausanne, le cher Duvoisin, écrivait, je me rappelle, dans une de ses lettres au Comité des Missions : « On a appelé Paris un désert d'hommes. Désert pour désert, j'aime autant le nôtre. » Il voulait parler du Lessouto. A plus forte raison, en Suisse, avez-vous le droit de préférer les forêts de sapins, la clameur sauvage des torrents et vos magnifiques solitudes des Alpes et vos habitations tranquilles à ces grandes fourmilières humaines dont nous sommes si fiers et qui exhibent, à côté de tant

de belles choses, tant de laideurs. Je conçois très bien Tœppfer disant qu'il aimerait mieux voir le Righi pour la dixième fois que Lyon pour la première.

D'un autre côté, ceux de nos lecteurs qui ont visité Paris, qui l'ont habité, longtemps peut-être, qui ont vécu là par la pensée, par le cœur, et conservé dans la capitale des relations précieuses et des amitiés chrétiennes, ne me contrediront pas si je dis qu'à Paris la foule a un aspect particulier qu'on ne trouve pas ailleurs, qu'elle est plus gaie, plus aimable, plus polie, qu'elle participe à cette espèce d'harmonie qui domine tout le monde parisien, barmonie à laquelle contribuent le climat, le ciel, les édifices, le fleuve, pas trop petit et pas trop large ; où toutes choses, même le bruit, se fondent et s'arrangent, pour former un ensemble qui charme, qui sourit, qui attire. On dirait que cette ville, véritable fée, a le don de rajeunir tout ce qu'elle touche, que même les vieillards, les cheveux bien taillés, vêtus à la mode, prenant l'allure générale, soignée sans raideur et sans prétention, y sont moins âgés qu'ailleurs; que même le prêtre catholique, marchant d'un pas alerte, coiffé parfois du chapeau laïque à haute forme, s'y modernise lui aussi et y perd quelque chose de cet air réactionnaire et hibou qu'il a si souvent en province.

Ce qui frappe d'abord, c'est donc la vie moderne, le mouvement combiné avec quelque chose de sociable et de souriant, la gaieté, mais aussi la frivolité, la dissipation, l'amour excessif du plaisir, et, l'on s'en aperçoit vite, hélas ! des plaisirs les plus mauvais. Le vice se montre, s'étale, tantôt paré, gracieux, élégant, tantôt repoussant et sombre. Il n'a fait que s'accroître, malgré tout, malgré les grandes épreuves, les jugements de Dieu, l'année terrible. Et cet accroissement n'a pas seulement accompagné celui de la population, comme il arrive, je crois, dans toutes les grandes villes. On peut dire qu'il y a eu, vers une certaine époque, une sorte de chute, un développement brusque, rapide et anormal des mauvais instincts. M. Ranc, un écrivain qui n'est ni puritain ni moraliste, le signale en disant que les visiteurs de Paris en 1850 qui le revirent en 1854 ou 55 ne s'y reconnaissaient plus, tant les mœurs avaient *empiré*, tant les dehors, les propos, les toilettes avaient pris quelque chose d'inconvenant et d'effronté, qui déteignait jusque sur les honnêtes gens. Le régime qui venait de s'installer, avec un succès qui était lui-même le plus grand des scandales, ce régime aurait pu adopter pour mot d'ordre : « Bons esclaves, amusez-vous ! » On s'amusa, en effet, on s'enrichit et l'on se corrompit, on descendit une pente qu'on n'a jamais

remontée. C'est qu'elle est difficile à remonter. Grâce à la liberté, bien des moyens de relèvement, bien des forces salutaires sont là et agissent, mais les effets ne sont pas encore apparus au grand jour.

Il y a beaucoup de mal à Paris, et il y a aussi beaucoup de bien. On aurait grand tort, là plus qu'ailleurs, de s'en tenir au premier coup d'œil, aux premières impressions. Ce qui est en dehors, précisément, dans la capitale, ce qui frappe l'étranger, c'est tout ce public ami du plaisir, qui s'agite sur les boulevards et aux Champs-Elysées, c'est une fête perpétuelle, c'est l'étranger lui-même, accouru de tous les points du monde pour se divertir. Mais il n'aperçoit pas le peuple sérieux et recueilli des chercheurs et des travailleurs, le Paris qui médite et qui invente. Il ne peut pas remarquer, il ne saura peut-être jamais ce qui est resté de bon sous tant d'apparences contraires, les souffrances vaillamment supportées, la douce résignation de bien des malheureux, les habitudes régulières, la vie de famille, oui, ne vous étonnez pas, la vie de famille, plus commune qu'on ne le croit, et cela, notez, chez les Parisiens les plus vrais, les plus authentiques : ils demeurent, souvent, assez étrangers à tous ces divertissements bruyants et célèbres qui les entourent, ils rentrent volontiers chez eux le soir et se plaisent dans un petit cercle d'amis, qui se rencontrent, sans étalage de toilette, sans étiquette prétentieuse, dans des soirées intimes. Ces simples réunions, où l'on cause avec abandon, où l'on fait de la musique, où les cœurs s'épanchent et où l'esprit ne perd pas ses droits, sont un des charmes d'une vie parisienne moins connue que l'autre et qui, chose curieuse, n'a point sa pareille dans certaines villes de province. Je me reprocherais aussi de ne pas signaler ces dévouements obscurs, ces actes d'héroïsme, ce tendre et pieux souvenir des morts, et d'autres qualités délicates ou fortes, quelquefois révélées par un trait inattendu et qui consolent à côté des profondeurs du mal.

Ah ! comme on aurait tort de vouloir juger Paris au premier coup d'œil ! Il y a peu de villes qui appellent davantage les investigations sérieuses et qui encouragent et surprennent autant l'observateur attentif. Si l'on traitait, par exemple, le chapitre des religions inconnues, des sectes excentriques ! Il y a les théophilanthropes, qui prétendent compter en France plus de 80 000 adhérents. Il y a les swédenborgiens, qui ne sont pas nombreux, mais qui ont à Paris leur chapelle. Il y a les spirites, les néobouddhistes, les positivistes, la religion *fusionnienne*, fondée en 1854 par M. de Toureil, et qui compte à Paris quelques douzaines d'adhérents, presque tous socialistes, la religion *rationnelle* ou *laïque*

de M. Charles Fauvety, qui est plutôt une doctrine philosophique et morale professée par quelques amis de son fondateur; le *druidisme*, restauré en 1885 par M. Henri Lizeray, continuateur d'Henri Martin et d'Eugène Suë, qui étaient des druidisants déterminés. Notons encore le culte *théiste*, qui se célébrait, il y a deux ans, au local de la librairie du *Merveilleux*, 29 rue de Trévise, mais dont je ne puis vous donner l'adresse actuelle. Telle de ces religions nouvelles pourrait bien avoir disparu à l'heure où j'en parle. En 1890, chaque dimanche, depuis le 25 août, les théistes se réunissaient à dix heures et célébraient un service. Ils avaient rédigé une liturgie où se trouvaient quelques réminiscences de notre culte, même des fragments textuels de la liturgie réformée de la sainte cène, quelques mots de notre confession des péchés, des versets de la Bible, une partie du Décalogue. Aucune mention de Jésus-Christ; mais une foi explicite en Dieu et en l'immortalité de l'âme, l'affirmation de la fraternité, des prières positives, des actes symboliques (fraction du pain, participation à la coupe) et un rituel où alternaient l'adoration et l'action de grâce. Le nombre des adhérents était, à cette époque, extrêmement restreint.

J'entendais dire un jour que Paris renfermait une Eglise arménienne assez importante.

Naturellement, tout cela est mystère pour l'hôte de passage. Le protestantisme lui-même ne paraît pas tout d'abord à la surface. C'est le catholicisme qui se présente, en premier lieu par ses édifices. Et il se présente plus avantageusement qu'ailleurs. Nous ne sommes plus ici en Bretagne. Le personnel est choisi avec soin, bien discipliné; le clergé relativement éclairé, avec une légère nuance libérale quelquefois. Certaines tendances jansénistes se sont perpétuées dans les quartiers de Saint-Séverin, de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, de Saint-Médard. Et l'autorité diocésaine, malgré ses prétentions à l'uniformité, accorde à ces tendances quelques satisfactions dans la composition du clergé de la paroisse et l'ornement des églises.

Du reste, le nombre et la variété des œuvres [1] et des associations égalent leur richesse, elles comptent des adhérents pleins de zèle et disposés au sacrifice. L'organisation de la paroisse est habilement agencée; ses conducteurs, généralement instruits, de manières affables, excellent

[1] Certaines de ces *œuvres* sont très spéciales et montrent qu'on a songé à tout : ainsi celle de la première communion des petits ramoneurs et fumistes, celle de l'*instruction* et de la *persévérance* des petits ramoneurs, des jeunes fumistes et autres ouvriers des rues de Paris, avec secours matériels à leurs familles.

à combiner toutes les forces, toutes les aptitudes, pour en tirer toute l'action, même l'initiative compatibles avec la discipline romaine.

Cette action du clergé paroissial est puissamment secondée, parfois même reléguée dans l'ombre, par celle des congrégations religieuses, dont le nombre, les ressources, l'influence, notamment sur les classes élevées, vont en croissant chaque jour. Vous savez du reste que le vent souffle un peu dans ce sens depuis quelque temps. Ajoutez-y les cercles catholiques, dont la direction se trouve entre les mains des chefs laïques du parti clérical, pleins de respect et de déférence pour l'archevêché tout en lui imposant leurs décisions, et qui tâchent d'enregimenter la masse du peuple catholique pour leur croisade réactionnaire ; et vous comprendrez que la puissance du catholicisme à Paris est très réelle, qu'on serait bien insensé de le considérer comme une quantité négligeable, et qu'au contraire il pèse d'un grand poids dans les destinées de la capitale.

Il y a du fanatisme à Paris comme ailleurs, bien qu'il se montre plus rarement. Un jour, devant une salle de conférences, une dame, à qui un de nos évangélistes offrait un traité, lui donna un coup de manchon sur la main et fit tomber la petite feuille. Une autre repoussa le traité qu'on lui offrait en disant sèchement :

— Portez-le à Guillaume.

A quoi le distributeur répondit fort bien :

— Aussi bien à lui qu'à vous. Toutes les créatures ont besoin de recevoir l'Evangile.

Deux jours après, un auditeur ami raconta qu'il avait entendu, dans une église voisine, un vieux prêtre faisant partie d'un ordre religieux prêcher contre notre œuvre : « Ce sont des agneaux, disait-il, mais défiez-vous-en. Vous verrez bientôt le loup sortir de sa peau de brebis. »

C'est égal, nous sommes loin du temps où, à la veille de la révolution, le peuple de Paris se jetait à genoux sur le passage du viatique. Les ouvriers, une grande partie de la bourgeoisie, des gens de toute classe, les uns délibérément, les autres pratiquement, sont détachés du système romain. Un écrivain cité par M. Taine dit qu'« à Paris, sur un million d'habitants, on en compte 300 000 qui vont à la messe et 50 000 qui sont des chrétiens pratiquants. » Le chiffre de ces *pratiquants* varie beaucoup selon les paroisses : Madeleine, 4500 sur 29 000 habitants ; Saint-Augustin, 6500 sur 29 000 ; Billancourt, 500 sur 10 000 ; Belleville, 1500 sur 60 000, etc.

Et le protestantisme, me direz-vous ? Je répondrai, mon cher direc-

teur, que je suis, je crois, au bout de mon espace, et que c'est trop tard pour attaquer le sujet principal. Paris, n'est-ce pas, valait bien cette large introduction.

CH. LUIGI.

GRANDE-BRETAGNE

Pauvre Irlande ! — Réélection de sir Charles Dilke. — Cours théologiques pendant les vacances. — Entre montagnards écossais. — Anglicans catholiques. — Un laïque actif. — Une Eglise de l'avenir. — Le jeu et le Parlement. — Le désétablissement. — Les femmes anglaises. — Aux pasteurs.

La « pauvre Irlande » est, dans sa partie protestante, riche en foi et en bonnes œuvres. Pour ceux qui ne la connaissent pas, il y aura un sujet d'émerveillement dans les chiffres que je vais donner. La population de l'île a diminué de 9 °/₀ pendant les dix dernières années ; sa population presbytérienne n'a diminué que de 5 °/₀ et compte maintenant 416687 âmes. L'Eglise presbytérienne a fait en tout 5820850 francs de recettes ; 158850 francs de moins que l'année précédente ; néanmoins les recettes pour les missions sont supérieures à celles de l'année précédente. C'est donc partout qu'on remarque du relâchement pour les œuvres prochaines et de l'engouement, mettons de l'entrain, pour les lointaines. Un septième des recettes totales va aux missions et à des œuvres de bienfaisance. Dans la campagne, les congrégations comptent en moyenne 140 familles ; à Belfast, 340. Dans cette ville, il y a 1700 paroissiens par prêtre catholique romain ; 1900 par ministre épiscopal ; 2100 par ministre presbytérien ; 500 seulement par méthodiste. Ces chiffres vous expliquent pourquoi les presbytériens ont joué un si grand rôle dans les récentes élections. Sur 557 congrégations, 402 n'ont point de Société de tempérance, ce qui n'empêche pas que les sociétés de tempérance pour enfants n'aient 60739 membres. Les écoles du dimanche sont fréquentées en moyenne par 82971 enfants. Les presbytériens forment une partie si importante de la population que les autorités du *Trinity College* à Dublin leur ont fait des offres pour qu'ils y organisent une Faculté de théologie, laquelle aurait capacité de donner des grades.

Outre l'Eglise presbytérienne sans épithète, il y a en Irlande une Eglise presbytérienne réformée. Le zèle missionnaire y est si grand qu'on a proposé à son Synode de rendre ses pasteurs personnellement responsables pour le traitement d'un nouveau missionnaire ; or ils

reçoivent 2500 francs par an ! Les étudiants y paraissent pressés de prêcher ; on le leur a interdit avant deux années d'études révolues.

La réélection de sir Charles Dilke et sa rentrée sur la scène politique ont causé une pénible impression. Autant les journaux avaient protesté d'avance contre cet outrage à la morale, autant ils se sont enfermés dans une douloureuse réserve, quand ils ont vu le fait accompli. Les Anglais ont cette sorte de pudeur qui fait qu'on parle entre soi, à voix basse, des fautes des membres de la famille. M. Stead, l'éditeur de la *Review of Reviews* n'a pas désarmé. Il poursuit l'ennemi victorieux, comme il n'aurait pas pu le poursuivre battu. Dégagé du secret des confessions reçues de sir Charles par le manquement de ce dernier à la parole donnée de se retirer, s'il ne parvenait pas à se justifier, M. Stead décrit la carrière de ce don Juan fin de siècle, avec une crudité de termes, une énergie de réalisme qui rappellent les fameuses dénonciations du trafic des blanches à Londres, publiées en 1885 dans la *Pall Mall Gazette*. « Cet homme devait ou se taire, dit M. Stead, ou se justifier. » Il n'a fait ni l'un ni l'autre. On aurait pu lui pardonner, on ne peut que le pourchasser. Du reste, il a pu être élu ; ce n'en est pas moins un homme fini. Il n'inspire aucune confiance. On sait qu'il a réussi à en imposer même à des hommes religieux, en communiant fréquemment. Il prétend que Mrs Crawford seule a été condamnée pour adultère, qu'il n'a pas été condamné, lui. Faux, faible, libertin, corrompu et corrupteur, lâche, menteur, voilà ce « gentleman chrétien ; » en style officiel, c'est-à-dire de convention : « l'honorable » sir Charles. M. Stead l'accule dans cette impasse : « Il ne peut pas prouver son innocence, car il est coupable. Il n'a pas le courage moral de confesser son péché. Mais il pourrait au moins cesser de mentir. Jusqu'à ce qu'il en arrive là, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même des protestations que sa conduite arrache à la conscience et au cœur de ses compatriotes. »

Et M. Stead prêchant d'exemple, le secoue rudement en dépit de toutes les menaces de désabonnement qu'il a reçues, quand il a annoncé que sir Charles aurait la bonne place dans la *Review* du mois d'août. Ces abonnés mécontents sont non des partisans, mais des adversaires de sir Charles, qui ne tiennent pas à ce qu'on leur inflige la lecture de ses ignobles frasques.

Les Anglais vont, en fait d'études théologiques, rattraper le temps perdu. Ils en font partout en ce temps de vacances ; au *Mansfield*

College, à Oxford ; à *l'Hôtel de l'Ours*, à Grindelwald, d'où le feu les a chassés à Interlaken[1]. Ils n'ont pas tort. En Ecosse, par exemple, les cours des Facultés de théologie de certaines Eglises ne durent parfois que six et même quatre ou trois mois. Pendant les autres mois de l'année, les candidats au ministère, lesquels en général sont pauvres, s'en vont dans les châteaux et manoirs, en qualité de précepteurs, ramasser de quoi payer leurs trois mois d'études dans les villes au gros de l'hiver. Ils travaillent sur des manuels, ont à rédiger des travaux ou « essais » pendant l'été, et passent des examens à leur rentrée sur les matières prescrites. En Angleterre, la bicyclette, le lawn-tennis, le cricket, le canotage et autres sports font une rude concurrence aux commentaires et aux grammaires grecque et hébraïque. Le docteur Fairbairn, l'éminent et génial principal de Mansfield, a eu l'idée d'offrir pendant les vacances d'été des cours et des conférences aux pasteurs désireux de compléter ou même de sérieusement commencer leurs études théologiques ; l'essai a si bien réussi qu'il est devenu du coup une institution qui se perpétuera. Les Allemands, ces maîtres théologiens et étudiants se sont mis à la remorque des Anglais et ont institué des cours d'été ! Décidément, le monde marche et se retourne ; voilà qu'en théologie, qui l'aurait cru ? c'est du nord que nous vient la lumière ! 350 étudiants, pasteurs et même docteurs en théologie, se sont inscrits à Mansfield, dont quelques-uns passent chez eux, en Amérique, aux Indes, pour des maîtres. Ici les maîtres sont Fairbairn, Dods, Cave, Brown de New-York, Horton, etc. La plus grande ponctualité est exigée afin de gagner le plus de temps possible. Les portes sont fermées cinq minutes après le commencement des conférences ; il n'y a que cinq minutes d'intervalle entre les différents cours. On n'oublie ni les promenades ni les sports. Fairbairn et Dods jouent aux boules l'après-midi, et le soir Fairbairn donne une magnifique conférence. Briggs a parlé sur la théologie de l'Ancien Testament. Ses vues radicales ont fait sensation. On dirait qu'il a du plaisir à heurter les opinions reçues. L'auditoire est des plus attentifs et tout ce qu'on peut désirer. Si entre quarante et cinquante ans, âge moyen des élèves, on ne savait pas écouter, ce serait à désespérer que l'âge et l'expérience nous apprennent jamais quelque chose. Les orateurs se sentent enlevés par leurs auditeurs. Vous vous imaginez bien que c'est un souffle de liberté et de largeur qui porte les discussions. Ce sera à l'honneur des congrégationalistes, dont je vous ai souvent signalé

[1] Ils sont retournés à Grindelwald.

l'esprit de progrès et de piété, et qui ont créé à Oxford le collège indépendant de Mansfield, d'avoir introduit les cours d'été dans l'instrument d'éducation théologique qu'ils développent sans cesse.

Quoique Edimbourg se soit ému et demande aussi des cours d'été, le parti de l'orthodoxie intransigeante ne cesse pas sa guérilla dans les montagnes d'Ecosse. Dans l'Eglise libre d'Ecosse, il s'appelle « constitutionnel, » tandis que dans l'Eglise libre vaudoise c'est, je crois, le parti large qui s'appelle lui-même ainsi. Oh ! les mots et leur vanité ! (Ce n'est pas moi, c'est Shakespeare qui pousse cette exclamation.) Mac Neill, le Spurgeon écossais [1], ayant eu l'audace de dénoncer, en roulant les *r* comme seuls les Ecossais savent le faire, « l'orthodoxie pourrrrie » des ultra-constitutionnels, leur grand chef, le rév. Macaskill l'a déclaré un hérétique pire que Dods. « Vous en êtes un autre et le plus gros de tous, a répliqué M. Mac Neill. Il semble que nous autres montagnards, nous nous soyons enveloppés dans les imperméables et les peaux huilées du préjugé, du bigotisme, et de la connaissance, et de la Bible, pour ne pas laisser une goutte des ondes rafraîchissantes de la grâce divine pénétrer dans nos cœurs. » Je me garderai d'intervenir entre ces rudes jouteurs.

Au moins, ils se donnent des coups à visage découverts, et qu'on entend résonner. Le parti catholique dans l'Eglise anglicane procède par mines et contre-mines, dans des galeries de taupes, et le résultat est ce qu'on peut attendre : des ruines qui se décèlent tout à coup et qui, longuement et lentement accumulées, ne se peuvent plus réparer. Un journal a réussi à se procurer un ouvrage qui n'est donné qu'aux initiés et aux bien pensants ; c'est le *Guide pour les messes basses, conformément aux anciennes coutumes de l'Eglise d'Angleterre.* On y constate les progrès et les ravages des pratiques romaines dans l'Eglise anglicane. Ainsi l'auteur s'appelle « un prêtre » tout court. Anglican ou romain ? Il ne le dit pas, c'est pour lui tout un sans doute. Il déclare avoir pris soin de ne pas multiplier inutilement les différences d'avec la pratique romaine. Il parle, à la romaine, de « *faire* le corps de Christ, » — « des mérites de la très bénie vierge Marie et de tous les saints ; » le prêtre doit baiser ses vêtements, l'Evan-

[1] Voyez la popularité de ce Mac Neill : on s'écrasait littéralement à la porte de l'église du Dr Whyte où il prêchait un de ces dimanches, et la police était impuissante à contenir la foule. Il y avait plus de monde qu'aux meetings de Gladstone. A part les pieuses bousculades et les évanouissements des femmes, c'est assurément fort édifiant.

gile, l'autel, la patène. Une prière est faite spécialement pour « ton serviteur notre pape. » — « Pour tout objet sur lequel tomberait une goutte du précieux sang, la partie touchée par le sang doit être détruite au feu. » « Quant au jeûne avant la communion, une gorgée d'eau le rompt aussi bien qu'un copieux repas. »

Or, il y a des clergymen de l'Eglise anglicane qui se servent journellement de ce manuel.

Ce que peut un laïque pieux. Il y a vingt-six ans un commerçant de Nottingham, M. S.-P. Hodgson, commençait petitement une mission au centre d'un pauvre quartier d'ouvriers. Il n'usa d'aucune méthode nouvelle non plus que de moyens sensationnels. Dès l'origine, des conversions répondirent aux pieux efforts de ce volontaire au service de Jésus-Christ. Maintenant il y a là une Eglise comptant 400 membres, une congrégation qui en compte plus du double ; de nombreux et grands locaux sont affectés à toutes sortes d'œuvres chrétiennes et philanthropiques. L'Eglise ne dépend que d'elle-même, et n'a point de dettes.

Cet homme excellent a commencé, j'imagine, par réunir les pierres vives de l'Eglise, puis a élevé les bâtiments matériels. Voici une bien autre et originale méthode. Le Presbytère (Consistoire) de Hamilton, dans l'Eglise libre d'Ecosse, s'est persuadé qu'une nouvelle église est nécessaire dans le district ; il la construit, espère l'ouvrir libre de dette, mais ne sait qui l'emplira. Il a demandé à l'Assemblée générale, qui a consenti, de créer là un poste de pasteur ; c'est le titulaire qui aura à son tour à créer la congrégation. Le *Free Church Monthly* trouve que ce sera une expérience intéressante à suivre. Il n'est pas beaucoup d'Eglises qui pourraient s'en permettre le luxe.

Un des derniers actes du dernier Parlement a été de refuser de se donner congé le jour du Derby, non que les affaires fussent particulièrement pressantes, mais pour protester contre la place toujours plus considérable que prennent dans nos mœurs les paris de courses. Cependant la Chambre n'a pu siéger, n'étant pas en nombre. Les principes étaient saufs, et le plaisir n'était pas perdu : les consciences formalistes ont de ces habiletés-là ! Un projet de loi frappe d'une pénalité la publication des paris. La loterie en Louisiane a été supprimée en fait par le refus du gouvernement des Etats-Unis de transporter par la poste les circulaires de la loterie, ou même les journaux insérant des avis la concernant. Le Parlement du Mississipi a pris des mesures analogues, et

l'on espère que le nouveau Parlement anglais en fera autant; le résultat ne saurait être douteux, s'il procède avec énergie.

Nombreux sont les non-conformistes dans le nouveau Parlement. Leurs électeurs les y ont envoyés, pas toujours d'accord avec M. Gladstone sur le *Home rule*, mais d'accord entre eux et avec lui, pour obtenir la séparation de l'Eglise et de l'Etat, d'abord dans le Pays de Galles, où c'est une question de justice et d'égalité devant la loi. Quant à l'Ecosse, la question est plus compliquée. Beaucoup de libéraux gladstoniens ne sont pas pour la séparation. M. Gladstone fait, pour les ménager, de la haute casuistique.

Le Presbytère de Glascow a institué une enquête sur la condition des pauvres dans cette grande cité de près de 800 000 âmes. Une des causes de leur misère, c'est l'incapacité des femmes à tenir leur ménage. C'est précisément la plainte qui, depuis des semaines, retentit chaque jour dans d'interminables lettres qu'écrivent au *Daily Telegraph* à court de copie, des maris mécontents. Donc, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, les Anglaises sont accusées de manquer de sens pratique. C'est dur pour le peuple pratique par excellence. « Des cours d'ouvrages féminins, de couture, de cuisine, de lessive sont, dit le rapporteur du Presbytère, aussi nécessaires et utiles, et non moins agréables au Père céleste que des classes bibliques et des réunions de prières. » Il appelle l'Eglise au secours des femmes anglaises. Elles n'ont plus que ce fleuron de l'économie domestique à ajouter à leur couronne.

Hugh Gilmore, un ami du peuple, très populaire en Angleterre et en Australie, où il est mort, raconte dans ses mémoires le trait suivant: « J'entendis un jour un excellent frère prononcer un violent réquisitoire contre les antinomiens; il prononça ce mot cinquante fois au moins dans le cours de son sermon. Je ne l'avais jamais entendu auparavant, mais il résonnait à mes oreilles d'une façon terrifiante, et à la véhémence sincère de l'excellent frère, je connus que cela devait désigner un mal grave. Je cherchai dans mon dictionnaire, et trouvai : « antimoine, » ce que je savais être un poison. Je compris aussitôt l'indignation du prédicateur. Les antinomiens étaient, pour sûr, une secte d'empoisonneurs, qui s'acharnaient contre les autres hommes, et il nous mettait en garde contre ces barbares. »

Morale : prédicateurs, n'employez pas des mots prétentieux ou peu connus.

***

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Problème de l'autorité, par *Léopold Monod*, pasteur. 2e édition. — Paris, Fischbacher.

L'Autorité en matière de foi et la nouvelle école, par *E. Doumergue*, professeur à Montauban. — Lausanne, F. Payot.

Nous sommes embarrassé pour rendre compte de ces deux brochures contradictoires, déjà si connues, et presque anciennes si l'on songe à tous les articles de journaux et travaux théologiques qu'elles ont déjà fait surgir.

Chacun sait maintenant que la publication de M. Monod est une défense, que pour notre part nous trouvons à la fois serrée et lumineuse, de la méthode spirituelle et expérimentale préconisée par la gauche et le centre gauche évangéliques contre la méthode d'autorité formelle qui caractérise l'orthodoxie. Avec des assertions hardies et peut-être risquées, ainsi celle établissant la non infaillibilité de Jésus dans les choses de l'ordre intellectuel, on trouve là des pages d'une remarquable profondeur chrétienne et d'une grande beauté. C'est le cas en particulier lorsque l'auteur aborde les parties centrales de son sujet : la Bible, par exemple, témoin naturel, mais suffisant, de l'Evangile ; l'Evangile lui-même, savoir le grand *fait* du saint amour rédempteur révélé par Dieu en Jésus-Christ, seule vraie autorité s'imposant à la conscience, autorité objective s'il en fût, mais subjective en ce sens qu'elle n'atteint que les âmes disposées et dociles.

M. Doumergue, en revanche, s'applique à réfuter ce qu'il appelle le manifeste de la nouvelle école. Aux vues ci-dessus résumées il oppose, non point la « méthode d'autorité » qu'il répudie comme exclusive, mais « l'argument d'autorité, » qui doit avoir sa place à côté des autres facteurs constituant dans leur ensemble l'autorité religieuse complète. L'attaque ne manque pas de force et d'habileté ; mais l'argumentation laisse parfois l'impression d'une logique quelque peu sèche et subtile.

Nous pensons que, malgré les observations très justes et les utiles avis que contient ce second opuscule, il n'empêchera guère le magistral et courageux essai représenté par le premier de laisser des traces durables,

ne fût-ce qu'en portant beaucoup d'esprits à des réflexions fructueuses et peut-être à une refonte de leur foi dans un sens plus personnel.

Il est bon aussi de remarquer, comme on l'a fait dernièrement avec justesse, que la préoccupation et le but des deux champions ne sont pas tout à fait les mêmes. Le professeur de Montauban se place résolument sur le terrain philosophique, tandis que le pasteur lyonnais semble obéir plutôt à une pensée apologétique. Cette légère différence n'aide pas à trouver la commune mesure entre les deux parties, et elle fait penser que la polémique entre nos deux théologiens, comme celle plus générale qui a suivi, aurait pu être simplifiée de quelques malentendus.

A. P.

ETUDES ET MÉDITATIONS BIBLIQUES, par *Ernest Grobet*. Seconde série. — Lausanne, Georges Bridel et Cie.

La première série des *Etudes et Méditations bibliques* de M. Grobet s'est écoulée en quelques mois, et ce beau succès, bien rare quand il s'agit d'un livre de ce genre, nous vaut ce second volume que nous avons lu avec un vif intérêt et une réelle édification.

Plusieurs des discours qu'il renferme ont déjà paru dans des journaux religieux (Les ânesses de Kis, Le cousin Barnabas, etc.) ou sous forme de brochure (Nicodème) ; mais la plupart étaient inédits et méritaient hautement d'être conservés, de ce nombre douze études sur Ezéchias.

Le cachet d'originalité et d'humour qui caractérisait les premières méditations bibliques de l'auteur ne se retrouve pas au même degré dans cette seconde série ; mais l'impression qui s'en dégage n'en est pas moins forte et pas moins bienfaisante. C'est la même pensée lumineuse et ferme, le même élan dans l'expression de cette pensée, le même tour populaire qui lui est donné. Rien qui ressemble moins au genre solennel et au patois de Canaan. La note émue se fait aussi entendre, pénétrante, communicative.

Connaissance des Ecritures et de l'âme humaine, riche expérience chrétienne, appels au cœur et à la conscience, instruction, édification : tout recommande ce volume à ceux qui cherchent une lecture substantielle sans procurer de fatigue, sérieuse sans être ennuyeuse.

E.-L. B.

GERBE DE MÉDITATIONS pour le culte domestique, par *F. Chapuis*, ancien pasteur. — Genève, Beroud et Jeheber.

Gerbe aux épis mûrs et dorés ! Tout est de choix dans ce recueil : les développements du texte et les applications, les pensées et leur expression. Il est en général parfaitement simple, ainsi que doivent l'être les ouvrages destinés au culte domestique, intervalle de recueillement avant et après le travail. Une ou deux méditations, plus savantes que les

autres, conviendront à des auditoires cultivés. Le livre allie à la diversité des sujets l'intérêt que font naître de courtes suites. L'histoire de Naaman, de Jonas, les premiers chapitres de Zacharie, l'épître aux Philippiens, à Philémon, ont fourni les sujets de ces études instructives et pratiques. Leur principal attrait est celui de l'expérience chrétienne; par là elles se font apprécier des bons juges qui tiennent d'ailleurs en estime toutes les publications de l'auteur. Si ces méditations peuvent se lire avec avantage en famille, elles offriront un aliment non moins substantiel aux réflexions des lecteurs solitaires. Quant aux prières qui suivent les méditations, elles sont nourries, pensées et senties comme le reste, sauf que la simplicité y règne plus complètement, ce qui ajoute à leur excellence. J. GINDRAUX.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DES EGLISES RÉFORMÉES DU PAYS DE GEX, par *Théodore Claparède*, rédigé par son ancien collaborateur, F. Næf. — Genève, A. Cherbuliez.

Récit clair, exact, pondéré, au style glacial. Sans malice, l'impression finale n'en est que plus poignante. Excellente lecture qui fera saigner à nouveau une plaie encore ouverte (nous en dirions autant de la Savoie et du Valais) malgré le rétablissement du culte évangélique dans plusieurs localités du Pays de Gex. « Le cri qui nous échappe en terminant, conclut l'auteur, ce n'est pas un anathème, c'est une plainte, mais une plainte tempérée par un rayon d'espérance. » Ce récit devrait être répandu à larges mains dans ce beau pays qui fut nôtre et le reste encore à tant de titres. S. LENOIR.

EN VACANCES, par *Aug. Fisch.* — Lausanne, Henri Mignot.

Quel titre séduisant que celui de ce petit livre! Rien qu'à le lire l'imagination se met déjà en voyage et, rêvant délassement et repos, elle vous transporte sur les bords de quelque lac aux eaux limpides, dans les solitudes champêtres, sur les alpages où tintent les clochettes des troupeaux.

Tout cela se trouve, et bien d'autres choses encore, dans les vers de M. Fisch. Il chante la montagne et ses cimes aimées; il chante le Léman qui a fait vibrer, avant la sienne, la lyre de tant de poëtes; il chante les souvenirs héroïques de la patrie suisse et ses fêtes, le bon vieux temps des études à Lausanne. Les grandes scènes et les grandes paroles bibliques l'émeuvent aussi et l'inspirent.

La note gaie et enjouée se mêle chez lui à la note sérieuse, la fable et l'anecdote coudoient la haute poésie lyrique, la chèvre de M. Seguin passe devant vos yeux avec la statue de Coligny.

S'il est vrai que l'ennui naquit un jour de l'uniformité, il ne naîtra pas de la lecture de *En vacances*. La variété est ce qui distingue au premier chef ce charmant recueil de vers.

La poésie de M. Fisch est aimable et gracieuse, mais ne lui demandez

ni le souffle d'une inspiration puissante, ni la perfection de la forme. L'auteur n'abuse pas de la recommandation de Boileau : « Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage. »

Il nous dira sans doute que ses vers ont vu le jour en temps de *vacances* et que sa manière est celle de son collègue parisien :

Tout bon habitant du Marais
Fait des vers qui ne coûtent guère,
Moi, c'est ainsi que je les fais.

Nous souhaitons bien sincèrement à ce petit volume le succès qu'ont eu ses devanciers. E.-L. B.

Au foyer de Luther, par *Ch. Bieler*, directeur du Collège Galliard. — Lausanne, F. Payot.

Cette conférence, entendue naguère avec le plus grand plaisir par de nombreux auditeurs, sera lue avec non moins d'intérêt par ceux qui aiment à se familiariser avec les souvenirs de la Réformation.

Le foyer de Luther, sa vie de famille, ses rapports avec sa femme, ses enfants, ses nombreux amis nous sont présentés, par M. Bieler, avec une simplicité et un naturel qui n'excluent nullement l'exactitude des informations et nous donnent une idée très vivante du grand réformateur allemand. P. V.

Sermons et Méditations, par *N. Recolin*. — Paris, Fischbacher.

Ce qui nous a agréablement frappé, à la lecture de ces sermons d'un des pasteurs de l'Eglise réformée de Paris, c'est qu'ils ne sont pas des discours, mais conservent en général le caractère des méditations que nous aimons à entendre dans nos cultes ordinaires. Il serait peut-être plus exact de dire que nous aimerions entendre toujours des sermons semblables, car à leur simplicité, leur absence de recherche, ils joignent des qualités de forme et de fond qui leur donnent une réelle valeur.

Si, pour apprécier pleinement sa forme, il faudrait entendre le prédicateur lui-même, la solidité de la doctrine, le sérieux des appels ne se perdent heureusement pas à la lecture ; les lecteurs de ce volume pourront s'en convaincre.

Chacun sait qu'il est fort aisé de critiquer des prédications, de relever des lieux communs, des répétitions d'idées, quelque manque de netteté dans la tractation du sujet. Si nous voulions employer ce procédé, nous trouverions sans doute quelques points à relever. Mais à quoi bon détruire à plaisir le bien que laisse cette lecture, en donnant cours à la critique ! P. V.

LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

DES CONDITIONS ACTUELLES DE LA FOI CHRÉTIENNE

(*Suite.*)

II

Des considérations précédentes [1], il ressort que la foi chrétienne, jadis très accessible parce qu'elle reposait sur les principes mêmes de la culture générale et de la civilisation, l'est devenue beaucoup moins et voit diminuer ces conditions favorables jusqu'à les perdre totalement. Une incompatibilité plus sourde ou plus violente, et dont l'Eglise est partiellement responsable, sépare la pensée chrétienne de la pensée moderne et lui aliène la sympathie des multitudes autant que la confiance des esprits cultivés.

La situation est grave ; peut-être n'a-t-elle jamais été si grave. En faut-il conclure à une situation désespérée ? Nous ne le pensons pas. Si l'on s'en tient à l'hostilité intellectuelle du monde et de l'Eglise — qui seule est en cause ici — on peut affirmer que la position précaire du christianisme contemporain n'est pas fondamentale, mais occasionnelle. Une certaine théologie l'y a précipitée ; une autre théologie peut l'en retirer. Celle-ci déjà est à l'œuvre et travaille à préparer un meilleur avenir. Je n'en veux pour preuve que l'ébranlement douloureux, nous en convenons volontiers, mais salutaire par lequel passent, à la fin de ce siècle et dans tous les pays, les Eglises de la Réforme évangélique. Le levain est jeté dans la pâte ; autrefois inerte et rigide, elle entre maintenant en labeur et, devenue plus malléable, se prête davantage aux transformations nécessaires.

Mais encore faudrait-il attendre, pour embrasser le christianisme,

[1] Voir le numéro de septembre.

qu'il se soit transformé de la sorte? pour croire, que la foi se soit faite plus acceptable à la raison? Nous ne le pensons pas non plus. Malgré ses fortunes les plus adverses et sous ses travestissements les plus outrageux, le christianisme garde un portique éternel que discernent constamment les âmes sérieuses et les volontés droites.

Mettons les choses au pire. Supposons — ce qui n'est pas — que l'admission des données scientifiques les plus certaines soit incompatible avec l'acquiescemeut aux données chrétiennes les plus essentielles; accordons — ce qui n'est pas — que la théologie chrétienne ne soit qu'un long tissu d'aberrations et d'erreurs; faisons au christianisme la portion congrue; réduisons les droits omnipotents qu'il exerçait jadis sur l'humanité à la prise médiocre qu'il exerce aujourd'hui; diminuons-la jusqu'aux limites que la vérité oblige pourtant de lui reconnaître : j'affirme que cette prise, quelque infime qu'elle paraisse, est néanmoins souveraine; qu'elle suffit pour maintenir ouverte la possibilité de croire; bien mieux, pour faire de la foi chrétienne l'objet de notre plus strict et premier devoir. Qu'on m'entende. Je ne parle ni de préférence, ni de caprice; je parle de devoir.

C'est qu'en effet, le christianisme nous touche par d'autres points que ceux que nous venons de relever. Il s'adresse en l'homme à des quantités immuables auxquelles il s'impose comme un facteur immuable : savoir à l'homme même, au nom de l'humanité. Or, dans l'ensemble des faits cosmiques, le caractère propre de l'humanité est de représenter un fait de conscience. C'est là son trait distinctif et rigoureusement unique. A travers la longue suite des générations humaines, à travers les variations et les différences des individus à travers la diversité de leurs habitudes, de leurs préjugés, de leurs cultures, de leurs connaissances et de leurs ignorances, à travers tout ce qui passe, change, meurt et se renouvelle, subsiste un élément stable, identique, un seul, celui qui constitue l'humanité, par lequel chaque exemplaire de l'humanité rentre dans l'humanité et s'attribue la qualité d'homme : la conscience qu'il a de lui-même.

Et comme la conscience est par excellence l'élément humain dans l'homme, elle est aussi le seul qui soit d'aperception directe. Que connaissons-nous, en effet? Je veux dire : que connaissons-nous de certitude évidente? Serait-ce l'univers dont nous faisons tant d'état?

Seraient-ce les phénomènes, à l'étude desquels nous attachons une si capitale importance ? Ou peut-être leurs lois que nous nous plaisons à déclarer imprescriptibles et que toutefois la simple apparition d'un fait nouveau bouleverse irrémédiablement ? Il n'est au monde erreur plus vaine et plus répandue que de l'imaginer. Nous savons ces choses, je l'accorde, mais d'un savoir acquis, dérivé, secondaire ; même nous les savons si peu ou si mal que leur science varie et change incessamment ; nous ne les connaissons pas. Nous ne connaissons rien en dehors de nous-mêmes. La conscience directe, immédiate, péremptoire que nous avons de nous-mêmes, tel est l'indéfectible prérogative de notre humanité. Cela seul est certain, fixe et constant. Or, c'est là justement que pénètre le christianisme et c'est là qu'il s'implante.

Voici donc qui nous paraît indubitable et que nous supposons accordé : le fait humain spécifique est un fait de conscience et c'est à la conscience que se propose le christianisme. A la conscience tout entière ? Oui, sans doute, en dernière instance, mais non d'abord, ni en premier lieu. Il convient de préciser. Où réside l'élément fondamental de cette conscience, celui peut-être qui la conditionne, en tous cas celui qui se fait valoir avec la plus impérieuse énergie, avec la plus continuelle évidence et qui la domine au point de l'absorber quelquefois ? La langue, l'usage et l'observation désignent la conscience morale. Cela est indéniable, car la conscience morale ne se borne pas à me révéler un être ou une existence, elle me révèle un *devoir être*, c'est dire qu'elle m'engage à fond et prétend m'instruire, non seulement de ce que je suis, mais de ce que je dois.

Empiriquement néanmoins, ce que je dois varie avec les races, les individus, les lieux, les temps, les mœurs et les civilisations. La loi morale n'est pas une ; les devoirs diffèrent et parfois s'opposent ; d'un homme à l'autre, le même acte peut être moralement qualifié bon ou mauvais. Où est le point fixe ? Précisons encore. La conscience morale ne donne ni le bien, ni le mal concrets ; la nature y pourvoit[1]. Mais elle m'oblige à l'égard du bien deviné dès l'instant

[1] L'appréciation plus ou moins exacte de la nature humaine rend compte de la différence des morales, car elle en fournit, sinon la forme, qui est partout obligatoire, du moins la substance. Voir sur ce sujet le *Principe de la morale*, de M. Ch. Secrétan.

que je l'ai deviné, à l'égard du mal perçu dès l'instant que je l'ai perçu. Elle m'oblige surtout vis-à-vis d'elle-même et fait, de mon premier devoir, celui de croire au devoir, quelle que soit d'ailleurs la nature de celui-ci.

Au centre du fait de conscience psychologique se trouve donc le fait de conscience morale, et au centre du fait de conscience morale se trouve le fait d'obligation. Lui seul est partout et toujours identique à lui-même. Il ne varie ni ne change ; il est universel et permanent ; il est donc premier, initiateur et suprême. Tout ce qu'il y a en nous de conscient le suit, rien ne le précède. La certitude qui l'accompagne est absolument originale et primitive. Il est la source et la cause de la conscience que nous avons de nous-mêmes et de la conscience que nous avons du devoir. Il est emphatiquement ce que, de manière sûre, nous connaissons et constitue le fait humain dans ce qu'il offre à la fois de plus spécial et de plus étendu.

L'obligation, on n'y saurait trop insister, est un fait primordial irréductible et péremptoire, et cependant ce n'est pas un fait simple. C'est de lui qu'il faut partir, c'est par lui qu'il faut interpréter l'homme et l'univers, et cependant sa nudité même recèle un univers. On doit l'accepter, mais il demande à être compris ; on doit s'y soumettre, mais il comporte définition. Quoiqu'en jugent ceux qui estiment défendre l'obligation en s'interdisant de la définir [1], nous en tenterons ici l'essai. Nous persistons à croire que nos droits pour le faire sont légitimes et nos raisons valables.

L'obligation serait-elle, comme semble l'admettre Kant en certains endroits, une catégorie subjective de la raison pratique, une loi inhérente à la volonté et qui, semblable à celle de l'entendement, par exemple, présiderait au déploiement actif de ses énergies ? Nous ne saurions l'entendre. Car si la loi peut contraindre, comment pourrait-elle obliger ? Ce serait attendre de la cause un effet contradictoire à la nature de la cause. De plus, comment expliquer la désobéissance volontaire à l'égard d'une loi qui ferait

[1] M. Ch. Secrétan (*Chrétien évangélique* du 20 décembre 1891) et M. A. Glardon (*Chrétien évangélique* du 20 janvier 1892) se sont élevés tous deux contre la possibilité d'une pareille définition. Ils trouveront notre réponse dans les lignes suivantes. Nous n'y faisons d'ailleurs que reprendre et condenser ce qui a été dit ailleurs et magistralement établi par M. C. Malan. (Voir de ce dernier : *la Conscience morale*, *les Grands Traits de l'histoire religieuse de l'humanité*, *le Dogmatisme*, *les Miracles sont-ils des faits surnaturels ?* etc.)

partie intégrante du vouloir ? Le problème de la liberté se poserait dans des conditions désastreuses pour le maintien de la liberté.

Ou bien l'obligation résulterait-elle, comme semble l'admettre ailleurs le même philosophe, de l'impression produite par la volonté intelligible sur la volonté phénoménale ? Nous saisirions déjà mieux, car l'essence de l'obligation, qui est éminemment d'être un rapport de volonté à volonté, serait en ce cas respectée. Mais nous serions introduits du même coup dans un dualisme entre le monde nouménal et le monde phénoménal dont ni la philosophie postérieure, ni l'expérience ne réussissent à soutenir la notion. Puis que faut-il entendre par une volonté intelligible ? De son vrai nom ne serait-ce pas, au contraire, inintelligible qu'il conviendrait de l'appeler ? Et ne s'interposerait-elle pas plutôt comme un intermédiaire superflu, destiné à reléguer une autre volonté, celle du Dieu souverain, dans l'espace vide d'un inaccessible infini ?

Nous pensons être plus fidèle à la nature de l'obligation en la définissant comme une expérience. Son caractère expérimental ne saurait, croyons-nous, lui être sérieusement contesté pourvu qu'on l'entende au sens scientifique du mot, c'est-à-dire comme la relation réelle de deux facteurs positifs. Ce caractère expérimental résulte en premier lieu de ceci : que l'obligation est essentiellement un fait ; qu'elle n'exclut pas l'analyse, mais qu'elle lui reste supérieure et ne se résout point en idées. Elle touche l'être bien antérieurement à l'éveil de sa pensée réfléchie et s'impose à la façon d'une impression vivante, non point à la façon d'une représentation intellectuelle. Elle réalise dans l'ordre moral ce qu'opère la sensation dans l'ordre physique ; elle donne au moi le contact du non-moi : ce qui est la condition même et le critère de l'expérience.

Le second critère de la nature expérimentale du fait d'obligation est dans la dualité qu'il suppose. L'obligation de conscience n'est pas un fait simple, mais un fait complexe. Il atteint l'être sans se confondre avec lui. Il domine la volonté, mais ne s'identifie point avec elle, puisque la volonté doit au préalable consentir à l'obligation et qu'il lui demeure perpétuellement loisible, sinon d'échapper à l'obligation, du moins de lui résister.

Ce double caractère d'être insoluble à l'entendement et d'impliquer dualité de facteurs, range sans contredit l'obligation parmi

les faits d'expérience. Mais, demandera-t-on, expérience de qui ? expérience de quoi ?

De qui ? De moi-même assurément et de nul autre que moi. Elle me saisit dans ce que j'ai de plus intime et de plus profond, dans ce qui précède la différenciation de mes facultés, dans ce qui précède même l'acte de ma volonté. Je ne puis vouloir sans que l'obligation ne domine déjà mon vouloir et ne préside à ses délibérations. A telle enseigne, que je suis forcé de reconnaître l'obligation comme une expérience de ma volonté antérieure à la conscience que j'ai de ma volonté.

Une expérience de quoi ? d'une loi ? d'un fait ? d'une action ? D'une action, c'est-à-dire d'une volonté. Cela découle de la nature même du fait obligatoire, dont la présence sous-entend nécessairement un rapport de volontés. Par définition, rien n'oblige ni ne saurait obliger une volonté qu'une autre volonté ; en fait, il n'y a phénomène d'obligation que là où il y a relations réciproques entre deux ou plusieurs êtres personnels [1]. L'obligation est donc l'expérience permanente que fait ma volonté d'un acte initial exercé sur elle par une volonté dont elle se sent directement l'objet.

Cette expérience est-elle contingente ou fortuite ? A-t-elle son origine dans le hasard ou dans mon libre choix ? En aucune manière. Elle n'est ni fortuite, ni même facultative. Elle n'est pas accidentelle, mais essentielle. Il ne dépend pas de moi de la faire ou de ne la point faire. Je ne la cherche pas ; elle me trouve. Et lors même que je n'y acquiesce pas, je ne cesse point cependant de la subir. C'est une expérience imposée. Ceci est considérable, car je n'ai plus désormais le droit d'en ignorer. Sa réalité objective et celle de son initiateur en moi sont garanties ; il ne m'est plus permis de les mettre en doute.

Sous quel mode enfin l'expérience obligatoire m'est-elle imposée ? Sous le mode de l'absolu. L'obligation de conscience ne tolère aucun compromis. L'impératif qu'elle fait entendre ne fléchit

[1] L'obligation est un fait social ; elle n'affecte pas nos rapports avec la nature morte ou les êtres impersonnels. Un peu d'analyse montre que la loi, la coutume ou l'étiquette, dont nous disons couramment qu'elles nous obligent, ne le font que parce qu'elles sont soutenues par des volontés morales. Supprimez-les et vous supprimez l'obligation. Là où le rapport avec la personne morale cesse de se faire sentir, il ne reste que la contrainte ou la licence.

devant aucune considération d'existence concrète ; c'est un impératif catégorique. Le devoir qu'il édicte est absolu. Le bien qu'il faut pratiquer est ce qui doit être absolument ; le mal dont il faut s'abstenir est ce qui absolument ne doit pas être. Ceci est plus considérable encore. Car une expérience qui atteint ma volonté sous le mode de l'absolu, suppose un facteur absolu. Aucune relation de créature à créature ne saurait se faire valoir de la sorte. Elles sont toutes partielles, fragmentaires et relatives, impuissantes à créer l'impression de l'absolu. L'absolu seul est capable de la produire. Le rapport que je soutiens par l'obligation de conscience est donc un rapport unique et suprême avec un facteur unique et suprême : le rapport de ma volonté avec la volonté absolue.

Récapitulons : le fait d'obligation est un fait d'expérience ; il engage ma volonté à l'égard d'une autre volonté. Cette expérience est subjective puisque c'est moi qui la fais ; mais elle est objective puisqu'elle vient du dehors. Je n'en suis pas le maître ; je ne la crée pas, je la subis. Elle m'est imposée, elle est donc réelle ; elle est personnelle puisqu'elle est morale et qu'elle m'oblige sans me contraindre ; elle est transcendante enfin puisqu'elle me saisit sous le mode de l'absolu. Que dois-je conclure de tout cela ? Sinon que l'obligation de conscience pose devant moi l'initiateur souverain de ma liberté, le souverain maître de ma volonté ; celui qui a droit au centre et au départ de ma vie personnelle et auquel seul j'ai droit de la remettre. En prenant conscience de l'obligation, je prends conscience de ma volonté déjà prosternée devant un Etre qu'elle adore sans le connaître et qui doit devenir l'objet reconnu de son adoration consciente. En un mot : l'obligation, c'est Dieu dans la volonté, maître de la volonté par la conscience.

Mais encore quel Dieu ? Je ne saurais le dire. Ma volonté le perçoit, mais elle l'ignore. Elle sent sa présence puisqu'elle sent son action, mais elle est incapable de le nommer. Il s'affirme et ne se révèle pas. Il me tient par derrière, si je puis m'exprimer ainsi, il me dit : Fais le bien, choisis le devoir, veuille ce que je veux, cherche-moi. Mais il se dérobe à la recherche même qu'il m'impose et sa face m'est voilée. Le Dieu de l'obligation, c'est le Dieu vivant certes, puisqu'il est initiateur de l'expérience qu'il inaugure en moi, mais c'est le Dieu caché.

Plus encore. Ce Dieu caché est un Dieu contradictoire. Il y a, dans le fait absolu de l'obligation de conscience, des éléments d'inexorable sévérité et d'infinie condescendance qui semblent se contredire et s'exclure. D'une part un jugement sans appel qui déclare mal ce qui est mal, coupable celui qui fait le mal, même s'il y est entraîné, et qui le condamme avec une impitoyable rigueur ; de l'autre, une persévérance sans exemple dans l'appel au bien, une patience illimitée et qui ne se lasse jamais de présenter de nouveau le devoir, même au sein des plus lourdes chutes, même à la suite des plus honteuses capitulations de conscience. Comment unir cette rigueur avec cette longanimité ? Comment allier cette incorruptible sainteté dans le jugement avec cet inaltérable amour dans le support ? L'antinomie est irréductible et jette au sein de l'âme un trouble profond. C'est ici, sans doute, pour le dire en passant, qu'est la source de la plus poignante et de la plus noble inquiétude qui puisse agiter le cœur humain. Rien ne la surmonte ou ne l'apaise avant que l'homme ait reçu de l'Evangile la révélation du Dieu de sa conscience, de Celui qu'il cherche et qu'il ne trouve point, qu'il adore et qu'il ne connaît point et dont il ne réussit pas à concilier en lui les inconciliables manifestations.

On voudra bien se souvenir que ce qui précède n'est pas de la théorie spéculative, mais de l'observation. Nous ne pensons pas nous être laissé séduire par une hypothèse plus ou moins plausible ; nous avons borné nos prétentions à l'étude objective du fait obligatoire scrupuleusement isolé et pris dans sa nudité la plus sévère. Nous avons simplement opéré l'analyse d'un phénomène que sa nature expérimentale rend susceptible d'analyse. Notre induction, aussi légitime en ses procédés, aussi certaine en ses résultats que toute induction quelconque, est strictement scientifique [1].

Préoccupés des nombreux obstacles que rencontre aujourd'hui l'établissement de la foi chrétienne, persuadés néanmoins de son urgence et de sa validité, nous nous sommes mis en quête de ses

[1] Nous convenons que ses résultats sont assez considérables et d'une assez haute portée pour qu'il n'eût pas été superflu de les asseoir plus solidement en multipliant les constatations et les preuves. Le caractère général d'apologétique chrétienne que nous avons donné à ce travail nous empêchait de nous arrêter davantage à l'étude spéciale de la conscience. Nous espérons y revenir un jour, car le sujet en vaut la peine.

conditions permanentes. Elles ne pouvaient être que dans un fait humain qui fut à la fois invariable et universel. Ce fait, nous l'avons trouvé dans le phénomène général de conscience. Dans cette conscience, nous nous sommes attachés aux éléments les plus stables, ceux de la conscience morale, et dans la conscience morale elle-même, par une régression continue, nous avons dégagé l'élément seul parfaitement stable et constamment identique, celui de l'obligation. Nous avons statué l'obligation comme le fait humain par excellence, comme celui qui fonde proprement l'identité humaine. Une analyse ultérieure, dont nous revendiquons énergiquement la légitimité scientifique, nous a conduit à concevoir le fait humain de l'obligation comme un acte permanent de causalité divine s'accomplissant, dans l'inconsciente réceptivité de la créature, par l'initiative souveraine du Créateur.

Gaston Frommel.

(*A suivre.*)

JÉSUS-CHRIST FILS DE DIEU

Suite et fin.

II

Il n'a pas honte de les appeler frères. (Héb. I, 11.)

Dans un précédent article[1], nous avons cherché à nous rendre compte de la marche qu'a dû suivre Pierre pour reconnaître en Jésus le Fils de Dieu. Nous avons maintenant à faire ce qu'on pourrait appeler la contre-épreuve de la démonstration précédente, et, comparant avec tout le soin possible la personne de Jésus avec la nôtre, déduire de cette comparaison l'élément spécifiquement divin qui, en Jésus, a constitué la nature divine.

Dans une semblable étude, il importe en tout premier lieu d'assurer son point de départ. Nous chercherons donc tout d'abord à nous rendre compte de ce qui, d'après l'Ecriture, constitue la nature humaine, après quoi seulement nous poursuivrons notre route pour comprendre le divin en Jésus.

Nulle part l'Ecriture ne nous donne un enseignement régulier et complet de psychologie humaine. Toutefois, elle n'est point étrangère à ce domaine et elle nous fournit, comme en passant, les données fondamentales du sujet.

Ces données, nous les trouvons déjà dans le livre de la Genèse, lors de la création de l'homme (II, 7) : « L'Eternel Dieu, est-il dit, forma l'homme de la poussière de la terre, il souffla dans ses narines une respiration de vie et l'homme devint une âme vivante. »

D'après cette parole, nous sommes donc formés de deux éléments : la poussière de la terre et le souffle ou esprit de Dieu. La poussière de la terre forme notre corps, dont les éléments constitutifs ont, comme chacun le sait, tous été tirés du sol et tendent sans cesse à y retourner. Il y a donc plus qu'une simple et gracieuse fleur

[1] Voir le numéro de septembre.

de rhétorique dans cette mélancolique parole de l'Ecriture qui compare l'homme à l'herbe des champs ; c'est la plus poignante des réalités. « L'homme ! ses jours sont comme l'herbe et toute sa gloire comme la fleur de l'herbe ! Lorsqu'un vent passe sur elle, elle n'est plus et le lieu qu'elle occupait ne la reconnaît plus. » — « Mais Dieu sait de quoi nous sommes faits. Il se souvient que nous ne sommes que poudre. »

Lorsqu'un homme vient d'expirer, que son corps est là gisant, à certains égards c'est bien la même personne qu'auparavant, le même visage, la même expression, et toutefois ce n'est plus lui. Celui qui habitait dans cette tente, qui aimait et que nous aimions, n'est plus, car l'âme, le souffle de Dieu ne l'anime plus.

Pendant longtemps les philosophes ont discuté, et peut-être en est-il qui discutent encore, pour savoir si les animaux ont une âme. La question revient à demander si les animaux ont la vie, car, du moment qu'ils vivent, ils ont une âme. Le mot animal le dit à lui seul, aussi l'Ecriture ne se fait-elle aucun scrupule de les appeler, tout comme nous, des âmes vivantes. (Gen. I, 24.)

Notre âme, en effet, a trois facultés, d'autres diraient trois activités : l'intelligence, le sentiment ou cœur et la volonté. Ces trois facultés, les animaux les partagent avec nous. Ils ont l'intelligence et parfois plus d'intelligence que l'homme ou que beaucoup d'hommes. Ils peuvent apprendre, se souvenir et jusqu'à un certain point raisonner. Aussi le prophète Esaïe s'écrie-t-il : « Le bœuf connaît son possesseur et l'âne la crèche de son maître, mais mon peuple est sans connaissance, Israël est sans intelligence. »

Les animaux ont un cœur et sont capables d'affection ou de haine ; d'affection surtout, si bien que, lorsque Jésus veut peindre l'amour qu'il a pour son peuple, c'est à l'amour d'un animal qu'il emprunte son image : « Jérusalem ! Jérusalem ! qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu ! »

L'animal enfin est doué de volonté. Il est des choses qu'il veut, d'autres qu'il ne veut pas faire, en sorte que sa conduite a pu servir d'image pour dépeindre celle de l'homme : « Israël, dit le prophète Osée, se révolte comme une génisse indomptable. »

Ayant intelligence, sentiment et volonté, l'animal a donc une âme, et, à ne considérer que cette face de la question, l'homme ne lui est pas nécessairement supérieur. Mais voici la différence. Tandis que l'animal a comme nous un corps et une âme, son âme cependant n'est point identique à la nôtre. De plus que lui, nous avons la conscience, le sentiment religieux et la liberté morale.

Par la conscience, il faut entendre le sentiment d'une obligation; éclairée par la loi morale, elle nous permet de discerner entre le bien et le mal; le bien étant ce que Dieu veut, le mal ce qu'il défend. Jésus y fait allusion dans ce passage bien connu : « L'œil est la lumière du corps.... Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, combien grandes seront ces ténèbres! » L'union de la conscience et de l'intelligence forme la raison.

Le sentiment religieux nous donne l'intuition plus ou moins nette ou confuse de l'existence d'une puissance supérieure et invisible que nous appelons Dieu. C'est de lui que le psalmiste parle en disant : « Mon cœur me dit de ta part : Cherchez ma face ! Je cherche ta face, ô Eternel ! » C'est grâce au sentiment religieux que tous les peuples, sinon tous les hommes, ont une religion, à quoi l'animal n'arrive jamais.

La liberté morale enfin fait de nous des êtres à la fois libres et responsables, et par conséquent soumis au jugement de Dieu.

L'animal ne participe à aucun de ces privilèges. Il n'a pas la conscience, bien que par l'éducation il puisse jusqu'à un certain point arriver à connaître ce qu'il doit ou ne doit pas faire. Ce sentiment très rudimentaire du devoir ne le met jamais en rapport avec Dieu, car l'idée même d'un Dieu est une idée que rien ne peut faire naître en lui, le sentiment religieux lui faisant absolument défaut.

L'animal ignore aussi la liberté morale. Il obéit à ses besoins, à ses passions, à ses instincts, mais il n'est pas moralement libre. Il ne dispose pas de lui pour remplir sa vocation ou y faillir. Aussi n'est-il pas responsable dans le sens où l'homme et même l'enfant le sont.

L'homme et l'animal ne sont donc pas identiques. L'homme a accès dans un domaine où l'animal le plus développé ne peut entrer. L'animal n'a pas de monde spirituel. Il ne peut ni le concevoir, ni le nier. Il l'ignore. Sa sphère d'action ne s'élève pas jusque-là. Tout

autre est l'homme. Pour lui, il a un ciel, et bien qu'il le puisse méconnaître, repousser ou nier, il y pense et parfois se prend à soupirer de ne le point posséder.

Cette face ou, si l'on peut s'exprimer ainsi, cette portion de notre âme que nous avons de plus que l'animal, porte, dans l'Ecriture, le nom d'esprit ou d'entendement. Ainsi dans ce passage : « Que votre être tout entier, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible.... »

La supériorité de l'homme sur l'animal consiste donc dans l'esprit ou entendement. C'est par l'esprit que l'homme est créé à l'image de Dieu. Car Dieu est esprit, et celui qui participe de l'esprit participe de la nature même de Dieu ; il est de sa race. Dans le Psaume VIII, il est dit : « Qu'est-ce que l'homme, pour que tu te souviennes de lui ?... Tu l'as fait de peu inférieur à Dieu, tu l'as couronné de gloire et d'honneur. » La gloire et l'honneur dont Dieu a couronné l'homme, ce sont les facultés par lesquelles celui-ci entre en rapport avec son Créateur et s'unit avec lui. Celui qui connaît Dieu, qui l'aime et le sert est un homme de peu inférieur à Dieu. Mais celui qui ne le connaît pas, ne l'aime ni ne le sert est un homme sans couronne, sans gloire et sans honneur. C'est l'homme animal dont parle saint Paul, cet homme « qui ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne les peut connaître parce que c'est spirituellement qu'on en juge. L'homme spirituel, au contraire, juge de tout. Il sonde même les profondeurs de Dieu. »

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici s'applique également à Jésus et à nous. Ayant été véritablement homme, Jésus a possédé une nature semblable à la nôtre. Comme nous, il a eu un corps formé de la poudre de la terre et entretenu par des éléments terrestres. Comme nous il a eu une âme, capable des mêmes affections que la nôtre. Comme nous enfin, il a eu un esprit par lequel il est entré en rapport avec Dieu et s'est uni à lui. « De même que nous participons du sang et de la chair, il en a lui aussi participé. Car ce n'est pas à des anges qu'il vient en aide, mais à la postérité d'Abraham. C'est pourquoi il a dû être semblable à ses frères en toutes choses. »

Mais ici commence la différence. Tandis, en effet, que cette vo-

lonté capable de s'unir à Dieu et de faire sa volonté a été pervertie chez l'homme et par lui, celle de Jésus est restée droite et, seul dans ce monde, il a toujours été fidèle à sa vocation.

Or, savons-nous ce que c'est qu'avoir une âme que n'a jamais terni le moindre souffle impur et, au milieu des tentations d'un monde pécheur, de rester soi-même sans péché ? Jésus seul pourrait le dire avec compétence. Mais, sans connaître tout ce qui le concerne, nous pouvons en entrevoir quelque chose.

Il est indubitable, en effet, que, depuis que le péché est entré dans ce monde, il est devenu un élément important, constitutif même, de notre être, une sorte de seconde nature, qui est venue se greffer sur la première et la bouleverser. En quoi consiste exactement ce bouleversement et quelles en sont les limites précises, il serait téméraire peut-être de le vouloir fixer. Aussi, sans entrer dans des développements que la nature de cette étude ne comporte pas, disons seulement que l'enseignement scripturaire amène à penser que par la première désobéissance la nature humaine a été modifiée jusque dans ses dernières profondeurs. L'esprit de Dieu qui était en nous a fait place, en tout ou en partie, à un autre esprit, qui est l'esprit du mal.

Comment un tel mélange a pu s'opérer, nous ne le savons. Il suffit de constater que cela est et que les effets de cette union monstrueuse se font lourdement sentir. Non seulement tout enfant qui entre dans ce monde y entre sous la puissance du mal, mais encore la mort s'étend déjà sur lui, parce que tous participent déjà de cette nature nouvelle, qui est le péché en nous ! Malheur à qui écoute la voix du tentateur et se laisse entraîner dans les chemins glissants du péché ! A son insu, il se trouve comme enlacé par un réseau magique. A mesure qu'il obéit au mal et lui soumet sa volonté, il se transforme à l'image de celui auquel il obéit. La puissance du péché prend corps en lui. Elle se fait chair, en un sens à la fois semblable et opposé à celui où cela est dit de la Parole divine. Le bien disparaît, tandis que le mal grandit. « Le père dont vous êtes issus, disait Jésus aux Juifs rebelles, c'est le diable, et vous voulez accomplir les désirs de votre père. » Et à propos de Judas Iscariot : « Dès que le morceau lui eut été donné, Satan entra en lui. »

Le développement du péché n'atteint pas toujours le même degré de profondeur ou de perversité. Mais alors même qu'il a été réduit à ses limites les plus restreintes, comme chez l'enfant de Dieu sanctifié, il subsiste dans ce que l'Ecriture appelle la chair. S'il n'en était pas ainsi, le chrétien ne mourrait pas. Il s'élèverait de la terre au ciel sans passer par la mort. Le fait que la mort subsiste nous montre que notre chair n'est jamais ici-bas affranchie du péché. L'être moral le serait, que la chair ne le serait pas.

En Jésus, il n'en est pas ainsi. Sa chair, pour avoir été semblable à notre chair de péché, n'a point vu le péché habiter en elle. Jamais, en effet, Jésus n'a fait le mal ou n'a donné prise au diable. Du premier au dernier jour de son existence terrestre, Jésus est resté absolument pur. Nous avons sur ce point les témoignages les plus nombreux et les plus péremptoires. Ce que nous savons de sa vie, ce que les apôtres qui l'ont vu le plus près disent de lui, ainsi que le témoignage que Jésus rend de lui-même, s'unissent dans un commun et ferme témoignage pour nous certifier que tel a bien été le cas. « Le prince de ce monde vient, mais il n'a rien en moi. » Cette parole que Jésus prononçait au soir de sa vie est vraie. Au sens absolu du mot, Jésus a été sans péché.

Pour que Jésus ait été sans péché, une condition est absolument nécessaire : c'est qu'il soit né tel. Car, dans un monde comme celui où nous vivons, une apparition telle que la sienne est inexplicable sans une intervention directe de Dieu.

Que cette intervention n'ait pas consisté dans une simple purification de la nature humaine de Jésus, mais bien dans une communication nouvelle et réelle de la vie divine qui a fait de Jésus le Fils de Dieu, nous le concluons, en dehors des récits évangéliques qui sont très explicites à cet égard, de ce qui se passe dans notre vie spirituelle. Chacun sait, en effet, que, pour faire partie du royaume de Dieu et devenir saints, il ne nous suffit pas de nous convertir, il faut encore naître de nouveau. Pour nous servir d'une image ancienne, nous dirons que notre vie ne se peut pas comparer à de l'eau salée, si amère soit-elle, mais dont le sel pourrait à la rigueur en être séparé. Elle doit être comparée au sel lui-même qui ne se sépare pas de sa saveur sans se détruire. Ainsi pour

nous. Il nous faut mourir à nous-mêmes pour que Christ vienne habiter en nous. Or, ce qui est vrai de la régénération de tout homme est vrai de notre race, prise dans son ensemble. Jésus n'y pouvait naître sans péché qu'à condition que sa vie fût différente de celle de ce monde et qu'elle vînt directement de Dieu.

Pour être né sans péché en vertu d'une action divine dans le sein de sa mère, Jésus aurait-il été moins homme que nous et son humanité en aurait-elle reçu une atteinte plus ou moins grave ? Il nous paraît difficile de l'affirmer ; car, pour qu'il en fût ainsi, il faudrait qu'il y eût entre notre nature, telle que Dieu l'a constituée, et le péché un lien organique en vertu duquel nous ne pourrions pas être hommes à moins que d'être pécheurs. Or, nous savons que cela n'est pas. Le premier Adam est sorti pur des mains de Dieu. Pourquoi n'en aurait-il pas pu être de même de Jésus ?

Dira-t-on peut-être que l'obstacle à son humanité n'a pas été sa pureté native, mais sa filiation à l'égard de Dieu, et qu'on ne peut admettre qu'un homme puisse rester véritablement homme en étant Fils de Dieu ? Et pourquoi pas, dirons-nous ? Pourquoi Jésus n'aurait-il pu être à la fois réellement homme et Fils de Dieu ? Dieu n'avait-il pas mis dans le premier homme un souffle qui venait de lui ? et si Jésus a été animé d'une vie analogue, pourquoi n'aurait-il plus été homme au sens où nous le sommes nous-mêmes ou, du moins, où nous sommes appelés à le devenir ? Pour contester la possibilité d'une telle communication de vie entre Dieu et nous, il faudrait contester toute parenté entre Dieu et nous et affirmer l'impossibilité pour notre nature de s'ùnir à la nature divine. Mais un tel point de vue, pour si conforme qu'il puisse être à certaines données philosophiques, n'en est pas moins diamétralement opposé aux données scripturaires sur les rapports qui existent et ont de tout temps existé entre la créature et son Créateur.

Qu'on lise, par exemple, le commencement du chapitre Ve de la Genèse : Lorsque Dieu, y est-il dit créa l'homme, il le fit à la ressemblance de Dieu (passage qui reproduit en l'abrégeant Gen. I, 26 : « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance »). Et plus loin : « Adam, âgé de cent trente ans, engendra un fils à sa ressemblance, selon son image, et lui donna le nom de Seth. » Pourquoi cette répétition des mots : « à sa ressemblance » et

« selon son image » appliqués à Dieu, dans la création d'Adam, et à Adam, lors de la naissance de Seth, si nous ne devons pas en conclure que, aux yeux de l'écrivain sacré, il y avait entre Adam et Dieu un rapport fort analogue à celui qui exista plus tard entre Adam et ses descendants ?

Cet exemple n'est pas suffisant pour établir la filiation d'Adam à l'égard de Dieu, mais aussi n'est-il pas le seul. Dans la généalogie de Jésus, telle qu'elle est rapportée dans Luc, il est dit : « Jésus avait environ trente ans lorsqu'il commença son ministère, étant, comme on le croyait, fils de Joseph, fils d'Héli,... fils de David,... fils d'Adam, fils de Dieu. » Comment l'auteur aurait-il pu remonter jusqu'à Dieu lui-même, en passant par tous les chaînons intermédiaires, si Adam n'eût pas été en un sens réel, quoique différent de Jésus peut-être, fils de Dieu ? Pour s'exprimer comme il le fait, Luc a dû voir entre Dieu et la race dont Adam est le chef un rapport de parenté suffisant pour qu'Adam, ou l'un de ses descendants, pût revêtir le nom et la qualité de fils de Dieu.

Cette conclusion dont plusieurs, croyons-nous, n'apprécient pas entièrement la valeur, est accentuée encore par Jésus. A ses yeux, ce lien de parenté est tel qu'il lui sert d'argument pour repousser l'accusation de blasphème que les Juifs élevaient contre lui. « N'est-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux ? Si elle a appelé dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et si l'Ecriture ne peut être anéantie, celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde, vous lui dites : Tu blasphèmes ! et cela parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu. » (Jean X, 32-36.)

D'après cette parole, dont le sens n'est pas très clair au premier abord, Jésus, fondé sur l'Ecriture, appelle *dieux* de simples hommes, déclaration qu'il n'eût jamais prononcée s'il n'eût pas admis que, malgré sa déchéance et comme au travers de celle-ci, l'homme est réellement un fils de Dieu. Le passage sur lequel il s'appuie se lit au Psaume LXXXII, en ces mots : « J'avais dit : Vous êtes des dieux, vous êtes tous des fils du Très-Haut, » paroles que Dieu adresse aux princes et aux magistrats d'Israël. Sur quoi, on objecte que nous n'avons pas le droit de les appliquer à tout homme, mais seulement à ceux qui, par leurs fonctions, sont les représentants de Dieu sur la terre. Nous avouons cependant ne pas comprendre

cette objection, qui retombe en plein sur l'application que Jésus fait de ce passage. Car, enfin, ce n'est pas nous, c'est Jésus qui appelle *dieux* « ceux à qui la parole de Dieu est adressée. » Et s'il appelle de ce nom tous les hommes, car Dieu adresse sa parole à tous, pourquoi ne le ferions-nous pas et ne verrions-nous pas dans tout homme, de droit sinon de fait, un fils de Dieu ?

Après une déclàration aussi catégorique, la parole du grand apôtre, affirmant que nous sommes « de la race de Dieu, » est bien pâle. Aussi n'est-elle pas l'expression adéquate de sa pensée, mais de celle du poète païen d'où il la tire et qui, indépendamment de la révélation positive de Dieu, s'était élevé jusque-là. Ce n'est donc pas en deçà de cette parole, mais au delà, que nous devons chercher la vérité. Ou, pour préciser notre pensée, Dieu ne nous a pas créés de sa race en ce sens seulement qu'il y aurait entre lui et nous un rapport plus ou moins lointain, mais en ce sens-ci que nous sommes réellement de sa famille, créés pour qu'il soit notre père et nous ses fils et ses filles.

Cette filiation de l'homme à l'égard de Dieu n'a pas trouvé son accomplissement dans ce monde, le péché étant venu tout bouleverser. Aussi, ne voit-on pas aujourd'hui en nous ce que nous sommes, ni ce que nous devrions être. Jésus seul fait exception. Pour lui, il a pleinement répondu à l'attente divine et il montre en sa personne ce que c'est qu'être, à la fois, véritablement homme et véritablement fils de Dieu. Véritablement homme, car il a été constitué comme nous et nous a été rendu semblable en toutes choses, à la seule réserve du péché. Et véritablement fils de Dieu, car la vie qui l'animait était celle de Dieu lui-même, qui était son père et dont il était le fils.

Bien loin donc que la naissance miraculeuse et divine de Jésus ait pu, en une mesure quelconque, nuire à l'intégrité de sa nature humaine, on peut affirmer qu'elle en a été la condition indispensable, puisque sans elle jamais Jésus n'aurait été homme, au sens réel du mot. Pour nous, sans doute, nous donnons le nom d'homme à des êtres pécheurs et déchus, comme nous le sommes tous. Mais cette manière de dire n'est point aussi légitime qu'il peut le sembler. L'homme vrai est celui qui demeure en Dieu et en qui Dieu demeure. Car telle était la pensée de Dieu quand il mettait en nous de son esprit. Il voulait que nous fussions des êtres terrestres, puis-

qu'il nous formait du limon de la terre ; mais il voulait aussi que nous fussions des êtres divins, puisqu'il s'unissait à nous et nous créait de sa race. Or, en replaçant Jésus dans l'ordre voulu et établi par lui dès le commencement, c'est-à-dire en faisant de lui son Fils, Dieu ne faisait point de Jésus un être incompréhensible. Il ne constituait point en lui une double personnalité, comme si Jésus eût été un homme et un dieu. Il ne le divisait point non plus, comme si Jésus eût été tantôt un homme, tantôt un dieu. Il en faisait simplement un homme, vrai et authentique, tel qu'il nous voulait tous et tel qu'aujourd'hui encore il nous appelle à le devenir par la foi en son nom. Car ce n'est pas Jésus seul qui doit être homme et fils de Dieu. C'est chacun de nous, qui à proprement parler ne revêtons la qualité d'homme que du jour où, par une naissance nouvelle et divine, nous devenons à notre tour des enfants de Dieu.

Que cette manière de comprendre la nature divine chez Jésus soit conforme aux faits et que, en sa qualité de Fils de Dieu, Jésus n'ait pas eu autre chose que ce que tout enfant de Dieu possède ou est appelé à posséder dès ici-bas par la foi en lui, c'est ce que nous prouvent les déclarations scripturaires qu'il nous reste à considérer.

Une déclaration que jamais homme n'eût osé formuler, si Dieu lui-même ne lui en eût donné la hardiesse, c'est que, déjà dans ce monde, celui qui croit devient un enfant de Dieu. Ce titre et cette qualité sont l'apanage de tout chrétien. Le plus craintif d'entre eux a le droit de se l'attribuer. Il est sollicité à croire que Dieu l'a adopté pour son enfant, que Dieu est son Père, que Jésus est son frère en même temps que son Sauveur.

Le nom d'enfant de Dieu n'est, il est vrai, pas fréquent dans la bouche de Jésus, pour désigner ses disciples, mais celui de Père, appliqué au Dieu qu'ils invoquent, s'y retrouve constamment. « Soyez parfaits comme votre Père qui est dans les cieux est parfait. » — « Prie ton Père en secret et ton Père qui voit dans le secret.... » — « Votre Père sait de quoi vous avez besoin.... » — « Voici comment vous devez prier : Notre Père qui es dans les cieux.... »

Plus tard, les apôtres ne s'exprimèrent pas autrement et, tandis qu'on aurait pu penser que les chrétiens appelaient Dieu leur Père, par similitude avec la famille terrestre, Paul déclare, au contraire,

que c'est de Dieu que toute famille, dans les cieux et sur la terre, tire son nom. (Eph. III, 15.)

Quant au nom d'enfant de Dieu, il est fréquent dans le langage apostolique. Déjà, dans son évangile, Jean déclare que Jésus est venu « réunir en un seul corps les enfants de Dieu dispersés. » Mais c'est surtout dans les épitres qu'il se trouve : « L'Esprit rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. » — « Si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers. » — « Comme des enfants obéissants, ne vous conformez pas aux convoitises que vous aviez autrefois. » — « Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de Dieu ! »

Un enfant ne saurait être qu'un fils ou une fille et un enfant de Dieu ne peut être qu'un fils ou une fille de Dieu. L'expression de « fils de Dieu » n'est cependant pas commune dans l'Ecriture. Elle est ordinairement réservée à Jésus lui-même. Elle se trouve néanmoins dans ce passage de la seconde épître aux Corinthiens : « Je serai pour vous un Père et vous serez pour moi des fils et des filles, dit le Seigneur tout-puissant. » Et ailleurs encore, dans plus d'un passage, où nos anciennes versions ont arbitrairement employé le terme d'enfant au lieu de celui de fils, que rétablissent les versions plus scrupuleuses du texte. Ainsi, dans la déclaration de Jésus : « Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, afin que vous soyez les fils de votre Père qui est dans les cieux. » Et chez saint Paul : « Tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont fils de Dieu. » — « Vous êtes fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ. » — « Parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, ainsi tu n'es plus esclave, mais fils, » etc.

N'aurions-nous dans ces expressions qu'un titre sonore, une sorte de formule bienveillante, destinée à diminuer en apparence la distance qui existe entre Dieu et nous, mais sans que ces noms correspondissent à quelque chose de réel ou, du moins, sans qu'ils signifiassent ce qu'ils semblent dire ?

Il faut reconnaître que l'Ecriture ne nous a pas habitués à des formules de ce genre et que, partout ailleurs, elle veut bien dire ce qu'elle dit. Pourquoi en serait-il autrement pour les seuls noms d'enfant, de fils ou de fille ?

Si le titre de Fils n'était attribué qu'à Jésus, qui mettrait en doute l'intégrité de sa signification ? Jésus n'a-t-il pas été Fils de

Dieu, au sens réel et complet de ce mot ? Mais voici, ce titre n'est pas donné à Jésus seul. Il l'est encore à ceux qui, par la foi en Jésus, sont entrés avec Dieu dans une relation nouvelle, en vertu de laquelle Dieu s'appelle leur Père et leur donne à eux-mêmes le nom d'enfants. Devons-nous penser que ce nom désigne un rapport différent, quand il se rapporte à nous et lorsqu'il se rapporte à Jésus ? Pour nous, il est vrai, nous ne sommes enfants de Dieu que par adoption, tandis que Jésus l'est par nature. A ce point de vue, il y a entre lui et nous une différence considérable. Nous ne sommes pas enfants de Dieu au même titre que Jésus, mais le sommes-nous dans un autre sens que lui, de telle sorte que la qualité de fils soit différente pour lui que pour nous ?

Il en est certainement ainsi au commencement de la vie chrétienne, alors que nous recevons le titre d'enfant avant d'avoir été régénérés par le Saint-Esprit. Nos rapports avec Dieu sont déjà changés, mais rien en nous n'a encore été modifié. « Parce que vous êtes fils, dit l'apôtre, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils. » Nous sommes donc fils avant que d'avoir reçu en nous l'Esprit de Christ. Mais une fois ce premier pas fait, qu'arrive-t-il? Que Dieu se donne lui-même à nous et nous accorde son Esprit : « Parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, par lequel nous disons : Abba! Père! » Il ne s'agit plus ici d'un simple titre, mais d'une qualité, qui constitue en nous une nature nouvelle, — celle de fils, — que nous ne possédions pas auparavant, mais que Dieu produit et développe désormais en nous, afin que nous lui soyions rendus semblables. Cette transformation est si profonde que l'Ecriture l'appelle une nouvelle création. Elle fait de nous des hommes nouveaux et elle nous transforme à l'image de Celui qui nous a créés. (Col. III, 10.)

S'il n'en était pas ainsi et qu'il fût vrai que, tant que nous sommes dans ce monde, il y a toujours séparation entre nous et la nature divine, en quoi pourrait consister la nouvelle naissance, dont Jésus parlait à Nicodème ? A quoi se réduirait la régénération, dont parlent Paul et Pierre ? Quelle serait la portée de cette déclaration de Jacques qui dit que Dieu nous a engendrés par sa propre volonté? Ou que deviendrait cette naissance de Dieu, dont Jean parle si fréquemment et grâce à laquelle ceux qui sont « nés de Dieu » sont victorieux du péché ?

Toutes ces expressions ne se comprennent que du moment où l'on admet, avec l'Ecriture, que par le don du Saint-Esprit nous devenons participants de la nature divine (2 Pier. I, 4) et par conséquent enfants de Dieu au même sens où Jésus l'a été lui-même.

Et si nous n'étions pas enfants de Dieu au sens où Jésus l'a été, dans quel sens le serions-nous? Y a-t-il deux manières d'être né de Dieu ou d'être engendré de lui? Voici Jésus qui dit à ses disciples : « Demeurez en moi et moi je demeurerai en vous.... Si vous ne demeurez en moi et moi en vous, vous ne pouvez rien produire, » etc. Jésus parle-t-il ici de deux vies différentes, dont l'une serait le partage exclusif de Jésus et dont l'autre seule pourrait nous appartenir? En venant habiter en nous, Jésus n'apporte-t-il pas avec lui sa vie, sainte et divine, telle qu'il l'a possédée et la possède aujourd'hui encore à la droite de Dieu? Où donc sera la différence entre lui et nous, entre sa vie et la nôtre ?

Dans la prière sacerdotale, Jésus demande à son Père au sujet de ses disciples qu'ils soient un avec lui : « Que tous soient un comme toi, Père, tu es en moi et comme je suis en toi.... Qu'ils soient un, comme nous sommes un, moi en eux et toi en moi. » Voit-on ici une distinction qualitative entre Jésus et ses disciples ? Une fois l'union pour laquelle Jésus prie réalisée, — et elle doit l'être ici-bas puisque le monde doit la voir, — le disciple ne sera-t-il pas tel que Jésus lui-même, autrement comment serait-il un avec Jésus comme Jésus a été un avec son Père ?

Quand l'apôtre Paul déclare que ce n'est plus lui qui vit, mais Christ qui vit en lui (Gal. II, 20), — et nous voulons croire qu'il disait la vérité, — en quoi pouvait consister la différence entre lui et Jésus, puisque ce n'était plus lui qui vivait, mais Christ qui vivait en lui? Et ce Jésus, dont l'apôtre parle ici, est-il le Christ terrestre? N'est-ce pas le Christ ressuscité, revêtu de toute la plénitude de la divinité dans les lieux célestes? C'est lui qui habitait dans l'apôtre, comme il vient aujourd'hui encore habiter chez les siens, afin qu'ils soient un avec lui comme lui-même a été un avec son Père. Où est, nous le demandons, l'élément spécial, personnel, intransmissible que Jésus aurait possédé, à l'exclusion de ses disciples, et qui l'aurait constitué Fils de Dieu dans un sens différent de celui où il nous serait permis de le devenir nous-mêmes ?

La qualité de Fils de Dieu chez Jésus n'a donc point consisté en

quelque élément dit métaphysique, tel que la toute-puissance, la toute-science, l'immutabilité, etc. Elle n'a point consisté non plus en quelque mystère insondable, que Dieu nous aurait voulu cacher. Ce mystère existerait, — et qui niera qu'il n'y en ait de nombreux? — il n'aurait rien à faire avec le sujet qui nous occupe car, en venant vivre en nous, Jésus nous le communiquerait aussi. Si Jésus a été Fils de Dieu, ce que par nature nous ne sommes pas ou ne sommes plus, c'est que, différent en ceci de tous les hommes qui l'ont précédé ou suivi, Jésus a vécu d'une manière absolue dans la communion de son Père et que cette communion, qui a fait de lui un homme saint, l'a constitué par cela même Fils de Dieu.

En parlant comme nous venons de le faire, avons-nous porté atteinte à la distinction qui existe et qui existera toujours entre Jésus et nous? Nullement! Cette distinction subsiste entière. Comme nous l'avons remarqué plus haut, elle existe déjà dans le fait que Jésus est Fils de Dieu de naissance et de droit, tandis que nous ne le sommes que par grâce et en vertu de l'adoption. Elle existe encore en ce que Jésus a été Fils de Dieu d'une manière parfaite, sa sainteté ayant été absolue; tandis que pour nous, elle n'est jamais que relative et demeure toujours plus ou moins défectueuse. Et toutefois, ajouterons-nous, toutes ces différences ne sont que peu de chose et peuvent être comptées pour rien, eu égard au fait que Jésus n'a pas été Fils de Dieu seulement, mais qu'il a été Fils *unique* de Dieu. C'est cette troisième face de sa personne qu'il nous reste à considérer.

Avant de passer à cette dernière partie de notre travail, nous résumerons ce qui précède, dans les trois déclarations suivantes :

1° Pendant son séjour terrestre, Jésus n'a différé d'avec nous à aucun autre égard qu'à celui du péché. Il a été sans péché tandis que nous sommes tous pécheurs.

2° Dire que Jésus a été sans péché, c'est implicitement reconnaître qu'il est né de Dieu et qu'il a été, au sens le plus complet et le plus explicite du mot, Fils de Dieu.

3° La qualité de Fils de Dieu chez Jésus n'a consisté en aucun autre élément qu'en la seule sainteté, celle-ci demeurant, au point de vue biblique, la manifestation suprême de la nature divine.

J. Reymond.

ADOLPHE MONOD ET EUGÈNE BERSIER

(*Suite et fin*[1].)

III

Il me paraît opportun de relever ici certaines qualités précieuses, comme la sympathie, l'actualité, le tact oratoire, qui distinguent la prédication de Bersier, mais qui sont presque étrangères à celle de Monod.

Il est vrai de dire du premier : rien d'humain ne lui est étranger. Tout ce qui touche l'homme contemporain l'intéresse, l'émeut, lui-même le ressent, il en jouit ou en souffre à un degré d'intensité rare.

Loin de nous la pensée d'accuser Monod d'insensibilité. Nous le croyons capable de plus de désintéressement et de plus d'abnégation. Il y a en lui l'étoffe d'un martyr. Il saurait se sacrifier si la gloire de Dieu et le salut des hommes l'exigeaient. Mais le secret et le principe de son renoncement est dans sa conscience inflexible, dans sa volonté d'obéir à Dieu coûte que coûte. Monod est dans la parenté de Calvin. Ces hommes ont l'âme trop haut placée pour toucher le commun des mortels.

Et puis, qu'on veuille observer les sujets dans lesquels se complaît Monod, et la nature de ses amplifications oratoires. La Bible, les hommes de la Bible, les vérités renfermées dans la Bible, tel est le thème habituel de ses discours. Or, la vérité toute nue, tant belle soit-elle, de quelque riche parure qu'on la revête, est froide et laisse nos cœurs froids. Les hommes de l'ancienne et de la nouvelle Alliance, les Abraham, les David, les saint Paul, les saint Jean, dont les expériences et les enseignements nous sont si précieux, nous touchent moins en définitive que les hommes de notre génération. Monod consacre parfois la majeure partie de son discours à nous exposer leurs sentiments et leurs pensées ; il les ana-

[1] Voir le numéro de septembre.

lyse avec soin, il en recherche les causes, il en déroule les conséquences. Mais en voulant nous faire partager des craintes qui appartiennent au passé, des espérances qui sont éteintes, des joies et des souffrances qui ont pris fin, comme s'il s'agissait d'événements actuels, d'un drame qui se déroule au moment même, il présume trop favorablement de notre sympathie et s'exagère notre facilité à nous illusionner nous-mêmes. Monod ne nous émeut pas, parce qu'il se complaît dans l'exposition des faits anciens, des vérités générales, et qu'il aime la compagnie des personnages morts.

Voilà pourquoi certains passages qui nous feraient peut-être frémir, si les circonstances étaient autres, nous laissent indifférents. Par exemple, dans le sermon *Danse et Martyre*, nous entendons Hérode dire à Salomé : « Quoi que ce soit que tu me demandes, je te le donnerai, jusqu'à la moitié de mon royaume, et il le jure. » Monod apostrophe alors le roi et lui dit : « Malheureux ! qu'a donc à faire le saint nom de Dieu dans une telle promesse, à une telle personne, en un tel moment ? N'était-ce pas assez de ton oui téméraire, et ne pouvais-tu du moins nous épargner cette profanation ? » Plus loin le prédicateur nous montre les hôtes d'Hérode inquiets, se demandant si le roi tiendra oui ou non la promesse qu'il a faite de livrer la tête de Jean-Baptiste. Et il s'écrie : « Osera-t-il ? N'osera-t-il pas ?... L'entends-tu, Hérode ? on doute si tu oses ! Courage ! Il est temps de faire voir qu'un homme tel que toi ose tout et ne recule jamais. C'en est fait ; sors d'inquiétude, Hérodias, la victoire est à toi. Hérode a promis ; il ne s'en dédira point. La sentinelle est partie qui doit chercher le dernier plat du festin. » Lorsque ces apostrophes véhémentes ne nous émeuvent pas, elles nous arrachent tout autre chose qu'un cri d'admiration. Nous le disons avec regret, mais de semblables passages sont trop fréquents dans les discours de Monod ; ils nous font éprouver comme un sentiment de gêne ; ils nous donnent l'impression du faux et du déclamatoire. D'ailleurs, le sujet n'élevât-il pas une barrière entre le prédicateur et ceux qui l'écoutent, Monod n'en serait pas moins malhabile à faire vibrer les cordes du cœur. Il est trop austère, trop stoïque.

Bersier est allé droit à Christ, au Christ historique, vivant, au

Christ qui est né dans la crèche, qui est mort sur la croix, qui a marché, lutté, souffert, pleuré, prié, aimé. Après l'avoir longuement regardé, des larmes d'amour et d'adoration sont montées à ses paupières. Jésus l'a saisi au cœur. Et c'est Jésus dans le cœur qu'il se tourne vers l'homme vivant, son contemporain, son compagnon de route, son compagnon de misère. Il se penche sur lui, comme autrefois le bon Samaritain sur un pauvre blessé, pour sonder ses plaies. Ces plaies, on dirait qu'il les aime, parce que Christ lui aussi s'était penché sur elles et y avait appliqué sa main. Il les montre à ceux qui les ignorent : « Il faut, dit-il aux riches, il faut que ceux qui souffrent apprennent à vous connaître.... Il le faut pour eux-mêmes, il le faut parce que Dieu vous l'ordonne, il le faut pour votre propre bien.... Vous ne saurez pas ce que doit être la vie, tant que vous n'aurez pas vu la misère en face.... Il y a des choses qu'on n'apprend que là, et qu'il faut savoir pourtant. Vous qui vous réjouissez, par exemple, de la naissance d'un petit enfant, quand vous aurez vu, sous un autre toit que le vôtre, un enfant qui arrive ici-bas n'être qu'un sujet de tristesse et d'anxiété douloureuse, et tendre, lui aussi, joyeux et confiant, ses bras à ce monde qui le repousse ; vous qui gémissez sur la mort d'un père ou d'une mère, quand vous aurez vu un deuil semblable au vôtre consolé par une parole brutale et cynique qui n'y voit que la délivrance d'un fardeau trop lourd, vous apprendrez ce qu'est la terre, vous vous demanderez s'il vous est permis d'y vivre dans l'insouciance et le plaisir, et vous saurez ce que c'est que soupirer après le règne de la justice et de l'amour. » (*Lazare à la porte du riche.*)

Le cœur de Bersier vibre à l'unisson de tout ce qui fait vibrer un cœur dans les circonstances actuelles. En présence des merveilles enfantées par le génie humain, il ne croit pas devoir prendre un air dédaigneux, chagrin, presque dépité, comme certaines gens qui pensent honorer Dieu en ne prisant point l'homme, ni ses œuvres qu'ils assimilent à celles de Tubal-Caïn. Il admire tout ce qui mérite d'être admiré dans les arts, les sciences, l'industrie. La gloire n'en remonte-t-elle pas en définitive à Dieu, car quel autre que lui a rendu l'homme capable de ces choses ? Il est aussi bien de son temps, et dès lors en communion de pensée et de cœur avec ses contemporains, par l'intérêt qu'il porte aux classes déshéritées.

Les paroles les plus émouvantes, celles qui nous arrachent des larmes, ne visent-elles point les humbles : le travailleur patient, la veuve chargée de famille, le pauvre affamé en quête d'un gîte pour la nuit, l'ouvrière qu'un travail ingrat place dans l'alternative de languir, de mourir peut-être ou de se déshonorer, et que sais-je encore ! Les coupables, devenus malheureux, ont eux-mêmes une place dans son cœur. Il n'a point pour eux de paroles dures, il plaide les circonstances atténuantes. Et en présence du faste insolent et corrompu, il pourra bien s'écrier : « Hélas ! quand je vois aujourd'hui, par un hideux renversement, les classes qu'on appelle élevées, tourner les yeux non pas vers la souffrance honnête, mais vers la corruption vulgaire, lui emprunter ses modes, ses allures, et jusqu'à son langage, dirai-je, ou son argot, je me demande ce que doit produire dans les classes qui souffrent et qui travaillent ce spectacle prodigieux, et vers quels abaissements sans nom il les entraîne. » Toutefois il se reprendra aussitôt et ajoutera : « Mais que servent nos indignations, je vous prie, si, à la propagande de la corruption, nous n'opposons pas celle de la charité ? »

Les souffrances physiques ne sont point les seules qui touchent le cœur compatissant de Bersier. Il n'est pas moins attentif aux agitations de l'âme contemporaine. Comme il la connaît, comme il la comprend, comme il la révèle ! Elle n'a point de secrets pour lui. Tous les problèmes qui la tourmentent, problèmes moraux, politiques, sociaux, religieux, philosophiques, scientifiques, il les aborde tour à tour, avec le même intérêt profond, le même sérieux, la même compétence, la même intention charitable. Non seulement il la comprend, mais il semble parfois qu'il pactise avec elle jusque dans ses erreurs et ses égarements. Le voici, par exemple, prenant la défense de ces incrédules qui, pour des raisons sérieuses, philosophiques ou scientifiques, ne peuvent croire à l'immortalité :

« Beaucoup d'autres, — ce sont ceux dont nous parlons, — bien loin d'en venir à cette conclusion (mangeons et buvons !) nous étonnent et nous humilient par la pureté de leur vie et leur inflexible obéissance au devoir. Que chez eux l'inconséquence soit flagrante, je le crois ; mais le fait existe et nous n'avons pas le droit de le nier, ni de le rabaisser, même dans l'intérêt de ce qui, à nos yeux, est la vérité. N'avons-nous pas tous rencontré, peut-être tout près

de nous, à notre foyer, des hommes dont la vie était pure, auxquels nous n'avons jamais pu refuser notre respect, et qui s'acheminaient vers la mort sans qu'un rayon d'espérance en éclairât pour eux les ténèbres ? Que d'autres expliquent leur incrédulité par une corruption secrète, qu'ils disent que c'est pour obéir aux instincts dépravés de leur cœur qu'ils n'admettent pas la vie future ; pour moi je ne le ferai pas. » (*L'Anéantissement dans la mort.*)

Ecoutez-le, dans un autre ordre d'idées, interpréter les sentiments de l'ouvrier qui réclame, lui aussi, sa place au banquet de la vie. Pour les exprimer avec tant de vérité et de puissance, ne faut-il pas qu'il les ait en quelque mesure ressentis ?

« Le paradis, ô chrétiens ! vous me le montrez dans le ciel, mais vous mentez, car vous-mêmes je vous ai vus ne le chercher que sur la terre. Je vous ai vus, hommes de religion, cueillir ici-bas tous les plaisirs, tous les raffinements, toutes les joies que mon travail pouvait vous procurer. Eh bien, mon paradis, je le veux aussi sur la terre, je le veux demain, je le veux aujourd'hui. Assez longtemps vous m'avez montré le ciel au delà de la tombe, mais la science m'a instruit, et ce n'est pas pour un insaisissable néant que je veux prodiguer mes sueurs et mes larmes. Je suis las d'attendre, il me faut le bonheur, il me le faut dans cette vie dont je n'ai connu jusqu'ici que les renoncements. Mon bonheur, c'est le luxe aussi, c'est la richesse, c'est le plaisir, ce sont tous ces fruits de la terre qui me fut donnée aussi bien qu'à vous. Mon bonheur, il est là devant moi, pour le prendre je n'ai qu'à vouloir. Malheur à qui voudra m'arrêter ! Maudit soit celui qui se placera sur ma route. Jouir, c'est le dernier mot de la vie, je veux jouir, je jouirai, car je m'appelle légion ; sur mes bras robustes, je porte la société tout entière. D'un coup d'épaule, au jour voulu, je la renverserai ! » (*Lazare à la porte du riche.*)

Verrons-nous là une simple *captatio benevolentiae*, ou bien, ce qu'on appelle dans le langage de la rhétorique, une *concession*, destinée à préparer une offensive d'autant plus énergique ? Non. Cette supposition ne s'accorde pas avec ce que nous savons du caractère de Bersier, de sa sincérité, de sa sensibilité. Son cœur est à l'unisson de ses lèvres : c'est le secret de sa force, c'est pourquoi il est humain.

Pourquoi faut-il se demander si une prédication comme celle-ci est bien véritablement efficace ? Produit-elle des résultats correspondant à la sympathie qu'elle éveille ? Plus d'austérité, plus d'autorité, une place plus grande faite à la vérité scripturaire scrutée pour elle-même, cela ne produirait-il pas un fruit plus réel ? Cette question, Bersier se l'est posée, et, chose singulière, il l'a tranchée dans un sens affirmatif.

« Quand, dit-il, la prédication expose surtout les grandes doctrines chrétiennes, quand elle montre le côté divin, surnaturel des vérités révélées, elle est moins écoutée. Nos auditeurs, sans qu'ils s'en rendent compte, veulent qu'on les entretienne de l'homme plutôt que de Dieu ; si nous leur parlons d'eux-mêmes, de leurs luttes, de leurs doutes, de leurs tentations, de leurs douleurs, leur sympathie et leur émotion s'éveillent ; si nous approfondissons la doctrine révélée, leur intérêt languit. Eh bien, sachez-le, cela est fatal à l'âme. Il n'est ni bon, ni sain pour l'homme de se contempler trop longtemps lui-même ; ce n'est pas là qu'il puisera jamais la force et le relèvement. » (*Le Découragement.*)

Très bien, mais Bersier ne paraît pas se douter qu'il se condamne lui-même. Ces paroles sont un hommage indirect à la manière de Monod.

Bersier est sympathique, parce que, dans la large acception du mot, il est humain. Mais comment être humain sans être en même temps actuel ? L'actualité s'ajoute, en effet, aux autres qualités de sa prédication. Le fait est suffisamment établi, quoique d'une manière indirecte, par ce qui précède. Toutefois, qu'on nous permette la remarque suivante, dont l'opportunité dans le moment actuel ne nous paraît pas contestable.

Il y a actualité et actualité. Il en est une de mauvais aloi, qui sent un peu trop le « fait divers » de nos journaux quotidiens ou hebdomadaires. Enfermée dans le moment présent, bornée à l'heure qui sonne, elle fait de la chaire l'écho des rumeurs ou tout simplement des bruits de la rue. Nous lui sommes redevables de sermons roulant, par exemple, sur le percement du Saint-Gothard, sur le cyclone de la vallée de Joux, la catastrophe de Saint-Mandé.... Elle a fait la fortune de certains orateurs populaires très puissants, parce qu'ils la relevaient par leur talent exceptionnel. Chez la plupart

de leurs imitateurs, elle n'inspire que commisération. Qui doit-on le plus admirer ou plaindre, du pauvre prédicateur qui prend un semblable texte, comme on saisit un taureau par les cornes, ou de l'auditeur qui écoute le commentaire pâle et théologique de l'accident tragique annoncé dans son journal du matin. Car le plan de semblables sermons, — et leur teneur aussi, — ne varie guère, il est voué à la banalité. Après avoir demandé le pourquoi de l'événement, quand il a donné une réponse qui se résout en un « peut-être » ou en un « que savons-nous ! » que peut faire, en outre, le pauvre prédicateur, sinon d'exhorter ses ouailles à la reconnaissance, parce qu'elles sont épargnées, et à la commisération envers les victimes. Sans doute, on ne peut pas toujours passer sous silence les événements dont tous les esprits sont occupés. Mais il vaut mieux les aborder incidemment, et au lieu d'en partir, y arriver.

Bersier n'aimait point l'actualité servie comme de la viande crue ni le sermon « catastrophe. » S'il en a commis un, il ne l'a pas imprimé, que nous sachions. L'actualité, telle qu'il l'entend, est tout autre chose. Elle a un caractère de généralité, d'universalité, qui lui permet de vivre plus d'un jour et d'intéresser tous les hommes d'une génération. Son objet, ce sont ces préoccupations, ces agitations profondes dont toute une époque, toute une civilisation sont affectées. C'est l'âme contemporaine avec ses sympathies et ses répulsions, ses espérances et ses désespoirs, ses désirs et ses lassitudes. En cela doit consister l'actualité, dans la chaire du moins, et c'est bien l'actualité telle que Bersier l'entend. La lecture des journaux, la connaissance des dernières nouvelles, le souvenir d'un récent entretien ne suffisent pas ici. On doit aller au fond des choses, et sous les choses découvrir les causes, la loi, l'esprit. Cela ne s'obtient pas sans étude, sans travail, sans de sérieuses connaissances et beaucoup de réflexion.

Je signalerai enfin le tact oratoire comme constituant un troisième avantage de Bersier sur Monod. J'entends par là ce discernement d'un prédicateur qui ne porte en chaire que des sujets susceptibles d'être compris de tous, qui exprime ses pensées dans un langage accessible à tous et qui a le secret de tenir toujours en éveil l'attention de ses auditeurs sans la lasser jamais. Or, Bersier

possède, à un degré supérieur, le sens de ce qui sied ou ne sied pas à la chaire. Il se gardera bien, par exemple, s'il prend pour texte une péricope historique, de commenter trop longuement les faits et gestes du personnage dont il est question. Ainsi, dans son sermon sur le Psaume LXXIII, intitulé *le Trouble d'Asaph*, les explications portant sur le psaume ou sur Asaph, si on les réunissait, rempliraient à peu près deux pages. Prenez, au contraire, un sermon de Monod, si vous le voulez, le sermon auquel nous avons déjà fait des emprunts, *Danse et Martyre*, et vous verrez que la moitié en est consacrée à dépeindre Hérode, à exposer sa situation, à analyser ses sentiments. C'est une faute, ce nous semble. Le sujet finit par s'élever comme une barrière entre le prédicateur et ses auditeurs.

Nous faisons la même remarque au sujet des sermons qui roulent sur un point de doctrine. Bersier tient compte de la capacité moyenne d'un auditoire. Il évite de donner des développements qui pourraient n'être pas compris ou ne pas rester dans la mémoire. Prenons son sermon sur *la foi*. Il y demande, par exemple, quels motifs nous avons de croire en Christ ? Voici le commencement de sa réponse :

« Qui croirais-je ? disais-je du fond de mes ténèbres, et j'ai vu se dresser devant moi le Fils de l'homme. Seul entre tous il disait : « Je sais d'où je viens, et je sais où je vais. » Seul, sans hésiter, avec une autorité souveraine, il montrait quel est le chemin qui conduit à Dieu. Il parlait du ciel comme quelqu'un qui en est descendu : « Je suis d'en haut et vous êtes d'en bas, » disait-il aux enfants des hommes. Partout et toujours il se donnait comme l'envoyé du Père, comme son Fils unique, comme le Maître des âmes. J'ai écouté sa parole, elle avait un accent étrange qui ne rappelait aucune parole humaine ; belle d'une simplicité dont rien n'approche, elle exerçait une puissance à laquelle rien ne peut se comparer. Qu'est-ce qui lui donnait cette puissance ? Ce n'était pas le raisonnement, ni l'éloquence humaine, mais le rayonnement de la vérité pénétrant le cœur et la conscience ; en l'écoutant, j'ai senti mon cœur saisi ; j'ai cédé à cette autorité si forte et si douce ; à mesure qu'il parlait, il me semblait que le ciel s'ouvrait et se déroulait à mes yeux ; je contemplais Dieu tel qu'il est, je voyais l'homme tel

qu'il doit être. Une irrésistible adhésion à cet enseignement montait de mon cœur à mes lèvres et avec Simon-Pierre je m'écriais : « A » qui pourrions-nous aller qu'à toi ? Tu as les paroles de la vie éter» nelle. »

Et il continue ainsi, donnant à sa pensée une allure vive, l'animant par le sentiment, intervenant lui-même ou faisant intervenir ses auditeurs dans le débat. En répondant à la même question, la plupart des prédicateurs ne manqueraient pas de tomber dans le genre didactique. Jamais Bersier ne sort de la vérité oratoire et jamais ses développements ne peuvent être comparés à un chapitre détaché d'une théologie biblique ou d'un traité dogmatique. Il s'en faut qu'on en puisse dire autant de Monod. Il alourdit sa marche, il encombre son chemin par une accumulation de passages bibliques pris ici et là ; il fait de l'exégèse, il professe. Le fait est si patent et les exemples si nombreux, qu'il nous semble superflu d'en fournir des preuves.

Le tact oratoire de Bersier se retrouve jusque dans les éléments de son style, où les formes abstraites de langage, les distinctions subtiles, les définitions scolastiques font complètement défaut. Il ne s'exprimerait pas, par exemple, comme le fait Monod dans le passage suivant, tiré de l'*Inspiration :* « L'Ecriture vous étant ôtée, mais tout le reste vous demeurant, où en seriez-vous ? Je dis tout le reste vous demeurant ; car, à la rigueur et en principe, bien des grâces pourraient vous demeurer dans cette hypothèse, et même les plus essentielles. » Il ne se peut rien de plus embrouillé. A la lecture, on pourrait encore comprendre, mais à l'audition ! De semblables passages sont fort rares, sans doute ; il n'en demeure pas moins vrai que Monod coupe parfois les cheveux en quatre et qu'à force de vouloir finir et nuancer sa pensée il la rend presque inintelligible. Il affectionne assez les tours dans le genre de celui-ci, renfermé dans le même sermon : « Sans l'Ecriture, la Parole de Dieu ne serait pas parvenue jusqu'à nous, et dès lors elle n'existerait pas quant à nous : avec Jésus-Christ, nous serions sans Jésus-Christ, et avec le Saint-Esprit, sans le Saint-Esprit. » Bersier, au contraire, préfèrerait passer sous silence une vérité, s'il ne se sentait pas capable de l'exprimer clairement, de manière qu'on puisse immédiatement la saisir. Il rend concrète sa pensée, il lui donne

du corps. Il demande à l'histoire, à l'expérience, à la vie quotidienne les traits et les couleurs dont il a besoin. Il peint d'après nature. Monod se met davantage à réquisition lui-même. Son imagination, sa raison, sa dialectique le défraient. C'est un peintre en chambre dont les toiles sont plus fantaisistes et partant moins vivantes.

IV

J'aborde mon dernier point : Monod et Bersier envisagés comme hommes d'Eglise.

C'est un fait d'expérience que plus une Eglise est vivante, active, missionnaire, plus aussi elle montre de largeur pratique, étant disposée à accueillir tout homme qui se réclame de Christ, quelles que soient son origine et la dénomination à laquelle il appartient. Au contraire, l'Eglise atteinte d'anémie religieuse s'exagère l'importance des choses accessoires, comme les questions ecclésiastiques. Son activité dévoyée et détournée de son véritable objet s'exerce dans le factice, l'accidentel, le temporaire : l'intérêt spirituel le cède au souci d'une réglementation à outrance ; la gloire de Dieu y est subordonnée en fait à la bonne renommée de l'institution ; l'étiquette y a plus de prix que ce qu'elle recouvre ; enfin, un esprit étroit, égoïste, y fait triompher bientôt, au détriment de l'universalisme évangélique, le particularisme juif, et le ministère devient une fonction ou une prêtrise, protégée par le monopole et l'exclusion.

Cela est vrai des individus aussi bien que des Eglises. Monod et Bersier avaient une foi trop vivante et désiraient avec trop d'ardeur l'avancement du règne de Dieu, pour accorder à l'Eglise qu'ils servaient un amour exclusif. Et de fait ils exercèrent le ministère au sein de l'Eglise libre et de l'Eglise officielle. Ils finirent leur vie au service de cette dernière. Ils ne niaient pas toutefois l'importance des questions ecclésiastiques. Bersier, venu à l'Eglise officielle, aurait sans doute pu répéter encore ces paroles prononcées par lui dans un synode de l'Union des Eglises, en 1866 : « Ce drapeau sur lequel vous avez écrit que la foi est le fondement de l'Eglise, et que l'indépendance est son droit, il plane à une hauteur

où nul mépris ne peut l'atteindre. » (*Nos périls et nos espérances.*) Et nul doute que Monod ne partageât les mêmes sentiments. Mais la chose qui seule était urgente et nécessaire à leurs yeux, c'était de faire entendre le message évangélique, de le faire entendre à ceux qui l'ignorent, à la foule plutôt qu'à un petit groupe de personnes déjà gagnées à la vérité. En regard de ce but supérieur, la question d'Eglise revêtait à leurs yeux un caractère d'opportunité. C'est ce que doivent comprendre certaines personnes portées à crier au scandale lorsqu'elles voient un pasteur changer de cadres. Elles seront libres après cela de ne pas approuver, mais non plus de se scandaliser. Et maintenant, je ne me refuse pas à penser que nos deux prédicateurs, ne se dissimulant pas leurs grands dons oratoires, n'aient été instinctivement aussi attirés à l'endroit où ils pouvaient le mieux les mettre en œuvre. Qui peut affirmer qu'il connaît de façon certaine l'origine première de ses déterminations les plus graves ? L'acte que nous croyons libre, spontané, ne plonge-t-il pas ses racines dans le tréfonds de notre être, lieu obscur où l'inconscience règne et où n'arrive pas le regard le mieux exercé ?... Esprits élevés et nobles caractères, Bersier et Monod ne donnèrent pas en tout cas le spectacle de gens qui brûlent ce qu'ils ont adoré, et qui adorent ce qu'ils ont brûlé.

Leur largeur et leur désintéressement ecclésiastiques mis hors de cause, nous constatons entre eux une divergence, divergence non pas dans les principes, mais dans la pratique. Monod, plus ardent et plus impatient, ne pouvait accepter que le désordre doctrinal et disciplinaire régnât dans l'Eglise. Le jeune et bouillant prédicateur qui, pour ce motif, s'était fait destituer à Lyon, se retrouve bien dans le prédicateur de Paris, devenu plus tempéré dans l'expression de ses vœux, mais resté le même au fond. Monod n'a pas cessé d'appeler de ses vœux ardents et de réclamer une Eglise ferme dans sa foi, consciente de sa foi, et conséquente dans sa vie. S'il devait renoncer dans le présent à l'espoir de la voir s'établir, il se réjouissait à la pensée qu'un avenir plus ou moins rapproché comblerait son souhait. Ce souhait, il ne le formulait pas seulement en faveur de l'Eglise au service de laquelle il était, mais de toutes les Eglises. Franchissant les frontières territoriales et confessionnelles, il aurait voulu les voir unies toutes sans exception

par un lien fédératif. Mais ce lien, qu'il eût voulu sans doute dans sa jeunesse former de l'adhésion générale à un formulaire dogmatique, il ne devait le chercher plus tard que dans la contemplation ardente du Sauveur :

« Qu'elle vienne, s'écrie-t-il en parlant de l'Eglise de l'avenir, et qu'elle secoue sur nous, de ses ailes enflées par le souffle de Dieu, une nouvelle rosée de la vertu d'en haut, une nouvelle onction d'union fraternelle et une nouvelle moisson mûrissant pour le ciel ! Qu'elle vienne, et qu'elle rassemble dans une même foi, dans un même esprit, dans un même travail, et la studieuse Allemagne, et la consciencieuse Angleterre, et l'entreprenante Amérique, et l'active France, et tous les peuples, sous tous les climats ! Qu'elle vienne, et qu'elle amène ces jours de grâce où les noms de calviniste, de luthérien, d'anglican, de morave, de national, d'indépendant, et pourquoi n'ajouterais-je pas, les noms de protestant, de catholique, de grec, tomberont absorbés dans un seul nom, celui de leur Seigneur et du nôtre, Jésus-Christ ! » (*La Parole vivante.*)

Nobles désirs, saintes aspirations ! Elles nous font aimer celui qui les concevait et les exprimait avec toute l'ardeur de son âme. Mais que la réalisation en était plus éloignée qu'il ne le pensait dans son généreux optimisme ! Un demi-siècle a passé et où en est son rêve ? Si les chrétiens vivants de tous les points de l'horizon ecclésiastique se sont rapprochés, les Eglises, comme corps, se sont éloignées. S'inspirant, dirait-on, de l'exemple de l'autorité à l'ombre de laquelle elles vivent, elles suivent sa politique égoïste : chacun pour soi. Elles élèvent autour d'elles comme une muraille de Chine, elles ont leurs tarifs protecteurs, leurs douanes et des douaniers.

Dans le fond, d'accord avec Monod, Bersier ne se berce pas des mêmes illusions ; il ne nous paraît pas se préoccuper autant de la question d'Eglise. Plus positif, regardant aux résultats, il attend moins de ses efforts que du jeu naturel des événements. Il ne plonge pas ses regards si avant dans l'avenir. Il se dit qu'à chaque jour suffit sa peine, et se bornant à répandre la bonne semence dans le moment favorable, il attend que Dieu la fasse fructifier selon son bon plaisir.

Il voit donc telle qu'elle est, et non pas telle qu'il désirerait

qu'elle fût, l'Eglise au sein de laquelle il exerce son ministère. Il se rend exactement compte de la composition de son auditoire. Il sait que les indifférents, les douteurs, les incrédules sont en grand nombre et forment même la majorité. C'est le troupeau qu'il paîtra, lui donnant une nourriture appropriée à ses besoins. Il résulte de là que sa prédication très positive dans le fond, dans les vérités doctrinales qui constituent son assise un peu cachée, revêt un caractère de généralité religieuse. N'a-t-on pas fait à Bersier le reproche d'avoir en quelque mesure sécularisé la chaire ? De là vient aussi sa tendance apologétique, si accusée dans ses discours, qu'elle suffit à leur assurer une place à part. Bersier s'est surtout adressé aux croyants mal affermis ou aux incroyants, puis-je dire aux gens de la *porte ?* Pour les atteindre, il s'est livré à une sorte d'enseignement exotérique.

Monod ne se plie pas si facilement aux circonstances, il regimbe contre les faits. N'ayant pas, en fait, l'Eglise qui est selon son cœur, il la conquiert en droit. L'Eglise est selon lui la réunion des chrétiens, elle devrait l'être du moins, et dès lors il parlera dans la chaire comme on parle à des chrétiens. Ecoutez-le lui-même :

« C'est donc au vrai chrétien que je m'adresse. Au reste, c'est à lui que nous nous adressons chaque fois que nous vous traçons les devoirs de la vie chrétienne ; car lui seul peut les accomplir, lui seul peut les comprendre. Que si nos discours paraissent dépasser alors la portée spirituelle de nos auditeurs, la faute en est, non à nous, mais au désordre de nos Eglises, composées par la naissance plus que par la foi. Ceux qui sont dans la communion de l'Eglise ne sauraient trouver mauvais que, prenant au sérieux leur profession, nous attendions d'eux les sentiments qui conviennent à ses membres ; et s'il en est qui sont étrangers à sa foi, la première chose qu'ils aient à faire, c'est de se mettre d'accord avec elle, et avec eux-mêmes, » etc. De là vient que sa prédication est avant tout ecclésiastique, ou, par opposition à celle de Bersier, ésotérique. La plupart de ses discours traitent directement de la doctrine chrétienne ou y ramènent. La vie chrétienne, les expériences chrétiennes, les espérances chrétiennes sont exprimées avec une prédilection presque exclusive.

L'*édification* de l'Eglise est son occupation principale, presque

exclusive. Il vit hors du monde, considérant ce qui s'y passe d'un regard un peu pessimiste. Quitte-t-il le sanctuaire ? il s'effraye aisément. Dans l'appréciation des mouvements politiques et sociaux, il manque de largeur de vues et de sympathie. Dans les revendications sociales qui se faisaient jour, par exemple, en 1848, il ne s'arrête qu'à celles des hommes extrêmes. Il ne comprend pas qu'on puisse restreindre la propriété sans la supprimer ; qu'on atténue les effets, heureux ou malheureux selon le point de vue, de la transmission des biens par héritage, au sein des familles, sans détruire la famille. D'autre part, il présume trop favorablement de l'Eglise protestante, qu'il juge seule capable de conjurer certains dangers sociaux et d'opérer les réformes désirables. Hélas ! il s'exagère grandement sa vitalité ! Il s'agit ici des Eglises établies qui sont les plus importantes dans notre vieille Europe. Bersier qui, comme Monod, avait raison de tout attendre de l'Evangile, différait d'avec lui en ce point, qu'il voyait cet Evangile à l'œuvre, comme un ferment caché, au sein de la foule. Il le pressentait dans ces revendications légitimes que le temps et les circonstances amènent à leur réalisation, avec le concours des Eglises quelquefois et le plus souvent contre leur gré.

Sur tous les points essentiels, nous l'avons vu par tout ce qui précède, nos deux prédicateurs se trouvaient unis. De sérieuses divergences cependant existaient entre eux. Ils se complètent, si l'on a égard à la chose seule essentielle. En effet, on peut dire que l'un prêche cette vérité dont l'homme spirituel est seul juge. L'autre ne prêcherait-il pas la vérité qui, selon saint Jean, *éclaire tout homme venant au monde ?*

Monod et Bersier sont les représentants distingués des deux théologies positives qui se sont partagé notre siècle, au sein des Eglises françaises. Elargissons le cercle, et nous reconnaîtrons également que chacun d'eux relève bien de son temps et de sa génération.

Après les déchirements de la fin du siècle dernier et les guerres sanglantes qui marquèrent le commencement du nôtre, dans le calme relatif qui suivit, les hommes de 1830 se reprenaient à vivre d'une ardeur juvénile. L'horizon semblait s'être démesurément

élargi à leurs yeux. Ils le remplissaient de leurs espérances et de leurs ambitions. Pleins de sève, enthousiastes, ils s'exaltaient dans leurs discours souvent emphatiques et déclamatoires. Portés à l'action plutôt qu'à la méditation, ils avaient des principes absolus et se montraient volontiers doctrinaires. Monod relève de cette génération-là : ne l'a-t-elle pas marqué de son sceau ?

Mais la scène change bientôt avec la génération qui suit. Le positivisme passe son rouleau sur les esprits. L'horizon devient plus étroit : on promène ses regards tout près de soi, au lieu de les porter au loin. La tyrannie des faits commence, et forme l'esprit à une plus humble attitude. De maître qu'il était, il se fait serviteur et vassal. Il n'a plus les mêmes belles ardeurs, mais, à la vérité, il est plus compréhensif et plus modéré. De l'absolu, il tombe dans le relatif, mais il trouve un enrichissement dans la vue des aspects infiniment variés des choses. L'univers lui est apparu comme une gigantesque machine, marchant sans fin ni trêve, automatiquement, et il s'est senti petit, chétif, impuissant. Renonçant dès lors à diriger le monde, il se laisse diriger par lui. Replié sur lui-même, il a mis sa gloire *à comprendre* et y a épuisé sa force et sa sève. Cette génération est celle de Bersier : ne lui a-t-elle pas laissé son empreinte ?

A. Watier.

NOUVELLES

GENÈVE

Polémique du *Genevois* contre la Société de la Croix-Bleue et contre M. Wakker. — Inauguration des bustes de Merle d'Aubigné et de de Gasparin. — Visites diverses. — Nominations par l'Union nationale.

Rarement saison d'été fut, autant que celle qui s'achève, fertile en assemblées de tout genre. Fêtes publiques, congrès ont abondé ; l'éloquence s'est donné carrière dans plusieurs domaines : religion, patrie, militaire, jurisprudence, progrès social ; dans des banquets plus ou moins somptueux, on a échangé maints compliments ; les orateurs n'ont en général récolté que des applaudissements et des marques d'approbation.

Il y a eu cependant quelques exceptions ; des notes discordantes se sont produites ; d'abord, à l'occasion de l'assemblée de la Société suisse de tempérance. On se rappelle le succès de ces réunions, la belle réception dans la campagne Favre, l'entrain joyeux des abstinents accourus à Genève ; malgré quelques lazzis lancés à droite et à gauche, la sympathie dominait dans la foule des passants un peu étonnés à la vue de ces figures épanouies et heureuses ; il y avait là un témoignage de la transformation morale accomplie par l'œuvre de la Croix-Bleue. Seul le *Genevois* n'était pas content ; il fallait bien, dans ces temps de sécheresse, qu'il eût quelque chose à critiquer ; son grand cheval de bataille, c'est la liberté individuelle, le progrès par l'instruction. Sans attaquer directement la Société de tempérance, il lui reprochait de se croire la seule à combattre le fléau de l'ivrognerie ; il n'y a pas besoin de religion pour cela, gardons-nous du piétisme qui envahit tout et se croit, sous le gouvernement actuel, les coudées franches. Laissez donc un peu de plaisir à l'ouvrier ; en supprimant la misère vous détruirez le vice. M. L.-L. Rochat, président de la Croix-Bleue, a pris la peine d'affirmer de nouveau les vrais principes de l'association, qui n'est point hostile aux efforts faits en

dehors de l'action religieuse, tout en estimant celle-ci la plus efficace. Notre journal radical n'a pas voulu en démordre, et dénonce un prétendu retour aux lois somptuaires.

Ce fut encore bien pis quand M. Wakker entreprit sa campagne contre un abus criant qui s'est établi, il n'y a pas longtemps, dans notre ville. Sous prétexte d'art, de musique, des citoyens peu clairvoyants et peu soucieux du bien moral de la jeunesse, ont fondé des sociétés de jeunes gens, enfants de huit à douze ans, enrégimentés sous les noms poétiques d'ondins et de cadets ; ne confondez pas avec l'institution que possèdent plusieurs de nos cantons pour préparer la jeunesse à la vie militaire. Ces cadets ne sont armés que de fifres et de tambours ; nous avions été souvent peinés de voir ces enfants promenés dès le dimanche matin, sans souci du culte ou de l'instruction religieuse ; puis on s'est mis à les faire parader dans les fêtes, les divertissements publics, à les faire monter sur les planches comme auxiliaires dans des représentations théâtrales assez risquées ; on les a expédiés à des concours lointains où tout ne se passe pas de la manière la plus sobre ; certains journaux enregistrent avec détails les exploits de ces petits bonshommes qui se prennent au sérieux et qu'on ferait beaucoup mieux de renvoyer au jeu de balle et au genre de vie qui convient à leur âge. C'est là contre que s'est élevé M. Wakker dans son discours de président du Consistoire à l'occasion de la distribution des prix de religion ; l'adresse rédigée à l'occasion des jeûnes et les sermons de quelques pasteurs firent écho à sa protestation.

M. Wakker est régent au collège, radical en politique, libéral au point de vue ecclésiastique ; c'est un homme à principes, au fait des nécessités de l'éducation et par-dessus tout, courageux. Il avait frappé juste, preuves en soient le nombre considérable de personnes qui lui ont exprimé leur adhésion, et la déclaration du Consistoire qui partage tout à fait l'opinion de son président. Mais quelle levée de boucliers ! Quel orage ! Le *Genevois* ouvrit naturellement ses colonnes aux amères récriminations des inculpés. Eh ! de quoi donc se mêlent M. Wakker et ces pasteurs qui descendent des hauteurs sereines de leur ministère ? La musique n'est-elle pas un grand élément dans l'éducation ? Si le Consistoire ne l'enseigne pas, pourquoi empêcher les autres de l'enseigner ? Tout cela c'est encore du piétisme, on veut nous ramener à Calvin. Autant d'arguments pitoyables auxquels M. Wakker, appuyé par toutes les personnes qui comprennent le vrai bien de la jeunesse, a répondu d'une manière digne et irréfutable ; on ne peut que souscrire à ce qu'il dit à ses adversaires : « Etes-vous moins critiquables de prendre ces jeunes gens à leurs familles,

le dimanche, toute la journée ou seulement le matin, pour les mener en excursions? Vous les enlevez de la sorte à la saine influence des parents et, si ces derniers suivent leurs enfants dans ces parties de plaisir, vous les obligez à des dépenses qu'ils n'auraient pas faites autrement ; or, ces promenades du dimanche sont doublement préjudiciables au point de vue éducatif, en ce sens qu'elles apprennent à l'enfant à vivre et à prendre ses plaisirs loin de la famille et que, d'autre part, elle détournent des enseignements du catéchisme. »

Voilà des paroles sensées qui, espérons-le, ne resteront pas sans effet et éclaireront bien des parents sur leur devoir. Tout cela n'est malheureusement qu'un symptôme de cette soif de plaisirs qui va grandissant chaque année. Il y a toujours quelque divertissement, quelque nouveau sport, inoffensif en lui-même, mais qui entraîne bien loin ; on passe outre sur les réclamations et les conseils de la Société pour l'observation du dimanche, on ne lui répond que par un dédaigneux silence. Tel journal condamne d'une façon très spirituelle la festomanie, — acceptons ce néologisme, — qui se plaît à décrire plus loin avec force détails la moindre fête et à exalter tous ceux qui y ont figuré ou parlé ; ce n'est pas le moyen de combattre avec efficacité le mal qu'on déplore.

Il y a précisément ces jours, — le 21 octobre 1872, — vingt ans que Genève faisait une perte sensible par la mort de Merle d'Aubigné. Cet homme de Dieu a eu trop d'influence par sa parole et ses écrits, sur la vie religieuse de Genève et de l'étranger, pour que sa mémoire s'effaçât de nos cœurs ; quelques amis, en premier lieu M. le professeur Ruffet, ont pensé qu'il serait bon de la rappeler à la génération actuelle par l'érection d'un buste. Le projet ne rencontra pas une adhésion unanime, non par manque d'affection ou de reconnaissance pour le défunt, mais parce que le tempérament calviniste, qui survit encore chez quelques-uns, attache peu d'importance à ces images ; il se réalisa néanmoins, favorisé par le fait que Mme de Gasparin désirait donner à la salle de la Réformation le buste de son époux, mort aussi il y plus de vingt ans ; ce noble et puissant défenseur de la vérité chrétienne avait bien sa place à côté de Merle d'Aubigné. Les deux bustes, suffisamment ressemblants, — on sait qu'une ressemblance parfaite est difficile et que l'éclairage est défectueux dans le vestibule où on les a placés, — ont été remis le 4 octobre au Comité administratif de la salle de la Réformation. Dans cette réunion d'un caractère intime, composée des familles et des amis de ceux que regrette encore l'Eglise, M. Ruffet a retracé le rôle qu'ont

joué ces deux hommes : Merle d'Aubigné, le puissant et dramatique historien de la Réforme, le patriote chrétien, le docteur écouté traitant magistralement les grandes questions qui intéressaient l'Eglise ; Agénor de Gasparin, l'orateur populaire, chevaleresque, respecté de tous ; c'est dans cette salle que tous deux ont fait retentir leur voix, toute pénétrée d'une foi inébranlable en la Parole de Dieu.

Au nom du Conseil d'administration, M. E. Barde reçut le don qui lui était fait, en rappelant, par des souvenirs personnels, la foi et l'amour des âmes qui remplissaient Merle et de Gasparin. Le fils aîné de celui-là, pasteur à Paris, exprima d'une manière touchante et heureuse la reconnaissance de sa famille pour l'hommage rendu à son père. Le soir encore on devait entendre, à l'ouverture des cours de l'école de la Société évangélique, M. le professeur Tissot, collègue de Merle pendant plusieurs années, dépeindre la place qu'il a eue dans cette école, les obstacles qu'ont surmontés son énergie, sa persévérance. Avec esprit et sérieux, il l'a proposé comme modèle de travail et d'humilité aux étudiants ; à Dieu toute la gloire ! Puis hier, à une première leçon de théologie, on nous a lu un chapitre concernant la jeunesse de Merle, faisant partie d'une biographie que préparent MM. Baumgartner et Watier. Les appréciations sur la Genève religieuse de ce temps y seront d'une impartialité tout historique.

Au milieu de ces préoccupations du passé et par cette saison de voyages, nous avons eu quelques visites. Mme Booth-Clibborn s'est fait annoncer par des circulaires d'invitation ; elle a pu constater que l'Armée du salut, dix ans après son apparition à Genève, n'est pas dans une période de progrès. M. Hyacinthe Loyson a suscité plus de curiosité. Revenant du Congrès de Lucerne, il a voulu retrouver contact avec cette Eglise catholique nationale qu'il a servie, puis abandonnée avec éclat ; il ne paraît pas qu'on lui ait gardé rancune, il a été bien accueilli par les chefs actuels : ses deux prédications à Saint-Germain ont attiré une grande foule ; on a entendu avec plaisir, dans un langage toujours beau, ses appels à l'union entre les confessions chrétiennes.

L'Union nationale évangélique vient de faire coup double en appelant deux hommes de valeur pour succéder à M. Berguer ; l'un, M. W. Poulin, jusqu'ici pasteur à Saint-Chamond, est chargé plus spécialement du culte de la petite salle de la Réformation ; l'autre, M. G. Frommel, tout en aidant son collègue, se vouera à l'enseignement supérieur pour lequel il a tant d'aptitudes. On espère qu'il donnera dans la suite un cours libre à l'Université sur quelque matière philosophique ou littéraire.

Z.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

La paix universelle. — La question sociale. — Statistique de l'alcoolisme. — La Croix-Bleue à Bâle et à Berne. — Réunion de la Société des pasteurs suisses à Berne. — Excès de la Société protectrice des animaux. — Congrès des vieux-catholiques à Lucerne. — Bibliographie.

Un peu de psychologie, s'il vous plaît ! C'est à un congrès que cette supplication s'adresse, au Congrès de la paix, qui vient de se réunir à Berne et s'est donné rendez-vous à l'Exposition de Chicago. Ce que je reproche à ces messieurs, c'est que, impuissants contre la cause, ils prétendent supprimer l'effet. Vous comptez abolir la guerre tout en laissant subsister, pour ne pas dire en entretenant la haine entre les peuples. Eh non ! ce ne seront plus les empereurs, rois, ni présidents de république qui feront éclater la prochaine guerre européenne. Tous rivalisent de protestations pacifiques, et la charité, qui ne soupçonne point le mal, doit prendre acte de leurs déclarations. Ce qui rend l'état de paix armée où vit l'Europe depuis vingt ans si instable, et une prochaine explosion de poudre akapnique si probable, c'est que l'étincelle ne partira plus cette fois du cerveau d'un monarque « qui n'aimait pas son cousin, » ni de la brusquerie ou de l'inadvertance d'un monsieur au cœur léger. Elle jaillira, la guerre future, de tous les pores de la peau de ce Samson aveugle et ivre, impersonnel et inconscient, qui se nomme un peuple. Et lorsque le souffle fatal aura passé sur l'océan populaire, on verra peut-être les apôtres les plus bruyants de la fraternité universelle, ceux qui avaient maudit le plus haut le crime de la guerre dans les congrès de la paix, au premier rang des foules qui crieront : A Berlin ! ou : A Paris ! tout résignés à racheter l'alliance finale des peuples par un massacre suprême qui clôra définitivement la série.

Peut-être, en cherchant bien, rencontrerait-on dans les procès-verbaux du Congrès de Berne, au pied du manifeste qui vient d'être adressé à l'opinion publique du monde civilisé, au-dessous de ces paroles que nous ne saurions trop approuver : *Nous voulons la fraternité par la paix !* les noms de quelques-uns des plus ardents approbateurs de la récente révolution du Tessin. On se demandera si l'homme qui proclamait, il y a deux ans, dans cette même ville de Berne, au sein du Conseil national suisse, le droit de tout citoyen suisse de prendre les armes contre le gouvernement qui aurait cessé de lui plaire, était contraint par ses antécédents à signer des invites aux Alexandre, aux Guillaume et aux Carnot ;

si la guerre civile, l'effusion du sang de ses concitoyens, se faisant dans un canton suisse, sous le règne de la Constitution fédérale de 1874, ne doit pas paraître à l'opinion du monde civilisé tout aussi criminelle que la guerre internationale ; s'il n'est pas à prévoir que la conscience, déjà naturellement somnolente, de ces grands pasteurs de peuples, une fois cette coïncidence aperçue, fera un nouveau demi-tour sur sa couche.

N'allez pas pour cela me ranger, avec feu M. de Moltke, parmi les partisans de la guerre ! Je ne suis pas même de ceux qui pensent qu'elle est un fléau nécessaire. Sur la foi des Esaïe et des Michée, je puis vous annoncer que la discorde cessera un jour tout à fait ici-bas. Vingt-cinq siècles avant l'abbé de Saint-Pierre, à cette époque affreuse de la carrière de l'humanité où, chaque printemps, « les rois sortaient pour la guerre » (2 Sam. XI, 1) ; au temps où le féroce Assyrien « fermait le bec » à tous les peuples depuis le golfe Persique à la Méditerranée (Esaïe X, 14) ; où les rois de Ninive consignaient sur la brique, pour l'édification des savants du dix-neuvième siècle, les noms de tous les peuples qu'ils avaient rançonnés et de tous les rois qu'ils avaient fait écorcher vifs, il y eut dans le sein du petit peuple judéen, déjà foulé dans tous les sens par ces fauves d'Orient, deux contemporains, deux visionnaires, deux utopistes, qui ont eu assez de foi dans l'avenir de l'humanité et dans la cause du Dieu vivant pour tracer les lignes suivantes : « Il arrivera aux derniers jours que la montagne de la maison de l'Eternel sera affermie au sommet des montagnes,... et toutes les nations y aborderont ;... ils forgeront leurs épées en hoyaux et leurs hallebardes en serpes. Une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et ils ne s'adonneront plus à la guerre. » (Esaïe II, 2-4 ; Mich. IV, 1-3.)

Or, j'en crois les Esaïe et les Michée. Si jamais le rêve de la paix universelle devait se réaliser sur la terre, j'attendrais cet effet de la conversion de tous les peuples à Jéhova plutôt que du pouvoir des manifestes.

Et la question sociale ? Que pensez-vous donc de la question sociale ? Ne faut-il pas, entend-on répéter de toutes parts, étudier la question sociale ? Nos pasteurs et ministres s'occupent-ils au moins, entre leurs sermons et leurs visites, ou même dans leurs sermons et leurs visites, de la question sociale ? N'entendais-je pas dernièrement un des pasteurs les plus distingués et les plus actifs de Paris, — je me garderai bien de dénoncer ici ce personnage paradoxal, — émettre l'opinion que le pasteur devait s'intéresser à la question sociale et... ne pas s'en occuper ! Enseigne-t-on du moins, continuez-vous, dans les Facultés de théologie

les éléments de la science qui vient de recevoir le nom de sociologie? La question sociale a-t-elle son chapitre dans votre éthique, dans votre apologétique? Hélas non! mes amis, car j'ose à peine vous avouer que je suis quelque peu de l'avis du pasteur actif et distingué de Paris; qu'à mes humbles yeux et d'après ma chétive expérience, la question sociale se trouve être pour deux tiers la question de l'alcool (qui comprend la question du cabaret); pour deux bons quarts, le problème de la paresse; pour un quart, la faute des femmes; pour les cinq sixièmes, le secret des égoïsmes contendants du capital et du travail, en un mot, l'éternelle et universelle question du péché; sur quoi, s'il y a du reste, et nous croyons qu'il y en a, nous renverrons de grand cœur à la sociologie l'étude des avantages respectifs de la participation et de la coopération.

Je remarque que dans les deux seuls cas où Jésus a été sollicité de toucher à la question sociale, il s'est résolument et immédiatement récusé : « Qui m'a établi pour être votre juge et pour faire vos partages? » — « Rendez à César ce qui appartient à César. » C'est que Jésus et les apôtres ont visé tout d'abord à la régénération de l'individu, et la régénération de la société, les progrès du royaume de Dieu leur ont été accordés par surcroît. Rousseau et ses disciples ont voulu régénérer l'individu par la régénération de la société, et le premier effet de leur entreprise a été la Terreur.

Je reste donc dans la question sociale en relevant le fait que les progrès de l'alcoolisme sont partout formidables. En France, le nombre des cabarets s'est élevé de 365 875 en 1869 à 440 000 en 1892, ce qui représente, malgré le retranchement de 1 600 000 âmes de la population de la France, une augmentation de 74 125 cabarets en vingt-deux ans. La consommation des boissons alcooliques s'est élevée dans le même pays de la proportion de 1,40 litre par tête en 1850 à 4,40 litres à l'heure qu'il est.

En Allemagne, la dépense des boissons alcooliques a dépassé l'année dernière mille millions de marcs, soit 1 250 000 000 francs, chiffre probablement supérieur à celui du budget militaire si justement décrié.

En Suisse, malgré les bienfaits très réels de la nouvelle loi fédérale et les efforts des sociétés de tempérance, la statistique ne cesse de nous être défavorable. Les chiffres suivants sont communiqués par le bureau fédéral : dans les quinze plus grandes agglomérations de la Suisse, sont morts dans le courant de l'année 1891, 3409 hommes âgés de plus de vingt ans. Sur ce nombre, 366 ont été directement ou indirectement les victimes de l'alcool. De ces 366, 188 appartiennent à la classe ouvrière,

et 178 *à la classe cultivée* (savants, artistes, employés ou commerçants). Les ouvriers constituant la grande majorité de la population, l'ivrognerie se trouve être, — et cela contre votre attente sans doute, — principalement le vice des classes supérieures. Si l'on proportionne les chiffres précités à la Suisse entière, on obtient pour l'an 1891 : 2550 personnes mortes victimes de l'alcool, dont 600 atteintes du délire des ivrognes.

La Société de la Croix-Bleue a eu pendant le dernier trimestre deux occasions inusitées de faire entendre sa voix. Elle a conquis décidément sa place au soleil. Pendant les fêtes annuelles de Bâle, dont le programme est de mémoire d'homme aussi invariable que le rocher planté au milieu de la Chute du Rhin, la Société des protestants disséminés, qui se réservait pour un jubilé prochain, a cédé sa place à la cause de la tempérance. Ce sujet figura également au programme de la réunion annuelle de la Société pastorale suisse, qui s'est tenue à Berne du 15 au 17 août.

Il résulte des renseignements reçus de toutes parts que les 264 pasteurs suisses qui ont eu la bravoure nécessaire pour quitter leurs jardins et leurs montagnes et se précipiter tête baissée dans l'étuve qui les attendait cette année-ci à Berne, ont été amplement récompensés de leur dévouement à la cause commune.

M. le professeur Ernest Martin « in geistvollem, anderthalbstündigem und mit lebhaftem Beifall aufgenommenem Vortrag, » écrit le correspondant du *Kirchenblatt*, a traité le sujet proposé pour la première journée : *De l'influence du dogme spécifiquement réformé sur la moralité* ; et corrigeant dans sa tractation ce que la formule proposée avait de trop indéterminé, il s'attacha à montrer les conséquences morales effectives du dogme de la prédestination dans le relèvement de la conscience et de l'énergie morale, c'est-à-dire l'inverse de celles que la logique eût indiquées.

MM. les pasteurs Marthaler, de Bienne, et Chatelanat, de Lausanne, étaient chargés de rapporter et, le cas échéant, de se combattre sur le sujet de la seconde journée : *Le mouvement de la tempérance à la lumière de l'Evangile*. Le rapport du premier, appelé par l'attente publique à relever de préférence les *Bedenken*, se résumait, tout en concédant aux sociétés de tempérance la légitimité de leur principe, dans l'exhortation, à prendre sans nul doute au sens figuré : *Mehr Nüchternheit!* (Plus de sobriété !) Les dangers signalés par le rapporteur, réels assurément, ne sont heureusement pas, à notre jugement du moins, de

l'ordre des choses graves ; ce sont : la méthode des petits groupements, des *ecclesiolae in ecclesia* (vieux grief qui fait bien de s'exprimer en latin) ; *item*, la tentation de remplacer les jouissances de l'auberge par de trop fréquents festivals (notez cela, chers abstinents, auxquels je dis maintenant : Pas trop de psychologie !) ; les petites histoires (qui se trouvent être de temps en temps de belles et grandes histoires) de buveurs relevés ; les témoignages,... sur lesquels je suis encore de l'avis de M. Marthaler : pas trop n'en faut !

M. Chatelanat, désigné comme rapporteur *Tant mieux !* s'efforça de justifier par l'insuccès des tentatives passées la méthode de l'abstinence totale appliquée au relèvement des buveurs ; il fit l'historique de la Croix-Bleue depuis 1881, époque où elle fut fondée par M. le pasteur Rochat, et pour résumer d'un trait topique et décisif le progrès accompli : « Aujourd'hui, s'écria-t-il, il est possible même d'être à la fois bon Zofingien et abstinent ! »

J'entendais une fois un de mes compatriotes, feu membre du gouvernement de Neuchâtel, dire que, si on l'avait écouté, la guerre d'Amérique n'aurait pas eu lieu. J'ai sur la langue un propos tout semblable aujourd'hui : si le peuple Suisse m'eût écouté, il ne serait pas doté de cette boîte à surprises qu'on nomme le droit d'initiative, et 600 000 hommes ne seraient pas convoqués dans leurs comices, sous les sourires de l'Europe, pour faire savoir à tous Juifs présents et à venir qu'il y a un onzième commandement : *Bœuf tu ne saigneras !* Ah ! que la Société protectrice des animaux, dont j'ai l'honneur d'être membre, montre peu de compassion aux bipèdes suisses ! Laissons tout d'abord, s'il vous plaît, le législateur Moïse désintéressé dans cette affaire de boucherie. Je viens de feuilleter le Pentateuque, de relire les deux textes Lévitique XVII, 10 et Deutéronome XII, 23, et n'y ai découvert nulle part l'interdiction du masque Bruneau. Mais était-il donc si urgent de l'imposer à la conscience juive ? Puissent du moins les conservateurs suisses conclure de l'incident qu'il y a quelquefois des inconvénients à faire des niches au parti au pouvoir.

Du 12 au 15 septembre s'est tenu à Lucerne le second Congrès international des vieux-catholiques, qui réunissait des délégués de toutes les Eglises se disant à la fois catholiques et indépendantes de Rome. L'Eglise grecque était représentée par l'archevêque de Patras ; l'Eglise russe par le confesseur du czar ; l'arménienne par un professeur de Jérusalem ;

l'Eglise gallicane, par le père Hyacinthe. La Suisse, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Amérique et jusqu'à l'île de Haïti y étaient également représentées. On s'accorde à reconnaître que la tendance dominante fut conservatrice en matière de doctrine et irénique en matière ecclésiastique. La première thèse officielle, défendue par l'évêque Reinkens, était conçue comme suit :

« Le vieux-catholicisme n'est pas une protestation pure et simple contre les nouveaux dogmes du Vatican, et spécialement contre l'infaillibilité papale ; mais il est un retour au vrai catholicisme de l'ancienne Eglise une et indivise, par delà les corruptions du système papal et jésuitique, et une invitation adressée à toutes les communautés chrétiennes à s'unir sur l'antique fondement du christianisme. »

Mais en arrêtant aux symboles des troisième et quatrième siècles le retour vers les éléments primitifs et authentiques du christianisme, au lieu de pousser sa régression jusqu'au siècle de fondation, le vieux-catholicisme est resté, malgré tout, fidèle au principe essentiel du catholicisme, qui place le critère de la vérité dans l'autorité visible de l'Eglise ; et s'il est prouvé que cette Eglise visible, représentée par un concile légalement constitué, a délégué cette autorité doctrinale à son chef légalement élu, on ne voit pas ce que le vieux-catholicisme, dont nous respectons les chefs et les intentions, peut avoir à répondre aux prétendus néo-catholiques.

La Faculté vieille-catholique de Berne, dont M. Michaud est le maître le plus connu, fut déclarée institution internationale.

Les 26 et 27 septembre, réunion annuelle à Zurich de l'Union évangélique suisse.

J'extrais du rapport annuel de la Société des Missions de Bâle les chiffres suivants :

Dépenses en 1891	Fr.	1 249 548 51
Recettes »	»	1 233 996 03
Déficit :	Fr.	15 552 48

Dans la Bibliographie de ce trimestre, nous ne signalerons que le savant ouvrage de M. le pasteur Ruegg, de Berne, intitulé : *la Critique du Nouveau Testament depuis Lachmann.*

A. GRETILLAT.

ALLEMAGNE

Le choléra. — Liebknecht à Francfort. — Campagne contre la littérature immorale. — Le jubilé centenaire de la dédicace de l'Eglise française de Francfort.

Nous ne nous occuperions pas, dans cette chronique, destinée avant tout à des objets du domaine religieux, de l'épouvantable fléau qui vient de désoler la grande ville de Hambourg, si par quelques côtés cette question n'avait un rapport indirect avec les intérêts du règne de Dieu. Au moment même, en effet, où l'épidémie sévissait avec le plus de violence, alors que les voitures employées par le service des pompes funèbres étaient insuffisantes à transporter les trois à quatre cents victimes que le fléau faisait journellement, et que de jeunes médecins venus du dehors protestaient bruyamment, par des lettres adressées aux autorités compétentes, que leur salaire ne répondait pas à leur peine, il était réservé à des membres de l'Union chrétienne de jeunes gens de donner l'exemple de l'héroïsme et de l'abnégation. Nous avons eu l'occasion de lire une lettre émouvante adressée par un candidat en médecine volontairement enrôlé dans le service des ambulances à ses parents qui demeurent au midi de l'Allemagne, et volontiers nous en communiquerions quelques extraits à nos lecteurs, si nous ne craignions par là de divulguer des confidences qui n'étaient point destinées à la publicité. Pendant une quinzaine de jours environ, le jeune docteur, infatigable, se prodiguant, se multipliant sans compter, vit les malades succéder aux malades et les moribonds aux moribonds, entassés les uns à côté des autres, presque les uns sur les autres, fréquemment enlevés au bout de moins d'une heure de souffrances. Bien souvent les proches des malades eux-mêmes ignoraient la situation des membres de leur famille. Le moindre symptôme de la maladie était immédiatement noté, signifié aux autorités, et aussitôt les sombres voitures des ambulances arrivaient devant la demeure contaminée, emmenaient les suspects au prochain lazaret, où ils se remettaient parfois lentement, alors que les feuilles du matin annonçaient leur récent décès. Pour le jeune médecin, qui en était à ses débuts, la vue continuelle de ces corps inanimés, qui bien souvent restaient de longues heures sans sépulture et au milieu desquels il était obligé de se coucher pour prendre un repos nécessaire, fut une terrible épreuve. Sa seule consolation dans ces heures d'agonie, c'était de voir autour de lui quelques jeunes infirmiers, membres de l'Union chrétienne de Hambourg, qui demeuraient nuit et jour au chevet des agonisants, les assistaient dans leurs dernières luttes, leur adressaient les consolatiens de la foi, ne reculant pas devant les travaux les plus durs et les plus abjects, et exposant leur vie en voulant sauver celle des autres.

Ces jeunes et vaillants auxiliaires étaient d'autant plus indispensables

pendant cette période lugubre qui a fait de Hambourg un morne cimetière et lui a enlevé en peu de semaines environ 9000 de ses enfants, que jamais les pasteurs n'eussent pu suffire à une aussi gigantesque besogne. Des milliers et des milliers d'âmes ont été transportées, parfois en moins d'une heure, de la vie présente dans l'éternité sans avoir eu le temps de s'y préparer et privées des conseils et des encouragements d'un homme de Dieu qui ait pu leur dire, à la onzième heure, si elles l'eussent pu comprendre encore : « Dispose de ta maison, car tu vas mourir. »

Mais ce qui, pour la conscience chrétienne, donne lieu à des réflexions plus sombres encore que celles qu'inspire la pensée d'une pareille hécatombe creusée en cinq ou six semaines sous la grande cité hanséatique, c'est, à notre avis, le brutal et sauvage égoïsme qui s'est manifesté dans la plupart des contrées voisines des régions infestées. On a vu des citoyens de Hambourg fuyant éperdus, désespérés, affolés loin du foyer de l'épidémie, implorer en vain un refuge dans tous les hôtels des villes voisines, renvoyés impitoyablement d'une station de chemin de fer à une autre, inspirant à leur entourage la terreur que faisait naître jadis en Canaan la vue d'un lépreux ou d'un forcené. De telles aberrations suffisent à démontrer clairement à tous les esprits non prévenus la distance effrayante qui sépare nos populations du christianisme vivant et désintéressé tel que l'enseigne l'Evangile, et ce n'est pas, j'imagine, la honteuse et piteuse tentative du colonel Egidy, qui voudrait évider le christianisme de ses miracles et de ses dogmes, qui améliorera notre situation religieuse.

Sera-ce donc la mission du socialisme ? On sait la vigoureuse campagne que vient de mener en France l'un des *leaders* du parti, le vieux et habile Liebknecht. En foulant aux pieds, sur un sol dont il eût dû respecter l'hospitalité, pour dire le moins, les revendications les plus légitimes du patriotisme en deuil, au nom de ces théories sans entrailles qui feignent d'ignorer la notion de patrie, parce qu'elles mutilent dans l'âme humaine tout ce qui lui reste de grandeur et de dignité, l'attachement au berceau qui l'a vue naître et au sol où elle a grandi, et qui font table rase avec une désinvolture sans exemple de la famille, de l'ordre social, de la religion, l'avocat des idées de Lassalle a fait autant de tort à la France, dont il oublie les blessures, qu'à l'Allemagne, dont il méconnaît les droits ! Ah ! certes, nous ne demandons pas mieux que d'être une bonne fois délivrés de ce hideux spectre de la guerre qui arme l'Europe jusqu'aux dents et nous menace d'une effroyable boucherie internationale ; mais si c'est pour mettre MM. Liebknecht et Bebel à la place de l'empereur Guillaume et pour nous courber dévotement sous le sceptre impitoyable des trois 8 : huit heures de travail, huit heures de sommeil, huit heures de loisir, alors, messieurs les apôtres de l'évangile de la révolution, mille fois merci ! nous préférons l'économie actuelle, avec ses

lacunes et ses inévitables déficits. J'en parle d'autant plus à mon aise que, il y a peu de jours, curieux de voir et d'entendre dans notre jardin zoologique, le fameux démagogue de 1848, j'ai pu constater sur le vif les ineffables tendresses que nous prépare la société future moulée sur les principes de M. Liebknecht. Bien longtemps avant l'heure officielle de l'ouverture de la conférence une foule de plusieurs milliers de personnes se ruait aux portes du vaste jardin. J'arrivai juste à point nommé pour me voir à demi-écrasé par ces forcenés qui, tandis qu'autour d'eux des centaines de femmes assez sottes pour s'exposer à pareille bagarre exclamaient qu'elles se mouraient, leur répliquaient brutalement : « Commencez par expédier ces maudits agents de police et vous pourrez respirer ! » Et les quolibets, les gros mots, les jurons, les imprécations et les blasphèmes de pleuvoir dru comme grêle. Je n'y tins plus. Ayant réussi après une heure environ de « lutte pour l'existence » exécutée des coudes et des pieds à m'échapper, je fus trop heureux de rentrer intact au logis. Inutile d'ajouter que des milliers de personnes durent en faire autant, la salle s'étant faite comble d'entrée, bien qu'elle contienne plus de 2500 personnes. Il n'est du reste pas aisé de se faufiler dans ces conciles de la démagogie. La forme de votre chapeau, la couleur de votre faux-col, l'ajustement de votre vêtement, le manche de votre parapluie vous trahissent, et les regards qu'on vous adresse vous disent assez que vous n'êtes rien moins que bienvenu. Un mien ami, jeune pasteur qui s'occupe beaucoup de choses sociales, ayant tenté dernièrement de tromper la consigne d'un meeting socialiste, dans une petite ville des environs, et de répliquer aux élucubrations athéistes d'une certaine mégère socialiste accourue de Berlin, en prenant courageusement la défense de l'Evangile bafoué, s'est vu soudain emmener par quelques robustes mains noircies vers la porte du local et éconduit sans autre forme de procès. On l'eût toléré peut-être s'il se fût contenté d'émettre, sur le terrain social, des vues différentes de l'orateur en jupons, mais de prétendre relever le vieux livre déchiré et sali que la Wabnitz venait de jeter dédaigneusement à terre, c'en était trop.

Il fallait dévouer ce maudit animal
Ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal.
On le lui fit bien voir !...

Nous enregistrons comme un signe des temps et comme un triomphe de l'Evangile la vigoureuse et courageuse campagne que viennent d'entreprendre contre la littérature pornographique vingt-neuf des premières librairies de l'Allemagne à Leipzig. Après s'être conjurées pour soutenir les droits de l'honnêteté et de la vertu menacées par le vice, elles ont déclaré, à l'unanimité, et elles vont être suivies dans cette voie par tout ce que l'Allemagne possède encore de libraires chrétiens ou seulement intègres, qu'elles refuseront impitoyablement toute annonce et tout envoi

d'ouvrages immoraux. Elles protestent aussi qu'elles proscriront résolument de leur marché toute publication qui, sous couvert de science soi-disant populaire, propagerait l'immoralité. Voilà une initiative qui fait honneur à la librairie allemande et à son antique réputation de solidité. Ce sera un aliment de moins à la frénésie de jouissances impures et aux goûts dépravés du public.

Il ne me reste plus assez de marge pour conter, même sommairement, la belle et intime fête célébrée par notre communauté française de Francfort à l'occasion du jubilé centenaire de la dédicace de son lieu de culte. Il y avait, en effet, cent ans le 16 septembre que, après des luttes et des préventions séculaires, les fils des réfugiés wallons, chassés de leurs foyers par le fer et le feu des persécutions religieuses et établis à Francfort depuis l'an 1554, purent enfin obtenir des autorités civiles le droit de célébrer leur culte dans l'enceinte des murs de la ville. Durant plus de deux siècles, de 1561 à 1787, avec des interruptions momentanées, comme à l'époque où la princesse de Tarente leur offrit l'un de ses salons, ils durent dimanche après dimanche pérégriner jusqu'à la ville voisine de Bockenheim pour y adorer Dieu à leur manière, sans compter que mariages et baptêmes ne pouvaient être célébrés que par les pasteurs luthériens. Ce temps est loin derrière nous, et les luthériens sont les premiers à regretter les excès de zèle confessionnel auquel se laissèrent aller leurs pères. Aussi la ville entière s'est-elle spontanément associée à la joie reconnaissante de notre troupeau à l'occasion de ce solennel anniversaire, et la presse quotidienne elle-même, dans de nombreux et sympathiques articles, a rendu compte de notre fête et exalté la patience et l'héroïque persévérance des fondateurs du troupeau.

La fête elle-même laissera dans tous les cœurs de profonds et d'inaltérables souvenirs. Le service religieux du dimanche 18 septembre, célébré dans notre église ornée pour la circonstance de gracieuses guirlandes de lierre, était rehaussé par la présence des représentants de nos autorités politiques et ecclésiastiques, commandant de place, bourgmestre, pasteurs des Eglises luthérienne et réformée allemande, délégués de la colonie de Friedrichsdorf, etc. Un chœur organisé pour la circonstance et composé de voix bien exercées chanta sur l'air du cantique : *Comme un cerf altéré brâme* un chant de fête dont voici la première strophe :

Qu'en ce jour, heureuse Eglise, — D'allégresse et de bonheur,
L'Esprit de Dieu te baptise — Et ranime ton ardeur.
Qu'au pied de tes saints autels, — Tes cantiques solennels,
Tes hymnes et tes prières — Chantent le Dieu de tes pères !

Les deux pasteurs de l'Eglise parlèrent tour à tour, l'un sur la nuée de témoins qui nous ont précédés dans la gloire, l'autre sur la fête de la dédicace du temple, il y a cent ans ; tous deux insistant auprès des au-

diteurs sur la nécessité de la foi et de la consécration au service du Seigneur.

Le lendemain, cent cinquante personnes environ, représentant à peu près la moitié de l'Eglise, se réunissaient sous les ombrages de la forêt de Francfort pour célébrer, par un banquet fraternel, l'événement commémoré dans ces deux journées de fête. Le chœur fit entendre un second chant fort bien exécuté, et les toasts succédèrent aux toasts, empreints tout ensemble de la jovialité et de l'humour que comportait le lieu où les convives étaient réunis et de la gravité convenable à une fête religieuse. On a beaucoup remarqué, dans le public, la persévérance avec laquelle les membres de l'Eglise maintiennent dans leurs cultes et leurs assemblées officielles la langue qui leur a été transmise par leurs pères, et le discours du *præses* du presbytère portant en un français très correct par le style, quoique bien germain par l'accent, la santé de Sa Majesté l'empereur Guillaume II. C'est là sans doute un fait à peu près unique dans les annales de l'Allemagne contemporaine. De quelles richesses le catholicisme n'a-t-il pas privé la France, la Belgique et tant d'autres contrées en dirigeant sur l'Allemagne et ailleurs l'immense exode de ce vaillant peuple de huguenots ! C'est de l'histoire ancienne, soit ! Mais cette histoire demeurera à jamais gravée dans les cœurs des descendants de ces héros de la foi qui, pour toutes représailles, ont gardé jusqu'à aujourd'hui, à travers trois siècles et demi, la langue dans laquelle ont adoré leurs pères ! *Soli Deo gloria !*

CH. CORREVON.

ÉTATS-UNIS

Encore le dimanche à Chicago. — Je vous avais parlé du subside fédéral voté à l'Exposition universelle sous réserve expresse de sa fermeture le dimanche. De vigoureux efforts ont été tentés, dès lors, pour faire rapporter le décret. Des pétitions circulent, entre autres celle du comité des femmes de Chicago. On met en avant ces trois raisons : 1° Les ouvriers ne pourront pas profiter de l'exposition au seul jour libre pour eux. — Comme si tous les ouvriers américains pouvaient partir le dimanche matin de chez eux et y rentrer le même jour après avoir longuement visité l'exposition. 2° Cette entreprise devant jouer un grand rôle civilisateur, éducatif et moral (?) dans la classe ouvrière, il faut tout faire pour lui en faciliter l'accès. — A supposer le dire vrai, l'abaissement des tarifs de transports sera bien plus à réclamer que le fonctionnement des machines le dimanche, et les ouvriers désireux, non de faire bombance à Chicago, mais de profiter de tout ce qu'ils verront, gagnent suffisamment pour s'accorder deux ou trois jours de congé durant l'été prochain. 3° Enfin on mène grand bruit de la joie, à peine déguisée, des propriétaires de cafés et jardins-brasseries à l'idée que chaque dimanche,

la foule ne sachant où aller, viendra remplir leurs salles. — C'est partout et toujours que les pourvoyeurs des passions humaines trouveront leur compte jusque dans les fruits de l'Evangile, tant il est vrai qu'il est odeur *de mort* pour les uns. D'ailleurs les progrès de la vie sociale fourniront sans cesse des armes à ceux qui veulent battre en brèche les institutions chrétiennes. C'est ce qu'oubliait le pauvre journal religieux américain qui, l'autre jour, déclarait lamentablement que le grand ennemi du repos dominical ce n'est pas le cabaret, mais.... le *bicycle* qui détourne toujours plus la jeunesse masculine des lieux de culte. Allons, brave frère, convertissez ces jeunes gens et changez leurs besoins, mais ne criez plus haro sur de pauvres engins qui n'en peuvent mais.

Besoin de confraternité chrétienne. — Nombre de nos lecteurs, sur la foi de certaines assertions, croient peut-être que les Etats-Unis sont la terre classique où foisonnent les dénominations religieuses. Grande erreur. Les différents cultes publiquement connus n'y dépassent pas la centaine, alors qu'il y en a plus de deux cents en Angleterre. Cent c'est déjà beaucoup, c'est même trop quand on songe aux détails formels, aux vétilles qui différencient maints d'entre eux. Hélas ! les vétilles sont tenaces et seul le millenium les fera toutes disparaître. En attendant, des tentatives de rapprochement s'opèrent et voici deux faits typiques qui confirment ces besoins d'union dont vous parlait ma dernière correspondance.

Il y a quelques mois les ministres de Denver lancèrent une circulaire annonçant la fondation d'une Faculté de théologie sans aucune attache ecclésiastique. L'affaire est en très bonne voie ; la Faculté sera installée à *Boulver*, centre universitaire du Colorado ; dix professeurs seront à sa tête et les Eglises protestantes de l'Etat coopéreront toutes à sa fondation. Chaque étudiant passera sa dernière année d'étude sous la direction spéciale des membres de la Faculté représentant la dénommination qu'il désire servir plus tard. Qu'en sera-t-il de cette tentative intéressante ? Comme le feu dont parle saint Paul, c'est le temps qui éprouvera son œuvre. En attendant, je renvoie cet essai à ceux qui, en Suisse romande, rêvent la fusion des trois Facultés de théologie indépendantes de l'Etat, surtout en ce qui concerne cette dernière année d'étude.

Second fait. Une vingtaine d'hommes éminents, les docteurs *Harper* (Chicago), *Boardman* (Philadelphie), *Parkhurst* (New-York), *E. Hale* (Boston), *Lymann Abbot* entre autres viennent de constituer une fédération interecclésiastique sous ce titre : *Brotherhood of Christian Unity* ; ils ont fondé un journal dirigé par Th. Seward, Chaque membre de l'association déclare : 1° Qu'il accepte le symbole formulé par le Sauveur : Aimer Dieu de tout son cœur et son prochain comme soi-même, et traitera en frère chrétien quiconque accepte Jésus comme son Chef. 2° Qu'il se joint à cette association dans l'espoir d'accroître sa vie spirituelle et d'être plus

utile à ses frères. 3° Qu'en acceptant Jésus comme son Chef il entend se conformer à son caractère, s'inspirer de son esprit, imiter son exemple et suivre ses préceptes.

Et, résultat curieux de cette entreprise, on vient de proposer à tous les ministres américains, si je ne fais erreur, de prêcher le 30 octobre prochain sur Jean XVII, 21, en traitant spécialement cette question : Ne pourrait-on pas, sur la base ci-dessus posée, fonder ou organiser une fraternité chrétienne universelle qui laisserait chacun libre dans sa foi et dans son culte particulier ?

Une réforme dans le judaïsme. — La Conférence centrale des rabbins d'Amérique, récemment rassemblée à New-York, vient d'adopter, par 21 voix contre 6, la grave résolution suivante concernant l'admission des prosélytes : La Conférence estime qu'il est légal et convenable à tout rabbin, de recevoir, par devant deux assistants ou plus et avec le consentement des représentants de la congrégation, dans l'alliance sacrée d'Israël et de déclarer pleinement affiliée toute personne honorable et intelligente, qui désire en faire partie, *sans la soumettre à aucun rite, observance ou cérémonie d'initiation.* Cette Conférence est loin de représenter tout le judaïsme américain, mais elle en est la forte majorité et, comme vous le voyez, la plus libérale. Ses membres, sans attache avec les rites portugais, espagnol ou autres ont été grandement influencés par les mœurs libérales des chrétiens d'Amérique et leur respect pour la foi juive. (L'antisémitisme y est une plante inconnue.) Le chef autorisé de ce groupe est malheureusement le très radical et très peu endurant Dr Wise, de Cincinnati, qui compte, dit-on, plus d'adversaires que d'amis. Presque tous les élèves sortis du séminaire hébreu *Union College,* se rattachent à cette Conférence.

Mais plus que l'abolition de la circoncision, l'attitude des journaux israélites est faite pour surprendre. Il y a quinze à vingt ans tous étaient d'un conservatisme féroce ; aujourd'hui, la plupart parlent de cette décision sans regret et même sans surprise. Ils la saluent avec beaucoup d'intérêt et, loin de crier à la mort du judaïsme, ils considèrent cette réforme comme inévitable, quoique pourtant venue trop tôt. Je ne serais point surpris de voir les plus libéraux parmi eux préconiser tôt ou tard l'adoption du dimanche comme jour de culte. Parmi les rabbins qui ont voté la résolution, il en est sans doute qui, comme certains de leurs collègues d'Europe, croient à peu de chose en fait de mosaïsme et se complaisent dans un plat rationalisme ; mais beaucoup d'autres et des plus distingués sont entrés dans la voie du spiritualisme le plus élevé. Ils repoussent énergiquement l'esclavage de la lettre (celle qui tue) et déclarent que c'est l'esprit et non le corps qui doit porter le sceau divin, que c'est l'adhésion du cœur et non la circoncision qui constitue le véritable enfant d'Abraham. Sans nous réjouir outre mesure, ni chanter

résurrection, nous pouvons compter bien plus sur un tel mouvement moral que sur le rapatriement des Juifs en Palestine pour hâter l'avènement d'une nouvelle ère. Il va sans dire que les ultra-orthodoxes fulminent déjà contre la Conférence centrale ; ils ne se font pas faute de rééditer à son endroit la boutade de sir M. Montefiore répondant à l'archevêque Tait qui le remerciait d'avoir souscrit à l'œuvre pour la conversion des Juifs : « Oh ! ne vous y trompez pas, si je vous donne ma quote-part, c'est parce que votre mission nous débarrasse de tous nos rebuts! »

Liberté ou esclavage théologique. — On fait grand tapage, ces temps-ci, de la prétendue expulsion du professeur Winchell hors de l'Université Vanderbilt par les autorités méthodistes épiscopales du Tennessee. Ce savant distingué et consciencieux a des vues particulières sur l'origine de l'homme, les *pré-adamites*, etc., qu'il professait ouvertement devant les futurs pasteurs méthodistes. Les *trustees* de l'établissement, estimant que de telles théories sont en contradiction formelle avec la foi de l'Eglise fondatrice de l'Université, le firent observer au professeur, qui, pour éviter tout fâcheux conflit, se retira dans un collège du Michigan. Je cite le fait, parce qu'il accentue le conflit pendant, un peu partout en terre protestante, entre le *droit* ecclésiastique et la *liberté* professionnelle. Du moment qu'il existe des établissements, théologiques ou autres, où l'enseignement repose sur une base confessionnelle, pour tout professeur se pose la question suivante : Est-il libre d'enseigner ce qu'il veut, comme il le veut (pour autant qu'il le croit vrai, bien entendu)? La science et sa conscience diront *oui*, l'Eglise qui le paie, le comité qui le dirige diront *non*. S'il sort du champ limité par une confession de foi pour sauvegarder sa liberté, alors il porte atteinte au droit du corps ecclésiastique qui l'a nommé, droit de faire enseigner sa foi, et ce corps agira contre le professeur pour sauvegarder à son tour sa liberté.

Voilà le conflit dans toute sa crudité. Il est patent, à l'heure actuelle, dans l'Eglise presbytérienne, depuis que l'Assemblée générale a déclaré que « les Ecritures originellement données étaient sans erreur et que l'honneur chrétien réclame de quiconque ne le croit pas de sortir du ministère presbytérien. » De partout les pasteurs protestent et se déclarent privés de toute liberté personnelle et soumis à la tyrannie ecclésiastique. On leur réplique dans maints journaux, répliques revenant presque toutes à ceci : Comme hommes chrétiens, vous êtes libres de croire ce que vous voulez, selon votre conscience ; comme pasteurs presbytériens, comme représentants attitrés de la foi de votre Eglise, vous n'êtes plus libres ; il y a une confession de foi qui vous lie. Vous voyez sans peine la grave conclusion qui peut en être tirée : les pasteurs officiellement encouragés à la duplicité. Le fait est trop sérieux pour que je n'y revienne pas dans ma prochaine lettre. J. H.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

DES CONDITIONS ACTUELLES DE LA FOI CHRÉTIENNE

(Suite et fin [1].)

III

Procédons à l'égard du phénomène chrétien comme nous venons de faire à l'égard du phénomène humain ; dépouillons-le de tout ce qu'il y a été mêlé d'accessoire, de variable et de superflu ; dévêtons-le de son manteau théologique et de sa soutane ecclésiastique ; prenons-le dans son centre, savoir Jésus-Christ, et plaçons la personne historique de Jésus, celle que nous présente les documents évangéliques, en face de l'homme, de l'homme pris à sa vraie hauteur et sujet de l'obligation que nous avons décrite. Supprimons entre eux les intermédiaires inutiles ou fâcheux ; écartons tout préjugé comme tout parti pris ; supposons l'homme parfaitement droit de cœur, entièrement docile aux impulsions de sa conscience ; faisons de cette rencontre une entrevue véritable, une contemplation silencieuse, grave, prolongée, recueillie, conforme au caractère de ceux qu'elle met en présence, digne de l'homme et digne de Christ.

L'expérience personnelle et l'expérience des siècles enseignent que de cette rencontre naît en l'homme une impression d'espèce unique, mais de nature complexe : un sentiment d'irrésistible sympathie et un autre mélangé d'étonnement, presque de défiance ; un sentiment d'attraction puissante et un autre mêlé de je ne sais quelle instinctive et secrète hésitation. Si, me mettant au point de vue de la certitude morale indispensable à la formation de la foi chrétienne, — de quoi seul nous traitons ici — j'analyse ce double sentiment, j'y découvre deux phénomènes psychologiques étroite-

[1] Voir les numéros de septembre et d'octobre.

ment connexes, mais logiquement distincts. Ils se produisent à la fois tous deux ensemble et sont inséparables dans le fait, mais ils peuvent être séparés dans l'idée. Pour plus de clarté, nous les aborderons selon leur succession théorique, sans oublier d'ailleurs qu'ils sont pratiquement simultanés.

Le premier de ces sentiments peut être défini comme un phénomène d'évidence morale absolue, fondée sur l'aperception d'une absolue identité [1]. L'homme vrai, c'est-à-dire l'homme soumis à l'impératif obligatoire, placé en face du vrai Christ, est frappé d'évidence morale, parce qu'il se reconnaît en Christ identique à lui-même.

Cette évidence porte sur deux points : une identité de nature, une identité d'obligation.

Je ne sais s'il est au monde une personnalité plus sympathique pour ceux qui la connaissent et qui l'ont approchée que celle de Jésus-Christ. J'en appelle au témoignage dix-huit fois séculaire des croyants. Or, cette sympathie, ce pouvoir de sentir et de souffrir, ce *συμπαθεῖν* de l'homme avec Jésus-Christ et de Jésus-Christ avec l'homme, provient évidemment de la similitude. On ne sympathise qu'avec ceux qui vous sont semblables. Jésus-Christ nous est semblable. Semblable par la nature de son humanité ; semblable par les besoins et les énergies, les aspirations et les faiblesses de cette nature qu'il partage avec nous. Nous l'écoutons parler, nous le voyons agir, nous contemplons sa vie, et rien en lui ne nous est étranger. Ce sont nos actes, nos pensées, nos sentiments ; ce sont les émotions et les mouvements d'âme qui nous agitent nous-mêmes [2]. Il parle notre langage, il souffre notre souffrance ; nos angoisses et nos détresses, il les porte avec nous, comme nous. Os de nos os et chair de notre chair, rien dans la nature humaine n'échappe à Celui qui s'appelle le Fils de l'homme, rien dans la vie et rien dans la mort : il est notre frère jusqu'au bout.

Nous n'insistons pas davantage. Pour ceux qui possèdent l'expérience de cette entière communion de la nature humaine avec la nature humaine dans la personne de Christ, les mots ne suffiront

[1] Si l'on examine le fait d'évidence, on verra qu'il repose partout sur un rapport d'identité ou de conformité. Lorsque l'identité (ou la conformité) est parfaite, l'évidence est absolue et prend un caractère axiomatique.

[2] Je parle de leur nature, non de leur qualité.

jamais au prix de la réalité. A ceux qui l'ignoreraient encore, ils n'apprendront rien non plus. Il faut la vue directe et le regard de l'âme.

Mais si l'évidence première qui saisit l'homme en face de Jésus-Christ a sa source dans une identité de nature, elle résulte aussi d'une identité morale. A la nature humaine de Jésus correspondit une tâche humaine comme est la nôtre. Il lui sacrifia, comme nous sommes appelés à le faire, les recherches de l'égoïsme, les satisfactions de la jouissance et du propre intérêt. La même loi morale qui nous astreint l'astreignit également et de la même façon. Son existence terrestre fut, comme la nôtre, courbée sous le joug indiscutable d'un impérieux devoir, et le même impératif qui commande à notre vouloir fut aussi celui qui domina le sien.

Pas plus que tout à l'heure nous n'insistons davantage. Tous ceux qui ont une fois sérieusement étudié la carrière du Christ savent ce que nous voulons dire. Et quant à ceux qui ne l'auraient point fait encore, les paroles sont impuissantes. Qu'ils ouvrent les évangiles, qu'ils lisent et qu'à leur tour ils comprennent.

Néanmoins cette impression d'irrésistible évidence que la contemplation de Christ produit en nous et qui repose à la fois sur l'identité de nature et sur celle d'obligation, s'augmente encore, s'il est possible, revêt en tout cas un mode unique et singulièrement impérieux par le fait que la nature humaine et l'obligation de conscience sont élevées en sa personne au plus haut degré de plénitude et de perfection. Ce dont je ne trouve chez moi, ce dont je n'observe chez les autres que le germe ou les aptitudes, les fragments ou les débris, je le découvre en Christ pleinement réalisé. Rien ne manque à cet homme de ce qui fait l'homme. Par un prodige inouï, alors que quelques siècles ou même quelques années suffisent pour éloigner de moi les plus grands personnages de l'histoire ; alors que les contemporains de Christ, même les plus illustres, demeurent solidaires d'un passé mort et d'une civilisation disparue tellement que, pour les connaître et pour les comprendre en quelque mesure, je dois me livrer à une longue enquête documentaire et faire un pénible effort de restitution archéologique, Jésus de Nazareth se dégage entièrement des liens de cette solidarité : à travers les ruines entassées par dix-huit siècles d'histoire, il se dresse plus

vivant, plus compréhensible, plus actuel, plus proche de moi que n'est mon propre frère. Et ce qu'il est pour moi, il est susceptible de l'être pour tous ; les missions chrétiennes répandues sur la surface du globe en sont une preuve irréfutable. Or, d'où vient cela ? sinon de ce qu'il n'est pas l'homme d'une époque et d'un peuple seulement, mais l'homme de toutes les races et de tous les temps, l'homme frère de tous les hommes et contemporain de tous les âges, l'homme de l'humanité par la plénitude de son humanité.

A cette perfection de la nature humaine s'ajoute la perfection morale. En lui le devoir est porté à une hauteur que je n'aperçois en aucun autre. C'est peu de dire que le devoir prend la première place, il prend toute la place, il remplit toute son existence. Imparfaitement connu, encore plus imparfaitement accompli par moi, il est par lui parfaitement discerné et parfaitement pratiqué. Rien en lui ne se soustrait à l'obligation de conscience. Elle couvre tous les moments, elle préside à toutes les activités de son être. Le trait distinctif de Christ, c'est la sainteté. Jésus est un homme saint, c'est-à-dire que, sur une nature entièrement humaine, il a posé l'empreinte d'une volonté entièrement obéissante à l'obligation morale. Il est devenu par là l'homme normal et normatif. Il a pris un caractère axiomatique. Sa personne et sa vie constituent l'axiome de la vie humaine.

Le rapport d'identité entre l'homme et Christ satisfait donc à toutes les conditions de l'évidence et même les surpasse. Je me ressaisis en Christ tel que je suis et plus encore tel que je devrais être. Il a droit sur moi de tout l'idéal que j'ai de moi-même et dont il incarne le type, de toutes les quantités morales qui me manquent, qui ne devraient pas me manquer, et dont il possède la perfection. L'autorité de son humanité sur la mienne est absolue. Elle me révèle à moi-même comme un membre véritable de son humanité, mais comme un membre déchu. Comme un membre véritable, puisque de lui à moi subsistent encore des relations d'identité et que le phénomène d'évidence se produit ; comme un membre déchu, c'est-à-dire pécheur, puisque cette identité rencontre en moi des lacunes dont je ne puis autrement que de m'avouer responsable, et que cette évidence porte en majeure partie sur ce que ma conscience atteste que j'aurais dû être et que je n'ai point été.

Cependant, sous cette impression d'évidence morale absolue, j'éprouve tout aussitôt une autre impression qui s'en distingue, bien qu'elle lui soit concomittante. C'est encore une impression d'évidence morale, mais elle est d'un ordre différent. Elle a cessé d'être absolue et n'interdit pas le doute. L'attraction pour la personne du Christ n'est plus entière, ni la sympathie complète. Un malaise étrange s'empare de moi, ma confiance, tout à l'heure si profonde, s'ébranle et j'hésite à me prononcer. Le « scandale » et la « folie » de l'Evangile, dont parle l'apôtre, sont à la porte.

Je ne tarde point, en effet, à surprendre dans l'humanité de Christ un facteur incontrôlable à la mienne, parce qu'il la dépasse et qu'il brise cette même identité qui était le seul critère de ma certitude. La position que Jésus assume à l'endroit de ses frères, le rang qu'il accepte et la place qu'il se donne, les jugements qu'il émet, les péchés qu'il remet, l'adoration qu'il accueille, les droits qu'il revendique, les paroles qu'il prononce sur sa filiation divine, sur son origine céleste et sur son abaissement, sur son unité avec le Père, sur la gloire qu'il avait auprès de lui dès avant la fondation du monde, voilà qui confond et trouble mon esprit et qui est bien près de scandaliser ma raison. L'Infini limité ? Dieu en chair ? Dieu-homme ? Cela est-il concevable ? Ce qui n'est pas concevable est-il possible ? Puis-je croire encore ? Et les Juifs ont-ils eu tort de condamner le Fils de l'homme comme blasphémateur et sacrilège ? Ce qui est certain, c'est que l'incertitude commence. Il n'y a plus d'évidence, parce qu'il n'y a plus d'identité. Cela dépasse les horizons de ma conscience. Je ne suis qu'un homme après tout et ne puis juger de l'essence divine.

Accorderai-je ou refuserai-je l'adhésion de mon cœur ?

Deux voies sont ouvertes. Le choix de l'une ou de l'autre dépend de la position préalable qu'on aura prise à l'égard de Jésus-homme. On croit ou l'on ne croit pas au Fils de Dieu suivant qu'on a cru, et la manière dont on a cru au Fils de l'homme.

Si, grâce à l'indéniable splendeur de son humanité, il reste pour moi l'idéal — normatif, sans doute, mais idéalement normatif — de mon humanité ; si je me borne à contempler son existence historique et que je n'y voie qu'un exemple admirable ou un merveilleux modèle ; s'il surgit devant moi comme un axiome théorique auquel

il serait bon de se conformer, mais que la pratique doit nécessairement et peut impunément démentir, je me heurte à des impossibilités sans nombre. Je m'achoppe en particulier à l'impénétrable mystère d'une divinité humaine; j'essaie de la comprendre et je n'y puis parvenir; je tente vainement de rejoindre ses données divergentes en un tout harmonieux; j'aboutis à ces absurdités théologiques dont fourmille l'histoire des dogmes et qui démoralisent la conscience. Je ne réussis point à m'y tenir et je finis par simplifier le problème en supprimant l'un de ses termes. Je sacrifie en Christ, ou Dieu, ou l'homme, et je sors par là même du christianisme authentique [1].

Au contraire, si l'évidence morale absolue qui me frappe en présence du Fils de l'homme provoque de ma part un effort d'identification pratique; si je cherche à baser ma vie sur l'axiome de la vie humaine que je discerne en lui; si j'accorde à Jésus-homme l'obéissance de ma volonté et l'amour de mon cœur; s'il ne me suffit pas d'avoir devant moi son image pour y applaudir, mais si je veux posséder son être pour l'aimer et pour vivre sa vie; si ma conscience pénètre jusqu'à la sienne et s'abandonne à sa direction, alors — nous n'hésitons point à l'affirmer — le problème se résoudra par une synthèse. L'unité, refusée à mon entendement, sera donnée à mon obéissance; j'accepterai le Christ-Dieu comme j'ai accepté le Christ-homme et pour les mêmes raisons.

Aussi longtemps que je m'arrêtais à l'histoire, aussi longtemps que je me tenais au dehors et que j'observais la personne et l'existence de Jésus comme on observe un spectacle, le dualisme était inconciliable. Du moment où je suis entré au sanctuaire, c'est-à-dire dans la conscience que Jésus-Christ a de lui-même, du moment où j'ai saisi, dans le Jésus historique des évangiles, le Christ éternel de Dieu, le dualisme a été vaincu et l'unité s'est établie.

Le critère d'évidence, l'identité de nature et d'obligation qui m'avait fait croire à l'humanité normative du Fils de l'homme et que je ne trouvais plus en moi pour croire à sa divinité, je le retrouve en lui, savoir dans l'identité de sa conscience. Car Jésus-

[1] C'est le fait de l'ancienne orthodoxie et du rationalisme de tous les temps. La première sacrifiait l'homme à Dieu et rendait ainsi l'œuvre et la personne de Christ inabordables à l'homme; la seconde sacrifie Dieu à l'homme et ruine ainsi la réalité du salut. Tous les dogmatismes conséquents sont condamnés à ce dilemme.

Christ n'a pas de lui-même deux consciences opposées; il n'en a qu'une. Son autorité humaine et son autorité divine sont une seule et même autorité. Lorsqu'il dit : « Fils de l'homme » et lorsqu'il dit : « Fils de Dieu, » c'est par une seule et même affirmation. Lorsqu'il s'attribue l'un ou l'autre de ces titres, sa conscience ne change ni ne se divise : elle reste une et simple. Il n'y a point dualisme chez lui, parce qu'il n'y a point en lui solution de continuité. Tout se tient, se suit et s'enchaîne dans la pleine harmonie d'une âme candide et d'un être unique.

Et ce même phénomène d'identité qui m'a conduit, par une indiscutable évidence, du Christ Fils de l'homme au Christ Fils de Dieu, me conduit encore de sa personne à son œuvre. Là non plus il n'y a ni brèche, ni fissure. Dans tout ce qu'il sent, dans tout ce qu'il pense et dans tout ce qu'il souffre, dans tout ce qu'il dit et dans tout ce qu'il fait, Jésus, homme et Dieu, est partout tout entier. En chaque rencontre il demeure semblable à lui-même. On ne saurait remarquer chez lui la moindre dissonance, ni la plus imperceptible hésitation [1]. L'identité de sa conscience est immuable et constante. Son œuvre ne fait qu'un avec sa personne et sa personne avec son œuvre.

Mais ce qui ajoute encore à l'assurance de ma foi, ce qui lui donne un caractère définitif, ce qui achève d'établir la certitude morale du christianisme, c'est qu'il m'apporte la solution du conflit douloureux qui déchirait mon être. Entre l'implacable rigueur et l'infinie patience de l'impératif catégorique, mon âme, incapable de goûter aucune paix, passait tour à tour de l'espérance la plus vive aux craintes les plus redoutables. Je ne savais comment accorder une telle sévérité dans le jugement avec une telle longanimité dans le support ; je n'arrivais point à comprendre comment deux manifestations si contradictoires l'une de l'autre pouvaient avoir pour unique auteur Celui que, sans le connaître, je reconnaissais cependant comme le Maître souverain de ma volonté.

Or, Jésus-Christ, dans la carrière et dans la personne duquel éclatent les mêmes principes de rigueur et de support, de patience et de sévérité, les concilie devant moi. Il les définit, il leur donne

[1] Je n'ai pas besoin de rappeler que le trouble de Jésus devant les Grecs (Jean XII, 27) et au jardin de Gethsémané (Luc XXII, 41-44) n'infirme pas, mais confirme notre affirma-i on.

un nom, et, me révélant leur source, me fait saisir l'unité de leur essence et de leur fin. Il me montre dans la sainteté de Dieu la cause du jugement inexorable que ma conscience porte sur le mal, dans l'amour de Dieu, la cause de l'inépuisable persévérance de son rappel au bien. Et, par-dessus cet amour et cette sainteté, comme pour les joindre ensemble dans l'ineffable d'où ils procèdent, Jésus prononce le mot de « Père. » Désormais la clarté jaillit, tout s'explique, je me rends à l'obscure discipline que m'imposait le Dieu caché de ma conscience, et, prosterné dans la lumière de cette révélation, j'adore en Jésus-Christ un Père dont l'amour accomplit la sainteté et dont la sainteté remplit l'amour.

La certitude indispensable à ma foi naissante est maintenant acquise. Elle n'est point achevée, sans doute, mais elle est garantie. Entre le fait humain et le fait chrétien, entre l'obligation de conscience et la révélation divine le rapport est complet et la correspondance exacte. L'évidence morale absolue qui s'empare de l'homme en présence de Christ se justifie par l'identité de nature et d'obligation; l'unité du Fils de l'homme et du Fils de Dieu se justifie par l'identité de la conscience de Jésus, que le croyant perçoit dans la mesure où il s'y abandonne; l'Auteur caché du devoir, le Maître inconnu de la volonté se dévoile comme un Père, « qui fut toujours père, sans doute, mais qui me le dit en Christ pour la première fois, » et dont l'amour et la sainteté correspondent à l'inflexible rigueur et à la longue patience de la loi morale.

IV

Le portique éternel de l'Evangile éternel est donc le fait de conscience. La prise que le christianisme exerce sur l'homme est exactement équivalente à celle de l'obligation. Qu'on la mesure et qu'on dise si quelque chose lui échappe !

C'est en vertu de notre humanité même que nous devons au christianisme l'obéissance de notre cœur ; ce n'est pas pour devenir différents de ce que nous sommes par nature et par destination, mais afin de devenir et de rester des hommes au sens le plus strict du mot. Je dis : que nous devons, car, encore une fois, il ne s'agit pas de bon plaisir ou de libre préférence, mais de devoir.

Le christianisme pose d'aplomb sur l'élément spécifique, seul stable et seul permanent, de notre humanité. Dans l'homme psychique, il s'adresse à l'homme moral; dans l'homme particulier, à l'homme universel. Il ne lui apporte pas une divinité arbitraire ou nouvelle ; il lui apporte le Dieu de l'humanité. Celui qui agit dans la conscience, il le lui montre agissant dans le monde : un seul et même Dieu, personnel, vivant, Créateur souverain de la nature physique et de la vie morale. Caché dans l'obligation, dévoilé dans l'histoire où il est descendu, c'est lui, le même, le Fidèle, qui me cherche et qui me trouve, avec cette différence, qu'Auteur inconnu de ma liberté, il me tenait par derrière, qu'Auteur révélé de mon salut, il marche devant moi et m'apprend à le suivre en m'apprenant à l'aimer.

Qu'est-ce à dire ? Sinon que les conditions actuelles de la foi chrétienne sont aussi ses conditions éternelles, pleinement humaines et pleinement accessibles ; que les difficultés de l'heure présente ont beaucoup d'apparence et peu de réalité ; que la voie reste libre, aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui ; qu'elle s'ouvre aux plus humbles et non aux plus savants ; que c'est par l'obéissance et non par la science qu'on y marche ; que cette obéissance est exigée par la conscience avant d'être exigée par le Christ ; et que, si la foi a ses origines dans l'obéissance au devoir, elle a son terme et son accomplissement dans l'obéissance au Dieu de Jésus-Christ, initiateur suprême du devoir au dedans de nous et de la révélation dans l'histoire.

« Si quelqu'un veut faire la volonté de Celui qui m'a envoyé, il connaîtra si ma doctrine est de Dieu, ou si je parle de moi-même, » disait Jésus-Christ aux foules assemblées. Cette parole, par laquelle le Fils de l'homme en appelait, il y a dix-huit siècles, de son Evangile rejeté des hommes à l'Evangile imposé dans l'homme par la conscience, demeure à jamais le fondement de toute vie et de toute certitude chrétienne.

GASTON FROMMEL.

JÉSUS-CHRIST FILS UNIQUE DE DIEU

Le dernier Adam est devenu un esprit vivifiant.
(1 Cor. XV, 45.)

Jésus est le Fils unique de Dieu. « Nous avons contemplé sa gloire, comme la gloire du Fils unique, » dit Jean, et plus loin : « Personne ne vit jamais Dieu ; le Fils unique.... est Celui qui nous l'a fait connaître. » Jésus s'appelle deux fois de ce nom : « Dieu a tellement aimé le monde que de donner son Fils unique » et « quiconque ne croit pas en lui ne verra point la vie... parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. »

Cette appellation est donc rare dans l'Ecriture et ne se trouve que dans l'Evangile de Jean. Toutefois, lors même que le qualificatif *unique* ne se trouve pas plus souvent, le sens oblige fréquemment de l'y mettre. Ainsi dans ces passages : « Que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. » — « Nul ne connaît le Fils que le Père. » — « Personne ne le sait,... pas même le Fils. »

Dans les épîtres, c'est le sens constant, mais du vivant de Jésus, jamais les disciples n'appellent leur Maître Fils unique de Dieu, non qu'ils ne le regardassent pas comme tel, mais parce que la claire conception de Jésus comme Sauveur leur manquait encore. Ce n'est que plus tard, surtout depuis la Pentecôte, que leur foi s'éleva jusqu'à saisir Jésus dans la plénitude de son rôle messianique et qu'il fut pour eux « le seul nom donné aux hommes par lequel il nous faille être sauvé. »

Or, que faut-il entendre par ce terme de Fils unique de Dieu attribué à Jésus et qui lui appartient si naturellement ? Il ne peut être question d'une troisième nature à ajouter aux deux autres. L'expression même d'*unique*, qui accompagne le nom de Fils, montre qu'il ne peut s'agir ici que d'une place ou d'un rôle particulier que Jésus occupe en sa qualité de Fils de Dieu. Et aussi, est-ce ce que

nous avons fait entendre alors que, parlant de Jésus comme Fils de Dieu, nous avons remarqué qu'il possédait ce titre et cette qualité de droit et de naissance, tandis que pour nous, nous ne les possédons que par la foi en lui et grâce à sa médiation. En ce sens-là, Jésus est donc bien Fils unique de Dieu. Mais qu'y a-t-il en lui de si particulier qu'il ait été élevé au rang de Médiateur ou de Sauveur et que, selon sa Parole, nul ne puisse aller au Père que par lui ?

Ce rang exceptionnel lui viendrait-il uniquement de ce qu'il a été sans péché, de telle sorte qu'un homme quelconque, qui aurait été comme Jésus absolument pur et saint, aurait été par cela même élevé au rang de Sauveur ? Nous ne le pensons pas et nous avons pour cela diverses raisons dans le détail desquelles nous ne pouvons pas entrer ici. Il suffira, pour ce qui concerne le présent travail, de dire que ce point de vue n'est pas celui de l'Ecriture, car jamais celle-ci ne fait de la seule pureté morale de Jésus le fondement de son rôle de Sauveur. Toujours, au contraire, elle fait reposer ce rôle sur des faits essentiels à sa vie. Ces faits, qui peuvent être ramenés à trois, sont uniques et distinguent la vie de Jésus de toute autre vie. Ce sont l'incarnation, la résurrection et l'ascension.

L'incarnation d'abord, car, en laissant de côté les mille incarnations de Bouddha, nous ne voyons que la création du premier homme qui puisse en être rapprochée, et encore suffit-il de mentionner ce dernier fait pour discerner immédiatement la distance qui le sépare de l'incarnation de Jésus. Quant à la résurrection et à l'ascension, elles ont été toutes deux précédées ou suivies d'autres faits analogues. Mais il est à remarquer que les personnes dont l'Ecriture nous parle comme ayant échappé à la mort, ont toutes été reprises par elles. La résurrection de Jésus seule a été définitive. Car « Christ ressuscité ne meurt plus, la mort n'a plus de pouvoir sur lui. » Pour l'ascension, elle se distingue de celle d'Enoc et d'Elie en ce qu'elle a été pour Jésus le moyen par lequel « Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné un nom au-dessus de tout autre nom. » Ces trois faits sont donc bien uniques et appartiennent à Jésus seul. Reprenons-les et cherchons à nous rendre compte de leur signification ainsi que de leur valeur religieuse. Nous parviendrons ainsi à comprendre en quoi a consisté la charge de médiateur chez Jésus et ce qui a fait de lui le Fils unique de Dieu.

L'enseignement scripturaire sur l'incarnation n'est pas aussi simple qu'il peut le sembler au premier abord, vu qu'il se complique de la question très difficile de la préexistence et des nombreux problèmes que cette question amène avec elle.

Au seul point de vue biblique, en effet, on peut se demander si Jacques, par exemple, l'auteur de l'épître de ce nom, a jamais donné à la préexistence une place quelconque dans son enseignement. On peut se demander encore si l'enseignement de Pierre sur ce sujet est d'accord avec celui de Paul ou de Jean, ou s'il n'y a pas entre eux des divergences importantes. Une autre question est celle de savoir pourquoi les paroles de Jésus sur la préexistence se trouvent toutes dans le quatrième évangile à l'exclusion des trois autres. Ne faut-il voir là qu'un fait accidentel ou bien devons-nous en conclure que dans les premiers temps de l'Eglise, la préexistence de Jésus n'a pas préoccupé les esprits, de telle sorte que ce ne serait que plus tard, au temps de la captivité de l'apôtre Paul (car les épîtres aux Colossiens et aux Philippiens sont de ce temps-là), puis postérieurement encore, lors de l'apparition de l'Evangile de Jean, que ce point aurait été définitivement fixé et serait devenu objet d'enseignement dans le sein de l'Eglise. S'il en est ainsi, comme nous le croyons, Jésus aurait été reconnu et adoré comme Fils de Dieu et comme Sauveur, pendant un temps relativement long, indépendamment de la question de la préexistence.

Pour arriver à une solution un peu complète de la question, bien d'autres problèmes encore devraient être résolus. Nous devrions nous demander, par exemple, ce qui en est de l'affirmation, très arbitraire en apparence, mais qui peut-être l'est moins en réalité, qui veut qu'au point de vue juif la notion de la préexistence se confonde avec celle de l'excellence ou de la supériorité. Il faudrait aussi nous demander quelle est la valeur religieuse ou l'utilité morale d'une existence personnelle, distincte de Dieu chez Jésus avant son incarnation et en quoi cette manière de voir l'emporte, au point de vue chrétien, sur celle qui ne voit dans l'incarnation que la Parole divine faite chair sans que cette Parole, organe éternel des révélations de Dieu, ait eu dans les temps antérieurs une existence distincte de Dieu lui-même, etc.

Dans les lignes qui suivent, nous ne chercherons pas à résoudre

les problèmes que nous venons d'indiquer. Sur plus d'un point, du reste, nous suspendons notre jugement et attendons que le jour vienne, ici-bas ou ailleurs, où ces questions auront trouvé leur solution.

La position que nous avons prise, dès le commencement de ce travail, nous permet de le faire librement. Pour nous, en effet, conformément aux données bibliques, la préexistence de Jésus n'est pas à la base de la foi chrétienne. Elle est au faîte. C'est une de ces cimes altières, aisément voilées de nuages, et dont la perception distincte n'est heureusement pas indispensable pour nous permettre de gravir les pentes moins abruptes et, humainement parlant, plus fécondes de la montagne de l'Eternel. Laissant donc hors du champ de nos investigations plusieurs points très importants, nous nous attacherons uniquement aux trois suivants : 1° Qu'en est-il de la coéternité du Fils avec le Père ? 2° Quelle a été la nature du dépouillement de Jésus-Christ ? 3° Quelle est la valeur de l'incarnation pour le rôle messianique de Jésus ?

I

Jésus-Christ, Fils de Dieu préexistant, est-il éternel comme Dieu lui-même ? Telle est la première question qui se pose à nous, bien qu'elle n'en soit pas une pour plusieurs, qui sont persuadés que l'éternité du Fils est un enseignement biblique.

Il nous semble cependant que si Jésus était éternel, l'Ecriture l'aurait dit sous une forme ou sous une autre. Or, nous avons beau chercher, nulle part nous ne parvenons à découvrir un pareil enseignement. Nous voyons que Jésus-Christ est « avant toutes choses. » Il nous est présenté comme antérieur à la création, car « au commencement *était* la Parole, » mais qu'il soit coéternel avec Dieu, jamais l'Ecriture ne le dit. Devrions-nous la compléter sur ce point et aller plus loin qu'elle par voie de raisonnement comme tant de chrétiens le font chaque jour ? Nous ne le pensons pas ; car, d'abord, comment raisonner sur des choses que nous ne connaissons pas ? Et que savons-nous des rapports qui existent entre le temps et l'éternité ? Ensuite l'Ecriture n'en reste pas là. D'une part, sans doute, elle passe sous silence l'éternité du Fils ; mais, d'autre part,

chaque fois qu'elle parle de la préexistence, elle met cette préexistence en rapport avec le monde sensible, sans jamais briser les liens qui l'unissent à la création. « Au commencement, dit Jean (et non : éternellement), était la Parole. » — « Glorifie-moi de la gloire que j'ai eue auprès de toi avant que le monde fût » (et non : de toute éternité). Ce point est particulièrement frappant dans les portions de l'Ecriture qui exaltent le plus la grandeur, la puissance ou la divinité de Jésus-Christ. Ainsi dans le prologue de Jean, l'épître aux Colossiens et le commencement de l'épître aux Hébreux. Qu'on relise ces différents passages et l'on verra si c'est par inadvertance ou sans une volonté expresse de leur part que les auteurs sacrés n'ont jamais prononcé le terme d'éternel en parlant de l'origine du Fils.

Du reste, si nous pouvions avoir quelque doute à cet égard, l'Ecriture se charge de les faire disparaître, vu qu'elle affirme positivement que Jésus a eu un commencement. Cela ressort déjà des noms de Fils et de Père donnés à Jésus et à Dieu. Puis l'épître aux Hébreux (I, 5, 6) l'exprime d'une manière suffisamment claire. Mais laissant ces déclarations, nous en venons au passage classique sur ce sujet, à savoir Colossiens I, 15 : « Il est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute création. »

Il faudrait plus d'espace que nous n'en avons ici pour donner à cette parole les développements qu'elle nécessite. Aussi, sans entrer dans aucune discussion, nous bornerons-nous à affirmer à son sujet les quatre points suivants : 1° Il n'est pas possible d'exclure de cette expression de « premier-né » toute idée de temps pour se retrancher exclusivement dans celle d'excellence. 2° Il n'est pas légitime de donner ici à l'expression que nous traduisons par « premier-né » le sens de « principe créateur. » 3° On n'est pas autorisé, au point de vue d'une saine interprétation de l'Ecriture, à opposer à une déclaration aussi positive de l'apôtre, une expression prophétique comme celle d'Esaïe IX, « père d'éternité, » ou telle autre analogue. 4° En laissant à ce passage son sens naturel et seul vrai de « premier-né, » on reste dans la ligne des enseignements bibliques qui, tout en attribuant au Fils une existence antérieure à celle des choses créées, ne le déclarent cependant jamais éternel.

Comme conclusion de ce qui précède, nous n'insisterons cependant

pas sur le fait que Jésus a eu un commencement, bien que cette affirmation nous paraisse légitime. Nous nous bornerons à dire qu'en enseignant, avec l'insistance qu'on sait, la coéternité du Fils avec le Père, l'Eglise chrétienne a manifestement dépassé le témoignage scripturaire.

II

Si Jésus n'est pas éternel, il a cependant une position supérieure à celle de la création, car, d'une part, il est antérieur à tout ce qui existe, Dieu seul excepté, et d'autre part, c'est par son moyen que toutes choses ont reçu l'existence.

Cette position aussi souverainement élevée qu'incompréhensible pour nous, Jésus l'a quittée pour revêtir dans ce monde une forme humaine semblable à la nôtre en toutes choses, à la seule réserve du péché. En quoi cet abaissement a-t-il consisté ? c'est la seconde question que nous avons à considérer ?

La seule indication directe que l'Ecriture nous donne sur ce sujet, se lit dans l'épître aux Philippiens (II, 5-8) : « Ayez les sentiments que Jésus-Christ a eus, lui qui, étant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie l'égalité avec Dieu, mais s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur et en se montrant sous l'apparence d'un homme ; il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort. » D'autres paroles encore affirment l'abaissement du Christ ou y font allusion, ainsi : « La Parole a été faite chair. » — « Glorifie-moi de la gloire que j'ai eue auprès de toi avant que le monde fût. » — « Vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ qui pour vous s'est fait pauvre de riche qu'il était, afin que par sa pauvreté vous fussiez enrichis, » etc. Mais ces paroles ne disent rien sur ce qui a constitué cet abaissement. Seul le passage des Philippiens nous permet de l'entrevoir dans une certaine mesure. Cherchons donc, si possible, à nous en rendre compte.

L'obligation où nous sommes de rester dans les limites restreintes d'un article de revue nous force, ici encore, à négliger plusieurs points importants. Nous considérerons donc comme admis que, dans ces lignes, l'apôtre fait allusion à un état de Jésus-Christ antérieur à son incarnation, état où il était « en forme de Dieu » et que,

cette forme divine qui lui donnait l'égalité avec Dieu, il l'a volontairement quittée pour prendre la forme de serviteur. Que faut-il donc entendre par ces expressions de « forme de Dieu » et de « forme de serviteur » que Jésus a successivement revêtues ? Pour le savoir, cherchons d'abord ce que signifient dans le langage scripturaire les mots de figure, de forme et de nature. Celui d'« essence, » ne se rencontrant jamais dans la Bible, nous le laissons de côté sans pour cela nous interdire de le jamais employer.

Quant au mot *nature*, il est rare dans le Nouveau Testament. On l'y rencontre cependant et toujours pour désigner le caractère fondamental de la chose ou de la personne. C'est ainsi qu'il est employé adverbialement par l'apôtre dans Romains XI, 24. « Si toi, dit-il, tu as été coupé de l'olivier naturellement sauvage et enté contrairement à ta nature sur l'olivier franc, » etc. Les mots « contre nature « ou « selon nature » ne désignent évidemment pas quelque chose d'extérieur, une simple manière d'être. Ils expriment le fond même de l'olivier, ce sans quoi l'olivier franc ne serait plus franc et l'olivier sauvage ne serait plus sauvage.

Ce sens du mot nature est plus clair encore dans Galates IV, 8, où il est appliqué aux faux dieux. « Autrefois, ne connaissant pas Dieu, vous serviez des dieux qui ne le sont pas de leur nature. » L'apôtre ne veut pas dire que les faux dieux n'en ont pas le nom ou l'apparence, etc., mais que, si on considère ce qui constitue l'essence de la divinité, les idoles ne sont pas des dieux.

Il n'en est pas autrement dans Ephésiens II, 3, où l'apôtre dit que « tous... nous étions par nature des enfants de colère » et dans 2 Pierre I, 4, où le même mot est appliqué à Dieu lui-même : « Etant par la foi participants de la nature divine. » La nature divine, dont nous participons par la foi, n'est pas quelque chose d'extérieur, qui nous donnerait une apparence analogue à celle de Dieu, car « ce que nous sommes n'est pas encore manifesté. » Il s'agit de quelque chose d'intérieur, qui consiste dans la vie même de Dieu, comme l'indique, du reste, un cantique déjà cité :

Je ne veux plus l'ombre qui passe, l'image qui pâlit,
Mais la substance de ta grâce, toi-même, ton Esprit.

« Si quelqu'un m'aime, dit Jésus,... mon Père l'aimera... et nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure chez lui. »

Bien distinct du mot nature et parfois en opposition avec lui, se trouve le mot *forme,* qui toujours désigne le côté extérieur des choses, ce qui est variable ou accessoire. Cela ressort avec évidence des passages dans lesquels ce mot est employé et de son rapprochement avec le mot *figure* qui est son proche parent, tellement qu'ils sont parfois employés l'un pour l'autre.

Ainsi, nous disons couramment que Jésus fut transfiguré devant ses disciples, alors que le grec dit transformé (proprement métamorphosé), car dans la transfiguration le côté extérieur de la personne de Jésus fut seul changé. Lui-même, son être moral, ne le fut pas. Le grec montre cependant que ce changement fut plus qu'un simple changement d'apparence, ce fut un changement de forme et non de figure seulement. Satan, en revanche, se déguise ou se transfigure en ange de lumière (2 Cor. XI, 14)[1], car chez lui il n'y a absolument que l'apparence qui est modifiée.

Ces deux expressions de figure et de forme se retrouvent l'une à côté de l'autre, et chacune dans son sens propre, dans Romains XII, 2 : « Ne vous conformez pas (littéralement ne vous transfigurez pas), au présent siècle mauvais, mais soyez transformés par le renouvellement de l'Esprit. » Pierre, par exemple, entraîné par les Juifs à judaïser, se conformait au monde et en prenait la figure, tout chrétien qu'il était, mais le croyant qui marche par la foi est transformé de gloire en gloire à l'image du Seigneur. (2 Cor. III, 18.)

En résumé, le mot nature indique toujours l'essence même de la personne ou de la chose, ce sans quoi elle ne serait plus ce qu'elle est. La forme, au contraire, désigne le côté accessoire ou secondaire, qui peut se modifier sans que la nature de la personne ou de la chose le soit. La figure enfin désigne la pure apparence, indépendamment de toute qualité intérieure. Pour nous servir d'un exemple, nous dirons que, dans ses diverses métamorphoses, la chenille qui devient papillon ne change pas de nature, car il est dans la nature de cet insecte de passer par ces diverses transformations. Elle ne change pas non plus de figure seulement, car le changement qui s'opère en elle ne tient pas à la seule apparence. C'est un changement de forme. Prenons un exemple qui nous touche de plus près. Grâce à notre nature humaine, nous sommes des hommes et nous le resterons éternellement, malgré tous les changements qui peu-

vent survenir en nous. Notre forme, en revanche, est appelée à se modifier ; ainsi lorsque d'enfant nous devenons homme, ou d'une manière plus frappante par la mort ou par la résurrection. Quant à notre figure, elle est le côté purement extérieur et accidentel de notre personne, ce qui nous distingue les uns des autres.

Si maintenant nous en revenons à notre passage, nous dirons que le changement qui s'est produit en Jésus par l'incarnation, n'est ni un changement de figure, ni un changement de nature, mais bien, comme le dit le texte, un changement de forme. En effet, pour qu'il y eût un simple changement de figure, il aurait fallu que la venue de Jésus dans ce monde constituât une simple apparition, analogue, par exemple, aux théophanies de l'Ancien Testament. Or, ce point de vue, contraire à l'histoire évangélique, est formellement combattu par l'apôtre Jean, qui met au nombre des antéchrists ceux qui ne confessent pas Jésus-Christ venu en chair. (Jean IV, 2, 3.)

L'incarnation de Jésus n'a pas été non plus un changement de nature ; car, pour qu'il en fût ainsi, Jésus aurait dû être modifié jusque dans les dernières profondeurs de son être. Il y aurait eu changement de nature, en effet, quand Dieu, selon la parole de Jean-Baptiste, aurait fait de pierres des enfants à Abraham, ou encore quand, dans le désert, Jésus aurait changé une pierre en pain. Un tel changement ne s'est pas opéré en Jésus. Il a été substantiellement le même dans le ciel et sur la terre. Il a le même amour, la même volonté de sauver ce qui était perdu, la même obéissance envers Dieu, la même sainteté. C'est sa forme seulement qui est changée, son mode d'existence. Il était dans la gloire, comme il le rappelle dans la prière sacerdotale, et c'est cette gloire divine qu'il a quittée pour devenir homme.

Dans le passage des Philippiens, l'apôtre dit que Christ « étant en forme de Dieu, n'a pas regardé comme une proie l'égalité avec Dieu, mais qu'il s'est anéanti.... » En un sens, on peut dire encore que, pendant sa vie terrestre, Jésus a été égal à Dieu, car lui-même dit : « Qui m'a vu a vu le Père ; » mais, d'autre part, il y a une différence immense entre sa manière d'exister comme homme et celle qu'il avait « en forme de Dieu. » Dieu, en effet, n'est pas sujet à la fatigue, à la faim, à la soif, etc., comme Jésus l'a été. Il n'est pas soumis aux lois du développement, comme Jésus qui a crû en

sagesse, en stature et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Dieu n'a pas à apprendre, comme Jésus qui a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes. Il ne marche pas par la foi, comme Jésus qui a dû marcher par la foi, etc. Toutes ces divergences ne portent pas atteinte à la nature divine puisque, comme nous l'avons vu, dans ce monde encore, Jésus a eu une nature divine, mais elles constituent une différence de forme. Dans un cas, la forme est glorieuse, dans l'autre elle est humble. Dans un cas elle est esprit dans l'autre elle participe de la chair et du sang. Dans le premier cas elle est divine, dans le second elle est humaine.

Or, que cette différence de forme entre Jésus et Dieu soit bien la même qui a existé entre Jésus avant et Jésus après son incarnation, nous le voyons dans ce qui se passe à l'Ascension, où Jésus reçoit la gloire dont il avait joui avant que le monde fût. Et que reçoit-il ? Une nature nouvelle, différente de celle qu'il avait ici-bas ? Nullement ! Jésus est le même hier, aujourd'hui, éternellement ! Sa forme seule est changée. Au lieu d'une forme de serviteur, il en a une glorieuse et divine, car, comme Dieu lui-même, il participe de la toute-puissance, de la toute-science, de la toute-présence, etc. A cet égard donc, Jésus peut dire ce qu'il avait dit déjà dans ce monde : « Moi et le Père nous sommes un ! » Précédemment, il l'avait dit de sa nature, identique à celle de Dieu ; aujourd'hui, il peut le dire de sa nature et de sa forme, qui toutes deux sont divines.

En parlant comme nous l'avons fait, avons-nous expliqué comment un être aussi souverainement élevé que Jésus a pu s'anéantir et des hauteurs des cieux a pu descendre jusque dans les lieux profonds de la terre (Ps. CXXXIX, 15), pour recommencer de là une existence semblable à la nôtre ? Nullement. Nous ne l'avons pas même tenté. Quelqu'un comprend-il comment une semence, sous une apparence sèche et nue, peut renfermer tout un brillant développement de feuilles, de fleurs et de fruits ? Comprenons-nous comment certaines particularités de figure, de geste ou de voix, etc., comment la vie elle-même peuvent se communiquer de génération en génération et permettre à un étranger de reconnaître le père dans le fils et le fils dans le père ? Pourquoi nous étonner dès lors si nous ne comprenons pas comment a pu s'accomplir l'abaissement ineffable du Christ Jésus ? Ne sont-ce pas là des

choses dans lesquelles les anges eux-mêmes, plongeant leurs regards, ne peuvent qu'adorer? Mais si nous ne pouvons expliquer ce mystère, il faut reconnaître cependant qu'il ne renferme pas une contradiction interne, comme si la préexistence était incompatible avec l'humanité de Jésus. Du moins, cette soi-disant contradiction, nous ne parvenons pas à la découvrir. Nous ne voyons pas pourquoi quelqu'un qui arriverait après un temps plus ou moins prolongé à la conviction d'avoir vécu dans une existence antérieure, où il aurait connu tous les mystères du monde spirituel, ne pourrait pas être un homme dans toute l'étendue du terme? Il suffit pour cela qu'il ne se souvienne de rien de cette vie antérieure, sinon qu'elle a eu lieu. Si l'on se représente le dépouillement de Christ comme imparfait et que dans sa vie terrestre on lui laisse quelque lambeau de sa vie précédente, sans doute qu'alors la réalité de son humanité est compromise. C'est ce que fait aujourdh'ui encore, dans une grande mesure, l'Eglise chrétienne. Mais qu'on prenne au sérieux l'abaissement du Christ, qu'on le regarde comme réel et allant au fond des choses, alors l'idée même d'une contradiction disparaît pour ne plus revenir.

Nous résumons donc ce paragraphe en disant :

1° Qu'en venant dans ce monde, Jésus a quitté la forme de Dieu mais qu'il a gardé la nature divine.

2° Que par la forme de Dieu, il faut entendre les attributs communément appelés métaphysiques (toute-puissance, toute-science, etc.), que Jésus possédait autrefois et qu'il possède de nouveau aujourd'hui, mais dont il s'est dépouillé pour devenir homme.

3° Que, quelque incompréhensible que soit à notre esprit l'abaissement du Christ, cet abaissement ne constitue point une contradiction avec la parfaite humanité de Jésus.

J. Reymond.

(A suivre.)

LE PROBLÈME DE L'IMMORTALITÉ [1]

La plupart des hommes qui tiennent la plume ont vu de notre temps leurs forces sollicitées en trop de sens divers pour avoir pu produire une œuvre où ils se soient donnés eux-mêmes tout entiers. On peut compter trop aisément, mais on peut féliciter aussi ceux qui ont eu la meilleure fortune d'attacher leur nom et leur vie à l'étude d'un problème qu'ils ont examiné sous toutes ses faces, et dont ils auront au moins avancé la solution. C'est ce qu'a fait M. Petavel dans le bel ouvrage dont le titre est aussi le titre de cet article. La matière qu'il traite a déjà fait l'objet de plusieurs publications en notre langue, mais sans méconnaître le mérite d'aucun de ces ouvrages, on peut dire que nul n'a embrassé le sujet avec autant d'ampleur, d'érudition, de patientes recherches de détail, et avec des vues synthétiques aussi complètes. Peut-être même la somme immense de travail que cette œuvre représente ne se révèle-t-elle qu'au lecteur attentif et intelligent. On s'en doute moins à un premier et rapide examen, tant l'exposition offre ce caractère de simplicité limpide qu'on ne trouve guère que dans les ouvrages fort travaillés, et dont l'absence a fait dire ce mot juste et cruel : « Certains livres coûtent au lecteur toute la peine que l'auteur ne s'est pas donnée. »

Notre but, dans le peu de pages que nous pouvons consacrer à ces deux volumes, ne peut pas être de soumettre l'ouvrage de M. Petavel à une critique de détail, qui ne saurait trouver sa place que dans une revue théologique spéciale. Nous voudrions présenter à propos de son livre quelques observations d'une portée

[1] *Le Problème de l'immortalité*, par E. Petavel-Olliff, ancien pasteur, Dr en théologie. Etude précédée d'une lettre de M. Charles Secretan. 2 vol. — Paris et Lausanne, 1891 et 1892.

tout à fait générale, mais avant tout il nous paraît indispensable d'en donner une analyse sommaire qui en fasse quelque peu ressortir les grandes lignes et en caractérise l'esprit.

Le problème de l'immortalité est à la fois le plus pratique, le plus grave et le plus universel des problèmes. Il touche à tous les autres, l'auteur le démontre avec autant de force de dialectique que d'éloquence, et il préoccupe tous les esprits par les motifs les plus élevés et l'intérêt le plus immédiat. Un exposé très complet et très actuel de « l'état de la question, » qui ouvre le volume, atteste que notre génération, bien loin de s'en détourner comme on l'a dit quelquefois, s'y attache, au contraire, passionnément. Arrivera-t-on à le résoudre par le concours de la science indépendante ? Est-ce que, par exemple, les preuves philosophiques, la preuve platonicienne de l'immortalité de l'âme, peuvent être tenues pour concluantes ? L'auteur, à la suite de beaucoup d'autres bons esprits, se voit obligé de répondre négativement et de solliciter, pour éclairer ces obscurités, les lumières de la révélation divine, et d'abord celles de l'Ancien Testament.

Ici un fait nous frappe. L'idée d'une vie impérissable n'est sans doute pas étrangère à l'esprit de la révélation israélite, mais loin de revêtir la forme du dogme philosophique de l'immortalité de l'âme, elle ne se sépare pas de la croyance à la résurrection du corps. De là, sur ce point, le silence qui autrement serait énigmatique, des plus anciens documents de la révélation. D'ailleurs, l'esprit sémitique, spécialement l'esprit israélite, à la fois profondément religieux et profondément rebelle au panthéisme, se refuse à concevoir une immortalité nécessaire, inaliénable, chez la créature. L'immortalité native, chez l'homme, lui paraît un empiètement sur les droits de Dieu, presque une impiété. Dieu seul est grand, Dieu seul possède l'immortalité, et si celle-ci doit être un jour la part de l'homme, ce ne pourra être que par l'effet d'un don qui est une grâce. Celui qui est exclu de la vie éternelle, demeure ou redevient la proie de la mort, entendue dans le sens d'une destruction complète, attendu que la grammaire et la logique semblent demander qu'on donne à ce terme de mort le même sens quand il s'agit de l'âme que quand nous parlons du corps.

En possession de cette définition, empruntée d'abord à l'Ancien

Testament, puis au Nouveau, l'auteur est maintenant en mesure d'aborder le chapitre, nécessairement le plus important de son livre, celui qui est consacré à Jésus-Christ, envisagé comme la source unique de l'immortalité.

Deux présuppositions dominent cet exposé. En premier lieu, nous venons de le voir, Dieu seul possède l'immortalité. En second lieu, l'homme, non seulement ne la possède pas par nature, mais de plus, il est assujetti au péché qui est une puissance essentiellement dissolvante. Sans doute, le péché ne tue pas immédiatement, c'est un poison qui corrompt d'abord, et qui détruit ensuite les sources de la vie. Le pécheur est condamné à mourir, après une agonie qui pourra se prolonger longtemps dans l'existence qui suivra celle-ci, mais il est infailliblement condamné, si la vie ne lui est infusée par l'intermédiaire d'un être qui, lui, possède l'immortalité de Dieu. Cet être, c'est Jésus-Christ.

Ici nous sommes au centre du sujet. La valeur *ontologique* de la personne de Jésus-Christ, seul dispensateur de la vie, est mise en pleine lumière, d'accord avec son propre témoignage et avec l'enseignement constant des apôtres. La vie qu'il dispense n'est pas seulement la félicité ou la santé de l'âme, mais la *vie* dans le sens plein et concret de ce mot. A cet égard, le livre de M. Petavel aura apporté un élément précieux dans le débat christologique qui a un moment agité nos Eglises de la Suisse romande et contribué à mettre en lumière l'importance souveraine de la divinité essentielle de Jésus-Christ.

Le premier volume se termine par un chapitre consacré aux sacrements, considérés comme des symboles de l'immortalité. Le baptême est celui d'une nouvelle naissance, d'une mort suivie d'une entrée dans une vie nouvelle, d'un salut qui s'opère à travers la mort dont l'eau est la figure. La sainte cène, à son tour, représente l'aliment permanent qui continue à être nécessaire au croyant une fois parvenu à cette existence nouvelle. Elle lui rappelle qu'il est un être contingent, soumis à l'obligation d'entretenir sa vie et qui ne saurait l'entretenir que par une communion constante avec celle de Dieu.

Après nous avoir donné son système dans le premier volume, M. Petavel entreprend, dans le second, de le défendre. Il s'agit, en

premier lieu, de justifier ses définitions, surtout celle, si capitale, des mots de vie et de mort. Son argumentation reposant sur le principe que le terme de mort implique la destruction de toute existence et de tout sentiment, on a été immédiatement conduit à lui objecter que l'Ecriture emploie souvent le terme de mort en parlant d'êtres vivants et agissants. (Luc XV, 32 ; Eph. II, 1, etc.) Il répond en recherchant l'emploi biblique et en analysant l'usage grammatical et populaire du terme de mort et en faisant voir que si la signification de ce mot n'implique pas partout la brusque suppression de la vie, on retrouve partout soit l'idée d'une destruction future et certaine, soit celle d'une diminution de l'activité vitale, qui aboutit, à plus ou moins longue échéance, à une destruction complète. Dans le langage populaire, « un homme mort » peut être un homme encore vivant, mais dont la perte est inévitable. Nous trouvons ici une des thèses favorites du conditionnalisme, qui veut que le péché entraîne toujours une diminution, une déperdition de la vie. La notion de la *peine,* que M. Petavel développe à ce sujet, e conduit au même résultat. Une peine, une punition est essentiellement la privation d'une faculté ; la peine suprême sera la privation de toute faculté.

Le chapitre qui suit, consacré à l'immortalité conditionnelle dans les écrits des plus anciens pères de l'Eglise, n'est pas, comme on pourrait le croire à première vue, un hors-d'œuvre. C'est, au contraire, le complément presque indispensable de ce qui a précédé, puisque, après avoir montré la conformité de son point de vue avec les enseignements de l'Ecriture et la tradition primitive, l'auteur, pour être tout à fait complet, doit expliquer comment la doctrine qui a été en fait très longtemps la doctrine officielle, s'est introduite dans l'Eglise. Il voit la cause de cette transformation dans l'influence du platonisme, c'est-à-dire dans la réaction d'un certain idéalisme d'origine païenne, contre le réalisme biblique primitif. Ce chapitre, qu'il ne serait pas facile de résumer ici, forme une belle étude d'histoire des dogmes. Après avoir complété de la sorte l'exposé du conditionnalisme, M. Petavel fait front contre la doctrine du salut universel qui occupe, à l'heure présente, une grande partie du terrain perdu par l'ancien dogme des peines éternelles. L'opi-

nion du relèvement final ou du salut universel est soumis à une critique sévère.

Enfin, après avoir repris les principaux arguments invoqués contre le conditionnalisme, l'auteur conclut en montrant comment ce dernier satisfait aux différents *desiderata* de la théologie, comment il fait droit à la vraie théodicée et à la doctrine de la prédestination, comment l'anthropologie trouve son compte dans un système qui remet l'homme à sa vraie place, comment l'eschatologie est enfin rattachée par un lien naturel et organique à la science de Dieu et du monde, et comment surtout la pensée de la Rédemption y apparaît dans toute sa signification et toute son ampleur.

Cette courte analyse n'a d'autre but que de permettre à ceux qui n'ont pas encore lu le livre de M. Petavel d'apprécier l'esprit dans lequel il est conçu. On voit que l'auteur appartient à l'école qui n'entend pas bannir de la théologie l'élément métaphysique et mystique, et qui se refuse à réduire la théologie à une sorte d'idéalisme pour lequel les réalités futures n'ont qu'une importance après tout secondaire. Il n'est pas non plus de ceux qui ne veulent étudier les problèmes religieux que dans le miroir réflecteur de l'esprit humain. Si bon spiritualiste qu'il soit, il admet que la clef du grand mystère de nos destinées futures ne se trouve pas uniquement dans les aspirations de notre conscience chrétienne, mais d'une part dans les enseignements de la révélation chrétienne, et de l'autre dans la connaissance profonde des lois du monde physique et moral. C'est dans cette synthèse puissante qu'il voit, avec raison suivant nous, l'avenir de la théologie et de nos Eglises. En le lisant, on pense à ces paroles, toujours actuelles, de Rothe :

« Le réalisme appartient à l'essence la plus intime du christianisme. Il porte un monde de merveilles bien autrement riche que l'idéalisme que nous avons sucé avec le lait et qui nous tourmente de la crainte de nous représenter les choses divines comme trop réelles et de prendre les paroles divines trop à la lettre. Loin de se laisser troubler dans ses espérances eschatologiques par les sourires des prétendus sages, le disciple se refuse à comprendre comment l'intelligence de la création serait possible sans une vue claire

de la consommation du monde, qui seule nous révèle le but et le sens de celui-ci.... Si la Bible ne doit pas rester pour nous un livre à demi fermé, il faut l'aborder avec d'autres notions que celles de nos écoles, il faut que nos idées prennent un caractère plus réaliste et plus *massif*[1]. »

C'est bien dans ce sens que M. Petavel a travaillé, et l'accord où nous nous trouvons avec lui sur ce point est à nos yeux la chose essentielle. Pour quiconque prend la révélation dans toute son ampleur, la solution des problèmes du monde à venir n'est pas dans l'enseignement évangélique un simple accessoire, elle en est le couronnement. Certes il y a dans l'Evangile des éléments plus essentiels et plus directement pratiques, nous en convenons sans peine, mais il est certain que dès que le croyant se met à réfléchir sur la substance de sa foi et sur le grand fait du salut, il se porte d'instinct vers ces mystérieuses questions, et tout système de théologie qui se retranche dans une ignorance systématique sur les perspectives de la vie future se décerne à lui-même un certificat d'insuffisance. Notre vie, notre activité en ce monde ne sauraient se détacher d'une vue claire des destinées à venir de notre univers et de notre race, et, quoi qu'on en dise, l'Ecriture est remplie à cet égard d'indications que nous ne saurions nous dispenser de coordonner pour essayer au moins de les comprendre. On peut même dire que le conditionnalisme n'est qu'une des faces du « problème de l'immortalité; » il se préoccupe avant tout du sort futur des méchants. Réduit à ces proportions, c'est-à-dire à une simple protestation contre le dogme ecclésiastique, il aurait sa place dans la pensée chrétienne, mais ne saurait prétendre à en occuper une bien considérable.

Mais nous l'avons vu, ce n'est pas à cela que M. Petavel s'est borné, et le grand mérite autant que l'originalité de son livre, c'est d'avoir rattaché ses vues sur le sort des méchants, d'une part à la notion de Dieu et à celle de la vie dont Christ est la source, et de l'autre aux grandes lois de la nature et du monde moral. Je ne sais s'il est encore des lecteurs ignorants ou distraits qui réduisent sa thèse à la simple affirmation que les impies seront anéantis. Il enseigne, au contraire, avec une grande énergie, leur châtiment futur

[1] Rothe. Préface de l'ouvrage d'Auberlen : *Die Theosophie Œtinger's nach ihren Grundzügen*, p. 8 et 14.

dans l'autre vie. On lui a reproché, comme une inconséquence, d'enseigner que leur anéantissement n'est pas immédiat. On lui a objecté les passages de l'Ecriture qui annoncent clairement la résurrection des réprouvés. Il répond que les effets d'un principe mortel ne sont pas toujours immédiats, et il se sert ingénieusement de l'analogie de la plante bisannuelle, qui retrouve au printemps une nouvelle vie, pour sécher en hiver définitivement. Dans le châtiment des injustes, si terrible soit-il, il voit en définitive un acte de la souveraine miséricorde qui refuse au mal le pouvoir de se perpétuer sans fin, et il nous fait voir ainsi la charité divine pénétrer jusque dans l'enfer sans dommage pour les droits de la justice.

Il est équitable de rappeler d'autre part que la doctrine dite universaliste ou du rétablissement final, qu'ont représentée entre autres Origène, Œtinger, Bengel, Oberlin, et que recommandait encore tout récemment M. Steinheil, n'enseigne nullement le retour en grâce immédiat des méchants. Elle fait au contraire, elle aussi, une très grande place au châtiment à venir et au jugement dernier, qui terminera l'économie présente. Elle reporte ses lointaines espérances dans les sphères de l'Eon futur. Les deux doctrines enseignent l'une comme l'autre l'extrême gravité du châtiment *éternel*. Elles répètent l'une et l'autre, avec l'Ecriture, que c'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant. On entrevoit le point où elles se touchent et sur lequel aussi elles diffèrent. Y aura-t-il finalement, au terme de l'éducation divine poursuivie dans ce siècle et dans le siècle à venir, un résidu d'êtres intelligents, hommes et démons, qui seront anéantis ? En d'autres termes, y aura-t-il des êtres qui triompheront de la grâce divine pour se perdre absolument, ou bien la grâce triomphera-t-elle, dans le cours des siècles et à travers d'insondables souffrances, de la dernière résistance du dernier des pécheurs ? Il est hors de doute que le point de vue soutenu par M. Petavel se légitime mieux pour qui prend tout à fait au sérieux la liberté humaine. L'autre point de vue paraît se recommander davantage, si l'on considère seulement la toute-puissance divine et l'absolue souveraineté de la grâce.

Dans tous les cas, le livre de M. Petavel aura rappelé à tous les esprits religieux et réfléchis qu'on n'a le droit de demeurer en suspens sur ces points qu'à condition de creuser toujours plus con-

sciencieusement ces grands problèmes en s'éclairant des lumières de la révélation, qui illuminent à leur tour la psychologie, l'histoire et les lois du monde moral. Peut-être y arrivera-t-on d'autant mieux qu'on élargira davantage cette étude, en ramenant toute l'eschatologie à une vaste synthèse, à une vue générale des destinées de ce monde, en s'inspirant, suivant l'idée de Rothe rappelée plus haut, de l'origine et du but de l'univers. Notre conception du sort des méchants dépend en une certaine mesure de celle que nous nous ferons du sort des bons. C'est ainsi que la parabole du riche et de Lazare, qui, il est vrai, semble ne pas nous transporter au delà de l'économie présente et du jugement dernier, ne sépare pas entièrement la destinée de Lazare de celle du riche. Tout nous ramène, dans l'étude des problèmes de l'âme, à celle trop négligée encore et presque discréditée de l'eschatologie. Longtemps celle-ci a été réduite à l'interprétation, trop souvent arbitraire, de la prophétie, considérée dans son rapport avec les événements de l'histoire et du règne de Dieu ici-bas. Il est temps de l'associer à notre connaissance de la nature et du monde spirituel en général, en utilisant toutes les lumières de la Bible et de l'histoire. Après avoir si honorablement contribué à remettre en honneur de telles études, M. Petavel serait mieux placé que personne pour donner un jour cette suite à son livre.

H. NARBEL.

JÉSUS, MYSTÈRE DE JOSEPH FABRE [1]

On a rappelé ici même en quelques lignes [2] l'origine des Mystères du moyen âge et signalé leur renaissance en cette fin de siècle, qui réunit tous les contrastes, en littérature, comme ailleurs : avec une sensualité effrénée, le plus raffiné mysticisme. On a dit alors les espérances de renouveau religieux que cette résurrection littéraire permettait de caresser. Elles sont bien compromises. Ce mouvement des âmes vers les hauteurs a été troublé par des compromissions fâcheuses. Des mains impures ont soutenu l'arche sainte. Des hommes ont écrit de chastes poèmes, dont le passé ne les avait pas préparés à ces purs labeurs, et dont le présent ressemble trop au passé; par où l'on a connu qu'ils avaient écrit des choses pures par une sorte de gageure, avec leur imagination, non avec leur foi ni leur cœur. Il est devenu évident que les idées et le langage religieux étaient employés à assaisonner des mets répugnants et à leur donner un nouveau goût ; que la prétendue adoration et ferveur pieuse n'étaient qu'une profanation et une spéculation. Ce n'est pas par la littérature que la foi renaîtra dans les âmes ; mais celles-ci, devenues croyantes, produiront une littérature qui exprimera et confirmera leur foi.

Si le néo-mysticisme est en train de s'évaporer en une fumée plus ou moins chargée de parcelles sales, noirâtres [3] il n'en faut pas moins saluer avec reconnaissance celles des œuvres écloses à sa faveur, qui, procèdant, d'une inspiration plus haute, sont œuvres de foi et d'art en même temps. Tel le *Mystère de Jésus*, par M. Joseph Fabre.

[1] En cinq actes, avec prologue et épilogue. Paris, 1892. — [2] *Chrét. évang.* fév. 1891.
[3] Un des coryphées de l'école, M. Maurice Bouchor, a donné en 1891 la *Légende de sainte Cécile* où, dans la préface, il s'exprime comme suit : « J'imagine que la fantaisie lubrique de Gaymas ne scandalisera point, non plus que la bestiale fureur du roi.... En écrivant *Noël*, je faisais presque (!) un acte de piété.... La *Légende de sainte Cécile* est un drame comme tous les autres ; pourquoi me serais-je privé d'une liberté nécessaire à mon œuvre ? » Ce n'est pas la foi qui est la suprême préoccupation du néo-mysticisme ; c'est l'art, ou ce qu'il entend par là.

M. Joseph Fabre est un croyant. Il a une vertu qui se perd en notre époque désabusée, le respect des choses saintes. Il a l'âme naturellement dévote ; c'est le pieux servant d'une sainte, égaré dans notre société frondeuse et tripoteuse. Cette sainte, c'est Jeanne d'Arc, à qui il a voué un culte. Ne publiait-il pas dans le *Temps* de cette année son Mois de Jeanne, des éphémérides consacrées à la pure héroïne de Domrémy, lesquelles se terminaient chaque fois, s'il m'en souvient bien, par une invocation ou une élévation à Jeanne. Lisez la dédicace de son *Jésus* : « A la mémoire de ma mère, chrétienne admirable qui a inspiré ce livre. »

L'homme s'est fait enfant pour écrire ce livre — Et de ses doutes s'y délivre
Dans les visions du berceau. — Va, fleur d'amour éclose au sillon des souffrances,
Embaume du parfum des saintes espérances — Ma sainte mère en son tombeau.

L'enfantine candeur, l'humilité, l'attendrissement dans l'affection et la reconnaissance, l'indiscrétion du regard plongeant dans l'au delà, la puissance du souvenir, la fleur de la poésie et son parfum, ajoutez-y ce que décèle ce Mystère, la facilité à admettre les belles légendes sans en trop discuter les titres : vous avez là ce qui compose l'âme moyen-âgeuse d'un de ces religieux ou mieux encore d'une de ces religieuses frappées par le divin amour et s'en nourrissant dans leur cellule devenue pour elles le ciel. Joseph Fabre en a conservé tout ce qu'un homme, en ce dix-neuvième siècle, en pouvait conserver.

Le respect de Joseph Fabre est chez lui une vertu morale, plus que littéraire ou critique. Chez combien d'autres, qui en valent d'autant moins, il est ceci plutôt que cela ! Ils sont exacts, mais froids, ou dédaigneux, ou méprisants. Il est enthousiaste, mais inexact. On n'a pas eu de peine à relever ses inexactitudes historiques. L'identification de Marie de Magdala avec la pécheresse, dont parle saint Luc, et Marie, sœur de Marthe et de Lazare, dont parle saint Jean ; l'entretien avec la Samaritaine après la transfiguration ; la transposition à ce moment du sermon sur la montagne ; des omissions regrettables, comme celle de la parabole de l'enfant prodigue ; la suppression de la résurrection, de l'ascension du Sauveur, qui entre dans la gloire à l'instant où il vient d'expirer, tout cela, et d'autres choses encore, a été relevé.

Etait-ce pure ou impure envie de critiquer ou de montrer sa propre science ? Plaisir coupable et facile de blâmer ? Non, c'était respect aussi, respect de la vérité évangélique, non seulement dans son essence, mais aussi dans les faits qui la constituent.

S'il s'était agi de toute autre histoire, nous protestants, nous n'aurions pas protesté : nous sommes capables de comprendre les droits de l'art et d'accorder la liberté de ses envolées au poète dramatique. Mais il s'agit de l'histoire de notre Sauveur, écrite à la fois dans le ciel et sur la terre ; nous trouvons énorme qu'on y touche ou dérange quoi que ce soit au nom de la poésie, en vertu d'une fiction. Nous n'y voulons pas d'inventions humaines. Qu'on nous la présente toujours plus pure d'alliage, plus vraie, en en éliminant ce qui ne lui appartient pas et, par conséquent, la gâte et la dépare, nous y consentons, et même ce n'est pas sans peine. Mais les arrangements de M. Fabre ont beau être évangéliques et respectueux, cadrer avec l'histoire sans pareille du Sauveur du monde, c'est pour nous trop d'audace, peut-être même du sans-gêne, et, sans être choqués, nous ne sommes toutefois pas contents.

Le prologue, qui roule sur la nativité, renferme de jolis vers doux et naïfs, comme les vieux airs sur lesquels ils doivent être chantés tout entiers.

L'enfantelet vermeil — Sort de son doux sommeil :
Meublons de paille fraîche — Sa crèche :
Puis offrons-lui ces fleurs — Avec nos cœurs.

Ce parfum archaïque nous apporte au travers du moyen âge des effluves de très anciennes légendes, qui ont essayé de suppléer le silence des récits bibliques sur l'enfance de Jésus. Il est naturel à l'imagination pieuse de dessiner là où les évangélistes se sont contentés d'esquisser ; on lui passe cette fantaisie : la distance est si grande entre l'esquisse et le dessin, que nul ne s'y trompe et ne confondra l'une avec l'autre.

L'acte premier raconte la mission de Jésus. Le Baptiste l'annonce. Ses discours, comme ceux de Jésus, sont en vers octosyllabiques. Cette forme convient à la simplicité des personnages et surtout du texte évangélique ; elle aurait gagné à être parfois variée et remplacée par une autre plus ample, s'élargissant et s'élevant avec

les circonstances ou le sujet traités. Telle qu'elle, elle rend avec une précision lapidaire les phrases nettes des documents sacrés où, on le remarquera, elle introduit quelques modernités.

Sire, il ne vous appartient point — D'être uni par chaîne adultère
A la femme de votre frère ;
. . . .
Le mal centuple son effet — Lorsque c'est un roi qui le fait.

La vocation des apôtres est racontée dans des vers qui rappellent ceux bien connus de Victor Hugo, dont le motif et l'allure sont les mêmes, avec plus de grandeur et de sonorité toutefois :

Venez, je vous consolerai — Vous qui souffrez amères peines ;
Venez, je vous délivrerai — Vous qui gémissez sous les chaînes :
Venez, car mon bercail est beau, — Doux mon joug, léger mon fardeau.

Cet acte, qui comprend encore le sermon sur la montagne, se termine par l'entretien avec la Samaritaine, placé, comme nous l'avons dit, après la transfiguration.

L'acte deux met en présence Magdelaine et Jésus. L'auteur l'a traité avec amour, et, séduit par l'élément romanesque discrètement introduit dans le caractère de la pécheresse, c'est là qu'il a donné la plus libre carrière à son imagination.

A-t-il, comme le lui ont reproché quelques critiques, sacrifié au goût du jour par des peintures sensualistes, éveillé des idées troublantes pour avoir dépeint une sorte « d'aventure de Marie-Madeleine rachetée par l'amour, » profané « un mystère, celui de l'amitié qui unit Jésus et Marie-Madeleine ? » Nous serions tentés de croire que ce sont les critiques qui ont sacrifié au goût du jour, en voulant à toute force introduire les idées du jour, et *Marion Delorme* et *la Dame aux camélias*, là où M. Joseph Fabre n'a guère dépassé la réserve que lui commandait la sobriété de l'histoire évangélique. Il s'est un peu attardé, sans doute, à dire les soulèvements de cœur de la pécheresse ; au moment où elle voit passer Jésus, il lui prête ces mots :

Est-il jeune ? Est-il beau ?

les seuls peut-être qui détonnent et nous froissent, non parce qu'ils effleureraient le Sauveur comme un soupçon, mais plutôt comme une injure. Cependant n'oublions pas qui les prononce et que ce

sont les derniers bouillonnements d'un torrent de boue qui va se clarifier et couler désormais limpide en reflétant le ciel.

L'acte trois, le triomphe, met Jésus en présence des pharisiens, qu'il confond. Leurs attaques et ses réponses se croisent avec un cliquetis d'épées aux éclairs rapides. Puis vient la femme adultère.

Qui n'a nul reproche à se faire — Qu'il jette la première pierre.

Ensuite, la mort de Lazare et sa résurrection, le jour des Rameaux, l'expulsion des vendeurs du temple.

Les strophes sur Jérusalem, accompagnées par un violon en sourdine, produiraient sans doute un effet poignant.

Le quatrième acte nous conduit à la chambre haute, puis au jardin des olives. La poésie de M. Fabre s'y élève à une grande puissance de compréhension de l'Evangile et n'est pas trop au-dessous de la tragédie dont elle a à rendre la sublimité et l'indicible amertume. Jésus parle ainsi à ses disciples :

C'est vraiment vivre que mourir ! — Tout souffrir, c'est tout conquérir !
Le sang fait la moisson féconde ! — Par la croix vous vaincrez le monde !....
Que Dieu, par son Verbe éternel, — Donne une vision du ciel
Aux plus petits en leur chaumière ! — Qu'il n'existe sous la lumière
Rayonnant du Consolateur, — Qu'un seul troupeau, qu'un seul pasteur !

Les tortures de l'âme de la sainte victime sont noblement exprimées et avec une sincérité d'émotion qui nous émeut :

O mon Dieu ! — Que votre vouloir s'accomplisse !
Votre fils boira le calice.... — Père !... Partout silence et nuit :
Seul, là, le torrent fait son bruit. — Je ne vois qu'images funèbres....
Jean !.... Pierre !.... Ils dorment.... — Le ciel est plein d'un vide immense ;
Dans l'air passe un frisson de mort.... — Ah ! comme j'ai l'âme troublée !
Lac, montagnes de Galilée !.... — Beaux jours enfuis, joie envolée !....
Sous l'angoisse mon cœur se tord, — Je suis triste jusqu'à la mort....

Marie intervient pour demander à Jésus qu'il fuie ses bourreaux. Nous sommes ici en dehors de l'histoire évangélique, qui contient dans une autre occasion cette parole de Jésus à sa mère : « Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? » Quelque touchante que soit la situation imaginée par le poète, elle est par trop éloignée des faits. Nous y revenons avec l'intervention armée de Pierre.

Dans le cinquième acte, nous sommes chez Caïphe et au prétoire. La trahison de Pierre, les arguties des pharisiens, le plai-

doyer de Nicodème, les insultes du peuple et de la soldatesque, la trahison de Judas, les hésitations de Pilate, sa cruelle insouciance, les souveraines paroles de Jésus, son couronnement dérisoire, nous amènent à la catastrophe finale.

Judas a un mot terrible à l'adresse de ceux qui l'ont acheté :

Moi, le maudit, je vous maudis.

La miséricordieuse sympathie de Jésus pour les hommes, son amour et son obéissance trouvent une belle expression dans ces paroles qu'il prononce lorsqu'il voit sa croix qu'on lui apporte :

Je t'aime, ô croix ! salut du monde.... — Mon Père, faites-moi souffrir
Toute douleur dans mon supplice ; — Mais aussi faites-moi guérir
Tout péché par mon sacrifice !

L'épilogue se passe au Golgotha. Les anges, Jésus, Simon, Véronique, dont Jésus prend le voile pour essuyer son visage en sang, Magdelaine, Jean, Marie entourent leur Maître de leur inutile tendresse. Les soldats prennent Jésus et procèdent au crucifiement, qui n'est pas vu des spectateurs. La scène conserve tout le temps un aspect mystérieux et lugubre. Jésus s'écrie :

Mon Dieu !.... Mon Dieu !... Pourquoi, mon Père, — M'avez-vous donc abandonné ?

Puis, poussant un grand cri :

Ah !.... Tout est consommé.... Mon Père, — Je remets mon âme en vos mains.

Alors éclate l'apothéose du divin crucifié. Une grande lumière resplendit soudain. Les anges apparaissent rangés autour de la croix. Toute une foule est à genoux. La couronne d'épines s'est changée en auréole étoilée, et Jésus transfiguré étend ses bras sur le monde, puis s'élève au ciel. Le chœur des anges chante :

Alléluia !.... Alléluia !.... Alléluia !....

C'est cette brillante, mais bien légère draperie dont M. Joseph Fabre recouvre le tombeau de Jésus, sa résurrection et son ascension. C'est ainsi qu'il dispose, en quelques lignes, des plus émouvantes pages des évangiles.

« Vous sondez (ou : sondez) les Ecritures parce que vous pensez, disait Jésus approbativement aux Juifs, avoir en elles la vie éternelle. » Il a formulé en ces termes l'impérissable règle de l'usage

auquel doivent servir les Ecritures, c'est-à-dire, à nous conduire à la vie éternelle. « Ce sont elles, » dit-il, exprimant son idée d'une autre manière, et en la développant, « qui, en effet, rendent témoignage de moi. » En tirer des effets dramatiques, y puiser des inspirations d'art, ce n'est point leur primitif et essentiel usage. Cela n'est point interdit, cela nous a valu des chefs-d'œuvre ; mais il ne faut pas espérer que ces effets ou ces inspirations rempliront ce but des saintes Ecritures : nous conduire à la vie éternelle. Nous en avons le sentiment si net que nous ne voulons pas qu'on les manipule au gré de sa fantaisie, tout en nous disant : écoutez et croyez. Ce n'est pas une question de plus ou de moins. Nous en voulons tout autant au prédicateur qui, sous prétexte d'illustrer ou d'actualiser les faits évangéliques, brode un dessin tout arbitraire sur leur trame, que nous sommes peu satisfaits par l'auteur, Marc Monnier, par exemple, qui, voulant nous donner en vers une *Vie de Jésus* calquée le plus fidèlement possible sur les évangiles, nous donne une œuvre froide et anguleuse. C'est une question d'être ou de ne pas être. *Sint ut sunt, aut non sint*, cela est vrai des Ecritures, si elles doivent nous conduire au salut.

Il n'en demeure pas moins que, si des œuvres comme celle de M. Joseph Fabre, d'une haute inspiration, d'un pur sentiment chrétien, de sincérité, de respectueuse adoration, recrutent aux évangiles eux-mêmes des lecteurs attirés par l'avant-goût qu'on leur en donne, et amènent au Christ complet des évangiles des Nicodème ou des Nathanaël, ce sont des vases d'albâtre qui ont été brisés à ses pieds, qui doivent l'être ; du moins il a accepté qu'on lui en offrît le contenu, qui lui a servi.

H. MOURON.

NOUVELLES

FRANCE

Le protestantisme à Paris. — Quelques-uns de ses monuments extérieurs : la statue de Coligny, l'église de l'Etoile, la Faculté de théologie, la Maison des missions. Une plaque commémorative. — La première pierre du bâtiment de l'Union des jeunes gens. — Nombre des temples et autres lieux consacrés au culte. — L'Oratoire, la chapelle Taitbout, l'église de Sainte-Marie. — Combien y a-t-il de protestants à Paris? — Vie religieuse, fréquentation du culte.

J'ai dit que le protestantisme à Paris, au premier abord, attire peu l'attention ; il a bien de la peine à se faire connaître ; il semble perdu, noyé dans la foule immense des catholiques et des mondains. Cependant, depuis une vingtaine d'années, il s'est affirmé un peu plus qu'auparavant par un certain nombre de monuments et d'édifices, dont les uns se remarquent bien dès qu'on se décide à les chercher, tandis que les autres, moins nombreux, s'offrent d'eux-mêmes et sollicitent l'attention ; je veux parler surtout du beau mémorial élevé à l'amiral Coligny et dû aux efforts infatigables du regretté Eug. Bersier. Voilà une œuvre d'art, telle que nous en possédons bien peu dans le protestantisme français. Cette noble statue, ce visage austère, cette attitude réfléchie du guerrier qui hésite à tirer l'épée, les paroles reproduites, où il déclare n'avoir été inspiré que par les intérêts du règne de Dieu et l'amour du bien public, méprisant les injures faites à sa personne, puis ces figures de la patrie et de la religion assises à ses pieds, tout cela est digne de la généreuse cité où l'esprit moderne est si puissant et si libéral ; c'est en même temps une revanche de la Saint-Barthélemy et une belle manifestation de l'esprit protestant.

Mentionnons, dans une sorte de rapide excursion préliminaire, d'autres édifices. Il y a l'église de l'Etoile, qui nous rappelle aussi le souvenir de Bersier ; on y retrouve ses préoccupations, la recherche de l'élément artistique, si légitime pour tout esprit qui voit dans le beau l'empreinte du bien et du vrai ; on y voit l'admission de symboles un peu plus ac-

centués, le désir d'un culte plus riche et plus vivant. La liturgie cadre bien avec l'édifice ; il est probable qu'elle survivra longtemps à son auteur, car elle renferme d'excellentes parties, et l'on y aime cette participation de l'auditoire au culte presque tout entier. L'œuvre de l'Etoile est encore belle et prospère, à ce qu'il paraît.

Il y a l'établissement de la Faculté de théologie de Paris, où elle est installée depuis 1879 dans une partie tranquille du boulevard Arago. L'édifice est vaste, et l'entrée spacieuse est monumentale. Nous ne parlons pas aujourd'hui des professeurs ni des cours, sur lesquels nous nous proposons de revenir plus tard.

A quelque distance, sur le même boulevard, s'élève la belle Maison des missions; et cette proximité permet aux élèves-missionnaires de suivre certains cours qui peuvent leur être utiles. L'été dernier, une intéressante réunion avait lieu dans cet édifice, si cher à tout le protestantisme parisien et français. Il s'agissait d'inaugurer une plaque commémorative du Dr Gustave Monod et de la part si grande qu'il a prise à la fondation de la Maison des missions. « Ce fut bien une œuvre de foi que celle-là, disait M. Bœgner. Dès qu'il l'eut conçue et commencée, M. Gust. Monod ne douta pas un instant du succès, et il indiquait avec une remarquable clairvoyance les grands développements que prendrait certainement l'œuvre des missions dans les conditions nouvelles d'existence qui allaient lui être assurées. Sa prophétie s'est si vite réalisée qu'on entrevoit déjà le moment où la Maison des missions sera devenue insuffisante et où il faudra, pour l'agrandir, un nouvel acte de foi. »

Voici le texte de l'inscription que porte la plaque commémorative :

Bâtissez cette maison, a dit l'Eternel des armées, j'y prendrai plaisir et j'y serai glorifié. (Aggée I, 8.)

A LA MÉMOIRE
DU Dr GUSTAVE MONOD,
vice-président du Comité,
Fondateur de cette Maison.
Il en proposa la construction le 2 novembre 1885.
En posa la première pierre
le 28 juillet 1886,
en célébra l'inauguration le 31 mai 1887,
et, heureux de la voir consacrée
au salut du monde païen
et à la gloire de son Sauveur,
il s'en alla à Dieu le 16 octobre 1890.

Le même jour, à la même séance, M. le missionnaire Diéterlen faisait ses adieux à l'assemblée pour retourner en Afrique, accompagné d'un nouveau combattant, M. Christeller. On voit que notre public religieux de Paris ne manque pas de moyens, ordinaires ou extraordinaires, d'édification. Et l'on peut craindre qu'il n'y soit trop habitué, blasé même sur l'extraordinaire. Cette fois cependant l'assistance s'est séparée sous l'empire d'une véritable émotion, et la séance avait paru bien courte.

C'est aussi l'été dernier qu'a été posée la première pierre d'un autre édifice qui, lui aussi, tiendra une grande place dans la vie du protestantisme de la capitale. Je veux parler de celui qui est en train de se construire pour l'Union chrétienne de jeunes gens. Il sera situé rue de Trévise 14. Le jour de cette fête était le 11 juin. Sur un vaste terrain en contre-bas, où l'on avait dressé une tente, étaient assemblés quelques pasteurs et laïques, quelques dames aussi. Après le chant du cantique de Luther, écouté curieusement de toutes les fenêtres environnantes, on entendit M. Alfred André, un des principaux promoteurs de l'entreprise, en retracer le caractère, la marche et les perspectives. M. Louis Vernes, président du Consistoire, parla au nom des Eglises de Paris. Enfin M. Etienne Buscarlet, président de l'Union de Paris, relata l'histoire des déménagements de cette société, il remercia tous ceux qui, en France et en Amérique, s'efforcent en ce moment de lui procurer une installation définitive. L'association chrétienne de jeunes gens de Paris remonte à 1852, les deux locaux qu'elle a le plus longtemps habités sont ceux de la rue Jacob et de la rue Montmartre ; son adresse actuelle est 4, faubourg Montmartre ; elle compte plus de 500 membres.

Les plans du nouveau bâtiment comportent un sous-sol, un rez-de-chaussée, trois étages, qui renfermeront gymnase, piscine, jeu de boules, grande salle de réunion avec galeries, salles de lecture, de conversation, de musique, de cours, restaurant, etc. Le terrain est presque entièrement payé. Il restera la propriété d'une société anonyme immobilière, dont le président est M. Alfred André ; cette société en concédera l'usage à l'Union de jeunes gens de Paris. Il faut encore trouver, pour avoir tout l'argent nécessaire à la construction, la somme de 130 000 fr. : c'est beaucoup, et cependant cela paraîtra peu si l'on songe que, tant pour l'acquisition du terrain que pour l'achèvement de l'édifice, il fallait raisonner avec une dépense de 800 000 fr. Mais M. Stokes, le grand ami américain de l'Union parisienne, en a souscrit dès l'origine 300 000 et a promis d'ajouter 100 000 fr. de plus, si la somme trouvée à Paris égalait

ces 400 000 fr. Or, cette somme est souscrite, sauf le chiffre mentionné plus haut, et celui-ci, je pense, a déjà diminué sensiblement à l'heure où nous écrivons. L'Union elle-même a pu fournir 15 000 fr.

Dieu veuille seulement qu'au milieu de ces progrès extérieurs l'œuvre religieuse garde toujours la première place dans les préoccupations de nos jeunes amis, et que, suivant le vœu envoyé par M. Stokes le 11 juin, en même temps que le bâtiment en pierre s'élève une habitation de Dieu, un temple spirituel, dont Jésus-Christ soit la pierre angulaire.

Je compte qu'il doit y avoir à Paris de 40 à 45 lieux de culte protestants, temples, oratoires ou salles consacrées à cet objet ; si l'on y ajoute une trentaine de salles ouvertes le jour ou le soir pour l'évangélisation, cela fait environ 75 endroits où, dans tous les quartiers de la métropole, on peut entendre la Parole évangélique. Mais tous ces endroits, il faut les chercher pour les trouver. Même les temples, vous les découvrirez si vous avez les adresses. Le seul peut-être qui soit vraiment connu du public, celui, par exemple, où la poste s'adressera pour trouver un pasteur inconnu, c'est le temple de l'Oratoire du Louvre (au chevet duquel s'élève le monument de Coligny) ; il est, je pense, le plus ancien et le plus vaste, et sa position centrale en fait volontiers le point de ralliement des protestants de Paris. Alphonse Daudet se donne la peine de le décrire ou du moins de le caractériser dans son *Evangéliste*, et marque une certaine estime pour sa simplicité austère.

Quelques-uns de nos autres édifices religieux sont cependant remarquables, soit par leur histoire, soit par le soin et l'élégance de leur aménagement intérieur. Je compte dans ce nombre la chapelle Taitbout, 42, rue de Provence, si riche en beaux souvenirs, parmi lesquels, au premier rang, celui d'Edmond de Pressensé ; son arrangement est commode et de bon goût, mais je lui préfère encore celui du temple de Sainte-Marie, rue Saint-Antoine : c'est une ancienne église catholique, où l'on a eu la pensée heureuse de conserver la chaire sur un des côtés, ce qui est moins raide et moins symétrique que la disposition ordinaire et permet de réserver le chœur, comme on le fait probablement, pour le service de communion. L'histoire de cet édifice est assez curieuse. Il fut bâti, vers 1634, pour les religieuses de la Visitation de Sainte-Marie : l'architecte fut le célèbre François Mansard. La nef contient le tombeau du malheureux Fouquet, le surintendant sous Louis XIV. Pendant la Révolution, le couvent des Visitandines fut supprimé, l'église devint propriété nationale, et, en 1802, le premier consul décréta qu'elle serait affectée

au culte protestant comme succursale de l'Oratoire. Mais les protestants ayant réclamé contre une mesure qui leur semblait contraire au principe de l'égalité des pasteurs, le gouvernement déclara que les deux églises seraient sur le même pied. Sainte-Marie étant propriété de la ville de Paris, elle fut réparée à ses frais après l'insurrection de la Commune: la façade avait été presque détruite. Les choses furent faites largement sur les dessins de l'architecte municipal; le temple fut surmonté d'une croix dorée, deux statues, représentant la Foi et la Charité, furent placées dans le portail.

L'excursion que nous venons de faire montre que, déjà par ses monuments extérieurs, le protestantisme parisien, depuis vingt ans, s'est affirmé davantage, qu'il a perdu l'attitude timide et craintive des persécutés, qu'il est sorti de son coin et s'installe de plus en plus au grand soleil. Nos études subséquentes confirmeront, en partie, cette impression.

Quel est le nombre des protestants à Paris? Tâche difficile que de le savoir! Le dernier recensement qui se soit occupé des cultes, celui de 1872, enregistrait 42 000 protestants sur 1 852 000 habitants. Ce chiffre officiel est en complet désaccord avec l'annuaire publié vers la même époque par M. de Prat et avec les évaluations généralement admises par les protestants eux-mêmes, qui comptent 40 000 réformés, 40 000 luthériens et 10 000 protestants d'autres dénominations, dans lesquels sont compris un grand nombre d'étrangers. M. Lichtenberger, dans son encyclopédie, publiée en 1881, exprime à son tour l'opinion que les chiffres des annuaires protestants sont exagérés. Il estime que le nombre des protestants de Paris ne dépasse en aucun cas 75 000, soit 35 000 réformés, 30 000 luthériens et 10 000 appartenant à d'autres dénominations. Ce chiffre se sera, depuis, plutôt accru que diminué.

Si, par leur nombre, les protestants ne forment qu'une infime minorité dans la capitale, il est juste de dire que, par leur richesse, leur position sociale, leur savoir et leur moralité, ils se sont acquis une place, un crédit et une puissance hors de toute proportion avec leur force numérique. On est tenté d'admirer leur zèle, la persévérance et la multiplicité de leurs efforts, quand on considère un peu de près le nombre considérable d'œuvres qu'ils dirigent et soutiennent, soit par eux-mêmes, soit avec le concours de la province : on regrette seulement l'habitude si fréquente, pour réunir des fonds, d'avoir recours aux ventes annuelles de charité, cette forme acceptable, sans doute, mais bien rudimentaire, de l'esprit de sacrifice chrétien.

En ce qui touche à la vie religieuse elle-même, son importance et son ardeur ne paraissent pas répondre à l'appareil imposant que présentent les Eglises, leurs moyens d'édification et leur corps pastoral si distingué. Ce n'est pas la mort spirituelle, car il y a du mouvement, du travail, et une somme considérable d'efforts individuels, mais ce n'est pas, d'une manière générale, la vie chrétienne qui devrait correspondre aux lumières répandues. Un ami m'écrivait: « Que Dieu nous donne la vie, et je crois qu'un bel avenir nous attend. La routine est encore une des plaies de nos Eglises. Je la vois dans les Eglises officielles. Je la vois aussi dans les Eglises indépendantes, quoiqu'à un moindre degré. Les formes sont là, mais je voudrais sentir l'esprit, le souffle, l'enthousiasme, l'amour chrétien. » L'étranger qui visite la capitale s'étonne de voir, en dépit du nombre et de la valeur des prédicateurs, le culte public si peu fréquenté dans la plupart des temples et des chapelles. A l'exception de quatre ou cinq lieux de culte, où l'on court après tel orateur renommé, on a l'impression du vide, du désert; et c'est pour cela que les Eglises, par elles-mêmes et directement, attirent peu la masse environnante.

Ch. Luigi.

ITALIE

Un souvenir. — Manzoni et Mamiani. — Affaires de Rome. — Le Synode vaudois de 1892 et ses importantes résolutions.

C'était en 1883. L'Eglise vaudoise d'Italie avait le suprême bonheur d'inaugurer un temple à Rome, après y avoir prêché l'Evangile fidèlement dans plusieurs humbles chapelles dès l'an 1871. A l'occasion de cette fête solennelle qui affirmait devant le Vatican nos plus précieuses libertés, un mien ami avait envoyé une lettre d'invitation au vénérable philosophe T. Mamiani, sénateur du royaume, ex-ministre (depuis 1831) du gouvernement des provinces italiennes unies. Le vieillard accablé d'infirmités, mais qui n'avait pas perdu sa foi au milieu des dangers de la lutte (contre Grégoire XV), des privations, de la prison, de l'exil et des batailles philosophiques, répondit à l'invitation en priant notre ami de l'excuser si les indispositions de son grand âge l'empêchaient « de venir adorer Dieu avec les frères vaudois dans leur temple. »

Il mourut peu de temps après. On a fait de Mamiani un idéaliste pur, comme Vera de Naples, qui toutefois reçut les sacrements *in articulo*

mortis ; on a voulu en faire un mystique, tandis qu'il n'est au fond, comme il le prouve dans ses ouvrages, qu'un excellent élève de Galluppi, tout en s'élevant par la forme noble, classiquement exquise de ses ouvrages, bien au-dessus de son maître. Ontologiste, chercheur, il a suivi, avec le secret désir de renouveler la philosophie italienne, les grands penseurs de l'école française qu'il connut à Paris et le kantisme qu'il fit connaître en Italie ; se préservant toutefois du dogmatisme ontologique de Gioberti et du dogmatisme idéaliste de Rosmini.

Pour ses mérites politiques et en souvenir de ses souffrances pour l'indépendance des provinces romaines, on vient de lui ériger son monument à Rome, sur la place Sforza Cesarini.

Encore un monument ! La vieille Europe en aura bientôt dans toutes ses villes et ses villages. Celui-ci constitue, vis-à-vis de la Rome papale, une protestation bien plus noble et digne que celle qui, aujourd'hui, ameute les étudiants et les ouvriers avec d'autres personnes que je ne veux pas nommer autour de la statue érigée à Giordano Bruno. C'est à l'occasion de ce nouveau monument qu'un critique italien, doublé d'un littérateur distingué, a trouvé dans les écrits de Mamiani ce que celui-ci pensait de Manzoni et de l'infatigable conspirateur Mazzini.

Manzoni était pieux. Sa dévotion était humble et toute intime. Il connaissait sans nul doute les erreurs de la Rome papale et s'indignait du rôle qu'elle jouait parmi les ennemis de la patrie ; mais il faisait, en chrétien convaincu, ses hymnes à la madone et au Christ et se confessait en bon pénitent.

Mamiani, lui, après avoir connu la curie romaine, ne voulut en aucune manière accepter d'elle le verbe de la croyance et il écrivait, dans des vers magnifiques :

« Oh ! pieux Manzoni, sublime chanteur, toi aussi tu as laissé ta lyre prendre son essor vers l'Eglise naissante. Oh ! roi des hymnes, lève les yeux ! Contemple le Vatican. Où est le nuage qui voile l'azur de son ciel ? Où se trouve l'infection qui fait mourir les fleurs du Palatin, les fleurs que le sang de ses martyrs a arrosées ? Cherche sur les sept collines où est l'image de la cité supérieure ? Où se trouvent les noces sublimes que le Christ et la pauvreté célébrèrent sur la croix ? »

Ces vers rappellent ceux plus énergiques de G.-B. Niccolini et ceux que Pétrarque avait osé écrire contre la cour d'Avignon, mais ils prouvent 'entre le chanteur Milanais qui a si bien décrit le prêtre timide dans *Promessi sposi* et le ministre poète et philosophe des provinces anes insurgées, il ne pouvait y avoir d'entente durable.

Nous sommes à Rome, restons-y. Un grand mystère a entouré les décisions des pères jésuites au sujet du choix du *papa nero* et du choix de la localité où devait se tenir le conclave. Tout le monde sait maintenant que le père Martin a été élu en Espagne et qu'il est lui-même Espagnol, ce qui ne gâte rien ; mais ce qui est curieux, c'est que la tradition de trois siècles a été violée ou brisée [1]. Briser la tradition dans l'Eglise traditionnelle par excellence ! Quel crime abominable !... Cher lecteur, cela a été fait. Le chapitre général de la Compagnie ne s'est pas tenu à Rome et pas même en Italie. Le plus influent des lecteurs, la colombe qui parle dans l'oreille de Léon XIII, le provincial de Rome est parti pour une destination inconnue ; quatre provinciaux étrangers, venus expressément à Rome, ont pris la même direction inconnue, c'est-à-dire qu'ils se sont rendus en Espagne. On attribue ces départs précipités aux démonstrations rouges faites à Rome à propos de la procession cléricale qui voulait honorer le buste de Christophe Colomb. Précédemment les élections se faisaient à l'Université *Gregoriana*, dans le palais Borromeo, via Seminario. Les révérends pères électeurs ont été plus tranquilles et moins inquiétés en Espagne, d'où ils reviendront pour diriger l'Eglise et le pontife.

On dit aussi *sotto voce*, derrière les coulisses du grand Saint-Pierre, que les jésuites n'ont pas voulu voter à Rome pour être plus indépendants, loin des menées de la cour papale. Oh ! liberté, que de choses ne fait-on pas en ton nom et où donc vas-tu te nicher ?

Les journaux politiques ne sont pas bien d'accord sur le nombre des électeurs convoqués de toutes les régions du monde qui ont le privilège, peu enviable, de compter des provinces jésuites. D'après les informations d'un correspondant de journaux qui connaît fort bien les affaires de Rome, ils devaient être au nombre de 52. L'Italie fournit à elle seule 10 électeurs, 2 par province. L'Angleterre avec ses colonies catholiques en a 14. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie en ont 10, mais il faut noter qu'ici on les a unies avec la Hollande, la Belgique et leurs colonies. L'Espagne, avec le Portugal et le Brésil, a 10 électeurs ; la France a l'honneur d'en posséder 8.

Les confréries du Mexique et de l'Amérique du sud dépendent de la province romaine, ainsi que les instituts, les collèges et les séminaires de Rome et de la Toscane. On assure qu'il n'y a dans le monde que 13000 jésuites et que l'Italie n'en compte que 1764. J'en doute fort. L'ordre constitue par sa richesse et par l'intelligence de ses affiliés, la

[1] Depuis trois siècles le chapitre général de la Compagnie se tenait à Rome.

plus grande puissance du monde, surtout si l'on veut bien observer que, pour la plupart, ses membres laïques sont instituteurs et qu'ils possèdent ainsi, hélas ! l'âme des jeunes générations. Faits singuliers : la France n'a jamais donné un général aux jésuites et aucun pape n'a été élu dans l'ordre. On a toujours eu comme une crainte instinctive d'avoir un pape blanc et noir à la fois. Je l'ai déjà écrit dans cette revue, Léon XIII a été élevé par les jésuites ; son frère, le cardinal Pecci, appartenait à l'ordre, et si au commencement de son règne il ne les favorisait que médiocrement, il s'est convaincu aujourd'hui que la papauté n'a pas de plus fidèles serviteurs que les révérends pères, à condition qu'il leur obéisse et qu'il se garde bien de se refuser à être leur prisonnier dans sa prison dorée.

Parmi les monuments qu'on n'a pas encore inaugurés et qui peut-être ne le seront jamais de peur de soulever les ires du parti clérical ou des comités révolutionnaires, nous ne voulons pas oublier celui de l'illustre martyr florentin, Pietro Carnesecchi, protonotaire apostolique, l'ami de Pierre Martyr, de Jean Valdès, de M. A. Flaminius et d'autres encore, qui fut condamné par l'inquisition et brûlé à Rome en 1567 sur l'ordre de Pie V, après un long procès que M. Giacomo Manzoni a édité dans les importantes publications de la *Deputazione di storia patria*. On a autorisé la dédicace de divers monuments à *Arnaldo da Brescia*, en faisant de lui un revendicateur des droits communaux de sa ville; on a permis à Rome, à la grande joie des radicaux, socialistes, etc., l'érection de la statue de *Giordano Bruno*, comme protestation de l'incrédulité moderne contre les superstitions romaines ; on a permis même l'inauguration d'un monument à *Aonio Paleario*, dont on a fait, avec une rare impudence, un libre penseur sur le modèle de ceux d'aujourd'hui.

Il sera difficile que le digne et célèbre artiste, le professeur de sculpture R. Pazzini, ait la satisfaction de voir érigée sur une place de Florence l'admirable statue qui nous représente le martyr, fier et convaincu des vérités évangéliques qu'il défendit avec modestie et fermeté devant ses juges iniques. On ne peut, sans violenter l'histoire, faire passer Carnesecchi pour un tribun révolutionnaire ou pour un libre penseur ; et Florence est trop cléricale ou indifférente en fait de religion, pour s'intéresser à la figure énergique, sereine et modeste à la fois, du grand « chrétien évangélique, » que la traîtrise de Cosme Ier de Médicis livra à la haine de Pie V.

Le pape actuel n'est pas si cruel ; il ne fait pas brûler les hérétiques qui pullulent à Rome et en Italie ; *non expedit*, mais il fait souffrir plu-

sieurs de ses amis, conservateurs pieux, qui désireraient participer aux luttes électorales politiques qui ont commencé d'une manière imposante dans plusieurs grandes villes. Le pape permet aux catholiques français d'aimer et de servir la république ; il ne permet pas aux catholiques italiens de nommer des députés chers à leurs cœurs, et la formule absolue : « ni électeurs ni élus » a de nouveau été prononcée et proclamée dans le grand Congrès catholique de Gênes. « Vérité au delà des Alpes, erreur en deçà. » Des hommes éminents tels que R. Bonghi, César Cantù, Augusto Conti, G. Bortolucci, le comte Campello della Spina, le célèbre prieur de Monte-Cassino, le père Louis Tosti, aspirent à la formation d'un grand parti conservateur catholique, à la « conciliation dans l'inévitable, » mais le pontife a parlé clair, et la lutte entre l'Eglise et l'Etat continuera au sujet de la possession de Rome. Le pape a raison à son point de vue, mais il se met toujours plus en dehors de la civilisation moderne qui conserve quelques principes purs et féconds. Dieu veuille que cette lutte, qui torture les âmes pieuses qui ont soif d'harmonie entre la religion et leur patrie bien-aimée, les conduise au seul souverain Chef de l'Eglise.

Nous avons eu, ces derniers jours, force fêtes, force congrès et partant force banquets, où, comme cela se pratique partout, l'on a mangé et bu à la fraternité des peuples et à la sainte alliance. Notre Église vaudoise a aussi tenu un modeste congrès, son Synode, à Torre Pellice, pendant la première semaine de septembre. C'était une fête modeste et paisible de l'amitié chrétienne. Après une longue année de séparation, les parents et les amis se retrouvent pour se donner une cordiale accolade; les pasteurs venus de toutes les parties de l'Italie se retrouvent avec joie; les pasteurs des paroisses de la montagne et les évangélistes dans le champ immense de la mission échangent leurs pensées, leurs désirs, leurs espérances. Parfois, il est vrai, les discussions sont un peu âcres, les esprits s'aigrissent un instant, les paroles dépassent la pensée; mais ces légers inconvénients ne gâtent pas la fête et n'enlèvent rien à la bonne et solide amitié.

L'œuvre de la mission en Italie a fait pendant l'année qui vient de s'écouler de sensibles progrès : 591 membres nouveaux sont venus se ranger sous la bannière du Christ et 653 catéchumènes sont prêts à recevoir leur instruction religieuse pour devenir ensuite des membres zélés de nos Eglises missionnaires. Nous avons à l'œuvre dans l'Italie entière 138 ouvriers, dont 64 instituteurs et maîtresses d'école, qui dirigent et

instruisent 2381 élèves, en s'efforçant avant tout d'amener ces jeunes âmes à Christ. Le nombre total des évangéliques des Eglises de la Mission vaudoise (les membres des paroisses n'y sont pas compris) est de 4737. Après l'examen parfois sévère des gestions de la Table et du Comité d'évangélisation, ce qui a le plus intéressé le Synode et la galerie a été la résolution, ou plutôt la proposition, partie de cinq paroisses demandant la revision générale de la constitution ecclésiastique de notre vieille Eglise. La question est fort sérieuse, comme l'avait déjà fait remarquer une Commission synodale chargée d'un travail préparatoire, et il faut la traiter avec beaucoup de prudence et sans parti pris. Dans la revision, il est déjà admis en principe que la participation des laïques au gouvernement de l'Eglise sera largement étendue. « En outre, le Synode estimant qu'une revision de la Constitution entraînera à sa suite une revision de la confession de foi de 1665, laisse à son bureau le soin de nommer une commission chargée de présenter au prochain Synode une étude préparatoire sur ce sujet. »

Cette proposition a été acceptée à une grande majorité et nos vieux temples des Vallées n'ont pas tremblé sur leurs fondements et nos rochers ne s'en sont pas émus.

La version française de Jean Léger (1665), pasteur et historien des Vaudois, a été faite sur l'original italien composé en 1661 par l'oncle du précédent, *Antoine Léger*, pasteur et professeur de l'Eglise et de l'Académie de Genève et publié dans une apologie des Eglises réformées du Piémont (Genève, François Bouvard, 1662). Ce volume très rare se trouve dans la bibliothèque de l'Université de Turin [1]. Cette confession de foi, traduite en italien, existait en français depuis plus d'un siècle et s'approche d'une manière très sensible de la confession gallicane dite de la Rochelle. Les Vaudois antérieurs à la Réforme ne possédaient donc pas une confession de foi particulière. Cette confession qu'on désire réviser, rendre plus simple et plus accessible à tous les membres de notre Eglise, n'est pas l'arche sainte à laquelle il est défendu de toucher. Elle est l'œuvre des hommes d'un autre temps, on peut la retoucher, même la changer. Il n'y a que la Parole de Dieu qui dure éternellement.

PAOLO LONGO.

[1] Voir Emilio Comba : *Rivista Christiana*, septembre 1883.

GRANDE-BRETAGNE

Une revue modèle. — M. Gladstone. — Tennyson. — Réunion des Eglises. — Jubilé de l'Eglise libre d'Ecosse. — L'émulation dans la libéralité. — Traduction du Nouveau Testament en anglais moderne. — Les pasteurs et les livres. — Un calcul.

Le *British Weekly*, qui n'a que six ans d'existence, agrandit de nouveau et pour la quatrième fois son format. Il nous donne pour 10 centimes quatre-vingts colonnes par semaine, du format de la *Gazette de Lausanne*, mais avec une impression beaucoup plus compacte. Ce pays est le paradis des journalistes. Le *British Weekly* est au premier rang des revues religieuses d'ici pour le nombre, la variété, la sûreté de ses informations et son esprit chrétien large et élevé. Il apprécie le *Chrétien évangélique* et le dit souvent. « Le numéro de septembre, dit-il, est rempli de matières intéressantes. » Il a pour cette chronique des mots qui, venant d'un juge aussi compétent, doivent inspirer de la sécurité à ceux qui la lisent. Cependant il trouve « terriblement vieilles » les « nouvelles » de la dernière. Voilà un coup de massue à écrabouiller un « nouvelliste. » Mais je ne suis qu'un chroniqueur. Comment aurais-je pu parler en août d'événements de ce mois-là ! Je ne suis imprimé que tous les deux mois, ô hebdomadaire et colossal confrère ! Ce m'est certes une vive peine et une honte de devoir renfermer en quatre ou cinq pages, tous les deux mois, la chronique religieuse de ce grand Royaume-Uni. Malgré ses incommensurables espaces, le *British Weekly* n'en fait pas même autant pour la chronique religieuse du continent. Pourquoi ? C'est une grave lacune, dans une publication aussi complète d'ailleurs. De temps en temps un paragraphe découpé dans un ou deux journaux, un fait concernant l'œuvre Mac All, une revue de livres, et c'est tout. Rien du mouvement des idées ou des œuvres. Le très distingué rédacteur en chef sait, sans doute, ce qui se passe en France et en Suisse et en Allemagne ; mais il se dit que ses lecteurs n'en ont cure. Il serait beau de sa part de leur en donner le goût et la notion en leur faisant passer leur dédain pour ce qui n'est pas anglais.

Pendant longtemps, le *British Weekly* en a été à juger de la presse protestante de langue française par un journal dont la rédaction peu soignée lui permettait de dire à chaque instant : « Que tout cela est pauvre ! » Il a fallu un certain temps pour le persuader de l'existence d'autres journaux, français et suisses, dont il n'a pas encore tous les plus importants à sa disposition.

Puisque nous en sommes à régler amicalement nos comptes, je ferai observer au rédacteur du *British Table Talk* qu'il lui arrive d'estropier des noms propres, de ne pas toujours saisir les nuances du français qu'il traduit ou trahit : ainsi il prendra le titre catholique de « missionnaire apostolique » pour le nom glorieux de « apôtre missionnaire. » Le journal lui-même imprimera : langue d'*œil* pour langue d'*oïl*; ce sont peccadilles communes à tous ceux qui travaillent sur des documents en langue étrangère ; je ne les relèverais pas, si ce rédacteur était moins sarcastique et moins sévère et aussi aimable pour tel journal français qu'il l'est pour le vôtre.

Le retour de M. Gladstone au pouvoir a de nouveau occupé chacun des faits et gestes du « grand vieillard. » Quel est le secret de sa popularité, du prestige qu'il exerce incontestablement sur les masses ? C'est, dit un écrivain, M. Lucy, qu'elles savent qu'il leur appartient, qu'il est sorti d'elles et qu'il est avec elles. Aussi elles raffolent de lui. Elles saluent un homme du peuple, un frère dans cet homme d'Etat, cet orateur, ce savant, qui est hors rang en tout. La simplicité de sa vie de famille lui vaut des milliers de voix aux élections. Le peuple aime à voir son nom précédé de l'unique titre de monsieur, ses filles épouser des suffragants de pasteur ou s'occuper d'écoles, ses fils être « quelque chose dans la Cité » (le quartier des affaires à Londres) et ne pas épouser des duchesses. Il a plaisir à savoir qu'il se met en bras de chemise pour abattre des arbres, va à l'église le dimanche et au théâtre ou au concert le mercredi et le samedi. C'est précisément ce que les gens du peuple feraient eux-mêmes, si une bonne fortune le leur permettait. Il est l'un d'entre eux, en qui on peut avoir confiance, qu'il faut défendre au besoin, à qui ils peuvent toujours accorder une affectueuse estime. Il travaille, chacun travaille chez lui ; personne n'y vit de ses rentes, en fainéant. Cela ravit les travailleurs. Il aurait pu donner des places et des titres à son fils, qui n'est toujours que recteur de Hawarden ; à son gendre, qui y est suffragant : il ne l'a pas fait.

N'est-ce pas caractéristique de l'élévation de son caractère et de sa puissance intellectuelle et morale que, pendant les élections générales qui tenaient ce pays et l'Europe et l'Amérique en suspens, M. Gladstone, outre les labeurs qui lui incombaient de ce côté, achevât un mémoire sur un sujet d'érudition antique ?

Une autre pure gloire qui vient de s'éteindre sur la terre, c'est Tennyson. Au contraire de tant d'autres grands hommes dont la vie privée

est déplorable, la sienne non seulement n'a donné prise à aucune critique, mais peut servir de modèle. Tandis que d'autres, moins comblés d'honneurs ou moins richement doués, harassent le public de leur encombrante quoique insignifiante personnalité, il a, dans la situation privilégiée et éminente qu'il occupait soit en vertu de son talent, soit par la volonté de ses concitoyens, recherché l'ombre et la retraite et défendu l'intimité et le recueillement de sa vie. Il ne saurait être question d'apprécier ici son œuvre au point de vue littéraire, en particulier cet immortel *In Memoriam* d'une sensibilité si exquise, d'une délicatesse si touchante et d'un fini si parfait comme tout ce qu'il a écrit. Mais il faut relever la ferveur et la fermeté de la foi chrétienne du poète lauréat. Susceptible en sa qualité de membre du *genus irritabile vatum*, doué d'une organisation très fine dont les fibres étaient sans cesse hérissées et froissées par les contradictions, les laideurs de ce monde, l'ironie des choses et leur injustice, il aurait été un affreux pessimiste sans les espérances évangéliques. Il a été pour son peuple un prophète de la race des grands voyants hébreux. Il lui a apporté un message d'en haut. Il voyait dans la nature le vêtement du surnaturel. Evolutionniste avec Darwin, il était plus croyant que ce dernier. Le péché s'était révélé à lui dans toute sa laideur, et il a tragiquement décrit la tragique énigme de cette vie. Il espérait tout de la régénération des individus, une société nouvelle sortant non d'une révolution, mais d'une évolution. Il n'a jamais parlé du Christ qu'avec respect, amour ; il l'a glorifié comme le Sauveur des hommes.

Un jour un ami se promenait avec lui dans son jardin :

— Que pensez-vous de Christ ? lui dit l'ami.

Il y eut un instant de religieux silence.

— Voyez, dit ensuite le poète, voyez cette fleur ; ce qu'est pour elle le soleil, Christ l'est pour moi.

Ses derniers moments me rappellent ceux du comte de Shaftesbury, un autre pasteur d'hommes, un autre noble et grand cœur. Aucune lampe n'était allumée dans la chambre, tout obscure, sauf aux places où la lune mettait ses discrets et clairs rayons. Ils reposaient sur le lit du mourant, à qui ils faisaient une auréole d'argent. Il avait déjà dit dans *In Memoriam* sa foi en la vie éternelle. Il l'a confirmée à son heure dernière.

Vos journaux hebdomadaires ont donné des détails abondants sur les projets de réunion des Eglises, qui sont caressés au sein de plusieurs

communautés ecclésiastiques, même en apparence fort éloignées, comme les méthodistes et l'Eglise anglicane ; je puis me dispenser d'entrer dans le sujet. Il faut bénir cette bonne brise qui pousse tant de voiles, où est dessiné le signe de la croix, et qui finira par les amener au même port. Quand ? Ah ! voilà où triomphent les sceptiques et les sectaires, ce qui est tout un dans ce domaine. Il faudra si, si longtemps ! Il y a bien quelqu'un qui a dit : « Père, qu'ils soient un, comme toi et moi nous sommes un ! » On l'appelle même volontiers le Maître. Mais on juge bon de corriger son enseignement, son désir profond à lui par sa sagesse à soi, par son opportunisme ; son idéalisme à lui par son propre positivisme. Et ainsi on empêche sa venue. Il viendra chez les siens, malgré les siens, qu'il transformera à son image. Il y a deux questions dans cette question de la réunion des Eglises : une question de théorie sur laquelle, en théorie, tous les croyants sont d'accord ; une question pratique sur laquelle ils diffèrent, et le malheur c'est que par cette divergence-ci ils annihilent leur accord, lequel reste platonique. Cette distinction permet d'expliquer comment ils peuvent ici discuter si l'union est, non pas nécessaire, légitime, mais praticable. Ils ne voient pas que si elle est l'un, elle doit être l'autre, et que, en résolvant la question par la négation sur le terrain pratique, ils la proclament par contre-coup insoluble dans le domaine des principes. Plus ils accumulent les preuves de l'impossibilité de l'union des Eglises, plus ils chargent celles-ci des déficits qui se mettent en travers du vœu du Sauveur. Ce n'est pas à ce vœu de rester une lettre morte, dût-on l'appeler un idéal sublime ; c'est aux Eglises à se mettre en mesure de le réaliser et à se dépouiller de ce qui les empêche de le faire.

Le *British Weekly* a ouvert un concours sur ce sujet. Le mémoire couronné, parmi ceux qui se sont prononcés pour la possibilité de la réunion, n'a pas de peine à montrer que la chose est indispensable, qu'elle est de longue haleine. Il relève les points communs aux baptistes, aux méthodistes, etc. ; la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est plus très éloignée ; alors les différentes Eglises presbytériennes n'auront plus de motif de rester séparées ; unies, elles se trouveront en présence des Eglises épiscopales : des concessions mutuelles les rapprocheront et les fusionneront. Elles commencent déjà à se mieux comprendre, à se moins gourmander. Pieux désirs, bienfaisantes espérances ! Puisse tout cela passer de plus en plus dans le domaine des faits.

Il est plus curieux d'écouter le langage du mémoire couronné parmi ceux (car il y en a aussi) qui ont répondu négativement à la question posée.

Il a pour auteur, détail piquant, le principal secrétaire des conférences de Grindelwald ; destinées à favoriser l'union, elles ne semblent pas l'avoir convaincu, mais lui avoir donné son chemin de Damas dans la direction inverse. Il discute ce qu'on doit entendre par les Eglises et par la réunion des Eglises : c'est l'union organique des communautés protestantes de la Grande-Bretagne. « Le désir n'en est pas assez généralement répandu parmi elles. On n'aboutirait qu'à des résultats incomplets. Le passé montre les inconvénients de l'unité ecclésiastique. La base doctrinale suffisamment large et assez étroite en même temps pour plaire à toutes les Eglises dans leur ensemble et à chacune en particulier est introuvable. Comment concilierait-on dans ce grand corps le principe de l'autorité de la tête avec celui de l'autonomie des membres? »

L'auteur a beau dire, pour se prémunir contre les objections, qu'il n'examine pas si la réunion est désirable, mais si elle est pratiquement réalisable. Il n'en démontre pas moins, comme tous ceux qui partagent son avis, que c'est la faute des Eglises, si pratiquement elles sont incapables de se réunir et que, au lieu de passer son temps à proclamer cette misère, il vaudrait mieux l'employer à se débarrasser d'elle.

L'Eglise libre d'Ecosse se prépare à célébrer son jubilé cinquantenaire avec cette ardeur, cet amour de « l'Eglise » qui la caractérisent. Almanachs, éphémérides, graphiques, photographies, écrits de toute sorte, médailles, paiement de dettes, distribution de prix, cérémonies commémoratives, que sais-je encore, tout sera mis à contribution pour célébrer le grand événement de 1843. Un spectacle très émouvant serait celui d'un cortège partant d'une grande église d'Edimbourg et se rendant à la salle de l'Assemblée, drapeau en tête. Il en est question. Que de fois j'ai entendu raconter, et sans me lasser, le premier exode des pasteurs et anciens quittant l'assemblée de l'Eglise nationale pour aller ouvrir la première assemblée de l'Eglise libre ! La procession projetée serait une reconstitution du passé, qui rappellerait aux enfants ce que leurs pères ont su faire et sacrifier pour la conscience.

Les chrétiens anglais emploient volontiers l'émulation comme stimulant de la libéralité. La méthode est discutable ; est-elle blâmable? Ce serait à étudier. Ainsi, voici un ami de la Société biblique britannique qui, pour la sortir d'embarras, offre de lui donner 50 £, à condition que, dans l'espace de neuf mois, il lui soit remis 49 dons de même valeur ; 100 £, s'il lui est remis 24 dons pareils ; 500 £, s'il lui est remis 9 dons pareils. Il faudrait, ayant 500 £ à donner, avoir un bien mauvais carac-

tère, pour ne pas les donner et réunir de la sorte, entre 10 donateurs, le joli denier de 125 000 francs.

Voici un ami des missions, M. Arthington, de Leeds, qui offre 750 000 francs pour l'envoi de nouveaux missionnaires, à condition que les sociétés s'entendent pour réorganiser leurs champs de travail de façon à éviter des déperditions de forces et des prodigalités injustifiables d'argent. L'appât de ce beau don et la perspective de tout ce qu'il permettrait d'accomplir de neuf et de bon, l'occasion de se tirer de positions difficiles, où l'on n'est retenu que par un faux point d'honneur ou un entêtement coloré du nom de fidélité et de persévérance, triompheront-ils de cet amour-propre et de mesquines rivalités ? C'est le secret de l'avenir et des sociétés intéressées.

C'est en septembre 1891 que la *Review of Reviews* a lancé son premier appel pour des collaborateurs à une traduction du Nouveau Testament en anglais moderne. Dix-neuf se sont présentés, qui ont été répartis en cinq groupes, chargé chacun d'un des cinq premiers livres du Nouveau Testament. Ces livres sont à peu près terminés. Un comité de revision les revoit, puis ils sont soumis à un « comité anglais. » Parmi les membres de celui-ci, quelques-uns ne savent pas le grec et ne s'occupent que de la pureté de la langue de la traduction. Sait-on mieux l'anglais pour ne pas savoir le grec ? Les traducteurs appartiennent à différentes dénominations ; ils ne reçoivent point d'honoraires. La première édition, comprenant les évangiles et les Actes, paraîtra l'année prochaine ; elle sera tirée à 5000 exemplaires et vendue 1 fr. 25 centimes. Si cet essai est bien accueilli, les épîtres seront données ensuite.

« Encore un livre à acheter et que je ne pourrai pas me payer, » diront en lisant les lignes ci-dessus plusieurs pasteurs. Soyez sûr que ce sont des pasteurs mariés depuis six ans et pères de famille. Comment ? Pourquoi ? Oui, un bouquiniste observateur a remarqué que la période pendant laquelle un pasteur achète des livres comprend généralement les six premières années de son ministère ; après cela, ayant femme et enfants qui lui coûtent toujours plus cher, il pense que les livres sont chose encore plus chère, trop pour lui, et il s'en dispense. Peut-être aussi étudie-t-il moins.

Un renseignement utile. On peut lire convenablement 2000 mots en vingt minutes. En parlant, on peut compter 120 mots à la minute, donc un peu plus qu'en lisant. *.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Orphelin, Nouvelle villageoise, par *Urbain Olivier*. Quatrième édition avec 24 dessins d'*Eugène Burnand*, gravés sur bois par F. Florian et Th. Girardet. — Lausanne, Georges Bridel et Cie.

Si la médaille d'or décernée récemment à la maison Georges Bridel par le jury de l'Exposition internationale du livre à Amsterdam, avait encore besoin de trouver sa justification auprès du grand public, l'ouvrage superbe qui sort de ses presses se chargerait de la fournir. C'est par une heureuse inspiration que les éditeurs ont pensé à honorer l'œuvre entière d'Urbain Olivier, en choisissant l'un de ses volumes pour le revêtir de la forme la plus belle qu'on puisse imaginer. C'est la Suisse romande qu'ils honorent aussi par cette publication et tout particulièrement le canton de Vaud, puisque c'est à lui qu'appartiennent l'auteur du texte, celui des dessins qui l'illustrent, les presses qui ont produit cette œuvre d'art si élégante, et jusqu'à la manufacture qui a procuré le papier destiné à recevoir ce texte de luxe. Neuchâtel a fourni les graveurs capables de faire pleinement valoir les crayons qui leur étaient confiés.

Que dirons-nous de ces dessins si fins, si délicats et dont le remarquable *fini* ne nuit en aucune manière à ce quelque chose d'infini, d'idéal qui doit se laisser deviner dans toute œuvre d'art? On ne nous a pas souvent donné une intuition pareille de la vie vaudoise, que M. Eugène Burnand comprend et rend d'une manière si vraie et si intime, soit qu'on s'arrête devant la figure du régent Ambrezon, le magister d'autrefois, soit qu'on considère cette ravissante ferme voilée de verdure, autour de laquelle tout vit et se meut, ou qu'enfin on se laisse retenir par un de ces horizons rêveurs du pied du Jura, où une voiture sur la route, quelques oiseaux dans l'air font ressortir d'autant mieux la solitude recueillie du paysage.

Quant au texte lui-même, le choix que l'éditeur a fait parmi les trente-six volumes qui s'offraient à lui sera ratifié par le sentiment général, qui a contribué lui-même à le dicter. Il serait également ratifié par U. Olivier, comme le prouvent quelques lignes de lui, relatives précisé-

ment à l'ouvrage qui nous est offert : « Ces *choses-là*, nous écrivait-il en parlant de la manière dont ces récits prenaient naissance dans son esprit, ces choses-là viennent à leur moment, lorsque la muse frappe à la porte et dit : me voici. Si vous la renvoyez à un autre jour, disant que vous voulez réfléchir, il y a gros à parier qu'elle ne reviendra pas, ou si elle reparaît, ce sera avec moins d'entrain que la première fois. Le moins mauvais de mes récits, *l'Orphelin*, s'il m'est permis de le nommer, a été pensé en 28 insomnies, écrit en 28 matinées et les 500 pages du manuscrit copiées en 16 jours. Tel autre qui peut se lire aussi en quelques heures et qui ne le vaut pas, m'a coûté 1800 pages d'écriture et plus d'une année de travail. »

La perfection de la forme donnée à cette quatrième édition de *l'Orphelin* ne saurait porter aucun préjudice à la valeur morale de ce récit ; en ces matières, le conteur faisait à chaque chose sa part légitime : « L'année dernière, nous disait-il il y a quelque douze ans, un excellent et digne ami, grave historien, mais disposé à voir les choses un peu en noir, m'écrivait à propos de *Ferdine* : « Trop belle, votre héroïne ! » Sommes-nous donc des païens, pour remettre en honneur le culte de » la beauté physique ? » Tout en promettant à son critique qu'il serait servi à souhait dans une prochaine Nouvelle, il répond : « Je ne plie pas le genou devant les statues grecques, et j'espère que la beauté morale de mon héroïne se voit encore mieux que son aimable figure. » Il ne lui déplairait pas, sans doute, dans le volume illustré de 1892, de voir le bon camarade du beau.

Une publication d'un cachet si particulier réclame, on le comprend, un ensemble de conditions qui ne se présente pas tous les jours ; il est permis d'espérer qu'elle trouvera un accueil exceptionnel aussi auprès du public, de ceux en première ligne qui, par leur naissance ou par leurs souvenirs, ont quelque lien avec la patrie vaudoise.

A. Vautier.

Evangile et choses humaines, sept discours, par *J. Desplands*. — Paris, Fischbacher.

Ce nouveau volume, d'un auteur connu et apprécié, est dédié « à la mémoire bénie d'Alexandre Vinet » par « un ancien élève reconnaissant. » Les disciples du grand théologien moraliste sont de plus en plus nombreux ; ses élèves se font rares. Et il en est plus d'un parmi ces derniers qui s'éloigne sensiblement du maître, tout en faisant avec bruit profession de le continuer. Aussi est-ce un plaisir, pour nous très vif, que de rencontrer un élève de Vinet vraiment fidèle aux enseignements de Vinet, respectueux comme lui de la tradition sans s'y asservir, humblement soumis à la Parole de Dieu tout en se gardant de faire de la sainte Ecriture un fétiche, prenant pour base de sa théologie, d'une part, la révélation

considérée comme autorité infaillible, d'autre part, la conscience et le cœur de l'homme, organes divinement appropriés à leur destination naturelle qui est de saisir et de s'assimiler le contenu de la révélation. Et ce n'est pas un plaisir moins vif de rencontrer encore chez cet ancien élève de Vinet parvenu à un âge vénérable, la jeunesse du cœur unie à la maturité de l'esprit, une imagination puissante tenue en bride par une non moins puissante raison, un style coloré, à la fois souple et incisif, capable de mouler nettement les contours de l'idée et de lui donner même parfois un relief saisissant.

Des sept conférences que renferme ce volume, il y en a deux qui, au point de vue théologique, sont particulièrement importantes, parce qu'elles touchent à des questions très controversées aujourd'hui : *l'Esprit et la lettre*, *l'Infaillibilité religieuse*.

Il nous suffira de citer une page de la première, pour faire connaître dans quel esprit elle est composée et à quel point l'auteur excelle à unir les fantaisies de l'imagination au plus solide bon sens, les hardiesses de la raison aux exigences de la foi.

J'avouerai en toute franchise que la pensée qu'il y a manifestement dans les Ecritures des obscurités, des incohérences, des variantes, des interpolations et le reste, que cette pensée, dis-je, ne m'a jamais causé d'inquiétude ; bien au contraire, elle m'a édifié, encouragé ; car la Bible, avec ses diverses irrégularités de forme, m'apparaît comme un livre qui a traversé vaillamment le cours de l'histoire et les milieux les plus hostiles, comme un livre qui a vécu. J'y reconnais avec émotion, non un soldat de parade qui n'ayant pas connu la vie des camps, ni essuyé le feu de l'ennemi, n'a pas défraîchi son uniforme ; mais un soldat qui s'est battu, qui a payé ses succès de quelques égratignures et dont le vêtement a subi quelque dommage : « habits bleus par la victoire usés. » Ah ! si la Bible se présentait parfaite de forme, reproduisant sans alliage aucun le message divin, c'est alors, — à moins que, rédigée par les anges, elle n'eût été apportée telle quelle par eux à la terre et dans toutes les langues humaines, — c'est alors, dis-je, que je concevrais des doutes sur le mode de sa composition, et partant sur son autorité.

Et plus loin, ce passage qui délimite nettement la position prise par M. Desplands dans le conflit actuel :

Ne l'oublions jamais : c'est à « un vase de terre » qu'a été confié le divin trésor. A chacun de nous le devoir de ne pas les confondre, de les démêler l'un de l'autre, de dégager l'or de sa gangue plus ou moins grossière ; et nous y réussirons si, dociles aux directions du Saint-Esprit, nous apportons à ce travail un cœur humble et un esprit droit.

M. Desplands appartient à cette école qui voit « dans la Bible des portions où l'inspiration divine est absente, d'autres où elle est indirecte, d'autres enfin où elle est entière, plénière. » (P. 87.)

Dans le morceau sur *l'Infaillibilité religieuse*, il marque très nettement aussi les limites de la compétence du sens moral dans la recherche de la vérité. La conscience est, nous dit-il, « admirablement propre à reconnaître la vérité quand elle la trouve sur son chemin ; » mais il en est autrement « quand, s'isolant fièrement, elle s'arroge l'infaillibilité

religieuse. » Cette infaillibilité, l'auteur la place dans la Parole de Dieu, uniquement, et il établit l'autorité divine des Ecritures en matière religieuse sur la base de l'expérience personnelle, sans vouloir faire fi de l'expérience d'autrui, c'est-à-dire de la tradition, qui a la valeur d'une présomption en faveur de cette autorité.

Tout cela nous paraît très sage, très pondéré, et tout à fait dans le courant de la pensée de Vinet.

Nous regrettons de ne pouvoir parler avec détail des conférences sur les « choses humaines. » Chez M. Desplands, comme chez Vinet, le théologien est doublé d'un moraliste, qui a droit à notre attention. Nous recommandons spécialement à celle de nos lecteurs l'étude sur *le Caractère*, faite dans un esprit chrétien, avec finesse et, on le sent, par un homme de caractère. AUG. GLARDON.

LA PRÉEXISTENCE DU CHRIST. Etude par *Paul Chatelanat*, pasteur. — Lausanne, Georges Bridel & Cie.

Cette brochure, l'auteur le dit lui-même, est « le témoignage d'un croyant qui a cherché à se rendre compte de sa foi, » ou plutôt, dirions-nous, de la manière dont il formule ses idées sur un sujet spécial : la préexistence du Christ. C'est donc à ce point de vue particulier qu'il faut se placer pour apprécier cette étude et ne pas y chercher un exposé théologique de la question.

Après avoir placé devant le lecteur les idées présentées par certains théologiens contemporains, en opposition à sa manière d'envisager la préexistence, M. Chatelanat indique ce qu'il a trouvé dans la Bible pour appuyer l'opinion courante, à laquelle il se rattache ; il termine par quelques critiques adressées aux adversaires de la dogmatique orthodoxe.

Ne voulant pas entrer dans le fond de la question, ce qui exigerait plus même qu'une brochure, nous nous bornerons à une ou deux observations très générales. Il nous paraît d'abord que M. Chatelanat n'a pas donné une étude exégétique assez complète des passages cités à l'appui de son opinion, pour convaincre ses lecteurs que tous ces textes doivent être entendus dans le sens où il les prend. En outre, bien que nous ne nous fassions nullement le défenseur de toutes les idées mises en avant par les théologiens, fort différents entre eux du reste, qui s'opposent à la notion ordinaire de la préexistence, nous pensons qu'on ne peut pas qualifier légèrement toutes ces recherches, sans risquer d'encourir soi-même quelque reproche. Enfin, d'accord avec une parole de M. Clément, citée dans la brochure, nous disons que, comme « pour expliquer l'homme-Dieu il faudrait deux choses qui nous manquent, comprendre Dieu et connaître l'homme, » les facteurs du problème faisant défaut, il est prudent de ne pas être trop absolu dans ses conclusions.

Le *mystère de piété* demeure un mystère, à la compréhension duquel nous pouvons humblement chercher à apporter quelque lumière, à condition de ne pas prendre nos idées pour la pleine vérité.

P. VAUTIER.



LE CHRÉTIEN ÉVANGÉLIQUE

PAS DE PLACE DANS L'HOTELLERIE

Il n'y avait pas de place pour eux
dans l'hôtellerie. (Luc II, 7.)

En ce jour de Noël nos regards se dirigent vers Bethléhem, l'humble bourgade de Judée qui a eu l'insigne honneur de voir naître le Sauveur du monde. L'antique oracle l'avait prédit bien des siècles à l'avance : « Toi, Bethléhem Ephrata, petite entre les milliers de Juda, de toi sortira pour moi Celui qui dominera sur Israël et dont l'origine remonte aux temps anciens, aux jours de l'éternité[1]. » La prophétie s'est accomplie et il en a rejailli sur Bethléhem une gloire impérissable. Chaque fois que le cours de nos années ramène l'anniversaire de la naissance de Jésus, nos pensées se reportent vers les lieux qui l'ont vu naître ; nous relisons avec émotion les récits des événements qui s'accomplirent à Bethléhem, nous cherchons à nous représenter tous les détails de ces scènes naïves et touchantes. Ce n'est pas une puérile superstition qui nous attire ainsi vers les lieux saints ; c'est un sentiment de reconnaissance, d'abord, pour le grand bienfait accordé par Dieu aux hommes, un sentiment de joie profonde de ce que, suivant la parole de l'ange : « Aujourd'hui, dans la ville de David, il nous est né un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur ; » et c'est aussi le sentiment très juste que tout dans cette histoire est de nature à nous instruire et à nous édifier, qu'il ne s'y trouve aucun détail oiseux, mais que tous méritent notre attention et sont dignes de notre méditation, qu'il doit en être de nous comme de la mère du Sauveur, qui « gardait *toutes* ces choses et les repassait dans son cœur. »

[1] Mich. V, 1.

C'est dans ce sentiment que nous voulons arrêter notre pensée sur une circonstance secondaire et, en apparence, insignifiante de cette histoire. Quand Joseph et Marie arrivèrent à Bethléhem « il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie ; » ils furent obligés de se contenter de l'abri que leur offrait l'étable, et, quand le petit enfant Jésus vint au monde, il fut couché dans une crèche. Ce fait était une prophétie de ce qui devait arriver souvent à Celui qui n'eut pas un lieu où reposer sa tête ; il révèle un des caractères permanents de la destinée du Christ et de l'œuvre de son règne. Près de cent ans plus tard, tout à la fin du siècle apostolique, le dernier survivant des témoins de Jésus, saint Jean, embrassant avec le coup d'œil de l'aigle le mystère de l'incarnation et tout l'ensemble de la carrière de son Maître et Seigneur, fera cette constatation douloureuse, qui s'applique déjà à ce qui se passa dans l'hôtellerie de Bethléhem : « Il est venu chez soi, et les siens ne l'ont pas reçu[1]. »

« Il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie. » Cette hôtellerie, où il n'y a pas de place pour Jésus, est une image parfaite du monde, de notre monde moderne en particulier. Comme on voit dans nos grands hôtels se presser et se coudoyer une foule cosmopolite, accourue de toutes les régions du globe, comptant des représentants de toutes les races, de toutes les langues, ne voit-on pas de même dans notre société contemporaine affluer et se mêler des hommes de provenances et de tendances les plus diverses ? N'y voit-on pas la plus singulière confusion de langage, le plus étourdissant mélange d'idées, de sentiments, de systèmes scientifiques, de théories artistiques, d'opinions politiques et sociales, de philosophies et de religions ? Chaque jour voit surgir de nouvelles écoles et de nouveaux maîtres, qui trouvent des disciples passionnés, sinon convaincus. Et comme ces hôtes que nous amène la belle saison et qui ne demeurent que quelques jours, vrais oiseaux de passage, les acteurs du drame contemporain disparaissent, à peine se sont-ils montrés sur la scène. Que d'hommes, célèbres hier, dont le nom était dans toutes les bouches, et qui sont oubliés aujourd'hui ! L'année que nous allons achever, combien n'en a-t-elle pas vu de ces

[1] Jean I, 11.

étoiles filantes ! Et que d'écoles, que de systèmes qui prétendaient apporter la vérité absolue et définitive, dans tous les domaines, et qui, au bout de peu d'années, ont été détrônés et remplacés par les systèmes les plus opposés ! « La figure de ce monde passe, » dit l'Ecriture, et cette parole n'est pas vraie seulement de l'inévitable caducité de toutes les choses visibles ; elle s'accomplit d'une manière plus saisissante encore dans l'incessante transformation de la scène de ce monde, dans ce défilé sans interruption et sans relâche d'hommes et de choses.

Une hôtellerie, un lieu de passage, telle est bien, telle est toujours plus notre société moderne. Et c'est pour cela qu'il y règne la même presse, la même agitation, la même fièvre que dans une auberge où affluent les voyageurs. Oh ! nous ne voulons pas être les censeurs moroses de notre époque ; nous ne voulons pas nous montrer injustes et ingrats envers notre temps ; nous ne voulons surtout pas faire profession de scepticisme et de découragement ; ce serait, à l'heure actuelle, faire œuvre lâche et mauvaise. Nous reconnaissons que dans cette agitation et cette fièvre de la société contemporaine tout n'est pas vain ; que cette fièvre est souvent la manifestation d'une vie intense et féconde. Nous saluons avec joie les progrès accomplis de nos jours dans tous les domaines. Nous nous réjouissons de la diffusion des lumières, des communications établies entre les peuples, qui font que l'enfant de notre siècle peut réaliser toujours plus l'idéal exprimé dans cette parole d'un ancien : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne doit m'être étranger. » Mais avec tout cela nous ne pouvons nous empêcher de constater que dans ce monde animé et bruyant, comme dans l'hôtellerie de Bethléhem, il n'y a pas de place pour Celui dont nous célébrons la naissance. Et cette constatation nous remplit de tristesse et d'effroi, parce que nous sommes convaincus que sa présence et son influence sont la condition du salut et de la vie pour la société comme pour les individus. Nous sommes prêts à admirer tout ce que notre époque a d'admirable ; mais, devons-nous ajouter avec le poète :

Mais parmi ces progrès dont notre âge se vante,
Dans tout ce grand éclat d'un siècle éblouissant,
Une chose, ô Jésus, en secret m'épouvante :
C'est l'écho de ta voix qui va s'affaiblissant.

« Il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.... » Cette hôtellerie est l'image de mainte famille parmi nous. Chacun vit pour soi ; chacun se fait son existence à part et n'a avec les autres membres de la famille que les rapports imposés par les circonstances, comme les étrangers que le hasard réunit dans un hôtel n'ont de lien entre eux que par le fait qu'un même toit les abrite, qu'une même table les nourrit. Ce n'est pas, bien entendu, que les membres de ces familles aient, de propos délibéré, résolu de vivre ainsi sans relations les uns avec les autres. Ils se défendraient d'une aussi vilaine intention. Mais, à envisager leur vie de famille telle qu'elle est réellement, c'est bien à ce résultat qu'ils aboutissent, qu'ils le veuillent ou non. Et même, dans plus d'un cas, la vie de famille ne souffre pas seulement de cette indifférence égoïste, du manque de relations affectueuses et intimes ; elle est troublée et gâtée par des querelles, des discordes, des incompatibilités d'humeur, des dissentiments graves, des rancunes et des haines. Et si cette peinture est trop sombre pour s'appliquer à la plupart de nos amilles, si dans beaucoup d'entre elles règnent habituellement des entiments bienveillants, la vie au sein de ces familles heureuses et privilégiées ne ressemble-t-elle pas souvent, elle aussi, à la vie dans une auberge ? n'est-elle pas envahie et compromise, supprimée presque, par les exigences et les complications de la vie moderne, et ne voit-on pas se reproduire toutes les agitations du dehors à ce foyer qui devrait être une retraite et un sanctuaire ? Les familles dans lesquelles la piété est en honneur sont exposées à ce danger comme les autres, car notre vie ecclésiastique et religieuse, avec ses réunions qui se multiplient, tend elle aussi, si l'on n'y prend garde, à détruire et à rendre impossible la vie de famille.

Mais, par-dessus tout, si nos familles offrent des points de comparaison avec des hôtelleries, elles ressemblent à l'hôtellerie de Bethléhem, dans laquelle il n'y avait pas de place pour le Sauveur. Quelle place Jésus-Christ occupe-t-il dans la vie de notre famille ? quelle action exerce-t-il sur nos rapports les uns avec les autres ? Avons-nous un culte de famille ? le célébrons-nous régulièrement ou le supprimons-nous à tous propos pour les raisons les plus futiles ? et ce culte est-il autre chose qu'une vaine formalité, dont nous avons

hâte de nous acquitter ? est-il un culte en esprit et en vérité qui prolonge son influence sur toute notre vie ?

« Il n'y avait pas de place pour eux dans l'hôtellerie.... » Cette hôtellerie, c'est notre cœur. Comme l'hôtellerie, notre cœur est un lieu de passage ; des hôtes d'un jour s'y succèdent sans relâche. Ce sont nos sentiments, bons ou mauvais, joyeux ou tristes, nos préoccupations, nos tourments, nos passions, nos colères, nos haines, nos admirations et nos enthousiasmes, nos affections et nos attachements auxquels nous promettions une durée éternelle ; tout cela passe, disparaît, se renouvelle sans cesse, comme des voyageurs dans une auberge. Rappelez-vous, — sans remonter au delà de cette année que nous allons achever, — rappelez-vous telle vive préoccupation, tel gros souci qui absorbait toutes les forces de votre âme et pesait sur elle d'un poids écrasant : il est tellement oublié aujourd'hui que, pour l'évoquer des brumes du passé, vous devez faire un effort de mémoire. Rappelez-vous telle entreprise ou telle discussion qui vous passionnait, à laquelle vous aviez mis toute votre âme, qui excitait votre colère ou vous remplissait d'un zèle dévorant : aujourd'hui que vous jugez les choses froidement, vous êtes tentés de sourire de vos bouillantes ardeurs ou de regretter vos emportements. Rappelez-vous cette douleur, ce deuil profond qui semblaient devoir assombrir pour toujours votre existence : l'apaisement s'est fait, la résignation est venue, et vous êtes surpris de constater que vous avez recommencé à vivre comme si de rien n'était. Oui, un lieu de passage, où rien ne dure, où tout change sans cesse, tel est bien notre cœur. Et encore, si ces sentiments fugitifs ne faisaient que passer ! mais souvent ils laissent de leur passage des traces funestes : quand ils sont mauvais et corrompus, ils détériorent et souillent leur demeure d'un jour, ils impriment leur flétrissure à notre âme, et alors, dégradée et avilie, elle ne peut plus recevoir et garder des hôtes de distinction, elle devient incapable de grandes pensées, d'affections nobles et généreuses.

Et dans cette succession, ce défilé ininterrompu de passions et d'émotions diverses, au milieu du bruit, de l'agitation, de la fièvre qu'elles causent, il n'y a dans notre âme, comme dans l'hôtellerie de Bethléhem, point de place pour l'hôte divin qui voudrait y élire

domicile. Il se tient à la porte et il frappe, mais la porte demeure obstinément fermée. Les meilleurs, les plus zélés ne lui font qu'un accueil distrait et froid, et la place qu'ils lui laissent prendre dans leur cœur et dans leur vie est toute petite. Cela n'est-il pas vrai? Oh ! sans doute, à regarder à nos intentions et à nos déclarations, les choses ne sont pas si graves : nous professons avoir la vie en lui ; nous le croyons quand il nous dit : « Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruits ; hors de moi, vous ne pouvez rien faire. » Mais quand on en vient au fait et au prendre, cette communion avec lui se réduit à peu de chose ; nos journées se passent sans qu'une de nos pensées s'élève à lui ; la part qu'il a dans nos travaux, nos affections, nos joies et nos douleurs est presque nulle ; même quand nous parlons de lui et agissons en son nom, c'est rarement lui qui parle et agit en nous.

Ces constatations que nous venons de faire sont attristantes, accablantes, et pourtant ce qui doit dominer dans notre âme en ce jour de Noël, c'est l'espérance et la joie. « Je vous annonce la bonne nouvelle d'une grande joie qui sera pour tout le peuple, » dit l'ange aux bergers. Et l'événement n'a point démenti cette parole. Jésus en nous sauvant a été réellement et est encore la source d'une grande joie, et cette joie est pour tout le peuple et pour tous les peuples de la terre. L'œuvre du salut de l'humanité, qui a commencé par la naissance du petit enfant de Bethléhem, s'est poursuivie sans relâche à travers dix-huit siècles et se poursuivra jusqu'à son achèvement, car elle est l'œuvre de Dieu, et Dieu ne laisse pas inachevé ce qu'il entreprend. Si notre monde moderne ne veut pas laisser Dieu faire son œuvre en lui ; si, distrait et agité, enivré de ses conquêtes, étourdi par ses fêtes, il ne veut pas faire attention à Jésus-Christ ni lui donner la place qui lui revient, il périra, comme Jérusalem a péri pour avoir crucifié le Messie, comme le monde antique a péri pour avoir persécuté le Galiléen. Et sur ses ruines s'élèvera un autre monde qui portera sur son front rajeuni la croix du Christ brillant d'un éclat nouveau, un monde qui comprendra mieux et appliquera d'une manière plus complète l'Evangile éternel. Les sociétés, les civilisations passent ; le Christ demeure ; il règne, toujours le même ; il régnera jusqu'à ce qu'il ait

mis ses ennemis sous ses pieds ; jusqu'à ce que le dernier ennemi, la mort, soit détruit, et que Dieu soit tout en tous.

Mais que l'heure de la déchéance irrémédiable, de la condamnation irrévocable ait sonné pour notre société, comme elle avait sonné pour Jérusalem quand Jésus pleura sur elle, c'est ce qui n'est pas démontré, grâce à Dieu ! Malgré ses vices, sa corruption, sa décrépitude, elle peut se relever encore ; elle peut, par une transformation profonde, échapper à la destruction. Le message de ce jour lui donne cette espérance. Ce message n'est pas un message de condamnation, mais de salut et de vie. « Paix sur la terre ! » chantaient les anges dans les plaines de Bethléhem. Et ce cri retentit encore aujourd'hui au sein de notre monde divisé et troublé. Oh ! que cette voix soit entendue ! que ce vœu s'accomplisse ! que la paix règne entre les peuples par l'éloignement des guerres fratricides ! que la paix règne entre les classes de la société par le progrès de la justice ! que la paix règne entre les individus par le développement de la charité ! Et nous, chrétiens, qui sommes le sel de la terre, prions pour la paix de Jérusalem, prions pour le triomphe de notre Maître ! Prions... et agissons pour procurer la paix et étendre le règne de notre Dieu.

Et pour contribuer efficacement à la réforme de la société et au salut du monde, commençons par la réforme de notre foyer et de notre vie de famille. Ne nous donnons point de relâche que Jésus-Christ n'y occupe la place à laquelle il a droit et qu'il répande dans toutes nos relations de famille la lumière, la paix, l'amour. Si vous n'avez pas eu jusqu'à ce jour de culte de famille, prenez la résolution d'en établir un, et ne laissez pas s'achever la journée sans avoir exécuté cette résolution. Si vous faites ainsi à Jésus-Christ une place dans votre demeure, il vous procurera un bonheur dont vous ne soupçonnez pas l'étendue. Fussiez-vous dans la pauvreté, dans le dénûment le plus complet, vous serez heureux, si lui est présent ; plus heureux dans votre humble logis que les riches dans leurs demeures somptueuses où rien ne leur fait défaut. Dans la nuit de Noël, n'y avait-il pas plus de bonheur dans l'étable où l'enfant Jésus, couché dans la crèche, répandait autour de lui la lumière de son sourire, où ses parents émus se penchaient sur lui, où d'humbles bergers venaient adorer, n'y avait-il pas dans cette

pauvre étable mille fois plus de bonheur que dans l'hôtellerie confortable où se prélassaient les voyageurs indifférents ?

Et enfin, nous ne saurions trop le dire ni trop le répéter, la réforme de la société et la réforme de la famille, le salut du monde et le bonheur de notre foyer dépendent de la réforme de notre cœur. C'est dans notre cœur qu'il importe de faire place au Sauveur. Il faut que notre cœur cesse de ressembler à une auberge et qu'il devienne un sanctuaire, un sanctuaire dans lequel Jésus-Christ soit adoré, servi, aimé. Laissez-le régner dans votre cœur, et votre vie cessera de flotter au gré de vos impressions changeantes et des circonstances fortuites ; elle aura de l'unité, de la suite, elle sera puissante et féconde ; la mort même ne pourra l'atteindre, car cette vie dont vous vivrez sera la vie éternelle. Laissez régner Jésus-Christ dans votre cœur et vous cesserez d'être les esclaves de passions basses et de sentiments inavouables. Vous deviendrez purs et saints et capables d'aimer, en un mot des enfants de votre Père céleste : « A tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu [1]. »

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi pour vous dès aujourd'hui ? Ce jour de Noël est, comme son nom l'indique, un jour de naissance ; pourquoi ne serait-il pas le jour de votre naissance à une vie nouvelle, à la vie de Christ en vous ? Pourquoi Jésus ne naîtrait-il pas aujourd'hui dans votre cœur, comme il naquit, il y a dix-huit siècles, dans la crèche de Bethléhem ? Quel que soit votre éloignement de l'Evangile, quelque forte que soit la chaîne que vous ayez à briser, quelque nombreuses et infructueuses qu'aient été jusqu'ici vos tentatives de persister dans la vie chrétienne, il dépend de vous seuls que vous commenciez aujourd'hui à vivre d'une vie nouvelle et réellement transformée. Dieu a tout fait pour vous y amener. Si vous le voulez, cela sera : qu'il vous donne de le vouloir !

ALFRED SCHRŒDER.

[1] Jean 1 : 12.

JÉSUS-CHRIST FILS UNIQUE DE DIEU

(*Suite et fin* [1].)

III

Il serait incompréhensible qu'une origine comme celle de Jésus n'eût pas entraîné pour lui des conséquences importantes. Car le but de Dieu n'était pas de produire un homme pur, ni même une humanité aussi sainte que la première l'était peu. Son but était de donner à ce monde un Sauveur assez puissant, au point de vue spirituel, pour nous arracher au péché et nous introduire dans les voies de la sainteté.

Or, si dans cette intention Dieu a envoyé son propre Fils, la Parole faite chair, et non un simple descendant d'Adam affranchi du péché, il est permis de penser que ce dernier n'eût pas été à même de remplir une telle tâche et que Jésus seul possédait ce qu'il fallait pour mener à bien une pareille entreprise.

La question qui se pose à nous maintenant est donc de savoir ce que Jésus, en vertu de son incarnation, a possédé que nous n'avons pas, qu'aucun homme ici-bas ne peut avoir et que Jésus cependant a eu, sans que pour cela sa qualité d'homme en ait reçu aucune atteinte.

Au premier abord, on pourrait croire qu'un des résultats de l'incarnation a été de permettre à Jésus d'enseigner les choses qu'il aurait vues auprès de Dieu avant que de venir dans ce monde. Jésus lui-même ne déclare-t-il pas qu'il dit les choses qu'il a vues chez son Père? (Jean VIII, 38.) Mais nous avons déjà fait remarquer que ce passage ne peut pas avoir le sens qu'on lui prête puisque, aussitôt après, Jésus parlant aux Juifs leur dit : « Et vous, vous faites ce que vous avez vu chez votre père. » Ce qu'il explique en ajoutant : « Vous avez pour père le diable et vous voulez accomplir les désirs

[1] Voir le numéro de novembre.

de votre père. » Or, les Juifs n'avaient pas vu le diable et n'avaient pas été chez lui autrement que dans un sens moral, en se plaçant à leur insu sous son influence. Rien donc ne nous permet, dans la déclaration de Jésus, de croire qu'il fasse allusion pour ce qui le concerne personnellement à quelque souvenir qu'il aurait conservé de son état précédent.

Pour être un dépouillement réel, l'incarnation a dû ôter à Jésus tout souvenir de son existence précédente, et nous ne sommes pas loin de penser que ce n'est que peu à peu, pendant son ministère et plutôt à la fin qu'au commencement, que Jésus a eu conscience d'avoir existé précédemment dans la gloire divine.

Nous ne saurions donc attribuer à l'incarnation quoi que ce soit des enseignements de Jésus et de la connaissance qu'il avait des choses de Dieu. Tout ce qu'il a eu, il l'a reçu comme homme, dans ce monde et par la foi.

Mais si Jésus n'a rien emporté en fait de connaissance de son état antérieur, il n'en est pas de même à un autre point de vue, nous voulons parler de la capacité physique, morale et religieuse qu'il a possédée d'être l'organe absolu des révélations de Dieu.

Bien d'autres hommes, avant et après lui, ont été les organes des révélations de Dieu et pour ce motif ont porté le nom de prophètes. Toutefois Jésus diffère d'eux tous en ce qu'il n'est pas seulement un prophète au milieu de plusieurs, ni même le plus grand d'entre eux, mais en ce qu'il est le prophète au sens absolu et exclusif du mot. Lui seul, en effet, est la vérité. Lui seul, aujourd'hui encore, est revêtu de cette fonction qu'il gardera à toujours. Or, pourquoi en est-il ainsi ? Pourquoi Jésus occupe-t-il comme prophète une place à laquelle personne d'autre que lui ne peut prétendre ? La solution de cette question tient, nous le comprenons tous, à la personne même de Jésus. C'est ce que les lignes qui suivent ont pour but de montrer.

Il est un fait qui ne peut être contesté et que l'apôtre Paul, en particulier, développe à diverses reprises. C'est que, en notre qualité d'hommes, nous sommes membres les uns des autres. Que le tout porte le nom d'Eglise, de société ou d'humanité, il n'importe. Chaque homme est un membre de ce tout.

Cette pensée qu'on pourrait facilement exagérer est vraie. Aucun homme dans ce monde n'a jamais concentré en lui toutes les énergies de l'humanité. Même les héros de l'histoire, ceux qui, plus que d'autres, ont été l'incarnation de leur temps ou de leur race, ne l'ont été que d'une manière très imparfaite, dans un certain domaine et pour un temps relativement court. Constamment l'humanité se réalise dans une multiplicité considérable d'individus qui ont des dons, des caractères, des tempéraments différents.

Cette diversité extrême, qui ne nous permet pas de voir l'homme tout entier dans aucun peuple ou aucune race et encore moins chez un individu seul, se retrouve aussi, pour ce qui concerne le domaine religieux, chez les hommes dont Dieu s'est servi comme de ses instruments pour agir dans ce monde.

Qu'on considère, par exemple, les hommes qui, sous la nouvelle Alliance, ont été et sont encore pour nous les organes les plus élevés après Jésus-Christ de la révélation de Dieu. Chacun d'eux nous présente un type différent de doctrine et indirectement de vie chrétienne. Il suffit de mentionner à cet égard le point de vue de Paul et celui de Jacques sur les œuvres pour prouver ce que nous avançons. Or, pourquoi cela ? D'où viennent ces divergences chez des hommes qui tous, en définitive, connaissent la même vérité, se sont attachés au même Sauveur, prêchent un même Evangile, dont ils ont tous éprouvé personnellement les effets salutaires ? C'est que la vérité n'est pas essentiellement d'ordre intellectuel, mais d'ordre moral. Aussi n'est-il pas possible à quelqu'un de la saisir dans sa plénitude ou sa perfection. Chacun se l'approprie dans une certaine mesure et sous un angle particulier. Voilà pourquoi suivant que quelqu'un aura été remué plus ou moins profondément dans son âme et dans sa conscience, suivant les penchants et par conséquent les tentations de son caractère, suivant qu'il aura pratiqué plus ou moins cette vérité et s'en sera approprié certaines portions plutôt que d'autres, la représentation qu'il se fera de la vérité sera différente de celle que posséderont ceux qui n'ont pas passé par le même développement. On pourrait même affirmer que si jamais deux hommes, de caractère et de développement très différents, en venaient à s'approprier toute la vérité, ils seraient au point de vue moral et religieux identiques l'un à l'autre, car il faudrait pour cela

qu'ils eussent élargi leur caractère individuel au point d'embrasser toutes les individualités possibles et que d'hommes ils eussent revêtu le caractère de l'homme lui-même.

Inutile de dire qu'une telle appropriation est impossible et que, malgré tous nos efforts et tous nos progrès, nous restons toujours les hommes d'un certain caractère, d'un certain tempérament, d'une certaine race, d'un certain temps.

Jésus seul a échappé à cette loi et résume en sa personne l'idéal religieux de l'humanité entière.

Cela est vrai de ses enseignements d'abord, qui n'ont jamais été égalés ou dépassés, mais qui surtout présentent un équilibre, une perfection de forme et de fond qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. On ne peut pas dire, en effet, que Jésus soit l'homme d'un tempérament religieux plutôt que d'un autre, l'homme d'un temps, d'un peuple, d'une race. Il est tellement au centre de la vérité, il en possède tellement les éléments essentiels qu'on peut dire que tout en lui est vérité et, ce qui est davantage encore, que la vérité est toute entière en lui, résumée, concentrée, mais réelle.

Peut-être pourrait-on objecter à cette manière de voir, si l'on s'en tenait aux seuls enseignements oraux de Jésus. Mais il n'est pas prophète par ses enseignements seuls. Il l'est encore par ses miracles et par l'ensemble de sa vie. Or, qu'on considère Jésus lui-même, son sacrifice sanglant compris, et qu'on dise s'il ne ressort pas de cette vue l'impression d'une vie absolument parfaite, en ce sens d'abord que rien d'impur ou de souillé ne l'a jamais ternie, puis, en ce sens aussi, qu'elle a porté la foi en Dieu et l'amour pour le prochain au degré le plus élevé ?

Ce caractère de perfection morale que nous trouvons chez Jésus reçoit en quelque sorte sa démonstration journalière dans l'harmonie qui existe entre la vie de Jésus et les besoins moraux et religieux de l'humanité.

Il est extraordinaire, en effet, que tout homme, à quelque peuple, race, langue, civilisation, etc., qu'il appartienne, trouve en Jésus le modèle à l'image duquel il doit être transformé pour répondre à sa vocation d'homme. Voilà tantôt dix-neuf siècles que Jésus est le point de mire moral de milliers et de millions d'hommes appartenant à toutes les latitudes, à toutes les classes de la société, à tous

les degrés de développement intellectuel, moral, social, et partout où sa figure sympathique s'est levée, elle s'est imposée à la conscience humaine comme l'idéal auquel nous devons tendre, sous peine de forfaire à notre qualité d'hommes créés à l'image de Dieu.

Il y a eu dans le monde d'autres hommes qui ont été ou sont encore les chefs religieux de millions de créatures humaines. Mais plus ces hommes sont connus dans leur vie intime et dans leurs enseignements, plus le développement moral de leurs sectateurs est grand, moins ces hommes s'imposent comme le type définitif de l'humanité. Comparés à Jésus-Christ, ils sont peut-être comme les étoiles qui brillent durant la nuit, mais qui disparaissent aux premières clartés du jour. Jésus, au contraire, grandit dans la proportion où sa figure, dégagée des superfétations humaines, paraît telle qu'elle a été dans ce monde. C'est là l'impression à peu près universelle sur toute conscience droite. C'est en particulier le cas pour qui s'applique consciencieusement à reproduire dans sa vie la vie du Christ. Il s'aperçoit alors de jour en jour davantage, d'une part, que cette vie le dépasse sans qu'il puisse jamais espérer l'égaler complètement et, d'autre part, que si difficile qu'elle puisse être à pratiquer, cette vie est bien celle qui répond aux aspirations les plus nobles, les plus profondes et les plus vraies de son être entier.

La vie de Jésus se présente donc à nous comme infinie dans sa plénitude humaine. Elle est l'idéal humain par excellence. Aussi, cette parole d'un poète païen : « Je suis homme et rien d'humain ne m'est étranger, » est-elle vraie pour Jésus plus que pour personne d'autre. On peut même dire qu'elle n'est pleinement vraie que pour lui. Car, pour ce qui nous concerne, beaucoup de traits essentiellement humains nous échappent et échappent à tout homme pris individuellement. Mais pour Jésus, il n'en est pas ainsi. Sa nature humaine est si parfaite qu'elle est comme un miroir dans lequel toute créature humaine peut se voir, sinon telle qu'elle est, du moins telle qu'elle doit être.

Comment se fait-il que Jésus ait réalisé en sa personne ce qu'aucun homme ne réalisera jamais ? Pourquoi y a-t-il en lui une perfection telle qu'elle soit à la fois celle de l'humanité entière et celle de chacun de ses membres ?

Si la réponse à cette question ne s'imposait pas d'elle-même à tout esprit réfléchi, nous la trouverions comme tombée en passant des lèvres de Jésus dans quelques paroles bien étrangères au premier abord au sujet qui nous occupe.

Que signifie, en effet, ce titre de *Fils de l'homme*, que Jésus emploie si volontiers pour se désigner lui-même ? Ne serait-ce qu'un simple souvenir du prophète Ezéchiel ? Pourquoi alors Jésus ferait-il toujours précéder ce nom de l'article et dirait-il constamment : *le Fils de l'homme* et jamais, comme Ezéchiel : *Fils de l'homme*, tout court ? Si, comme nous le pensons, il faut voir dans cette modification de forme, si légère en apparence et si grave par le sens qui s'y rattache, le résultat d'une intention marquée, Jésus alors, par ce titre, se désignerait comme le représentant de l'humanité entière, dont il se déclarerait le fils et non seulement un fils. Nous ne devrions donc pas voir en lui un simple individu, fraction infime de l'humanité, comme chacun de nous, mais l'homme lui-même dans la perfection de sa nature.

Cette manière de voir est confirmée, nous semble-t-il, par l'image du cep et des sarments que Jésus emploie pour désigner les rapports qui existent entre lui et ses disciples. Le sarment, en effet, ne diffère pas du cep seulement en ce qu'il en reçoit la sève, il en diffère encore en ce que le cep résume en lui la totalité de tous les sarments nés ou à naître, de telle sorte que, si nombreux qu'ils soient, ils ne renferment rien que le cep ne le possède aussi sous une forme ou sous une autre.

Nous sommes loin de faire de ces deux déclarations de Jésus le fondement sur lequel nous établissons le caractère générique de la personne de Jésus. Mais ce caractère, ou pour nous servir d'une expression biblique, la *plénitude* divino-humaine que possède Jésus, étant un fait qui ressort aujourd'hui encore et aujourd'hui plus que jamais de la position occupée par lui dans le monde, nous avons le droit, nous semble-t-il, de voir dans ces déclarations une confirmation du point de vue auquel nous avons été amené et d'après lequel Jésus aurait possédé ici-bas la nature humaine dans sa perfection.

On oppose à cette manière de voir que quelqu'un qui posséderait la nature humaine entière ne serait plus un homme, car, à force de renfermer en lui tous les caractères, il n'en aurait en définitive

aucun. Mais cette objection ne nous paraît pas justifiée. On ne comprend pas, en effet, pourquoi quelqu'un qui aurait revêtu tous les caractères de l'humanité serait moins homme que celui qui n'en a que quelques-uns. De tout temps, il y a eu des natures plus riches que d'autres et nous ne savons pas que ces personnes aient quelque chose de moins humain que celles qui sont moins bien partagées, ni que leur personnalité physique, morale, intellectuelle, etc., en souffre aucunement. Or, qu'on prolonge les lignes et l'on se convaincra que celui qui pourrait avoir en sa possession la nature humaine dans sa plénitude, ne sera pas l'être anormal qu'on croit, mais bien un homme qui, tout en ayant un caractère personnel très déterminé, ne sera cependant un étranger à l'égard de personne. Il se retrouvera plus ou moins dans toutes les créatures humaines et celles-ci se retrouveront toutes en lui.

La seule question qui, à ce point de vue, pourrait se poser serait de savoir si une personne comme celle dont nous parlons a jamais existé. Mais ici le doute n'est pas possible. La personnalité de Jésus n'est pas le fruit de la spéculation religieuse, elle a sa place bien marquée dans l'histoire. Aussi ne saurions-nous admettre l'objection qui argue du caractère exceptionnel de cette vie à son impossibilité. On doit même ajouter que, Jésus occupant dans ce monde une position unique, il faut pour l'expliquer un fait unique aussi. Or, ce fait est la plénitude de sa nature humaine.

Mais faisons un pas de plus et demandons-nous d'où Jésus a reçu cette plénitude qui le distingue de tout autre homme? Elle ne saurait être le fait de sa nationalité juive, ni de son éducation, ni d'un développement extraordinairement précoce ou rapide, ni même de sa naissance en tant que celle-ci est selon la chair. Car, lui à part, notre race ne se réalise que sous la forme d'individus, dont les meilleurs ou les plus forts ne sont jamais que des fractions infimes du tout auquel ils appartiennent. Or, Jésus a été le tout. Il est le cep dont tout homme est appelé à devenir un sarment. Ce caractère ne lui venant pas de la chair ni de rien de terrestre, ne peut lui avoir été donné que de Dieu, car, comme nous l'avons reconnu, Jésus est né de Dieu, c'est ce qui lui a permis d'être l'homme parfait, l'homme sans péché.

Est-ce que tout homme né de Dieu possède, par le fait de sa

naissance divine, une nature humaine telle que Jésus l'a possédée? Assurément pas ! car tous nous sommes appelés à naître de Dieu par la foi en Jésus-Christ et pour cela nous ne perdons pas notre caractère limité. Même pour le premier Adam, il serait difficile d'affirmer qu'il en ait été autrement. Si la chose a eu lieu pour Jésus, c'est que Dieu nous le destinait comme Sauveur et que, dans ce but, il ne lui suffisait pas d'être pur et saint, mais qu'il lui fallait encore être, selon la parole de l'apôtre, « un Esprit vivifiant. »

Il y aurait à expliquer ici pourquoi le caractère de plénitude humaine qu'a possédé Jésus a fait de lui un Esprit vivifiant. Mais on nous permettra de ne pas nous arrêter à cette question aussi obscure que difficile et d'en venir directement à la question du moment dans lequel Jésus a reçu cette nature infiniment parfaite. L'a-t-il reçue à son entrée dans le monde par l'incarnation ou précédemment déjà, lorsqu'il était la Parole divine ?

Nous avouons que, à notre vue bornée, rien ne s'opposerait absolument à ce que Jésus eût reçu ce caractère de plénitude humano-divine à l'incarnation, si l'Ecriture, dont nous cherchons ici le seul témoignage, ne déclarait pas positivement le contraire. Jamais, en effet, elle ne présente l'incarnation comme un enrichissement pour Jésus ou encore comme le commencement de sa vie personnelle. Toujours, au contraire, elle en parle comme d'un abaissement ou d'un appauvrissement. (Jean I, 1-14 ; XVII, 5 ; 2 Cor. VIII, 9 ; Philip. II, 5-8.)

Cette conclusion ressort encore de plusieurs passages dont nous ne relèverons cependant qu'un seul. « Au commencement, dit Jean, était la Parole, la Parole était avec Dieu et la Parole était Dieu. » Or, que signifient, au point de vue qui nous occupe, ces mots : « la Parole était Dieu, » appliqués à Jésus-Christ ? Feraient-ils allusion à la forme divine que Jésus possédait et dont il s'est dépouillé pour venir sur la terre ? Non, évidemment, car Jésus n'a pas été Dieu par sa forme seulement, il l'a été essentiellement par la nature divine qui était la sienne, ce qui lui a permis de dire, quoique homme : « Qui m'a vu a vu le Père, » ou encore : « Moi et le Père nous sommes un. » Ces mots doivent donc se rapporter à sa nature divine. Mais nous aussi, nous devenons par la foi participants de la nature divine, cependant nous ne sommes pas Dieu,

tant s'en faut. Pourquoi et comment cela est-il dit de Jésus ? C'est que Jésus ne possède pas la nature divine comme un homme quelconque peut le faire, mais qu'il la possède comme Dieu, c'est-à-dire d'une manière infinie, car l'infini est le caractère de Dieu. Pour nous servir d'une image, qu'il ne faudrait cependant pas trop presser, nous dirons qu'un simple rayon de soleil participe de la nature du soleil qui l'envoie et cependant, si brillant qu'il puisse être, il ne peut être confondu avec ce corps lui-même, la distance entre les deux reste infinie. Pareillement, même en laissant de côté la question du péché, que nous ne pouvons jamais oublier, la distance entre Jésus et nous demeure et demeurera toujours celle qui sépare le fini de l'infini, l'humain du divin, l'homme de Dieu.

Nous demandions en commençant ce que Jésus en vertu de son incarnation a possédé, et qu'aucun homme ici-bas ne peut avoir, mais que Jésus a eu cependant sans que pour cela sa qualité d'homme en ait reçu aucune atteinte. A cette question, nous répondons : qu'en vertu de son incarnation (ou plus exactement : de sa préexistence), Jésus à possédé la nature humaine dans sa plénitude infinie, de telle sorte que, sans que nous puissions comprendre comment la chose est possible, il a été ici-bas le Fils de l'homme et non un fils d'homme, le cep et non seulement un sarment du cep, l'homme et non seulement un homme.

C'est parce que Jésus a eu dans le monde une nature humaine absolument parfaite que, dans la réception de la vérité, il n'a pas versé d'un côté plutôt que de l'autre, qu'il s'est approprié cette vérité d'une manière entière et a pu en devenir le représentant absolument authentique. Dans cette position spéciale, Jésus n'a pas eu besoin de moins de vigilance, de moins de prière, de moins de foi. Peut-être lui en a-t-il fallu davantage. Mais en se plaçant sans cesse sous les soins et la discipline de son Père, il pouvait et devait parfaitement réaliser la vocation à laquelle il avait été appelé.

Incarnation absolue de la vérité, Jésus n'a pu dire et faire que ce que son Père lui donnait de dire et de faire. On peut discuter sur les limites de son autorité et les restreindre au domaine strictement moral et religieux, mais en sa qualité d'organe absolu de la révélation de Dieu, quelles qu'en soient du reste les bornes, Jésus a

dû être infaillible. Toute erreur de sa part, quand il parle comme prophète, équivaudrait à un péché. Or, Jésus a été sans péché.

Voilà pourquoi, entre tous les hommes dont Dieu s'est servi pour travailler à l'avancement de son règne ici-bas, Jésus a une position exceptionnelle et qu'en un sens on peut dire de lui qu'il est notre prophète exclusif. Voilà pourquoi il est le seul auquel nous devons nous attacher, le seul dont nous devons devenir les disciples. Les autres témoins de la vérité ont certainement leur très grande importance que nous ne voulons diminuer en rien. Ne sont-ce pas eux qui nous font connaître Christ et nous dévoilent les richesses incompréhensibles que Dieu a cachées en lui ? N'est-ce pas à eux, à leurs écrits, que nous devons aller pour puiser sans cesse la nourriture spirituelle nécessaire à nos âmes ? Et cependant, ajouterons-nous, d'eux aussi il en est comme de Moïse et d'Elie le jour de la transfiguration. Leur témoignage rendu, ils disparaissent et Jésus demeure seul.

En résumé, nous dirons :

1° Qu'en sa qualité de Fils unique de Dieu, Jésus a possédé la nature humaine dans la plénitude de sa perfection et que par là il a participé de l'infini, ce qui est le caractère exclusif de Dieu.

2° Qu'au témoignage biblique, Jésus a possédé la plénitude de sa nature humano-divine déjà avant l'incarnation, lorsqu'il était dans cet état difficile à comprendre de la préexistence.

3° Que grâce à la perfection de sa nature, Jésus a pu devenir l'organe absolu, infaillible et définitif de la révélation de Dieu.

4° Que comparé aux prophètes qui l'ont précédé ou suivi, Jésus diffère d'eux tous en ce que seul il demeure personnellement et à toujours notre prophète.

Pour que cette étude, qui pourrait avoir pour titre général : *le second Adam*, fût terminée, deux faits très importants seraient encore à considérer, ce sont la résurrection et l'ascension.

Par l'étude attentive de la résurrection de Jésus, et indirectement par celle de sa mort plus surprenante encore, nous en viendrions à reconnaître en Jésus le souverain sacrificateur que Dieu nous a donné afin que par lui nous puissions entrer dans sa communion. Quant à l'ascension, elle nous ferait connaître Jésus comme

le Roi, établi par Dieu sur ce monde afin de sauver ceux qui lui obéissent et de triompher de tous ses ennemis. « Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis pour le marchepied de ses pieds. »

Par l'étude des trois grands faits qui constituent Jésus comme Fils unique de Dieu, incarnation, résurrection et ascension, nous en viendrions donc à reconnaître qu'en Jésus, vraiment homme et Fils de Dieu, semblable à nous en toutes choses mais sans péché, Dieu nous a donné à la fois un prophète, qui nous a fait et nous fait aujourd'hui encore connaître la vérité, — un souverain sacrificateur, qui nous a ouvert en sa propre personne le chemin de la communion de Dieu, — et un Roi, qui nous fait grandir dans cette communion après nous y avoir fait entrer.

Nous reconnaîtrions donc que, outre sa qualité d'homme semblable à nous et celle de Fils de Dieu par laquelle il est notre modèle, Jésus est encore le Sauveur dont nous avons besoin, que c'est à lui que nous devons aller afin de devenir ce que Dieu a toujours voulu que nous fussions, à savoir ses fils et ses filles.

Sans pousser plus loin cette étude susceptible de longs développements, nous prenons ici congé de ceux de nos lecteurs qui ont bien voulu nous suivre, en leur faisant nos excuses de les avoir retenus aussi longtemps.

Avons-nous réussi à faire voir que, à côté des formules dogmatiques qui ont cours dans le public chrétien, il y a encore place pour une étude fructueuse de l'Ecriture sainte, — que tout point de vue nouveau n'est pas nécessairement, et par cela seul qu'il est nouveau ou qu'il contredit les vues anciennes, destructeur de la foi chrétienne, — ou encore qu'en contemplant la divinité de Jésus-Christ dans sa sainteté, nous n'avons porté atteinte ni à son caractère divin ni à son rôle de Sauveur ? — Nous l'ignorons. Mais si tel a été le cas, ne fût-ce que pour le moins prévenu de nos lecteurs, nous en bénissons Dieu.

J. Reymond.

JUJII ISHII LE GEORGES MULLER DU JAPON

Depuis quelques années le Japon attire l'attention de l'Europe. La rapidité avec laquelle la civilisation s'y est répandue, l'intelligence de son peuple, les progrès du christianisme dans les cercles cultivés, sont autant de faits qui nous frappent. Les calamités qui ont fondu sur ce pays : les inondations de 1891 et les tremblements de terre de l'année dernière ont ravivé cet intérêt. Les cœurs se sont émus de compassion en faveur de ces populations si profondément éprouvées. Les journaux ont décrit ces catastrophes et les lieux du désastre. Ils ont aussi donné à ce propos de nouveaux détails sur les mœurs et le caractère national du Japonais. Plusieurs correspondants ont affirmé qu'une grande légèreté se cache sous sa brillante intelligence. Il est gai, insouciant, et ne peut arrêter longtemps ses pensées sur les tristesses de la vie. S'il est ami de l'étude, il l'est encore plus du plaisir. Cette description est-elle fidèle ? Nous ne sommes pas à même d'en juger. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au Japon, comme ailleurs, l'Evangile opère des transformations. L'histoire de Jujii Ishii en fait foi.

« Jujii Ishii, dit le rév. J.-H. Pettee [1], missionnaire au Japon, est peut-être le chrétien indigène le plus connu et le plus respecté, non seulement dans son pays, mais au loin. Ce jeune homme qui n'a actuellement que vingt-huit ans, a déjà derrière lui un passé de dévouement et de philanthropie chrétienne. Son courage et sa piété pratique le distinguent entre tous. Sa confiance enfantine en son Père céleste est aussi rare qu'elle est rafraîchissante dans notre âge de *soroban* (table de calcul). Il possède à un haut degré ce sixième sens qui nous permet de voir l'invisible. Sur les ailes d'une sainte ambition, il s'élève toujours plus haut et aspire à de plus grandes choses. » Tel est le tableau que nous fait M. Pettee de l'intéressante personnalité qui va nous occuper un moment.

[1] Prononcez *Petit*.

M. Pettee ayant été questionné de plusieurs côtés sur l'œuvre d'Ishii, a trouvé que c'était le moment de donner au public chrétien quelques détails sur la vie et l'œuvre du jeune philanthrope japonais.

Jujii Ishii naquit à Takanabé, dans la province de Hiuga, île de Kinsi, la première année de Keio, l'empereur actuel, c'est-à-dire en 1865. Il n'a en réalité que vingt-sept ans, mais, selon la coutume japonaise, il s'en donne vingt-huit. Il n'est pas sûr de la date exacte de sa naissance.

Quoique fort pauvres au début, ses parents appartiennent à la classe des *samurai*, ce qui équivaut à un titre de noblesse. Mariés à l'âge de dix-sept et dix-huit ans, ils réussirent à force d'industrie, jointe à la plus stricte probité, à acquérir un petit avoir de 6 à 7000 dollars. Le père de Jujii devint ainsi le plus riche habitant d'Uwaemura, petit faubourg de Takanabé. Mme Ishii est le plus capable des deux époux et son mari lui attribue généreusement l'honneur de leur succès. C'est une femme qui parle peu, mais travaille sans relâche. Nous découvrons en elle la même transparence de caractère qu'en son fils. Il est facile de voir que c'est d'elle qu'il a hérité ses plus belles qualités. Comme tant d'autres hommes marquants, Jujii Ishii s'inspira d'une bonne mère. Elle embrassa le christianisme en 1888. M. Ishii occupait une place dans l'administration locale des travaux publics. Jujii avait douze ans lorsque son père se retira de cet office pour vivre de ses rentes. Sans s'être déclaré ouvertement pour la religion chrétienne, il y est attaché de cœur et très fier de la distinction que son fils y a obtenue.

Privés eux-mêmes par leur indigence des avantages de l'instruction, M. et Mme Ishii tenaient à donner une bonne éducation à leurs enfants, surtout à leur fils. De six à dix ans, il suit avec sa sœur la *Terakoya*, école particulière tenue par les prêtres dans une dépendance du temple. Puis, le nouveau système des *Sho-Gakko*, écoles primaires, ayant été mis en vigueur dans la localité, le jeune garçon y est envoyé pendant quelque temps.

« Fais voyager l'enfant que tu aimes, » dit un proverbe japonais. Les parents du jeune Ishii voulurent se conformer à ce précepte. Faisant violence à leur tendresse, ils le placèrent pour une année

dans un établissement qui jouissait d'un certain renom et qui se trouvait à Myazaki, à dix-sept milles de Takanabé. Ce fut une grande épreuve pour l'enfant qui était fort attaché au toit paternel. Jujii avait de onze à douze ans lorsque le christianisme attira pour la première fois son attention. Il avait entre les mains l'*Histoire du monde*, de Peter Parley. Une gravure des croisés le frappa. Un de ses camarades lui dit que la croix était un signe cabalistique et que s'il l'adorait en secret, il pourrait opérer des miracles. Depuis lors Jujii en fait souvent l'essai. Caché dans quelque lieu retiré, il répétait solennellement : *Christo Jiuji gun Dono !* O ! Seigneur Christ, de l'armée de la croix !

Un jour il pêchait dans la rivière avec quelques autres garçons. Aucun d'eux n'avait eu de succès. Tout à coup il vint à Jujii l'idée d'essayer de l'invocation magique. Murmurant une prière, avec un acte d'adoration mentale, comme il s'exprime lui-même, il lance son hameçon à l'eau. On juge de sa joie lorsque, immédiatement, il en retire un poisson. Il répète plusieurs fois le même acte et chaque fois, le seul de la bande, il fait une nouvelle capture. Une autre fois, il confie son secret à un ami qui n'avait pas de chance. Celui-ci suit son exemple et ramène un gros poisson. Cette circonstance fit une grande impression sur ces enfants naturellement superstitieux. C'est de là que le jeune garçon fait dater sa première croyance en un Dieu invisible et tout-puissant et en l'efficace de la prière.

La grande ambition de tout jeune Japonais est de faire une année d'études à Tokyo. Ce privilège, Jujii Ishii l'eut à quinze ans. Son père le plaça dans une école célèbre, la *Shiba Kogyokusha*. Une grande effervescence politique régnait en ce moment dans la capitale. Les étudiants étaient fort montés contre le prince Iwakura à cause de la conclusion pacifique de l'affaire du Mofuto avec la Russie. On parla même de l'assassiner. Il était aussi question d'une guerre entre la Chine et le Japon, guerre heureusement évitée par l'intervention du général Grant.

Ishii vit le célébre général américain et ne fut pas parmi les moins excités. Pendant son voyage de retour, il parla librement de ses opinions politiques et les publia même dans un journal. Un espion du gouvernement qui se trouvait dans le même hôtel que lui, s'introduisit dans sa chambre, saisit l'écrit incendiaire et fit arrêter

le jeune homme, croyant avoir trouvé en lui l'assassin qui avait attenté à la vie du prince. La nuit précédente, Ishii avait rêvé que la police entrait dans sa chambre et mettait la main sur lui. Il considéra ce songe comme un avertissement direct de Dieu. Il fut appréhendé à la cour de justice de Kagoshima, mais son innocence ayant été prouvée, on le relâcha après quarante jours de prison. Durant ces jours de réclusion, le jeune homme réfléchit aux interventions mystérieuses de la Providence dont il avait été l'objet, et sa foi en l'Etre invisible s'affirma.

Peu après eut lieu son mariage avec une orpheline, Shina Uchino, fille d'un ancien officier du prince Iwakura. La jeune femme fut une compagne fidèle et dévouée pour son mari et ne contribua pas peu à son développement spirituel. Elle fut baptisée en 1886. En 1882, Ishii se rendit à Myasaki où il dut exercer pendant six mois les fonctions d'agent de police. Cette demi-année fait tache dans la belle carrière du jeune homme. Le souvenir de sa jeune épouse absente n'eut pas le pouvoir de le retenir dans le bon chemin. Entouré, sans doute, d'hommes aux bas instincts, il tomba dans le vice, mais le châtiment ne se fit pas attendre. Il contracta une maladie, conséquence directe de ses excès, et dut se faire traiter par le docteur Ogiwara. Cet homme excellent ne se borna pas à lui administrer des médicaments ; il adressa à Ishii de sérieuses remontrances et de bons conseils qui ne furent jamais oubliés. Le docteur japonais, chrétien de cœur et lecteur assidu des publications missionnaires, lui parla de l'immortalité de l'âme et du devoir qu'il y a à s'occuper de son salut. Remarquant sans doute chez le jeune homme des capacités au-dessus de la moyenne, le docteur Ogiwara l'engagea à étudier la médecine. Sur son avis, Ishii se rend à Okoyama. Cette ville possède une des meilleures facultés de médecine du pays et, de plus, une Eglise chrétienne protestante dont le pasteur, M. Kanamori, pouvait être d'un grand secours au jeune étudiant. Celui-ci avait appris de la bouche de son ami le docteur que les traits caractéristiques du christianisme sont la foi, l'espérance et la charité. Depuis lors, un ardent désir de connaître la religion du Christ s'empare de son âme.

Troublé, sans doute, par le souvenir de ses fautes, le cœur agité d'aspirations nouvelles, il part pour Okoyama. Arrivé dans cette

ville, il se rend directement au dépôt biblique. Le couple indigène qui en avait la charge ne sut malheureusement pas lui répondre d'une manière satisfaisante. L'homme crut avoir affaire à quelque étudiant moqueur qui voulait lui tendre un piège par des questions captieuses et le renvoya avec impatience. Cette manière d'être irrita fort le jeune homme. Désappointé à l'endroit des protestants, il se tourne vers les catholiques. Ceux-ci l'accueillent avec la plus grande bienveillance et pendant une année il étudie à leur école. Il loge dans la maison d'un prêtre et le suit dans ses voyages missionnaires. Les intérêts éternels de sa famille le préoccupent. Accompagné de son ami, le prêtre, il se rend à Takanabé pour y prêcher sa nouvelle foi. Ils y tiennent plusieurs réunions, mais sans aucun succès. Sur ces entrefaites, Ishii rencontre plusieurs de ses anciens amis, entre autres le docteur Ogiwara, avec lequel il a de longues conversations. L'aversion de ses conducteurs spirituels pour la Bible éveille ses soupçons. A son retour à Okoyama, il se procure le Nouveau Testament et se rend en secret chez le pasteur Kanamori. Ces visites, jointes à l'étude des saintes Ecritures et aux prédications du pur Evangile, changent le courant de ses idées. L'Esprit de Dieu travaille dans son cœur. Préparé dès l'enfance, mûri de bonne heure par les circonstances diverses d'une vie mouvementée, le jeune Ishii trouve enfin l'idéal qu'il cherchait. Sa nature ardente se tourne avec bonheur vers le Dieu de l'Evangile. Il se pénètre surtout de cet esprit de charité qui l'avait d'abord attiré vers la religion chrétienne. En 1884, il demande à être admis dans la communauté protestante. A cette époque, Jujii n'avait pas encore découvert sa vocation. Tout en étudiant les saintes Ecritures, il s'appliquait à ses études médicales.

En suivant Ishii à Okoyama, nous y faisons la connaissance d'une personnalité intéressante. Depuis l'introduction de la civilisation occidentale au Japon, la position de la femme, déjà bien supérieure à celle qu'on lui fait en Chine, s'est sensiblement améliorée. De nos jours, une femme intelligente peut se faire une place dans la société, bien plus, dans l'Eglise chrétienne du pays.

« Demandez le nom de la femme la plus estimée d'Okoyama, dit M. Pettee, et l'on vous indiquera sans hésitation Kouma Soumyia.

Cette rare servante du Seigneur exerça une grande influence sur le jeune Ishii. Il lui fut présenté le jour de son entrée dans l'Eglise chrétienne et elle devint dès lors sa conseillère et son amie la plus fidèle et la plus dévouée. Un lien d'intime sympathie s'établit bientôt entre la chrétienne mûrie par l'expérience et l'âge et le jeune disciple de Jésus. Il vise toujours à imiter celle qu'il nomme sa mère spirituelle. Il se tourne vers elle pour chercher aide et conseil dans toutes les circonstances de sa vie. Il s'efforce de pratiquer la même consécration à Dieu, le même dévouement à son prochain. »

En cette même année 1884, Ishii reçoit la première impulsion vers l'œuvre de sa vie. Il apprend qu'un pauvre vieux couple américain a fait don de 4 dollars au profit de la construction d'un collège chrétien au Japon. Le fait que ces deux pauvres gens ont pensé aux besoins de la jeunesse de ce lointain pays le frappe vivement. Et lui, ne ferait-il rien pour son pays natal ? Il ne perd pas de temps à réfléchir. Il n'attend pas d'avoir terminé ses études. Il se met immédiatement à l'œuvre. Comme le docteur Barnardo, qui, alors qu'il n'était encore qu'étudiant en médecine, parcourait déjà les bas-fonds de Londres à la recherche des petits *Arabes*, Jujii se met en quête de l'enfance abandonnée de Takanabé, la ville qu'habitait sa famille. Il acquiert un vieux temple hors d'usage, le transforme et y ouvre des classes du soir pour les enfants pauvres. Cette œuvre se poursuit pendant quatre ans aux frais d'Ishii, dirigée par un catéchiste indigène. « Chaque fois que j'oubliais de prier pour notre école, je recevais une lettre de mon assistant : « L'école va mal, » m'écrivait-il. Etais-je, au contraire, plus persévérant dans la prière, il m'annonçait que tout allait bien. Ceci se répéta à plusieurs reprises.

En 1885, Ishii visita sa province natale et y commença avec M. Cary la première œuvre chrétienne protestante.

Ses journées étant consacrées à la prédication de l'Evangile, il est obligé de travailler le soir pour subvenir à ses besoins, probablement en donnant des leçons. Plusieurs de ses amis sont gagnés à la foi chrétienne, mais cet excès de travail réagit sur sa santé et jette les germes d'une maladie dont il souffrit plus tard.

Le docteur Suga, directeur en chef de l'Hôpital d'Okoyama, touché par le dévouement et l'énergie du jeune étudiant, l'invite à venir demeurer chez lui et lui offre de l'entretenir, à condition qu'il renonce au travail du soir. On eut beaucoup de peine à persuader à Ishii d'accepter cette proposition bienveillante. Il en coûtait à sa nature indépendante d'être à charge à autrui. Il céda cependant aux instances de deux sages conseillers, le pasteur Kanamori et Mme Soumyia. Pendant trois mois, il fut l'hôte du docteur Suga, qui devint, ainsi que sa femme, l'un de ses plus chauds amis.

En 1886, George Muller, fondateur des orphelinats de Bristol, arriva au Japon. Cet événement devait décider de l'avenir du jeune Ishii. Celui-ci ne vit pas George Muller, mais un étudiant en théologie de Kyoto qui avait eu le privilège de le rencontrer lui décrivit l'œuvre du vénérable philanthrope anglais. Il s'attacha surtout à la vie de foi, mise en pratique par George Muller, dès la fondation de ses asiles. On eût dit qu'un courant électrique avait passé de l'âme du vétéran chrétien à celle de ce jeune disciple au cœur duquel brûlait déjà l'amour de Dieu et des hommes. Il se consacra comme à nouveau au service de son divin Maître. Depuis longtemps, ses affections étaient gagnées à l'enfance abandonnée. A cette heure, sa décision fut prise. C'est aux orphelins, aux enfants déshérités qu'il vouerait définitivement sa vie.

Cela se passait en février 1886 ; en avril, il dut interrompre ses études, car son cerveau fatigué se refusait au travail. Il paraît qu'au Japon les étudiants en médecine ont le droit de pratiquer avant d'avoir leur diplôme. C'est ce que fit Ishii pour reposer sa tête et gagner quelque argent. Cette occupation ne fut pas de longue durée. Dans ses heures de loisir, l'exemple de George Muller se présenta avec force à son esprit. Ne valait-il pas mieux abandonner sa vie sans réserve au Seigneur et recevoir directement de lui les ressources nécessaires pour sa propre subsistance et celle des orphelins qu'il allait adopter ?

« S'oublier pour les autres, telle est la définition de l'amour, » lui avait dit son pasteur, M. Kanamori. Cette parole devint sa devise. Il y ajouta cette phrase de George Muller : « La confiance, c'est de prendre Dieu au mot. » Depuis lors, il y conforma sa vie et débuta en envoyant à l'un de ses collègues, dans le besoin, tout

l'argent qui lui restait. Son âme fut remplie de paix et de joie, disposition d'esprit qui ne l'abandonna plus jamais.

Côte à côte avec la maison qu'habitait Ishii se trouvait une misérable hôtellerie. Un jour de juin, une pauvre mendiante accompagnée de deux enfants s'y arrêta pour la nuit. Toujours en éveil lorsqu'il s'agissait des souffrances des autres, le jeune homme les remarqua. Le lendemain matin, la mère étant sortie, il porta son bol de riz aux enfants. L'aîné, garçon de douze ans, le donna à sa sœur, pauvre petite infirme. Le désintéressement de cet enfant toucha le cœur d'Ishii. Ce fut pour lui un trait significatif. La mère, à son retour, vint le remercier. Un peu de sympathie eut bientôt gagné sa confiance. Elle raconta à son nouvel ami que son mari était mort et qu'elle retournait dans sa province natale, espérant y trouver du travail. N'ayant pas le sou, elle était obligée de mendier son pain et celui de ses enfants.

« Hélas ! dit-elle à plusieurs reprises, je réussirais bien à pourvoir à mes besoins et à ceux de la petite ; c'est mon garçon qui me donne du souci. »

Alors, sans préambules, persuadé que tout a été dirigé de Dieu, Ishii offre d'adopter l'enfant. On comprend la surprise de la pauvre femme. L'amour maternel était fort dans le cœur de la pauvre japonaise ; peut-être aussi se méfiait-elle des motifs de ce bienfaiteur inconnu. Enfin, elle se décida à lui confier son enfant, à condition qu'il reviendrait chaque soir auprès d'elle. Au bout d'une semaine, elle put se convaincre que M. Ishii n'avait en vue que le bien de son fils, et elle consentit à le lui laisser à son départ de Kamachiamura. Ce fut le premier enfant adoptif d'Ishii. De ce petit commencement surgit une grande œuvre.

En 1887 se passe un fait touchant qui le frappe vivement. Un pauvre pêcheur et sa femme, plongés eux-mêmes dans la misère, adoptent une petite fille de trois ans et un garçon de cinq, dont le père, la mère et les frères aînés étaient morts du choléra. Des voisins sans cœur allaient enfermer la cadette, déjà à demi-morte d'inanition, dans le cercueil de la mère. Deux considérations s'imposent alors à l'esprit du jeune homme : l'abandon complet où se trouvent les orphelins de son pays et le noble exemple de ces deux pauvres païens. Si des cœurs étrangers à l'Evangile et plongés dans l'obscu-

rité du paganisme savaient faire preuve de tant d'amour et d'abnégation, que ne devait-on pas attendre d'un disciple du Crucifié? Celui-ci oserait-il faire moins qu'eux ?

Il se hâte de retourner à Okoyama pour conférer avec ses deux chers conseillers. En septembre, il louait déjà un temple bouddhiste, s'y transportait avec sa famille et y ouvrait son asile pour les enfants abandonnés. Depuis lors, Shina, sa jeune femme, l'aide avec un zèle sans ostentation dans toutes ses entreprises philanthropiques. M. et Mme Ishii ont deux filles, dont l'aînée se nomme *Tomo*, l'amie des orphelins, la seconde, née au moment du tremblement de terre, porte, en souvenir de cet événement, le nom de *Shin*. (Shin signifie tremblement de terre.)

L'orphelinat s'ouvrit avec trois garçons, celui qui avait été adopté, comme on le sait, l'année précédente, et deux autres, recueillis plus tard.

Ishii n'avait aucune ressource pécuniaire, son attente était en Dieu. Après un temps de repos, il avait pu reprendre ses études. Quatre mois de plus, et il était en possession de son diplôme de docteur en médecine. Avec tant d'intelligence et d'énergie, il avait tout lieu de s'attendre à une carrière avantageuse dans la profession de son choix ; mais qu'était son intérêt personnel en face de l'œuvre que Dieu lui avait mise au cœur ? Tout s'effaçait devant les besoins qu'il voyait autour de lui. Quatre mois de plus, envahis par un travail absorbant, c'était, à ses yeux, un temps dérobé au grand but de sa vie. Il dit adieu pour toujours à l'école de médecine. Eut-il raison ? Dieu seul en est juge. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il serait difficile de trouver une abnégation plus complète, des motifs plus purs que ceux de ce jeune chrétien japonais.

Depuis ce moment, l'œuvre s'accroît avec rapidité. Les orphelins arrivent de tous côtés. Jamais Ishii ne refuse l'entrée de sa maison à un enfant vraiment digne de pitié. Son institution a passé par de rudes épreuves, par moment elle a été réduite à son dernier bol de riz ou de gruau, mais la prière de la foi a toujours apporté le secours attendu. Aujourd'hui, l'établissement est connu au loin. Il s'est attiré une sympathie toute particulière depuis les calamités qui ont frappé le Japon. Le dévouement du jeune directeur a été à la hauteur de l'occasion. Les malheurs de son peuple trouvent un vif écho dans

son cœur. Soixante-dix orphelins dont les parents avaient péri dans le tremblement de terre sont recueillis dans son asile d'Okoyama, et un nouveau *home* est ouvert à Nagoya, sur les lieux mêmes du désastre.

Les enfants de l'asile, imbus de la charité de leur père adoptif, veulent aussi faire quelque chose. Malgré leur pauvreté, ils réussirent à réunir entre eux 13 dollars, puis ils se mirent bravement à collecter au dehors. Sous la direction de M. Ishii, une société locale d'évangélisation se mit en campagne et collecta 1100 dollars et 1700 vêtements qui furent distribués parmi les victimes du tremblement de terre.

Comprenant que son orphelinat ne répondrait pas à l'idéal tant qu'il dépendrait de la charité publique, M. Ishii ouvrit en septembre 1890 un département industriel où l'on enseigne aux enfants divers métiers ; l'imprimerie, l'agriculture, la menuiserie, les ouvrages en osier et en paille et l'état de barbier, sans parler des travaux du ménage et de ceux à l'aiguille.

Il y a aussi un *Kindergarten* pour les plus petits enfants. L'anglais est enseigné aux élèves les plus aptes. L'orphelinat reçoit des dons de toutes les parties du monde. En réponse à un appel du rév. B. T. Buxton, au moment du tremblement de terre, 2240 dollars, collectés presque en entier dans une seule famille anglaise, ont été envoyés à M. Ishii.

Un humble évangéliste de Banshu lui a aussi donné tout ce qu'il possédait, une propriété évaluée à 1800 dollars ; elle sert aujourd'hui de branche à l'asile principal. Sauf au moment de la catastrophe, où les orphelins affluaient à l'asile, Ishii n'a jamais acheté un seul vêtement pour les enfants. Ils sont tous habillés par des amis charitables.

Deux cent quarante enfants ont passé dans les trois maisons. Il y en a deux cent trente en ce moment. L'établissement est organisé d'une manière toute particulière. Les orphelins sont divisés comme les Israélites d'autrefois en compagnies de dix, de quinze et de cent ; celles-ci se gouvernent elles-mêmes par des chefs choisis entre les plus âgés et les plus sages, sous la surveillance de leurs maîtres. Les élections ont lieu à la mode du vote national. On discute les intérêts de l'asile dans des réunions hebdomadaires. Ce ne sont que

les cas les plus graves qui sont présentés à M. Ishii, *notre père Ishii*, comme l'appellent ses enfants adoptifs. Ils ont pour lui un amour qui tient de l'adoration. Les plus intelligents composent des traités qu'ils distribuent dans les rues de la ville. Ils se préparent aussi à publier un journal. Quelques-uns d'entre eux exercent déjà le métier de barbier, ce qui leur donne de nombreuses occasions pour parler de l'Evangile. Pour le prix d'*un centime*, un homme est rasé, évangélisé et renvoyé chez lui avec un traité entre les mains. De cette manière, le métier le plus pernicieux du Japon devient une source de bénédiction et de lumière.

Les aides de M. Ishii se sont tellement pénétrés de l'esprit du fondateur de l'asile, que si même il venait à manquer, ainsi que sa femme, l'institution continuerait à marcher dans la même ligne. Comme l'orphelinat de George Muller, c'est une vraie maison de prière, fondée par la prière, elle se développe dans la même atmosphère de vie et de foi.

De six à sept, chaque matin, toute la maison est en prière. Le cimetière abandonné qui se trouve derrière le temple a été transformé en un véritable Béthel. Les enfants s'y rendent pour leur culte particulier, et c'est là que se tiennent les réunions de prière. Ce lieu a été le théâtre de remarquables exaucements.

Jusqu'ici, M. Ishii n'a pu réaliser le but auquel il tend. Les industries sont dans l'enfance. Il faudra du temps pour qu'elles puissent devenir une ressource suffisante pour l'institution. En attendant, elle vit de dons. Les enfants sont si reconnaissants et si désireux de ne pas être à charge au public, qu'ils se contentent de riz et ne mangent du poisson et des légumes que lorsqu'ils ont gagné assez d'argent pour s'en procurer à leurs frais.

L'histoire de Jujii Ishii est une démonstration frappante de ce beau passage, si cher au jeune philanthrope japonais : « Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres. »

Combien y a-t-il, dans notre vieille Europe chrétienne, de jeunes hommes de l'âge d'Ishii qui aient montré une individualité aussi précoce, un désintéressement aussi complet, une foi aussi pratique? Dieu veuille en susciter!

Mme E. WARD-DE CHARRIÈRE.

NOUVELLES

VAUD

Quelques manifestations du besoin d'union entre les chrétiens. — Un autre courant. — Une nouvelle Société de tempérance. — Activité extra-officielle dans l'Eglise nationale. *Evangile et Liberté*. — Ouverture des cours de la Faculté de théologie de l'Eglise libre. — Le Synode de l'Eglise nationale. — Compte rendu sténographié du Synode de Morges. — Jubilé de Saint-Loup.

En cherchant à résumer les diverses manifestations de la vie religieuse et ecclésiastique dans le canton de Vaud pendant les six derniers mois, on éprouve un certain embarras. Nous ne parlons pas ici des discussions dogmatiques qui poursuivent naturellement leur cours, mais des faits qui ont marqué dans l'activité extérieure de l'Eglise. Deux courants opposés s'entrecroisent, non sans causer quelque remous, d'ailleurs peu dangereux.

D'une part on ne saurait méconnaître, chez bon nombre de membres d'Eglises diverses, un sérieux besoin d'union, de travail poursuivi en commun dans tous les domaines où la chose est praticable. Il est incontestable que les associations ou les réunions de divers genre qui font appel à la bonne volonté de tous les chrétiens ont une puissance d'attraction très marquée sur nos populations. Il en est ainsi, par exemple, de la Société des écoles du dimanche qui, en se constituant à nouveau au mois de septembre dernier sur une base plus large que précédemment, s'est inspirée du besoin que nous venons de constater; la neutralité ecclésiastique qui existait en fait jusqu'ici est nettement inscrite dans ses nouveaux statuts, dont l'article troisième s'exprime ainsi : « La Société fait appel au concours des chrétiens évangéliques de toute dénomination. » On a même prié le Comité d'examiner si le champ de la Société ne pourrait pas être étendu à la Suisse romande tout entière, y compris, bien entendu, le Jura bernois d'où ce vœu est parti. C'est encore le besoin d'union qui se fait valoir dans ce dernier projet, dont on pourrait rapprocher celui de l'institution d'un Synode romand destiné à mettre en contact tout d'abord les membres des Eglises nationales

voisines, mais dans lequel on a éventuellement indiqué aussi une place réservée à des représentants des Eglises libres. Cette pensée, coïncidant avec la tentative de fédération des Eglises qui se poursuit en France au travers des objections et des approbations qui s'entremêlent, montre qu'un même souffle se fait sentir des deux côtés du Jura.

Ce n'est pas seulement dans des projets que l'esprit de l'alliance évangélique revendique son droit. Il affirme sa puissance de la manière la plus concrète dans plus d'un fait récent, entre autres dans le succès obtenu par l'Union chrétienne de Lausanne au cours de ses plans de construction : la Société immobilière constituée par ses soins a pu envoyer à ses amis, au mois d'octobre dernier, la vue générale et la coupe du bâtiment dans lequel elle ne tardera pas à se trouver chez elle, et où elle pourra concentrer les branches assez nombreuses de son activité. Un trait, tout local d'ailleurs, mais intéressant à titre de symptôme, met en lumière l'heureuse action que peuvent exercer les Unions de jeunes gens sur les relations mutuelles des chrétiens et des Eglises. Il y a quelques semaines, dans l'une de nos communes où se réunissaient un certain nombre d'unionistes appartenant au même groupe, le culte ordinaire de l'Eglise nationale et celui de l'Eglise libre furent supprimés le dimanche matin par les deux Conseils intéressés ; tous les fidèles furent invités à célébrer un culte commun organisé par le Comité de l'Union et qui eut lieu dans le temple de l'Eglise nationale par le ministère d'un pasteur de l'Eglise libre. Dans un repas commun offert aux hôtes venus du dehors, des représentants de la Municipalité, des Eglises et de plus d'une œuvre chrétienne témoignèrent d'un même intérêt pour le travail poursuivi par la jeunesse chrétienne.

Mais en partant du lieu témoin de ce rapprochement, il ne serait pas nécessaire de parcourir bien des kilomètres pour rencontrer déjà un contre-courant qui, lui aussi, s'affirme et s'accélère. Ceux qui le suivent ont pour devise : Chacun chez soi ! pas d'œuvres communes entre les chrétiens des différentes Eglises. Respectons-nous mutuellement, mais de loin. Cette attitude, qui est surtout celle d'un certain nombre de pasteurs de l'Eglise nationale, a sans doute pour base le désir de voir cette Eglise vivre de sa propre vie. Une telle préoccupation n'a rien en elle-même qui soit contraire à une bonne entente, puisqu'il faut bien se posséder soi-même tout d'abord avant de songer à se donner et à faire des alliances. C'est bien ainsi, croyons-nous, que l'entendent plusieurs de ceux dont nous parlons ; mais d'autres se refusent d'avance à toute action commune.

Ces deux éléments sont représentés dans la direction d'une œuvre dont la naissance a fait quelque bruit. Une seconde Société de tempérance, *l'Avenir*, s'est constituée en se rattachant directement à l'Eglise nationale. Il y a peu d'années, un essai tout semblable avait été tenté à l'égard des Unions chrétiennes, auxquelles on aurait voulu imprimer un cachet ecclésiastique ; mais, fortement organisée déjà et voulant garder son indépendance, cette association maintint avec un plein succès son caractère de neutralité. Quel sera le résultat de ce nouvel effort accompli avec plus d'ensemble sur le terrain de la tempérance ? La Société *l'Avenir* justifiera-t-elle son nom ? Un chroniqueur n'est pas tenu de le dire. Constatons qu'elle déclare ne vouloir aucun mal à la *Croix-Bleue*, son aînée, et que celle-ci a souhaité une cordiale bienvenue à sa sœur cadette. Tout en se réjouissant de cette attitude réciproque, il est permis à ceux qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre Société de poser à ce sujet quelques points d'interrogation. On se demandera si le juste désir de rattacher à l'Eglise nationale quelque œuvre qui lui appartienne n'aurait pu se satisfaire par une entreprise faite sur un terrain neuf, puisqu'on ne s'était pas avisé plus tôt que celui-là pourrait être cultivé. La nouvelle Société peut-elle réellement se développer parallèlement à l'ancienne sans lui nuire, puisqu'elle réclame pour elle toute une catégorie de membres que l'autre accueillait en sa qualité de société neutre ? Logiquement la première, si elle pouvait remplir entièrement son programme, ferait disparaître la seconde qui devrait, pour subsister, se transformer à son tour en société ecclésiastique. On compte bien éviter ce résultat par une espèce de partage à l'amiable du terrain ; mais jusqu'ici cette suggestion n'a guère été obéie. En plus d'un lieu les deux œuvres se rencontrent, et nous savons des membres de l'Eglise nationale qui ont été mis mal à l'aise et même froissés en se trouvant placés entre un devoir ecclésiastique et le profond attachement qu'ils ressentent dès longtemps pour la *Croix-Bleue*.

Quoi qu'il en soit de ce cas spécial, nous ne pouvons que nous applaudir de voir les membres de l'Eglise nationale vouer leur intérêt à des œuvres qui sortent des cadres officiels ; c'est un hommage rendu à la fécondité du principe de l'indépendance, dont on ne saurait préparer le triomphe d'une manière plus sûre. Il ne saurait toutefois prévaloir sans quelques secousses, car les conflits que l'avenir pourra enfanter seront d'autant plus sérieux que l'Eglise, consciente d'elle-même, sera moins disposée à laisser l'Etat mesurer la dose de sa liberté.

Si l'Eglise nationale a fait quelques pas dans cette direction pendant les dernières années, elle le doit pour une part au journal qui annonçait récemment sa très prochaine, et sous plus d'un rapport, regrettable disparition. Nous avions écrit déjà une page consacrée à jeter un coup d'œil d'ensemble sur la carrière honorablement fournie par *Evangile et Liberté*, lorsque son numéro du 9 décembre, bien voisin, semblait-il, de celui du dernier adieu, vint nous annoncer un retour possible à la vie. Notre oraison funèbre offrirait dès lors le contraire même de l'à-propos. Ce n'est plus un mort qui est devant nous, ce n'est pas encore un ressuscité. Nous attendons de voir quelle vertu nouvelle lui auront communiquée les eaux du Styx qu'il a goûtées sans les traverser. Mais n'est-ce pas de cette froide et triste région, vague limite entre la vie et la mort, qu'il a rapporté ses dernières inspirations? Quel funèbre diagnostic il prononce sur l'Eglise libre vaudoise! Le *Semeur vaudois*, — qui, sans doute n'a pas fait à lui seul les frais de ce rapprochement, — disait naguère que la divergence qui le séparait de son ancien rival en matière ecclésiastique a cessé d'exister. On pourrait même croire, si l'on en jugeait par un seul article, que les anciens rôles sont renversés sur le sujet que nous venons d'indiquer.

Certes, nous comprenons les doléances d'*Evangile et Liberté* au sujet de l'Eglise libre et des tendances qui menacent de rétrécir son horizon; la vue de ce danger nous préoccupe aussi. Mais juger une « quantité négligeable pour la cause de l'indépendance ecclésiastique » l'Eglise qui seule applique l'article premier de cette réforme, dire qu'elle demeure « étrangère au peuple qu'il faudrait servir » alors qu'elle s'impose maint sacrifice pour l'amour de lui; affirmer qu'un piétisme malsain « y règne en maître... » c'est supposer que, sortie de la crise qui l'a agitée, elle aurait déjà dit son dernier mot et l'aurait mal dit. Le journal qui a prématurément sonné sur lui-même le glas funèbre se presse trop aussi de dire un *de profundis* sur l'Eglise de Vinet, qui est avant tout une Eglise de Dieu, par qui elle est dès longtemps habituée à se voir conduite et gardée. Nous devons et voulons croire que dans sa nouvelle carrière, que nous lui souhaitons longue et prospère, *Evangile et Liberté* trouvera l'occasion de faire entendre à ce sujet des choses meilleures.

Ce n'est pas, à coup sûr, la dernière séance d'ouverture des cours de la Faculté de théologie de l'Eglise libre qui justifierait le reproche de piétisme étroit. Ce cachet-là n'était guère celui des sages paroles du vénérable président de la Commission des études, M. Ch. Schrœder, et ce

n'est pas une atmosphère de « dissidence » qu'on respirait en entendant la belle étude de M. le professeur Bovon sur la « Parole faite chair. » Ce discours se distingue par l'élévation et la poésie autant que par la hardiesse de la pensée. Estimant que l'opinion traditionnelle sur les origines de la Parole incarnée ne ressort point des paroles de l'apôtre Jean et se heurte à des difficultés accablantes, il essaie une autre voie qui peut assurément offrir aussi ses difficultés, mais qu'il est bien permis d'explorer sans se cacher, lorsqu'il s'agit de s'approcher, dans la mesure du possible, d'un sommet qui reste enveloppé de nuages pour les regards les plus pénétrants.

Huit diplômes de licencié ont été délivrés cette année par la Faculté; sept thèses ont été présentées depuis notre dernière chronique, en voici les titres : *Aperçu historique sur la confession,* par M. Maurice Germond; *Etude sur le Cur Deus homo, d'Anselme,* par M. Robert Nicole; *Essai sur la Providence,* par M. Paul Jaccard; la *Politique religieuse de Constantin le Grand,* par M. Paul Cuénod; *Essai sur la Cité de Dieu de saint Augustin,* par M. Aloys Germond; *Maine de Biran, esquisse de psychologie religieuse,* par M. Ernest Murisier; la *Doctrine paulinienne de la justification,* par M. Otto Mundler. Les Facultés de Genève et de Neuchâtel étaient représentées à cette séance d'ouverture par MM. les professeurs Barde et G. Godet. Ce dernier nom nous fournit l'occasion de rappeler, en nous y joignant de tout cœur, les messages de reconnaissance et d'affection adressés, le 25 octobre, à M. Frédéric Godet, à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire, par la Commission synodale, la Faculté de théologie et les étudiants de l'Eglise libre. Une place était vide dans cette assemblée : celle de M. Louis Carrard, ministre démissionnaire, longtemps ancien de l'Eglise libre de Lausanne et membre de la Commission des finances. Cette respectable et sympathique figure demeure présente au souvenir de nombreux amis.

Le Synode de l'Eglise nationale a tenu, du 8 au 10 novembre, une session bien remplie, qui s'est ouverte par la consécration au saint ministère de neuf candidats, auxquels M. le professeur Paschoud s'est adressé dans un discours de circonstance. Les plus importantes des questions soumises à cette assemblée, celle d'un nouveau formulaire pour l'admission des catéchumènes dans l'Eglise et celle de l'usage à faire du symbole des apôtres, ont été ajournées après discussion pour nouvel examen; nous les retrouverons en leur temps.

Le compte rendu sténographié du Synode de Morges vient de paraître, avec une publicité restreinte cependant, par égard pour les scrupules de quelques membres de l'assemblée dont les discours y figurent. Pour notre part, nous nous félicitons de l'existence de ce document, qui conserve un haut intérêt pour l'avenir prochain et pour l'avenir plus éloigné, et renferme, à propos des diverses œuvres que dirige le Synode, nombre d'idées justes qui méritent d'être recueillies. Outre les pièces écrites qui sont reproduites dans leur forme authentique, ce volume de 590 pages fait revivre jusque dans le détail les discussions du Synode et cela, nous paraît-il, avec le degré d'exactitude qu'on est en droit de réclamer en pareille matière. Quelques notes explicatives facilitent l'intelligence du texte ; à propos de celle de la page 389 qui s'exprime ainsi : « Trois délégués laïques refusent, un fonctionnaire est nommé, » nous ferions remarquer que les délégués laïques, en leur qualité d'anciens, sont aussi des fonctionnaires. (Constitution, art. 18.) Si le tableau de la page 584, qui fait la récapitulation des élus et des orateurs et les distribue en deux classes, les ecclésiastiques et les laïques, a pour but de combattre l'esprit clérical, il va directement à fin contraire de son intention, en accentuant une distinction absolument inconnue à la Constitution de l'Eglise libre. Mais laissons ces observations de détail. Malgré celles qu'on pourrait faire encore et en dépit de deux épigraphes énigmatiques qu'un nouveau Daniel expliquera peut-être, ce volume répand une précieuse et abondante lumière et appelle la reconnaissance.

Pour terminer par le souvenir d'une fête de la charité, rappelons le jubilé cinquantenaire de l'Institut des diaconesses de Saint-Loup, célébré le 7 septembre avec une solennité toute imprégnée de joyeuse cordialité. Une vaste et gracieuse tente abrita pendant cette journée une foule accourue de tous côtés, attentive aux nombreux discours prononcés et tout d'abord au rapport de M. le directeur O. Rau, dont l'intérêt habituel se trouvait doublé cette fois. Le terme de cette longue étape marque en même temps pour la maison hospitalière un point de départ, grâce aux projets d'agrandissement qui vont développer son œuvre.

A. V.

GENÈVE

Armée du salut. — La représentation proportionnelle et ses conséquences. — Ouverture de la salle du Port. — M. Amstein à Genève. — Suite de la promenade philanthropique.

Notre attention ne s'est point fixée longtemps sur l'incident tragi-comique occasionné par l'Armée du salut ; on a vite oublié et le Conseil général annoncé à grand bruit et l'arrestation subite de M. et Mme Booth-Clibborn, avertis du reste qu'un arrêté d'expulsion pesait sur eux, et leur départ précipité. On n'y pense plus, si ce n'est pour souhaiter que bientôt prenne fin la législation exceptionnelle qui, dans toute la Suisse, fait une auréole de martyre à nos frères les salutistes. Venons à quelque chose de plus sérieux.

Décidé à tenir ses promesses, le parti démocratique a donc introduit et fait accepter la représentation proportionnelle. On n'était pas sans inquiétude sur le résultat ; le nouveau mode d'élection a fonctionné très aisément, il réalise déjà un véritable progrès au point de vue des opérations du scrutin, mais il n'a pas tourné à l'avantage politique de ses promoteurs et les a privés de la majorité qu'ils possédaient dans le Grand Conseil. Les trois groupes radical, radical national et ouvriers socialistes, après bien des compromis et oubliant de vieilles rancunes, ont voté ensemble sur les questions de personnes. En face de leur faible majorité, se trouvent le parti démocratique et le groupe catholique romain, qui reprend son autonomie avec une quinzaine de députés. Que ressort-il de cette expérience importante ? D'aucuns la regrettent et ne voient pas l'avenir en rose. Pourquoi, disent-ils, avons-nous fait des verges pour nous fouetter ? pourquoi avons-nous affaibli notre position ?... Nous ne sommes pas de cet avis. N'est-ce pas, pour un parti qui est aux affaires, agir noblement que d'établir une représentation toujours plus vraie de l'opinion, de combattre, à ses risques et périls et par des sacrifices qui lui coûtent, l'exclusivisme politique. Bien que battu, il conserve le prestige de son dévouement et atteindra sans doute le vrai but de la représentation proportionnelle ; il faut que l'esprit de parti diminue et laisse place à l'appréciation des questions pour elles-mêmes ; espérons que le nouveau Grand Conseil marchera dans cette voie.

Il n'est point mauvais non plus que cesse l'alliance forcée des catholiques et des démocrates dont ceux-ci ont probablement pâti ; quant aux

socialistes, ils devront être modérés dans leurs revendications. D'autre part la position du Conseil d'Etat devient assez délicate, il lui faudra beaucoup de tact pour manœuvrer entre les écueils, surtout sur le terrain confessionnel ; on voit déjà dans la presse radicale se produire des attaques contre la direction de l'Hôpital ; dans l'affaire Bernoud, qui nous a si fort émus, on affecte de trouver tout naturels les actes du gouvernement français et de blâmer la Municipalité qui appelle cet honorable fonctionnaire à une place importante. Puisque nous parlons de M. Bernoud, il est bien positif que son attitude décidée au point de vue religieux, son intérêt pour les œuvres chrétiennes sont pour une bonne part dans l'hostilité déchaînée contre lui par les catholiques romains et par nos radicaux, qui détestent ce qu'ils appellent la Genève mômière ; on sait ce que cela veut dire.

Les rues de Rive et du Rhône sont reliées par une courte artère, percée, il y a quelque trente ans, dans un massif de vieilles masures. On en voyait encore un spécimen, il y a peu de mois, dans la rue du Port ; à leur place s'élève maintenant un joli édifice, de style composite ; les habitants de ce quartier essentiellement populaire sont tout étonnés à la vue de cette nouvelle construction, littéralement adossée à une de ces tristes maisons qu'on ne nomme pas. On l'a baptisée la *salle du Port ;* depuis longtemps des chrétiens appartenant à l'Eglise évangélique et à l'évangélisation populaire rêvaient d'établir là un centre d'action ; l'idée a enfin pris corps et c'est ainsi que, le 17 novembre dernier, on inaugurait ce nouveau local ouvert à la prédication de l'Evangile. Hélas ! l'architecte qui l'avait construit et qui se trouvait dans l'assemblée, M. Gouy, devait être enlevé subitement quelques jours après. L'édifice renferme une vaste salle, contenant trois à quatre cents personnes et pourvue, par d'ingénieux arrangements, de tout ce qui est nécessaire à des réunions de diverse nature, puis des salles plus petites destinées à des assemblées plus restreintes ; on a établi, dans l'étage supérieur, une piscine qui servira aux baptêmes d'adultes ; l'idée de donner satisfaction à un besoin qui peut se produire dans les Eglises, et cela sans amener de divisions, n'est point mauvaise ; la constitution de nos Eglises libres admet, en effet, la liberté des deux formes de baptême, et faciliter le baptême des adultes, c'est conjurer un danger de séparation qui menace bien des communautés françaises.

L'Eglise évangélique a établi dans la salle du Port un culte mutuel avec cène, le dimanche à neuf heures ; l'évangélisation populaire confie

à M. F. Thomas un service de prédication qui a lieu à quatre heures; le soir, réunion d'évangélisation. Une série de conférences y sera donnée la semaine sur des sujets instructifs. Il semble que le public voit avec faveur la nouvelle salle, qui répond mieux que celle de la Réformation, trop vaste et trop éloignée, aux besoins ordinaires; elle n'aura aucun caractère ecclésiastique et servira à toute espèce de convocations sérieuses; déjà notre frère, M. de Faye, vient d'y transporter le culte qu'il fait avec tant de persévérance et de dévouement aux personnes d'ouïe faible. Les demi-sourds sont la paroisse à laquelle il se consacre; n'y a-t-il pas là une œuvre utile à imiter partout? M. de Faye a été appelé à remplacer pendant l'hiver le professeur Montet et à donner à la Faculté de théologie un cours d'antiquités bibliques. On sait la passion avec laquelle il cultive cette branche et cherche à donner à notre jeunesse la connaissance de la Bible dans ses rapports avec l'Orient.

Nos confédérés de langue allemande ne sont point négligés dans le travail d'évangélisation; ils ont entendu une série de conférences bien remarquables données par M. Amstein, de Berne; voilà un orateur populaire, plein de chaleur et de verve, avec une pointe d'humour qui a sa valeur; assis à côté des nombreux socialistes qui jadis avaient troublé la conférence Stoecker, nous les avons vus parfaitement tranquilles et obligés de sourire quelquefois aux traits décochés par l'orateur qui les connaît bien et a aussi manié le marteau.

L'hiver nous amène, comme toujours, un nombre infini de ventes de charité, de séances qui touchent à des sujets religieux; on parle beaucoup spiritisme. Nous y reviendrons, s'il y a lieu, mais pour le moment reprenons quelques instants la revue commencée en février de nos principales institutions philanthropiques.

Nous étions arrivés, rentrant en ville par Montbrillant, au haut de la rue du Mont-Blanc, où se profile le bâtiment cyclopéen de la nouvelle poste, ornée de statues d'un goût douteux. Tournant à droite, nous passons devant l'Auberge des familles, bien connue des nombreux pasteurs, évangélistes et collecteurs en passage à Genève; elle n'est pas à comparer, pour la situation et le confort, à celle de Vevey; aussi bien n'a-t-elle à sa tête qu'un comité, à défaut d'un homme qui en fasse son affaire spéciale et la porte sur son cœur avec autant de zèle que M. de Thielau; elle aurait besoin d'un local mieux placé, mieux aménagé; telle qu'elle est, cependant, elle rend des services. Un peu plus loin se trouve l'Asile de nuit, propre et bien tenu; c'est là qu'on voit défiler les misères

humaines; chaque soir, surtout en hiver, viennent s'y abriter bien des malheureux en quête d'occupation et beaucoup aussi qui passent leur vie à voyager d'une ville à l'autre, trouvant commode de se faire entretenir par la charité publique. Nous avons admiré le tact et la bienveillance du brave directeur de cet établissement. Avant de franchir le pont de la Coulouvrenière, voici la Crèche, fondée jadis par le pasteur Richard; des enfants de tout âge, déposés par leurs mères, occupées au blanchissage sur les bateaux à laver flottants, exercent la patience des vaillantes directrices; une crèche semblable existe dans un quartier opposé.

Nous voici maintenant sur la rive gauche, partie de la ville la plus considérable, centre de la vie intellectuelle et artistique; les institutions de bienfaisance y abondent aussi. Nous rencontrons, massés autour de Plainpalais, près des lieux où l'on voyait autrefois la léproserie et les pestiférés, d'abord l'Hôpital des enfants, dit Hôpital du chemin Gourgas, où plusieurs dames secondent l'activité des diaconesses, puis l'Hôpital Butini, pour les femmes; des malades de toute confession, entourées aussi d'une chaude atmosphère de charité chrétienne qui rappelle le souvenir de la fondatrice, y reçoivent gratuitement les soins les plus éclairés. Près de là de vieux bâtiments abritent les orphelines protestantes. Si l'on traverse le pont d'Arve on voit sur des terrains jadis isolés, maintenant sillonnés de rues et de chemins de fer, l'Asile des aliénés. Une mauvaise direction, l'insuffisance des locaux, la difficulté à faire pénétrer quelque influence religieuse lui ont donné un mauvais renom; il devra bientôt disparaître pour faire place à quelque chose de plus conforme aux nécessités actuelles. De là nous parvenons en peu d'instants à la grande artère qui relie Genève à Carouge; c'est là encore un quartier populeux, abondant en brasseries, cafés-concerts, buvettes de liqueurs, rendez-vous de pauvres chiffonniers qui s'y abrutissent; les misères morales y sont grandes; les pasteurs y déploient depuis longtemps une bienfaisante et infatigable activité, leur paroisse est des mieux administrées, mais il y a encore beaucoup à faire; aussi y a-t-on construit la salle dite de la Cluse. Edifiée et décorée par les soins d'une famille chrétienne, c'est un modèle de confort; elle abrite plusieurs œuvres d'évangélisation, réunions d'appel, de tempérance, ouvroirs, écoles du dimanche, du jeudi. C'est là que travaille notre frère M. Rochedieu, précédemment pasteur à Château-d'Œx. Dans les environs se trouvent plusieurs cafés-chocolat qui cherchent à détourner la clientèle

des assommoirs du quartier ; les uns dépendent de la Société des cafés de tempérance, les autres appartiennent à leurs tenanciers.

Nous nous dirigeons de nouveau vers la ville et arrivons bientôt au siège du Bureau de bienfaisance, boulevard du Théâtre. Cette institution si connue tient précisément aujourd'hui son assemblée générale. Mais elle demande plus que quelques lignes.

Z.

ALLEMAGNE

La nouvelle législation dominicale. — Un Nathan. — Quelques livres : *Pensées sur le mariage*, de Schrenk. — Un ouvrage sur la théologie du Nouveau Testament, de Beyschlag.

La nouvelle législation relative au repos dominical, en vigueur depuis le 1er juillet de cette année, législation si bienfaisante aux ouvriers et aux petits employés, paraît préjudiciable aux intérêts des gros négociants, banquiers, industriels, fabricants, particulièrement à ceux d'entre eux, et ils sont en bon nombre, qui appartiennent à la confession israélite. Il est clair que pour les Juifs orthodoxes qui célèbrent rigoureusement le jour du sabbat, deux jours de chômage par semaine, c'est un peu beaucoup. Mais ce ne sont pas ceux-là qui protestent avec le plus d'aigreur contre la législation du 1er juillet. Ce sont les « Juifs modernes » (*die modernen Juden*) comme on les appelle ici communément, c'est-à-dire ceux qui, sans renier absolument leurs affinités juives, parce qu'ils y risqueraient leur considération auprès de leurs coreligionnaires et par là même leur prospérité matérielle, ont jeté par-dessus bord toute conviction religieuse et disent avec ostentation comme certaine dame israélite de ma connaissance : *Mein Gott ist Gœthe*, ou comme d'autres, bien plus nombreux encore : « Mon dieu, c'est le capital. » Je ne sache pas d'existence plus lamentable ni plus terre à terre que celle de ces Israélites sans patrie et sans foi qui n'encensent qu'au veau d'or de leurs pères et dont la vie se traîne misérablement dans les boues du matérialisme et de la volupté. Autant il faut respecter la ferveur parfois fanatique, il est vrai, mais sincère, et le zèle souvent « sans intelligence, » mais honnête pourtant des Juifs orthodoxes, autant il faut plaindre la condition déplorable de ces milliers, de ces centaines de milliers d'Israélites qui, nageant dans l'abondance des biens de ce monde, finissent par échouer sur les plages désolées du matérialisme et de l'incrédulité. Et c'est, hélas ! de beaucoup le plus grand nombre d'entre eux. Sur vingt mille Juifs que compte

notre ville, il n'y en a guère plus de deux mille, pour dire le plus, qui se rattachent au parti orthodoxe. Des autres, la plupart conservent encore les dehors de judaïsme, mais n'ont en somme d'autre religion que celle de la jouissance et du gain. Or, ce sont ceux-là surtout qui, pour des motifs intéressés, se soulèvent contre la nouvelle législation dominicale et s'industrient à provoquer un mouvement général en faveur de l'abolition de cette loi.

A supposer même que ce mouvement aboutisse, il ne sera jamais populaire, et si le gouvernement se laisse intimider par les capitalistes et les gros bonnets de la finance, il s'aliènera, en revanche, les sympathies déjà bien ébranlées de nos populations ouvrières. Car d'arguer contre le repos dominical tel que nous l'avons aujourd'hui qu'il favorise le désœuvrement, la vie de cabaret et les agissements socialistes, c'est là une logique spécieuse et boiteuse des deux pieds, comme Méphiboscheth, le fils de Jonathan. Autant vaudrait dire que l'usage de l'eau est funeste parce qu'elle peut, dans certaines conditions, favoriser le choléra. Il suffit d'avoir quelque connaissance de nos milieux ouvriers pour affirmer carrément que jusqu'ici la législation dominicale n'a point eu les effets préjudiciables que d'aucuns avaient prophétisés, mais qu'en revanche elle a satisfait dans une très large mesure aux aspirations des travailleurs. Chaque dimanche, en passant dans nos rues paisibles, avec leurs magasins fermés durant la plus grande partie de la journée, avec leur aspect propret et recueilli, en voyant pendant la belle saison des caravanes d'ouvriers s'envoler avec femmes et enfants vers la forêt, les prairies et les monts, nous bénissons Dieu de cet inestimable bienfait dont le gouvernement vient de doter la nation. Qu'importent les excès et les abus, rares au demeurant, qui peuvent dans certains cas en être la conséquence ? Les autorités établies de Dieu pour veiller au bien public et à la sécurité des citoyens, ont fait leur devoir, et elles ont ôté par là aux revendications tapageuses du socialisme un de leurs arguments favoris. A vrai dire, il y aura toujours des mécontents, et les meneurs du parti révolutionnaire ne désarmeront pas, même si on leur accorde tout ce qu'ils réclament, et ils réclament beaucoup, mais la justice d'une cause ne se mesure ni au succès ni à l'opinion ; elle ne relève que de la conscience. Il n'y a donc pas lieu à récriminer ni à revenir en arrière. *Caveant consules!*

La place nous manque pour parler ici avec quelque détail de la vive et regrettable polémique qui s'est déchaînée au sein des Eglises protes-

tantes d'Allemagne à propos du Symbole des apôtres et de l'attitude prise à son égard par M. Harnack, le savant professeur de Berlin. Si douloureux que puisse être le spectacle de ces luttes intestines dans une Eglise qui devrait se considérer comme l'héritière de celle à laquelle le Nouveau Testament rend ce beau témoignage, que ses membres « étaient tous d'un accord dans un même lieu, » il ne doit pas nous décourager. Grâce à Dieu, l'Esprit de Christ n'est point mort dans notre vieille Eglise protestante. Qu'on en juge par ces courageuses et viriles paroles prononcées par un conseiller ecclésiastique supérieur à l'occasion de l'installation d'un nouveau chapelain aulique à la cour du grand-duc de Mecklembourg, en présence de toute la famille grand-ducale :

« Notre premier devoir est de n'avoir point honte de l'Evangile de Christ, de n'en rien retrancher, de n'y rien ajouter.... C'est notre devoir à tous, mais à toi[1], particulièrement, mon cher frère, qui es aujourd'hui investi des fonctions de prédicateur de la cour. Ta position augmente pour toi le péril d'avoir honte de l'Evangile de Christ. A côté de l'éclat de la couronne, l'Evangile paraît modeste. Le respect que t'inspire le porteur de la couronne peut t'amener à lui dissimuler l'efficacité de cet Evangile qui juge et qui blesse. Les funestes brouillards de l'apparence, de la servilité, de la courtisanerie qui enveloppent la cour de nos princes, ne supportent pas le rayon éblouissant de la clarté de la Parole de Dieu. De là pour toi le danger d'avoir honte de l'Evangile, de le badigeonner de prudence humaine, d'émousser le tranchant de sa vérité, de taire le sérieux de ses exigences. Tu reçois aujourd'hui la belle mission de servir notre fidèle grand-duc et sa maison par la prédication de la Parole de Dieu. Par là même le devoir de la leur annoncer sans mélange, sans additions et sans soustractions. Tu dois cela à ton Dieu, qui t'ordonne de prêcher son Evangile. Tu le dois à toi-même, afin que ton Dieu un jour n'ait point honte de toi. Tu dois cela à ton prince et à sa maison. Ils ont, comme les moindres membres de l'Eglise, un droit sacré à l'Evangile non édulcoré ni rapetissé. Ton prince lui-même, qui ne laisse passer aucune occasion de confesser sa foi à l'Evangile de Jésus-Christ, qui fléchit avec joie les genoux devant la croix du Rédempteur, réclame de toi aujourd'hui par ma bouche que tu rendes fidèlement, courageusement témoignage de l'Evangile, de tout l'Evangile, afin que par là lui et les siens trouvent le salut de leur âme pour le temps et l'éternité. Ainsi,

[1] En Allemagne, le supérieur ecclésiastique tutoie généralement ses collègues dans toutes les cérémonies analogues.

encore une fois, n'aie point honte de l'Evangile de Christ. » Tout le monde n'est pas appelé à être prédicateur de cour. Mais il est d'autres cours que celle des rois, même sous l'égide des républiques, où de semblables paroles seraient aussi bien placées que dans la chapelle royale du grand-duc de Mecklembourg !

C'est la saison des livres. Je voudrais recommander à celles de mes lectrices qui seraient embarrassées dans le choix de leurs cadeaux de Noël pour leurs maris ou vice-versa, deux récentes publications religieuses allemandes. Il est telle de ces publications qui pourrait avec fruit être traduite en français.

C'est d'abord l'excellente et populaire brochure de l'évangéliste Schrenk, intitulée : *Pensées sur le mariage (Gedanken über's Heirathen*, Cassel, Röttger, 69 p.), quintessence d'un certain nombre de discours que nous avons entendus ici même et qui ont eu le plus vif succès, ou devrais-je dire mieux, produit la plus sérieuse, la plus profonde impression. La Gazette luthérienne de Leipzig elle-même, jusqu'ici opposée à Schrenk à qui elle reproche des allures méthodistes et piétistes (parce qu'il exhorte ses auditeurs à une conversion radicale et immédiate, comme Spurgeon, comme... la Bible) ne peut s'empêcher de faire, en faveur de cet excellent opuscule, une réclame de bon aloi. C'est assez dire quel profit nos lecteurs retireront de cette brochure, qui continue dignement la série des publications précédentes du même auteur. La notoriété de l'orateur fait à l'écrivain une gigantesque réclame. C'est par dix à vingt mille exemplaires que se chiffrent les éditions de ces différents ouvrages. Et voilà un homme qui n'a d'autre traitement que sa foi et vit au jour le jour, lui et sa nombreuse famille, de ce qu'il plaît à Dieu de lui accorder. Avouons que la foi est un bon traitement et... que chacun n'est pas un Schrenk. Dans ce domaine-là, le *vivat sequens* n'est pas de rigueur.

Il y avait autrefois, dans une modeste Eglise de campagne, un paysan qui, en étant venu aux voies de fait, muni d'un balai de ferme, avec un sien parent, fut menacé d'excommunication par le soussigné s'il ne se hâtait de faire des réparations sincères à sa victime. Il venait d'employer une bonne heure à faire son *mea culpa* et croyait être en règle avec le pardon des offenses, quand, pour finir, il s'écria, d'un air de suprême condescendance : « A présent, voyons, avoue pourtant que les plus gros torts étaient de ton côté. » Ma pénitence sera plus sincère. Il me souvient très clairement qu'un jour ou l'autre, ici ou ailleurs, j'ai, sur la foi de racontars très partiaux, rangé le professeur Beyschlag, de Halle, parmi

les soi-disant libéraux. Je confesse que c'était une erreur. Je viens de lire avec un véritable intérêt, une émotion grandissante, son dernier et bel ouvrage : *Neutestamentliche Theologie* (Halle a. d. S., Verlag von Eugen Striens, 2 vol. 18 marks) et je tiens aujourd'hui, mieux informé que naguères, que M. Beyschlag est l'un de nos plus éminents théologiens. De le désigner du nom d'orthodoxe, ce serait forfaire à la réalité. Mais à suivre l'argumentation serrée avec laquelle, dans une langue inimitable dont j'aurai fait le plus bel éloge en disant que c'est presque du français, il réfute victorieusement, l'une après l'autre, les objections de la théologie critique contre l'évangile de Jean, les épîtres de Paul, le miracle, l'inspiration des auteurs sacrés ; à suivre les développements amples et parfois magnifiques de cette pensée toute pénétrée du souffle des saintes Ecritures ; à voir le talent avec lequel il résout les problèmes les plus ardus, tels que celui de la foi et des œuvres dans l'épître de Jacques, ou celui de l'anthropologie et de la psychologie de saint Paul, il est impossible de n'être pas attiré, séduit, convaincu même par ce merveilleux causeur doublé d'un chrétien ferme et sérieux. Jamais encore la sience théologique allemande n'a possédé à son service un outil aussi parfait, un langage qui exprime avec autant d'aisance et de souplesse les nuances si fines, souvent laborieuses de la pensée allemande. Mainte fois, au cours de cette lecture dont le charme ne fait que rehausser l'éclat et la profondeur de l'idée, nous songions au brillant mais sceptique écrivain qui s'appelait Ernest Renan, et nous essayions de supputer en nous-mêmes ce que le protestantisme français eût gagné à posséder un homme qui eût réuni le style enchanté d'un Renan à la saveur évangélique et à la science de M. Beyschlag. Le bel ouvrage de l'éminent professeur de Halle est un magnifique présent de Noël à faire à nos pasteurs. Mesdames, à bon entendeur, salut !

Quand ces lignes paraîtront, l'année aura à peu près touché le terme de sa carrière. Aussi nous permettrons-nous de clore cette correspondance par le vœu de l'apôtre, que nous adressons à nos lecteurs pour l'année suivante : « Je souhaite que tu te portes bien, » ce qui implique dans notre pensée la santé du corps et celle de l'âme.

CH. CORREVON.

ÉTATS-UNIS

Assises religieuses annuelles. — La traditionnelle époque des assemblées ecclésiastiques est close, mais impossible de vous en donner quelque idée ; tout ce numéro du *Chrétien* n'y suffirait pas : « Convention » épiscopale, Concile congrégationaliste, Conférence des amis, etc., sans compter les assemblées de la grande Société de mission, l'*American Board*, dont le compte rendu occupe quarante colonnes d'un journal new-yorkais. Qu'il me suffise de dire que, malgré quelques tiraillements à propos des nominations dans cette dernière, tout a été édifiant et encourageant dans la quatre-vingt-troisième réunion annuelle. Le trésorier rapporte que 'an passé la Société a reçu du Congrégationalisme 4 200 000 francs et que cette année, pour célébrer le centenaire des missions et celui de l'Amérique, il espère voir les dons s'élever à 5 millions. Cela dit, réservons notre place et votre intérêt pour l'**Alliance presbytérienne universelle**, dont le cinquième Concile s'est tenu en septembre dernier à Toronto, reine des villes canadiennes et centre du presbytérianisme dans le « Dominion ; » 500 délégués y représentèrent 91 branches, 30 nationalités et près de 20 millions d'adhérents. Je ne songe pas à vous parler de ses travaux, que vous connaissez, sans doute, par le rapport du délégué genevois. Quelques faits seulement et des impressions générales.

Ce Concile n'a rien représenté qui fût hors de pair, dans ses rapports ou ses entretiens : plus d'un homme marquant faisait défaut (crainte de la quarantaine ?) et les « cahiers, » quoique moins nombreux que jadis, l'étaient encore trop, au détriment des discussions. Bien rares furent les délégués au-dessous de quarante ans ; celui qu'envoya Genève était, sans doute, le cadet et, grâce au nom qu'il porte, on l'a certainement traité en Benjamin. Deux traits m'ont paru caractéristiques. D'abord la « férocité » de la sonnette présidentielle ; chaque orateur avait vingt minutes, à la cinquante-neuvième seconde des dix-neuf minutes, tant pis pour lui s'il n'avait pas fini, on l'arrêtait net au milieu d'une phrase qu'il pouvait achever... dans sa poche. Un délégué d'Australie et le représentant du méthodisme ont, entre autres, entendu cet « antisésame. » Autre fait : les beaux cantiques anglais et les superbes orgues de *Cooke Church* (où se tinrent les assises) furent condamnés au silence par égard pour les délégués d'Eglises qui n'usent que des psaumes, sans accompagnement. Elles ont encore la faiblesse de croire que les anges chantant assez mal,

les croyants étonneraient leur Père céleste en ne « psalmodiant » pas les vieux refrains. On a donc supporté leur « faiblesse » et exécuté un choix de psaumes dirigé par un quatuor dont la tâche ne fut point facile. Les sujets traités, plus pratiques que dogmatiques, n'ont donné lieu qu'à de rares escarmouches (et au « Flobert » encore) entre représentants des deux écoles, ce qui nous a fort réjoui. Voici quelques-uns des sujets abordés : La réforme et son influence ; le presbytérianisme anglo-américain et continental ; les missions (extérieures et intérieures) ; le pastorat ; la jeunesse ; la famille ; le dimanche ; les problèmes sociaux ; le romanisme. Cinq travaux furent lus, sur ce dernier point ; le premier était de M. Eug. Choisy, délégué de l'Union nationale évangélique suisse. Son rapport, fort bien rédigé, a laissé l'impression qu'il s'était plus inspiré de l'irénisme d'un F. Bovet que du polémisme d'un Jehan Calvin.

Elections présidentielles. — *Alea jacta est*, Harrison et le parti républicain sont vaincus, Grover Cleveland et les démocrates prennent les rênes du gouvernement (en mars prochain) avec une majorité aussi écrasante qu'imprévue. Plusieurs causes expliquent ce formidable échec, dont une n'est certes pas pour nous déplaire : les républicains patronaient « mordicus » le bill de Mac Kinley, les démocrates trouvaient ses tarifs ridiculement élevés. Puis, éternelle histoire des parts du gâteau, les centres manufacturiers sont républicains, le *bill* a été pour eux une vraie manne, donc les centres agricoles et miniers, par jalousie, se sont jetés dans les bras des démocrates. Ces élections présidentielles ont, en Europe, la réputation d'une « mise » où le dernier enchérisseur l'emporte toujours. Aussi suis-je heureux de pouvoir témoigner que cette fois, au moins, et d'une manière générale, tout a été correct. On a beau crié que M. Cleveland a dépensé 125 000 francs pour son élection, je ne crois pas qu'une corruption flagrante ait été constatée. Les élections coûtent cher parce qu'un parti dépensant beaucoup, l'autre est obligé de courir sur ses traces, c'est un feu qui ne peut être circonscrit que par le feu, comme dans la pampa. D'ailleurs cette fois-ci il n'y a pas eu de tapageuses retraites aux flambeaux, peu de campagnes oratoires passionnées, où les personnalités sont traînées dans la boue ; les appels de la presse de maison en maison les ont avantageusement remplacées. Tout cela, dû à la parfaite honorabilité des deux candidats. Harrison quittera la présidence avec le respect et l'estime de tous ; Cleveland y montera avec la confiance et le bon vouloir d'un chacun (réservés les chauvins de tous partis).

Mme Harrison. — Et puisque je parle présidence, revenons au deuil qui a si douloureusement frappé la Maison-Blanche en octobre passé. De l'aveu de tous les habitués de cette demeure présidentielle, jamais famille n'y a donné, plus que celle de M. Harrison, l'exemple de la piété vivante sans ostentation. Et pour en avoir la cause, cherchez la femme. Quatre générations s'y réunissent dans le culte quotidien que préside M. H., le père de la défunte, le « papa » Scott, ancien pasteur, aujourd'hui âgé de *quatre-vingt-treize ans*, mais aussi alerte de corps et vif d'esprit qu'un homme de cinquante ans ; son gendre, sa petite-fille, Mme Mac Kee, et ses trois arrières-petits-enfants dont la bonne grâce, la docilité et l'intelligence frappent tout visiteur. Le ménage Harrison débuta très modestement dans une maisonnette de quatre pièces, à Indianapolis. Economie, industrie, labeur et surtout bénédiction d'en haut le mit dans la prospérité. Transporté à Washington, ce ménage y garda toute sa piété et sa simplicité premières, si bien que lorsqu'il s'installa plus tard à la Maison-Blanche, les amis du vieux temps y retrouvèrent M. et Mme Harrison, toujours affables, simples et fidèles à leur piété d'antan. Mme Harrison était l'âme de cet intérieur et de ces quatre générations. Une première atteinte à sa santé la frappa, il y a un an ; lentement l'affaiblissement gagna et des complications finirent par l'emporter, dans sa soixantième année. Pendant cette douloureuse lutte le président vaquait, comme d'habitude, à ses devoirs ; seuls les intimes savaient que souvent son cabinet de travail devenait un fervent oratoire. Parmi ceux que cette mort a le plus désolé, il faut compter les domestiques et les plus humbles attachés de la Maison-Blanche ; leurs larmes furent le plus bel éloge de celle qui n'est plus.

Exposition universelle. — Le premier acte de la « grande foire colombienne » est donc commencé, et on a donné un éclat solennel au lever de rideau, à l'inauguration, veux-je dire, des *bâtiments* et de *l'enceinte* de l'Exposition. Ils s'étendent à trois milles de Chicago, le long du lac, et les constructions seules couvrent 120 000 mètres carrés ; autour d'elles un parc artificiel avec lac, îles boisées, allées sablées fait un singulier effet quand on songe que, cinquante ans plus tôt, les Sioux plantaient là leurs wigwams. Un cortège monstre (100 000 personnes), dont le passage en un point donné dura trois heures, se rendit dans l'enceinte ; au milieu des participants un vaste char symbolique représentait Colomb sur sa caravelle abordant à San-Salvador où des Indiens « tatoués et empanachés » l'attendaient sous le traditionnel palmier. Après le char venait un

fort contingent de Peaux-Rouges portant sous les bras... des livres et des ardoises. Pauvre Fénimore, voile-toi la face! Avec le cortège une foule de 300000 curieux et, chose extraordinaire, pas un cri tapageur, point de « poussées » brutales dans ce vaste conglomérat. Le cortège a pris place dans les galeries centrales, où 90000 sièges étaient prêts, 125000 personnes s'y entassèrent. Six orateurs, dont deux femmes, s'il vous plaît, ont eu l'honneur de parler à cet immense auditoire. Je dis auditoire par habitude, car on ne fut que spectateur d'une petite pantomine en cravate blanche : seul un Jupiter tonitruant serait arrivé à se faire entendre. Après les pseudo-speech une cantate, exécutée par 6000 chanteurs. Vous aurez une idée de l'entassement de ces foules qui étouffaient la voix, quand vous saurez qu'à l'extrêmité de la nef centrale ces 6000 voix faisaient l'effet d'une boîte à musique jouant derrière un paravent. On s'est jeté sur les journaux du soir publiant au long les discours officiels. Quel dommage de n'avoir pu saisir celui de Chancey Depew, le plus brillant, le plus souple des orateurs américains. Faites-le parler dans une séance officielle, à un banquet, à une cérémonie religieuse, il est toujours prêt et, ce qui est plus admirable, toujours « empoignant. » — « Ce jour n'appartient pas à l'Amérique, il est au monde entier. » Cette phrase de son début sonne déjà comme un clairon. Et quelle superbe envolée quand il met en parallèle le passé politique et religieux des nations civilisées et leur état présent. « Que notre Exposition soit par sa nature et ses résultats une vraie université des peuples, » dit-il en terminant. Il va de soi que toutes ces fêtes n'ont été qu'un prélude. Mais que sera-ce l'an prochain quand au prélude succédera l'ouverture? On verra se réaliser la parole d'un politicien : « New-York, ville de commerce ; Washington, ville de manufactures; Chicago, ville du grand tout. »

J. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Palestine illustrée, collection de vues recueillies par *F. et E. Thévoz* pendant un voyage en Orient et reproduites par la phototypie. Avec texte explicatif par *Ph. Bridel*, pasteur à Lausanne. — Lausanne, Georges Bridel et Cie.

S'il n'est aucun livre au monde qui ait été traduit, commenté, scruté comme l'a été la Bible, il n'est pas de pays non plus qui ait été plus souvent visité, fouillé, décrit que la Palestine, cette terre que les anciens Egyptiens appelaient le « pays des dieux » et qu'un apôtre nomme la « terre de la promesse. » On peut composer une bibliothèque des ouvrages qui la concernent et dont le catalogue a été publié dans un volume spécial. Aux auteurs bibliques et aux classiques anciens succède une longue série de documents, depuis le récit de voyage d'un pèlerin du quatrième siècle jusqu'à la remarquable carte dressée à l'échelle de $^1/_{63000}$ par les soins du *Palestine Exploration Fund*. Mais les travaux littéraires ou graphiques ne sauraient donner à eux seuls une impression à la fois vivante et exacte de la réalité. On sait que la même description se traduit dans l'imagination des lecteurs en des tableaux très différents, chacun devenant peintre à sa manière. Aussi plusieurs auteurs ont-ils émaillé leur texte de dessins pour l'éclairer et l'illustrer. Ce qu'ils ont fait d'une manière plus ou moins fragmentaire, la *Palestine illustrée* l'offre d'une manière suivie, complète, avec l'exactitude que garantit la phototypie. Cette revue a consacré déjà (en novembre 1889) un article d'une certaine étendue à cette publication, lors de l'apparition de la première série des vues recueillies par MM. F. et E. Thévoz. Dès lors elle a fait son chemin et conquis sa place. Il nous suffit aujourd'hui de rappeler que la seconde série, digne sœur de la première, est achevée. Ces cent vues nouvelles forment les tomes III et IV consacrés, l'un à la Samarie et à la côte maritime, le second à la Galilée et au Liban.

On ne saurait imaginer une galerie qui éveillât plus de souvenirs touchants et d'impressions variées. La vue des monuments en ruines du passé et des édifices aujourd'hui debout raconte toute une histoire des

plus mouvementées ; l'aspect des sites immuables, témoins de tant de transformations, parlent du dessein éternel de Dieu qui se poursuit au travers des siècles et dont le développement a été si intimement lié à ces lieux. Quelles hautes pensées s'éveillent, par exemple, en présence de cette femme samaritaine (notre contemporaine, celle-là) et de ce puits de Jacob auprès duquel le Sauveur proclama un culte tout nouveau qui réunit Juifs, Samaritains et Gentils en une même famille, comme jadis le patriarche avait bu à cette source avec toute sa famille, avec Ephraïm aussi bien qu'avec Juda !

Mais nous laissons à ceux qui ne l'ont point encore goûté le plaisir bienfaisant de faire eux-mêmes ce voyage. Pour voyager sûrement, même en tournant les pages d'un recueil de vues, il faut un guide, surtout s'il s'agit d'un pays où abondent les souvenirs et où les légendes sont légion. Ce guide se tient à vos côtés pendant que paysages et édifices passent sous vos yeux. La parfaite clarté des explications que M. Ph. Bridel a placées en regard de chaque planche, dans un style limpide et sobre, ne laisse guère deviner la multiplicité des questions délicates qui ont dû être examinées pour former ce fil conducteur, par lequel aussi les divers sujets qui se succèdent sont reliés les uns aux autres, autant que leur nature le permet. Ici et là, une note émue fait sentir que le guide ne reste pas froid en face des grands souvenirs qu'il évoque : ainsi à propos des « environs de Nazareth. » Un post-scriptum enregistre divers faits ou travaux survenus au cours de la publication et indique les meilleures cartes à utiliser de concert avec le texte et les planches. Un utile répertoire permet de retrouver les indications de détail ou les études d'ensemble dont la place n'est pas évidente.

Il n'y a pas lieu de s'étonner si les points de vue choisis par les artistes ne sont pas tous également heureux ou si les conditions atmosphériques n'ont pas toujours favorisé leur travail au même degré ; au reste, telle vue d'ensemble qui paraît un peu confuse en raison de l'étendue du champ embrassé, devient d'une entière netteté sous un verre grossissant. Les dernières livraisons offrent d'agréables surprises au regard ; après avoir contemplé tant de lieux à l'aspect désolé, on est heureux de rencontrer dans le Liban, à Damas, quelques sites ravissants où l'eau a ramené la verdure et la vie. La *Palestine illustrée*, elle aussi, a quelque chose de vivant et d'attrayant, en dépit des terrains pierreux et secs qu'elle doit trop souvent mettre sous nos yeux. L'intérêt qu'elle présente n'est pas limité à une classe restreinte de lecteurs ; elle renferme pour tous les degrés de développement une source de chrétiennes et fortifiantes jouissances.

A. V.

MÉDITATIONS ÉVANGÉLIQUES, par *Roger Hollard*, tome II. — Paris, Fischbacher.

Ces quatorze méditations font suite à un premier volume, dont le *Chrétien évangélique* rendit compte jadis par la plume de M. Clément. Avec des éloges mérités, pour la forme et le fond, M. Clément reprochait au digne émule de M. de Pressensé de ne pas faire au Saint-Esprit le minimum de place auquel il a droit dans la prédication ; s'il avait à rendre compte du présent volume, avec les mêmes éloges il ferait, sans doute, la même critique et... nous lui donnerions tort. Je constate d'abord qu'en épurant son talent, M. Roger Hollard est resté fidèle à lui-même, fidèle au genre pour lequel il se sent fait, genre où la dogmatique et ses rubriques sont sagement laissées de côté. Il en est du Saint-Esprit dans ses méditations comme du sel dans un aliment sain et bien préparé : on ne le voit nulle part, mais on le sent partout. Puisse cette saveur du fond, cette simplicité, cette limpidité de la forme être appréciée par un nombre croissant de lecteurs vraiment « édifiés » par cette publication.

J. J.

LE PÈRE D'ALEXANDRE VINET, par *Henri Lecoultre*. D'après des lettres inédites. — Lausanne, F. Payot.

Ce travail du regretté professeur Lecoultre a paru naguère dans le *Chrétien évangélique*, où il a été lu avec beaucoup d'intérêt par de nombreux lecteurs. Nous pensons toutefois que c'est une heureuse idée d'avoir édité ce petit volume, soit à cause de sa valeur intrinsèque, soit en souvenir de son auteur.

Le sujet de cette étude, comme tout ce qui touche à Vinet, mérite qu'on s'y arrête quelques moments, d'autant plus que les lettres adressées par Marc Vinet à son fils peuvent servir, en une certaine mesure, à faire comprendre plus d'un trait du caractère de notre grand penseur vaudois. M. Lecoultre a apporté, dans cette matière difficile, beaucoup de sagacité et de délicatesse, et la lecture de ces pages si captivantes ne pourra qu'augmenter les regrets inspirés par la perte de ce frère distingué.

P. V.

TODE LE TEMPÉRANT, récit américain. — Lausanne, Georges Bridel et Cie.

Récit américain destiné à faire connaître l'œuvre de la tempérance. Tode est le fils d'un ivrogne, gagné à la cause du relèvement des buveurs et travaillant pour elle. Ses efforts se portent surtout sur deux de ses camarades, fils de négociants enrichis dans le commerce des liqueurs, victimes eux-mêmes du trafic paternel. On pourra reprocher à l'auteur un concours de circonstances parfois extraordinaires, mais l'intérêt du récit est bien sou-

tenu, des situations originales l'excitent. Puisse ce volume faire du bien, beaucoup de bien et susciter dans le cœur de plus d'un lecteur le désir d'être pour son pays un nouveau Tode.

B. E. X.

Refrains de vieux, par *John Peter*. — Genève, Ch. Eggimann et Cie.

Quelle charmante promenade ce livre nous fait faire à travers le monde, le monde de la nature et celui des hommes, en nous conduisant tantôt dans les villages et les forêts du Jura, tantôt, et plus volontiers encore, sur les bords du golfe de Naples et dans les demeures de ses riverains. On se sent tout de suite à l'aise et il fait bon cheminer auprès de quelqu'un qui a si visiblement l'habitude de prendre les gens par leur bon côté, pour peu qu'ils s'y prêtent. Dans la société de l'auteur, on se croirait au nombre des habitués de ce « salon disparu » qu'il nous dépeint et dont les hôtes possédaient « cette débonnaireté qui, sans fermer les yeux sur les défauts des hommes, voit de préférence leurs qualités. » Nous soupçonnons même qu'il les embellit parfois ; pour ne parler que de nos plus proches voisins parmi ceux qu'on nous présente, on pourrait, sans doute, même à l'égard de l'heureuse commune de *Prébois*, faire un tableau de mœurs très vrai et dont la teinte serait moins claire. Mais quoi ! M. Peter ne nous dit-il pas que s'il aime à peindre et même à collectionner de belles choses, c'est précisément pour se reposer et se réconforter au milieu d'une réalité dont le contact est si souvent rude et décevant ? Et ce livre n'est-il pas écrit dans la bienveillante pensée de nous procurer aussi notre part de ce réconfort, en nous faisant admirer ces belles choses et aimer de bonnes gens ? Quant aux êtres vulgaires ou mauvais, — toujours comme dans le salon napolitain, — il les éconduit doucement de ses récits, ce qui ne l'empêchera pas de s'approcher d'eux avec le message de la charité quand le devoir l'y appellera.

Tour à tour paysagiste et peintre de genre, M. Peter indique d'un trait vif et léger les scènes qu'il veut rendre. Son style alerte, élégant sans recherche est déjà une jouissance et s'harmonise le mieux possible avec le caractère de ces récits rapides et de ces fines esquisses.

A. V.

Plaidoyer en faveur d'un grand accusé, par *L. Trial*, pasteur à Nîmes. — Le Vigan. (Extrait de la *Revue du christianisme pratique*.)

Le « grand accusé » c'est le sermon. Quant à l'accusation, elle a été formulée par Scherer, qui a appelé le sermon un genre faux.

M. Trial s'élève avec verdeur contre un pareil jugement, dont il démontre sans peine la superficialité, du moins en regard du vrai sermon, du sermon évangélique idéal. Celui-ci, en effet, n'a point la prétention d'être une œuvre d'art ou un genre littéraire. C'est un acte, un témoi-

gnage ému, personnel et toujours actuel rendu à l'Evangile de Jésus-Christ par un homme qui en subit chaque jour l'influence bénie et qui sent vivement l'immense valeur de l'être humain. Un tel témoignage ne manquera jamais de vérité, ni même d'éloquence.

Le développement de cette thèse amène des aperçus fort instructifs sur le dogme et sur la morale, envisagés au point de vue du libéralisme contemporain, mais dans sa fraction la plus positive et la plus intimement chrétienne, celle qui se préoccupe en même temps d'une plus grande action sociale du christianisme. D'ailleurs ce plaidoyer est tout vibrant d'une sérieuse et enthousiaste conviction.

A. P.

L'ATTITUDE, LES GESTES, L'ACTION CHEZ L'ORATEUR, par *C.-H. Spurgeon*, avec illustrations. Traduction de *H. Mouron*. — Paris, Fischbacher.

La mort de Spurgeon a donné une nouvelle actualité aux pages que, d'une main habile, M. le pasteur Mouron avait traduites à l'intention des lecteurs de cette revue (janvier et février 1880), et qu'il vient de reproduire en y joignant cette fois les piquantes illustrations qui accompagnaient l'ouvrage original.

Quel humour intarissable dans ces leçons adressées par le grand prédicateur à ses étudiants ! Quelle verve enjouée ! Et quel sérieux pourtant dans l'inspiration qui l'anime en montrant comment de graves intérêts risquent d'être compromis par des impressions plaisantes éveillées d'une manière in[illegible]rtune. L'auteur, lui, les éveille en temps opportun comme un garde [illegible]us qu'on ne saurait oublier. Il y a là une abondance de mots frappés et qui ont le trait. Il y a là surtout un bon sens chrétien qui se montre non seulement dans la description impitoyable des divers ridicules auxquels sont exposés les orateurs, mais encore dans la juste limite assignée à l'importance de ces observations lorsqu'elles s'appliquent à des messagers de l'Evangile. Spurgeon n'a garde d'oublier que Dieu choisit les choses faibles pour confondre les fortes et que la puissance de l'Esprit se déploie en dépit des maladresses de ses organes ; mais la dignité et l'influence de la chaire chrétienne n'en restent pas moins intéressées à ce que ses conseils soient très attentivement écoutés.

A. V.



TABLE DES MATIÈRES

LAUSANNE. — IMP. GEORGES BRIDEL & Cie

